

LES SOURCES DE TACITE

DANS LES HISTOIRES ET LES ANNALES

PAR PHILIPPE FABIA

**DOCTEUR ES LETTRES, CHARGÉ DE COURS À LA FACULTÉ DES
LETTRES DE LYON.**

**PRIX BORDIN, 1891, DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET
BELLES-LETTRES.**

PARIS - 1891.

INTRODUCTION.

PREMIÈRE PARTIE. — LES HISTOIRES.

CHAPITRE PREMIER. — TACITE ET PLUTARQUE.

CHAPITRE II. - TACITE ET SUÉTONE.

CHAPITRE III. — LA SOURCE PRINCIPALE DE TACITE.

CHAPITRE IV. — LES SOURCES SECONDAIRES DE TACITE.

CHAPITRE V. — ORIGINALITÉ DE TACITE.

DEUXIÈME PARTIE. — LES ANNALES.

CHAPITRE PREMIER. — TACITE ET LES SOURCES PREMIÈRES.

**CHAPITRE II. — LES HISTORIENS DE TIBÈRE, CALIGULA, CLAUDE
ET NÉRON, ANTÉRIEURS À TACITE.**

CHAPITRE III. — CLASSEMENT DES SOURCES DE TACITE.

CHAPITRE IV. — ORIGINALITÉ DE TACITE.

CONCLUSION.

INTRODUCTION.

I

Dans ses recherches sur les historiens anciens, la philologie classique fait aujourd'hui passer avant tout la question des sources, complètement négligée pendant longtemps et superficiellement étudiée jusqu'à ces vingt ou trente dernières années. Ce n'est pas sans raison. Que l'on considère leurs ouvrages comme des documents sur l'époque racontée par eux ou comme des manifestations de l'esprit humain, que l'on se place au point de vue de l'histoire ou au point de vue de la littérature, la question des sources est essentielle et doit être examinée en premier lieu.

L'autorité d'un historien dépend de deux conditions : d'une part, la science, qui est le résultat du travail d'information contrôlé par le sens critique ; d'autre part, la bonne foi. Avant de s'enquérir du sens critique et de la bonne foi d'un historien, c'est-à-dire, en somme, de la manière dont il a traité ses matériaux, n'est-il pas logique de rechercher quels étaient ces matériaux, si la quantité en était suffisante, si la qualité en était bonne ? La priorité revient donc de droit à la question des sources. Elle est, cela va sans dire, d'autant plus intéressante, comme d'ailleurs toutes celles qui se rapportent à l'autorité d'un historien, que cet historien occupe une place plus considérable parmi ceux qui nous ont laissé le récit d'une époque donnée. Aussi pour aucun historien ancien n'est-elle plus intéressante que pour Tacite. C'est, en effet, surtout par ses *Annales* et ses *Histoires* que nous connaissons la dynastie julio-claudienne après Auguste et la révolution qui porta la dynastie fin à l'empire. Aufidius Bassus, Servilius Nonianus, Sénèque le Rhéteur, Pline l'Ancien, Cluvius Rufus, Fabius Rusticus, tous ceux, en un mot, qui avaient raconté dès le I^{er} siècle l'histoire des successeurs d'Auguste, sont perdus, à part Velléius Paterculus. Or Velléius n'a écrit qu'une partie du règne de Tibère et son témoignage est très suspect. Le *Galba* et l'*Othon* de Plutarque, à peu près contemporains des deux ouvrages de Tacite, ne contiennent qu'une partie de la révolution. Suétone, qui écrivait aussi dans les premières années du II^e siècle, n'est qu'un biographe, uniquement occupé de la personne des empereurs et plus érudit qu'intelligent. Dion Cassius, assez éloigné déjà des événements, ne nous est parvenu, pour la fin du règne de Claude et les règnes suivants, qu'à l'état de fragments et d'abrégé.

Étudier les sources d'un historien est indispensable pour savoir ce qu'il vaut lui-même comme source historique, indispensable aussi pour savoir quels sont ses mérites originaux et sa valeur littéraire. Cela est vrai surtout pour les historiens anciens, qui ont travaillé, autant que possible, non d'après de simples documents, d'après des matériaux informes, mais d'après les ouvrages de leurs devanciers. On constate dans un ouvrage un ensemble remarquable de qualités : il est abondant, exact, impartial, bien composé et bien écrit ; mais une part de ces qualités ne revient-elle pas à l'ouvrage ou aux ouvrages qui ont servi de sources ? On y trouve, au contraire, des défauts ; mais jusqu'à quel point l'auteur en est-il responsable ? Tel historien qui s'est à peine élevé au-dessus du médiocre a peut-être autant de mérite qu'un autre qui, venu après lui et se servant de lui, a été excellent ; ou, du moins, le premier a d'autres mérites, qu'il faut retrancher de ceux du second, si l'on veut connaître exactement l'originalité de celui-ci. Nous verrons que tel est le cas pour Tacite. Jusqu'à nos jours, on l'a

estimé au-dessus de sa véritable valeur, parce qu'on l'appréciait en lui-même sans tenir compte de ses sources. L'étude de ses sources le dépouille d'une partie de son prestige traditionnel ; mais il lui en reste encore assez pour qu'il brille parmi les plus illustres représentants de l'esprit humain dans l'antiquité ; et, si sa gloire est un peu amoindrie, elle n'aura plus rien d'emprunté, elle sera bien à lui tout entière. Ce qu'il perd, ou plutôt ce qu'il rend, nous le restituons aux historiens, presque inconnus aujourd'hui, dont il fut l'heureux successeur. En sorte que notre étude est, du même coup, une contribution à la connaissance de l'historiographie romaine pendant le Ier siècle.

La question des sources de Tacite présente de très grandes difficultés. Tandis que les historiens modernes se font un devoir de nommer leurs autorités et d'indiquer ce qu'ils ont pris à chacune d'elles, en général les historiens anciens ne citent pas leurs sources. Ils ne font exception à cette règle que s'ils veulent leur laisser la responsabilité d'une affirmation, ou les contredire, ou constater entre elles des divergences. Ces citations ne nous apprennent le plus souvent rien de certain sur l'importance relative des sources. Pour Tacite en particulier, si nous nous en tenions aux indications qu'il nous donne lui-même, non seulement nous ne saurions pas au juste ce qu'il doit aux sources qu'il nomme, mais encore nous ignorerions complètement des sources auxquelles il doit beaucoup. Malgré son silence, si nous avons ses devanciers, nous arriverions bien, par une comparaison attentive de son récit avec les leurs, à savoir quel usage il en a fait. C'est une ressource que la conservation d'une partie de Polybe procure à ceux qui étudient la même question pour Tite Live. Mais tous les auteurs dont Tacite s'est servi, ceux qu'il cite et ceux qu'il ne cite pas, sont perdus. Nous sommes donc forcés d'avoir recours à des récits parallèles au sien, contemporains ou postérieurs, ceux de Plutarque, de Suétone et de Dion. Si la comparaison vient à nous démontrer que l'un de ces récits reproduit celui de Tacite, il ne pourra nous être d'aucune utilité. Si elle nous démontre, au contraire, qu'il est indépendant du récit de Tacite et dérive des mêmes sources, il pourra nous fournir des renseignements sur la source ou les sources communes et sur la méthode de Tacite. Mais la comparaison ne donne pas toujours un résultat décisif. Alors, ou bien on ne saurait dire avec certitude s'il y a dépendance ou communauté de source ; ou bien, quand la communauté de source est manifeste, on ignore si la source commune a joué le même rôle pour les deux auteurs, si, source principale pour l'un, elle n'a pas été pour l'autre seulement source secondaire.

Lorsque les philologues se mirent à étudier sérieusement la question des sources de Tacite, leur effort se porta d'abord sur les *Histoires*. Pour les *Histoires*, en effet, ou du moins pour le premier livre et pour la première moitié du second, nous avons un récit parallèle à celui de Tacite, le *Galba* et l'*Othon* de Plutarque, qui est certainement ou bien une reproduction du récit de Tacite ou bien une dérivation d'une source commune, principale et même presque unique. Mais laquelle des deux hypothèses est la vraie ? Toutes deux ont encore aujourd'hui leurs partisans, après de longues discussions ; de plus, les partisans de la communauté de source sont en désaccord sur la personnalité de la source commune. Des *Histoires* on est passé aux *Annales*, aux six premiers livres des *Annales*, pour lesquels on a utilisé, comme moyens d'investigation, Dion et Suétone. Les résultats obtenus sont tout à fait problématiques. Les derniers livres des *Annales*, où l'on ne peut plus comparer avec Tacite que le biographe Suétone et les fragments de Dion, ont été presque complètement laissés de côté. La question, on le voit, n'est encore résolue ni pour les *Histoires* ni à plus forte raison pour les *Annales*. Elle est absolument nouvelle en France. Pourtant,

relativement à la méthode de Tacite, un point essentiel est acquis : il n'a pas pris pour base de son travail les sources premières ; il s'est servi presque toujours de sources dérivées : au lieu de mettre en œuvre des documents originaux, il a reproduit les récits des historiens, ses devanciers. Mais les autorités se partagent, quand il s'agit de décider si son récit est une véritable combinaison de plusieurs récits ou la reproduction d'une source principale, complétée et contrôlée dans une certaine mesure au moyen de sources secondaires.

II

Nous essayerons de trancher cette autre difficulté essentielle, en montrant que partout Tacite a eu une source principale. Quelles ont été ses sources principales dans les diverses parties de son double grand ouvrage ; jusqu'à quel point il en a subi l'influence ; quelles ont été ses sources secondaires et quel rôle il leur a fait jouer, tel est, dans ses autres lignes générales, le sujet que nous allons traiter. Il ne s'agit nullement, on le voit, d'épuiser toutes les questions qui se rapportent à l'autorité historique de Tacite. Nous nous renfermons dans la recherche de ses sources et l'étude de sa méthode de reproduction. Prendre ensuite le récit de Tacite tel qu'il est, et, en faisant appel à tous les moyens de contrôle dont dispose la science moderne, le soumettre à un examen critique approfondi, serait sans doute un travail très intéressant, mais au-dessus de notre ambition et peut-être aussi de nos forces. Encore moins avons-nous voulu faire un examen critique des historiens de la dynastie julio-claudienne et de la dynastie flavienne qui nous ont été conservés. Il est question dans cet ouvrage de Plutarque, de Suétone, de Dion, mais seulement en tant qu'ils peuvent nous aider et nous fournir des données pour la solution du problème qui nous occupe.

Nous avons traité séparément des *Histoires* et des *Annales* et nous avons fait passer les *Histoires* avant les *Annales*. C'était l'ordre le plus scientifique : les *Histoires* sont antérieures aux *Annales* ; la méthode de Tacite a pu, d'un ouvrage à l'autre, changer ou se perfectionner, d'autant plus que pour composer les *Annales* il s'est trouvé dans des conditions beaucoup plus favorables. C'est aussi l'ordre le plus pratique : nous avons pour les *Histoires* un moyen d'investigation précieux, les deux biographies de Plutarque, dont l'équivalent nous fera défaut pour les *Annales*. Mais les résultats déjà acquis dans la première partie de notre étude nous guideront dans la seconde.

Dans la première partie, nous établissons d'abord, en comparant le récit de Tacite avec ceux de Plutarque et de Suétone, que tout ce qui nous est parvenu des *Histoires* dérive d'une seule source principale. Nous recherchons ensuite quelle est cette source principale et nous faisons la part des sources secondaires. Enfin nous étudions l'originalité de Tacite dans l'exploitation de ses sources.

Pour la deuxième partie, nous avons dû suivre un autre plan. Nous ne sommes pas entré dans le détail des comparaisons avec Suétone et avec Dion, qui ne nous auraient pas conduit à des résultats certains. Aussi est-elle moins étendue que la première. Nous prouvons d'abord que les documents originaux n'ont été employés par Tacite que très subsidiairement et qu'il a travaillé à l'aide des sources dérivées, c'est-à-dire à l'aide de ses devanciers pour les règnes de Tibère, Caligula, Claude et Néron. Nous exposons tout ce que l'on sait sur chacun de ces historiens. Après avoir démontré que Tacite, dans les *Annales* comme dans les *Histoires*, a toujours eu une source principale, nous essayons de

déterminer à qui appartient ce rôle et quel usage l'auteur a fait des autres sources. Un chapitre sur l'originalité de Tacite termine aussi cette deuxième partie.

III

Dans la liste alphabétique qui suit on trouvera seulement les ouvrages : 1° où la question des sources est traitée avec plus ou moins de détails, soit pour l'ensemble d'un ouvrage ou des deux ouvrages de Tacite, soit pour une partie déterminée ; 2° qui sont cités à plusieurs reprises dans notre étude. Quant aux autres, les indications bibliographiques nécessaires seront données dans les notes. — Nous ne croyons pas que rien d'essentiel nous ait échappé ; mais nous ne nous flattons pas non plus d'avoir tout lu. Il ne nous a pas toujours été facile de nous procurer les travaux insérés dans certaines revues ou dans certains comptes rendus de sociétés savantes.

ANDRIESEN (N. J.). *De fide et auctoritate scriptorum ex quibus vita Tiberii cognoscitur disputatio*. Spec. lit. inaug. Hagæ Comitum, 1883.

BECEURTS (Ferd.). *Zur Quellenkritik des Tacitus, Sueton und Cassius Dio : das Vierkaisersjahr*. Disc. inaug. Iena. Altenburg, 1880 (?).

BELLEZZA (P.). *Dei fonti letterari di C. C. Tacito nelle Storie e negli Annali, ricerche presentate al R. Istituto Lombardo nella seduta del giorno 21 maggio 1891*.

BINDER (J. J.). *Tacitus und die Geschichte des römischen Reiches unter Tiberius in den ersten sechs Büchern "Ab excessu divi Augusti"*. Wien, 1880.

BOISSIER (G.). *L'opposition sous les Césars*, 2e édition, Paris, 1885.

BRUGGEMANN. *De imperatoris M. Salvii Othonis vita et rebus gestis*. Disc. inaug. Monasterii 1868.

CHRISTINSEN (H.). *De fontibus a Cassio Dione in Vita Neronis enarranda adhibitis*. Disc. inaug. Berlin, 1871.

CLASON (O.). *Plutarch und Tacitus, eine Quellenuntersuchung*. Berlin, 1870. — *Tacitus und Sueton, eine vergleichende Untersuchung mit Rücksicht auf die beiderartigen Quellen, nebst zwei Beilagen : I. Ueber die Abhandlung Th. Mommsen's : "Cornelius Tacitus und Cluvius Rufus" ; II. Ueber die Schrift L. Freytag's : "Tiberius und Tacites"*. Breslau, 1870.

CORNELIUS (E.). *Quomodo Tacites, historiarum scriptor, in hominum armorum versatus sit usque ad nascentes huius sæculi XIV et XV*. Disc. inaug. Marburgi, 1888.

DETLEFSEN (D.). *Ueber des älteren Plinius Geschichte seiner Zeit und ihr Verhältniss zum Tacitus*, dans *Philologus*, t. 34 (1876), p. 40 sqq.

DIECKMANN (W.). *Num de ratione, quæ inter Tacitum et Plinii historias intercedit, recte Nissenius iudicaverit, quæritur, tractanturque eandem quæstionem spectantes duo loci, qui sunt in Taciti historiarum libro altero*. Disc. inaug. Rostock. Hannover, 1876 (?).

DRAEGER (A.). *Ueber Syntax und Stil des Tacitus*, 3e édition. Leipzig, 1882.

DURUY (V.). *Histoire des Romains*. Paris, 1882, in-4°, tome 4.

- EGGER (E.). *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*. Paris, 1884.
- FREYTAG (L.). *Tiberius und Tacitus*. Berlin, 1870.
- FROITZHEIN (J.). *De Taciti fontibus in libro I Annalium*. Disc. inaug. Bonnæ, 1873. — *Zur Quellenanalyse des Tacites*, dans *Jahrbücher für Philologie*, t. 109 (1874), p. 201 sqq.
- GERSTENECKER (J.). *Der Krieg des Otho und Vitellius in Italien im J. 69. Beiträge zur Erklärung des Tacitus und Plutarchs*. Prog. München, 1882.
- GOYAU (G.). *Chronologie de l'Empire romain*. Paris, 1891 HA esz. *Cornelii Taciti opera*. Lipsiæ, Tauchnitz, 1855.
- HASSE. *Bemerkungen zu dem Feldzuge des Vitellius und Otho nach der Darstellung des Tacitus*. Prog. Kiel, 1864.
- HARLESS (W.). *De Fabiis et Aufidiis rerum Romanarum scriptoribus*. Bonn, 1853.
- HAUPT (H.). *Jahresbericht zu Dio Cassius*, dans *Philologus*, t. 44, p. 132 sqq.
- HEEREN (C.). *De fontibus et auctoritate vitarum parallelarum Plutarchi commentationes IV*. Gottingæ, 1820, p. 188 sqq.
- HERAEUS (C.). *Cornelii Taciti historiarum libri qui supersunt*. Leipzig (Buch I und II, vierte Auflage, 1885 ; Buch III-V, dritte Auflage, 1884).
- HERBST (Fried.). *Quæstiones Taciteæ. I. Qualem Tacitus in priore parte Annalium secutus sit auctorem ; II. Quatenus ei auctoritali fuerit obnoxius*. Festschrift, Stettin, 1880.
- HIRSCHFELD (O.). *Zur annalistischen Anlage des taciteischen Geschichtswerkes*, dans *Hermes*, t. 25, p. 363 sqq.
- HIRZEL (F.). *Comparatio eorum, quæ de imperatoribus Galba et Othone relata legimus apud Tacitum, Plutarchum, Suetonium, Dionem Cassium, instituta cum ad illorum scriptorum indolentiam, tum ad fontium, ex quibus hauserint, rationem pernoscendam*. Prog. Stuttgartiæ, t. 85.
- HÖFER (P.). *Der Feldzug des Germanicus im Jahre 16 nach Chr.* Bernburg und Leipzig, 1885.
- HOFFMANN (G.). *De Taciti Annalibus Historiisque capita duo*. Disc. inaug. Berlin, 1878.
- HORSTMANN (W.). *Ueber die Quellen des Tacitus in den ersten sechs Büchern der Annalen*. Disc. inaug. Marburg, 1877.
- HÜBNER (E.). *De senatus populi que Romani actis*, dans *Jahrbücher für Philologie*, suppl. Bd. III, p. 564 sqq.
- KARSTEN (H. T.). *De P. C. Taciti fide in sex prioribus Annalium libris*. Trajecti ad Rhenum, 1868.
- KIPPER. *Ex Taciti Historiis dilucide intellegi non posse ostenditur quomodo bellum inter Othonianos et Vitellianos gestum sit*. Disc. inaug. Rostock, 1870.
- KNABE (C.). *De fontibus historiæ imperatorum Juliorum*. Halle, 1864.
- KRALL (J.). *Tacitus und der Orient. I. Theil ; Historien, IV, 83-84. — Die Herkunft des Sarapis*. Wien, 1880.

- KRAUSE (Aug.). *De C. Suetonii Tranquilli fontibus et auctoritate*. Berlin, 1331.
- KRAUSE (L.). *De vitarum imperatoris Othonis fide quæstiones*. Prog. Zweibrücken, 1880.
- KUNTZE. *Beiträge zur Geschichte des Otho-Vitellius-Krieges*. Prog. Karlsruhe, 1885.
- LANGE (Rud.). *De Tacito Plutarchi auctore*. Disc. inaug. Halis Saxonum, 1880.
- LEHMANN (H.). *Claudius und Nero und ihre Zeit*. Erster Band : *Claudius und seine Zeit*. Gotha, 1858.
- LEZIUS (Jos.). *De Plutarchi in Galba et Othone fontibus*. Disc. inaug. Dorpat, 1884.
- MOMMSEN (Th.). *Die Chronik des Cassiodor, dans Abhandlungen d. süchrischen Gesell. d. Wissens., Philol.-histor. Cl., III, p. 549 sqq.* Leipzig, 1861. — *Cornelius Tacitus und Cluvius Rufus, dans Hermes, t. 4, p. 295 sqq.* — *Die zwei Schlachten von Betriarum im Jahre 69 n. Chr., dans Hermes, t. 5, p. 161 sqq.* — *Eine Inschrift des älteren Plinius, dans Hermes, t. 19, p. 644 sqq.* — *Histoire romaine, traduite par R. Cagnat et J. Toutain, Paris, Vieweg, 1887, 1888, 1889. Vol. IX, X et XI.* — *Römisches Staatsrecht. Zweite Auflage, Leipzig, 1876- 1877, dans Handbuch der römischen Alterthümer von J. Marquardt und Th. Mommsen.* — *Zur Lebensgeschichte des jüngeren Plinius, dans Hermes, t. 3, p. 31 sqq.* = *Étude sur Pline le Jeune, trad. C. Morel, Bibliothèque de l'École des hautes études, 15e fasc., 1873.*
- MÜLLER (Joh.). *Der Stil des älteren Plinius*. Innsbruck, 1883.
- NIPPERDEY (K.). *Zu Theodor Mommsen, dans Rheinisches Museum, t. 17, p. 424 sqq.* (La partie qui intéresse notre sujet commence à la page 438.)
- NIPPERDEY-ANDRESEN. *Cornelius Tacitus, erklärt von K. Nipperdey. Erster Band, atche Auflage, besorgt von G. Andresen (Ab excessu divi Augusti I-VI)*. Berlin, Weidmann, 1884. — *Zweiter Band, vierte Auflage, besorgt von G. Andresen (Ab excessu divi Augusti) Ibid., 1880¹.*
- NISSEN (H.). *Die Historien des Plinius, dans Rheinisches Museum, t. 26, p. 497 sqq.* (1871).
- ORELLI-MEISER. *P. Cornelii Taciti opera quæ supersunt..... recensuit atque interpretatus est Jo. Gaspar Orellius. Editionem alteram curaverunt... Fascicules IV, V et VI du 2e vol. (Hist. lib. I, II, III) par C. Meiser. Berlin, Calvary, 1884, 1886, 1891.*
- PETER (Herm.). *Die Quellen Plutarchs in den Biographieen der Römer*. Halle, 1865, p. 98 sqq.
- PRUTZ (R. E.). *De fontibus quos in conscribendis rebus a Tiberio usque ad mortem Neronis geste auctores secuti videantur*. Halle, 1838.
- PUHL (M.). *De Othone et Vitellio imperatoribus quæstiones*. Disc. inaug. Halle, 1883.
- RAFFAY (R.). *Die Memoiren der Kaiserin Agrippina*. Wien, 1884.

¹ La 9e édition du 1er volume et la 5e du 2e volume ont paru dans le courant de 1899, trop tard pour que j'aie pu m'en servir.

RANKE (L. von). *Weltgeschichte, dritter Theil, zweite Abtheilung, dritte Auflage.* Leipzig, 1883, p. 280 sqq. (*Würdigung und Kritik der Geschichtschreibung des Cornelius Tacitus*).

REICHAU (H.). *De fontium delectu, quem in Tiberii vita moribusque describendis Velleius, Tacitus, Suetonius, Dio habuerunt.* Disc. inaug. Regimonti, 865.

SCHILLER (Herm.). *Geschichte des römischen Kaiserreichs unter der Regierung des Nero.* Berlin, 1872.

SCHMIDT (Ad.). *De quibusdam auctoribus Romanis quo in describendis rebus annorum 68 et 69 p. Ch. n. gestis Tacitus, Plutarchus, Suetonius secuti sunt, aut secuti esse videntur vel dicuntur.* Prog. Iena, 1860.

SICKEL (G.). *De fontibus a Cassio Dione in conscribendis rebus inde a Tiberio usque ad mortem Vitellii gestis adhibitis.* Disc. inaug. Gottingæ, 1876.

SIEVERS (R.). *Tacitus und Tiberius.* Prog. der Realschule des Johanneums, 1850-1851. Réimprimé dans *Studien zur Geschichte der römischen Kaiser.* Berlin, 1870.

STAHR (Ad.). *Tiberius Leben, Regierung, Karakter,* 1863 (dans *Bilder aus dem Alterthume*). — Deuxième édition, presque entièrement refondue, 1873.

TEUFFEL-SCHWABE. *W. S. Teuffel's Geschichte der römischen Literatur,* neu bearbeitet von L. Schwabe ; fünfte Auflage. Leipzig, Teubner, 1890.

THAMM (M.). *De fontibus ad Tiberii historiam pertinentibus.* Disc. inaug. Halis Saxonum, 1874.

TILLEMONT (LE NAIN DE). *Histoire des empereurs et des autres princes qui ont régné durant les six premiers siècles de l'Église,* etc. Paris, 1720.

WALLICHS. *Die Geschichtschreibung des Tacitus.* Prog. Rendsburg, 1888.

WEIDEMANN (Rud.). *Die Quellen der ersten sechs Büchern von Tacitus Annalen.* Trois prog. de Clèves, 1868, 1869, 1873.

WIEDEMANN (Th.). *De Tacito, Suetonio, Plutarcho, Cassio Dione, scriptoribus imperatorum Galbæ et Othonis.* Disc. inaug. Berlin, 1857.

WOLFF (Ed.). *Cornelii Taciti Historiarum libri qui supersunt.* Erklärt von... Berlin, Weidmann. Erster Band (Buch I und II), 1886. Zweiter Band (Buch III, IV, V), 1888.

WÖLFFLIN (Ed.). *Die hexadische Composition des Tacitus,* dans *Hermes*, t. 21, p. 157 sqq.

ZIEGLER (Ad.). *Die Regierung des Kaisers Claudius I, mit Kritik der Quellen und Hilfsmittel.* Prog. Kremsmünster, 1879, 1880, 1881, 1882, 1884, 1885.

Nous citons le texte de Tacite d'après la 4e édition de Halm, in-12, Leipzig, Teubner, 1889 ;

Celui de Plutarque, d'après C. Sintenis, in-12, Leipzig, Teubner, 1881 ;

Celui de Suétone, d'après C. L. Roth, in-12, Leipzig, Teubner, 1886 ;

Celui de Dion Cassius, d'après L. Dindorf, in-12, Leipzig, Teubner, 1863-1865 ;

Celui de Pline l'Ancien, d'après L. Janus, in-12, Leipzig, Teubner, 1859-1878 ;

Celui de Pline le Jeune, d'après H. Keil, in-8°, Leipzig, Teubner, 1870 ;

Celui de Flavius Josèphe, d'après G. Dindorf, in-4°, Paris, Didot, 1845-1847 ;
Celui de Quintilien, d'après C. Halm, in-8°, Leipzig, Teubner, 1868-1869.

PREMIÈRE PARTIE. — LES HISTOIRES.

CHAPITRE PREMIER. — TACITE ET PLUTARQUE.

|

1. Le premier livre des *Histoires* de Tacite et la première moitié du deuxième ont, avec le *Galba* et l'*Othon* de Plutarque¹, une ressemblance frappante, signalée depuis longtemps et plusieurs fois étudiée. Non seulement la marche générale des deux récits est la même, mais jusque dans les moindres détails ils appellent la comparaison. A chaque instant les deux auteurs racontent un fait, jugent un personnage, apprécient ou motivent une action de la même manière ; enfin, malgré la différence des langues, la ressemblance est manifeste dans l'expression. Il n'y a pas lieu d'insister sur ces divers points et de produire ici des exemples ; la chose n'est contestée par personne ; d'ailleurs nous allons bientôt nous livrer à un parallèle détaillé des deux récits pour déterminer la nature de leur parenté.

Étant donné le degré de la ressemblance, la parenté ne peut être que de deux sortes : ou bien les deux auteurs ont puisé à une seule et même source — s'il y avait eu plusieurs sources communes, on ne saurait concevoir que Tacite et Plutarque soient tombés si constamment et si exactement d'accord ; pour la même raison, il faut admettre que cette source commune a été la source principale et presque unique pour chacun des deux auteurs ; il y a tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, des traces de sources secondaires, mais assez rarement — ; ou bien l'un des deux auteurs a reproduit l'autre. Je ne crois pas qu'on ait jamais soutenu que Plutarque était la source de Tacite² : le Romain, ayant à raconter une période de l'histoire romaine, pour laquelle, nous le verrons, les sources latines ne lui manquaient pas, aurait-il songé à copier le récit d'un Grec qui, du reste, n'était pas un véritable historien, mais un biographe ? Il serait donc superflu de démontrer l'indépendance de Tacite par rapport à Plutarque, en constatant que sur beaucoup de points sa narration est supérieure à celle du Grec par la précision et l'abondance, et qu'elle n'aurait pu découler d'une telle source principale, même avec adjonction de sources secondaires. La question à résoudre est, en somme, celle-ci : Y a-t-il entre Tacite et Plutarque communauté de source, ou bien Tacite est-il la source de Plutarque ?

1 Sur les preuves de l'authenticité du *Galba* et de l'*Othon* cf. Wiedemann, p. 3 sqq. — L. von Ranke, p. 285, émet cette conjecture bizarre que le *Galba* et l'*Othon* pourraient bien être, non pas à proprement parler un ouvrage de Plutarque, mais un écrit grec annoté par Plutarque, qui aurait ajouté, par exemple, l'introduction, les renseignements de Mestrius Florus (*Othon*, 14). Il est vrai que ces deux biographies ne ressemblent pas de tout point aux Vies parallèles ; mais les différences, dont nous aurons tout à l'heure à reparler, s'expliquent sans qu'il faille avoir recours à une telle hypothèse.

2 D'après L. von Ranke, p. 287, Tacite aurait eu pour source, non pas sans doute Plutarque, mais la relation grecque annotée par Plutarque ; et il aurait essayé de la fondre avec une autre source, avec une relation latine. La suite de notre étude montrera l'in vraisemblance absolue de cette opinion, à laquelle on peut, d'ailleurs, opposer la question préalable, puisqu'elle ne pourrait être admise à la discussion que si l'hypothèse mentionnée dans la note précédente avait d'abord été démontrée.

Au premier abord, la seconde hypothèse, il faut l'avouer, paraît la plus vraisemblable : elle répond mieux à l'idée que l'on se fait ordinairement de l'originalité de Tacite. En vertu de cette opinion reçue, il nous répugne d'admettre que le grand historien se soit astreint à suivre de très près une seule source, qu'avec le fond il lui ait emprunté jusqu'à un certain point la forme même de son ouvrage ou d'une partie de son ouvrage. Or cette conclusion est le corollaire inévitable de la première hypothèse. C'est pourtant à celle-ci que des preuves décisives nous forceront de donner la préférence.

2. Puisque Plutarque n'est sûrement pas la source de Tacite, la difficulté serait tranchée s'il était prouvé que le *Galba* et l'*Othon* sont antérieurs aux *Histoires*. Elle reste entière, s'il est impossible de savoir à qui de Tacite ou de Plutarque revient la priorité, et même s'il est prouvé qu'elle revient à Tacite : car, de ce que le *Galba* et l'*Othon* seraient postérieurs aux *Histoires*, il ne s'ensuivrait pas nécessairement que Plutarque s'est servi de Tacite. Examinons ce problème de chronologie relative.

Les *Histoires* n'ont pas été publiées¹ avant la mort de Nerva ; elles ont paru sous le règne de Trajan ; cela résulte de la phrase par laquelle se termine le premier chapitre du livre I : *Quod si vita suppeditet, principatum divi Nervæ et imperium Trajani, uberiorem securioremque materiam, senectuti seposui...* Nerva avait donc reçu les honneurs divins et Trajan était empereur quand Tacite écrivait l'introduction de son ouvrage. La publication en fut achevée avant la fin du règne ; car il est certain qu'à l'avènement d'Hadrien une partie au moins des *Annales* était déjà écrite : au chapitre 61 du livre II, Tacite fait allusion aux conquêtes de Trajan qui ont porté au delà de l'Euphrate les bornes de l'empire : ... *Romani imperii, quod nunc Rubrum ad mare patescit* ; or ces conquêtes furent abandonnées et la frontière fut ramenée à l'Euphrate dès l'avènement d'Hadrien². Puisque entre 115, date de ces conquêtes de Trajan, et 117, le deuxième livre des *Annales* était rédigé, c'est que Tacite travaillait à ce nouvel ouvrage et avait terminé l'autre depuis quelque temps déjà. Il y a tout lieu de croire qu'il se mit à la préparation des *Histoires* aussitôt après avoir publié l'*Agricola*, où il annonce son dessein de raconter le règne de Domitien et les règnes réparateurs de Nerva et de Trajan : *Non tamen pigebit... memoriam prioris servitutis ac testimonium præsentium bonorum composuisse* (*Agric.*, 3). Or l'*Agricola* parut tout à fait au début du règne de Trajan, en 98³. Ce qui nous porte à penser que de la préparation il dut sans tarder longtemps passer à l'exécution, c'est que, dans la phrase de l'introduction citée un peu plus haut, il déclare qu'il réserve pour sa vieillesse les règnes de Nerva et de Trajan ; il n'est donc pas encore un vieillard ; et il est né vers 55⁴. Cependant cette introduction, où la matière qu'il se propose ainsi de traiter plus tard est qualifiée de *uberiorem*, ne peut guère avoir été écrite avant le premier triomphe dacique de Trajan, qui est de 102 : ce sont précisément ces exploits du nouvel empereur qui

¹ D'après Ritter (cf. Hasse, *Corn. Tac. opera*, p. XIII, note 47), quand Tacite écrivait dans l'*Agricola*, ch. 3 : *Non pigebit... memoriam prioris servitutis... composuisse*, les *Histoires* étaient déjà composées, mais encore inédites. Nipperdey, introd., p. XII sq., réfute cette opinion par d'excellentes raisons.

² Cf. Nipperdey, introd., p. 16, et son commentaire au passage cité.

³ Sur la date de l'*Agricola*, cf. Mommsen, *Zur Lebensgeschichte des jüngeren Plinius*, p. 106, note 4 = *Étude sur la vie de Pline le Jeune*, p. 81, note 1.

⁴ Cet argument est de Hasse, passage cité, p. XIII.

constituent la richesse de la matière¹. La correspondance de Pline vient à l'appui de notre opinion². Dans les lettres antérieures à 105 il est plusieurs fois question de Tacite³, mais il n'est loué que comme orateur. Deux lettres de 106 ou 107 (VI, 16 et 20)⁴ nous le montrent à l'œuvre. Pline lui envoie sur l'éruption du Vésuve de 79 des renseignements qu'il a demandés afin de pouvoir raconter cette catastrophe avec plus de vérité⁵. Une autre lettre qui est de 107⁶ (VII, 33) lui fournit des détails sur un événement de l'année 93. Pline, qui a joué un rôle honorable dans cette affaire, voudrait qu'il en fût parlé dans les *Histoires*, auxquelles il prédit l'immortalité. De tout cela⁷ on peut conclure, sans prétendre à fixer des dates précises, que les *Histoires* ont été écrites de 105 à 108 environ. Il convient d'ajouter que, très vraisemblablement, Tacite publia son ouvrage par parties⁸ et que la première de ces parties, qui a pu paraître dès 105, comprenait au moins les deux premiers livres, c'est-à-dire tout ce qui correspond au *Galba* et à l'*Othon*.

Quant à Plutarque, il ne s'est sans doute pas interrompu dans la série des *Vies parallèles* pour écrire les *Vies des Césars* : il a écrit celles-ci soit avant, soit après les autres. Mommsen⁹ croit qu'il faut les considérer comme un ouvrage de début. Ce ne sont pas de véritables biographies : dans le *Galba*, il est à peine question de la vie du personnage antérieurement à la révolution qui le fit empereur ; dans l'*Othon*, cette partie manque complètement, ou plutôt il faut aller la chercher dans le *Galba*, à l'endroit où Othon entre en scène, et l'auteur fait commencer la biographie d'Othon au moment même où commence son règne ; c'est-à-dire que Plutarque procède ici non comme un biographe, mais comme un annaliste. Entre la biographie de Galba et celle d'Othon, il n'y a pas de

¹ Cf. Hirzel, p. 40. Hasse, passage cité, va trop loin quand il affirme que Tacite n'a pu parler ainsi qu'en songeant aux deux triomphes daciques. Le second est de 106.

² Pour la chronologie des lettres de Pline, cf. Mommsen, *Hermes*, 3, p. 31 sqq. = *Étude sur Pline le Jeune*, trad. C. Morel. Tous les résultats de cette remarquable discussion ne sont pas certains ; cf. Stobbe, *Philologus*, t. 30, p. 347 sqq., et C. Peter, *ibid.*, t. 32, p. 698 sqq. Mais en ce qui concerne les dates sur lesquelles nous nous appuyons ici, s'il n'y a pas accord complet entre Mommsen et J. Asbach, qui est le dernier à avoir traité cette question (*Rhein. Mus.*, t. 36, p. 38 sqq.), du moins les divergences, que nous allons signaler, n'ont pas grande importance pour nous. — C'est aux pages 80 sqq. de la traduction française (p. 107 du texte) que Mommsen parle des relations de Tacite et de Pline. Voir aussi ce qu'il dit de la date des *Histoires*, *Hermes*, t. 4, p. 298.

³ II, 1 et 11 ; III, 23. Cf. aussi I, 20. Si l'on s'en tient à la chronologie de Mommsen, aucune de ces lettres n'est postérieure à 102. D'après Asbach, les trois premiers livres contiennent des lettres dont les dates varient entre 97 et 104.

⁴ Date donnée par Mommsen. D'après Asbach, les lettres des livres V et suivants sont de 106 à 109.

⁵ *quo verius tradere posteris possis*, dit Pline (VI, 16, 1).

⁶ Toujours d'après la chronologie de Mommsen.

⁷ Dans deux autres lettres (VII, 20 ; VIII, 7), qui sont à peu près de la même époque, il est question d'un ouvrage ou d'une partie d'ouvrage (Abram), envoyé par Tacite à Pline. Mommsen conjecture avec beaucoup de vraisemblance qu'il s'agit de livres isolés des *Histoires*.

⁸ Cette opinion, émise par Mommsen, passages cités, n'a pas trouvé, à ma connaissance du moins, de contradicteur. Mommsen croit que l'ouvrage fut publié par livres isolés ; Nissen, que la première partie de la publication comprenait les livres I et II (*Rhein. Mus.*, t. 26, p. 535 sq.) ; VVölfflin, *Die hexadische Composition des Tacitus*, p. 157 sqq., ne séparerait pas le 3e livre des deux premiers, avec lesquels il forme une triade.

⁹ *Hermes*, t. 4, p. 197. — Raison déjà indiquée par Wiedemann, p. 45.

séparation et le récit se prolongeait sans interruption dans une troisième vie, aujourd'hui perdue, celle de Vitellius (cf. *Othon*, 18). Plutarque cherche bien à isoler son personnage, à faire de chaque biographie un tout complet, ce qui est un caractère essentiel du genre et le distingue de l'histoire, mais il y réussit très mal. Il est plus fidèle à la chronologie, plus sobre de raisonnements et de réflexions, que dans les *Vies parallèles*. On peut, il est vrai, essayer¹ d'expliquer toutes ces différences en disant que, dans les *Vies des Césars*, Plutarque ne s'est pas placé au même point de vue philosophique et doctrinal que dans les *Vies parallèles*, qu'il a voulu faire autre chose, une œuvre qui, sans être une histoire proprement dite, ressemblât davantage à l'histoire.

L'argumentation de Mommsen n'est donc pas décisive, et les quelques considérations que nous pouvons y ajouter ne sont pas non plus de nature à produire la certitude. Il semble que les événements de l'histoire romaine à peu près contemporains, ceux du III^e siècle de l'empire, ont dû attirer l'attention du biographe grec plus tôt que ceux de l'époque républicaine. Mais, d'un autre côté, n'est-il pas vraisemblable² que l'idée de comparer avec d'illustres Romains ses compatriotes illustres lui est venue à l'esprit avant celle d'écrire des vies d'empereurs romains ? Il y a dans le *Galba* et l'*Othon* d'assez fréquentes allusions aux grands hommes de la république dont Plutarque ou bien a écrit la biographie ou bien a parlé quelque part dans la biographie d'un de leurs contemporains : Paul-Émile, Catulus, César, Pompée et d'autres³. De ce que Plutarque ne renvoie jamais à ce qu'il a dit de ces personnages dans les *Vies parallèles* on serait tenté de conclure qu'il ne les avait pas encore écrites. Mais dans l'*Antoine* (ch. 88) et dans le *Flamininus* (ch. 12), il parle de faits qui se sont passés sous Néron sans renvoyer à la vie de Néron⁴. On⁵ a même voulu voir dans les allusions du *Galba* et de l'*Othon* à l'ancienne histoire romaine la preuve que Plutarque l'avait déjà étudiée en écrivant les *Vies parallèles*. Mais les unes proviennent de la source même⁶ tel et les autres s'expliquent suffisamment par les connaissances générales que devait posséder un homme tel que Plutarque avant de commencer la série de ses biographies. En faveur de la priorité des *Vies des Césars*, je signalerai enfin la définition donnée par Plutarque de la biographie au chapitre 2 du *Galba*. Elle est beaucoup moins nette que celles du chapitre 1 du *Nicias* et du chapitre 1 de l'*Alexandre*. N'est-ce point parce que Plutarque ne concevait pas encore le genre avec autant de netteté ?

D'ailleurs, même s'il était positivement démontré que les *Vies des Césars* sont antérieures ou bien qu'elles sont postérieures aux *Vies parallèles*, nous n'aurions là qu'une chronologie relative, et, pour résoudre la question de priorité entre Tacite et Plutarque, il faudrait établir, ce qui est encore plus malaisé, une chronologie absolue. La seule indication précise que nous ayons sur l'époque de la composition des biographies, c'est Plutarque qui nous la donne au chapitre 2 t

¹ Cf. Clason, *Tac. u. Suet.*, p. 121 sq. — Nous avons mentionné plus haut l'explication de de L. von Ranke.

² Cf. Lange, p. 11.

³ *Galba*, 1, 3, 29 ; *Othon*, 9, 13, 15.

⁴ Plutarque avait certainement écrit une vie de Néron : il y renvoie lui-même, par la formule ὡσπερ εἰρηται, au chapitre 2 du *Galba*. — D'après le catalogue de Lamprias (cf. le mot Lamprias, dans Pauly, *Realencyclopædis*), il avait raconté les vies des empereurs depuis Auguste jusqu'à Vitellius.

⁵ Cf. Lezius, p. 72.

⁶ *Galba*, 3, et peut-être 29. — *Othon*, 9. Cf. notre parallèle à ces passages.

du *Sylla* : il y est dit que la prise d'Athènes par Sylla date d'environ deux cents ans. Donc cette vie a été écrite vers 114. Mais quel était le rang du couple *Lysandre-Sylla* dans la série des *Vies parallèles*¹ et combien de temps Plutarque mit-il à composer cette série ? S'il était prouvé que les *Vies des Césars* sont postérieures, cette indication chronologique prouverait que Tacite a écrit ses *Histoires* avant la composition du *Galba* et de *Othon*. Comme cela n'est pas prouvé, elle ne nous apprend rien sur la date des deux biographies. Elles ne contiennent elles-mêmes rien qui dénote l'époque de leur composition. Mommsen pense, il est vrai, que la manière dont Plutarque parle de Verginius, surtout au chapitre 10 du *Galba*, fait songer à un vivant très âgé, et que, par conséquent, Plutarque écrivait avant 97². Mais cette opinion est purement subjective³. S'il faut en croire le catalogue de Lamprias, la série des *Vies des Césars* se terminait avec celle de Vitellius. Mommsen serait porté à en conclure que le *Galba* et *Othon* furent écrits sous le règne de Domitien : l'exclusion de la dynastie flavienne s'expliquerait ainsi de la façon la plus naturelle. Si, au contraire, Plutarque avait écrit après la mort de Domitien, il n'aurait plus eu les mêmes scrupules et il aurait fait comme Suétone, qui, écrivant sous Hadrien, a composé les vies des trois empereurs flaviens. Le peu que nous savons de la biographie de Plutarque ne contredit pas cette conjecture. En 66, d'après ce qu'il nous apprend lui-même⁴, il était *ῥεός* et il terminait ses études en Grèce : il était donc né entre 46 et 48. Nous savons qu'il est venu à Rome avant la mort de Vespasien (23 juin 79) et qu'il y a vu le vieil empereur⁵. Son activité littéraire a très bien pu commencer sous le règne de Domitien. Mais ce n'est là qu'une conjecture plausible, et Mommsen le reconnaît : le catalogue de Lamprias ne présente pas beaucoup de garanties ; d'autre part, Plutarque s'est peut-être arrêté dans la série des biographies impériales pour des raisons tout autres que la présence sur le trône d'un prince flavien.

3. Ainsi la question de priorité reste insoluble. Pour déterminer la parenté des deux ouvrages, il faut avoir recours à une analyse comparative détaillée. Cette comparaison, que nous allons entreprendre, a déjà été faite plusieurs fois ; elle a conduit certains philologues⁶ à adopter la première hypothèse (communauté de source), certains autres⁷ à défendre la seconde (dépendance de Plutarque). Faut-il donc la considérer comme un moyen peu sûr de démonstration ? Non, car, à mon avis, le désaccord vient seulement de ce que jusqu'ici elle n'a pas été faite avec assez de rigueur et n'est pas assez entrée dans le détail. A la condition d'être plus attentive et même, puisqu'il le faut, plus minutieuse, elle nous conduira, je l'espère, à la solution définitive du problème. Notre but étant de savoir si le récit de Plutarque dépend ou ne dépend pas de celui de Tacite, c'est le texte grec que nous prendrons toujours pour point de départ et pour base : nous suivrons Plutarque pas à pas, en comparant à son récit celui de Tacite.

1 Le quatrième, d'après Th. C. Michælis, *De ordine vitarum parallelarum Plutarchi*, Berlin, 1875. Mais les résultats de cette dissertation sont loin d'être certains.

2 Ou plutôt avant 98. Car, d'après J. Asbach, *Analecta historica et epigraphica latina*, Bonn, 1878, p. 16 sqq., Verginius serait mort, et Tacite aurait été consul, seulement en 98. Cette conclusion a été contestée pourtant par E. Klebs, *Das Consulatjahr des Geschichtschreibers Tacitus*, Rhein. Mus., t. 44, p. 273-279.

3 Cf. Clason, *Tac. u. Suet.*, p. 120 sq.

4 *De EI apud Delphes*, 1 et 17.

5 *De sollertia anim.*, 19.

6 Hirzel, Wiedemann, Herm. Peter, Mommsen (*Hermes*, t. 4), Nissen, Puthl, Kuntze.

7 Clason (*Plut. u. Tac.*), Lange, Krauss, Gerstenecker, Lezius, Cornelius.

Provisoirement nous laisserons de côté les 18 premiers chapitres du *Galba*, afin de commencer la comparaison au point à partir duquel les deux récits marchent parallèlement¹, c'est-à-dire au 1er janvier 69 et à l'adoption de Pison. Mais nous reviendrons ensuite sur la partie réservée et nous y trouverons, avec des occasions de rapprochement, moins nombreuses, cela va de soi, la confirmation des résultats acquis.

La portée de cet examen comparatif est considérable ou, pour mieux dire, capitale. Non seulement il doit résoudre la question difficile du rapport de Tacite avec Plutarque et nous faire adopter, nous l'avons dit, une hypothèse qui renverse, au moins pour une partie donnée des œuvres historiques de Tacite, l'opinion traditionnelle sur son originalité, mais encore il est impossible que les résultats de cet examen n'influent pas sur toute la suite de notre étude. Quand nous en viendrons aux autres livres des *Histoires* et aux *Annales*, nous n'aurons plus la précieuse ressource, dont nous disposons pour les règnes de Galba et d'Othon, d'un récit antique qui, comme le font ici les deux biographies de Plutarque, marche parallèlement à celui de Tacite avec continuité et presque pas à pas. C'est une occasion unique de connaître exactement la méthode de Tacite, et dont il faut tirer tout le profit qu'elle comporte. Or, si cette méthode de Tacite a pu varier et se perfectionner entre le début des *Histoires* et la fin des *Annales*, il y a tout lieu de croire qu'elle n'a subi aucune transformation essentielle. Elle était, nous le constaterons, conforme à celle de Tite Live et, en général, des historiens anciens. Quand Tacite se mit à écrire les *Histoires* et l'adopta, il était arrivé à un âge où l'esprit, pleinement formé et mûri, n'est plus en état de faire un progrès décisif et de renoncer à ses habitudes, à ses idées, pour prendre des habitudes et des idées contraires. Sans doute nous n'étendrons pas, et il ne serait pas légitime d'étendre, sans plus ample informé, à toute l'œuvre historique de Tacite, les conclusions acquises pour le premier livre des *Histoires* et une partie du second. Mais ces conclusions nous muniront tout au moins de sérieuses présomptions et nous mettront en garde contre des apparences trompeuses.

II

Plutarque, *Galba*, ch. 19, lignes 1-3. Après avoir raconté, à la fin du chapitre précédent, les premiers actes séditieux des légions commandées en Germanie par Hordeonius Flaccus, Plutarque constate que l'état des esprits était le même dans la partie de l'armée soumise à Vitellius². Galba en était avisé par de fréquentes lettres des procurateurs. — Tacite, plus précis et évidemment plus exact, ne parle d'abord (*Hist.*, I, 12) que d'une lettre du procurateur de Belgique, Pompeius Propinquus, qui arriva à Rome quelques jours après les calendes de janvier et qui annonçait, non pas les premiers symptômes de révolte, mais la révolte elle-même des légions de la Germanie supérieure, de celles que commandait Hordeonius. Plus loin (I, 14), il dit qu'au moment de l'adoption de Pison (le 4e jour avant les ides, 10 janvier), l'empereur n'avait pas encore de nouvelles précises au sujet de Vitellius. Il en reçut cependant, antérieurement au

¹ Le récit de Plutarque commence à l'élévation de Galba à l'empire, et celui de Tacite seulement au 1er janvier 69. Le chapitre 1er du *Galba* et les chapitres 2 à 11 du 1er livre des *Histoires* sont des introductions.

² Mommsen, *Hermes*, t. II, p. 300, note 1, a corrigé avec raison ὑπὸ Βετελλίω. La vulgate, conservée par Sintonis, donne ὑπὸ Τιγελλίνω, qui n'a pas de sens.

jour de son assassinat (18e avant les calendes de février, 15 janvier), mais il les tint secrètes (I, 50). S'il était besoin de prouver que l'historien est indépendant du biographe, des passages comme celui-ci seraient tout à fait concluants.

Galba, 19, 3-6. Effrayé, se sentant dédaigné à cause de sa qualité de vieillard sans enfant, Galba songeait à adopter un jeune homme de la noblesse et à le proclamer son héritier à l'empire. — D'après Tacite (12), la lettre du procurateur ne fit que hâter l'accomplissement d'un projet conçu depuis quelques mois et dont toute la ville s'était beaucoup occupée à la fin de l'année 68. Ici encore tout l'avantage de la précision est du côté de Tacite. Jusqu'à présent, rien n'empêcherait d'admettre que Tacite est la source de Plutarque. Mais dans les lignes suivantes nous trouvons déjà une raison de, le nier.

Galba, 19, 6 à la fin, et 20, 1-6. Plutarque raconte l'histoire d'Othon, l'un des candidats à l'adoption. Marcus Othon était de naissance assez illustre, mais dès son enfance il s'était signalé par son luxe et sa corruption. La célébrité lui vint de son mariage avec Poppée¹. Elle était mariée à Crispinus. Néron l'aimait. Seulement, ayant encore quelques égards pour sa femme et quelque crainte de sa mère, il la fit suborner par Othon. Les relations d'amitié étaient nées entre Néron et Othon de leur communauté de goûts. Néron lui permettait à son égard beaucoup de libertés : anecdote des parfums. Othon séduisit donc Poppée au nom et avec les belles promesses de Néron, la décida à quitter son mari, l'épousa, mais en devint jaloux et trouva que c'était trop peu de la partager avec l'empereur. Cette jalousie ne déplaisait pas à Poppée : anecdote de l'exclusion de Néron. Othon courut même à ce propos danger de mort. Cependant, contre toute vraisemblance, Néron, cédant aux instances de Sénèque, se contenta de l'envoyer gouverner la Lusitanie. Il s'y comporta de telle sorte qu'il ne déplut pas aux habitants, sachant bien que son commandement n'était qu'une façon d'exil. — Tacite (13) porte sur l'enfance et la jeunesse d'Othon un jugement semblable à celui de Plutarque. C'est seulement à propos de sa mort (II, 50) qu'il parle de sa naissance, avec plus de détails, mais, au fond, de la même manière. Si donc Tacite était la source de Plutarque, celui-ci aurait joint ensemble deux endroits différents de la source, ce qui, nous l'avouons, n'aurait rien en soi d'invraisemblable. Mais, relativement au mariage d'Othon avec Poppée, Tacite (13) dit simplement² que Néron mit Poppée en dépôt chez Othon, en attendant d'avoir répudié Octavie. Le récit de Plutarque est beaucoup plus détaillé. Devons-nous croire qu'il a complété Tacite, source principale, au moyen d'une source secondaire ? Plutarque dit au sujet des relations de Néron avec Othon : *Φίλῳ δὲ τῷ Ὄθωνι καὶ συμβιωτῇ διὰ τὴν ἀσωτίαν ἐχρήτο* ; et Tacite : *Gratus Neroni æmulatione luxus*. La ressemblance est assez frappante. Notons cependant le mot *æmulatione*, qui n'a pas son équivalent dans Plutarque. L'anecdote des parfums, que Tacite ne raconte pas, nous montre précisément cette rivalité en action : un jour l'empereur, ayant Othon chez lui, a fait un usage parcimonieux d'un parfum très cher ; le lendemain, Othon invite Néron et fait répandre le même parfum à profusion, comme si c'était de l'eau. Tacite n'indique-t-il pas d'un mot qu'il conne ce que Plutarque raconte en détail ? N'avons-nous pas là un indice à peu près certain que Plutarque n'a pas complété Tacite au moyen d'une

¹ Plutarque fait ici entre Othon et Paris un rapprochement qui est évidemment de lui et non de sa source.

² Dans les *Annales* (XIII, 45 sq.), Tacite raconte l'histoire d'Othon et de Poppée avec plus de détails qu'ici, mais d'après une autre source. C'est un point sur lequel nous insisterons plus loin (2e partie, ch. III, § 1).

source secondaire, mais qu'ils ont puisé à la même source ? De même Tacite ne raconte pas l'histoire du mariage, mais les mots : *Poppæam Sabinam principale scortum (apud Othonem), ut apud conscium libidinum, deposuerat*, la résumant trop bien, telle qu'elle est racontée dans Plutarque, pour que nous admettions qu'elle n'était pas dans sa source, la source commune. Il ne faut donc pas songer ici à une source secondaire pour Plutarque. C'est encore volontairement que Tacite, omettant la jalousie d'Othon, l'anecdote de l'exclusion, l'intervention de Sénèque, en est venu tout de suite à Perd d'Othon, mais non sans avoir indiqué d'un mot qu'il en savait les motifs dans tout le détail : *mox suspectum in eadem Poppæa in provinciam Lusitaniam specie legationis seposuit*. Plutarque a noté aussi que ce gouvernement n'était qu'un exil déguisé, *φυγῆς ὑποκόρισμα καὶ παρακάλυμμα*. L'administration d'Othon est jugée de la même manière par les deux auteurs. En somme, dans tout ce passage, la plus grande abondance de Plutarque démontre qu'il n'a pas eu Tacite pour source, mais certains mots de Tacite, pleins de sous-entendus, nous révèlent qu'il n'ignorait aucun des détails omis par lui et donnés par Plutarque ; c'est-à-dire qu'il y a communauté de source.

Galba, 20, 6-14. Le premier d'entre les gouverneurs, Othon passe à Galba, il lui donne sa vaisselle d'or et d'argent pour battre monnaie et ses esclaves les mieux stylés, se montre fidèle et apte aux affaires d'État, fait le voyage dans l'intimité du nouvel empereur. — Tacite est beaucoup plus sobre de détails (13) : *Otho primus in partes transgressus, nec segnus et, donec bellum fuit, inter præsentis splendidissimus*. Le rapport des deux écrivains est encore le même ; Plutarque reproduit la source commune et Tacite la résume. L'hypothèse de la communauté de source est la seule qui rende un compte satisfaisant des choses. Il serait presque merveilleux que Plutarque eût cherché et trouvé dans une source secondaire un commentaire si parfaitement approprié au texte de Tacite.

Galba, 20, 14-24. Pendant le voyage, il fait sa cour à Vinius, à qui il cède le premier rang auprès de l'empereur. Il est généreux et serviable avec désintéressement. Il se concilie les soldats en favorisant l'avancement d'un grand nombre d'entre eux, soit par son influence propre, soit par l'entremise de Vinius et des affranchis de Galba¹. — Tous ces détails manquent dans Tacite, qui constate simplement la sympathie des soldats pour Othon (13) : *faventibus plerisque militum*. Plus loin (23), il est vrai, il décrit les moyens dont Othon s'est servi pendant le voyage pour gagner les soldats, mais il n'y a aucune ressemblance entre cette description et celle que Plutarque donne ici. Il faut cependant faire exception pour un détail important :

Galba, 20, 24 à la fin. Chaque fois qu'Othon avait Galba à sa table, il faisait une distribution d'argent à la cohorte de garde, en apparence pour honorer l'empereur, en réalité pour corrompre les soldats. — Tacite relate le même fait, avec cette différence qu'il nomme l'agent chargé par Othon de ces distributions, Mævius Pudens. Il raconte aussi d'autres manœuvres du même genre, mais tout cela plus loin², après l'adoption de Pison, lorsqu'il décrit, en reprenant les choses depuis l'origine, c'est-à-dire depuis la proclamation de Galba, la campagne d'intrigues menée par Othon pour arriver à l'empire, d'abord par l'adoption,

¹ C'est par suite d'une méprise que Plutarque nomme l'un de ces affranchis Asiaticus. Nous connaissons un Asiaticus, affranchi de Vitellius (Tacite, II, 37, 93 ; IV, 11) ; ni Tacite ni Suétone ne parlent d'un Asiaticus affranchi de Galba.

² I, 24.

ensuite par la force. C'est Plutarque qui suit l'ordre le plus simple, l'ordre chronologique. S'il avait eu Tacite pour source, il aurait dû le rétablir : cela serait possible à la rigueur. Mais n'est-il pas plus naturel de penser que la source commune l'avait suivi elle aussi et que Tacite en a adopté un autre dans l'intention très manifeste de ne pas couper en deux le tableau des intrigues d'Othon ?

Galba, 21, 1-5. La candidature d'Othon, dont Plutarque vient ainsi de raconter en une seule fois toute l'histoire depuis sa jeunesse et sa liaison avec Néron jusqu'à son retour à Rome avec Galba, est soutenue par Vinius : Othon doit épouser, quand il sera devenu par l'adoption héritier de l'empire, la fille de Vinius. — Même version dans Tacite (13), qui ajoute que la fille de Vinius était veuve, et qui, moins affirmatif, ne parle pas, comme Plutarque, d'une convention secrète au sujet de ce mariage, mais de simples bruits qui couraient.

Galba, 21, 5-11. Galba, dans le choix de son successeur, n'avait en vue que l'intérêt public, et non ses convenances personnelles. D'ailleurs il semble qu'il n'aurait même pas choisi Othon pour l'héritier de sa fortune particulière, le sachant dissolu et criblé de dettes dont Plutarque donne le chiffre. — *Galba*, dit Tacite (13), *n'ignorait pas les relations amicales de Vinius et d'Othon. Je crois qu'il songea aussi à l'intérêt de la république.* Puis vient son résumé rapide de l'histoire d'Othon. Au chapitre 21, il mentionne, parmi les motifs qui poussèrent Othon à la révolte, *inopia vix privato toleranda*. Mais nulle part il ne donne le chiffre des dettes d'Othon.

Galba, 21, 11 à la fin. Il écoute donc Vinius en silence et avec douceur, puis il diffère l'adoption. Il s'était déclaré lui-même consul avec Vinius pour collègue. On présumait qu'il désignerait son successeur au commencement de l'année. Les soldats faisaient des vœux pour la désignation d'Othon. — Tacite ne parle pas d'une démarche précise de Vinius en faveur d'Othon. A la fin du chapitre 11 il mentionne l'entrée en charge de Galba et de Vinius comme consuls.

Galba, 22, 1-2. Après cette longue digression, Plutarque revient à l'événement qui en a été le point de départ, la révolte des légions de Germanie. Elle éclata, dit-il, lorsque Galba n'avait pas encore pris une décision. Et il la raconte tout de suite. — Tacite se borne à y faire allusion au début des chapitres 12 et 14, dans le chapitre 16 (discours de Galba à Pison), dans le chapitre 18 (discours de Galba aux soldats), aux chapitres 19 et 50. Mais il renvoie, jusqu'après la mort de Galba et l'avènement d'Othon, le récit de cette révolte¹, visiblement dans l'intention de ne pas interrompre le récit de la révolution qui en même temps s'accomplissait à Rome. Faut-il expliquer cette différence en disant que Plutarque a modifié l'ordre de sa source, Tacite ou la source commune ? Nous venons de voir quel avantage l'historien a trouvé à rejeter plus loin la révolte de Germanie : on ne voit pas du tout quel motif aurait pu inversement engager le biographe à la raconter plus tôt. Il est logique de croire que la source de Plutarque racontait la révolte de Germanie à la même place que lui. C'est un nouvel argument en faveur de la communauté de source. La source suivait l'ordre chronologique. Sans doute avant l'adoption de Pison on ne connaissait à Rome qu'une partie de la vérité : la révolte des légions de la Germanie supérieure (Tacite, 12 et 14). Mais déjà celles de la Germanie inférieure s'étaient révoltées aussi et toute l'armée de Germanie avait proclamé Vitellius empereur. L'adoption eut lieu le 4e avant les ides, 10 janvier (Tacite, 18). Aux calendes de janvier les légions d'Hordeonius (Germanie

¹ Cf. I, 51 sqq.

supérieure) refusent de prêter serment à Galba (Tacite, 55). La nuit même Vitellus en est informé (Tacite, 56). Le lendemain, 2 janvier, il est proclamé empereur par ses légions (Germanie inférieure) [57]. Le 3^e avant les nones de janvier, 3 janvier, les légions de la Germanie supérieure passèrent à lui. Enfin la plus grande partie des troupes de Vitellius étaient déjà en route pour l'Italie (Tacite, 64), lorsqu'elles apprirent la mort de Galba, qui arriva le 18 avant les calendes de février, 15 janvier (Tacite, 27, et Plutarque, 24). Le plan que nous attribuons à la source commune était donc très légitime.

Galba, 22, 2-10. Causes de la révolte. En général, tous les soldats haïssaient Galba, qui ne leur payait pas le *donativum*. En particulier, ceux de Germanie prenaient pour prétexte le traitement peu honorable infligé à Verginius (le général sous les ordres duquel ils avaient vaincu Vindex), les privilèges accordés aux Gaulois partisans de Vindex, tandis que les autres étaient punis, enfin le culte que Galba rendait à la mémoire de Vindex, comme au véritable auteur de son élévation à l'empire. — Tacite a parlé (5) du mécontentement causé, mais seulement dans la garnison de Rome, par le refus du *donativum*. Il a décrit une première fois l'état des esprits à l'armée de Germanie (8) : *solliciti et irati* ; il a mentionné en cet endroit le rappel de Verginius, pris en mauvaise part dans son ancienne armée. Enfin (51) il donne une étude plus approfondie des sentiments et de l'attitude des légions à l'égard de la Gaule. D'une façon générale, dans tout le récit de cette révolte Tacite est bien supérieur à Plutarque en clarté et en abondance. Pourtant il ne parle pas, comme Plutarque, d'un culte proprement dit, avec sacrifices funèbres, rendu par Galba à la mémoire de Vindex.

Galba, 22, 10-17. La révolte éclata aux calendes de janvier. Hordeonius Flaccus ayant rassemblé les soldats pour leur faire prêter, selon la coutume, le serment de fidélité à l'empereur, ils renversent les images de Galba et jurent au nom du sénat et du peuple romain. — Tacite raconte la même scène (55), mais avec plus de précision et de détails.

Galba, 22, 17-31. Les officiers tiennent une sorte de conseil où l'un d'eux prononce un discours dont la conclusion est qu'il faut proclamer empereur Vitellius, gouverneur de la basse Germanie. — Ici Tacite, sans être en contradiction formelle avec Plutarque, donne cependant une version sensiblement différente : *Nulla legatorum tribunorumve pro Galba nitente, quibusdam, ut in tumultu, notabilibus turbantibus. Non tamen quisquam in modum contionis aut suggestu locutus*. Il n'y a pas contradiction, parce que le discours dont parle Plutarque, s'il a été prononcé, a été prononcé dans une sorte de conseil secret. Mais a-t-il été prononcé ? N'est-ce pas, dans une autre bouche, avec quelques développements différents et dans un cadre plus dramatique, le discours que, selon Tacite (52), Fabius Valens, l'un des légats de Vitellius, a tenu à son général quelques jours auparavant ? La comparaison des passages presque identiques où les deux auteurs énumèrent les titres de Vitellius ne laisse aucun doute. Plutarque dit : *πατρός τε τιμητοῦ καὶ τριῶν ὑπάτου γενομένου καὶ Κλαυδίῳ Καίσαρι τρόπον τινὰ συνάρξαντος...* Et Tacite : *Vitellio tres patris consulatus, censuram, collegium Cæsaris*. Puisque Tacite fait preuve dans tout ce récit d'une précision dont Plutarque n'approche pas, c'est assurément lui qui est dans le vrai. Mais deux détails révèlent l'indépendance de Plutarque : seul il nomme

l'empereur dont le père de Vitellius a été le collègue, Claude¹ ; seul il parle de la pauvreté de Vitellius.

Galba, 22, 31-34. Effet de ce discours. Un porte-enseigne part secrètement et pendant la nuit annonce à Vitellius ce qui se passe dans l'armée de Flaccus. Il le trouve à table avec de nombreux convives. — Tacite (56) précise davantage. Le messenger était le porte-aigle de la quatrième légion ; Vitellius se trouvait alors à Cologne².

Galba, 22, 34-37. La nouvelle se répand dans l'armée de Vitellius. Le lendemain, Fabius Valens, légat d'une légion, accourt avec une troupe de cavaliers et, le premier, il le salue empereur. — D'après Tacite, c'est Vitellius lui-même qui informe par messagers ses troupes de la nouvelle et leur propose de le prendre pour empereur (56). Même démarche de Fabius Valens, mais décrite avec des détails plus précis (57).

Galba, 22, 37-42. Attitude de Vitellius. Les jours précédents, il paraissait effrayé par la grandeur de l'empire, peu disposé à l'accepter. Ce jour-là, plein de vin et de nourriture, il se présente en public, accepte le nom de Germanicus et repousse celui de César. — Tacite (52) nous montre aussi Vitellius hésitant quand, au mois de décembre, Valens l'exhorte à la révolte : *Quatiebatur bis segne ingenium, ut concupisceret magis quam ut speraret*. Mais quand il reçoit la nouvelle de la révolte, il se décide tout de suite (56). C'est évidemment pour avoir mal résumé sa source que Plutarque a peint Vitellius ivre au moment où il est proclamé empereur. Tacite ne dit rien de semblable ; seulement il constate qu'après sa proclamation le nouvel empereur était en général *medio diei temulentus et sagina gravis*. C'est par suite d'une méprise du même genre que le Vitellius de Plutarque accepte le nom de Germanicus et repousse celui de César, le jour même de sa proclamation. Cela n'eut lieu que plus tard, quoique Tacite (63) ne dise pas au juste à quelle date³.

Galba, 22, 42 à la fin. Aussitôt les légions de Flaccus prêtent le serment de fidélité à Vitellius. — Tacite donne seul la date de cet événement. Il y a ici une concordance très frappante dans les termes mêmes. Plutarque : τὸ μετὰ Φλάκκου στράτευμα τοὺς καλοὺς ἐκείνους καὶ δημοκρατικοὺς εἰς σύγκλητον ὄρκους ἀφέντες... Tacite : ... *superior exercitus, speciosis senatus populique romani nominibus relictis*... (57)⁴.

¹ Tacite le nomme aussi, mais à un autre endroit (III, 66). Il est bien difficile d'admettre que Plutarque soit allé chercher si loin le renseignement. Il l'a trouvé tout simplement dans la source commune.

² Tacite ne parle pas du nombre des convives. Il dit : *epulanti Vitellio*. C'est un détail sans importance que Plutarque a pu ajouter de lui-même.

³ Il ne dit pas à quelle date ; mais il est visible, d'après le contexte, que c'est quelque temps après la proclamation, puisque l'armée va se mettre en marche pour l'Italie.

⁴ Plutarque avait-il, dans son Vitellius, repris plus en détail le récit de cette révolte ? C'est peu probable. Entre le Vitellius d'une part, le Galba et l'Othon d'autre part, il devait y avoir le même rapport qu'entre le Galba et l'Othon. Plutarque raconte la vie d'Othon antérieurement à son règne là où elle trouve sa place dans le Galba, et l'Othon commence avec le règne de cet empereur, sans retour sur le passé. De même le Vitellius devait commencer avec l'arrivée de Vitellius en Italie et à Rome après la mort d'Othon. Ces trois vies formaient une sorte d'extrait historique, plutôt qu'une série de biographies proprement dites. Cf. d'ailleurs § I, n° 3.

Galba, 23, 1-3. Galba, informé de la révolution de Germanie, ne diffère plus l'adoption. — De même Tacite (14), mais avec plus de précision : ... *post nuntios Germanicæ seditionis, quamquam nihil adhuc de Vitellio certum...*

Galba, 23, 3-6. Il sait que quelques-uns de ses amis sont pour Dolabella et la plupart pour Othon, mais ni l'un ni l'autre n'est le candidat de son choix. — Tacite dit bien (13) que, relativement à ce projet d'adoption, l'entourage de l'empereur était partagé en deux camps ; mais il n'est pas question de la candidature de Dolabella. Voilà un détail que Plutarque n'a certainement pas imaginé : la candidature de Dolabella n'est pas invraisemblable ; nous savons par Tacite lui-même qu'il était parent de Galba (I, 88).

Galba, 23, 6-7. Tout à coup, sans en dire d'avance un mot à personne, il envoie chercher Pison. — Plutarque simplifie et exagère. D'après Tacite (14), Galba réunit quelques personnages importants, et, *pauca præfatus de sua senectuten*, mande Pison. Suivant quelques-uns, c'était le candidat de Lacon.

Galba, 23, 7-8. Pison était le fils de Crassus et de Scribonia, que Néron avait fait périr. — Tacite nomme aussi les parents de Pison, mais n'ajoute pas que Néron les avait fait périr. Au chapitre 48, il mentionne deux frères de Pison, Magnus et Crassus, victimes l'un de Claude, l'autre de Néron. — Nous allons voir qu'ici les deux traditions, en rectifiant sur un point celle de Plutarque, se complètent à merveille et que la communauté de source est manifeste. Le père de Pison, que Tacite nomme M. Crassus et Plutarque Crassus tout court, est M. Licinius Crassus Frugi, consul sous Tibère en 27¹. Sénèque nous apprend qu'avec deux autres personnes de sa famille qui nous intéressent également, son fils Magnus et sa femme Scribonia, il périt victime de Claude². Quant à l'autre frère de Pison, dont Tacite dit qu'il fut victime de Néron, c'est sans nul doute le Crassus (M. Licinius Crassus Frugi) consul de 64³. Le témoignage de Sénèque s'accorde donc avec celui de Tacite ; il s'accorde aussi avec celui de Plutarque, sauf le nom de l'empereur qui fit mourir les parents de Pison. Ce que dit Plutarque du sort des parents de Pison n'est pas dans Tacite ; ce n'est pas non plus une invention ou le résultat d'une méprise sur le passage de Tacite relatif aux frères de Pison. Est-ce un détail tiré d'une source secondaire⁴ ? Non. La source principale, commune à nos deux auteurs, parlait à la fois du sort des parents et des frères de Pison. Il y

¹ Cf. Nipperdey-Andresen, à *Ann.*, IV, 62.

² *De morte Claudii Cassaris lud.*, c. 11 : *Caius Cæsar Crassi filium vetuit Magnum vocari ; hic (Claudius) nomen illi reddidit, caput tulit. Occidit in una domo Crassum, Magnum, Scriboniam...* Je mets entre *Crassum* et *Magnum* une virgule qui n'est pas dans la vulgate. Cf. Brotier, dans le *Tacite* de Lemaire, t. 5, p. 18, et Tillemont, t. I, p. 221 et 356 sq. Que le frère de Pison soit désigné par Magnus tout court, cela n'a rien de choquant : il est désigné de la même façon par Tacite (*Hist.*, I, 48). Avec la leçon vulgaire il ne s'agit plus que de deux personnages : le frère et la mère de Pison ; mais ce texte peut encore servir à démontrer que Plutarque et Tacite ont puisé à la même source.

³ D'après Nipperdey-Andresen, à *Ann.*, XV, 33, ce ne serait pas le consul, mais son frère Crassus Scribonianus. C'est une erreur : Scribonianus vit encore en 69 et fait, avec Verania, les funérailles de son frère Pison (*Tacite, Hist.*, I, 47). Il vit encore en 70 et Antonius essaye, dit-on, de l'engager dans une conspiration (*Ibid.*, IV, 39). On ne connaît que trois frères à Pison ; puisque Scribonianus lui a survécu et que Magnus est mort sous Claude, c'est bien le consul de 64 qui périt sous Néron. Cf. Heræus, à *Hist.*, IV, 42, 2.

⁴ Lezius le prétend, p. 31. C'est d'ailleurs, ici et en d'autres passages, système de tous ceux qui soutiennent que Plutarque a reproduit comme source principale Tacite. Nous y reviendrons (cf. § VII).

était question de deux empereurs, Claude et Néron ; de là une confusion dans l'esprit de Plutarque, qui fit de Néron le meurtrier des parents de Pison, alors que, d'après la source, Néron n'avait mis à mort que l'un des frères de Pison.

Galba, 23, 8-11. Portrait de Pison. Galba descend au camp pour le proclamer César et héritier de l'empire. — Chez Tacite (14), portrait exactement semblable de Pison. Mais (15-16) il relate d'abord la cérémonie de l'adoption au Palatium avec le discours de Galba. Puis, après avoir délibéré pour savoir s'il se rendrait au forum, au sénat ou au camp, l'empereur avec son entourage se rend au camp.

Galba, 23, 11-19. Présages défavorables pendant le discours¹ de Galba au camp. Mécontentement des soldats parce qu'il n'est pas question du *donativum*. — Tacite (18) est tout à fait d'accord avec Plutarque sur les présages et sur l'accueil fait par les soldats au discours de l'empereur. Mais il donne beaucoup d'autres détails, en particulier la date de l'adoption. Puis Pison est présenté au sénat (19).

Galba, 23, 19-22. Les assistants admirent l'attitude de Pison. Il ne paraît nullement insensible à l'honneur qu'il reçoit, mais ni sa voix ni son visage ne trahissent une vive émotion. — Même attitude de Pison au Palatium, dans Tacite (17). C'est là que cette remarque est le mieux à sa place. Si l'émotion du premier moment avait été vive chez Pison, il aurait eu le temps de se remettre avant d'arriver au camp. Mais Plutarque a omis toute la scène du Palatium.

Galba, 23, 22-29. Othon assiste à la scène du camp, et son air témoigne de sa colère et de son dépit. Il se retire agité de passions multiples : il a peur de Pison, il hait Galba, il en veut à Vinius. — Tacite (21) fait un tableau semblable, mais plus complet, des motifs et des sentiments qui poussent Othon à la révolte. D'après lui la peur n'est qu'un prétexte : *Fingebat et metum...* Mais il ne le nomme pas (14) parmi les témoins de l'adoption, et il y a tout lieu de croire qu'en effet Galba ne crut pas devoir l'inviter, étant instruit de ses espérances ; d'ailleurs tous les témoins nommés par Tacite étaient des personnages officiels. Plutarque, cédant à son goût pour le dramatique, a donc cherché un effet de contraste et altéré le récit de la source². Tacite ne mentionne pas la colère d'Othon contre Vinius ; mais si ce détail n'était pas dans la source, Plutarque a pu facilement le trouver de lui-même³.

Galba, 23, 29-36. Les devins et Chaldéens qu'il avait toujours auprès de lui ne lui permettent pas de se laisser aller au désespoir. Ptolémée surtout le rassure : il lui a prédit souvent qu'il survivrait à Néron et régnerait. La première partie de la prédiction s'étant réalisée, il ne faut pas désespérer de la seconde. — Tacite (21-22) donne plus d'initiative et de résolution à Othon. Mais il fait intervenir aussi des astrologues, Ptolémée en particulier, qui, en Espagne, a prédit à Othon qu'il survivrait à Néron, et qui, ensuite, se fondant sur la vieillesse de Galba et la

¹ Plutarque dit : ἀρξαμένου δὲ τὰ μὲν λέγειν ἐν τῷ στρατοπέδῳ, τὰ δὲ ἀναγινώσκειν... Mommsen, *Hermes*, t. 4, p. 306, note 4, pense que Plutarque a fait un contresens sur le texte de la source, qui avait employé ici les verbes *legere* et *pronuntiare* comme Tacite dans le passage correspondant... *adoptari a se Pisonem exemplo divi Augusti et more militari, quo vir virum legeret, pronuntiat*. Krauss, note 4, croit que Galba, comme naguère Nymphidius (cf. Plutarque, *Galba*, 14), avait apporté un discours écrit qu'il lut en partie et qu'en partie il récita de mémoire. Cette hypothèse est moins vraisemblable que celle de Mommsen, qui, pourtant, n'a que la valeur d'une conjecture.

² Cf. Lezius, p. 41.

³ Cf. Lezius, p. 42.

jeunesse d'Othon, lui a persuadé qu'il serait empereur. Après l'adoption, Ptolémée pousse Othon au crime. Il est évident que Tacite est ici plus exact.

Galba, 23, 36 à la fin. Il est aussi stimulé par son entourage, anciens amis de Tigellinus et de Nymphidius, autrefois dans les honneurs, réduits par le nouvel état de choses à une situation précaire. — Tacite (22) parle d'excitations du même genre, mais de la part des affranchis et des esclaves d'Othon. Il n'ignore pourtant pas que Mævius Pudens, l'un des intimes de Tigellin, est maintenant dans l'entourage d'Othon (24), que l'ancienne cour de Néron est pour lui (13). Les deux récits ne se contredisent pas : ils se complètent. La source commune devait parler de ces deux catégories de personnes.

Galba, 24, 1-9. Les principaux agents d'Othon sont deux soldats, Veturius et Barbius, l'un *optio*, l'autre *tesserarius*¹. Avec eux l'affranchi d'Othon, Onomastus, visite les soldats, les corrompt par de l'argent et des promesses. Les esprits étaient déjà gâtés : autrement quatre jours, le temps qui s'écoula entre l'adoption et le meurtre, n'auraient pas suffi à corrompre la garnison jusqu'à la révolte. — Tacite dit plus clairement qu'Onomastus eut la haute main et se donna pour auxiliaires Veturius et Barbius. Ils sont chargés du travail de corruption, et Tacite nous dit de quels moyens ils se servent (25-26). Il parle aussi d'un complot qui faillit éclater le lendemain des ides de janvier, 14 janvier. Tacite a constaté plus haut (19) qu'il s'écoula quatre jours entre l'adoption et le meurtre. La concordance des termes est même frappante entre le latin : *sequenti quadriduo quod medium inter adoptionem et cædem* et le grec : ἡμερῶν τεσσάρων... ὅσαι μεταξύ τῆς εἰσποιοῦσεως ἐγένοντο καὶ τῆς σφαγῆς. Remarquons surtout la suppression des compléments des mots adoption et meurtre.

III

Toute la partie du *Galba* que nous venons d'analyser a pour centre un seul fait principal, l'adoption de Pison. De même les chapitres qui restent se rapportent au meurtre de Galba.

Galba, 24, 9-16. Le jour du meurtre fut le 18^e avant les calendes de février. Ce jour-là, le matin, Galba sacrifiait dans le Palatium en présence de ses amis. A peine le sacrificateur Umbricius eut-il entre les mains les entrailles de la victime, qu'il dit ouvertement qu'un péril de trahison menaçait la vie de l'empereur. — Tacite (27) donne la même date, indique avec plus de précision le lieu du sacrifice, *pro æde Apollinis*, nomme le même haruspice, Umbricius, et lui fait prédire *instantes insidias ac domesticum hostem*. Mais il ne dit pas que c'était le matin. Plutarque a-t-il ajouté ce détail de lui-même parce que les sacrifices se faisaient d'ordinaire le matin² ? Ce qui nous porte à penser que non, c'est que Suétone, dont le récit correspondant est, nous le verrons, indépendant du sien, donne, comme lui, cette indication de temps³. Tacite ne dit pas non plus expressément que les amis de Galba assistaient au sacrifice ; mais Plutarque a pu conclure de la présence d'Othon à celle d'autres personnages de l'entourage impérial. Je ne veux pas non plus attacher trop d'importance à d'autres

¹ Plutarque ajoute ici, à l'usage de ses lecteurs grecs, une explication du mot *tesserarius*, qui n'était évidemment pas donnée par la source.

² C'est l'opinion de Clason, *Plut. u. Tac.*, p. 6.

³ Suétone, *Galba*, 19.

différences de détail qui, à la rigueur, peuvent n'être que des développements de Plutarque : la promptitude avec laquelle l'haruspice aperçoit les signes défavorables, la netteté de sa prédiction (οὐ δὲ αἰνιγμῶν, ἀλλ' ἄντικρυς ἔφη).

Galba, 24, 16 à la fin. Les dieux livraient pour ainsi dire Othon à Galba. Car il était derrière l'empereur, attentif à ce que disait et montrait Umbricius. Comme il était en proie à un grand trouble et changeait à chaque instant de couleur, son affranchi s'approcha de lui et lui dit que les architectes l'attendaient chez lui. C'était le signal que le moment était venu pour Othon de se présenter aux soldats. Il s'en alla donc, ayant dit qu'il avait acheté une vieille maison et qu'il voulait montrer aux vendeurs les vices de la construction. Il descendit par la maison de Tibère et arriva à l'endroit du forum où est le milliaire d'or — sur lequel Plutarque donne des détails qui ne peuvent convenir qu'à des lecteurs non romains et qui sont manifestement de lui —. Tacite (27) ne marque pas avec autant de précision la place d'Othon : il était tout près, dit-il simplement. La différence est insignifiante. Mais il ajoute : *idque ut lætum e contrario et suis cogitationibus prosperum interpretante*. C'est de la joie qu'éprouve Othon, et non de la peur, comme dans Plutarque. Pourtant les deux récits ne se contredisent pas ; les deux sentiments ne sont nullement incompatibles ; il est vraisemblable qu'ils se sont partagé à ce moment l'âme d'Othon. Si Tacite est la source de Plutarque, il faut supposer de la part de celui-ci une inexactitude qui, d'ailleurs, est fort possible¹. Mais n'est-il pas plus naturel d'admettre que la source commune signalait les deux sentiments ? Tacite semble le plus exact quand il dit qu'Othon est attendu par l'architecte et les entrepreneurs ; Plutarque a dit les architectes. Othon donne à peu près le même prétexte : il achète une construction suspecte à cause de sa vétusté et veut d'abord l'examiner. Plutarque dit : il a acheté et veut montrer les défauts aux vendeurs. Les divergences sont insignifiantes. Tacite donne quelques détails de plus sur l'itinéraire d'Othon.

Galba, 25, 1-14. Là, les premiers qui le reçurent et le saluèrent empereur n'étaient, dit-on, pas plus de vingt-trois. Aussi prit-il peur, quoique son âme ne fût pas molle et efféminée comme son corps. Mais les soldats, l'épée à la main, entourant la litière, ordonnent aux porteurs de l'enlever, pendant qu'Othon crie à plusieurs reprises qu'il est perdu et excite les porteurs à se hâter. Quelques personnes l'entendaient, étonnées plutôt qu'effrayées, en voyant le petit nombre de ceux qui tentaient ce coup d'audace. Pendant qu'il traversait ainsi le forum, il rencontra un nombre égal d'autres soldats ; puis d'autres encore, par groupes de trois et de quatre, se joignirent à la troupe. Tous, l'épée au poing, le saluaient du nom de César. — Tacite a déjà remarqué plus haut qu'il y avait contraste entre le corps et l'âme d'Othon (22) : *Non erat Othoni mollis et corpori similis animus*. Ici encore la ressemblance verbale est frappante : οὐ κατὰ τὴν τοῦ σώματος μαλακίαν καὶ θηλύτητα τῆ ψυχῆ διατεθρυμμένος..., dit Plutarque. Quant à la scène du forum, Tacite la raconte de même, mais avec moins de détails. Il dit que les premiers soldats étaient vingt-trois, que leur petit nombre effraya Othon, qu'ils le mirent rapidement dans sa litière et, l'épée à la main, l'enlevèrent. Mais il ne parle ni des cris poussés par Othon, ni des exhortations adressées par lui aux porteurs, ni de l'étonnement des assistants. Comme Plutarque, Tacite mentionne ensuite l'arrivée de nouveaux soldats en nombre à peu près égal — Plutarque, un peu trop précis sans doute, dit en nombre égal —. Mais il ne parle pas des petits groupes de trois et de quatre qui grossirent encore le cortège. Faut-il considérer

¹ Clason pense que l'attitude d'Othon a été imaginée par Plutarque.

cette plus grande abondance de Plutarque comme un effet de sa liberté à l'égard de sa source, comme une amplification personnelle, et soutenir que cette source est Tacite ? C'est une affirmation¹ à laquelle les partisans de la dépendance de Plutarque par rapport à Tacite sont, un peu trop souvent, obligés d'avoir recours. Selon nous, il est plus probable, sinon certain, que Tacite a résumé la source commune, que Plutarque l'a plus fidèlement reproduite.

Galba, 25, 15-21. Le tribun de garde au camp, Martialis, n'était pas du complot, dit-on ; mais, stupéfait et effrayé de la soudaineté de l'entreprise, il les laissa entrer. A l'intérieur du camp personne ne fit résistance, car ceux qui ne savaient rien, entourés par les complices et dispersés par un, par deux, d'après un plan concerté d'avance, suivirent, d'abord par peur, ensuite de bonne volonté. — Tacite (28), moins affirmatif que Plutarque, donne trois explications de la conduite du tribun. Il ne dit pas un mot de la manœuvre des complices à l'égard des autres soldats. Est-ce encore une invention de Plutarque ? Tacite revient plus loin (36-38) à ce qui s'est passé dans le camp et un trait de son tableau rappelle, mais d'assez loin, le passage de Plutarque : *ut quemque adfluentium militum adspexerant* (ceux qui étaient déjà réunis autour d'Othon), *prensare manibus, complecti armis, conlocare juxta, præire sacramentum* (36).

Galba, 25, 21 à la fin. Aussitôt la nouvelle est apportée au Palatium, à Galba, le sacrifice n'étant pas encore fini, si bien que les incrédules eux-mêmes sont frappés par la justesse de la divination. Une foule confuse affluant du forum, Vinius, Lacon et quelques affranchis se rangent auprès de Galba, l'épée à la main. Pison se présente aux soldats de garde. Marius Celsus est envoyé vers la légion Illyrienne, qui campe au portique de Vipsanus, pour essayer de la gagner. — Le récit de Tacite (29-32), beaucoup plus complet que celui de Plutarque, ne contient pourtant pas une circonstance assez importante : l'attitude énergique de Vinius et des autres au moment où la foule afflue au Palatium. S'agit-il bien ici d'un détail imaginé par Plutarque pour orner son récit² ? N'est-il pas possible que, dans le trouble causé par la terrible nouvelle, en voyant accourir cette foule confuse, les personnes qui entouraient l'empereur aient craint un danger immédiat pour lui et se soient mises en garde ? Il est donc au moins aussi logique d'admettre que ce détail, négligé par Tacite, provient de la source commune.

Galba, 26, 1-4. Galba prend la résolution de se montrer hors du Palatium. Vinius la combat, Icelus³ et Lacon la soutiennent et s'emportent en reproches contre Vinius. — Même récit, mais beaucoup plus développé, dans Tacite (32, 33 et début de 34).

Galba, 26, 4-12. Le bruit se répand qu'Othon a été tué dans le camp. Bientôt après paraît un officier⁴, Julius Atticus, qui fend la presse en criant qu'il a tué l'ennemi de César, et montre son épée sanglante à Galba. Celui-ci le regarde

¹ Cf. Lezius, p. 30.

² C'est l'avis de Clason, *Plut. u. Tac.*, p. 8.

³ La vulgate donne Κέλσου. Mommsen, *Hermes*, t. 4, p. 303, note 1, propose de lire Ἴκελου (Icelus est un affranchi de Galba). Que l'erreur vienne de Plutarque ou d'un copiste, elle est, en effet, évidente. Celsus, délégué vers les détachements d'Illyrie, n'est pas encore de retour auprès de Galba (cf. Tacite, 39). D'ailleurs Tacite (33 à la fin) dit que l'opinion de Lacon fut soutenue par Icelus.

⁴ N'est-ce pas ainsi qu'il faut entendre Ἰούλιος Ἄττικος τῶν οὐκ ἀσῆμων ἐν τοῖς δορυφόροις στρατευόμενος ? Tacite dit simplement *speculator*, et Suétone, *Galba*, 19, *militi cuidam*.

fixement et lui demande : *Qui te l'a ordonné ?* Il répond que c'est sa fidélité et son serment, et la foule applaudit. — Ici encore le récit est beaucoup plus développé dans Tacite (34 et 35). Galba pose la même question au prétendu meurtrier d'Othon dans des termes tout à fait semblables : *Commilito, inquit, quis jussit ?* *Τίς σε, εἶπεν, ἐκέλευσε* ; mais Tacite ne rapporte pas la réponse du soldat. Faut-il en conclure que Plutarque l'a imaginée ? Je croirais plus volontiers que la source commune la donnait et que Tacite l'a négligée parce qu'elle est insignifiante : l'essentiel était de montrer, en citant le mot de Galba, la sévérité de ses principes en matière de discipline militaire. Ayant négligé la réponse, Tacite négligera aussi, naturellement, les marques d'approbation qu'elle provoque dans la foule¹.

Galba, 26, 13-14. Galba monte en litière et se met en route pour aller sacrifier à Jupiter et se montrer aux citoyens. D'après Tacite (35), Galba est déjà en litière quand Julius Atticus se présente. Il y est monté *inopia veri et consensu errantium victus*. — L'erreur est de croire qu'Othon est mort en effet. — Mais où va-t-il ? dans quelle intention sort-il ? Plutarque seul le dit².

Galba, 26, 14-20. Mais, arrivé au forum, il apprend qu'Othon est maître du camp. Dans la foule, les uns lui crient de revenir sur ses pas, les autres d'avancer, les uns d'avoir confiance, les autres de se méfier. Et sa litière est ballottée comme une barque dans la tempête. — D'après Tacite (39), Pison, qui a été envoyé au camp des prétoriens et qui s'est rendu compte de la situation, rejoint Galba, qui approchait déjà du forum. Alors se tient entre l'empereur et ses amis une sorte de conseil où les avis sont très partagés. Tacite est certainement plus exact ici que Plutarque. Tous deux se servent de la même image pour peindre le mouvement de la litière ballottée dans la foule : *τοῦ φορείου, καθάπερ ἐν κλύδωνι, δεῦρο ἀκεῖ διαφερομένου... Agebatur huc illuc Galba, vario turbæ fluctantis impulsu* (40).

Galba, 26, 20-28. D'abord des cavaliers, puis des fantassins se montrent, accourant par la basilique de Paulus et sommant les particuliers d'évacuer la place. La foule se met donc à courir, non pour fuir, mais pour assister, du haut des portiques et des autres lieux élevés du forum, à ce qui va se passer, comme à un spectacle. Atilius Vergilio ayant renversé l'image de Galba, l'attaque commence. Les soldats lancent de tous côtés des traits sur la litière, mais sans atteindre leur but. Alors ils s'approchent, l'épée à la main. — Le récit de Tacite (40 et 41) est beaucoup plus développé, parfois plus précis — il nous dit que Vergilion était un soldat de l'escorte de Galba et que cette escorte, aussitôt l'image de Galba renversée, se déclara pour Othon —, beaucoup plus oratoire surtout. Mais Tacite parle seulement de cavaliers envoyés par Othon, Plutarque parle aussi de fantassins ; Plutarque seul dit qu'ils arrivèrent par la basilique Paula ; il décrit plus en détail l'attaque de la litière. Je serais porté à croire que Tacite, si éloquent dans toute cette scène, a un peu sacrifié l'exactitude à l'éclat et au pathétique : le ton plus simple de Plutarque m'inspire plus de confiance.

¹ Suétone, *Galba*, 19, néglige aussi la réponse. A cela rien d'étonnant : son récit est très sec ; d'ailleurs son attention est tellement tournée vers Galba, dont il fait ressortir le sang-froid, qu'il ne donne même pas le nom du soldat.

² Sans doute le récit de Plutarque n'est pas clair : il ne nous renseigne pas sur les endroits exacts où se passent tous ces incidents ; cf. Lezius, p. 56, note. Mais ce n'est pas une raison pour considérer comme une invention de sa fantaisie le projet de sacrifice à Jupiter, qui est très vraisemblable, puisque Galba croit, ou plutôt puisqu'on croit, autour de lui, qu'il est délivré d'un grand danger.

Galba, 26, 28 à la fin. Personne ne défendit Galba, excepté le centurion Sempronius Densus, non qu'il en eût reçu aucun bienfait particulier, mais par devoir et fidélité. Debout devant lui, d'abord, élevant son cep de vigne, il adjure les assaillants d'épargner leur empereur, puis, tirant son épée, il soutient longtemps le choc, jusqu'à ce qu'il tombe, frappé aux jarrets. — Il y a ici une méprise de Plutarque : ce n'est pas Galba que Sempronius défendit, c'est Pison. Ainsi le raconte Tacite (43), et Suétone affirme que Galba ne fut défendu par personne (*Galba*, 20)¹. Ce qui achève de prouver que Plutarque s'est mépris, trompé sans doute par sa mémoire, c'est qu'il attribue à Sempronius la blessure au jarret reçue par Vinius (Tacite, 42). Mais le récit de Plutarque est plus complet : Sempronius n'a aucun motif personnel de défendre Galba ; avant de tirer l'épée, il essaye de la persuasion. Du reste la phrase grecque par laquelle est annoncé cet acte de dévouement est très semblable à la phrase latine correspondante : ... ἐνὸς ἀνδρός, ὃν μόνον ἥλιος ἐπεῖδεν ἐν μυριάσι τοσαύταις ἄξιον τῆς Ῥωμαίων ἡγεμονίας· Σεμπρώνιος ἦν Δῆνος... *Insignem illa die virum Sempronium Densum ætas nostra vidit.*

Galba, 27, 1-6. Galba est renversé de sa litière près du lac Curtius. Il a une cuirasse. Les soldats se jettent sur lui. Leur présentant sa gorge, il leur dit : *Faites, si cela vaut mieux pour le peuple romain.* Il reçoit des coups nombreux aux jambes et aux bras. — Tacite est d'accord avec Plutarque, si ce n'est qu'il rapporte deux versions contradictoires sur les dernières paroles de Galba. Plutarque a simplifié et choisi la plus favorable à son héros : ὁ δὲ τὴν σφαγὴν προτείνας, “Δράτε”, εἶπεν, “εἰ τοῦτο τῷ δήμῳ Ῥωμαίων ἄμεινόν ἐστι”. — Tacite dit en termes très semblables (41) : *obtulisse ultro percussoribus jugulum : agerent ac ferirent, si ita e republica videretur.*

Galba, 27, 6-9. Le meurtrier de Galba. Je transcris le texte de Plutarque parce que, ici encore, il offre une ressemblance frappante avec celui de Tacite : ἀπέσφαξε δὲ αὐτόν, ὡς οἰπλεῖστοι λέγουσι, Καμούριός τις ἐκ τοῦ πεντεκαίδεκάτου τάγματος. ἔνιοι δὲ Τερέντιον, οἱ δὲ Λεκάκιον ἱστοροῦσιν, οἱ δὲ Φάβιον Φάβουλον²... Tacite, 41 : *De percussore non satis constat : quidam Terentium evocatum, alii Læcanium, crebrior lama tradidit Camurium quintæ decimæ legionis militem impresso gladio jugulum ejus bausisse.* Les trois premières versions sont données par les deux auteurs, non dans le même ordre, mais en termes équivalents. Quant à la quatrième, Plutarque est seul à la donner³. Ainsi, là précisément où l'extrême ressemblance des deux textes et l'opinion traditionnelle sur l'originalité de Tacite nous pousseraient à supposer qu'il a été la source de Plutarque, celui-ci apporte un détail de plus, qu'il n'a pu inventer et qui est au moins un indice de la communauté de source.

¹ Dion, LXIV, 6, ou plutôt son épitomateur Xiphilin, est d'accord avec Plutarque. Cf. Mommsen, *Hermes*, t. 4, p. 306, note. Nous y reviendrons ; cf. ch. II, § II. Cornelius, p. 2 sq., cherche vainement à montrer que l'erreur de Plutarque provient du texte même de Tacite.

² Dans Tacite, *Hist.*, III, 14, il est question d'un Fabius Fabullus légat de la 5e légion dans l'armée de Cécina. Est-ce le même ? Tacite, *Hist.*, I, 34, dit qu'Othon envoya une ambassade à l'armée de Germanie, que les ambassadeurs restèrent auprès de Vitellius et que les prétoriens de l'escorte furent renvoyés. Peut-être Fabullus faisait-il partie de cette escorte et demanda-t-il par exception à rester.

³ La comparaison des récits de Tacite et de Plutarque avec celui de Suétone nous montrera plus loin que le biographe grec se trompe, selon toute apparence, en mettant Fabius au nombre de ceux qui furent désignés comme ayant égorgé Galba. Fabius a seulement coupé et outragé la tête de l'empereur.

Galba, 27, 9-19. Plutarque raconte en détail les outrages infligés à la tête de Galba. Fabius Fabulus la coupe et, ne pouvant la saisir par les cheveux, l'enveloppe dans son manteau. Mais ses camarades ne veulent pas qu'il cache ce trophée de sa prouesse ; il la fiche donc au bout d'une lance. Elle est ainsi apportée à Othon, qui s'écrie : *Ceci n'est rien, camarades ; montrez-moi la tête de Pison*. — Cette horrible scène n'est pas décrite dans Tacite, qui se contente de dire d'une façon générale (44) : *Præfixa contis capita gestabantur inter signa cohortium*, et de constater un peu plus haut qu'aucun meurtre ne fit plus de plaisir à Othon que celui de Pison, que sur aucune autre tête il ne promena des regards aussi insatiables. Rien, en un mot, qui contredise Plutarque, loin de là : ici nous remarquons, comme nous l'avons déjà fait ailleurs, que le récit de Plutarque complète et commente de la meilleure manière celui de Tacite.

Galba, 27, 20-22. La tête de Pison fut bientôt apportée à Othon. Le jeune homme, blessé, avait pris la fuite ; un certain Murcus le poursuivit et l'égorgea près du temple de Vesta. Tacite (43) raconte le meurtre de Pison avec beaucoup plus de détails et d'exactitude, mais il est d'accord avec Plutarque sur les faits essentiels. Pison a déjà été blessé, l'un de ses meurtriers est Murcus, le meurtre a lieu devant le temple de Vesta.

Galba, 27, 22-25. Vinius fut aussi égorgé, quoiqu'il s'écriât qu'on le mettait à mort contre la volonté d'Othon : c'était s'avouer complice de la conspiration. — Tacite (42), plus complet et moins affirmatif, rapporte deux versions : d'après l'une, la peur ôta à Vinius l'usage de la parole ; d'après l'autre, il s'écria que sa mort n'avait pas été ordonnée par Othon. Était-ce un mensonge inspiré par la frayeur ou l'aveu de sa complicité ? Ceci est plus probable, dit Tacite.

Galba, 27, 25-26. Avec sa tête fut apportée à Othon celle de Lacon. — Il résulte du récit de Tacite (46) que Lacon n'est pas mort dans la grande scène de carnage du 15 janvier : *Laco præfectus, tamquam in insulam seponeretur, ab evocato, quem ad cædem ejus Otho præmiserat, confossus*. Plutarque est ici inexact, parce qu'il a trop voulu résumer.

Galba, 27, 26-34. Les meurtriers — ceux de Vinius et de Lacon seulement, s'il faut s'en tenir à la phrase de Plutarque, mais tous évidemment, si l'on examine le contexte — réclament des récompenses. Beaucoup même¹ qui n'ont pris aucune part au carnage, ayant ensanglanté leurs mains et leurs épées, les montrent à Othon et lui remettent des placets par lesquels ils demandent une récompense. On en trouva plus tard cent vingt dans les archives. Vitellius en fit rechercher et mettre à mort tous les auteurs. — Même récit dans Tacite (44), qui, plus exact sans doute, dit qu'on trouva plus de cent vingt de ces placets.

Galba, 27, 34 à la fin. Marius Celsus vient aussi au camp. On l'accuse d'avoir engagé les soldats à secourir Galba, on réclame son supplice. Othon veut le sauver ; mais, n'osant pas contredire ouvertement les soldats, il feint de différer seulement sa mort pour lui faire subir un interrogatoire sur des choses qu'il importe d'éclaircir. Il le fait donc enchaîner et le confie à la garde de gens sûrs. — Le récit de Tacite est en gros le même (45). Pourtant quelques détails diffèrent. Le prétexte dont se sert Othon pour sauver Celsus, c'est, dans Plutarque, la nécessité de lui faire subir un interrogatoire, dans Tacite, la volonté feinte de le réserver pour un plus terrible châtement. On ne voit pas quel

¹ Ici Plutarque place une citation d'Archiloque, qui, sans aucun doute, a été ajoutée par lui.

châtiment plus grand que la mort aurait pu être infligé à Celsus. La version de Plutarque est bien plus plausible. A moins de prétendre qu'il a senti l'invraisemblance de Tacite et qu'il a voulu la corriger, il faut considérer cette légère différence comme un nouvel indice de la communauté de source. De même, Plutarque formule avec plus de précision le grief des soldats contre Celsus ; Tacite dit vaguement : *industriæ ejus innocentiaque quasi matis artibus infensi*. Enfin Plutarque ajoute seul que le nouvel empereur remit Celsus à la garde de ses partisans les plus sûrs. Cette dernière différence, que l'on pourrait à la rigueur expliquer par la liberté de Plutarque à l'égard de sa source, doit logiquement être regardée, étant donné le caractère des deux premières, comme le résultat d'une plus grande exactitude dans la reproduction de la source commune. — Plutarque n'indique pas pour quel motif Celsus vint au camp, et son arrivée, mentionnée sans explication et sans transition, immédiatement après celle des meurtriers, paraît étrange. Tout s'éclaire quand on lit le début du chapitre 45 de Tacite : Marius Celsus est venu au camp avec le sénat.

Galba, 28, 1-6. Le sénat est convoqué. Il prête à Othon le serment de fidélité et lui décerne les titres de César et d'Auguste. — Tacite donne plus de détails sur cette séance du sénat (47), qu'il ne confond pas avec la démarche déjà faite par les sénateurs au camp (45). Il ne dit pas expressément que le titre de César fut décerné à Othon, mais, après *nomen Augusti*, il ajoute *et omnes principum honores*. Plutarque, s'il avait eu Tacite pour source, aurait pu facilement tirer ce détail plus précis d'une telle désignation générale. Tacite ne dit pas non plus que les sénateurs aient prêté serment à Othon, et il a raison : c'était aux soldats de jurer fidélité à leur nouvel imperator ; ils l'ont déjà fait avant le meurtre de Galba (36). Plutarque a confondu et mêlé ici trois scènes différentes : la prestation du serment militaire, la démarche des sénateurs avec le reste du peuple au camp, et la séance du sénat. Dans le détail, la ressemblance avec Tacite est parfois très sensible. Plutarque dit, en parlant des sénateurs : ... καθάπερ ἄλλοι γεγονότες. — Tacite (45) : *Alium crederes senatum*. Pendant que le sénat tenait séance, les morts, dit Plutarque, gisaient encore sur le forum : ἔτι τῶν νεκρῶν ἀκεφάλων ἐν ταῖς ὑπατικαῖς ἐσθῆσιν ἐρριμμένων ἐπὶ τῆς ἀγορᾶς. — Tacite (47) mentionne aussi ces cadavres près desquels Othon dut passer pour se rendre au Capitole, puis au Palatin : *Otho cruento adhuc foro per stragem jacentium... vectus...*

Galba, 28, 6 à la fin. Les soldats, n'ayant plus que faire des têtes, vendirent celle de Vinius 2.500 drachmes à sa fille, accordèrent celle de Pison aux prières de sa femme Verania, et firent cadeau de celle de Galba aux esclaves de Patrobius. Ceux-ci, après lui avoir infligé toutes sortes d'outrages, la jetèrent à l'endroit où sont exécutés ceux que les Césars ont condamnés à mort. Cet endroit s'appelle *essorium*¹. Quant au corps de Galba, Helvidius Priscus l'enleva avec la permission d'Othon. L'affranchi Argius lui donna la sépulture pendant la nuit. Ici Tacite est beaucoup moins détaillé (47). Il ne dit pas combien la tête de Vinius fut vendue. Il ne décrit pas avec autant de précision les outrages infligés à celle de Galba (49) ; il ne fait pas, à propos du cadavre de celui-ci, intervenir Helvidius Priscus. Par contre, sur quelques autres points, il est plus précis : par exemple, il nous apprend qui était Patrobius : un affranchi de Néron, puni par Galba. Il est évident que Plutarque n'a pas eu Tacite pour source. Nos adversaires l'accordent², mais ils prétendent que ces renseignements proviennent d'une

¹ Détail qui n'est pas dans Tacite et que Plutarque a pu facilement ajouter de lui-même, grâce à sa connaissance de la topographie de Rome. Cf. Clason, *Plut. u. Tac.*, p. 9.

² Cf. p. ex. Clason, 6, et Lezius, 70 sq.

source secondaire. La preuve, disent-ils, qu'ils ne se trouvaient pas dans une source commune, c'est que Tacite ne fait pas mention d'Helvidius Priscus. Cependant il le conne et le loue (IV, 5 et sq.). Aurait-il négligé, s'il l'avait sue, de rapporter ici une action honorable de ce personnage ? Nous répondrons : Si fon ne veut pas admettre un oubli de la part de Tacite, on peut supposer que, mieux renseigné sur le compte d'Helvidius que la source commune¹, il a reconnu la fausseté de ce renseignement.

Galba, 29. Plutarque trace un portrait de Galba qui est bien distinct de celui qu'en fait Tacite (49). Mais, comme il s'agit ici d'appréciations et non de faits, on peut mettre les différences sur le compte de l'originalité des deux auteurs : elles ne prouvent pas que Plutarque ne s'est pas servi de Tacite. Il est plus intéressant de faire ressortir les ressemblances. D'abord, les deux morceaux sont écrits dans le même goût ; en particulier les antithèses y sont également fréquentes. Quelques membres de phrases ont une parenté manifeste. —... Πέντε αὐτοκρατόρων ἡγεμονίαις ἐμβιώσαντα μετὰ τιμῆς καὶ δόξης... *Quinque principes prospera fortuna emensus*... — Οὐνίῳ δὲ καὶ Λάκωνι καὶ τοῖς ἀπελευθέροις πάντα τὰ πράγματα πωλοῦσι παρέχων ἑαυτόν... *Amicorum libertorumque... si mali forent, usque ad culpam ignarus*²... — Γάλβας δὲ καὶ κληθεὶς καὶ ὑπακούσας αὐτοκράτωρ... οὐδένα ποθοῦντα τὴν ἀρχὴν... ἀπέλιπεν... *Omnium consensu capax imperii nisi regnasset*³. Au fond, le jugement de Plutarque est plus favorable à Galba que celui de Tacite.

IV

Le règne éphémère d'Othon se divise en deux parties : les événements qui précèdent la guerre d'Othon et de Vitellius, cette guerre elle-même avec la mort d'Othon.

Othon, 1, 1-2. Le lendemain, au point du jour, le nouvel empereur alla au Capitole, où il sacrifia. — Selon Tacite (47), c'est la veille, après la séance du sénat, qu'Othon est monté au Capitole. Le récit de Plutarque est plus vraisemblable, celui de Tacite plus dramatique : car, si nous l'en croyons, pour aller rendre grâces aux dieux de l'avoir élevé à l'empire, Othon a dû traverser le forum jonché encore de cadavres.

Othon, 1, 2-10. Il se fait amener Celsus, l'accueille avec affabilité et le prie d'oublier qu'il a été accusé plutôt que de se souvenir qu'il a été relaxé. Celsus répond que le crime dont il a été chargé fait foi de son caractère, puisqu'on l'a accusé de s'être montré fidèle à Galba, auquel il n'était redevable de rien. Cette réconciliation réjouit les assistants, elle est approuvée même par les soldats. — Tacite est moins précis relativement à la date de la réconciliation. II la raconte (71) dès qu'il reprend le récit des événements de Rome, interrompu, après la mort de Galba, par le récit des affaires de Germanie, et il commence ainsi son chapitre : *Otho interim*. Si donc il est exact que la réconciliation, comme le dit Plutarque, se soit faite le premier jour du règne d'Othon, Tacite n'est pas la

¹ C'est ce qui résulte de la formule par laquelle commence IV, 5.

² Cf. aussi I, 7 : *Venalia cuncta, praepotentes liberti*.

³ Cornelius, p. 4, voit dans ces ressemblances la preuve que Tacite est bien la source de Plutarque ; car, dit-il, Tacite a tiré ce jugement sur Galba non de ses sources, mais de lui-même. C'est ce qu'il faudrait démontrer.

source de Plutarque. Or il y a tout lieu de croire que Plutarque n'a pas inventé la date. Relativement au lieu les deux récits sont d'accord. Tacite dit en effet : *Marium Celsum... acciri in Capitolium jubet*. D'après Plutarque, Othon va au Capitole le lendemain de son avènement pour offrir un sacrifice. N'est-il pas absolument vraisemblable qu'il a profité de cette cérémonie solennelle pour accomplir un acte de clémence destiné à avoir un grand et favorable retentissement ? Tacite ne rapporte pas les paroles d'Othon à Celsus, du moins avec autant de précision¹. La réponse de Celsus est la même. Seulement, dans Tacite, ce n'est pas à proprement parler une réponse. En lisant son récit, on croirait que Celsus a pris le premier la parole. Le récit de Plutarque est beaucoup mieux ordonné ; ce qui achève de démontrer ici encore la communauté de source. Les deux auteurs finissent en constatant que la réconciliation fit plaisir même aux soldats.

Othon, 1, 10 à la fin. Au sénat, Othon tient un langage bienveillant, puis il prend diverses mesures : il partage son temps de consulat avec Verginius Rufus, il confirme les désignations déjà faites pour cette magistrature par Néron ou Galba, il honore de sacerdoces des hommes recommandables par leur âge ou leur réputation, il rend aux sénateurs exilés par Néron et rappelés par Galba toute la partie de leurs biens confisqués qui n'a pas encore été vendue ; en sorte que la confiance revient aux aristocrates d'abord épouvantés. — Tacite parle (77) de la distribution des consulats avec plus de détails et plus d'exactitude ; de même pour les sacerdoces. Il mentionne, au chapitre 90 seulement, la restitution des biens confisqués et non vendus aux exilés rappelés. Cette mesure aurait été prise la veille des ides de mars ; quant aux deux autres, Tacite ne donne pas de date, mais, d'après le contexte, il est évident qu'elles ne sont pas du premier jour. Nous verrons (chap. V, § II) qu'ici Tacite a respecté l'ordre chronologique de la source et que Plutarque a fait un groupement systématique. On ne peut donc tirer de cet endroit aucun argument en faveur de la communauté de source : le récit de Plutarque pourrait être dérivé du récit de Tacite. Les ressemblances de détail sont frappantes. Plutarque : ... τοῖς δὲ ἀποδεδειγμένοις ὑπὸ Νέρωνος ἢ Γάλβα πᾶσιν ἐτήρησε τὰς ὑπατείας. — Tacite : *Ceteri consulatus ex destinatione Neronis aut Galbæ mansere* — Ἱερωσύναις δὲ τοὺς καθ' ἡλικίαν προήκοντας ἢ δόξαν ἐκόσμησε. — *Sed Otho pontificatus auguratusque honoratis jam senibus cumulum dignitatis addidit*. Τοῖς δὲ ἐπὶ Νέρωνος φυγοῦσι καὶ κατελθοῦσιν ἐπὶ Γάλβα συγκλητικοῖς πᾶσιν ἀπέδωκεν ὅσα μὴ πεπραμένα τῶν κτημάτων ἐκάστου ἐξεύρισκεν. — ... *reliquias Neronianarum sectionum nondum in fiscum conversas revocatis ab exilio concessit*... Tacite ne dit pas qu'il s'agisse de sénateurs, mais Plutarque a pu ajouter ce mot de lui-même. Remarquons pourtant, une fois de plus, entre deux passages très semblables, une différence de détail que l'on peut sans doute attribuer à la liberté de Plutarque, mais qu'il est permis inversement, par une conjecture au moins aussi plausible, d'expliquer en admettant la communauté de source.

Othon, 9. Mais rien ne fit plus de plaisir à tous les Romains et ne concilia autant leurs sympathies à Othon que sa conduite envers Tigellinus. C'était sans doute déjà une punition pour Tigellinus que la crainte de la punition, sollicitée par la

¹ *Nec Otho quasi ignosceret, sed, ne hostem metueret, conciliationes adhibens*... le Plutarque : ἡσπάσατο καὶ διελέχθη φιλανθρώπως, καὶ παρεκάλεσε τῆς αἰτίας ἐπιλαθέσθαι μᾶλλον ἢ τῆς ἀφέσεως μνημονεύειν. La ressemblance est très sensible, sous le rapport de la clarté, Plutarque a tout l'avantage. Mais le texte de Tacite étant fort discuté dans ce passage, je n'insiste pas.

ville entière comme une chose due, et que les maladies incurables dont il souffrait. Les sages regardaient en outre comme le dernier des châtiments ces honteuses débauches où la concupiscence insatiable du moribond s'acharnait. Mais le plus grand nombre s'indignait qu'il vécût encore, lui qui avait fait tant de victimes. Othon lui envoya donc son arrêt de mort à sa campagne de Sinuessa, où il vivait, ayant toujours des embarcations toutes prêtes à la côte, comme pour s'enfuir plus loin. Il essaya d'abord de s'échapper en corrompant à prix d'or l'envoyé ; ne l'ayant pu, il lui fit tout de même des présents et, feignant de vouloir se raser avant de mourir, il se coupa la gorge. — Le récit de Tacite (72) est d'accord avec celui de Plutarque, mais beaucoup plus court. Il n'y est question ni des navires prêts pour la fuite, ni de la tentative de corruption et des présents faits à l'envoyé, ni du délai demandé par Tigellinus et du prétexte invoqué. Que Plutarque ait pu tirer de son fonds le développement moral sur les supplices de Tigellinus avant le châtimement proprement dit, nous l'accordons sans peine. Quant aux autres détails, qui sont des faits et non des raisonnements, ils dénotent une source qui n'est point Tacite¹. Plutarque a-t-il donc complété Tacite, source principale, au moyen d'une source secondaire ? Non, il a reproduit plus exactement une source qui lui est commune avec Tacite. Des expressions générales telles que *deformes moras*, *exitu sero et inhonesto*, montrent en effet que Tacite a résumé. Il y a ici encore entre les deux récits un rapport que nous avons observé à plusieurs reprises déjà².

Othon, 3, 1-3. Othon ne sacrifie personne à sa haine personnelle. — Tacite le constate aussi (47) ; mais, moins favorable à Othon, il ajoute : et Omisisset offensas an distulisset, brevitatem imperii in incerto fuit.,'

Othon, 3, 3-11. Pour faire plaisir à la foule, d'abord il ne refuse pas d'être appelé Néron dans les théâtres et, comme certains particuliers exposaient en public des images de Néron, il ne les en empêche pas. Cluvius Rufus dit qu'en Espagne furent apportées des lettres patentes sur lesquelles le nom de Néron était écrit à côté de celui d'Othon. Mais ensuite, s'étant aperçu que cela déplaisait à l'aristocratie, il cessa. — Tacite (78) est d'accord avec Plutarque sur deux points : Othon laissa reparaître en public les images de Néron et il fut salué par la foule³ du nom de Néron. En présence de ces manifestations, l'attitude d'Othon est la même d'abord : il laisse faire. Mais Plutarque dit seul que finalement il se décida à refuser le surnom. Est-ce une inexactitude ? Je le croirais volontiers : car Suétone⁴ est d'accord avec Tacite, et le séjour d'Othon à Rome après son avènement fut assez court pour que l'hésitation et la tolérance qu'ils lui prêtent n'aient rien d'in vraisemblable. La citation de Cluvius Rufus manque dans Tacite. C'est un point très important auquel nous aurons plus d'une occasion de revenir. Bornons-nous pour le moment à constater qu'ici Plutarque a eu évidemment une autre source que Tacite. Les ressemblances verbales valent la peine d'être

¹ Clason, p. 44, et Krauss, p. 56, n. 18, essayent vainement de le contester. Lezius, p. 80, le reconnaît et admet une source secondaire.

² Remarquons la ressemblance des transitions par lesquelles les deux récits sont introduits : Plutarque ... Ῥωμαίους πάντας οὐδὲν εὐφρανεν οὕτως... Tacite : *Par inde exultatio* — il vient de raconter la grâce de Celsus ; de là une comparaison. Entre le récit de cette grâce et celui de la mort de Tigellin, Plutarque énumère d'autres actions d'Othon.

³ *Populus et miles*, dit Tacite : il n'ajoute pas où. Plutarque, moins précis sur les personnes (τοῖς πολλοῖς), l'est davantage sur le lieu (ἐν τοῖς θεάτροις). Il est vrai qu'il aurait pu déduire cette indication de lieu du récit de Tacite.

⁴ *Othon*, 7.

notées. Plutarque et Tacite expliquent par le même motif les égards d'Othon pour la mémoire de Néron : τοῖς δὲ πολλοῖς χαριζόμενος — *spe vulgum adliciendi*. Comparons aussi... τινων εἰκόνας Νέρωνος εἰς τοῦμφανῆς προθεμένων, avec : *Et fuere qui imagines Neronis proponerent*.

Othon, 3, 11-16. L'attitude des prétoriens causait de l'ennui à Othon : ils lui recommandaient de se défier de la noblesse, soit que leur dévouement à l'empereur leur inspirât des craintes réelles, soit qu'ils prissent ce prétexte pour livrer la ville au désordre sanglant. — Cette introduction au récit de la révolte manque tout à fait dans Tacite. Il est vrai qu'à la rigueur elle pourrait être de Plutarque.

Othon, 3, 16-30. Othon ayant donné ordre à Crispinus d'amener d'Ostie à Rome la 17e cohorte, et celui-ci faisant charger de nuit les armes sur les fourgons, les plus audacieux se mettent à crier que Crispinus a de mauvaises intentions, que le sénat complot une révolution, que ces armes sont emportées à Rome non pour César, mais contre César. Ces discours surexcitent un grand nombre de soldats. Les uns s'emparent des fourgons, les autres mettent à mort deux centurions qui résistent et Crispinus lui-même ; tous, s'étant armés et mutuellement exhortés à défendre l'empereur, s'élancent vers Rome. Ayant appris que quatre-vingts sénateurs dînent chez lui, ils se portent au palais, disant que c'est le moment de faire périr d'un seul coup tous les ennemis de César. — Le récit de Tacite (80-81) offre, dans l'ensemble, une très grande ressemblance avec celui de Plutarque¹ : même numéro de la cohorte, même nom du tribun, mêmes préparatifs nocturnes, mêmes accusations de trahison à l'adresse des sénateurs, mêmes violences des soldats à l'égard de leurs officiers, même marche menaçante sur le Palatium, où Othon donne un festin aux premiers personnages de la ville. Mais sur deux points Plutarque l'emporte en précision : il donne le nombre des centurions tués par les soldats et des convives d'Othon. — Tacite dit : *severissimos centurionum... celebre convivium primoribus feminis virisque*. — A qui fera-t-on croire qu'il est allé chercher ces deux nombres dans une source secondaire pour les intercaler dans le récit de Tacite ? Il n'y a qu'une explication plausible de cette plus grande précision : la communauté de source.

Othon, 3, 30-44. La terreur règne dans la ville. Au palais l'agitation est grande. Othon est dans un embarras terrible : φοβούμενος γὰρ ὑπὲρ τῶν ἀνδρῶν αὐτὸς ἦν φοβερὸς ἐκείνοις. Les convives, dont quelques-uns ont amené leurs femmes, sont en proie à l'épouvante : πρὸς αὐτὸν ἀνηρητημένους ἑώρα ταῖς ὄψεσιν ἀναύδους καὶ περιδεεῖς. Othon prend des mesures : il envoie les préfets parlementer avec les soldats pour les apaiser ; en même temps il fait partir les convives par d'autres issues. Ils s'étaient à peine échappés que les prétoriens font irruption dans la salle du festin, demandant ce que sont devenus les ennemis de César. Othon, debout sur son lit, les harangue, les supplie, pleure même et finit à grand-peine par les décider à partir. — Le récit de Tacite (81 et 82) est semblable à celui de

¹ Il est généralement admis aujourd'hui que la sédition eut lieu à Rome, dans le camp des prétoriens, et non à Ostie, garnison de la 17e cohorte. Cf. les éditeurs des *Histoires*, Orelli-Meiser, Heræus, etc., dans leurs notes, et Halm, dans son sommaire, ainsi que Wiedemann, 39, H. Peter, 41, Krauss, 11 et 27, Lange, 62, Lezius, 83 sq., etc. Cela résulte du texte de Tacite et encore plus clairement de celui de Suétone, *Othon*, 8. Ce qui a égaré Plutarque, c'est que dans sa source il était question à la fois d'Ostie, garnison de la cohorte dont l'appel à Rome fut le point de départ de la sédition, et du camp des prétoriens, aux portes de Rome, où la sédition éclata. Cette confusion s'explique aussi bien dans l'hypothèse de la communauté de la source que dans l'autre.

Plutarque jusque dans l'expression. Voici les deux passages qui correspondent à nos deux citations grecques : *cum timeret Otho, timebatur* ; et *qui trepidi... simul Othonis vultum intueri*. Pour un détail, Plutarque conserve ici encore l'avantage au point de vue de la précision : il dit que quelques sénateurs avaient avec eux leurs femmes. Tacite est plus vague : *celebre convivium primoribus feminis virisque*. D'ailleurs Tacite donne des détails qui ne sont pas dans Plutarque. Il existe de plus une différence assez sensible entre les deux narrations. D'après Plutarque, les soldats savent qu'il y a festin au palais et demandent en entrant où sont les ennemis de César ; d'après Tacite, ils demandent qu'on leur montre Othon ; il n'est pas dit qu'ils aient entendu parler du festin. Cette version paraît plus vraisemblable : les soldats n'ont guère eu le temps de prendre en chemin des informations sur ce qui se passe au Palatium et il résulte des deux récits qu'ils n'étaient pas au courant quand ils sont partis du camp. De même Plutarque a tort sans doute de peindre la terreur de la ville avant la scène du Palatium : cette terreur a eu pour cause moins la course précipitée des soldats vers le palais que les nouvelles effrayantes semées par les convives après leur fuite. Aussi Tacite n'en parle-t-il qu'après avoir décrit cette fuite et l'invasion du palais.

Othon, 3, 44 à la fin. Le lendemain, ayant fait don aux soldats de 1.950 drachmes par homme, il entre dans le camp, les loue de leur zèle et de leurs bonnes dispositions à son égard, mais se plaint qu'il y ait parmi eux quelques intrigants malintentionnés et malfaisants, et demande qu'on l'aide à les châtier. Tous l'approuvèrent. Alors Othon en fit appréhender deux seulement, dont le supplice ne devait faire de la peine à personne ; et tout fut fini. — Tacite raconte ce dénouement de la révolte de la même manière, mais avec beaucoup plus de détails (82-84). En particulier il fait tenir à Othon un long discours. Le récit de Plutarque pourrait être déduit du sien, sauf un détail : Tacite ne qualifie pas les deux soldats punis. Comme, dans tout ce qui précède, nous avons trouvé des indices de l'indépendance de Plutarque, nous sommes en droit d'attribuer la même valeur à ce détail, au lieu d'y voir une invention de Plutarque¹.

Othon, 4, 1-4. Les uns admirent le changement survenu dans le caractère d'Othon, les autres considèrent ces mesures comme dictées par les exigences de la situation : la guerre étant imminente, il fallait faire de la popularité. — On trouve sur Othon des jugements semblables, mais toujours avec une nuance plus marquée de sévérité, dans Tacite, 71, 77, et à propos de sa conduite dans cette sédition, 83.

Othon, 4, 4-12. Car on lui annonçait que l'autorité et la puissance de Vitellus se fortifiaient ; à chaque instant des courriers lui apprenaient que son rival avait reçu quelque nouvelle adhésion. Mais d'autres messages l'informaient que les légions de Pannonie, de Dalmatie et de Mésie s'étaient déclarées pour lui-même avec leurs chefs. Mucien et Vespasien, qui gouvernaient avec des forces considérables, l'un la Syrie et l'autre la Judée, lui envoyèrent aussi par lettre l'assurance de leur dévouement. — Tacite énumère d'une façon beaucoup plus complète les provinces et les armées qui se rangèrent du côté de Vitellius et du

¹ Krauss, 7, accorde pour ce détail une source secondaire ; Clason, 9, n'y voit qu'une addition spontanée de Plutarque ; de même Lezius, qui donne, d'ailleurs, au passage en question un sens assez invraisemblable. — Peut-être, à la rigueur, pourrait-on affirmer que cette qualification des condamnés est tirée de ces mots du discours d'Othon (Tacite, 83) : *Unus alterne perditus ac temulentus (neque enim plures consternatione proxima insanisse crediderim).....*

côté d'Othon (59, 61, 76). Il ne dit pas expressément que Mucien et Vespasien écrivirent à Othon ; mais il constate qu'ils lui firent prêter dans leurs armées le serment de fidélité. Plutarque aurait très bien pu ajouter le reste de lui-même, s'il avait eu Tacite pour source.

Othon, 4, 12-22. Rempli de confiance par ces bonnes nouvelles, Othon écrivit à Vitellius, l'engageant à ne pas viser plus haut qu'il ne convient à un soldat, lui offrant de grandes richesses et une ville où il pourrait mener tranquillement une existence large et agréable. Vitellius lui répondit d'abord sur le même ton hypocrite, mais calme. Puis, irrités, ils échangèrent par lettres toutes sortes d'injures. Ils ne mentaient pas, mais ils étaient sots et ridicules, en se faisant l'un à l'autre des reproches qui convenaient à tous les deux. Débauche, mollesse, impéritie des choses de la guerre, énormité des dettes, il serait malaisé de dire lequel des deux le cédait à l'autre pour tous les vices. Tacite parle de cette correspondance, mais avant de mentionner les provinces qui se déclarèrent pour Othon. Il est évident que la vraisemblance est ici pour Plutarque : quoique Othon ait pu à la rigueur faire à Vitellius les offres dont il est question dans les deux récits, avant la déclaration en sa faveur de provinces aussi importantes que celles d'Illyrie et d'Orient, il est plus probable qu'il ne les a faites qu'après, enhardi, comme le dit Plutarque, par cette déclaration même. Si Plutarque a eu Tacite pour source, il faut admettre qu'il a fait cette réflexion et, en conséquence, modifié l'ordre du récit ; or l'étude des biographies nous y montre plus souvent la négligence et la légèreté que la réflexion. S'il y a communauté de source, il faut admettre tout simplement que la source commune avait suivi l'ordre qui est le plus vraisemblable¹. D'ailleurs, sur le contenu de la correspondance, les deux récits sont d'accord. La ressemblance est même très frappante entre les deux passages tout entiers et surtout entre les lignes que voici : Ἀντέγραψε δὲ κάκεινος αὐτῷ κατειρωνευόμενος ἡσυχῇ πρῶτον· ἐκ δὲ τούτου διερεθιζόμενοι πολλὰ βλάσφημα καὶ ἀσελγῆ χλευάζοντες ἀλλήλοις ἔγραφον, οὐ ψευδῶς μὲν, ἀνοήτως δὲ καὶ γελοίως.... *Paria Vitellius ostentabat, primo mollius, stulta utrimque et indecora simulatione ; mox quasi rixantes stupra et flagitia invicem objectavere, neuter falso* (74). Seulement Tacite appelle sotte et honteuse la conduite des deux rivaux, pendant la première phase de la correspondance, quand chacun d'eux propose à l'autre des compensations s'il veut abdiquer. C'est à la seconde phase, celle des insultes, que Plutarque applique ces qualifications, et il ne se borne pas à affirmer que ni l'un ni l'autre ne mentait alors ; il le prouve en énumérant leurs vices. Cette transposition et cette addition peuvent être regardées indifféremment soit comme l'œuvre de Plutarque, soit comme un indice de la communauté de source. Notons enfin la ressemblance des deux formules par lesquelles Tacite et Plutarque introduisent, l'un l'énumération des provinces qui embrassèrent la cause d'Othon, l'autre le récit de la correspondance. Tacite (76) : *Primus Othoni fiduciam addidit ex Illyrico nuntius.* — Ὑφ' ὧν ἐπαιρόμενος. Elles diffèrent seulement en ce que, les deux auteurs n'ayant pas suivi le même ordre, l'une est une annonce, l'autre une conclusion.

Othon, 4, 22 à la fin. On se racontait beaucoup de signes et de présages. Les uns n'étaient que bruits anonymes et suspects. Mais tout le monde vit qu'au Capitole la Victoire montée sur un char avait lâché les rênes, comme si elle ne pouvait plus les retenir en ses mains ; que la statue de Caius César, placée dans Ille du fleuve, s'était retournée du couchant vers le levant, sans qu'il fût survenu de

¹ Nissen, *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 511, et Beckurts, 38, note 2, donnent raison à Plutarque. Lezius, 91 sq., pense, contre toute vraisemblance, que Plutarque a corrigé Tacite.

tremblement de terre ni d'ouragan. Et l'on dit que ce dernier prodige arriva à l'époque même où Vespasien prenait ouvertement les affaires en main. En général, on regarda aussi comme un présage l'inondation du Tibre. C'était bien la saison des crues, mais jamais auparavant il n'était monté si haut et n'avait causé tant de ravages. Une grande partie de la ville fut détruite, en particulier les magasins de blé, de sorte qu'une disette terrible régna pendant plusieurs jours. Tacite (86) raconte ces présages et d'autres encore. Il les raconte dans le même ordre que Plutarque. Souvent il est plus précis ; et cependant à certains détails on reconnaît qu'il n'a pu servir de source à Plutarque. Je ne veux point parler de la distinction que Plutarque établit entre les présages simplement colportés par la rumeur publique et ceux que tout le monde vit : il aurait pu la déduire du récit de Tacite. Si la Victoire a lâché ses rênes, si la statue de César s'est retournée, ces phénomènes se sont produits à Rome, ils ont eu une durée prolongée, tout le monde a été en mesure de les voir ; tout le monde a vu l'inondation du Tibre. Quant à ce fantôme gigantesque qui est sorti du sanctuaire de Junon, son apparition a dû être instantanée, peu de personnes l'ont vu ou ont cru le voir. Quant à ce bœuf qui a parlé en Étrurie, l'Étrurie est loin de Rome. Mais cette distinction n'est pas la seule chose qui appartienne ici en propre à Plutarque. Lui seul constate qu'il y eut coïncidence entre le prodige de la statue retournée vers l'orient et les premiers actes par lesquels Vespasien se posa ouvertement en prétendant. Sans doute il y a ici inexactitude : Vespasien ne se déclara qu'après la mort d'Othon (Tacite, II, 74 sqq.). Mais déjà avant la mort d'Othon il avait agité la question avec Mucien, elle avait été tranchée en principe et il n'attendait plus qu'une occasion pour prendre les armes (II, 7). Que l'inexactitude soit de Plutarque ou de sa source, peu nous importe : ce qui est sûr, c'est que la source de Plutarque n'est pas Tacite. Est-ce une source secondaire ? Le $\phi\alpha\sigma\iota$ par lequel la remarque est introduite pourrait le faire croire au premier abord ; mais nous verrons plus loin¹ que, ni dans Plutarque, ni dans Tacite, les formules de ce genre ne prouvent l'existence d'une source secondaire. De plus, la mention de la coïncidence miraculeuse convient parfaitement à la source de Tacite, à un écrivain contemporain et ami des Flaviens (Tacite, II, 101). On comprend très bien que Tacite, préoccupé de dire vrai et non de flatter, ait omis ce détail comme tout à fait suspect. En un mot tout porte à croire que Plutarque a reproduit ici de plus près que Tacite une source commune. Plutarque constate seul que l'inondation du Tibre eut lieu dans la saison ordinaire des crues : il aurait pu déduire cela du récit de Tacite, qui dit un peu plus loin qu'Othon quitta Rome peu de temps après, au mois de mars (86 et 90). Tacite disant (86) que des quartiers où l'on se croyait à l'abri de pareils accidents ne furent pas épargnés, Plutarque aurait pu également conclure de son récit que l'inondation fut plus grande et plus funeste que toutes celles du passé. Mais prétendra-t-on² que Plutarque a mentionné la destruction des greniers, dont il n'est pas dit un mot dans Tacite, parce que Tacite parle de la disette qui fut la conséquence de l'inondation ? Ce serait prêter un peu trop de réflexion et de subtilité à Plutarque ; il est beaucoup plus naturel de penser qu'il a trouvé ce détail précis dans la source commune³.

Othon, 5, 1-6. On annonçait déjà que Cécina et Valens, généraux de Vitellius, étaient maîtres des Alpes, lorsque, à Rome, le patricien Dolabella fut soupçonné

¹ Cf. § VII.

² C'est l'opinion de Clason, *Tacite u. Suet.*, 96, et de Lezius, 94.

³ Cf. Mommsen, *Hermes*, t. 4, p. 309.

par les prétoriens de méditer une révolution. Othon, εἴτε αὐτόν, εἴτε δεδοικῶς¹, l'envoya à Aquinum, après l'avoir secrètement rassuré. — Tacite constate au chapitre 87 que les Alpes sont occupées par les Vitelliens et raconte (88) l'exil de Dolabella. Mais il ne dit pas que Dolabella fut exilé à l'instigation des prétoriens, ni qu'Othon le rassura auparavant sur son sort. Plutarque a-t-il déduit ces deux circonstances de la haine bien connue des prétoriens pour la noblesse et de la liberté relative qui fut laissée à l'exilé ? C'est possible à la rigueur.

Othon, 5, 6-16. Choisisant parmi les hommes en charge ceux qui doivent l'accompagner dans son expédition, Othon désigne Lucius, frère de Vitellius, dont il n'augmente ni ne diminue en rien les dignités. Il se préoccupe aussi beaucoup de mettre la mère et la femme de Vitellius à l'abri de toute crainte. Il institue gardien de Rome Flavius Sabinus, frère de Vespasien, soit pour honorer la mémoire de Néron, sous lequel Sabinus avait eu cette charge, dont Galba l'avait ensuite privé, soit pour donner à Vespasien une marque de sa bienveillance et de sa confiance. — Tacite (88) mentionne en termes très semblables la désignation de L. Vitellius. Il a parlé plus haut (75) de lettres menaçantes envoyées au frère d'Othon, Titianus, par Vitellius au sujet de sa mère et de ses enfants laissés à Rome, et il constate qu'ils n'eurent rien à souffrir d'Othon, mais il ajoute : *incertum an metu*. Il me paraît évident que Tacite raconte le fait à sa place chronologique. Plutarque, ayant négligé ces lettres de Vitellius, est amené ici par la mention de L. Vitellius à dire ce qu'il sait du sort des autres membres de la famille Avec la mère de Vitellius il nomme seulement sa femme, et Tacite seulement ses enfants, différence très légère sans doute, mais indice pourtant de l'indépendance de Plutarque par rapport à Tacite. La nomination de Flavius Sabinus aux fonctions de préfet de Rome a été enregistrée par Tacite beaucoup plus haut (46), parmi les mesures que le nouvel empereur prit dès son avènement et sous la pression des soldats. Tacite a raison encore : il n'est pas vraisemblable qu'Othon ait laissé vacant pendant deux mois un poste comme celui-là ; il est encore moins vraisemblable qu'il ait songé à nommer Sabinus au moment de son départ, puisque à ce moment il confia à son frère Titianus (90) *quietem Urbis curasque imperii*, c'est-à-dire en somme les attributions de préfet de Rome. Si Tacite était la source de Plutarque, la différence des deux récits serait difficile à expliquer. Comment Plutarque se serait-il souvenu ici de Sabinus, dont Tacite ne parle pas, et aurait-il oublié Titianus, dont Tacite parle ? S'il y a communauté de source, la difficulté n'existe plus. La source commune rappelait que le titre de préfet de la ville appartenait à Sabinus — et Plutarque, qui n'avait pas parlé de la nomination de Sabinus à sa place chronologique, se reporta à l'endroit où la source en avait parlé, et en nota les motifs —, mais elle ajoutait qu'en partant Othon laissa la réalité du pouvoir à son frère Titianus. Tacite a négligé cette mention incidente de Sabinus, et Plutarque non seulement n'a rien dit de Titianus, mais encore, préoccupé par le passage de la source auquel il venait de se reporter, a confondu la mention de Sabinus avec sa nomination, qu'il a placée ici. Les motifs de cette nomination sont les mêmes dans les deux récits ; seulement dans celui de Tacite c'est sur les soldats, véritables auteurs de la nomination, qu'ils agissent, et dans celui de Plutarque

¹ Nissen croit, *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 506, que cette appréciation est tirée de la source commune. Je le crois aussi. Lezius, 95, la trouve dénuée de sens. A coup sûr, dit-il, Othon exila Dolabella, parce que c'était lui qu'il craignait et non un autre. La pensée de Plutarque me paraît claire : ce n'était peut-être pas Dolabella que craignait Othon, mais les prétoriens, qui le lui désignaient comme suspect et à l'hostilité desquels il voulut donner un semblant de satisfaction.

c'est sur Othon. Tacite ne dit pas que Sabinus avait été révoqué par Galba : il est vrai que Plutarque, sachant qu'il a exercé sous Néron les fonctions auxquelles Othon le nomme, peut aisément conclure de lui-même que Galba l'a révoqué ; il n'en serait pas moins singulier qu'il eût donné seul cette indication précise, s'il avait eu Tacite pour source.

V

Othon, 5, 16-17. Othon lui-même resta en arrière à Brixellum. — Tacite dit à quelle date et dans quelles circonstances Othon quitta Rome (90). Mais nulle part il ne constate expressément que l'empereur s'est arrêté à Brixellum. C'est seulement après le récit du conseil de guerre tenu à Bedriacum, et qui précéda la bataille décisive, que l'historien latin mentionne la retraite d'Othon à Brixellum. *Iidem illi deterioris consilii auctores perpulere ut Brixellum concederet* (II, 33). Plutarque (*Othon*, 10) la mentionne aussi. Faut-il admettre avec Clason¹ que Plutarque, travaillant d'après Tacite, a commis une erreur, qu'il a fait un *retour en arrière* de ce qui n'était qu'une marche en arrière, qu'il a faussement désigné comme quartier général d'Othon dès le commencement des hostilités la ville qui ne joua ce rôle qu'après le conseil de guerre ? D'abord Suétone, qui, nous le verrons plus loin, est indépendant de Tacite aussi bien que de Plutarque, donne raison à celui-ci *Nec ulli pugnae affuit substititque Brixelli* (*Othon*, 9). Remarquons bien que Suétone dit *substitit* et non *concessit* ou *redii*. C'est tout à fait l'équivalent du mot grec employé par Plutarque : ἀπελείφθη. Ensuite on ne voit pas pourquoi Plutarque, s'il n'avait pas trouvé cette indication dans sa source, l'aurait donnée. Serait-ce pure négligence ? Non. La négligence d'un historien, celle de Plutarque en particulier, se traduit plus généralement par des omissions que par des additions. Serait-ce intention réfléchie de rectifier la source ? Le besoin d'une telle rectification ne se faisait nullement sentir, puisque dans l'ensemble du récit de Tacite il n'y a pas la moindre contradiction². Donc Plutarque n'a pas eu pour source Tacite. D'ailleurs les deux récits ne se contredisent pas, ils se complètent. Tacite omet le fait, constaté par Plutarque, de l'arrêt à Brixellum ; mais rien dans son récit n'indique la présence d'Othon sur le théâtre même des opérations, au nord du Pô, avant le conseil de guerre. Il y a communauté de source³.

Othon, 5, 17-20. Il envoya pour commander ses forces Marius Celsus, Suetonius Paulinus, Gallus et Spurinna, hommes illustres. — Tout cela, Plutarque aurait pu le tirer de Tacite, qui mentionne (87) le choix des trois premiers généraux et fait leur éloge, quand il décrit les préparatifs de guerre d'Othon, et qui parle de Spurinna un peu plus loin (II, 11). Il est à remarquer qu'il l'associe avec Gallus : *His copiis rector additus Annius Gallus cum Vestricio Spurinna ad occupandas Padi ripas praemissus* ; de même Plutarque : ... στρατηγούς δὲ τῶν δυνάμεων ἐξέπεμψε Μάριόν τε Κέλσον καὶ Σουητώνιον Παυλῖνον ἔτι τε Γάλλον καὶ Σπουρίναν.

¹ *Plut. u. Tac.*, 50 ; cf. *Tac. u. Suet.*, 97.

² Gerstenecker, 24 sq., montre qu'il ressort du récit de Tacite étudié de près qu'Othon n'était pas sur la rive gauche du Pô avant le conseil de guerre. Sans doute ; mais Plutarque était-il capable d'une analyse aussi subtile ? — D'ailleurs Gerstenecker a raison sur ce point (cf. Lezius, 90 sq.) contre Mommsen, *Hermes*, 4, 310.

³ Cf. Kuntze, 8 sq.

Othon, 5, 20-24. Mais ils ne purent conduire les choses comme ils l'auraient voulu, à cause de l'indiscipline et de l'insolence des soldats, qui ne croyaient devoir obéissance à personne autre que l'empereur, l'empereur qui tenait d'eux-mêmes son autorité. — Il n'y a pas dans Tacite de passage qui corresponde exactement à celui-ci. Mais il parle (87) du tort que faisait à l'autorité de Casus, de Paulinus et de Gallus la prépondérance du préfet Licinius Proculus, et (II, 23) de l'esprit de sédition et de délation qui régnait dans l'armée d'Othon contre ces mêmes généraux.

Othon, 5, 24-33. Les troupes ennemies avaient les mêmes vices et pour le même motif. Mais, du moins, elles avaient l'expérience de la guerre et l'habitude des fatigues, tandis que la vie de Rome, oisiveté, théâtres, fêtes, avait amolli les autres. Insolents et vaniteux, ils se refusaient aux charges du service et couvraient leur incapacité d'un prétexte de dignité. — Ce parallèle des deux armées ne se trouve pas dans Tacite ; mais Plutarque a pu aisément le tirer de son propre fonds¹. Tacite raconte (II, 27-30) la conduite séditeuse des soldats de Valens, l'un des deux généraux de Vitellius.

Othon, 5, 33 à la fin. Spurrinna, ayant voulu contraindre ces soldats indisciplinés, fut sur le point d'être égorgé par eux. Ils l'accablèrent d'outrages et d'injures, l'accusant de trahir les intérêts de César. Quelques-uns même, en état d'ivresse, se présentèrent de nuit à sa tente et réclamèrent un congé pour aller l'accuser auprès d'Othon. — Tacite raconte cette sédition des soldats de Spurrinna à sa place (I, 18) et en explique les motifs avec beaucoup plus de précision. Mais il ne dit rien de la démarche faite la nuit par les soldats ivres et menaçant d'aller dénoncer leur chef à l'empereur. Il paraît difficile de mettre tout cela sur le compte de Plutarque. Il y a plutôt communauté de source, et le récit grec, moins satisfaisant dans l'ensemble, complète sur ce point le récit latin².

Othon, 6, 1-17. Ce qui améliora la situation et fut utile à Spurrinna, ce furent des injures adressées sous les murs de Plaisance à ses soldats assiégés par les Vitelliens assiégeants. Ceux-ci les traitaient d'histrions et de danseurs, de spectateurs des jeux Pythiques et Olympiques, ignorants des choses de la guerre, fiers d'avoir tranché la tête d'un vieillard désarmé, Galba, mais qui n'oseraient lutter face à face avec des hommes. Les Othoniens furent tellement sensibles à ces injures qu'ils supplièrent Spurrinna de commander, l'assurant qu'ils ne refuseraient travail ni péril quelconque. Malgré la violence de l'assaut et le grand nombre des machines de siège, ceux de Spurrinna repoussèrent l'ennemi, qui subit des pertes graves, et sauvèrent une ville célèbre qui comptait parmi les plus florissantes de l'Italie. Tacite (II, 21-22) fait du siège de Plaisance un récit beaucoup plus complet et plus exact. Le siège dura deux jours. C'est dans l'intervalle des deux attaques, au milieu de leurs préparatifs pour la journée décisive, qu'assiégeants et assiégés s'excitent, les uns dans leur camp, les autres dans la ville, en lançant des injures contre leurs adversaires. Les injures des Vitelliens ne sont donc pas entendues des Othoniens, bien loin qu'elles aient sur eux l'effet considérable dont parle Plutarque. La véritable cause du revirement

¹ Cf. Lezius, 101 sq.

² Gerstenecker, 16, refuse toute autorité à ce passage de Plutarque, surtout parce qu'à cette époque Othon n'était pas encore arrivé sur le théâtre de la guerre. C'est vrai, répond Letius, 103, note, mais il était en route et approchait. D'ailleurs il ne faut pas demander à des soldats ivres qu'ils se rendent un compte exact de la situation. Lezius conclut donc à une source secondaire. Puhl, 11, est d'avis que les deux récits se complètent et dérivent d'une source commune.

qui s'est produit chez les Othoniens en faveur de Spurrina, Tacite nous l'a fait connaître aux chapitres 18 et 19 : ayant commis au moment de la révolte un acte de folle témérité qui aurait pu leur coûter cher, ils ont compris qu'il est bon d'obéir à un chef expérimenté. À côté de cette version, le récit de Plutarque est dramatique, mais invraisemblable. Il a mal résumé sa source, il a imaginé l'effet des insultes et la démarche des soldats auprès de Spurrina pour protester de leur courage et de leur ardeur. Voilà ce qui est très probable : il n'est pourtant pas impossible que pendant la première attaque, lorsqu'ils marchaient contre les remparts de Plaisance *aperti incautique... cibo vinoque prægraves*, les Vitelliens aient lancé des injures aux Othoniens, et que ceux-ci, exaspérés, aient demandé à Spurrina d'agir vigoureusement, de faire une sortie. En ce cas, Plutarque compléterait Tacite¹. Mais, la première supposition étant de beaucoup préférable, je ne veux pas chercher ici un argument en faveur de la communauté de source. Sur la violence de l'assaut et l'importance des pertes subies par les assaillants, les deux récits sont d'accord².

Othon, 6, 17 à la fin. Les généraux d'Othon étaient pour les villes et les particuliers beaucoup moins malfaisants et fâcheux que ceux de Vitellius. L'un de ceux-ci, Cécina, avec sa grande taille, son costume gaulois, ressemblait beaucoup plus à un barbare qu'à un Romain. Ce qui augmentait encore l'inconvenance de sa conduite, c'est que sa femme l'accompagnait, brillamment vêtue, à cheval, escortée d'une troupe de cavaliers. L'autre, Fabius Valens, était si cupide que ni les ennemis qu'il pillait, ni les alliés qu'il volait et par lesquels il se faisait faire des présents, ne purent l'assouvir. On trouvait même que c'était justement pour cette raison que sa marche avait été si lente et qu'il était arrivé après la première bataille. D'autres accusent Cécina : voulant avoir pour lui-même tout l'honneur de la victoire, il se hâta d'agir avant l'arrivée de Valens ; sans parler d'autres fautes légères, il faillit ruiner la fortune du parti dans une bataille qu'il livra à contretemps et où il ne se conduisit pas vaillamment. — On ne trouve pas plus dans Tacite ce parallèle des généraux que celui des troupes, dont Plutarque s'est servi comme d'une introduction au siège de Plaisance. Mais Tacite aurait pu en fournir tous les éléments. Il a déjà fait (I, 53) un portrait de Cécina, où il est question de sa grande taille ; il parle (II, 20) de son costume barbare, de sa femme *insignis equo ostroque*. Mais il se contente de signaler le mécontentement que ces allures barbares causaient aux Italiens et il ne prend pas, comme Plutarque, le blâme à son compte. On peut conclure de là que Plutarque l'a inexactement reproduit : on peut en conclure aussi que Tacite a corrigé l'appréciation d'une source commune. Un léger détail semble dénoter cette communauté de source : Tacite parle bien du cheval de Salonina, mais Plutarque parle seul de son escorte de cavaliers. D'ailleurs les ressemblances verbales sont assez frappantes. Quant à la cupidité de Valens, Tacite en a parlé (I, 66), ainsi que des pillages de Cécina (I, 67). Il mentionne l'accusation de perfidie lancée par les soldats des deux armées vitelliennes contre Valens à cause de ses lenteurs (II, 30)³. Il approuve Cécina d'avoir assiégé Plaisance (II, 30), mais il juge que dans l'affaire des Castors (cette première bataille dont parle

¹ Krauss, partisan de l'opinion que nous combattons dans tout ce parallèle, ajoute pourtant foi sur ce point au récit de Plutarque et pense, p. 19, que Plutarque a complété sa source principale, Tacite, au moyen d'une source secondaire.

² Le jugement sur l'importance de Plaisance est de Plutarque. Contre toute vraisemblance Clason suppose, *Plut. u. Tac.*, p. 52, que, par une méprise, il a attribué à la ville ce que sa source, Tacite, dit, au chapitre 21, de l'amphithéâtre. Cf. Lezius, 106.

³ Dans ce chapitre il est encore une fois question de la grande taille de Cécina.

Plutarque) il se conduisit avec plus d'avidité que de sagesse, parce que Valens approchait et qu'il voulait ne pas lui laisser tout l'honneur de la guerre, réparer avant son arrivée l'échec de Plaisance et quelques autres plus légers (II, 24). Il constate enfin que la défaite des Castors aurait pu avoir pour conséquence la ruine complète, non du parti vitellien, comme le dit Plutarque, mais de l'armée de Cécina (II, 26). Plutarque a, sur ce point, exagéré ; mais, en somme, il ne dit rien d'important qu'on ne retrouve dans Tacite.

Othon, 7, 1-8. Repoussé de Plaisance, Cécina marche sur Crémone, autre ville grande et riche¹. Le premier, Annius Gallus, qui se dirigeait vers Plaisance pour secourir Spurinna, informé en route que les assiégés avaient eu le dessus, mais que ceux de Crémone étaient en péril, fit passer son armée de ce côté — en franchissant le Pô², comme l'indique le verbe *μετήγαγεν* — et campa près des ennemis ; puis les autres généraux vinrent tous le renforcer. Tacite indique, plus précis sur ce point, que, repoussé de Plaisance, Cécina repasse le Pô ; mais l'expression dont il se sert pour traduire sa marche sur Crémone est, par contre, plus vague que celle de Plutarque : *Cremonam petere intendit* (II, 22). Au chapitre suivant il parle du même fait sans préciser davantage : *pergere Cremonam*. Plutarque est dans l'erreur : il ne s'agit pas d'une marche offensive sur Crémone, mais d'une retraite. Crémone est déjà au pouvoir des Vitelliens : c'est ce qui ressort d'une lecture attentive de Tacite³. Il ne faut donc pas voir dans la plus grande précision de Plutarque un indice de la communauté de source. Mais il ne faut pas non plus conclure de l'obscurité de Tacite en cet endroit à la dépendance de Plutarque. Ce pourrait être le raisonnement de nos adversaires⁴ : il n'est pas vraisemblable, diraient-ils, qu'au même endroit un autre auteur, une source commune, ait présenté la même obscurité ; donc l'erreur de Plutarque nous révèle qu'il a suivi Tacite. Il est fort possible au contraire, répondrons-nous, que la source commune, ayant indiqué en temps opportun, plus clairement que Tacite, la prise de possession de Crémone par les Vitelliens, se soit contentée ici d'expressions vagues, son lecteur ne pouvant pas être dans le doute. En ce qui concerne Gallus, les deux récits sont d'accord et même très ressemblants. Seulement, d'après Plutarque, Gallus vient au secours de Plaisance par la rive droite, puisque, en apprenant la nouvelle direction de Cécina, la marche sur Crémone, il fait passer le fleuve à ses troupes (*μετήγαγεν*). D'après Tacite, Gallus finit par camper à Bedriacum, sur la rive gauche, mais il n'est pas question d'un passage du fleuve ; d'où il faut conclure, semble-t-il, que

¹ Cette qualification de Crémone est de Plutarque, comme plus haut celle de Plaisance.

² Plaisance est sur la rive droite, Crémone sur la rive gauche.

³ Cf. Mommsen, *Hermes*, t. 5, 162. Mais Mommsen ne cite pas un texte qui, à mon avis, tranche décidément la question. Tacite dit, II, 17 : *Capta* (par les Vitelliens avant le siège de Plaisance) *Pannoniorum cohors apud Cremonam*. Cette cohorte était la garnison othonienne. C'est donc à ce moment que Cécina a pris possession de Crémone. Tillemont, *Histoire des empereurs*, etc., t. 1, p. 621, note 4 sur *Othon*, a signalé ce texte et l'erreur de Plutarque. Gerstenecker, 7 sqq. Kuntze, 4, Hugge, 16, donnent raison à Plutarque. Si l'on adoptait cette manière de voir, il faudrait conclure à la communauté de source : car des expressions vagues de Tacite Plutarque aurait-il pu tirer sa conception si précise ? Kuntze est en effet pour la source commune. Gerstenecker préfère croire à la sagacité de Plutarque.

⁴ Les derniers venus, ceux qui ont étudié la question de très près, Gerstenecker (cf. la note précédente) et Lezius, 111 (mais avec une certaine hésitation), ne croient pas à une erreur de Plutarque : il aurait bien compris le texte de Tacite, où il s'agit en effet, disent-ils, d'une marche offensive, où, du moins, rien ne démontre qu'il s'agisse d'une retraite.

Gallus venait au secours de Plaisance par la rive gauche. Si l'on donne raison à Plutarque, on reconnaît du même coup qu'il n'a pas eu Tacite pour source. Si l'on donne raison à Tacite, l'erreur de Plutarque s'explique aussi bien dans l'hypothèse d'une source commune que dans l'hypothèse contraire : la source commune, ayant indiqué auparavant la position exacte des troupes othoniennes, le passage de Gallus sur la rive gauche, n'avait pas à dire formellement ici que Gallus vint au secours de Plaisance par la rive gauche, n'avait pas à employer d'expressions plus précises que celles de Tacite¹. Enfin Plutarque dit seul que les autres généraux vinrent rejoindre Gallus. Tacite ne mentionne pas expressément cette jonction ; le début du chapitre II, 24, nous la montre déjà opérée. Plutarque aurait pu ajouter de lui-même ce qu'il a de plus que Tacite. En somme, de tout ce passage difficile, nous ne pouvons rien tirer de certain en faveur de notre opinion, mais il ne contient rien non plus qui la contredise.

Othon, 7, 8-13. Cécina mit en embuscade dans des endroits boisés une troupe nombreuse d'infanterie, et ordonna à la cavalerie de pousser en avant. Si les ennemis engageaient le combat, elle devait reculer peu à peu et les attirer dans l'embuscade. Les transfuges dénoncèrent ce plan à Celsus. — Il s'agit de l'affaire des Castors : le lieu est indiqué par Tacite (II, 24), qui donne, disons-le en passant, de toute cette guerre entre Othon et Vitellius un récit, non pas absolument clair et complet, tant s'en faut², mais infiniment supérieur à celui de Plutarque. L'embuscade de Cécina est décrite par Tacite comme par Plutarque. Il dit, lui aussi, que le secret en fut livré aux généraux d'Othon (Plutarque ne nomme que Celsus) ; il n'ajoute point : par des déserteurs. Mais ce détail n'a pas d'importance³.

Othon, 7, 13-16. Celsus avec l'élite de sa cavalerie s'élança à la rencontre des cavaliers de Cécina, mais les poursuivit avec prudence. Il enveloppa l'embuscade et y jeta le désordre. Alors il appela à son aide l'infanterie, restée dans le camp. — La manœuvre que Plutarque prête à Celsus est invraisemblable. Tacite raconte la bataille (II, 25-26) avec plus de détails et de clarté. Celsus modère l'élan de ses cavaliers. Les Vitelliens sortent à la légère de leur embuscade. Celsus se retire lentement. Ils le poursuivent trop loin. Alors, mais alors seulement, ils sont cernés par l'infanterie, que Paulinus avait rangée en bataille, et la cavalerie, qui tombe par un mouvement tournant sur leurs derrières. Plutarque a tort aussi quand il dit que l'infanterie othonienne était restée au camp : des généraux sensés devaient agir comme agissent, d'après Tacite, Celsus et Paulinus. Si les deux récits diffèrent, il ne faut donc s'en prendre qu'à la négligence de Plutarque⁴.

Othon, 7, 16-25. Il semble que, si l'infanterie othonienne avait appuyé à temps sa cavalerie, l'armée de Cécina aurait été entièrement détruite. Mais Paulinus,

¹ C'est donc en vain que Lezius, 111, note, pour démontrer que Tacite est la source de Plutarque, fait ici le raisonnement que nous signalions tout à l'heure à propos de la marche sur Crémone. Il croit en effet (avec Gerstenecker) que Plutarque se trompe et il explique cette erreur par l'obscurité du texte de Tacite. Mommsen, *Hermes*, 5, 163, tient au contraire pour Plutarque. Le point me semble douteux.

² Ce sont précisément ces lacunes et ces obscurités du récit de Tacite qui ont amené les philologues à multiplier les dissertations sur la vie d'Othon en général et en particulier sur cette guerre.

³ Il n'est pas nécessaire, quand on pense comme Krauss que Tacite est la source de Plutarque, de supposer ici une source secondaire. Cf. Krauss, 8.

⁴ Cf. Gerstenecker, 26 ; Krauss, 12 ; Lezius, 114 sq.

s'étant porté en avant avec trop de lenteur, encourut le reproche d'avoir été, par prudence, dans cette affaire, au-dessous de sa réputation. Même la plupart d'entre les soldats l'accusaient de trahison et excitaient Othon contre lui, se vantant d'avoir, eux, remporté la victoire, une victoire qui n'avait pas été complète par la faute de leurs chefs. — Tacite signale (II, 25) les précautions que prit Paulinus avant d'engager la bataille et qui donnèrent aux Vitelliens le temps de se réfugier dans des vignes et un petit bois ; il distingue de ces lenteurs préliminaires l'ordre que Paulinus, toujours par prudence, donna (II, 26), au moment où les Vitelliens étaient en pleine déroute, de sonner la retraite. D'après une opinion très répandue alors, l'armée de Cécina dut son salut à cette circonstance. On voit que Tacite est beaucoup plus précis. D'ailleurs son *percrebuerit* équivaut au *δοκοῦσι* de Plutarque. C'est l'opinion d'autrui que tous deux rapportent. Seulement, tandis que Plutarque se borne à mentionner l'accusation, Tacite (25-26) plaide pour Paulinus. Enfin, comme Plutarque, Tacite constate la mauvaise impression que la conduite du général fit sur le plus grand nombre. Mais il n'ajoute pas que les soldats l'accusèrent de trahison auprès de l'empereur, et nous allons voir tout de suite pourquoi.

Othon, 7, 25-31. Othon n'avait pas au fond une très grande confiance en ses généraux¹. Il envoya donc à l'armée son frère Titianus et le préfet du prétoire Proculus². Celui-ci eut toute la réalité du commandement et Titianus en eut l'apparence. Quant à Celsus et à Paulinus, ils restèrent avec le titre de conseillers et d'amis, sans aucune autorité effective. — D'après Tacite, la décision impériale qui investit du commandement en chef Titianus fut prise avant la bataille des Castors. Voici dans quelles circonstances (II, 23). Les gladiateurs othoniens de Marcius Macer, ayant passé le Pô, battirent non loin de Crémone les auxiliaires vitelliens. Mais, par prudence, le chef arrêta la poursuite. Cela donna du soupçon aux Othoniens, qui interprétaient à mal tous les actes de leurs généraux. Gallus, Celsus et Paulinus furent en butte à toutes sortes de reproches et dénoncés à Othon, qui fit venir de Rome son frère Titianus et le nomma généralissime. Quant au préfet Proculus, dont l'influence prépondérante sur Othon a déjà été signalée par Tacite (I, 87), l'historien ne parle de sa présence à l'armée qu'au moment du grand conseil de guerre (II, 33), et un peu plus loin (II, 39) il définit, tout à fait comme Plutarque, la situation respective des chefs : ... *honor imperii penes Titianum fratrem, vis ac potestas penes Proculum præfectum ; Celsus et Paulinus, cum prudentia eorum nemo uteretur, inani nomine ducum alienæ culpæ prætendebantur*. — ... Πρόκλον τὸν ἑπαρχον, ὃς εἶχεν ἔργῳ τὴν πᾶσαν ἀρχήν, πρόσχημα δὲ ἦν ὁ Τιτιανός. Οἱ δὲ περὶ τὸν Κέλσον καὶ Παυλίνον ἄλλως ἐφείλκοντο συμβούλων ὄνομα καὶ φίλων, ἐξουσίαν καὶ δύναμιν ἐν τοῖς πράγμασι μηδεμίαν ἔχοντες. — Entre les deux versions, il y a une différence essentielle : le motif du changement décidé par Othon est au fond le même : les calomnies des soldats contre des généraux auxquels, lui non plus, il ne se fie pas entièrement (cf. Tacite, II, 2 3, *bonos metuens trepidabat*) ; mais il y a désaccord sur l'époque off

¹ Lezius, 116, fait un contresens sur ce passage en rapportant *αὐτοῖς* aux soldats d'Othon. Aussi ne voit-il pas que ce jugement correspond à celui de Tacite (II, 23) : *bonos metuens trepidabat* ; ou plutôt cherche-t-il à prouver que Plutarque a mal compris le texte de Tacite, que Tacite, par conséquent, est bien la source de Plutarque.

² Autre erreur de Lezius, 117 sq. Il n'est pas vraisemblable, dit-il, que le préfet Proculus ait été appelé de Rome alors seulement ; il a dû partir en même temps qu'Othon et les cohortes prétoriennes. Plutarque, répondons-nous, ne dit pas que Proculus fut alors appelé de Rome, mais qu'il fut envoyé à l'armée avec Titianus. Jusqu'alors il était resté à Brixillum, au quartier général d'Othon.

fut prise la décision. La version de Plutarque est sans contredit la plus vraisemblable. Dans ces fautes ou prétendues fautes par lesquelles Paulinus a amoindri la victoire des Castors, Othon trouve un prétexte très plausible pour faire droit aux plaintes déjà anciennes des soldats (cf. Plutarque, Othon, 5) et pour contenter ses propres défiances, en donnant le commandement à son frère. D'après le récit de Tacite, parce que Marcius Macer a retenu l'élan de ses gladiateurs victorieux, les soldats soupçonnent tous leurs généraux de trahison et Othon leur substitue Titianus. Cela ne se tient pas¹. Nous avons donc ici une preuve certaine que Tacite n'est pas la source de Plutarque.

Othon, 7, 31 à la fin. Il y avait du désordre aussi dans les troupes ennemies, surtout dans celles de Valens. A la nouvelle du combat de l'embuscade, ses soldats s'irritèrent de n'avoir pas été là pour secourir leurs camarades, dont un si grand nombre étaient restés sur le champ de bataille. Valens eut grand' peine à les calmer. Puis il opéra sa jonction avec Cécina. — Tout ceci pourrait être un résumé de Tacite. Il raconte que, pendant la bataille même, il y eut une sédition dans le camp de Cécina (II, 26) et qu'à la nouvelle de la défaite les troupes de Valens, alors à Ticinum, recommencèrent presque une sédition à peine calmée (II, 30). La jonction s'opère aussitôt après. Plutarque exagère quand il dit que les soldats furent sur le point de maltraiter Valens, ou plutôt il confond cette révolte avec la précédente (cf. Tacite, II, 29).

Othon, 8, 1-7. Othon, étant venu à Bedriacum², au camp, tient conseil pour savoir s'il doit livrer bataille. Proculus et Titianus sont d'avis qu'en raison de l'ardeur des soldats et de leur récente victoire, il faut engager une action décisive, ne pas attendre que ces bonnes dispositions s'affaiblissent et que Vitellius lui-même arrive de Gaule. — Tacite, qui n'a pas dit qu'Othon s'était arrêté à Brixillum, ne signale pas son arrivée à Bedriacum pour le conseil de guerre. Il fait parler d'abord Paulinus, représentant du parti qui voudrait traiter les choses en longueur (II, 32), puis Proculus et Titianus, qui sont pour une action immédiate. N'est-ce pas l'autre ordre relatif qui est le bon ? N'est-il pas naturel que, la délibération étant ouverte, le généralissime prenne la parole le premier ? De plus il y a des arguments sérieux dans le résumé que Plutarque donne du discours de Titianus ; d'après Tacite (II, 33), qui, d'ailleurs, le dit formellement, ils ne firent, Proculus et lui, que flatter Othon : *fortunam et deos et numen*

¹ Nissen, *Rhein. Mus.*, t. 96, p. 520, et Kuntze, 9, donnent raison à Plutarque, de même Puhl, 13 sqq. Mais Ritter, *Philologus*, t. 21, 652, Heræus dans son commentaire, Krauss, 14, et Gerstenecker, 25 sq., tiennent pour Tacite ou plutôt s'efforcent de concilier les deux récits. Voici l'explication de Gerstenecker : Othon aurait appelé de Rome son frère, après l'escarmouche des gladiateurs de Macer ; mais Titianus ne serait arrivé et n'aurait pris le commandement qu'après la bataille des Castors ; Plutarque, ayant omis l'escarmouche des gladiateurs, a été obligé de mentionner le fait après la bataille. Mais d'abord, si l'escarmouche avait eu pour conséquence la nomination d'un nouveau généralissime, Plutarque l'aurait-il négligée ? Ensuite, pour trouver dans cette escarmouche un motif plausible d'un tel changement, nos adversaires sont obligés de rapporter les mots repressus vincentium impetus, non à Macer et à ses gladiateurs, mais à tous les généraux et à toute l'armée othonienne, qui se serait portée en avant à la suite de cette escarmouche. Or, que l'on relise avec attention Tacite, II, 23, on verra que cette interprétation est impossible. Enfin, comme après la bataille des Castors Tacite ne signale pas l'arrivée de Titianus et son entrée en fonctions, il faut que Plutarque, s'il a suivi Tacite, ait fait preuve d'une attention et d'une clairvoyance bien subtiles, qu'il ait deviné.

² Plutarque, nommant ici pour la première fois Bedriacum, indique la position de la ville.

Othonis adesse consiliis, adfore conatibus testabantur. Pour ces deux motifs, il est au moins très vraisemblable qu'ici Plutarque est indépendant de Tacite¹.

Othon, 8, 7-18. Paulinus dit que toutes les forces des ennemis sont présentes, tandis que les renforts qu'Othon, s'il veut attendre, recevra de Mésie et de Pannonie, ne seront pas inférieurs à ses forces actuelles. L'ardeur des soldats ne sera pas moindre, quand leur nombre aura augmenté. Enfin Othon peut tramer la guerre en longueur, ayant tout en abondance, tandis que les adversaires, établis en pays ennemi, manqueront avec le temps des choses les plus nécessaires. Il y a, en somme, trois parties, trois arguments dans ce discours. Les deux premiers sont la réfutation des raisons données par Proculus et Titianus, le troisième est la confirmation proprement dite. — Le discours que Tacite fait prononcer à Suetonius Paulinus (II, 31) contient les mêmes arguments, mais il n'est pas composé de la même manière. Dans une première partie, l'orateur montre que les délais seront funestes aux ennemis : ils ont toutes leurs forces dès maintenant — Tacite le prouve², tandis que Plutarque se borne à l'affirmer — ; ils souffriront bientôt de la disette et du climat. La deuxième partie expose les avantages des délais pour Othon : il a tout en abondance, le Pô forme une excellente ligne de défense, les renforts de Mésie vont arriver, ses troupes sont faites au climat d'Italie. Le fond des deux discours est en gros le même ; cependant Plutarque évalue seul l'importance des renforts sur lesquels Othon peut compter et insiste seul sur cette considération que, devenus plus nombreux, ses soldats ne pourront pas être moins ardents.

Othon, 8, 18 à la fin. Marius Celsus est du même avis que Paulinus. Annius Gallus, souffrant des suites d'une chute de cheval, était absent. Mais, Othon l'ayant consulté par lettre, il conseilla de ne pas se hâter, d'attendre les forces de Mésie, qui étaient déjà en route. Ceux qui poussaient Othon à livrer la bataille eurent le dessus. — Tacite fait connaître, au début du chapitre 33, l'opinion de Celsus et de Gallus. Tout est d'accord dans son récit avec celui de Plutarque, excepté pourtant un détail essentiel. Tacite mentionne simplement l'approbation de Gallus sans la motiver. Plutarque dit qu'il conseille d'attendre les forces de Mésie, qui approchent. Or ce conseil est donné, dans Tacite, à la fin du discours de Paulinus. Nous avons ici une preuve certaine de la communauté de source : Tacite, altérant la source, a condensé dans le discours de Paulinus tout ce qui pouvait être dit en faveur des délais. Si Plutarque s'était servi de Tacite, on ne voit pas pourquoi il aurait attribué cette dernière idée à Gallus. Il a reproduit plus fidèlement la source commune. — Le résultat de la délibération est indiqué dans Tacite par les mots : *Postquam pugnari placitum...*

Othon, 9, 1-13. On donne plusieurs autres raisons de la conduite d'Othon. D'abord il était manifeste que les prétoriens, qui goûtaient alors du vrai métier de soldat et qui regrettaient la vie douce et les plaisirs de Rome, ne pouvaient plus être contenus dans leur hâte de combattre ; il leur semblait que l'ennemi ne résisterait pas à leur premier choc et que la guerre serait finie d'un coup. On croit aussi qu'Othon, dans sa mollesse, ne pouvait supporter l'incertitude et la préoccupation de l'avenir. Comme un homme qui, les yeux fermés, saute d'une roche escarpée, il livrait sa fortune au hasard. Voilà ce que racontait son

¹ Cf. Nissen, 520 sqq., et surtout Kuntze, 9 sq.

² Ou du moins il essaye de le prouver. Les chapitres I, 61, et II, 57, de Tacite montrent que Vitellius était en marche pour l'Italie avec des forces considérables. Le parti de l'action immédiate pouvait donc affirmer, comme il le fait dans Plutarque, qu'il importait d'agir avant l'arrivée de Vitellius.

secrétaire, le rhéteur Secundus. — Il n'y a pas trace de la première raison dans Tacite¹. Quant à l'impatience d'Othon, il la signale, mais sans y insister et sans produire le témoignage du secrétaire de l'empereur : *Otho pronus ad decertandum* (II, 33) ; *æger mora et spei inpatiens* (II, 40). Il est certain qu'ici Plutarque n'a pas eu Tacite pour source. Doit-il ces renseignements à une source secondaire, Secundus lui-même² ou un historien qui avait consulté Secundus ? ou bien a-t-il reproduit plus fidèlement une source commune ? C'est un point que nous éclaircirons plus tard. Dès à présent la seconde-supposition nous paraît probable : la description donnée par Plutarque de l'impatience d'Othon développe et commente à merveille les mots de Tacite : *æger mora et spei inpatiens*. Admettre que le premier a transcrit les renseignements résumés par l'autre avec une grande concision, c'est l'explication la plus naturelle de ce rapport.

Othon, 9, 13 à la fin. D'autres disaient que les deux armées eurent de fréquentes vellétés de se réunir et de s'entendre pour élire empereur le plus digne de tous les généraux présents, ou, si cela ne se pouvait, pour remettre au sénat le soin de cette élection. Ni l'un ni l'autre de ceux qui portaient alors le titre d'empereur ne jouissant d'une bonne réputation, il n'est pas invraisemblable que les meilleurs et les plus sages d'entre les soldats aient fait ce raisonnement : qu'il serait odieux et cruel de supporter, dans l'intérêt d'un ivrogne comme Vitellius ou d'un voluptueux comme Othon, les maux qu'autrefois, quand il s'agissait de Marius et de Sylla, puis de César et de Pompée, les citoyens avaient faits et subis avec douleur. On soupçonna que Celsus et son entourage conseillaient de fruitier la guerre en longueur parce que, connaissant cet état des esprits, ils espéraient que la crise pourrait se dénouer pacifiquement. C'est aussi pour cette raison que l'entourage d'Othon désirait une bataille immédiate. — Tacite (II, 37) rapporte aussi cette version et ajoute seul que, d'après ceux à qui il l'emprunte, Paulinus se considérait comme le candidat le plus sérieux. Il ne dit pas formellement, comme Plutarque, que les soldats voulaient choisir l'empereur parmi les généraux présents. Mais cette différence est insignifiante ; de la lecture du texte de Tacite, le biographe aurait pu tirer cette conclusion. Ce qui est plus frappant, c'est que, Tacite mettant en relief le nom et la personne de Paulinus, Plutarque se sert pour désigner les généraux d'Othon d'une périphrase où il fait entrer non pas le nom de Paulinus, mais celui de Celsus : *τούς τε περί τὸν Κέλσον* — qui correspond à *duces othonianos* de Tacite —. Mais voici qui est plus grave encore. Tacite prend résolument parti contre cette version que Plutarque trouve vraisemblable (II, 37, 38). La divergence d'opinion s'explique beaucoup mieux en supposant que Plutarque a eu pour source la source de Tacite, cet auteur³ que Tacite contredit, qu'en supposant qu'il s'est servi de Tacite et que, par conséquent, il a pris sur lui de le contredire⁴.

¹ Il indique seulement d'un mot, avant le récit de la grande bataille, l'ardeur des soldats : *miles alacer* (II, 39).

² Le verbe *διηγείτο* indique que Secundus avait raconté la chose oralement ; l'absence de *ἔμοι* est, à elle seule, une raison de croire que le récit ne fut pas fait à Plutarque. Cf. au chapitre 14 à la formule par laquelle il introduit une communication orale directe de Mestrius Florus. Je reconnais d'ailleurs avec Lezius, 124, note 3, que l'argument n'est pas décisif. Mais la comparaison de Plutarque et de Tacite avec Suétone achèvera la démonstration. Cf. ch. II, § I.

³ Nous verrons que, malgré le pluriel *quodam auctores*, il s'agit bien en effet d'un seul auteur, la source commune. Cf. § VII.

⁴ Y a-t-il corrélation entre les deux formules par lesquelles nos deux auteurs introduisent cette version : *Invenio apud quosdam auctores* dans Tacite, et *Ἐτέρων δὲ ἦν ἀκούειν*

Othon, 10, 1-6. Othon lui-même se retira encore à Brixellum, et ce fut une nouvelle faute, non seulement parce que la présence de l'empereur eût été un stimulant pour les soldats, mais aussi parce qu'il emmena avec lui, comme garde, les troupes les plus solides et les plus dévouées d'infanterie et de cavalerie. — Tacite raconte et apprécie de même ce départ d'Othon ; mais pour lui, qui n'a pas dit qu'Othon était arrivé de Brixellum en vue du conseil de guerre, c'est un simple *départ* —... *ut Brixellum concederet*, II, 33 — et non un *retour*.

Othon, 10, 6 à la fin. Vers la même date, il y eut un combat sur le Pô. Cécina construisait un pont ; ceux d'Othon l'en empêchaient. Ils tentèrent de détruire les travaux par l'incendie¹, mais sans y réussir. Les Germains de Cécina, en étant venus aux mains dans une fie du fleuve avec les gladiateurs d'Othon, eurent le dessus et en tuèrent un grand nombre. — Si l'on veut avoir une idée claire de ces opérations, c'est le récit de Tacite qu'il faut lire. Il s'agit ici des gladiateurs de Marcius Macer, qui, après la levée du siège de Plaisance, battirent les Vitelliens non loin de Crémone (II, 23). Tacite décrit (II, 34) le pont que Valens et Cécina construisaient en face de ces gladiateurs. Contre la tour élevée sur le dernier bateau du pont, les Othoniens en ont élevé une autre sur la rive, d'où ils lancent des pierres et des torches. Mais il n'est pas du tout question de la tentative d'incendie au moyen de brûlots, telle qu'elle est décrite par Plutarque : or cette description, quoique obscure, est précise, elle ne ressemble nullement à un lieu commun² ; Plutarque ne l'a pas imaginée. C'est donc là un épisode des opérations, négligé par Tacite, et que l'auteur grec a trouvé dans une autre source. Est-ce dans une source secondaire ? Il n'y a aucune trace de soudure et d'intercalation, de sorte que l'on songe plutôt à une source principale commune. Le combat des gladiateurs et des Germains est raconté avec beaucoup de détails par Tacite au chapitre suivant (II, 35).

Othon, 11, 1-18. Les soldats d'Othon, campés à Bedriacum, demandent impérieusement qu'on les mène au combat. Proculus les fait donc avancer

dans Plutarque ? Lezius, 127, note, affirme que oui, et part de là pour essayer de démontrer que le témoignage de Secundus provient d'une source secondaire, et ce qui suit, de Tacite. Mommsen, *Hermes*, 4, 308, note, a tort, il est vrai (Lezius le montre fort bien, après Krauss, 4) de prétendre que *ἑτέρων*, désigne des soldats partisans d'une solution pacifique, tandis que leurs camarades réclamaient la bataille immédiate. Mais il n'en est pas moins certain que la corrélation n'existe pas : Plutarque énumère toutes les versions de la source commune ; *ἑτέρων δὲ ἣν ἀκούειν* n'est qu'une transition entre deux versions. Tacite laisse de côté les autres versions pour en mentionner et en discuter longuement une seule. *Invenio apud quosdam auctores* introduit cette polémique. — Nous aurons occasion de revenir sur ces deux passages. — Remarquons que Tacite place le développement en question, non immédiatement après le compte rendu du conseil de guerre, comme Plutarque, mais plus loin, après le combat des gladiateurs et des Bataves. L'ordre de Plutarque est logique : il énumère sans interruption toutes les raisons développées ou non dans le conseil de guerre qui ont pu décider Othon à une action immédiate. N'est-ce pas l'ordre de la source commune ?

¹ Le récit de cette tentative d'incendie au moyen de brûlots est très obscur. Cf. les essais d'interprétation de Mommsen, *Hermes*, 4, 309, de Lange, 24 sq., de Krauss, 13, de Kuntze 11 sqq., et, surtout, de Gerstenecker, 28 sqq.

² Mommsen, *Hermes*, 4, 309, pense que cette tentative d'incendie est une suite, et Gerstenecker, 28, un épisode des opérations racontées par Tacite. L'important, c'est que la circonstance manque dans Tacite. Clason, *Plut. u. Tac.*, 59, note 1, considère tout ce passage comme un développement de fantaisie qui a eu pour point de départ le mot faces du texte de Tacite (les torches que les Othoniens lancent de leur tour sur le pont). Lezius, 130 sqq., reconnaît que la description ne peut provenir que d'une autre source.

jusqu'à *cinquante stades*, de Bedriacum et choisit si sottement l'emplacement de son camp, qu'au printemps, dans un pays où abondent les sources et les rivières, les troupes manquaient d'eau. Le lendemain, il veut faire, pour joindre les ennemis, une marche de *cent stades*. Paulinus et son entourage s'y opposent, disant qu'il faut attendre, au lieu de se fatiguer et de livrer combat à la suite de l'étape à des ennemis qui se seront tranquillement armés et rangés en bataille, tandis qu'eux-mêmes feront une si longue route et que leur colonne sera embarrassée par les bagages. Au milieu de ce débat, survint un cavalier numide porteur d'une lettre par laquelle Othon commandait de marcher tout de suite à l'ennemi. L'armée se mit donc en mouvement. — Tacite (II, 39), après avoir décrit l'état des esprits à l'armée d'Othon, signalé en particulier l'ardeur et l'insubordination des soldats (ce qui répond assez bien au début de Plutarque), dit qu'on décida — il ne nomme pas Proculus, mais il constate quelques lignes plus haut qu'il était le commandant en chef effectif — de camper à *quatre milles* en avant de Bedriacum. *Cinquante stades* font un peu plus de *six milles* ; les deux auteurs sont donc en désaccord sur la distance du camp à Bedriacum. En revanche, la description que Tacite donne de l'emplacement rappelle presque mot pour mot celle de Plutarque : ... *adeo inperite, ut, quamquam verno tempore anni et tot circum annibus, penuria aquæ fatigarentur*. — ... οὕτως ἀπείρως καὶ καταγελάστως ὥστε, τῆς μὲν ὥρας ἐαρινῆς οὕσης, τῶν δὲ κύκλῳ πεδίῳν πολλὰ νάματα καὶ ποταμοὺς ἀεννάους ἐχόντων, ὕδατος σπάνει πιέζεσθαι. Là — Tacite ne dit pas que ce fut le lendemain, mais il va de soi que ce n'était pas le jour même, puisque le camp fut établi et qu'on eut le temps d'en apprécier les inconvénients —, on se demanda si on livrerait bataille. Othon ordonnait par lettre d'en finir promptement ; les soldats réclamaient la présence de l'empereur ; beaucoup étaient d'avis qu'il fallait appeler les troupes de la rive droite (celles qu'Othon avait emmenées avec lui). Enfin on se met en marche ; on se dirige (II, 40), vers le confluent du Pô et de l'Adda, qui est distant de *seize milles*. Celsus et Paulinus représentent qu'il ne faut pas exposer les soldats épuisés par la route et pesamment chargés à l'attaque des ennemis, qui n'auront que *quatre milles* à faire pour les assaillir dans le désordre de la marche ou la dispersion des travaux de campement. Mais Titianus et Proculus répondent aux raisons par des ordres et un cavalier numide apporte un message d'Othon qui commande d'engager la partie décisive et blâme la lenteur de ses généraux. De cette analyse il ressort qu'il y eut deux délibérations relatives à la bataille, l'une dans le camp, l'autre en route, qu'il y eut aussi deux messages d'Othon. Sur ces deux points Tacite est plus exact que Plutarque, qui a mal résumé sa source. Plutarque a tort également, quand il dit que Paulinus voulait attendre dans le camp : les inconvénients de ce camp étaient trop sensibles pour qu'un homme du métier proposât d'y rester. D'ailleurs les arguments des généraux Celsus et Paulinus contre la bataille immédiate sont reproduits en termes très semblables. Mais une fois encore Plutarque et Tacite sont en désaccord sur une question de distances. Tacite dit que les Othoniens avaient à faire une marche de *seize milles*, Plutarque parle de *cent stades*, environ *douze milles*. Cette divergence et celle que nous avons signalée tout à l'heure relativement à une autre mesure de distances ont donné lieu à de nombreuses et savantes discussions¹, dans le détail desquelles nous devons d'autant moins songer à entrer qu'elles n'ont pas fait la lumière sur ce point très difficile. Notons seulement que, si Plutarque avait eu Tacite pour source, ou bien il se serait trompé à deux reprises dans le même passage en

¹ Cf. Hugge, 20 ; Mommsen, *Hermes*, 5, 166 sqq. ; Krauss, 46 sqq. ; Gerstenecker, 30 sqq. ; Puhl, 16 sqq. ; Lezius, 138 sqq. ; Kuntze, 13 sqq.

traduisant des mesures de distance¹, ce qui est bien improbable, ou bien il aurait corrigé Tacite au moyen d'une source secondaire à laquelle il n'aurait emprunté que ces deux nombres : car pour le reste du récit la concordance est frappante ; or de la part de Plutarque un contrôle aussi minutieux est inadmissible. Donc il faut en revenir à l'hypothèse de la source commune. Il est certain que la seconde donnée numérique de Tacite est fautive² ; ce serait par conséquent Plutarque qui nous aurait laissé la reproduction la plus exacte, sur ce point particulier, de l'auteur original³.

Othon, 11, 18 à la fin. Cécina, surpris et troublé par la nouvelle de l'offensive des ennemis, abandonne en toute hâte les travaux (du pont) et les bords du fleuve pour rentrer au camp. La plupart des soldats étaient déjà en armes et recevaient de Valens le mot d'ordre. Pendant que les légions tiraient au sort leur rang de bataille, ils envoient en avant l'élite de la cavalerie. — Tacite (II, 41) ne dit pas que Cécina fut surpris et troublé, mais cela va de soi : il raconte que le général vitellien était en pourparlers avec deux tribuns othoniens ; il ne s'attendait donc pas du tout à une attaque. Tacite ne dit pas non plus que l'élite seulement de la cavalerie fut envoyée en avant, mais c'est un détail insignifiant qu'à la rigueur Plutarque aurait pu ajouter. Du reste, les deux récits sont tellement semblables qu'il convient d'en transcrire ici la plus grande partie : Ὁ δὲ Κεκίνας... κατὰ σπουδὴν... ἦκεν εἰς τὸ στρατόπεδον. Ὀπλισμένων δὲ ἤδη τῶν πολλῶν, καὶ τὸ σύνθημα παραλαμβάνοντων παρὰ τοῦ Οὐάλεντος, ἐν ὅσῳ τὴν τάξιν διελάγχανε τὰ τάγματα, τοὺς ἀρίστους τῶν ἰππέων προεξέπεμψαν. *Cæcina revector in castra datum jussu Fabii Valentis pugnae signum⁴ et militem in armis invenit. Dum legiones de ordine agminis sortiuntur, equites prorupere.* Tacite dit seul quel fut le résultat de cette escarmouche de cavalerie.

¹ La première fois, en plus (50 stades font plus de 4 milles), la seconde, en moins (100 stades font moins de 16 milles).

² De Bedriacum à Crémone il y avait 20 (Pompéius Planta, sch. de Juvénal, *Sat.* 2, 99) ou 22 (*table de Peutinger*) milles. Donc du camp à Crémone il y avait 16 ou 18 milles. L'embouchure de l'Adda est à 6 milles au delà de Crémone. Donc l'armée othonienne avait à faire, pour atteindre ce point, 22 ou 24, et non 16 milles. On aura beau admettre que le chiffre est altéré dans Tacite, qu'il faut lire xxii au lieu de xvi : cette correction ne rendra pas raison des 100 stades ou 12 milles de Plutarque.

³ Et en effet la bataille eut lieu entre Bedriacum et Crémone, mais tout près de Crémone : c'est ce qui résulte de l'ensemble du récit de Tacite. Or 50 stades que les soldats ont parcourus le premier jour et 100 qu'ils ont à parcourir le second pour arriver au champ de bataille font 150 stades ou 18 milles. Quand ils auront fait ce chemin ils seront à 4 milles de Crémone, si on adopte la mesure de Peutinger. Cette distance s'accorde parfaitement avec l'ensemble du récit de Tacite et d'une manière merveilleuse avec un détail numérique qui se trouve dans le discours de Paulinus et de Celsus (II, 40). Les ennemis, disent-ils, auront à faire pour nous assaillir tout au plus 4 milles, avix quattuor milia passuum progressuss. Paulinus et Celsus ne peuvent pas savoir cela avant la bataille : il y a invraisemblance. Mais Tacite le sait : il a trouvé dans sa source que la bataille eut lieu à 4 milles de Crémone. — De plus Tacite indique comme but de la marche des Othoniens l'embouchure de l'Adda, et l'on ne voit pas bien, malgré les explications de Mommsen, la signification stratégique de ce mouvement. Plutarque dit simplement qu'ils marchaient à l'ennemi. Or, d'après Tacite lui-même (cf. II, 23, 24, 26), le camp des Vitelliens était sous les murs de Crémone. En somme, nous avons des raisons, on le voit, de conjecturer que Plutarque a mieux reproduit une source commune.

⁴ *Signum pugnae* n'est pas la même chose que σύνθημα ; mais la méprise se conçoit très bien de la part de Plutarque.

Othon, 12, 1-10. Le bruit se répand, on ne sait pour quelle raison, dans la première ligne des Othoniens, que les généraux de Vitellius passeront à eux. Aussi, quand ils sont à portée, saluent-ils amicalement les Vitelliens et les appellent-ils camarades. Ceux-ci répondent à cette salutation par une clameur hostile. Alors ceux des Othoniens qui ont salué se découragent et les autres les soupçonnent de trahison. Ce fut la première cause qui les troubla, quand ils étaient déjà en face des ennemis. — Tacite (II, 42) raconte le même incident de la même manière, seulement avec plus de concision et en se demandant quelle fut l'origine de ce bruit. Plutarque lui est supérieur en un point ; il dit en quel endroit précis de l'armée le bruit se répandit : dans la première ligne. Ce détail est très vraisemblable et donne plus de clarté à tout le récit. Tacite emploie des expressions vagues : *Othoniani ultro salutavere..... plerisque suorum ignaris quæ causa saintandi, metum proditiōnis fecere*. Ici encore Tacite n'est pas la source de Plutarque.

Othon, 12, 10-15. D'ailleurs, du côté des Othoniens rien ne se passa régulièrement. Les bagages, confondus avec les combattants, jetaient un grand désarroi. Le terrain était très mouvementé, coupé de fossés et de creux. Pour les éviter, ils étaient forcés d'en venir aux mains avec les ennemis par petites troupes. — Tacite donne (II, 41) un tableau plus complet des conditions défavorables dans lesquelles les Othoniens engagèrent le combat : il parle entre autres choses du désordre causé par les bagages et des fossés profonds qui bordaient la route. Un peu plus loin (42) il décrit l'aspect général du combat et il revient encore sur les conditions du terrain qui forcèrent, non pas les Othoniens seuls, mais les deux armées à combattre par petites troupes : *Catervis et cuneis concurrebant*. Plutarque dit en termes semblables : ... ἠναγκάζοντο φύρδην καὶ κατὰ μέρη πολλά συμπλέκεσθαι τοῖς ἐναντίοις. Le récit de Tacite est beaucoup plus complet et Plutarque aurait pu en déduire tout le sien, à part le détail des fossés et creux qui accidentent le terrain. Tacite ne parle que des deux fossés qui bordent la route. Plus haut (II, 25), à propos de la bataille des Castors, qui se livra à quelques milles de là, il a constaté que le terrain était coupé de fossés. Nos adversaires diront donc ou que Plutarque a confondu dans sa mémoire les deux emplacements ou qu'il a pris les fossés de la route pour des fossés quelconques, de petits canaux d'irrigation, par exemple. N'est-il pas plus probable que les deux terrains, si voisins, se ressemblaient et que la source commune avait, en conséquence, par deux fois mentionné les fossés et les creux ?

Othon, 12, 15-28. Seules deux légions, la vitellienne *Rapax* et l'othonienne *Adjutrix*, engagèrent sur un terrain uni un combat en règle, en ordre serré, qui dura longtemps. Les Othoniens étaient robustes et braves, mais c'était leur première campagne et leur première bataille. Les Vitelliens étaient aguerris, mais déjà sur le déclin de l'âge. Les Othoniens s'élancèrent sur eux, détruisirent tout le premier rang et enlevèrent l'aigle. Les Vitelliens, excités par la honte et la colère, tombèrent à leur tour sur l'ennemi, tuèrent le légat de la légion, Orfidius, et s'emparèrent de nombreuses enseignes. Tacite décrit (II, 43) ce combat en termes très semblables : *Non ante in aciem deducta* répond exactement à *πολέμον δὲ καὶ μάχης τότε πρῶτον πείραν λαμβάνοντες ; Primani stratis una et vicesimanorum principiis aquilam abstulere* à *οἱ Ὄθωνος ἐώσαντο καὶ τὸν ἀετὸν ἀφείλοντο, πάντας ὁμοῦ τι τοὺς προμάχους ἀποκτείναντες ; Quo dolore accensa legio et inpulit rursus primanos, interfecto Orfidio Benigno legato, et plurima signa vexillaque ex hostibus rapuit* à *οἱ δὲ ὑπὸ αἰσχύνῃς καὶ ὀργῆς ἐμπεσόντες αὐτοῖς τὸν τε πρεσβευτὴν τοῦ τάγματος Ὀρφίδιον ἐκτεῖναν καὶ πολλὰ τῶν*

σημείων ἤρπασαν. Mais Plutarque dit seul que ce combat fut long. Est-ce une simple déduction ? Il dit seul que les Vitelliens étaient déjà vieux, ce qui revient à dire que c'étaient des vétérans. Tacite ne parle que de l'ancienneté de la légion elle-même, *vetere gloria insignis*. On peut soutenir que les deux choses sont distinctes et se sont confondues dans l'esprit de Plutarque, comme aussi que la source commune, usant ici d'une tournure moins oratoire que celle de Tacite, disait simplement : **La légion Rapax était formée de vétérans.**

Othon, 12, 28-36. Contre les gladiateurs, qui étaient regardés comme ne manquant ni d'expérience ni de hardiesse, Varus Alfenus conduisit les Bataves¹. Peu d'entre les gladiateurs leur résistèrent ; la plupart, fuyant vers le fleuve, tombent sur les cohortes ennemies placées là. Ils sont repoussés et complètement taillés en pièces. — Plutarque fait de ce petit combat un épisode de la grande bataille. Il ne dit pas que les gladiateurs dont il parle ici sont ceux qui ont essayé naguère d'incendier le pont de Cécina ; il ne voit pas que les Bataves sont les Germains qui les ont déjà vaincus alors. Il n'a pas compris sa source. C'est Tacite qu'il faut lire (II, 43) pour avoir une idée vraie et nette du fait. Pendant la grande bataille, les gladiateurs de la rive droite essayent de passer sur la rive gauche, où elle se livre. Les Bataves de Varus Alfenus les taillent en pièces sur le fleuve même et alors, n'ayant plus à défendre le passage du Pô, vont prendre part à la grande bataille².

Othon, 12, 36 à la fin. Les plus lâches de tous dans cette bataille furent les prétoriens. Ils n'attendirent même pas le choc des ennemis ; bien plus, en fuyant à travers ceux des Othoniens qui n'étaient pas encore entamés, ils mirent dans leurs rangs la peur et le désordre. Cependant beaucoup d'entre les Othoniens rompirent victorieusement ceux qui leur faisaient face et, à travers les rangs des ennemis déjà vainqueurs, se frayèrent un chemin pour rentrer au camp. — Dans le récit de Tacite, il n'est nullement question de la lâcheté des prétoriens. Même, après la déroute (II, 44), tandis que les autres troupes sont découragées, ils affirment qu'ils ont été vaincus, non par le courage, mais par la trahison. Tiendraient-ils ce langage, s'ils avaient donné le signal de la débandade ? Tacite constate (42) que les Othoniens, malgré leur situation défavorable, se battirent bravement : il ne fait d'exception pour personne. Oit étaient les prétoriens ? Au centre évidemment, puisque (43) il n'indique leur présence ni à l'aile droite ni à l'aile gauche, et qu'ils occupaient déjà le centre à la bataille des Castors (24). Or Tacite dit (42) qu'au centre, sur la chaussée³, la mêlée fut ardente⁴. De plus, lui qui n'aime pas les prétoriens n'eût pas manqué de flétrir leur lâcheté, s'il en avait eu le droit. Enfin Plutarque lui-même rend hommage à la bravoure dont les prétoriens firent preuve au siège de Plaisance⁵. De tout cela il résulte que Plutarque est certainement dans l'erreur⁶. Et la cause de son erreur est dans une

¹ Plutarque ajoute de lui-même quelques détails sur les Bataves et leur pays.

² Le combat des Germains et des gladiateurs dont Tacite parle ici est distinct de celui qu'il a déjà mentionné (II, 35). Mommsen, *Hermes*, 4, 305 sq. et 5, 168, Krauss, 49, Gerstenecker, 36 sq., Lezius, 148 sq., l'ont facilement prouvé contre Ruperti, Orelli, Heræus, Clason, *Plut. u. Tac.*, 63, Lange, 23. Plutarque n'a donc pas inventé le second engagement, mais il l'a fort mal compris et raconté.

³ A la bataille des Castors, le centre, formé par les prétoriens, occupait aussi l'*agger* de la *via Postumia*. Cf. II, 24.

⁴ La déroute ne devint générale qu'après que le centre eut cédé. Cf. Tacite, II, 44.

⁵ *Othon*, 6.

⁶ Cf. Gerstenecker, 37 sq., Krauss, 14, Lezius, 150 sq. Mais Lezius croit à une invention de Plutarque et Krauss à une source secondaire.

une phrase de la source, analogue à celle-ci de Tacite (44) : *Et media acie perrupta fugere passim Othoniani*. Tacite et la source voulaient dire que la défaite du centre fut le signal de la débandade générale pour les Othoniens. Plutarque a compris que le centre des Othoniens prit la fuite en désordre. Ce n'est pas sur la phrase même de Tacite qu'il a fait son contresens, mais sur une phrase analogue de la source, où il était dit que le centre était formé par les prétoriens¹. Comment Plutarque aurait-il su autrement, lui, lecteur si superficiel, ce fait précis qui n'est pas expressément constaté par Tacite ? Ensuite il a exagéré la prétendue lâcheté des prétoriens, qui ne lui étaient guère sympathiques, au moyen surtout de cette formule banale : *Ils n'attendirent même pas le choc des ennemis*². Au milieu de cette erreur, nous découvrons donc un indice certain de la communauté de source. Ce qui vient corroborer notre conclusion, c'est que Tacite dit bien que les Othoniens se battirent vaillamment, mais Plutarque dit seul que sur certains points ils enfoncèrent les ennemis qui leur faisaient face et, pour rentrer ensuite dans leur camp, durent se frayer un passage au travers des Vitelliens déjà maîtres du champ de bataille³. Le mouvement n'a rien d'in vraisemblable ; d'autre part, le récit de Tacite ne rend évidemment pas compte de tous les incidents d'une bataille si variée et si multiple. Il en donne plutôt une idée générale avec quelques détails importants, comme le duel des deux légions. La source commune contenait plus de particularités : Plutarque y a pris celle des victoires partielles des Othoniens négligée par Tacite.

Othon, 13, 1-7. Parmi les généraux, ni Proculus ni Paulinus n'osèrent rentrer avec les soldats ; ils tirent un détour, redoutant la colère de ces vaincus qui déjà s'en prenaient à leurs chefs. Annius Gallus recueillait les fuyards dans la ville et les consolait en leur disant que la bataille était indécise, que sur bien des points ils avaient eu le dessus. — Tacite (II, 44) raconte de même la précaution prise par Proculus et Paulinus. Les mauvais traitements subis par Védius Aquila prouvent qu'elle n'était pas superflue et que les soldats étaient bien animés, à l'égard des chefs, du sentiment dont parle Plutarque. Jusqu'ici les deux auteurs sont d'accord. Tacite signale seul l'arrivée de Titianus et de Celsus. Plutarque, sans avoir dit que Celsus rentre au camp, lui fera prendre tout à l'heure, dans le camp, une importante initiative. Tacite fait jouer à Gallus le même rôle que Plutarque, mais il lui prête un discours tout autre : Gallus dit qu'à la défaite il ne faut pas ajouter le crime, l'assassinat, et que, quelles que soient d'ailleurs leurs intentions pour l'avenir, le seul remède à leurs maux est dans la concorde. Quant au discours du Gallus de Plutarque, ce sont dans Tacite les prétoriens qui le tiennent : ... *ne Vitellianis quidem incruentam fuisse victoriam*... Plutarque s'est

¹ Clason, *Plut. u. Tac.*, 63, croit aussi à un contresens de Plutarque, mais sur ces mots de Tacite (43) : ... *ducibus Othonianis jam pridem profugis*. La confusion était-elle possible, même pour Plutarque, entre ducibus et les prétoriens ? — Hagge, 23, fait le même rapprochement que nous ; mais il ne voit pas que la phrase de Tacite n'a pu servir d'original à celle de Plutarque et qu'il faut admettre la communauté de source.

² Et il ajoute, toujours dupe de son contresens, que la fuite des prétoriens mit le désordre dans les rangs encore intacts, au lieu que la source constatait, comme Tacite, que la déroute devint générale quand le centre cessa de résister.

³ Lezius, 151, soutient qu'ici encore Plutarque a mal compris la source. Il admet avec Haupt, *Philol. Rundschau*, 1881, p. 956, que Plutarque a été égaré par la phrase de Tacite : *Et media acie perrupta fugere passim Othoniani, Bedriacum petentes*. Mais est-il dit dans cette phrase que les Othoniens furent vainqueurs sur plusieurs points ? Gerstenecker a vu, note 80 (p. 75), que le rapprochement est impossible.

mépris¹, sans doute parce qu'en lisant le passage correspondant de la source il avait encore l'esprit préoccupé de l'idée qu'il s'était faite, par erreur, sur la conduite des prétoriens dans la bataille : s'ils ont fui si lâchement, il ne leur convient pas, en effet, de parler si fièrement. Mais ce n'est pas à Gallus, qui n'était point à la bataille, d'affirmer qu'elle est restée indécise ; ce n'est pas à lui, qui va tout à l'heure, comme les autres généraux, opiner pour la capitulation, et dont l'opinion doit être déjà faite, de laisser entrevoir la possibilité d'une revanche en niant que la bataille livrée soit une véritable défaite. Plutarque a mal résumé la source commune. Un léger détail prouve qu'il n'a pas résumé Tacite lui-même : il dit que Gallus recevait les fuyards dans la ville (de Bedriacum). Tacite dit bien que la fuite avait lieu dans la direction de Bedriacum. Mais il ne parle ensuite que du camp et non de la ville. Il est plus exact, mais il n'est pas en contradiction avec Plutarque² : le camp était situé, sans aucun doute, près de la ville, comme celui des Vitelliens sous les murs de Crémone³ dans la guerre entre Vitellius et Vespasien. Seulement Plutarque, s'il avait lu Tacite, aurait dit le camp et non la ville. La source commune devait constater ici la contiguïté du camp et de la ville.

Othon, 13, 7-22. Marius Celsus réunit les officiers et les invite à délibérer sur l'intérêt commun. Après un tel désastre, un tel carnage de citoyens, Othon lui-même, s'il est homme de bien, ne voudra pas tenter encore la fortune : Caton et Scipion, parce qu'après Pharsale ils n'ont pas voulu céder à César vainqueur, ont encouru le reproche d'avoir, sans nécessité, fait périr en Afrique beaucoup de gens de bien. Et cependant ils luttèrent pour la liberté des Romains. Il est une chose que la fortune ne peut ôter aux gens de bien, c'est la faculté de prendre, quand ils sont frappés par elle, les sages résolutions qui conviennent à la situation. Ce discours persuada les généraux. Ayant sondé les dispositions des soldats, ils virent que ceux-ci désiraient la paix. Titianus lui-même ordonna que des parlementaires fussent envoyés à Cécina et à Valens pour conclure la capitulation. Celsus et Gallus se chargèrent de cette ambassade. — Tacite ne dit pas un mot de l'initiative prise par Celsus⁴ et de l'accueil que les autres officiers firent à ses propositions. Il ne dit pas non plus que Titianus ordonna l'envoi de parlementaires. Il ne nomme pas les parlementaires. Voici la seule phrase latine (II, 45) qui corresponde à ce long passage grec : *Postera die, haud ambigua Othoniani exercitus voluntate et qui ferociores fuerant ad pœnitentiam inclinantibus, missa legatio*. Sur un point seulement, Tacite est plus précis que Plutarque : il dit que l'ambassade fut envoyée le lendemain de la bataille, et il a évidemment raison, puisque, quand Titianus et Celsus sont rentrés au camp, après la défaite, il était déjà nuit (44). D'ailleurs les deux récits ne se contredisent pas : l'un est un résumé succinct, l'autre une narration détaillée. Plutarque complète Tacite. Il n'y a pas la moindre trace d'intercalation, la moindre raison de croire que Plutarque ait abandonné ici sa source principale

¹ C'est l'avis de Gerstenecker, note 92 (p. 78), et de Lezius, 152 sq. Krauss, 8, admet bien inutilement une source secondaire pour Plutarque.

² Cf. Gerstenecker, 38 sq., Krauss, 50 sq., Lezius, 153. Il s'agit, bien entendu, non du second camp des Othoniens à 4 milles (d'après Tacite) ou à 50 stades (d'après Plutarque) de Bedriacum, mais du camp primitif. Heræus s'y est mépris ; cf. note à II, 44, 2.

³ Cf. Tacite, *Hist.*, III, 26.

⁴ La première idée exprimée par le Celsus de Plutarque se retrouve dans le discours que Tacite fait tenir à Othon (II, 117) : *An ego tantum Romanæ pubis, tot egregios exercitus sterni rursus et reipublicæ eripi patiar ?*

pour une source secondaire. Il a donc reproduit, avec plus d'exactitude que Tacite, la source commune.

Othon, 13, 22 à la fin. En route, ils rencontrèrent des centurions qui leur dirent que l'armée vitellienne était déjà en marche vers Bedriacum et qu'eux-mêmes avaient été délégués par leurs généraux pour négocier avec les Othoniens. Ils rebroussèrent chemin sur l'invitation de Celsus et de Gallus et allèrent avec eux à la rencontre de Cécina et de Valens. Comme ils approchaient, Celsus fut en danger. Des cavaliers, qui avaient été à l'affaire de l'embuscade (bataille des Castors), le rencontrèrent et fondirent sur lui en poussant des cris. Mais les officiers les retinrent et Cécina, informé, accourut et fit cesser le désordre. Il accueillit Celsus amicalement et s'achemina avec lui vers Bedriacum. Pendant ce temps, Titianus regretta d'avoir, envoyé les parlementaires : il fit monter les plus résolus des soldats sur les remparts¹ et exhorta les autres à la résistance. Mais Cécina s'avança à cheval, la main tendue. Personne ne résista. Les uns, du haut des murs, saluaient les Vitelliens ; les autres ouvraient les portes et se mêlaient aux vainqueurs qui arrivaient. Personne ne fut maltraité. Ce n'étaient, au contraire, que démonstrations amicales. Tous les Othoniens jurèrent fidélité à Vitellius. — Ce que nous avons dit du passage précédent s'applique à celui-ci : Plutarque complète Tacite. L'auteur latin constate simplement que les généraux vitelliens accordèrent la paix sans hésitation. Il ne parle pas des regrets de Titianus et de sa tentative de résistance ; mais sa source mentionnait, sans aucun doute, cet incident, puisqu'il dit : *Legati paulisper retenti ; ea res hæsitationem attulit ignaris adhuc an impetrassent*. Le meilleur éclaircissement de Tacite, c'est ici le texte de Plutarque. Tacite, qui ne raconte ni les incidents de l'ambassade ni l'arrivée de Cécina devant le camp des Vitelliens, décrit au contraire avec complaisance, beaucoup plus abondamment que Plutarque, la scène pathétique de la réconciliation².

Othon, 14, 1-4. Voilà comment la plupart des témoins oculaires racontent la bataille, et ils avouent qu'ils n'en connaissent pas bien eux-mêmes les détails, tant elle fut confuse et irrégulière. — Faut-il conclure de cette déclaration que Plutarque doit à des témoins oculaires son récit de la bataille, à Mestrius Florus³, par exemple, qu'il va citer tout à l'heure ? Les ressemblances frappantes que nous avons remarquées entre les deux textes, dans le récit proprement dit de la bataille, démontrent que non. Cet aveu des témoins oculaires remonte donc, selon toute apparence, à la source écrite ordinaire de Plutarque. Or il n'est pas dans Tacite, qui signale simplement la variété et la confusion de la bataille (42). Plutarque est donc indépendant de Tacite et il y a communauté de source.

Othon, 14, 4 à la fin. Témoignage oral de Mestrius Florus, l'un des consulaires qui firent partie, contre leur gré, du cortège d'Othon. Parcourant, dans la suite,

¹ Plutarque continue à s'exprimer comme si les choses s'étaient passées dans la ville même et non dans le camp voisin. Cf. au contraire Tacite (45) : ... *patuit vallum... iisdem tentoriis...*

² Nos adversaires admettent forcément pour ce chapitre de Plutarque une source autre que Tacite, une source secondaire. Cf. Clason, *Plut. u. Tac.*, 11 ; Gerstenecker, 56, et note 101 (p. 80) ; Lezius, 156. Selon Gerstenecker, cette source ne serait autre que Mestrius Florus, dont Plutarque cite le témoignage au chapitre suivant. Lezius rejette à bon droit cette conjecture.

³ Mestrius Florus n'est pas un témoin oculaire. Il n'est venu sur le champ de bataille qu'après l'action. Mais, comme il était de l'entourage d'Othon, il a certainement entendu raconter la bataille par des témoins oculaires.

cette plaine avec Plutarque, il lui a montré un vieux temple et lui a raconté qu'après la bataille il avait vu là un monceau de cadavres qui s'élevait jusqu'aux frontons. Ni par lui-même il n'avait pu trouver, ni personne n'avait pu lui apprendre la cause d'un tel entassement. Sans doute, il est naturel que, dans les guerres civiles, le nombre des morts soit plus grand, parce qu'on ne songe pas à faire des prisonniers, ce qui serait sans profit. Mais l'explication du phénomène en question était difficile. — Tacite, dans le récit de la déroute (44), constate que le carnage fut grand et donne seulement l'explication que Plutarque réfute par la bouche de Mestrius Fiorus¹ : *Neque enim civilibus bellis capti in prædam vertuntur*².

Othon, 15, 1-14. Comme il arrive d'ordinaire pour de tels événements, ce furent d'abord des nouvelles confuses que reçut Othon. Puis, quelques blessés venant du champ de bataille annoncèrent le désastre. Les amis d'Othon l'exhortaient à ne pas désespérer, et en cela il n'y a rien de bien surprenant. Mais les sentiments des soldats furent au-dessus de tout ce qu'on peut croire. Nul ne passe aux vainqueurs, nul ne songe à ménager ses propres intérêts en reniant son empereur. Tous ensemble viennent à sa porte. Ils l'appelaient leur empereur ; ils le suppliaient quand il se fut montré, le conjurant avec des cris et des larmes, les mains tendues vers lui, de ne pas les abandonner et les livrer aux ennemis, d'user jusqu'à leur dernier soupir de leurs corps et de leurs âmes. — Tacite (II, 46) décrit d'une manière analogue cette scène émouvante. Les deux tableaux ne se répondent pas trait pour trait ; mais comme des descriptions de ce genre tiennent toujours un peu du lieu commun, il est certain que Plutarque aurait pu composer la sienne d'après celle de Tacite, et que rien n'y dénote l'indépendance de l'auteur grec. Les différences sont insignifiantes. Plutarque dit : *ἀσαφής λόγος*, et Tacite : *mæsta fama*, ce qui est plus exact ; Plutarque dit : *τετραωμένοι τινές ἦκον ἐκ τῆς μάχης...* ; Tacite : *profugi e prælio*. Le premier, assez sujet à l'inexactitude, aurait fort bien pu substituer à des fuyards des blessés. Le rôle que jouent dans Plutarque les amis d'Othon, en général, Tacite le fait jouer au préfet du prætoire, Plotius Firmus, qui parle au nom de tous. L'attitude des soldats est la même. Tout au plus pourrait-on, à la rigueur, relever un détail qui n'a pas son équivalent dans Tacite : Plutarque dit que les soldats se rendaient en foule à la porte d'Othon. Mais n'est-ce pas un détail de sa propre invention ? II y a d'ailleurs quelque chose dans Tacite qui indique, plus vaguement, il est vrai, que les soldats prirent l'initiative d'une démarche auprès d'Othon : *Non expectavit militum ardor vocem imperatoris*. Peut-être la source commune était-elle plus précise, comme Plutarque, sur ce point et sur un autre aussi : Plutarque affirme que pas un soldat ne déserta, que pas un ne songea à ses intérêts personnels. Tacite parle, en termes plus vagues, de la fidélité et du dévouement des soldats.

Othon, 15, 14-17. Tous ensemble le suppliaient ainsi. Mais un soldat obscur tira son épée et dit : *Sache, César, que tous nous sommes prêts à nous dévouer pour toi jusqu'à ce point*. Et il se perça la gorge. — II n'est pas dit un mot de ce suicide dans Tacite, et pourtant il est permis de conjecturer que la source de

¹ Selon Gerstenecker, 55 sq., Plutarque devrait à Mestrius Florus tout ce qu'il raconte, dans cette guerre, autrement que Tacite. Nous reviendrons sur cette conjecture qu'il est facile de réfuter. Cf. § VII, n° 1.

² Il est vrai, comme le remarque Lexius, 157, note 2, que l'explication donnée par Tacite se rapporte seulement au grand nombre des morts. Plutarque (ou Mestrius) la trouve insuffisante pour les monceaux de cadavres entassés jusqu'au fronton du temple.

Tacite le mentionnait : *Neque erat adulatio*, dit-il à propos des protestations de dévouement, *ire in aciem, excitare partium fortunam furore quodam et instinctu flagrabant*. Le suicide raconté par Plutarque n'est-il pas une preuve frappante de cette sorte de délire ? Comme nous l'avons déjà maintes fois constaté, le texte de Plutarque commente avec trop d'à-propos celui de Tacite pour qu'il n'y ait pas communauté de source. Le parallèle de Suétone et de Plutarque confirmera d'ailleurs notre conjecture sur ce point¹.

Othon, 15, 17 à la fin. Rien de tout cela ne fléchit Othon. Le visage serein et calme, il promena ses regards partout autour de lui. Puis il dit : Je considère, ô camarades, le jour présent comme plus heureux que celui où vous m'avez fait empereur, voyant les sentiments que vous avez à mon égard et le cas que vous faites de moi. Mais ne me privez pas d'un avantage plus grand encore, celui de mourir honorablement pour de si nombreux et de tels citoyens. Si j'ai été digne de commander aux Romains, il faut que je fasse bon marché de ma vie pour le salut de la patrie. Je sais que les ennemis n'ont pas remporté une victoire solide et définitive. On m'annonce que nos forces de Mésie n'ont plus que quelques étapes à faire pour nous rejoindre et que déjà elles descendent vers l'Adriatique. L'Asie, la Syrie, l'Égypte et les forces qui font la guerre en Judée sont pour nous ; le sénat, les enfants et les femmes des ennemis sont en notre pouvoir. Mais il ne s'agit pas d'une guerre contre Annibal, Pyrrhus ou les Cimbres, pour le salut de l'Italie. Romains, nous luttons contre des Romains ; vainqueurs ou vaincus, nous affligeons la patrie : car ce qui est le bien du vainqueur est un mal pour elle. Persuadez-vous que mourir me sera plus glorieux que régner. Car je ne vois pas quel service je pourrais, victorieux, rendre aux Romains, qui valût celui que je leur rendrai en me sacrifiant pour la paix et la concorde, pour que l'Italie ne voie pas de nouveau un pareil jour. — La phrase par laquelle Plutarque introduit le discours d'Othon n'a pas son équivalent exact dans le texte de Tacite ; mais celui-ci indique nettement et à plusieurs reprises le calme et la résolution d'Othon — II, 46 : *nequaquam trepidus et consilii certus* ; 47 : *ipse aversus a consiliis belli* ; 48 : *placidus ore, intrepidus verbis* —. Quant au reste, Plutarque aurait pu facilement l'inventer. Les deux sentiments qui dominent dans le discours d'Othon que nous venons de traduire, reconnaissance pour ses soldats et abnégation patriotique, se retrouvent dans le discours correspondant de Tacite (II, 47). D'ailleurs les deux morceaux n'ont pas une ressemblance frappante. Mais cela n'a rien de surprenant : ce sont des discours. Si Plutarque avait eu Tacite pour source, il aurait gardé ici une plus grande liberté que dans le récit. S'il y a communauté de source, Tacite et Plutarque, Tacite surtout, ont dû user à l'égard de leur original des droits très larges que l'antiquité accordait à l'historien en matière de discours. Tous les faits que Plutarque mentionne sont dans Tacite, soit en cet endroit même, soit ailleurs. Il est question de l'approche des légions de Mésie aux chapitres 44 et 46 ; il en est question plus haut encore, ainsi que des armées d'Orient, dans le discours de Paulinus au conseil de guerre (32). Paulinus compte aussi parmi les avantages d'Othon le fait d'avoir le sénat de son côté². Enfin l'Othon de Tacite, plus précis que celui de Plutarque, fait allusion au frère, à la femme, aux enfants de Vitellius, qui sont entre ses main. Ajoutons que

¹ Rien, dans la forme, ne permet de supposer avec Lezius, 160, note, que le récit de ce suicide soit une intercalation. Clason, *Plut. u. Tac.*, 11, le considère aussi comme provenant d'une source secondaire.

² Cf. aussi, relativement aux provinces dévouées à Othon, Tacite, I, 76 ; relativement au sénat, I, 84 ; aux familles des ennemis, I, 75.

tout cela. Plutarque n'aurait même pas eu besoin de le chercher dans Tacite, qu'il l'aurait trouvé aisément, arrivé à ce point de son récit, dans sa connaissance personnelle des événements antérieurs. Il n'y a donc dans ce discours rien qui puisse nous servir à démontrer la communauté de source.

Othon, 16, 1-6. Ayant ainsi parlé et repoussé les tentatives qui étaient faites pour changer sa résolution, il ordonna à ses amis et aux sénateurs présents de se retirer ; dans l'intérêt de ceux qui étaient absents, il envoya des lettres aux villes où ils devaient passer, afin qu'ils fussent garantis de tout danger et traités honorablement. — Le passage correspondant de Tacite est moins précis et moins complet (II, 48) : il ne distingue pas, comme Plutarque, les amis personnels d'Othon et les sénateurs ; surtout il ne dit rien des lettres envoyées pour les absents aux villes. Or le fait n'a certainement pas été imaginé par Plutarque : Tacite rapporte (II, 52) qu'une partie des sénateurs emmenés de Rome par Othon avaient été laissés à Modène. Tacite n'est donc pas ici la source de Plutarque¹.

Othon, 16, 6-15. Ayant fait venir son neveu Cocceius, qui n'était encore qu'un jeune garçon, il l'exhorta à ne rien craindre de Vitellius, dont lui-même avait sauvegardé la mère, les enfants et la femme avec autant de soin que sa propre famille. Il lui dit qu'ayant l'intention de l'adopter, il avait différé l'exécution de ce projet, afin de lui assurer l'empire s'il était victorieux, et de ne pas l'entraîner dans sa ruine s'il était vaincu. *Voici, ajouta-t-il, ô enfant, ma dernière recommandation : n'oublie pas tout à fait et ne te souviens pas trop que tu as eu un César pour oncle.* — Tacite (48) raconte de la même manière cette scène d'adieu : pour rassurer son neveu — Tacite l'appelle Salvius Cocceianus et non Cocceius — Othon se sert de la même raison ; il lui dit en finissant les mêmes paroles : *Neu patruum sibi Othonem fuisse aut oblivisceretur unquam aut nimiam meminisset.* n Mais Tacite ne mentionne pas le projet d'adoption. Nos adversaires² prétendent que le fait n'est pas vraisemblable, puisque, d'après Suétone (*Othon, 10*), Othon avait l'intention de se marier. Vraisemblable ou non, il n'importe. Plutarque ne l'a pas inventé, il l'a trouvé dans sa source³. Donc cette source n'est pas Tacite. Qu'on ne dise pas qu'il l'a pris dans une source secondaire pour l'insérer dans le récit de Tacite. Non seulement il n'y a pas trace d'intercalation, mais encore la phrase relative au projet d'adoption fait étroitement corps avec le contexte : *Ne crains pas Vitellius, dit Othon : je lui ai conservé toute sa famille. C'est même pour que tu n'eusses rien à craindre de sa part que je ne t'ai pas adopté ; διὰ τοῦτο γάρ...* La communauté de source est certaine ici.

Othon, 16, 15 à la fin. Un moment après, il entendit du bruit et des cris à la porte. Les soldats menaçaient les sénateurs qui s'éloignaient de les égorger, s'ils ne demeuraient pas, s'ils abandonnaient l'empereur. Othon, effrayé pour eux, se montra donc de nouveau et fit retirer les soldats, non pas en leur parlant sur le ton de la prière et avec douceur, mais en les regardant avec un tel air de sévérité et de colère, qu'ils en eurent peur. — Tacite raconte le même incident (49) avec plus de précision sur certains points : Othon prit un peu de repos ; les soldats mutinés en voulaient surtout à Verginius, qu'ils assiégeaient dans sa maison. Mais il ne dit pas que la sédition eut lieu à la porte même d'Othon et que

¹ Lezius, 163, admet ici une source secondaire.

² Clason, *Plut. u. Tac.*, 11 ; Krauss, 15.

³ Lezius, 166, le reconnaît, mais prétend, je ne sais pourquoi, que ce détail ne tient pas au reste de la narration et paraît avoir été intercalé, c'est-à-dire emprunté à une source secondaire.

celui-ci entendit le bruit. Surtout il ne fait pas ressortir nettement, comme Plutarque, le changement d'attitude de l'empereur à l'égard des soldats. *Increpitis seditionis auctoribus*, dit-il simplement. Je doute que ces différences n'aient pas d'autre cause que la liberté de Plutarque à l'égard de sa source.

Othon, 17, 1-10. Sur le soir, il eut soif et but un peu d'eau. Il essaya longtemps le tranchant de deux épées qu'il avait, rendit l'une et, ayant pris l'autre dans ses bras, se mit à parler à ses serviteurs. Il leur distribua, comme marque d'affection, de l'argent, à l'un plus, à l'autre moins, non pas avec prodigalité, comme s'il appartenait à autrui, mais avec mesure et selon le mérite de chacun. Les ayant renvoyés, il reposa le reste de la nuit, si bien que ses valets de chambre s'aperçurent qu'il dormait profondément. — Tacite (49) est tout à fait d'accord avec Plutarque sur deux points : Othon a bu de l'eau sur le soir, il a essayé ses deux poignards. Seulement ce n'est pas entre ses bras qu'Othon met le poignard qu'il a choisi, mais sous sa tête, c'est-à-dire sous son coussin, comme le dit Suétone, qui est ici d'accord avec Tacite¹ ; Plutarque est inexact. Tacite ne nous apprend pas ce que devient l'autre poignard ; mais il va de soi qu'Othon s'en débarrasse aussitôt. Quant à la distribution d'argent, Tacite, d'accord avec Suétone, la place avant la sédition et l'essai des poignards, et il a sans doute raison : Othon n'attendit pas le moment suprême pour faire une action de si peu d'importance². Mais Tacite dit seulement (48) : *Pecunias distrihuit parce nec ut periturus*. Nous avons vu que Plutarque est beaucoup plus précis. Il est assurément plus logique de considérer le texte de Tacite comme le résumé concis d'une source commune que le texte de Plutarque comme une amplification de celui de Tacite. Enfin Plutarque, comme Suétone, affirme qu'Othon dort profondément ; Tacite est bien moins catégorique : *Noctem quietam, utque adfirmatur, non insomnem egit*. Plutarque et Suétone reproduisent la version de la source ; Tacite, qui trouve ce profond sommeil peu vraisemblable, ne veut pas prendre l'affirmation à son compte³.

Othon, 17, 10-19. A l'aube, ayant appelé l'affranchi qu'il avait chargé de veiller au départ des sénateurs, il l'envoya aux renseignements. Informé que tout s'était bien passé : *Va donc toi-même, lui dit-il, et montre-toi bien aux soldats, si tu ne veux pas qu'ils te fassent périr misérablement comme m'ayant aidé à mourir*. Quand l'affranchi fut parti, il maintint son épée droite avec ses deux mains et se jeta dessus. Il ne poussa qu'un seul gémissement qui donna l'éveil à ceux du dehors. — D'après Tacite (49), Othon s'informe du départ de ses amis, avant de s'endormir. N'est-il pas plus vraisemblable qu'il a eu, au moment même de mourir, un dernier scrupule à ce sujet et qu'il a voulu encore une fois se bien assurer que les sénateurs, menacés la veille par les soldats, étaient tous à l'abri du danger ? Tacite ne dit rien de la recommandation d'Othon à son affranchi. On ne saurait voir dans cette anecdote si précise une invention de Plutarque⁴. Sans doute Othon a fait connaître la veille aux soldats son intention de mourir. Mais il sait de quel amour aveugle ils l'aimaient et quel désespoir va leur causer sa mort. Il est donc naturel qu'il redoute pour son affranchi, si celui-ci ne le quitte pas, la première explosion de ce désespoir ; si au contraire les soldats l'ont vu

¹ *Othon, 10.*

² Cf. Krauss, 16, et Lezius, 166.

³ Il est bizarre que Lezius, 167, soit frappé ici de la parfaite concordance des deux textes.

⁴ Krauss, 16, suspecte à tort cette anecdote, que Lezius défend fort sensément, 167, note.

avant la mort de l'empereur, il n'aura rien à craindre. La description du suicide d'Othon est plus précise dans Plutarque. Tacite dit simplement : *Luce prima in ferrum pectore incubuit*. Plutarque constate seul que le moribond ne poussa qu'un gémissement. Tacite est plus vague : *Ad gemitum morientis*. Il est donc impossible d'admettre que Plutarque n'ait pas eu pour tout ce passage un autre modèle que Tacite. D'autre part, il ressemble tellement à Tacite sur certains points et sa narration est si manifestement d'une seule pièce, que le rapport des deux textes ne peut s'expliquer que par là communauté de source.

Othon, 17, 19 à la fin. Aux cris des esclaves, aussitôt le camp et la ville sont dans la désolation. Les soldats se précipitent vers la porte en se lamentant. Ils se reprochent à eux-mêmes de n'avoir pas fait bonne garde afin d'empêcher l'empereur de mourir pour eux. Aucun d'eux ne déserta, quoique l'ennemi fût proche. Ayant orné son corps et préparé un bûcher, ceux qui avaient pu les premiers charger le lit sur leurs épaules, tout fiers de remplir ce rôle, le portèrent en armes ; les autres baisaient sa blessure, touchaient ses mains, l'adoraient de loin. Quelques-uns, après avoir mis le feu au bûcher, se tuèrent : ce n'était pas qu'ils eussent reçu du mort quelque bienfait éclatant ou qu'ils eussent à craindre du vainqueur quelque supplice terrible. Mais il semble que jamais aucun roi ou tyran n'aima le pouvoir avec autant de passion que ces soldats le commandement d'Othon. Cette passion persista même après sa mort et se tourna en une haine incurable contre Vitellius. — Tacite (49) est beaucoup plus concis : *Tulere corpus prætoriarum cohortes cum laudibus et lacrimis, vulnus manusque ejus exosculantes. Quidam militum juxta rogum interfecere se, non noxa neque ob metum, sed æmulatione decoris et caritate principis*. Quelque goût que l'on connaisse au biographe pour l'amplification, on ne saurait admettre que sa description détaillée ait eu pour original ce résumé : le reproche que, dans leur affliction, les soldats se font à eux-mêmes de n'avoir pas bien veillé sur leur empereur, l'empressement avec lequel ils se disputent l'honneur de porter le cadavre, la distinction précise entre les porteurs et le cortège, tout cela manque dans Tacite et a un grand air de vérité. Au contraire la phrase de Tacite, à force de concision, est vague, inexacte. Il a trop voulu condenser une narration que le biographe a fidèlement reproduite, voilà l'impression que donne le parallèle. D'ailleurs, au fond, les deux textes sont d'accord ; dans l'un et l'autre, en particulier, il y a insistance sur le caractère désintéressé du suicide des soldats. La parenté ne peut s'expliquer par la dépendance de Plutarque, mais elle s'explique à merveille par la communauté de source¹.

Othon, 18, 1-2. A la fin du chapitre précédent, Plutarque fait allusion au rôle que jouèrent les anciens soldats d'Othon dans la guerre entre Vitellius et Vespasien ; mais, dit-il, en commençant le chapitre 18, ces choses seront racontées en leur temps. Il annonce par là une biographie de Vitellius que nous n'avons pas. — Tacite constate aussi (II, 67) que les cohortes prétoriennes, licenciées par Vitellius, reprirent les armes pour soutenir les Flaviens.

Othon, 18, 2-6. Ayant mis en terre les cendres d'Othon, ils n'exposèrent sa sépulture à l'envie ni par les proportions du monument ni par la pompe de l'inscription. *J'ai vu ce tombeau à Brixillum ; il est modeste et voici la traduction*

¹ Lezius hasarde une solution bizarre, 169. Plutarque aurait ici, comme en quelques autres endroits, abandonné sa source ordinaire, Tacite, pour s'adresser à une source secondaire qui serait peut-être la source ordinaire de Tacite. C'est, on le voit, l'hypothèse de la communauté de source, mais d'une communauté restreinte à quelques passages.

de l'épithaphe : Aux mânes de Marcus Otho. — Les termes sont différents, mais l'idée est tout à fait la même dans Tacite (49) : *Othoni sepulchrum exstructum est modicum et mansurum*. Plutarque, aux renseignements de la source, a ajouté ses connaissances personnelles.

Othon, 18, 6-11. Othon avait vécu trente-sept ans, régné trois mois. Ceux qui ont loué sa mort ne sont ni moins considérables ni moins nombreux que ceux qui ont blâmé sa vie. Car, n'ayant pas vécu plus honnêtement que Néron, il mourut plus noblement. — Tacite, plus exact¹ que Plutarque, dit (49) qu'Othon mourut dans sa trente-septième année. Il oppose, dans une phrase antithétique qui n'est évidemment pas sans parenté avec celle de Plutarque, non pas toute la vie d'Othon, mais seulement son grand crime, le meurtre de Galba, à sa mort : *Duobus facinoribus, altero flagitiosissimo, altero egregio, tantumdem apud posteros meruit bonæ famæ quantum malæ*. Tacite ne compare pas Othon à Néron ; mais le parallèle était si naturel que Plutarque aurait pu l'ajouter de lui-même. Ce qui est plus surprenant, c'est que Plutarque, qui ne donne, pas plus que Tacite d'ailleurs, la date de la mort d'Othon, indique seul la durée de son règne. Il est vrai que cette durée était un fait connu. Mais si Plutarque a songé à l'indiquer, n'est-ce point parce qu'elle était donnée par la source ?

Othon, 18, 10 à la fin. L'un des deux préfets du prétoire, Pollion², voulut faire sur le champ jurer fidélité à Vitellius. Mais les soldats s'irritèrent : informés que quelques sénateurs étaient encore présents, ils laissèrent partir les autres, mais se rendirent en armes à la maison de Verginius Rufus et le sommèrent ou d'accepter l'empire ou de négocier leur capitulation. Lui, considérant que ce serait folie de recevoir l'empire des vaincus, puisqu'il l'avait naguère refusé des vainqueurs, et redoutant d'aller en ambassade auprès des Germains (des légions de Germanie), dont il avait souvent contrarié les volontés, se déroba en s'enfuyant par une autre porte. Quand les soldats le surent, ils prêtèrent le serment et, ayant obtenu leur pardon, se joignirent aux troupes de Cécina. — Tacite (51) ne parle pas de la tentative du préfet, mais il constate qu'il y eut aux funérailles d'Othon un commencement de sédition : *In funere ejus novata luctu ac dolore militum seditio*. Le deuil et la douleur sont des motifs bien vagues. Tout est autrement précis dans Plutarque. Relativement à la tentative des soldats auprès de Verginius, les deux récits sont d'accord. Mais Tacite ne dit pas que d'autres sénateurs étaient encore à Brixellum et que les soldats les laissèrent partir. Plutarque est donc plus précis et plus complet : il n'a pas eu Tacite pour source³. Enfin il explique saut la conduite de Verginius. Il est vrai qu'à la rigueur il pouvait en deviner les motifs, surtout en ce qui concerne le refus de l'empire. Pour la soumission des troupes après la fuite de Verginius, Tacite est le plus exact.

¹ Cf. Lezius, 170, note. Mais l'inexactitude de Plutarque et de Suétone (*Othon*, 11) est insignifiante : il s'en fallait de quelques jours qu'Othon eût 37 ans.

² C'est Plotius qu'il faut lire. L'erreur, qu'elle soit de Plutarque ou d'un copiste, est évidente. L'un des deux préfets était Licinius Proculus, que nous avons vu à Bedriacum, l'autre Plotius Firmus, dont Tacite constate la présence à Brixellum, auprès d'Othon (II, 46 et 49).

³ Lezius, 171 sq., admet une source secondaire.

VI

Il nous reste à comparer les 18 premiers chapitres du Galba et les passages correspondants de Tacite, qui se trouvent surtout dans les 11 premiers chapitres du livre Ier. Ici la situation relative des deux auteurs n'est plus la même. Tacite ne commence son récit proprement dit qu'au 1er janvier 69. Il ne parle qu'incidemment des faits antérieurs, soit dans les premiers chapitres, où il trace, en manière d'introduction, un tableau du monde romain à cette date, soit ailleurs, quand le présent lui fournit une occasion de revenir sur le passé. Le récit de Plutarque commence avec la proclamation de Galba. Les chapitres dont nous allons nous occuper exposent dans l'ordre chronologique les événements depuis cette date jusqu'au 1er janvier 69. A partir du moment où Tacite se met, lui aussi, à raconter, il est en général de beaucoup le plus complet et le plus précis : nous avons signalé quelquefois sa supériorité au point de vue historique ; nous aurions pu la signaler souvent, s'il nous avait importé de la mettre en lumière. Ici, naturellement, c'est au contraire Plutarque qui donne la relation la plus abondante et la plus claire. Mais les ressemblances sont encore nombreuses et frappantes ; elles sont telles, qu'on peut les expliquer seulement par l'une des deux hypothèses que nous avons formulées en commençant, quand nous parlions de la parenté des deux récits sur Galba et Othon, pris dans leur ensemble : ou bien il y a communauté de source, ou bien Plutarque s'est servi des *Histoires* de Tacite, mais, ici, en y faisant des additions considérables au moyen d'une source secondaire. La comparaison nous montrera que la première hypothèse est la vraie.

Le premier chapitre du *Galba* est une introduction composée par Plutarque, indépendamment de sa source, avec ses connaissances et ses réflexions personnelles sur les conséquences funestes de l'esprit d'indiscipline dans les armées.

Galba, 2. Nymphidius Sabinus, préfet du prétoire avec Tigellinus¹, voyant la situation de Néron désespérée et celui-ci prêt à fuir en Égypte, persuada aux troupes, comme s'il était déjà parti, de proclamer Galba empereur et leur promit 7.500 drachmes par tête pour les prétoriens, 1.250 pour les autres soldats, somme énorme et impossible à réunir. Voilà ce qui causa d'abord la perte de Néron, puis celle de Galba et la guerre civile. — Tacite (I, 5) ne raconte pas ce complot, il y fait seulement allusion, mais en des termes qui montrent qu'il a eu sous les yeux un récit identique à celui de Plutarque : *Miles urbanus... ad destituendum Neronem arte magis et impulsu quam suo ingenio traductus, postquam neque dari donativum sub nomine Galbæ promissum...* Dans ces conditions, n'est-il pas plus simple et plus vraisemblable d'admettre la communauté de source qu'une source secondaire dans laquelle Plutarque aurait trouvé un commentaire si exactement approprié au texte de Tacite ? Tacite a résumé le récit de la source commune et Plutarque l'a reproduit.

Galba, 3. Antécédents de Galba. Ses richesses, sa noblesse, sa carrière, son caractère. — Tacite (I, 49), traçant le portrait de Galba après sa mort, dit un mot de sa noblesse, de ses richesses et enfin de sa carrière : *Militari laude apud Germanias floruit ; pro consule Africam moderate, jam senior citeriorem*

¹ Par les mots ὠσπερ εἶρηται Plutarque rappelle qu'il a déjà parlé de Nymphidius dans sa vie de Néron. Cette vie et celles des autres empereurs depuis Auguste inclusivement sont énumérées dans le catalogue de Lamprias.

Hispaniam... continuit. On peut rapprocher le passage correspondant de Plutarque : Λέγεται δὲ καὶ σιρατεύματος ἐν Γερμανία καλῶς ἀρξαι καὶ Λιβύης ἀνθρώπου σὺν ὀλέγοις ἐπαινεθῆναι... Ἐπέμφθη δὲ ὑπὸ Νέρωνος Ἰβηρίας ἀρχῶν. Dans le discours que Tacite lui fait adresser à Pison (15), Galba parle de l'illustration de sa famille, ... *Sulpiciæ ac Lutatine (nobilitatis) decora.* Plutarque, plus précis, parle de sa parenté avec le célèbre Catulus.

Galba, 4. Sa conduite en Espagne. Ses relations avec Vindex. Vinius le décide à la révolte. — On ne trouve rien de tout cela dans Tacite, si ce n'est, au chapitre hg, un jugement favorable, comme celui de Plutarque, sur le gouvernement de Galba en Espagne.

Galba, 5. La révolte de Galba. Comment Néron en accueille la nouvelle. — Rien dans Tacite.

Galba, 6. Verginius, commandant des légions de Germanie¹, refuse l'empire que lui offrent ses soldats et déclare qu'il ne reconnaîtra point pour empereur quiconque n'aura pas été choisi par le sénat. Son armée bat celle de Vindex. Le bruit se répand que tous sont d'accord pour offrir l'empire à Verginius ou, s'il refuse, revenir à Néron. Galba, très inquiet, écrit à Verginius pour essayer de s'entendre avec lui. Il se retire à Clunia, regrettant ce qu'il a fait et ne s'occupant plus de son entreprise. Tacite ne raconte pas ces événements, mais il rappelle la conduite de Verginius (8) : *Tarde a Nerone desciverant (Germanici exercitus), nec statim pro Galba Verginius. An imperare noluisse dubium : delatum ei a milite imperium conveniebat.* A part le doute sur les intentions de Verginius, qu'exprime seul Tacite, les deux écrivains sont d'accord. Mais Plutarque, détaillant ce que Tacite résume, mentionne deux fois les offres des troupes à Verginius, avant et après la défaite de Vindex. Il dira bientôt que Verginius refusa une troisième fois l'empire après la mort de Néron.

Galba, 7. Galba apprend par son affranchi Icelus qu'à Rome l'armée, le peuple et le sénat l'ont proclamé empereur, du vivant même de Néron, et que Néron est mort : Titus Vinius lui confirme ces nouvelles et lui fait connaître en détail le décret du sénat. C'est pourquoi Vinius eut une place considérable dans la faveur de Galba et l'affranchi reçut l'anneau d'or : il s'appela depuis Marcianus Icelus et tint le premier rang parmi les affranchis de Galba. — Tacite, à propos des candidatures à l'adoption (13), constate l'influence de Vinius et celle d'Icelus, affranchi de Galba, *quem anuis donatum equestri nomine Marcianum vocitabant.* Mais il ne dit pas de quels services cette faveur de Vinius et d'Icelus était la récompense. Ici, comme tout à l'heure à propos de Verginius, il procède par allusion, tandis que Plutarque raconte. Ils sont d'accord, mais la ressemblance n'est pas aussi frappante que plus haut à propos de Nymphidius et ne permet pas de conclure sûrement à la communauté de source.

Galba, 8 et 9. Suite des intrigues de Nymphidius Sabinus à Rome. — Rien dans Tacite.

Galba, 10. Après la mort de Néron, Verginius refuse de nouveau l'empire. Le légat Fabius Valens prête le premier serment à Galba. Informé par lettres des décisions du sénat, Verginius, non sans peine, fait reconnaître Galba par ses troupes. Il remet le commandement au successeur qui lui est envoyé,

¹ Exactement, Verginius commandait les légions de la Germanie supérieure et Fonteius Capito celles de la Germanie inférieure. Galba remplaça le premier par Hordeonius Fluctue et le second par Vitellius, le futur empereur.

Hordeonius Flaccus, va rejoindre Galba et ne reçoit de lui aucune marque éclatante ni de haine ni d'estime. Plutarque explique cette conduite de Galba. — Nous avons déjà cité le passage où Tacite mentionne brièvement les propositions des soldats à Verginius. En voici un autre où il est tantôt plus complet et tantôt moins complet que Plutarque : (8) *Dux deerat¹, abducto Verginio per simulationem amicitiae ; quem non remitti atque etiam reum esse tamquam suum crimen accipiebant.* (9) *Superior exercitus legatum Hordeonium Flaccum spernebat...* Ainsi, en ce qui concerne le remplacement de Verginius, Tacite en donne seul le motif ou le prétexte. Mais Plutarque dit seul nettement que Flaccus lui fut donné pour successeur. En ce qui concerne l'accueil fait à Verginius par Galba, Tacite dit qu'il fut en butte à des accusations, Plutarque désigne seul les accusateurs ou, plus exactement, les détracteurs de Verginius : Vinius et l'entourage de Galba. Les deux récits se complètent, la communauté de source est probable, mais non certaine.

Galba, 11. Les députés du sénat rejoignent Galba à Narbonne. Influence pernicieuse de Vinius sur le nouvel empereur. Tacite signale à deux reprises (6 et 13) cette grande influence de Vinius sur Galba, qu'il désigne la première fois par la périphrase : *invalidum senem* ; mais dans les deux passages, il place à côté de Vinius Cornelius Lacon. Plutarque, ici et ailleurs², ne parle que de Vinius. N'est-ce pas la preuve qu'il a eu sous les yeux, non le texte même de Tacite, mais une source commune où le nom de Lacon n'était pas aussi étroitement associé à celui de Vinius ?

Galba, 12. Portrait de Vinius. Sa cupidité et sa luxure. Dans sa jeunesse, quand il faisait ses premières armes sous les ordres de Calvisius Sabinus, il introduisit de nuit, dans le camp, sous des habits de soldat, la femme de son général, créature corrompue, et ils commirent l'adultère sur la place d'armes. Pour ce motif, Caius César le fit emprisonner. Mais la mort de Caius rendit la liberté à Vinius. Un jour, à la table de Claudius César, il déroba une coupe d'argent³. L'empereur, qui le sut, l'invita de nouveau pour le lendemain et ordonna aux serviteurs de ne placer devant lui aucun objet en argent, mais seulement de la vaisselle d'argile. Cette aventure tourna ainsi au comique, grâce à la modération de l'empereur. Mais la domination que Vinius exerça sur Galba eut pour conséquence des événements tragiques. — Tacite, après la mort de Vinius (I, 48), revient sur son passé avec quelques détails de plus, et en termes très semblables. De ce que Plutarque place ce développement ici et non après la mort de Vinius, on peut déjà conclure avec assez de probabilité qu'il y a communauté de source, et non dépendance de Plutarque. Une différence de détail confirme cette conclusion : Tacite dit que Vinius, emprisonné par ordre de Caligula, fut rendu à la liberté *mutatione temporum* ; Plutarque est beaucoup plus précis : *ἐκείνου δὲ ἀποθανόντος εὐτυχία χρησόμενος...* A-t-il simplement interprété l'expression vague de Tacite ? N'est-il pas plus logique de songer à une source commune qui parlait plus clairement ? Quant aux réflexions antithétiques par lesquelles Plutarque termine l'histoire de Vinius, elles sont sans doute de lui.

¹ Pour une révolte.

² Excepté pourtant dans le discours qu'il fait tenir à Nymphidius (13) et où Vinius et Lacon sont désignés ensemble comme étant les mauvais conseillers de Galba.

³ Tacite, ainsi que Suétone (*Claude*, 32), dit une coupe d'or. La différence est insignifiante. Suétone ne nomme pas le convive, mais les détails de l'anecdote sont les mêmes : il s'agit bien de Vinius.

Galba, 13 et 14. Suite des intrigues de Nymphidius Sabinus. Sa mort. — Tacite fait rapidement allusion à ces événements (5) : *Miles urbanus... pronus ad novas res, scelere insuper Nymphidii Sabini præfecti, imperium sibi molientis, agitur. Et Nymphidius quidem in ipso conatu oppressus*. Ce résumé est trop succinct pour nous fournir quelque indication sur le rapport des deux auteurs.

Galba, 15, 1-16. Les cruautés de Galba. Informé de la mort de Nymphidius, il fait périr tous ceux d'entre ses complices qui ne se sont pas suicidés, en particulier Cingonius, qui avait composé le discours de Nymphidius (cf. ch. 14), et Mithridate du Pont. Ces exécutions d'hommes en vue, condamnés sans procès, pouvaient être justes ; elles ne parurent pas légitimes. On attendait de Galba une autre façon de régner. Ce qui causa encore plus d'affliction, ce fut l'ordre de mourir envoyé au consulaire Petronius Turpilianus, ami de Néron. Quant à Macron et à Fonteius, que Galba fit mettre à mort, l'un en Afrique par Trebonianus, l'autre en Germanie par Valens, il pouvait prétexter qu'ils étaient en armes, à la tête de troupes, par conséquent redoutables. Mais Turpilianus, vieillard sans défense, rien n'empêchait de l'entendre. — Tacite (6) mentionne en ces termes la mort de Cingonius et celle de Petronius : *Tardum Galbæ iter et cruentum, interfectis Cingonio Varrone consule designato et Petronio Turpiliano consulari : ille ut Nymphidi socius, hic ut dux Neronis, inauditi atque indefensi tamquam innocentes perierant*. Entre ce passage et celui de Plutarque, il y a trop de ressemblance pour qu'ils n'aient aucune parenté : les deux auteurs s'accordent d'une manière frappante pour blâmer Galba d'avoir fait périr des accusés sans les entendre. Mais Plutarque est le plus complet et le plus précis : au lieu de dire, comme Tacite, que Cingonius avait été le complice de Nymphidius, il mentionne le service particulier par lequel Cingonius s'était mis en vue. De plus, il nomme une autre victime dont Tacite ne parle pas : Mithridate. Il met à part, et avec raison, comme étant le plus odieux, le cas de Turpilianus. Enfin, tandis que Tacite se sert du verbe vague *interficere*, Plutarque emploie les expressions plus précises : *κελεύσας ἀποθανεῖν, ἀποθανεῖν κελευσθεῖς* : les victimes reçurent de Galba l'ordre de mourir. En un mot, l'indépendance de Plutarque par rapport à Tacite se révèle ici clairement. Et il n'a pas complété le récit de Tacite au moyen d'une source secondaire : il s'est servi d'un autre récit plus complet que Tacite a utilisé aussi, mais en le résumant. Sur les meurtres de Clodius Macer¹ et de Fonteius Capito, Tacite (7) donne plus de détails que Plutarque. Si Tacite était vraiment la source de Plutarque, comprendrait-on que celui-ci se soit adressé à une source secondaire pour avoir une narration plus riche des faits relatifs aux autres victimes, et que, par contre, il dit appauvri la narration de sa source principale relativement à Macer et à Capito ?

Galba, 15, 16 à la fin. Environ à 25 stades de Rome, poursuit Plutarque, Galba rencontra la troupe confuse et tumultueuse des marins, qui occupait la route et par laquelle il fut entouré. C'étaient ceux dont Néron avait formé une légion. Ils demandaient à Galba la confirmation de leur titre de soldats. Ils ne permettaient pas à l'empereur de se montrer et de parler à ceux qui venaient de la ville à sa rencontre. Ils réclamaient tumultueusement des enseignes et une garnison pour la légion. Galba les renvoyait à une autre fois et leur ordonnait de se retirer. Mais ils s'irritaient, ils criaient, ils répétaient que différer c'était refuser ; quelques-uns même tiraient leurs épées. Galba les fit charger par sa cavalerie. Fuite et massacre. Entrer ainsi dans Rome à travers ce carnage et tant de cadavres, ce n'était pas d'un bon augure pour Galba. Jusque-là, le voyant vieux et affaibli, on

¹ C'est lui que Plutarque appelle Marron.

avait pu le mépriser ; alors il parut à tout le monde terrible et redoutable. — Tacite (6) ne fait qu'une rapide allusion à ce massacre : *Introitus in urbem, trucidatis tot milibus inermium militum, infaustus omine, atque ipsis etiam qui occiderant formidolosus*. La parenté des deux textes est encore évidente : il est dit dans le latin comme dans le grec que ce massacre fut d'un mauvais augure. Mais Plutarque ne s'est pas servi de Tacite, car Tacite prétend que les soldats étaient sans armes, il résulte du récit de Plutarque qu'ils avaient au moins leurs épées ; Tacite prétend qu'il y eut des milliers de morts, Plutarque dit seulement beaucoup de morts. Il ne s'est pas servi de Tacite, même concurremment avec une source secondaire. C'est Tacite, cela se voit à ses inexactitudes et à ses exagérations, qui a mal résumé une source commune¹. Quant aux moqueries dont la vieillesse de Galba était l'objet, Tacite en parle à la fin du chapitre 7. Il parle aussi, quelques lignes plus haut, de la mauvaise renommée que ces cruautés, en particulier les meurtres de Macer et de Capito, valurent à Galba.

Galba, 16, 1-8. Voulant par son économie faire contraste avec la prodigalité de Néron, il tomba dans la mesquinerie. Anecdote du musicien Canus : à cet artiste remarquable, qui venait de jouer chez lui pendant un repas, Galba, après l'avoir beaucoup loué, donna quelques écus, ajoutant que c'était de ses propres deniers et non des deniers de l'État. — Ne dirait-on pas que Tacite songeait à cette anecdote quand, au chapitre 49, après la mort de Galba, il portait sur lui ce jugement : *pecuniæ... suæ parcus, publicæ avarus* ? Au chapitre 5, il parle du reproche d'avarice adressé à Galba, mais seulement par la garnison de Rome, qui avait des raisons toutes personnelles.

Galba, 16, 8-16. Il ordonna le remboursement des libéralités que Néron avait faites aux histrions et aux athlètes, sauf la dixième partie, qu'il leur concédait. Mais il ne perçut pas grand'chose, car la plupart de ces gens, hommes de mauvaise conduite, avaient gaspillé ces largesses. Alors il fit rechercher ceux qui avaient soit acheté, soit reçu en présent quelque chose d'eux, et il le leur fit rendre. Ainsi la mesure s'étendait à un grand nombre de personnes, elle n'avait pas de terme, et la réputation de Galba en souffrait. — Tacite donne, à propos de cette affaire, certains détails qui manquent dans Plutarque : le chiffre des largesses de Néron, l'institution d'une commission de trente chevaliers romains, la vente aux enchères des *instrumenta vitiorum* que les favoris de Néron s'étaient procurés avec l'argent ou les terres dont il leur avait fait présent. En revanche Tacite omet cette circonstance très importante que Galba exigea la restitution même de la part de ceux qui n'avaient pas directement profité des largesses. Les deux récits se complètent : c'est un rapport que nous avons souvent trouvé entre Plutarque et Tacite. D'ailleurs les ressemblances ne manquent pas. La communauté de source serait certaine, même si nous ne pouvions pas ici en donner une preuve plus saisissante encore. — Plutarque, comme Suétone (*Galba*, 15), place cette mesure entre l'arrivée de Galba à Rome

¹ Cf. Mommsen, *Hermes*, t. 4, p. 307 sq. Tacite parle de plusieurs milliers de morts. Or la troupe entière ne comptait guère que 6.000 hommes et ne fut pas complètement détruite, puisque les débris de cette légion firent partie de l'armée d'Othon (Tacite, I, 87). De plus la conduite de Galba s'explique mieux si les soldats ont tiré l'épée, comme le dit Plutarque, que s'ils étaient sans armes, comme le dit Tacite. Le récit de Suétone achève de démontrer l'inexactitude de Tacite (*Galba*, 12 ; nous y reviendrons). — Tacite fait encore mention du massacre, ou plutôt des supplices qui suivirent le massacre proprement dit, dans le discours d'Othon (37) : *...hanc solam Galbæ victoriam, cum in oculis urbis decumari deditos juberet*.

et l'adoption de Pison. Tacite la place après l'adoption de Pison (20) : *Proxima pecuniæ cura ; et cuncta scrutantibus justissimum visuni est*. Or entre l'adoption et le meurtre il ne s'écoula que quatre jours. Les choses, telles que Tacite lui-même les raconte, n'ont pu avoir lieu en quatre jours : Galba fait appeler une à une les personnes en question, une commission de trente chevaliers est instituée et on a le temps de s'apercevoir des abus qu'elle commet ; après qu'il est avéré que les favoris de Néron n'ont plus en leur possession les terres et l'argent, la vente aux enchères de leurs objets de luxe se fait dans toute la ville. Ajoutons à ces circonstances celle que nous connaissons par Plutarque et par Suétone : les poursuites exercées contre ceux à qui les individus directement en cause ont vendu ou donné. Enfin Dion (LXIII, 4) affirme que les effets de la mesure se firent sentir jusqu'en Grèce. Il est donc incontestable que Tacite n'a pas observé ici l'ordre chronologique¹ et que Plutarque a raison, Aurons-nous recours à la conjecture tout à fait invraisemblable d'une correction faite par Plutarque ? Il est naturel et, pour ainsi dire, nécessaire de reconnaître que Plutarque est indépendant de Tacite, quoiqu'il ne soit pas sans rapport avec Tacite, qu'il y a communauté de source².

Galba, 16, 16 à la fin. L'odieux de cette conduite de Galba retombait sur Vinius, qui rendait l'empereur chiche et mesquin pour tous les autres, et qui lui-même, impudemment, prenait et vendait toute chose³. Vinius, qui voyait Galba vieux et affaibli, se gorgeait de sa bonne fortune : il se disait qu'elle cesserait ayant à peine commencé. — Tacite dit la même chose, mais de l'entourage de Galba en général (7) : *Venalia cuncta, præpotentes liberti, servorum manas subitis avidæ et tamquam apud senem festinantes...* Est-ce Plutarque qui, se servant de Tacite, a mis la personnalité de Vinius en relief ? N'est-ce pas plutôt Tacite qui, résumant la source commune, a généralisé ? Plus loin, dans le discours d'Othon (37), il revient sur cette avidité de Vinius : *Minore avaritia ac licentia grassatus esset T. Vinius, si ipse imperasset ; nunc et subjectos nos habuit tamquam suos et viles ut alienos*. Les partisans de Tacite pourraient dire à la rigueur que le passage grec est la fusion des deux passages latins.

Galba, 17, 1-3. Vinius faisait du tort à Galba, et par ses propres actes qui étaient mauvais, et en empêchant Galba d'exécuter les bonnes actions qu'il avait résolues. — Tacite dit à peu près la même chose (6), mais en associant ici encore Lacon à Vinius : *Invalidum senem Titus Vinius et Cornelius Laco... odio flagitiorum oneratum contemptu inertiae destruebant*.

¹ Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. I, p. 619, note v sur Galba, avait déjà signalé l'invraisemblance du récit de Tacite. Krauss, p. 39, l'a vue aussi, mais, partisan de la dépendance de Plutarque, il n'en a pas tiré la conséquence logique. — Herm. Sauppe, *Index lect. Gætting.*, 1890, p. 17, prétend qu'il faut placer le chapitre 20 jusqu'au mot *abstulisset* avant le chapitre 12, c'est-à-dire en tête du récit des événements de 69. Mêmes avec ce déplacement arbitraire on n'aurait qu'un délai très insuffisant d'une quinzaine de jours. Cf. d'ailleurs Andresen, *Jahresbericke des philolog. Versins.*, 1890, p. 317.

² Autre preuve de la communauté de source : Tacite dit en parlant de la commission des trente : *novum officii genus et ambitu ac numero onerosum*. Si l'on veut avoir le sens vrai de ces mots, qui ont été interprétés de diverses manières, il faut les rapprocher, je crois, des mots correspondants de Plutarque : *Τοῦ δὲ πράγματος ὄρον οὐκ ἔχοντος, ἀλλὰ πόρρω νεμομένον καὶ προϊόντος ἐπὶ πολλοῦς...* La parenté est évidente, mais ce n'est pas d'après le texte si peu clair de Tacite que Plutarque a travaillé.

³ Plutarque introduit ici, de lui-même évidemment, une citation d'Homère.

Galba, 17, 3 à la fin. Galba s'était mis à punir les complices de Néron. Il en avait fait exécuter plusieurs, à la grande joie du peuple. Mais celui-ci réclamait la mort de Tigellinus, le précepteur et le maître de la tyrannie. Or, tandis que Turpilianus avait péri, lui dont le seul crime était de n'avoir pas haï et trahi son empereur, Tigellinus, qui avait rendu Néron digne de mort et l'avait ensuite abandonné, vivait encore, parce qu'il s'était ménagé, en l'achetant, la protection de Vinius ; preuve éclatante de la vénalité de Vinius. Cependant le peuple romain, qui jamais n'avait désiré aucun spectacle aussi vivement que celui de cette exécution, ne cessait de la réclamer dans tous les lieux publics. L'empereur le gourmanda par un édit : Tigellinus, disait-il, miné par la maladie, n'avait plus longtemps à vivre. Le peuple fut irrité, Vinius et Tigellinus se rirent de son dépit. Tigellinus fit un sacrifice d'actions de grâces et donna un grand festin. Vinius, en quittant la table de l'empereur, s'y rendit avec sa fille, qui était veuve. Tigellinus fit don à celle-ci de 250.000 drachmes et commanda à la principale de ses concubines de lui donner un collier qu'elle portait et qui valait 150.000 drachmes. — Tacite ne parle du salut de Tigellinus sous Galba qu'à propos de sa mort sous Othon (I, 72), et il en parle avec beaucoup moins de détails : double raison de croire que Plutarque ne s'est pas servi de lui. Une différence importante entre les deux versions nous conduit aussi à cette conclusion : Tacite dit que Tigellinus s'était assuré la protection de Vinius en sauvant sa fille. Il n'est pas question de ce fait dans Plutarque. La source commune le mentionnait en même temps que les présents reçus par Vinius. Elle disait, comme Tacite, que Vinius prétextait pour intervenir en faveur de Tigellinus le service rendu à sa fille, mais elle ajoutait, comme Plutarque, que Vinius avait été acheté. Car, si Tacite n'est pas la source de Plutarque, les deux récits ne sont cependant pas sans rapport : les ressemblances sont frappantes. Le rôle de Tigellinus auprès de Néron est défini de la même manière : il avait été le précepteur de la tyrannie de Néron, l'avait rendu digne de mort, dit Plutarque ; *corrupto ad omne facinus Nerone*, dit Tacite. Après l'avoir rendu tel, il l'abandonna et le trahit, dit Plutarque, *γενόμενον τοιοῦτον ἐγκαταλιπὼν καὶ προδοῦς* ; *ac postremo ejusdem desertor ac proditor*, dit Tacite.

Galba, 18, 1-2. A la suite de cela, même les mesures sages que prenait Galba étaient calomniées. — Il y a dans Tacite une réflexion analogue, mais amenée par la mention d'un autre fait, le meurtre de Fonteius Capito (7) ... *et invisio semel principi seu bene, seu male facta parem invidiam adferebant*.

Galba, 8, 2-6. Ainsi, Galba accorda la remise des impôts et le droit de cité aux Gaulois qui s'étaient révoltés avec Vindex. On vit dans cette mesure un effet non de l'humanité du prince, mais de l'argent reçu par Vinius ; et la plupart en voulurent à Galba. — Tacite mentionne (8) les privilèges obtenus par la Gaule : *...recenti dono Romanæ civitatis et in posterum tributi levamento*. dit que ces privilèges excitèrent la jalousie des cités voisines et, plus loin (51), qu'ils irritèrent les légions de Germanie, mais il ne parle pas d'un mécontentement général, et surtout il ne met pas en cause Vinius.

Galba, 18, 6-15. Les soldats, qui ne recevaient pas le *donativum*, espéraient encore, dans les premiers temps du règne, que Galba le payerait, sinon tel qu'il avait été promis, du moins égal à celui de Néron. Mais Galba, informé de leurs reproches, prononça une parole digne d'un grand empereur : il dit qu'il avait coutume de choisir et non d'acheter ses soldats, *εἰωθέναι καταλέγειν στρατιώτας, οὐκ ἀγοράζειν*... Ils le surent ; elle lui valut de leur part une haine terrible et farouche : car il leur semblait que non seulement il les frustrait lui-même, mais qu'en outre il établissait un principe et enseignait les empereurs à venir. — Tacite

(5) trace un tableau plus complet de l'état des esprits dans la garnison de Rome. Voici les passages qui correspondent à celui de Plutarque : *Miles urbanus..... postquam neque dari donativum sub nomine Galbæ promissum..... intellegit..... Nec deerant sermones..... avaritiam Galbæ increpantium..... Accessit Galbæ vox pro republica honesta, ipsi anceps, legi a se militem, non emi*. Que le mot de Galba soit rapporté par les deux auteurs de façon identique, cela n'a rien de bien surprenant. Mais Tacite et Plutarque l'apprécient de la même manière : il était à la fois noble et imprudent. On ne peut, à cause de cette ressemblance, nier la parenté des deux récits. Il n'est pas moins certain qu'ils sont indépendants. Plutarque dit seul que les soldats se seraient contentés, à défaut de l'énorme *donativum* — promis par Nymphidius, soi-disant au nom de Galba —, d'un *donativum* comme celui de Néron. Ce détail n'est pas une invention de Plutarque : il y a dans Tacite lui-même un endroit qui prouve qu'en effet les soldats avaient rabattu de leurs prétentions. Il dit, après avoir raconté que le jour de l'adoption, au camp des prétoriens, Galba ne parla pas du tout de *donativum* : *Constat potuisse conciliari animos quantulacumque parti senis liberalitate* (I, 18).

Galba, 18, 15 à la fin. Pourtant, à Rome, la présence même de l'empereur contenait les séditeux et, de plus, ils ne voyaient aucun point de départ tout indiqué pour la révolution. Mais les soldats que Verginius avait commandés et qui avaient alors pour général Flaccus, enorgueillis par leur victoire sur Vindex, n'obtenant d'ailleurs aucun avantage, étaient très indisciplinés. Ils ne faisaient absolument aucun cas de Flaccus, goutteux et incapable. Un jour de spectacle, comme les tribuns et les centurions, selon la coutume romaine, faisaient des vœux et des prières pour la prospérité de l'empereur Galba, d'abord la plupart des soldats protestèrent bruyamment ; puis, les officiers continuant leurs prières, ils répliquaient : *S'il en est digne*. — Tacite (8) décrit plus complètement l'état des esprits dans l'armée de Germanie et il revient au même sujet, plus loin (51), avant le récit de la révolte. Mais il ne raconte pas cette anecdote, qui, dans la narration de Plutarque, n'a pas du tout l'air d'une intercalation : elle est citée comme une preuve du peu de respect que les soldats avaient pour leurs chefs. Les ressemblances sont nombreuses : Tacite parle, comme Plutarque, de l'orgueil des légions qui venaient de vaincre Vindex ; il parle aussi du mépris des soldats pour Flaccus, *senecta ac debilitate pedum invalidum, sine constantia, sine auctoritate* (9). Ce portrait répond parfaitement à celui que trace Plutarque ; seulement Plutarque se trompe en disant que l'armée n'avait retiré aucun avantage de sa victoire : elle avait fait un très riche butin (cf. Tacite, 51). Ici encore, nous retrouvons donc, entre les deux récits, ce rapport maintes fois constaté : ressemblances frappantes, différences, pourtant, à l'avantage tantôt de Tacite, tantôt de Plutarque ; trop de suite et de cohésion dans le récit de Plutarque pour qu'on puisse dire qu'il a enrichi Tacite, là où il lui est supérieur, au moyen d'une source secondaire ; en un mot, des signes manifestes de la communauté de source. Cette anecdote même des prières interrompues par les soldats, racontée par Plutarque, omise par Tacite, on devine que Tacite la connaissait : *Adeo furentes infirmitate retinentis nitro accendebantur*, dit-il (9) en parlant des soldats de Flacons. C'est bien là ce qui ressort de l'anecdote : les soldats se sont bornés d'abord à murmurer ; le général a dû intervenir pour ordonner la continuation des prières ; alors les soldats ont proféré des injures à l'adresse de l'empereur. Le texte de Plutarque est un commentaire merveilleusement approprié au texte de Tacite.

Les partisans de Tacite n'ont jamais soutenu, à ma connaissance du moins, mais ils pourraient soutenir, pour échapper à la conclusion qui se dégage de cette

dernière partie de notre parallèle, que Plutarque s'est servi des *Annales* dans les dix-huit premiers chapitres du *Galba*. Il n'est pas démontré, nous l'avons vu, que Plutarque ait écrit son *Galba* et son *Othon* avant la publication des *Annales* ; L'hypothèse n'a donc pas contre elle la chronologie ; ce qui lui donne même un certain air spécieux, c'est que Plutarque avait écrit les vies de tous les empereurs romains à partir d'Auguste jusqu'à Vitellius inclusivement. N'avait-il pas conçu le projet de cette série, séduit par la lecture des *Histoires* et des *Annales*, dont l'apparition avait fait du bruit, et par le désir d'en donner dans sa langue une sorte de reproduction libre, non en historien, mais en biographe ? S'il a utilisé les *Annales*, le rapport que nous venons d'étudier et de définir entre le début du *Galba* et celui des *Histoires*. s'explique sans recourir à la théorie de la communauté de source. Plutarque, avons-nous constaté, s'est servi d'un récit qui offrait des ressemblances frappantes avec le début des *Histoires*, mais qui était plus complet, plus précis, plus exact. Ce récit était celui que Tacite lui-même avait donné de ces événements dans les *Annales*, qui, cela va sans dire, ne s'arrêtaient pas à la mort de Néron, mais allaient jusqu'à la fin de l'année 68 et rejoignaient ainsi les *Histoires*. Les ressemblances frappantes se conçoivent : ou bien Tacite lui-même s'était servi, pour composer son récit détaillé des *Annales*, de son tableau des *Histoires*, et il y avait alors entre les deux textes des concordances presque verbales ; ou bien Plutarque a employé les *Annales* concurremment avec les *Histoires*. Quoi qu'il en soit, il n'est plus étonnant, si l'on admet l'hypothèse en question, que Plutarque nous offre souvent un commentaire si bien approprié aux endroits correspondants de Tacite ; il n'est pas étonnant, non plus qu'il raconte à sa place chronologique la restitution forcée des libéralités de Néron : Tacite avait corrigé dans les *Annales* son erreur des *Histoires*. Enfin, cette hypothèse, si elle était établie, détruirait un argument que l'on peut faire valoir en faveur de la communauté de source, en dehors de ceux qui sont fournis par le parallèle : s'il est vrai que Plutarque s'est servi des *Annales*, on ne peut plus demander pourquoi, ayant à composer une vie de Galba et d'Othon, il aurait pris pour source Tacite, les *Histoires* de Tacite, qui, commençant trop tard, ne lui fournissaient pas toute l'étoffe nécessaire, plutôt qu'un autre ouvrage où fût raconté tout le règne de Galba, alors qu'un tel ouvrage existait certainement : les *Histoires* de Pline, par exemple.

Mais nous ne saurions admettre cette explication. D'abord il n'est pas du tout certain, il est même très improbable qu'il y ait eu, entre la fin des *Annales* et le début des *Histoires*, des ressemblances aussi frappantes, des concordances presque verbales. Après l'achèvement des *Annales*, les *Annales* et les *Histoires* formaient un tout ; les derniers chapitres des *Annales*, ceux qui racontaient le commencement du règne de Galba, touchaient aux premiers chapitres des *Histoires*, où Tacite revenait sur ces événements. Il pouvait et devait penser que plus d'un lecteur lirait sans s'interrompre la fin des *Annales* avec le début des *Histoires*. Dans ces conditions, n'a-t-il pas dû se garder avec soin de commettre des redites qui eussent été choquantes ? Il est donc impossible d'expliquer le rapport de Tacite et de Plutarque en faisant des *Annales* seules la source de Plutarque. Dira-t-on qu'il a pu se servir à la fois de la fin des *Annales* et du début des *Histoires* ? Une pareille fusion est bien invraisemblable ; si Plutarque avait en sous les yeux le récit détaillé des *Annales*, qu'aurait-il eu à faire du tableau sommaire des *Histoires* ? Mais ce qui détruit surtout cette hypothèse de l'emploi des *Annales*, c'est qu'elle expliquerait seulement le rapport des dix-huit premiers chapitres du *Galba* avec Tacite. Or les caractères que nous avons relevés dans ces dix-huit chapitres, et qui nous ont fait conclure à la communauté de source,

ne leur sont point particuliers, mais se retrouvent, notre longue comparaison l'a démontré, dans le *Galba* et l'*Othon* tout entiers. Ainsi, d'une part, l'hypothèse est inacceptable ; d'autre part, l'argument que nous faisons tout à l'heure valoir en faveur de la communauté de source, et qu'on ne pourrait repousser que par cette hypothèse, garde toute sa force.

VII

1. Il s'ajoute à la somme des preuves fournies par la comparaison elle-même. Celles-ci, pour les récapituler brièvement, forment cinq catégories : 1° tantôt on trouve dans Plutarque des récits ou des détails qui ne sont pas dans Tacite¹ ; 2° tantôt un récit de Plutarque concorde avec un récit de Tacite, mais, plus complet et plus précis, le texte du biographe est, en quelque sorte, le commentaire du texte de l'historien, celui-ci ayant l'air de connaître et d'omettre volontairement ce que l'autre a de plus que lui² ; 3° tantôt Plutarque a observé l'ordre chronologique là où Tacite s'en est écarté³ ; 4° tantôt le récit de Plutarque est plus vraisemblable que celui de Tacite⁴ ; 5° tantôt enfin il y a des divergences

1 *Galba*, 20, 14-24 : manœuvres d'Othon auprès de Vinus et des soldate pendant le voyage ; 21, 10-11 : le chiffre des dettes d'Othon ; 22, 8-9 : culte rendu par Galba à la mémoire de Vindex ; 23, 4, candidature de Dolabella à l'adoption ; 23, 7-8 : Néron a fait périr les parents de Pison ; 24, 11 : l'heure du sacrifice ; 25, 18-st : comment les soldats partisans d'Othon s'y prennent pour rendre impossible toute résistance de la part des autres ; 25, 16-28 : Vinus et les autres mettent l'épée à la main ; 26, 10-12 : réponse d'Atticus à la question de Galba ; 26,13-14 : dans quelles intentions Galba monte en litière ; 26, 20-28 : détails plus exacts sur l'attaque de la litière ; 27, 9-17 : Fabius Fabullus ; 28, 8 : prix de la tête de Vinus ; 28, 14-15 : rôle d'Helvidius dans les funérailles de Galba ; — *Othon*, 1, 1 : date de la réconciliation d'Othon et de Celsus ; 3, 24 : nombre des centurions tués par les soldats ; 3, 28 : nombre des convives d'Othon ; 3, 52 : qualification des soldats punis par Othon ; 4, 29-32 : coïncidence ; 4, 33 et 37 : détails sur l'inondation du Tibre ; 5, 16-17 : Othon s'arrête à Brixellum ; 10, 10-16 : les brûlots ; 12, 39 à la fin : victoires partielles des Othoniens ; 13, 7-20 : initiative de Celsus, consentement de Titianus ; 13, 90 à la fin : ambassade de Celsus, tentative de Titianus ; 15, 15-16 : suicide d'un soldat d'Othon ; 16, 6-6 : lettres écrites par Othon ; 16, 10-19 : projet d'adoption ; 17, 10-16 : dernière recommandation d'Othon à son affranchi ; 18, 7-8 : durée du règne d'Othon. Cf. le parallèle à ces passages.

2 *Galba*, 19, 6 à la fin et 20, 1-6 ; Othon sous le règne de Néron ; 20, 5-14 : sa conduite à l'égard de Galba pendant le voyage ; 25, 1-14 : Othon est proclamé empereur au forum ; 27, 13-19 : la tête de Galba ; parole d'Othon ; *Othon*, 2 : mort de Tigellinus ; 17, 16-19 : suicide d'Othon ; 17, 19 à la fin funérailles d'Othon ; 18, 11-22 : motif de la sédition. — Cf. le parallèle.

3 *Galba*, 20, 24 à la fin : intrigues d'Othon ; 92 : révolte des légions de Germanie ; *Othon*, 4, 12-22 : correspondance d'Othon et de Vitellius ; 17, 10-12 : Othon s'assure, immédiatement avant de mourir, du départ des sénateurs ; *Galba*, 16, 8-16 : restitution des libéralités de Néron. — On remarquera que cet exemple est le seul que nous empruntons aux dix-huit premiers chapitres du *Galba* ; nous avons le droit de le citer : Tacite, dans le passage correspondant (1, 20), ne fait pas allusion à un événement de l'année 68, il le raconte comme s'il s'était 'passé en 69, après le moment où commence son récit proprement dit. Cf. le parallèle.

4 *Galba*, 27, 34 à la fin : comment Othon sauve Celons ; *Othon*, 1, 1-2 : Othon au Capitole ; 1, 2-10 : réconciliation d'Othon et de Celsus ; 7, 15-31 : le commandement en chef est donné à Titianus ; 8, 3-7 : avis de Proculus et de Taiwan au conseil de guerre. — Cf. le parallèle.

qui, sans que l'on puisse décider lequel des deux a raison, ne permettent pas de considérer Tacite comme ayant servi de source à Plutarque dans les passages en question¹.

Les partisans de Tacite essayent d'expliquer tous ces rapports par l'emploi des sources secondaires ; Tacite aurait été la source principale de Plutarque, mais celui-ci aurait utilisé d'autres renseignements, soit écrits, soit oraux². C'est Lezius qui a présenté cette théorie sous la forme la plus spéculative³. D'après lui, Plutarque a écrit les *Vies des empereurs* après les *Vies parallèles* : l'opinion peut se soutenir. Quand il se mit à composer le *Galba* et l'*Othon*, l'histoire romaine, en particulier celle de ces deux règnes, n'était plus pour lui chose nouvelle. Avant de commencer, il avait lu plusieurs ouvrages sur son sujet. Il ne s'attacha pas ensuite à un de ces ouvrages pour le transcrire. Cependant, parmi tous, il en choisit un qu'il suivit de préférence, ou plutôt qu'il eut toujours sous la main, tantôt le reproduisant de mémoire, tantôt le relisant au moment d'écrire ; ce fut Tacite. Mais souvent aussi il ajouta au récit de l'auteur préféré des circonstances que la lecture des autres avait laissées dans sa mémoire ; parfois même, au cours de la composition, il relut certains passages de ces sources secondaires. Il résulta de ce travail complexe une narration où tant d'éléments divers sont si habilement combinés qu'on ne peut pas, à proprement parler, dire que Tacite ait été la source principale ; Plutarque s'est servi de Tacite souvent, plus souvent que des autres, mais les autres ont joué aussi un rôle important, beaucoup plus important que ne le croient Lange et Clason. Parmi ces sources autres que Tacite, il semble bien que l'on distingue une source même de Tacite et au moins un autre ouvrage que Tacite n'a pas employé en première ligne.

Voilà une théorie ingénieuse, mais bien compliquée : l'explication par la communauté de source est incontestablement beaucoup plus simple. D'ailleurs, il n'est pas vraisemblable qu'un auteur aussi négligent que Plutarque se soit entouré de tant de documents pour écrire ces deux biographies : une telle façon de procéder est absolument en désaccord avec celle qu'il a employée dans ses autres biographies romaines⁴. Il n'est pas vraisemblable non plus, si Plutarque a fait des additions au récit de Tacite, non seulement de mémoire, mais encore en relisant à certains endroits ses autres sources, que les intercalations, celles surtout de la seconde espèce, n'aient laissé aucune trace⁵. Et l'on ne peut tirer aucun parti contre cet argument de formules telles que *Φασι, λέγουσι*, etc. Elles ne sont pas l'indice des recherches personnelles de Plutarque, mais bien la preuve de sa fidélité à l'égard de la source : dans le passage, par exemple, où il énumère ceux à qui l'on a attribué le principal rôle dans le meurtre de Galba⁶, il

¹ *Othon*, 11, 1-18 : marches avant la bataille de Bedriacum.

² Gerstenecker attribue pour le récit de la guerre une grande importance aux communications orales de Mestrius Florus (p. 55 sq.). Si Mestrius Florus avait renseigné Plutarque sur les principaux événements de cette guerre, Plutarque se serait-il contenté de citer son témoignage pour un détail insignifiant ? (*Othon*, 14.) Cf. Lezius, 156 et 157, notes.

³ P. 180 sq.

⁴ H. Peter, *Die Quellen Plutarchs in den Biographien der Römer* (cité dans la bibliographie).

⁵ Car les quelques exemples que cite Lezius (174) ne sont pas du tout démonstratifs, excepté le premier (*Galba*, 27, 9 sq. : Fabius Fabullus). Ici il n'y a pas intercalation, mais bien méprise de Plutarque : nous le verrons en comparant son récit avec celui de Suétone ; cf. ch. II, § I.

⁶ *Galba*, 27, 6 sq.

emploi des formules de ce genre qui reproduisent exactement celles du passage correspondant de Tacite¹. Qu'il y ait communauté de source ou que Tacite soit la source de Plutarque, Plutarque s'est donc, pour ainsi dire, paré des recherches de la source. Il a été plus loin : avec ces formules indéterminées, il a transcrit parfois des citations nominatives : celle de Cluvius Rufus², puisqu'elle se retrouve, nous le verrons bientôt, dans Suétone, qui est indépendant de Plutarque, et très probablement aussi celle de Secundus³. Lui qui se donnait de la sorte un faux air de savoir, aurait-il modestement dissimulé son véritable savoir ? Lui qui présentait, tout à fait comme s'il avait été sien, le résultat des recherches d'autrui, aurait-il résisté, en s'interdisant de citer ses sources secondaires, au légitime désir de faire valoir ses recherches personnelles ? Il a cité Mestrius Florus, qui lui avait donné oralement un détail sur la bataille de Bedriacum ; il s'est cité lui-même à propos du tombeau d'Othon, qu'il avait vu à Brixillum : il aurait cité pareillement ses sources autres que la principale, s'il en avait eu. En outre, si l'on ne se laisse pas éblouir par l'air spécieux de la théorie et si l'on y regarde de près, on voit qu'elle ne rend pas compte de tout, tant s'en faut. Croira-t-on, par exemple, que Plutarque, transcrivant librement ou reproduisant de mémoire le récit de Tacite sur la révolte des prétoriens et l'invasion du Palatium, où l'empereur Othon donnait un festin aux grands personnages de Rome⁴, se soit souvenu juste à point, d'après une autre source, du nombre des centurions massacrés par les soldats et des convives d'Othon, deux détails précis qui n'étaient pas dans Tacite ; ou qu'il se soit interrompu, lui, Plutarque, dont les inexactitudes ne se comptent pas, pour aller chercher ces deux nombres dans le livre où il se rappelait les avoir vus ? Enfin, le tort le plus grave de la théorie, c'est qu'elle n'explique pas le rapport, que nous étudierons au chapitre deuxième, de Suétone avec Plutarque et Tacite. Ceci la condamne irrémédiablement.

2. Il ne reste donc qu'une explication, et elle s'impose comme nécessaire, la communauté de source. D'ailleurs, si elle a soulevé de nombreuses objections, il n'en est pas une seule que l'on ne puisse aisément réfuter. Les unes sont tirées de la comparaison même des textes de Plutarque et de Tacite. Il y a, disent Lange⁵ et Lezius⁶, des endroits de Plutarque où il semble avoir mal compris Tacite, des erreurs de Plutarque qui ne s'expliquent que s'il a suivi Tacite. Les citations qu'ils produisent à l'appui de cette opinion nous montrent qu'elle repose la plupart du temps sur des conjectures gratuites. Ainsi, Tacite dit que la femme de Cécina était *insignis equo ostroque* (II, 20), Plutarque qu'elle suivait son mari, avec une escorte de cavaliers, à cheval elle-même et brillamment parée (*Othon*,

¹ I, 41.

² *Othon*, 3. — Cf. Suétone, *Othon*, 7. — Voir ch. II, § I.

³ Il s'agit évidemment d'une communication orale. Puisque Plutarque n'ajoute pas au verbe *διηγεῖτο* le pronom *μοι*, il est à peu près sûr qu'elle n'a pas été faite directement à Plutarque, qu'il l'a trouvée dans sa source (cf. Gerstenecker, note 100, contre Lange, p. 18 sq. ; cf. aussi la formule que Plutarque emploie quand il cite le témoignage oral direct de Mestrius Florus, *Othon*, 14). D'ailleurs la substance du témoignage de Secundus se retrouve dans Suétone, *Othon*, 9. Cf. Lezius, 124, note 3.

⁴ Plutarque, *Othon*, 3. — Tacite, I, 80-82.

⁵ P. 61 sqq.

⁶ P. 173 et *passim* dans son parallèle.

6, 23-25). Il semble¹, dit Lezius, que la pourpre se rapporte dans Tacite au cheval monté par Salonina ; Plutarque aura mal compris Tacite et l'aura rapportée à Salonina. L'interprétation est tout à fait suspecte. Pour ma part, je serais porté à croire que la pourpre appartient à Salonina et non à son cheval. Quoi qu'il en soit, on ne eut évidemment pas fonder sur de telles raisons une objection à la communauté de source. Quand il y a vraiment une méprise de la part de Plutarque, elle s'explique aussi bien avec la source commune : Plutarque (*Othon*, 12, 28-36) dit que les gladiateurs, à la bataille de Bedriacum, furent vaincus par les auxiliaires bataves, s'enfuirent vers le- P6 et rencontrèrent des cohortes ennemies placées là, qui les massacrèrent. Il s'est trompé : le combat des Bataves (Vitelliens de la rive droite) et des gladiateurs (Othoniens de la rive gauche) est distinct de la grande bataille. Cela ressort clairement de Tacite, II, 43. Mais l'erreur, quoi qu'en dise Lezius, qui d'ailleurs n'ose pas être très affirmatif, a pu être commise sur le texte d'une source commune aussi bien que sur celui de Tacite, qui, en cet endroit, ne présente pas de difficulté.

Un lecteur intelligent de la phrase : *Accessit recens auxilium, Varus Alfenus cum Batavis, fusa gladiatorum manu, quam navibus transvectam obpositæ cohortes in ipso flumine trucidaverant : ita victores latus hostium invecti*, ne peut s'y tromper : *obpositæ cohortes* se rapporte clairement à *Batavis*. La vérité est que Plutarque a défiguré tout ce récit pour avoir reproduit de mémoire sa source, la source commune.

Gerstenecker² et Lezius³ signalent des ressemblances frappantes, des particularités correspondantes des deux récits, qui se conçoivent mieux si Tacite est la source de Plutarque, ou même ne se conçoivent pas autrement. Ainsi, l'absence de Gallus, motivée au conseil de guerre par Plutarque et par Tacite, n'est motivée par l'un ni par l'autre, ni à la bataille des Castors, qui est antérieure au conseil de guerre, ni à la bataille de Bedriacum, qui est postérieure. De même les deux auteurs sont muets sur la prise de Crémone par les Vitelliens. Nous avons vu, dans le parallèle, que cette dernière affirmation n'est pas exacte en ce qui concerne Tacite. Quant à l'autre particularité, il était naturel que l'absence de Gallus fût indiquée et motivée seulement à l'endroit où ce détail avait son importance, c'est-à-dire au récit du conseil de guerre. La bataille des Castors et celle de Bedriacum ont pu se livrer et se sont livrées sans Gallus. Mais au conseil de guerre on a voulu avoir l'avis de Gallus : il n'a pu le donner que par lettre ; il était absent par suite d'un accident de cheval : l'historien est bien obligé de le dire. Il n'avait, au contraire, nullement besoin de dire que Gallus n'était pas aux deux batailles. On peut donc, sans la moindre invraisemblance, admettre qu'un troisième auteur, la source commune, offrait relativement à cette absence de Gallus la même particularité que Tacite et Plutarque.

Gerstenecker⁴ relève dans le récit de Plutarque certaines suppressions ou rectifications qui montrent qu'il est dérivé du récit de Tacite. Ils racontent tout à fait de la même façon la réconciliation de Celsus et d'Othon⁵. — J'ai indiqué,

¹ Lezius use de formules qui prouvent qu'au fond il n'est pas convaincu de la solidité de ses arguments. Plusieurs passages cités dans sa liste de la page 173 sont même accompagnés d'un point d'interrogation.

² P. 49 sqq.

³ P. 174 et *passim*.

⁴ P. 174 et *passim*.

⁵ Plutarque, *Othon*, 1 ; Tacite, I, 71.

dans le parallèle, des différences assez sensibles entre les deux versions. — Mais le jugement sur la fidélité de Celsus manque dans Plutarque. Or Plutarque, quand il parle des intrigues contre Othon avant la bataille décisive¹, nomme Celsus, et non, comme Tacite, Paulinus² ; après la bataille, il fait jouer à Celsus le rôle principal dans la capitulation³. La différence en question n'est donc pas fortuite et ne peut s'expliquer si les deux auteurs sont indépendants. D'une part, la concordance frappante des deux récits, de l'autre, cette divergence, qui est le résultat d'une correction, prouvent que Tacite est la source de Plutarque. Le raisonnement n'est-il pas bizarre et ne serait-il pas plus naturel de conclure qu'il y a communauté de source, que Tacite a passé sous silence certains actes de Celsus et ajouté le jugement si favorable, si peu justifié, en somme, par la conduite de Celsus, même si l'on s'en rapporte à son propre récit⁴ ; qu'il a, en un mot, altéré la source en faveur de Celsus ? De même, parce que Plutarque⁵ trouve insuffisante l'explication donnée par Tacite⁶ du grand nombre des morts de Bedriacum, et parce qu'il accepte⁷ comme plausible, quand il énumère les motifs qui ont pu décider Othon à l'action immédiate, une opinion que Tacite réfute⁸, Gerstenecker croit avoir la preuve que Plutarque, dont le texte, en ces deux passages, offre de grandes ressemblances avec celui de Tacite, a rectifié Tacite lui-même. La communauté de source rend au moins aussi bien compte de ces rapports : dans le premier cas, c'est Tacite qui reproduit la source et Plutarque qui la corrige, frappé par les détails que lui a donnés sur l'amoncellement des cadavres Mestrius Florus ; dans le second, c'est Plutarque qui reproduit la source et Tacite qui rejette l'explication comme invraisemblable.

Enfin, dit Gerstenecker, le récit des opérations de la guerre entre Othon et Vitellius est tellement confus dans Plutarque, qu'il doit dériver d'un récit déjà inexact, du récit de Tacite. Mais l'inexactitude n'est point particulière à cette biographie de Plutarque : c'est un caractère général de ses biographies romaines, surtout quand il s'agit de guerres. D'ailleurs, en affirmant que Plutarque a puisé, pour raconter ces opérations militaires, dans Tacite et non à la même source que Tacite, Gerstenecker affirme implicitement que la source de Tacite lui était supérieure en précision dans cette partie du récit. Or, si Tacite a pu donner une reproduction inexacte d'un original exact, pourquoi Plutarque, moins intelligent, moins compétent, simple biographe, n'aurait-il pas pu faire du même original une copie encore moins exacte⁹ ?

¹ *Othon*, 9.

² Tacite, II, 38.

³ *Othon*, 13.

⁴ Celsus, pendant la campagne, n'a rien fait de plus que les autres généraux, Paulinus et Gallus ; après la défaite, c'est lui qui a pris l'initiative de la capitulation. Conçoit-on que Tacite dise : *Mansitque Celso velut fataliter etiam pro Othone fides integra et infelix* ? Nous reviendrons plus tard sur l'explication que Mommsen, *Hermes*, t. 4, p. 298, et Krauss, p. 53, donnent de ces égards de Tacite pour Celsus ; cf. ch. V, § III, n° 4.

⁵ *Othon*, 24.

⁶ II, 44.

⁷ *Othon*, 9.

⁸ II, 37 sqq.

⁹ Cornelius oppose (p. 3 sqq.) à l'hypothèse de la source commune la ressemblance frappante de Tacite, II, 37 sq., avec Plutarque, *Othon*, 9. Or dans ce passage de Tacite, dit-il, l'imitation de Salluste est manifeste ; donc la ressemblance des deux auteurs ne peut pas être expliquée par l'usage commun d'un ouvrage historique de l'époque impériale ; elle ne peut être expliquée que par la dépendance de Plutarque. Mais

3. A côté de ces objections tirées de rapprochements entre les deux textes, il convient d'en mentionner une autre qui, au premier aspect, semble résulter du texte de Tacite. Si l'explication du rapport de Tacite et de Plutarque par la communauté de source est la vraie, Tacite, dans la partie des *Histoires* qui correspond au *Galba* et à l'*Othon*, a reproduit une source principale et presque unique. Cette conséquence nécessaire de l'explication n'est-elle pas incompatible avec les affirmations de Tacite ? Souvent, il mentionne des opinions ou des témoignages, il cite sur le même fait des versions différentes. Voici la liste des passages de ce genre pour la partie des *Histoires* qui est en question :

I, 7. *Fuere qui crederent...* (meurtre de Fonteius Capito).

14. *Pisonem Licinianum arcessi jubet, sen propria electione, sive, ut quidam crediderunt, Lacone instante...*

17. *Pisonem ferunt...* (attitude de Pison au moment de l'adoption).

23. *Sed sceleris* (l'assassinat de Galba) *cogitatio incertum an repens.*

31. *Quod postea creditum est...* (la cohorte de garde était-elle hostile à Galba ?)

34. *Multi arbitrabantur...* (à propos du bruit de la mort d'Othon).

41. *Atilium Vergilionem fuisse tradunt.*

Extremam ejus (de Galba) *vocem, ut cuique odium aut admiratio fuit, varie prodidere. Alii suppliciter interrogasse... plures obtulisse...*

De percussore non satis constat : quidam... alii... crebrior fama tradidit...

42. *De quo* (Vinius) *et ipso ambigitur...* (quelles furent ses dernières paroles ?).

I, 44. *Nullam cædem Otho majore lætitia* (que celui de Pison) *excepisse... dicitur.*

66. *Sed fama constant fuit ipsum Valentem magna pecunia emptum* (par les Viennois).

78. *Creditus est* (Othon) *etiam de celebranda Neronis memoria agitavisse.*

90. *In rebus urbanis Galeri Trachali ingenio Othonem uti credebatur.*

II, 2. *Fuerunt qui accensum desiderio Berenices reginæ* (il s'agit de Titus) *vertisse iter crederent.*

3. *Conditorem templi regem Aeriam vetus memoria, quidam ipsius deæ nomen id perhibent. Fama recentior tradit...* (Digression sur Vénus Paphienne).

8. *Tunc servus e Ponto, sive, ut alii tradidere...* (le faux Néron).

21. *In eo certamine pulcherrimum amphitheatri* (de Crémone) *opus... conflagravit, sive ab oppugnatoribus incensum... sive ab obsessis... Municipale vulgus... fraude inlata ignis alimenta credidit a quibusdam e vicinis coloniis...*

Cornelius ne s'aperçoit pas que, justement, les endroits où Tacite a imité Salluste n'ont pas d'équivalent dans le texte de Plutarque ; en sorte que le rapprochement est, au contraire, tout en faveur de la communauté de source.

37. *Invenio apud quosdam auctores...* (velléités d'accord entre Othoniens et Vitelliens).

42. *Is rumor* (le bruit que les Vitelliens passeraient aux Othoniens) *ab exploratoribus Vitellii dispersus, an in ipsa Othonis parte seu dolo seu forte surrexerit, parum compertum.*

49. *Noctem quietam* (Othon), *utque adfirmatur, non insomnem egit.*

50. *Ut conquirere fabulosa et fictis oblectare legentium animos procul gravitate coepti operis crediderim, ita vulgatis traditisque demere fidem non ausim.* — *Die... incolæ memorant...* (prodige qui accompagna la mort d'Othon).

Ces citations ne sont-elles pas la preuve des recherches personnelles de Tacite ? Ne faut-il pas en conclure qu'il a travaillé, non d'après un seul original, mais sur une grande quantité de matériaux réunis par lui-même ? Toutes les fois que Tacite n'affirme pas formellement que le travail d'investigation dont nous signalons les traces est son travail personnel, il est au moins possible qu'il en soit autrement. Pour que cette possibilité se change, dans la plupart des cas¹, en probabilité et même en certitude, si l'on veut bien considérer toutes les raisons que le parallèle nous a fournies de croire à la communauté de source, il suffit de démontrer qu'une fois Tacite a trouvé une citation de ce genre dans sa source et l'a transcrite : la comparaison de Tacite avec Suétone nous mettra en mesure de faire cette démonstration. Nous relèverons en effet, dans le chapitre 20 du *Galba* de Suétone, qui n'a pas eu Tacite pour source², une formule de citation tout à fait équivalente à celle que Tacite emploie au chapitre 41 du premier livre, en rapportant les dernières paroles de Galba³. La démonstration ne s'applique pas, bien entendu, aux cas où Tacite affirme qu'il a fait lui-même les recherches. Mais il n'y en a qu'un dans la partie des *Histoires* qui correspond aux deux biographies de Plutarque, et il ne prouve rien contre la théorie de la communauté de source. Tacite, ayant à réfuter une version, qu'il trouve invraisemblable, sur les motifs qui poussèrent Othon à brusquer la bataille décisive, l'introduit par la formule : *Invenio apud quosdam auctores* (II, 37). Nous montrerons plus loin⁴ que, très probablement, derrière ce pluriel indéterminé se cache le nom seul de la source commune. Mais, même en admettant que Tacite ait consulté, ici et en quelques autres endroits, plusieurs sources, rien ne nous force à abandonner notre système : Tacite a pu éprouver de temps en temps le désir de savoir si telle opinion, par exemple cette opinion étrange sur les motifs de la précipitation d'Othon, était particulière ou non à sa source principale, et la contrôler au moyen de sources secondaires⁵ ; cela n'implique nullement que Tacite ait fait, pour la partie de son ouvrage qui nous occupe, un travail considérable d'investigations personnelles, et n'infirmes en aucune façon les preuves de l'existence d'une source principale et presque unique.

4. Nous arrivons enfin à l'objection capitale. Si Tacite, dit-on⁶, avait reproduit, avec la fidélité parfois littérale qu'implique l'hypothèse de la communauté de

¹ Nous allons faire une réserve. Nous en ferons plus tard (cf. ch. IV) d'autres.

² Cf. ch. II, § I.

³ Cf. ch. II, § II.

⁴ Cf. ch. II, § I, n° 3.

⁵ La question des sources secondaires sera étudiée au chapitre IV.

⁶ Cf. Nipperdey-Andresen, p. 29, note ; Clason, *Plut. u. Tac.*, p. 20 sq. ; *Tacite u. Suet.*, p. 112 sq. ; Lezius, p. 8 sqq., 48 sqq., etc.

source, un seul auteur et un auteur presque contemporain, puisque, entre l'époque où il a écrit ses *Histoires* et les événements qu'il raconte dans les premiers livres, il n'y a pas même une quarantaine d'années, on ne concevrait pas l'admiration, attestée par Pline le Jeune¹, qui accueille son ouvrage et qui fut le point de départ de sa renommée traditionnelle. Sans cette objection, l'indépendance de Plutarque par rapport à Tacite serait aujourd'hui reconnue de tout le monde, et l'on ne s'acharnerait pas à force de subtilités contre l'évidence du fait, si on ne le jugeait incompatible avec l'opinion des contemporains et de la postérité sur Tacite. Et pourtant l'incompatibilité n'est qu'apparente : elle existe si nous prêtons aux anciens nos idées modernes sur le rôle de l'histoire et les devoirs de l'historien ; elle n'existe pas si nous nous mettons à leur place et si nous voulons bien tenir compte de leur façon de voir.

Ne pas remonter aux sources premières tant qu'on n'y est point obligé, travailler autant qu'on le peut avec des matériaux de seconde main, c'est la méthode généralement suivie par les historiens de l'antiquité classique. Voyons en particulier le cas de Tite Live, le plus illustre parmi les devanciers romains de Tacite. Sauf de rares exceptions, il ne consulte pas les documents originaux ; il compose son récit d'après les récits de ses précurseurs, les annalistes, et d'après celui du Grec Polybe². Ces emprunts n'empêchent nullement son ouvrage d'exciter une admiration au moins comparable³ à celle qu'excitera plus tard l'ouvrage de Tacite. Ses lecteurs, moins exigeants que nous autres modernes, n'estimaient point qu'il eût fait en cela rien de blâmable et trouvaient sa conduite toute naturelle. De Tite Live à Tacite les idées n'avaient pas changé ; nous en avons la preuve saisissante dans une lettre très connue de Pline le Jeune⁴. Titinius Capito lui a conseillé de composer un ouvrage historique ; il y est tout disposé, quoiqu'il ne se fasse pas illusion sur les difficultés de l'entreprise. Mais quel sujet choisira-t-il ? S'il prend un sujet ancien, déjà traité par d'autres, les matériaux seront prêts, mais il faudra comparer les sources, les contrôler l'une par l'autre, travail pénible : *Tu tamen jam nunc cogita quæ potissimum tempora aggrediar..... Vetera et scripta aliis ? Parata inquit, æd onerosa collatio*. Ainsi Pline ne croit pas qu'il y ait lieu de recommencer le travail d'investigation déjà fait par d'autres, de réunir et de contrôler des documents originaux, de faire en un mot une œuvre neuve par le fond. Telles sont les idées d'un contemporain de Tacite, qui fut son ami intime, le confident de ses travaux et son fervent admirateur. Telles sont aussi certainement celles de Tacite. Il est même très vraisemblable que cette lettre à Capito fut écrite au moment où venaient de paraître les premiers livres des *Histoires*⁵, sous l'impression toute récente du brillant succès qu'ils avaient obtenu ; en sorte que Pline a dû songer, en définissant ce qu'il aurait à faire, à ce que Tacite venait lui-même de faire.

¹ Cf. *Ep.*, VI, 16 ; VII, 33.

² Cf. Frid. Lachmann, *De fontibus historiarum T. Livi Commentatio prima*, Göttingue, 1829 ; *Commentatio II, ibid.*, 1898 ; Carl Peter, *Das Verhältniss des Livius und Dionysius zu einander und zu den älteren Annalisten*, Prog. Anclam, 1853 ; H. Nissen, *Kritische Untersuchungen über die Quellen der vierten und fünften Dekade des Livius*, Berlin, Weidmann, 1863, etc. Pour plus de détails bibliographiques, cf. Teuffel-Schwabe, n° 257, rev. 8.

³ Cf. Sénèque le Rh., *Controv.*, X, præf. 2 ; *Suas.*, 6, 91 sq. ; Pline le J., *Ep.*, II, 3, 8 (anecdote célèbre de l'habitant de Gadès qui fit le voyage de Rome seulement pour voir Tite Live).

⁴ *Ep.*, V, 8, 1 et 12.

⁵ Cf. Mommsen, *Zur Lebensgeschichte*, etc., p. 107. = *Étude sur Pline le Jeune*, p. 82.

Quand il travaillait de seconde main, Tacite ne faisait donc que suivre la méthode traditionnelle : usant d'un droit incontesté, il ne risquait en rien d'amoinrir, aux yeux de ses contemporains, la valeur de son œuvre. Tant que les écrivains antérieurs lui fournirent des matériaux tout prêts, il les utilisa ; lorsque cette ressource lui manqua, mais alors seulement, il dut se livrer lui-même aux recherches dont il s'était dispensé jusque-là, conformément à l'usage. A quel point de son récit commença pour lui cette obligation, nous chercherons plus tard¹ à le savoir, au moins approximativement. Il est certain qu'il eut à réunir les matériaux pour le règne de Domitien. Aussi est-ce d'événements de ce règne qu'il s'agit dans une lettre² où Pline le Jeune parle de la *diligentia* de Tacite et de ses recherches dans les documents originaux, dans les *acta publica*. Aux temps que le même Pline, dans sa lettre à Capiton, appelle *vetera et scripta aliis* avaient alors succédé pour l'historien ceux qu'il appelle *intacta et nova*. La distinction est essentielle. Nous ne faisons nullement injure à Tacite quand nous refusons, le plus souvent, de voir, dans les citations de versions différentes et autres formules du même genre, des traces de son travail personnel, et quand nous revendiquons pour sa source le mérite de ces recherches. Cela ne le met pas le moins du monde dans un état d'infériorité par rapport à cette source. L'historien que Tacite a suivi ne lui était, au point de vue qui nous occupe, ni supérieur ni inférieur ; il n'avait pas une conception plus scientifique et plus moderne de l'histoire. Mais il racontait des événements contemporains, non encore racontés, *intacta et nova*, quand il traitait des règnes de Galba et d'Othon, et Tacite des événements passés, déjà racontés par d'autres, *vetera et scripta aliis*. S'il y avait, dans l'ouvrage de la source commune, une partie consacrée à des événements de cette dernière catégorie, nous pouvons être assurés qu'elle avait été composée suivant la méthode traditionnelle, c'est-à-dire de seconde main. L'auteur ne s'était mis, comme Tacite, à faire le travail préparatoire d'investigation que là où il y avait été obligé.

Non seulement un historien ancien ne se fait pas scrupule d'emprunter à ses devanciers les matériaux déjà ordonnés et travaillés de son ouvrage, mais parmi ses devanciers il en est un, le meilleur à ses yeux, qu'il prend spécialement pour guide. Celui-ci joue le rôle de source principale ; les autres n'ont que la situation inférieure de sources secondaires³. L'historien, en d'autres termes, ne fond pas ensemble tous les récits antérieurs : il en choisit un qui lui sert de base, et il le complète ou le corrige au moyen des autres, avec plus ou moins de continuité et de soin. C'est ce que Pline entend par cette *collatio* qu'il qualifie d'*onerosa*. Nous aurons à voir comment Tacite s'en est acquitté⁴. Mais nous ne serions pas fondés à repousser comme invraisemblable l'hypothèse de la communauté de source parce qu'en l'admettant il faut admettre aussi que le premier livre des *Histoires* et la première moitié du second sont, en gros, la reproduction d'une seule source. Tite Live, lui aussi, avait eu partout une source principale qu'il suivait de près⁵. Nous sommes en mesure de le comparer avec l'une de ses sources principales, Polybe, et cette comparaison est instructive. Elle nous montre jusqu'à quel degré de fidélité dans la reproduction de son modèle un historien de génie a cru pouvoir aller sans avoir à craindre le reproche de plagiat. Que l'on

¹ Cf. ch. III, § II, et ch. IV, § IV.

² *Ep.*, VII, 33.

³ Loi énoncée par Nissen, *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 500 sq. ; cf. *Kritische Untersuchungen*, p. 76 sqq.

⁴ Au chapitre IV.

⁵ Cf. les travaux sur les sources de Tite Live, cités plus haut.

n'objecte pas qu'entre Polybe et Tite Live il y avait un siècle de distance, tandis que Tacite et l'écrivain dont nous voulons faire sa source principale¹ étaient presque contemporains. Car il y a tout lieu de croire que Tite Live s'était conduit, à l'égard des plus récents annalistes qui lui servirent de source, comme à l'égard de Polybe². Ce qu'il y a de vrai, c'est que l'emploi des sources secondaires a dû être très rare dans la partie des *Histoires* qui nous a occupés jusqu'ici, plus rare que dans les livres conservés de Tite Live. Mais cela n'a rien de surprenant : plus l'historien approche des événements tout à fait contemporains, moins sont nombreux les récits antérieurs, les éléments de la *collatio*.

Quoiqu'il ait reproduit, et reproduit de près, une source presque unique dans les premiers livres de ses *Histoires*, Tacite a été salué comme un grand historien dès l'apparition de ces premiers livres, parce que pour les anciens, dans l'histoire, l'essentiel était la forme. Pour nous l'histoire est à la fois une science et un art ; les anciens, les Romains en particulier, quand ils mettaient à part leurs préoccupations patriotiques, politiques et morales, ne la considéraient guère que comme un art. L'opinion de Cicéron est bien connue. *Historia vero..... qua voce alia nisi oratoris immortalitati commendatur ?* fait-il dire dans le *De oratore*³ à Antoine, qui représente évidemment sa façon de voir personnelle. Et d'où vient que Rome n'a pas encore de grand historien qu'elle puisse opposer à Hérodote, à Thucydide, aux autres illustres Grecs⁴ ? *Minime mirum..... si ista adhuc nostra lingua inlustrata non sunt. Nemo enim studet eloquentiæ nostrorum hominum, nisi ut in causis atque foro eluceat ; apud Græcos autem eloquentissimi homines, remoti a causis forensibus, cum ad ceteras res inlustres tum ad historiam scribendam se applicaverunt.* Naturellement, il se croit lui-même très bien doué pour écrire l'histoire : n'a-t-il pas un très grand talent d'orateur ? Voici ce qu'il se fait dire par Atticus au début du *De legibus*⁵ : *Postulatur a te jam diu et flagitatur flagitatur potius historia ; sic enim putant, te illam tractante, effici posse ut in hoc etiam genere Græciæ nihil cedamus..... Abest enim historia litteris nostris..... Potes autem tu profecto satis facere in ea, quippe cum sit opus, ut titi quidem videri solet⁶, unum hoc oratorium maxime.* Il est tout disposé à faire ce qu'on attend ainsi de lui : *Intellego equidem, répond-il⁷, a me istum laborem jam diu postulari, Attice ; quem non recusarem, si mihi ullum tribueretur vacuum tempus et liberum.* Cornelius Nepos⁸ partage cette foi que Cicéron avait en ses propres aptitudes historiques : *Ille fuit unus qui potuerit et etiam debuerit historiam digna voce pronuntiare, quippe qui oratoriam eloquentiam, rudem a majoribus acceptam, perpoliverit.*

Sans doute les anciens sentent et proclament qu'en histoire l'éloquence n'est pas tout, qu'il y faut de la bonne foi. *Nam quis nescit primam esse historiæ legem ne*

¹ Le nom propre de cet écrivain n'importe nullement ici ; quel qu'il soit, il n'a pu composer son ouvrage qu'en 70 au plus tôt.

² Comparez les deux fragments de Claudius Quadrigarius, qui nous ont été conservés par Aulu-Gelle (Herm. Peter, *Historicorum romanorum reliquiæ*, vol. 1, Lipsiæ, 1870, p. 211 sq., et 213 sq.) avec les passages correspondants de Tite Live (VII, 9 et 25 sq.).

³ II, 9, 36.

⁴ Il faut lire tout le passage (*De Orat.*, II, 12 sqq.) d'où la citation qui suit est extraite.

⁵ I, 2 sq. ; lire tout le passage.

⁶ Comparez *De Orat.*, II, 15 : *Videtisne quantum munus sit oratoris historia ? Haud scio an flumine orationis et varietate maximum.*

⁷ *De legibus*, passage cité.

⁸ *Fragm. Guelf.*

quid falsi dicera audeat, deinde ne quid yeti non audeat, dit Cicéron¹. Mais celui-là seul où vraiment un historien digne de ce nom qui, en même temps que sincère, est éloquent². *Age vero, inquit Antonius, qualis oratoris et quanti hominis in dicendo putas esse historiam scribere ? — Si, ut Græci scripserunt, summi, inquit Catulus ; si, ut nostri, nihil opus est oratore, satis est non esse mendacem*. D'ailleurs, quelle idée imparfaite et bizarre ils se font de la véracité qui convient à l'historien, et comme on voit bien que ce n'est pas elle qui tient la première place dans leurs préoccupations ! L'habitude de remplacer par des discours fictifs les discours réels, même quand il eût été facile de se les procurer, ne dénote-t-elle pas une conception très imparfaite du devoir de l'historien ? Des morceaux d'un autre style, parfois d'un style grossier ou suranné, auraient nui à l'unité de couleur et déparé la beauté artistique de l'œuvre. Le souci de la dignité l'emporte sur celui de la vérité. Tite Live ne reproduit pas les vrais discours de Caton, qu'il pouvait lire dans les Origines ; Tacite refond le discours de Claude³, qui existe encore aujourd'hui. Les meilleurs, les moins éloignés de la conception moderne, Thucydide et Polybe, ne sont pas exempts de ce préjugé. Un historien qui se donne ainsi la liberté de mentir afin de bien dire, dans les discours, s'inquiétera-t-il uniquement, s'inquiétera-t-il avant tout de dire vrai dans la narration⁴ ? Enfin, la méthode de travail que nous décrivions tout à l'heure n'a pu être adoptée que par des historiens pour qui la forme avait encore plus de prix que le fond. S'ils avaient été, autant qu'il l'eût fallu, préoccupés de dire la vérité, ils auraient pris le meilleur moyen de la savoir, qui était de puiser aux sources premières. Nous avons le droit d'attribuer une importance très inégale aux deux motifs par lesquels Tite Live, en commençant sa préface, explique la multiplicité des ouvrages sur le sujet qu'il va traiter : *quippe qui cum veterem tum vulgatam esse rem videam, dum novi semper scriptores aut in rebus certius aliquid allaturos se aut scribendi arte rudem vetustatem superaturos credant*⁵. Quant à lui, en dehors de son admiration patriotique pour les gloires de Rome, ce qui l'a poussé à écrire l'histoire, c'est, manifestement, bien moins l'espoir d'apporter dans les faits plus de certitude que celui de surpasser tous ses devanciers par la beauté de la forme.

L'histoire est une province de l'éloquence. Voilà pourquoi dans la liste des historiens romains, de Salluste à Tacite, on ne trouve guère que des noms d'orateurs ou d'hommes nés et dressés pour la carrière oratoire, mais que les circonstances en ont éloignés. Il est évident que Salluste et Tite Live ont été instruits dans l'art de bien dire ; venus trop tard pour s'illustrer au forum, ils cherchèrent dans l'histoire un noble emploi de leur talent. Voici ce que Tacite dit de Servilius Nonianus, qui fut avec Aufidius Bassus le plus brillant représentant

¹ *De Orat.*, II, 15, 62.

² *De Orat.*, II., 12, 51.

³ Nous y reviendrons ; cf. ch. IV, § I.

⁴ On connaît les deux boutades de Sénèque, *Quæst. Nat.*, IV, 3 : *Aut, quod historici faciunt, et ipse faciam : illi cum multa mentiti sunt ad arbitrium suum, unam aliquam rem nolunt spondere sed adiciunt : Penes auctores fides erit ;* et surtout *ibid.*, VII, 16 : *Nec magna molitione detrahenda est auctoritas Ephoro: historicus est. Quidam incredibilium relatu commendationem parant et lectorem, aliud acturum, si per cotidiana duceretur, miraculo excitant ; quidam creduli, quidam neglegentes sunt ; quibusdam mendacium obrepit, quibusdam placet ; illi non evitant, hi appetunt. Hæc in commune de tota natione, quæ approbari opus suum et fieri populare non putat posse, nisi illud mendacio aspersit.*

⁵ *Præf.*, 2.

de l'historiographie romaine dans la génération qui suivit celle de Tite Live : *Servilius diu foro, mox tradendis rebus romanis celebris*¹ ; et de Cluvius Rufus, qui écrivit un peu après Servilius : *Qui perinde dives et eloquentia clarus nulli unquam sub Nerone periculum facessisset*². Servilius et Cluvius, avant d'être historiens, eurent donc une carrière oratoire. Tacite lui-même, quand il se mit à écrire l'histoire, partageait depuis longtemps avec son ami Pline le Jeune le premier rang au barreau. Et si Capiton conseille à Pline, au moment sans doute où Tacite vient de se faire connaître comme historien, de composer un ouvrage historique, c'est, naturellement, à cause de son éloquence : pourquoi ne serait-il pas, dans cette nouvelle carrière aussi, le rival de Tacite ? Ainsi, à Rome, on ne naît pas historien, on le devient on le devient par l'étude et la pratique de l'éloquence.

C'est le chemin qu'a pris Tacite. Au reste, ses idées sur l'importance des qualités oratoires dans le genre historique sont bien celles de Cicéron, et le souci de la beauté littéraire le préoccupe tout autant que ses devanciers. Les éloges qu'il décerne à quelques-uns d'entre eux sont caractéristiques. Tantôt il vante à la fois leur éloquence et leur impartialité. Avant la bataille d'Actium, dit-il, beaucoup d'écrivains ont raconté l'histoire du peuple romain *pari eloquentia ac libertate*³. Il fait dire à Cremutius Cordus⁴ : *Titus Livius eloquentiæ ac fidei prætarus in primis*. Tantôt il ne parle que de leur éloquence : dans le *Dialogue*⁵, de celle d'Aufidius Bassus et de Servilius Nonianus ; dans l'*Agricola*⁶, de celle des historiens qui ont décrit avant lui la Bretagne, Tite Live et Fabius Rusticus en particulier ; dans les *Histoires*⁷, de celle de Cluvius ; dans les *Annales*⁸, de celle de Servilius. Le passage de l'*Agricola* mérite une attention spéciale. Tacite rectifie les données géographiques de ses devanciers sur la Bretagne, au moyen des renseignements acquis par les explorations d'Agricola : *Ita quæ priores nondum comperta eloquentia percoluere, rerum fide tradentur*. Sur la forme de l'île il produit et réfute l'opinion de Tite Live et de Fabius Rusticus. On s'attendrait à lire qu'il a choisi ces deux auteurs parce que ce sont les plus sérieux, ceux qui passent pour être les mieux renseignés ; et c'est leur éloquence qu'il loue : *Livius veterum, Fabius Rusticus recentium eloquentissimi auctores*. N'y a-t-il pas là une précieuse indication sur les goûts de Tacite, une indication dont nous pourrions tirer parti quand il s'agira de savoir quelles ont été ses sources et comment il les a reproduites ? De ces jugements que Tacite porte sur ses devanciers il convient de rapprocher le passage des *Annales* où il compare, non sans envie, sa matière à celle des historiens du passé : *Ingentia illi bella..... plebis et optimatum certimina libero egressu memorabant ; nobis in arto et inglorius labor*⁹. Sans doute Un tel sujet, dit-il, ne manque pas d'utilité, mais il manque d'agrément¹⁰. Et il regrette, on le voit bien, que la nature des faits racontés ne lui permette pas de déployer toutes les ressources de son éloquence. Plus loin encore¹¹, il se

¹ *Ann.*, XIV, 19.

² *Hist.*, IV, 43 ; cf. I, 8.

³ *Hist.*, I, 1.

⁴ *Ann.*, IV, 34.

⁵ C. 23.

⁶ C. 10.

⁷ I, 8 ; IV, 43.

⁸ XIV, 19.

⁹ IV, 32.

¹⁰ IV, 33.

¹¹ *Annales*, XVI, 16.

plaint et s'excuse de la monotonie de son récit. Tout cela nous montre clairement qu'au temps de Tacite¹, comme au temps de Cicéron, on jugeait les œuvres historiques surtout par leur valeur littéraire, et qu'il n'y a pas contradiction entre l'accueil fait par les contemporains aux premiers livres des *Histoires*² et l'hypothèse d'une source presque unique, si Tacite lui était incomparablement supérieur par la forme³.

Mais, avec l'hypothèse de la communauté de source, reste-t-il à Tacite cette originalité de la forme à laquelle surtout nous attribuons l'éclatant succès de son ouvrage ? Entre Tacite et Plutarque nous avons souvent constaté des ressemblances d'expression, parfois saisissantes. Si, au lieu de la copie grecque de Plutarque, nous avons le texte latin de la source commune, il est sûr que le nombre de ces ressemblances littérales ou à peu près augmenterait considérablement. Cependant, pour qui voudrait bien tenir compte non pas de leur nombre absolu, mais de leur importance par rapport à l'ensemble, que seraient-elles ? Quelques traits perdus. De ces ressemblances toutes locales à une reproduction servile il y a loin. D'ailleurs, nulle part il n'est certain que Tacite ait copié purement et simplement le texte de la source ; partout, du moins, entre le texte de Plutarque et celui de Tacite, il y a une différence qui est presque toujours à l'avantage de Tacite⁴. Il n'y avait donc pas dans ces emprunts de détail de quoi amoindrir son mérite original aux yeux des contemporains. Ils ne les choquèrent pas plus que les contemporains de Virgile et d'Horace n'avaient été choqués de trouver dans leurs œuvres des imitations manifestes d'Ennius ou de Lucrèce.

¹ Quintilien affirme que les qualités de style qui conviennent à l'éloquence ne sont pas celles qui conviennent à l'histoire, parce que celle-ci *scribitur ad narrandum, non ad probandum*. Elle peut donc se permettre des façons de parler recherchées qui charment les oreilles des gens cultivés, mais qui risqueraient de dérouter un juge distrait ou peu lettré. On le voit, il ne conteste nullement l'importance de la forme dans le genre historique. *Tottumque opus*, dit-il au contraire, *non ad actum rei pugnamque præsentem, sed ad memoriam posteritatis et ingenii famam componitur* ; et un peu plus loin il insinue que l'historien recherche avant tout : *speciem expositionis* (*Inst. orat.*, X, 1, 31 sq.). — Quant à Pline le Jeune, il émet, à la vérité, une opinion toute différente (*Ep.*, V, 8, 4) : *Orationi enim et carmini perva gratis, nisi eloquentia est summa ; historia quoquo modo scripta delectat*. Et voilà pourquoi, dit-il, voulant se faire un nom et ne le pouvant dans ces genres qui exigent *eloquentia summa*, il songe à l'histoire. Mais Pline ne pense évidemment pas ce qu'il dit. L'histoire, il le constate un peu plus bas (*ibid.*, 9 sqq.) exige des qualités de style, qui ne sont pas celles du genre oratoire, mais qui sont pourtant très grandes. Que faut-il donc voir dans sa première affirmation ? D'abord un acte de feinte modestie si l'histoire était aussi difficile que l'éloquence et la poésie, il ne songerait pas à l'aborder ; ensuite un acte de piété filiale : il va parler de l'exemple que lui a donné son oncle, son père adoptif, *qui historias et quidem religiosissime scripsit* (*ibid.*, 5) ; prétendre qu'un ouvrage historique n'est bon que s'il est d'un grand écrivain, c'eût été préparer très maladroitement la mention de Pline l'Ancien, qui n'était pas un grand écrivain et pour qui son neveu n'a jamais essayé de revendiquer ce mérite.

² La lettre VI, 16, de Pline le Jeune, où il décerne aux *Histoires* cet éloge : *scriptorum tuorum æternitas*, fournit à Tacite des renseignements sur l'éruption du Vésuve de 79. L'ouvrage n'est donc pas encore très avancé.

³ Pour toutes ces considérations qui précèdent sur l'historiographie romaine, cf. Ulrici, *Charakteristik der antiken Historiographie*, Berlin, 1833 ; Gerlach, *Die Geschichtschreiber der Römer*, Stuttgart, 1855. On trouvera dans Teuffel-Schwabe (n° 36, renv. 2) une biographie détaillée de la question.

⁴ Cf. ch. V, § IV.

Le style de Tacite est très original ; mais cela ne veut pas dire le moins du monde qu'il ne doive rien au style de ses devanciers, prosateurs ou poètes, qu'il soit une création de toutes pièces. On y a reconnu¹ l'influence de Virgile, de Salluste, de Tite Live, de Sénèque. Que de rapprochements encore il serait possible de faire, si la plupart des prosateurs du siècle n'étaient pas perdus ! M. Egger² nous met sagement en garde contre l'opinion qui exagère l'originalité de Tacite : Cette sûreté peut induire à quelques excès ; quand on songe que tous les historiens, que presque tous les documents que Tacite avait sous les yeux, sont aujourd'hui perdus, et qu'il est, avec son ami Pline le Jeune et avec Suétone³, le seul représentant de la prose latine pour le demi-siècle qui s'étend de Néron au règne d'Hadrien, on se demande, si tel mot, telle forme, telle construction, que nous croyons propre à cet écrivain, n'était pas alors familière à plusieurs autres. Cremutius Cordus, Cluvius Rufus qu'il cite parfois, Aufidius Bassus, l'historien des guerres de Germanie, qu'il ne cite pas, n'ont-ils aucune part dans les néologismes d'expression et de syntaxe, dans les qualités comme dans les défauts de son style ? Lui qui a subi l'influence de plusieurs autres écrivains, n'était-il pas naturel qu'il subit celle de l'historien auquel il empruntait ses matériaux, et qu'avec le fond il lui prit, dans une certaine mesure et en homme de génie, la forme⁴ ?

Les ressemblances observées entre Tacite et Plutarque portent parfois sur des expressions concises et antithétiques, visant à la profondeur et à l'effet, sur ce qu'on est convenu d'appeler des mots à la Tacite. S'il y a communauté de source, la source commune avait donc la même tournure d'esprit que Tacite ? Assurément. C'est une conception un peu enfantine, que de s'imaginer Tacite comme un individu isolé, sans rapport avec son milieu. M. Mommsen⁵ l'a très bien dit, son originalité n'est que l'expression la plus parfaite d'une tournure d'esprit commune à ses contemporains de la haute société romaine, manifeste chez tous ceux que nous connaissons. La meilleure preuve, d'ailleurs, que ces prétendus mots à la Tacite⁶, dont on retrouve l'équivalent dans Plutarque, ne furent pas nécessairement empruntés à Tacite lui-même, c'est que nous en trouvons d'autres dans Plutarque, dont nous chercherions vainement l'équivalent dans Tacite ; celui-ci par exemple : Ἐκείνον μὲν οὖν εἶπε αὐτὸν⁷ εἶπε ἄλλον δεδοικώς, εἰς πόλιν Ἀκύνιον παρέπεμψε (*Othon*, 5, 4-6). Qu'on relise aussi le portrait de Galba (*Galba*, 29) et le discours d'Othon (*Othon*, 15). Le style de ces deux morceaux n'est pas sans ressemblance avec le style de Tacite, et cependant ce portrait et ce discours sont bien distincts des passages correspondants de Tacite (I, 49, et II, 47).

Mais, encore une fois, si l'originalité de Tacite n'est pas absolue, elle est indiscutable, et nous essayerons plus loin d'en déterminer les caractères exacts. Si, comme écrivain, il a subi l'influence de ses devanciers, de son milieu, et celle

¹ Cf., pour ne pas entrer dans l'énumération des dissertations spéciales, les commentaires de Nipperdey-Andresen, d'Orelli-Meiser, de Wolff, de Heraeus, etc.

² *Journal des Savants*, 1877, p. 713.

³ M. Egger oublie Pline l'Ancien et Quintilien.

⁴ Cf. d'ailleurs chap. II, § II, n° 4.

⁵ *Hermès*, t. 4, p. 315 sqq.

⁶ Ce ne sont après tout que les *sententiae* familières aux prosateurs du Ier siècle. Cf. chap. V, § IV.

⁷ Cf. le parallèle à ce passage. On pourrait citer encore : *Othon*, 1, 4-6 ; 2, 3-4, 10-11 ; 7, 25-26.

même de sa source dans les premiers livres des *Histoires*, son style, dans cette partie de l'ouvrage, comme dans tout ce qu'il a écrit ensuite, n'en est pas moins à lui. Du commencement des *Histoires* à la fin des *Annales*, il est un, quoique, pour toute la période qui s'étend de la mort d'Auguste à l'avènement de Vespasien, Tacite n'ait pas pu avoir la même source principale¹. Du reste, on ne saurait arguer de cette unité contre l'hypothèse de la communauté de source, d'abord parce que tous les historiens que Tacite a pu prendre successivement pour guides, appartenant à peu près à la même époque de la prose romaine, avaient, au point de vue du style, une certaine parenté ; ensuite et surtout parce que la personnalité de l'écrivain était trop puissante chez Tacite pour être altérée sensiblement par l'influence de la source.

Enfin, si l'indépendance de Plutarque par rapport à Tacite est admise, il faut admettre aussi qu'avec le fond, qu'avec la forme parfois, Tacite doit à sa source principale beaucoup d'appréciations sur les personnes et sur les choses, qui lui sont communes avec Plutarque. Accepter ce corollaire, est-ce mettre en cause la liberté de jugement et même l'intelligence de Tacite, le réduire au rôle d'un esprit sans vigueur et sans activité, qui se dispense de réfléchir et donne un assentiment servile aux réflexions d'autrui ? Non ; c'est tout simplement reconnaître que Tacite n'avait pas l'esprit de contradiction. Très souvent, il a pensé que sa source avait bien jugé et il n'a pu que juger comme elle. Loin de l'avilir à nos yeux, cette attitude nous donne de lui la meilleure opinion : il était trop éclairé et trop noble pour affecter cette fausse indépendance de jugement qui consiste à prendre en tout le contre-pied des idées reçues. Là où il a cru qu'il y avait lieu de corriger les appréciations de la source, il ne s'en est nullement laissé imposer, nous le verrons², par son autorité.

Les objections que nous venons de passer en revue ne font rien perdre à l'hypothèse de la communauté de source³. Les preuves que le parallèle nous a fournies en sa faveur gardent toute leur force, et nous sommes en possession de ce résultat certain que, pour le premier livre des *Histoires* et la première moitié du second, Tacite a suivi une source principale, une source presque unique.

¹ Nous constaterons, en effet, dans la suite de cette étude qu'avant Tacite aucun historien n'avait raconté toute cette période.

² Cf. chap. V, § III.

³ Si la question de priorité (cf. § 1, n° 2 du présent chapitre) était résolue en faveur de Tacite, faudrait-il trouver étrange que Plutarque eût pris pour source, au lieu de Tacite, dont la gloire était dans toute sa nouveauté, l'historien qu'il venait d'éclipser tout en l'imitant ? N'oublions pas que le Galba et l'Othon de Plutarque n'étaient qu'une suite, qu'il avait composé avant de les écrire une vie de Néron, selon son propre témoignage (*Galba*, 2, 1-2), et, selon le catalogue de Lamprias, les vies des empereurs romains à partir d'Auguste. S'il avait pris pour source les *Histoires* de Tacite, il lui aurait fallu abandonner au 1er janvier 69 l'auteur d'après lequel il avait raconté les premiers mois du règne de Galba et sans doute aussi le règne de Néron ou une partie de ce règne. N'était-il pas plus naturel pour lui de continuer à travailler d'après la même source ? Il est vrai que cette raison tomberait, s'il était démontré que le *Galba* et l'*Othon* sont postérieurs aux *Annales* aussi bien qu'aux *Histoires*. Mais on concevrait même alors que Plutarque, qui, comme il l'avoue lui-même (*Démosth.*, 2) et comme ses erreurs de sens le prouvent, ne connaissait pas à fond le latin, eût choisi une autre source que Tacite, dont la langue concise est souvent obscure pour un lecteur inexpérimenté.

CHAPITRE II. — TACITE ET SUÉTONE.

I

1. Parmi les biographies impériales de Suétone, il y en a trois, le *Galba*, l'*Othon* et le *Vitellius*, avec une bonne partie du *Vespasien* et quelques passages du *Titus* et du *Domitien*, qui correspondent à ce que nous possédons des *Histoires* de Tacite. Soit dans le récit, soit dans l'appréciation, soit même dans l'expression, les deux écrivains se rencontrent fréquemment. Sans doute, entre Tacite et Suétone, la ressemblance n'est pas aussi complète qu'entre Tacite et Plutarque. Mais elle est trop grande pour s'expliquer simplement par le fait que les deux auteurs parlent des mêmes choses et sont à peu près contemporains. Il faut qu'il y ait entre eux une parenté beaucoup plus étroite. Et l'on peut en dire autant du *Galba* et de l'*Othon* de Plutarque, comparés aux biographies correspondantes de Suétone. Il nous importe d'étudier de près ces rapports. Si, en effet, nous pouvons démontrer que Tacite et Plutarque sont indépendants de Suétone, que Suétone est indépendant de Tacite et de Plutarque, et que la ressemblance a pour cause l'usage d'une source commune, nous aurons d'abord la confirmation des résultats essentiels auxquels nous a déjà conduits le parallèle de Tacite et de Plutarque ; nous verrons ensuite que les conclusions acquises pour la partie des *Histoires* qui correspond à Plutarque doivent être appliquées à tout ce qui nous reste de l'ouvrage ; c'est-à-dire que, là où nous avons Plutarque comme terme de comparaison, Suétone nous est encore d'un utile secours, et là où Plutarque nous manque, il le remplace et joue à son tour le premier rôle dans cette recherche des sources de Tacite au moyen d'études comparatives¹.

2. Nous savons à quelle époque Suétone fit paraître les *Vies des Césars*. Elles sont dédiées à Septicius Clarus, préfet du prétoire, qui exerça ces fonctions de

¹ La ressemblance de Suétone, pour la partie de son œuvre qui nous occupe, avec Tacite et Plutarque, a été expliquée de différentes manières. — Krauss, p. 5 sq., pense que Suétone a suivi Plutarque ; — Lehmann, p. 40 sqq., qu'il a suivi Tacite. C'est aussi l'avis de Cornelius, p. 5 sqq. Nous allons voir que ces deux opinions sont inacceptables. — Wiedemann, p. 44 sqq. ; H. Peler, p. 28 sqq. ; Mommsen, *Hermes*, t. 4, p. 322 sqq. ; Beckurts, p. 3 sqq., 91 sqq., soutiennent que les trois auteurs (d'après L. von Ranke, p. 287, Tacite et Suétone seulement) ont eu une source commune. Wiedemann croit que, pour le *Galba*, Suétone et Plutarque ont eu deux sources communes, dont l'une a été la source de Tacite, hypothèse que nous réfuterons au chapitre III. — Clason, *Plat. u. Tac.*, p. 10 sqq., et *Tac. u. Suet.*, p. 99 sqq., admet pour Tacite et Suétone la communauté de source, qu'il nie pour Tacite et Plutarque — Lange, p. 31, note, a repris l'opinion de Clason. Il admet entre Tacite et Suétone la communauté de source qui explique, d'après lui, les ressemblances, non seulement de Tacite et de Suétone, mais encore de Plutarque avec Tacite et Suétone, partout où ces deux derniers sont d'accord, puisque, toujours d'après lui, Plutarque est dérivé de Tacite. Quant aux passages où Plutarque est d'accord avec Suétone seul, il les explique par l'emploi d'une même source secondaire. Nous alloué faire ressortir l'invraisemblance de cette dernière partie de l'hypothèse. — Krauss, 17 sqq., ne donne rien de nouveau. Ou bien Suétone a employé, parmi ses sources multiples, les *Histoires* de Tacite, ou bien il y a entre eux communauté de source principale. Les accords de Plutarque avec Suétone seul ont pour cause soit l'usage des mêmes sources secondaires, soit l'usage d'auteurs différents, mais donnant des récits très analogues.

119 à 121¹. Donc, à coup sûr, Tacite ne s'est servi de Suétone ni pour les *Histoires* ni pour les *Annales*. S'il était certain que Plutarque a écrit les *Vies des Césars* avant les *Vies parallèles*, il faudrait, pour la même raison chronologique, conclure à son indépendance par rapport à Suétone, puisque le Sylla est de 114, ou à peu près. A défaut de cette certitude, la comparaison de Plutarque et de Suétone conduit à la même conclusion. Il arrive souvent que les deux écrivains donnent du même fait des récits très semblables, mais avec quelque différence qui assure à Plutarque l'avantage au point de vue de la précision et de l'exactitude. — Suétone (*Galba*, 5) et Plutarque (*Galba*, 3) mentionnent la protection que Livie, femme d'Auguste, accorde à Galba ; mais Plutarque dit seul que Galba obtint le consulat grâce à Livie². — Suétone (*Galba*, 15) raconte que Galba gourmanda, par un édit, le peuple qui réclamait le supplice de Tigellin ; Plutarque dit la même chose (*Galba*, 17), mais analyse l'édit. — Suétone (*Galba*, 20) et Plutarque (*Galba*, 27) racontent qu'un soldat trancha la tête de Galba et, ne pouvant la prendre par les cheveux, la mit dans les plis de son vêtement ; Plutarque nomme seul ce soldat : Fabius Fabulus³. — Parmi les motifs qui poussèrent Othon au crime, Suétone (*Othon*, 5) cite l'énormité de ses dettes ; Plutarque (*Galba*, 21) en donne le chiffre. — Suétone dit (*Othon*, 7) que, *ut quidam tradiderunt*, des pièces officielles où Othon prenait le surnom de Néron furent envoyées à certains gouverneurs de provinces ; Plutarque parle du même fait en termes précis (*Othon*, 3) : Cluvius Rufus rapporte, dit-il, que des pièces de ce genre parvinrent en Espagne. — Dans tous ces cas, la différence est de telle nature qu'on ne peut pas dire : Plutarque a eu Suétone pour source principale et l'a complété au moyen d'une source secondaire. Le dernier exemple surtout démontre d'une manière saisissante l'indépendance de Plutarque. D'ailleurs, quand on lit, en les comparant, les deux récits, on s'aperçoit tout de suite que celui de Suétone est, en général, beaucoup moins détaillé et moins riche. Parfois on serait presque tenté de le prendre pour un résumé de Plutarque.

Cependant Suétone n'a pas eu Plutarque pour source. Même aux endroits où il s'accorde de très près avec Plutarque, il a fréquemment quelque détail de plus, ou bien il est plus exact. — Tous deux racontent, comme un trait d'avarice de Galba, qu'il fit un présent minime au célèbre musicien Canus ; mais Plutarque dit simplement (*Galba*, 16) qu'il lui donna quelques écus ; Suétone (*Galba*, 12) précise : *quinque denarios*. — Galba ordonna la restitution des libéralités de Néron à part la dixième partie, et, comme ceux qui en avaient profité étaient à peu près insolubles, il poursuivit ceux à qui ils avaient vendu. Plutarque (*Galba*, 6) et Suétone (*Galba*, 5) sont d'accord sur tous ces points, mais Suétone dit seul que Galba confia l'exécution de cette mesure à une commission de cinquante chevaliers. — Plutarque dit inexactement (*Galba*, 18) que les légions de Germanie

¹ Cf. Roth., préface du *Suétone* de Teubner, p. IX. Les objections de Reichau, p. 7 sqq., ne détruisent pas cette argumentation. D'ailleurs, il reconnaît que les *Histoires* de Tacite sont antérieures aux *Césars* de Suétone.

² Plutarque se trompe quand il dit que Galba était parent de Livie, femme d'Auguste. Il a confondu cette Livie avec une autre Livie, marâtre de Galba (cf. Suétone, *Galba*, 4). Suétone dit formellement (*Galba*, 2) de Galba : *nullo gradu contingens Cæsarum domum*.

³ Il se trompe sans doute en l'ajoutant à la liste de ceux qui passèrent pour avoir égorgé Galba. Tacite (I, 41) ne nomme que trois individus, les trois premiers de Plutarque ; et le *gregarius miles a frumentatione rediens* de Suétone, qui correspond au Fabius de Plutarque, n'est accusé que d'avoir tranché et outragé la tête de Galba déjà mort et abandonné par ses meurtriers.

ne tiraient aucun avantage de leur victoire sur Vindex ; Suétone dit qu'elles prétendaient qu'on les frustrait du prix de leur victoire, ce qui est bien différent (*Galba*, 16). — Suétone (*Galba*, 20) décrit comme Plutarque les outrages infligés à la tête de Galba, mais avec quelques détails de plus ; par exemple, Plutarque (*Galba*, 27) ne dit pas qu'après avoir porté la tête dans son manteau, le soldat la tint en passant son pouce dans la bouche¹. — A propos de la rivalité d'Othon et de Néron, Plutarque (*Galba*, 19) raconte qu'un jour, Othon étant absent, Poppée refusa de laisser entrer Néron. Suétone (*Othon*, 3) parle en termes semblables de la jalousie d'Othon, mais il attribue à Othon lui-même l'exclusion de l'empereur. Cette version explique mieux le péril de mort que, d'après Plutarque lui-même, Othon courut à la suite de cette aventure². — Suétone (*Othon*, 7) mentionne seul la raison par laquelle Othon essaya de justifier son crime, à la séance du sénat qui eut lieu le soir même du meurtre de Galba ; (cf. Plut., *Galba*, 28). — Ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, démontrent que, si Suétone ressemble souvent à Plutarque, il n'en est pas moins indépendant de Plutarque.

Il est indépendant aussi de Tacite. Tacite n'était pas du tout la source qui convenait à Suétone. Dans les *Histoires* encore plus que dans les *Annales*, il fait de l'histoire politique et générale, non individuelle et anecdotique. La personne des empereurs n'a pas, dans ce récit de l'année 69, un très grand relief. De plus, pour Galba, Suétone ne pouvait guère songer à Tacite, qui a raconté seulement les derniers jours de sa vie. Suétone a le goût des détails réalistes, des anecdotes scandaleuses ; Tacite en est, au contraire, aussi sobre que possible³. Sans doute Suétone a dû se servir plus d'une fois d'ouvrages annalistiques, comme ceux de Tacite ; mais il en a choisi qui fussent mieux appropriés à son dessein. Nous verrons, plus tard, qu'il ne s'est pas servi des *Annales*. Quelques rapprochements suffisent à nous prouver tout de suite qu'il ne s'est pas servi des *Histoires*. — Sur les dernières paroles de Galba, Tacite et Suétone rapportent deux versions. Tacite (I, 41) : *Alii suppliciter interrogasse quid mali meruisset, et paucos dies exsolvendo donativo deprecatum ; plures obtulisse ultro percussoribus jugulum : agerent ac ferirent, si ita e republica videretur.* — Suétone (*Galba*, 20) : *Sunt qui tradant ad primum tumultum proclamasse eum : Quid agitis, commilitones ? Ego vester sum et vos mei ! Donativum etiam pollicitum. Plures autem prodiderunt obtulisse ultro jugulum et, ut hoc agerent ac ferirent, quando ita videretur, hortatum.* La ressemblance est saisissante : les deux auteurs constatent que la majorité des témoignages est pour la version favorable ; ils la mentionnent en termes presque identiques. Ils constatent aussi que, d'après la version défavorable, Galba aurait essayé de calmer les séditeux en promettant le *donativum*. Et cependant il est certain que Tacite n'a pas été la source de Suétone : car les paroles que celui-ci, toujours d'après la version défavorable, prête à Galba, sont beaucoup plus précises que le passage correspondant de Tacite. — Pas plus que Plutarque (*Galba*, 18), Tacite (I, 47) ne rapporte, à propos de la séance du sénat, les moyens de justification que, d'après Suétone, Othon essaya de faire valoir (*Othon*, 7). — Tacite (I, 76) et Suétone (*Othon*, 8) racontent que, sur la proposition d'Othon, le sénat décida d'envoyer une ambassade aux légions de Germanie. Mais Suétone dit, avec plus

¹ Par contre, Plutarque rapporte seul les paroles que prononça Othon quand cette tête lui fut présentée.

² Mommsen, *Hermes*, 4, 423, note 5, concilie les deux versions : d'après la source commune, Othon et Poppée avaient agi d'intelligence.

³ Cf. chap. V, § I.

de précision, quelles étaient les instructions des députés. — Suétone (*Othon*, 11) affirme catégoriquement que l'empereur dort d'un profond sommeil la nuit qui précéda son suicide : *Artissimo somno quievit* ; Tacite, dont le récit offre, d'ailleurs, dans son ensemble, de frappantes ressemblances avec celui de Suétone, n'a pu lui fournir une telle affirmation. *Noctem quietam*, dit-il, *utque adfirmatur, non insomnem egit* (II, 49). — Tacite (I, 37 sq.) fait prononcer à Othon, dans le camp des prétoriens, un long discours. Suétone (*Othon*, 6) n'a pas eu Tacite pour source, puisqu'il dit au contraire : *Ad conciliandos pollicitationibus militum animos nihil magis pro contione testatus est, quam id demum se habitarum, quod sibi illi reliquissent*¹. Il n'y a rien de tel dans les beaux développements oratoires de Tacite, — Et ce que nous disions plus haut, en démontrant l'indépendance de Plutarque à l'égard de Suétone, nous pouvons encore le dire maintenant qu'il s'agit de l'indépendance de Suétone à l'égard de Tacite et de Plutarque : les rapports sont tels qu'il ne faut pas songer à les expliquer par des intercalations. Quand Suétone dit que Galba donna 5 deniers à Canus, il ne substitue pas ce chiffre précis, emprunté à une source secondaire, au nombre indéterminé de Plutarque ; il a sous les yeux une source qui n'est point Plutarque. Quand il affirme qu'Othon dort d'un profond sommeil, il n'a pas consulté une source secondaire et constaté ainsi que l'hésitation de Tacite était sans motif ; il a reproduit une source qui affirmait sans hésitation, comme le fait aussi Plutarque. Il ne faut pas songer, en particulier, à expliquer les rapports dont nous parlons par une fusion de Tacite et de Plutarque ; une pareille fusion ne rendrait pas compte, tant s'en faut, de toutes les différences que nous avons notées au profit de Suétone en le rapprochant des deux autres : la somme exacte donnée par Galba à Canus n'est pas plus dans Tacite que dans Plutarque ; ce n'est pas Plutarque qui a pu fournir à Suétone un texte précis des dernières paroles de Galba, d'après la version défavorable, puisqu'il passe complètement sous silence cette version. En un mot, il n'y a qu'une explication acceptable la communauté de source.

3. Les rapprochements que nous venons de faire entre Suétone et Plutarque et entre Suétone et Tacite ont déjà montré, quoique ce ne fût pas encore notre but, que, s'il n'y a pas dépendance, il y a parenté, et, par conséquent, qu'il y a communauté de source. Nous voulons en faire quelques autres, spécialement destinés à mettre cette vérité en lumière. — Les deux récits que Plutarque (*Galba*, 5) et Suétone (*Galba*, 10) font de la proclamation de Galba s'accordent de la façon la plus complète ; le prétexte de l'assemblée est le même dans les deux auteurs : les affranchissements. Galba déplore les cruautés de Néron ; il est salué empereur ; il répond en se déclarant lieutenant du sénat et du peuple romains. Le style de Plutarque est plus abondant, mais Suétone donne seul un détail qui trahit son indépendance : la présence sur le tribunal d'un enfant noble exilé par Néron dans les Baléares. — Suétone raconte très sèchement l'adoption de Pison (*Galba*, 17) ; mais la phrase par laquelle il introduit son récit se retrouve presque textuellement dans Plutarque au même endroit (*Galba*, 19) : *Despectui esse non tain senectam suam quam orbitatem ratus ; Ὁ δὲ φοβηθεὶς ὡς μὴ μόνον διὰ τὸ γῆρας, ἀλλὰ καὶ διὰ τὴν ἀπαιδίαν καταφρονούμενος*. Remarquons aussi que chez les deux auteurs le récit de l'adoption est lié à la mention des troubles de Germanie par ces formules identiques. — Suétone (19) et Plutarque (24) constatent que le sacrifice de Galba eut lieu le matin. —

¹ Ce thème était bien plus dans la situation que le beau discours de Tacite. Cf. Victor Duruy, *Hist. des Rom.*, t. 4, p. 569.

Suétone (*Othon*, 9) analyse rapidement les motifs qui engagèrent Othon à ordonner la bataille immédiate : ... *sive impatiens longioris sollicitudinis speransque ante Vitellii adventum profligari plurimum posse, sive imper militum ardori pugnam deposcentium*. Le premier motif et le troisième sont développés par Plutarque (*Othon*, 9), qui rapporte à ce sujet le témoignage de Secundus, secrétaire d'Othon ; le second est indiqué dans le récit du conseil de guerre (*Othon*, 8). Suétone pourrait donc passer ici pour l'abréviateur de Plutarque. — Il constate nettement (*Othon*, 9), comme Plutarque (*Othon*, 5), qu'Othon resta en arrière à Brixellum. — Comparons encore ces deux jugements sur Othon : Suétone, *Othon*, 12 : *Denique magna para hominum, incolumem gravissime detestata, mortuum laudibus tulit* ; — Plutarque, *Othon*, 18 : ἀπολιπὼν δὲ μὴ χεῖρονας μῆδ' ἐλάπτους τῶν τὸν βίον αὐτοῦ ψεγόντων τοὺς ἐπαινοῦντας τὸν θάνατον.

Ces rapprochements mettent en évidence la parenté de Suétone avec Plutarque. Dans d'autres cas, la ressemblance est surtout ou même est uniquement entre Suétone et Tacite. Ce jugement de Suétone sur Galba (*Galba*, 14) : *Majore adeo et favore et auctoritate adeptus est quam gessit imperium*, se rapproche singulièrement de celui de Tacite (I, 49) : *Major privato visus, dum privatus fuit, et omnium consensu capax imperii niai imperasset*. — *Regebatur trium arbitrio*, dit Suétone, au même endroit, en parlant de Vinus, de Lacon et d'Icelus. *Potentia principatus divisa in Titum Vinium... Cornelium Laconem... nec minor gratia Icelo...*, dit Tacite (I, 13), et les qualifications qu'il ajoute au nom des trois personnages répondent tout à fait à celles de Suétone. — A propos de la restitution des libéralités de Néron, Tacite (I, 20) et Suétone (*Galba*, 15) mentionnent une commission de chevaliers¹, dont Plutarque (*Galba*, 16) ne dit rien. — Suétone (*Galba*, 16) constate que Galba effraya et irrita les prétoriens, parce qu'il en licencia beaucoup, comme suspects et complices de Nymphidius. Tacite (I, 70) parle aussi de ces licenciements et du mauvais effet qu'ils produisirent : plus précis. il nomme les officiers qui reçurent leur congé. — Tacite (I, 18) et Suétone (*Galba*, 17) remarquent qu'en présentant Pison aux soldats Galba ne dit pas un mot du *donativum*. — Seuls d'entre les soldats, les Germains étaient bien disposés pour Galba ; *quod se ægros et invalidos magnopere fovisset*, dit Suétone (*Galba*, 20) ; Tacite (I, 31) dit la même chose avec plus de détails : ... *invalidis adhuc corporibus et placatis animis, quod eos a Nerone Alexandriam præmissos asque inde reversos longa navigatione ægros impensiore cura Galba refovebat*². — Ils signalent tous deux et en termes semblables les espérances d'Othon ; Suétone, *Othon*, 5 : *Speraverat... fore ut adoptaretur a Galba idque in dies exspectabat* ; Tacite, I, 13 : ... *Spem adoptionis statim conceptam acrius in dies rapiebat*. — Tous deux ils rapportent que les funérailles d'Othon furent bâties, parce qu'il l'avait demandé : Suétone, *Othon*, 11 : *Celeriter (nam ita præceperat) funeratus* ; Tacite, II, 49 : *Funus maturatum* :

¹ Il est vrai qu'ils ne sont pas d'accord sur le nombre des commissaires : Suétone dit 50 et Tacite 30. L'un des deux, Suétone sans doute, le plus négligent, s'est trompé. Il n'est pas besoin de supposer que la commission, formée d'abord de 30 membres, fut ensuite renforcée.

² Seulement, d'après Suétone, ces Germains se seraient mis en marche pour porter secours à Galba et se seraient égarés en route. D'après Tacite, ils auraient longtemps hésité : *diu nutavere*. Cette version paraît la plus vraisemblable : il y en avait certainement parmi ces Germains qui savaient le chemin d'endroits de Rome aussi connus que le Palatium et le Forum. Peut-être la source commune donnait-elle les deux versions ; Suétone aurait choisi la première, qui est plus dramatique.

ambitiosis id precibus petierat. Tacite ajoute seul qu'Othon redoutait pour son corps des outrages semblables à ceux qu'avait subis Galba.

Enfin voici quelques passages où l'accord est frappant entre les trois auteurs. La célèbre parole de Galba, que Tacite rapporte en ces termes : *legi a se militem, non emi* (I, 5), se retrouve dans Suétone (*Galba*, 16) : *Legere se militem, non emere consuesse*, et dans Plutarque (*Galba*, 18) : ... εἰωθῆναι καταλέγειν στρατιώτας, οὐκ ἀγοράζειν : et tous les trois constatent à mauvais effet qu'elle fit sur les soldats. — L'accord est à peu près textuel relativement à l'envoi d'Othon en Espagne ; Suétone, *Othon*, 3 : *Sepositus est per causam legationis in Hispaniam* ; Tacite, I, 13 : ... *in provinciam Lusitaniam specie legationis seposuit (Nero)* ; Plutarque, *Galba*, 20 : ... ἐξεπέμφθη Λυσιτανῶν στρατηγός... καὶ... εἰδῶς φυγῆς ὑποκόρισμα καὶ παρακάλυμμα τὴν ἀρχὴν αὐτῷ δεδομένην. — Il en est de même, quand les trois auteurs racontent qu'Othon se déclara pour Galba ; Suétone, *Othon*, 4 : ... *Conatibus Galbæ primus accessit* ; Tacite, I, 13 : ... *primus in partes transgressus...* ; Plutarque, *Galba*, 20 : Ἀποστάντος δὲ Γάλβα πρῶτος αὐτῷ προσεχώρησε τῶν ἡγεμόνων. — Les trois auteurs remarquent qu'il y avait contraste entre le corps d'Othon et son âme¹ ; Tacite, I, 22 : *Non erat Othonis mollis et corpori similis animus* ; Suétone, *Othon*, 12 : *Tanto Othonis animo nequaquam corpus aut habitus competit* ; Plutarque, *Galba*, 20 : ... καίπερ οὐ κατὰ τὴν τοῦ σώματος μαλακίαν καὶ θηλότητα τῆ ψυχῆ διαθεθρυμμένος... — Tous les trois, ils décrivent de même les marques d'affection que les soldats prodiguèrent au cadavre d'Othon ; Suétone, *Othon*, 12 : *Multi praesentium militum, cum plurimo fletu manus ac pedes jacentis exosculati... ibidem statim nec procul a rogo vim suæ vitæ attulerunt* ; Tacite, II, 49 : *Tulere corpus praetoriae cohortes cum laudibus et lacrimis, vulnus manusque ejus exosculantes. Quidam militum juxta rogam interfecere se...* ; Plutarque, *Othon*, 17 : κοσμήσαντες τὸ σῶμα καὶ πυρὰν κατασκευάσαντες ἐξεκόμιζον ἐν τοῖς ὄπλοις οἱ φθάσαντες... Τῶν δὲ ἄλλων οἱ μὲν τὸ τραῦμα τοῦ νεκροῦ κατεφίλουσαν προσπίπτοντες, οἱ δὲ ἤπτοντο τῶν χειρῶν, οἱ δὲ προσεκύνουσαν πόρρωθεν. ἔνιοι δὲ τῆ πυρᾶ λαμπάδας ὑφέντες ἑαυτοὺς ἀπέσφαξαν... — La plupart du temps, les trois récits du même fait se complètent sans se contredire ; ou bien, s'il y a quelque légère contradiction, on peut facilement l'expliquer².

¹ Mais cette remarque n'est pas à la même place dans les trois récits : Tacite la fait à propos de la résolution que prend Othon d'arriver à l'empire par la force ; Plutarque à propos de sa proclamation au Forum ; Suétone après avoir raconté son suicide.

² Nous avons déjà relevé quelques-unes de ces contradictions. En voici d'autres. Tacite (I, 34) et Plutarque (*Galba*, 26) montrent Galba décidé à partir pour le camp. Suétone affirme (*Galba*, 19) que, malgré l'avis de la plupart de ses amis, il avait résolu de ne pas quitter le Palais. Il a mal lu la source. — Suétone (*Galba*, 19) affirme que le bruit de la mort des conspirateurs n'était qu'un piège ; Tacite (I, 35) doute. Suétone a simplifié en résumant et commis une inexactitude. — Suétone donne le nom de Seleucus à l'astrologue d'Othon (*Othon*, 4). Tacite (I, 22) et Plutarque (*Galba*, 23) l'appellent Ptolémée. Il est question dans Tacite (II, 78) d'un Seleucus astrologue de Vespasien ; Suétone a sans doute confondu ; cf. Krauss, p. 26. Suétone raconte (*Othon*, 6) que la révolution faillit éclater le soir même de l'adoption ; les conjurés renoncèrent à leur dessein par égard pour la cohorte de garde : c'était la même que le jour du meurtre de Caligula et de l'abandon de Néron ; on ne voulut pas la rendre ainsi odieuse. Tacite parle (I, 26) d'une tentative, ou plutôt d'un projet de tentative, à peu près semblable ; mais il donne comme date le 14 janvier (l'adoption eut lieu le 10) et il dit que les conjurés renoncèrent à ce projet parce que, Othon étant inconnu de la plupart des soldats, il pouvait, à la faveur des ténèbres, se produire de fâcheuses erreurs. La source donnait

Tels sont les trois récits de la mort d'Othon¹. — Othon s'occupe d'abord de ses amis. Il les presse, dit Suétone, de songer à leur salut, les embrasse et les congédie tous. Tacite décrit la scène plus longuement et plus éloquemment, mais avec un seul détail essentiel de plus : Othon leur fait donner des voitures et des navires. Plutarque ajoute seul que, dans l'intérêt de ceux qui étaient absents, il écrivit aux villes de les bien traiter. — Parmi ceux à qui Othon fait ses adieux se trouvent, d'après Suétone, son frère et le fils de son frère. Il n'est pas du tout question de ce frère dans Tacite ni dans Plutarque. Suétone, dont les inexactitudes sont fréquentes² dans ces deux vies, a commis une erreur : Titianus était, avec l'armée de Bedriacum, entre les mains des vainqueurs, qui n'avaient pas dû le relâcher avant de savoir à quel parti se résoudrait Othon³. Quant à Cocceianus, le neveu d'Othon, Plutarque et Tacite racontent en détail comment son oncle se sépara de lui. Plutarque seul fait dire à Othon qu'il avait l'intention d'adopter ce jeune homme. Othon, d'après Tacite, avant les adieux à Cocceianus, d'après Suétone, quand il eut congédié tous ses amis, détruisit tous les papiers qui auraient pu être compromettants pour ses partisans. Il est très probable que Suétone, inexact à force de résumer sa source, a déplacé cet incident, afin de réunir en une seule phrase la mention de tous les adieux. Plutarque n'a rien qui corresponde à cet endroit de Tacite et de Suétone. — Suétone dit seul que l'empereur écrivit deux lettres, l'une à sa sœur, pour la consoler, l'autre à Messaline, qu'il s'était proposé d'épouser, pour lui recommander ses restes et sa mémoire. Ce projet de mariage ne s'accorde pas très bien avec le projet d'adoption dont parle Plutarque. La source commune, très détaillée, relatait sans doute les deux versions. Plutarque a choisi la première, parce qu'elle a quelque chose de plus noble, de plus favorable à Othon : c'est là une tendance à laquelle le biographe grec cède souvent ; nous avons vu, par exemple, que, des deux versions sur les dernières paroles de Galba, il n'a rapporté que la plus favorable⁴. Suétone, étranger à de telles préoccupations,

sans doute les deux raisons : Tacite a trouvé la seconde plus vraisemblable ; le superstitieux Suétone s'est arrêté à la première. La date est donnée par Tacite avec tant de précision qu'il est presque certain que Suétone a exagéré en disant que le projet fut conçu aussitôt après l'adoption. Cf. Krauss, 26 sq. — Quant à la contradiction relative au discours d'Othon dans le camp des prétoriens (Tac., I, 37 sq. ; Suét., *Othon*, 6), il faut la résoudre en faveur de Suétone : Tacite a fabriqué le beau discours d'Othon de toutes pièces. — Le récit que fait Suétone (*Othon*, 8) de la sédition des prétoriens est inintelligible au commencement (*Placuerat per classarios arma transferri remittique navibus*). Il n'a pas compris ce que disait la source ; cf. Krauss, 27 sq. — D'après Tacite (I, 90), Othon quitta Rome le 14 mars, le 14 mars d'après Suétone (*Othon*, 8). Tillemont (éd. de Paris, 1720), t. I, p. 374 ; K. Peter, *Römische Geschichte*, t. 3, 2e p., p. 22 ; Beckurts, 63 ; Heræus, éd. des Hist. ; Puhl, 5 sqq., tiennent pour Tacite ; Krauss, p. 43, est seul pour Suétone. — D'après Tacite (I, 49), Othon serait mort dans sa trente-septième année, d'après Suétone dans la trente-huitième (*Othon*, 1). Plutarque dit plus vaguement (*Othon*, 18) qu'Othon mourut ayant vécu trente-sept ans. Krauss, 44 sq., défend Tacite, ainsi que Puhl, 6, note 1, et Lezius, 170, note 1. Suétone a voulu corriger la source et s'est trompé. — Il s'est trompé aussi quand il a dit qu'Othon régna quatre-vingt-quinze jours. Son règne commença le 16 janvier, lendemain du meurtre de Galba, et il mourut le 17 avril, ce qui fait quatre-vingt-douze jours. Cf. Krauss et Puhl. — Etc.

¹ Tac., II, 68-49 ; Suétone, *Othon*, 10-11 ; Plut., 16-17.

² Dans l'avant-dernière note nous en avons signalé un certain nombre à propos des divergences de Suétone avec les deux autres.

³ Après la bataille, Titianus est rentré au camp (Tac., 11, 44). Il y était encore au moment de la capitulation (Plut., *Othon*, 13). Cf. Krauss, 26.

⁴ Cf. le parallèle de Plutarque et de Tacite à Plutarque (*Galba*, 27, 3-6).

sachant peut-être aussi par ailleurs¹ que ce projet d'adoption n'avait jamais existé, n'a mentionné que le projet de mariage. Tacite a supprimé ces deux détails, probablement parce que le second lui a fait suspecter la vraisemblance du premier et lui a paru peu propre au but qu'il poursuit dans tout ce récit : faire ressortir la noblesse d'âme et le courage d'Othon, émouvoir le lecteur en faveur d'Othon. — C'est également avant les adieux à Cocceianus que Tacite place la distribution d'argent ; Suétone la place après cette scène, comme la destruction des papiers compromettants², et Plutarque, le moins vraisemblable des trois, après l'essai des poignards, beaucoup trop tard³. — Les amis que vient de congédier Othon et qui veulent quitter la ville, sont arrêtés par les soldats, qui les traitent de déserteurs. Les trois auteurs sont ici d'accord, mais Tacite complète les deux autres quand il dit que les soldats s'en prenaient surtout à Verginius. — A ce moment Othon ne songeait plus qu'à mourir — Suétone : *paratus intentusque jam morti* ; Tacite : *supremas jam curas animo volutantem* ; Plutarque n'a rien d'exactly semblable —. Informé de ce qui arrivait, il défendit que l'on maltraitât personne. Tacite et Plutarque, plus précis que Suétone, disent qu'il prit à l'égard des soldats mutinés une attitude menaçante ; Suétone rapporte seul et textuellement ces paroles que prononça alors Othon : *Adjiciamus vitæ et hanc noctem*. Les a-t-il trouvées dans la source commune ? Je crois plutôt qu'il les doit au témoignage de son père, qu'il cite un peu plus haut⁴ : c'est pour cela qu'il les garantit si catégoriquement (*his ipsis totidemque verbis*). — Tacite ajoute que, rentré chez lui, Othon reçut les visites de ceux qui partaient, jusqu'à ce que tous se fussent éloignés sains et saufs. Suétone, un peu moins exact, dit que sa porte resta ouverte à tous ceux qui voulaient le visiter. Plutarque n'a pas de passage analogue, mais il complète les deux autres en disant qu'à l'aube, avant de mourir, Othon s'assura que tout le monde était parti. — Sur le soir, Othon eut soif et but de l'eau fraîche — Suétone : *sedata siti gelidæ aquæ potio* ; Tacite : *Sitim baustu gelidæ aquæ sedavit* ; Plutarque dit la même chose, mais l'expression est un peu différente. — Il essaya ensuite ses deux poignards ; longuement, dit Plutarque seul ; il est vrai que Tacite emploie le verbe *pertemptare*, qui indique sinon la durée, au moins l'attention, deux choses qui se tiennent. Il plaça celui des deux qu'il choisit dans ses bras, dit Plutarque ; sous sa tête, dit Tacite, plus vraisemblable ; sous son oreiller, dit Suétone, le plus exact et le plus clair. — Avant de s'endormir, ajoute Tacite, il s'assura que ses amis étaient partis ; il s'en assura, d'après Plutarque, à son réveil, au moment de se donner la mort. Suétone ne mentionne pas ce dernier scrupule d'Othon. — Il dort d'un profond sommeil ; Plutarque et Suétone sont d'accord sur ce point ; Suétone ajoute que la porte de la chambre resta ouverte ; Plutarque dit que les valets de chambre s'aperçurent que leur maître dormait profondément ; les deux détails vont parfaitement ensemble. Tacite révoque en doute la version de la source commune : *Noctem quietam, utque adfirmatur, non insomnem egit*. — Au point du jour — ici Plutarque place les derniers scrupules d'Othon touchant le sort de ses amis et sa dernière recommandation à son affranchi, deux détails très vraisemblables⁵ —, il se perça la poitrine de son poignard, dit Tacite ; il se porta un seul coup, au-dessous du sein gauche, dit Suétone, plus précis ; Plutarque le complète en indiquant de quelle manière

¹ Son père était tribun dans l'armée d'Othon (cf. *Othon*, 10).

² Et pour la même raison.

³ Cf. notre parallèle de Tacite et de Plutarque.

⁴ *Othon*, 10.

⁵ Cf. notre parallèle de Tacite et de Plutarque.

Othon maintint son épée : cette description détaillée est tout à fait d'accord avec les mots de Tacite *in ferrum incubuit*. — On n'entendit de lui qu'un seul gémissement, dit Plutarque. Son gémissement, dit Tacite, son premier gémissement, dit Suétone, attira les gens de la maison ; Tacite nomme en particulier le préfet du prétoire Plotius Firmus. Ils ne trouvèrent, ajoute-t-il d'accord avec Suétone — *uno ictu se trajecit* —, qu'une seule blessure. Suétone dit seul que, tantôt cachant, tantôt découvrant la plaie, il expira¹.

4. Suétone a donc puisé lui aussi à la source commune de Tacite et de Plutarque. Il y a puisé moins largement, parce que, voulant faire des biographies et non de l'histoire, il a passé très vite sur les grands événements historiques², il a même laissé complètement de côté ceux qui ne touchaient pas de très près à la personne de l'empereur³, et il a multiplié les détails relatifs à la famille, à la carrière, aux mœurs de ses héros⁴. Ces détails il les a trouvés dans d'autres sources qu'il n'indique pas ordinairement. Cependant on voit qu'il a consulté les archives particulières des familles Sulpicia et Salvia⁵. Il cite aussi le témoignage oral de son père⁶. Il est manifeste qu'il a eu une source particulière pour les prodiges, qu'il rapporte en bien plus grand nombre que Tacite et Plutarque⁷. Nous ne pouvons dire, comme pour les deux autres, que la source commune a été sa source presque unique. Mais la comparaison prouve qu'elle a été sa source principale et presque unique pour toute la partie du *Galba* qui s'étend depuis la proclamation en Espagne du nouvel empereur jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pour les chapitres 9 à 20, et pour toute la partie de l'Othon qui s'étend de la proclamation de Galba à la mort d'Othon, c'est-à-dire pour les chapitres 4 à 11, ainsi que pour une bonne partie du chapitre 3 (relations d'Othon et de Néron) et du

¹ On peut comparer de même les trois versions sur le massacre des marins : Tacite, I, 6 et 37 ; Suétone, *Galba*, 12 ; Plutarque, *Galba*, 15 ; — sur les funérailles de Galba : Tacite, I, 49 ; Suétone, *Galba*, 20 ; Plutarque, *Galba*, 28 ; — sur les largesses d'Othon aux soldats pendant le règne de Galba : Tacite, I, 24 ; Suétone, *Othon*, 4 ; Plutarque, *Galba*, 20 ; — sur les sentiments d'Othon à l'égard de Néron : Tacite, I, 78 ; Suétone, *Othon*, 7 ; Plutarque, *Othon*, 3 ; — sur la correspondance d'Othon et de Vitellius : Tacite, I, 74 ; Suétone, *Othon*, 8 ; Plutarque, *Othon*, 4 ; — sur les funérailles d'Othon : Tacite, II, 49 ; Suétone, *Othon*, 12 ; Plutarque, *Othon*, 17.

² Exemple : la guerre entre Othon et Vitellius.

³ Exemple : la mort de Pison et de Vinus.

⁴ Cf. les chapitres 2-8, 21-23 du *Galba* ; les chapitres 1-2 et 12 de l'*Othon*.

⁵ *Imagines et elogia universi generis exsequi longum est*, dit-il au chapitre 3 du *Galba*. C'est dans une telle source qu'il a puisé, selon toute apparence, les détails sur la famille de Galba, et, dans une source de même nature, les détails analogues qui sont au début de l'*Othon*.

⁶ *Othon*, 10.

⁷ Cf. *Galba*, 4, 8, 10, 18 ; *Othon*, 7, 8. Ce qui prouve bien que pour les prodiges Suétone consultait une autre source, c'est, en dehors de cette abondance dont n'approchent ni Tacite ni Plutarque, un phénomène inverse : certaines omissions. A propos du départ d'Othon pour la guerre, il cite (*Othon*, 8) des prodiges qui ne sont pas dans les autres, mais il ne cite pas tous ceux qui sont dans les deux autres (cf. Tac., I, 18 ; et Plut., *Othon*, 4) ; parmi les nombreux présages qui annoncent un malheur à Galba le jour de l'adoption, il ne rapporte pas (*Galba*, 18) l'orage dont parlent Tacite, I, 18, et Plutarque, *Galba*, 23. Et cependant il a une prédilection d'homme superstitieux pour les détails de ce genre. Dans ces deux cas, l'habitude de se reporter à sa source particulière, chaque fois qu'il s'agissait de prodiges, a complètement détourné son attention de la source commune, qui lui aurait fourni de quoi allonger la liste.

chapitre 12 (funérailles d'Othon et désespoir des soldats)¹. Suétone a reproduit la source commune avec beaucoup de légèreté et d'inexactitude, le plus souvent de mémoire, probablement, et sans la relire. Nous l'avons pris plusieurs fois en défaut. Voici une erreur qui montre bien toute sa négligence. Il prétend qu'Othon offrit un banquet à Néron et à Agrippine le jour même où Néron la fit assassiner. Mais Othon était alors en Lusitanie ! Il en revint à la suite de Galba en 68, et, d'après Suétone lui-même, il gouverna sa province pendant dix ans². Or Agrippine mourut en mars 59. D'ailleurs il résulte clairement du récit des *Annales* que l'exil d'Othon est antérieur à l'assassinat d'Agrippine³. Les erreurs de Suétone viennent aussi assez fréquemment de ce qu'il a voulu résumer en quelques mots une narration développée de la source. Malgré toutes ces imperfections, il lui arrive parfois de la reproduire avec plus de fidélité que Plutarque et que Tacite⁴.

II

1. Maintenant que l'indépendance de Suétone par rapport à Tacite et à Plutarque est un fait démontré, et que nous avons le droit de considérer Suétone comme un troisième représentant de la source commune⁵, la connaissance que nous avons déjà de cette source devient encore plus complète et plus sûre. Là où Tacite et Plutarque sont en désaccord, il nous est possible, grâce à Suétone, de décider, le plus souvent avec une absolue certitude, lequel des deux a reproduit fidèlement la version originale. Ainsi Plutarque dit (*Galba*, 27) que Galba fut vaillamment défendu par le centurion Sempronius Densus, et Tacite (I, 43), que ce centurion essaya de sauver non pas Galba, mais Pison. Plutarque a commis une erreur, puisque Suétone (*Galba*, 20) affirme que personne ne porta secours à l'empereur⁶. Ici, comme d'ailleurs en général, la reproduction de Tacite est supérieure à celle de Plutarque. Mais les cas les plus intéressants à notre point de vue sont ceux où Suétone nous met en mesure de prouver que Tacite est inférieur à Plutarque. Tacite ne dit pas à quel moment de la journée eut lieu ce sacrifice que suivit de près l'assassinat de Galba (I, 27). Plutarque (*Galba*, 24) indique qu'il eut lieu *ἑωθεν*. A-t-il ajouté ce détail de lui-même ? Non : car Suétone le donne également (*Galba*, 19). Si on lit seulement le récit de Tacite, on peut croire qu'Othon se retira à Brixillum, sur la rive droite du Pô, après le conseil de guerre (II, 33), et que jusque-là il était avec le gros de ses troupes sur la rive gauche. Plutarque dit nettement que Brixillum fut le quartier impérial dès le commencement de la guerre (*Othon*, 5). Il n'y a rien dans Tacite qui empêche

1 Clason, *Tac. u. Suet.*, 100 sq., donne un tableau détaillé de tout ce que Suétone a de plus que Tacite pour les règnes de Galba, Othon et Vitellius. Krauss, p. 25, donne la liste des renseignements fournis par Suétone seul sur Othon.

2 *Othon*, 4.

3 Tacite, *Ann.*, XIII, 45, et XIV, 1. — Cf. Krauss, p. 26.

4 Cf. les parallèles que nous avons faits plus haut.

5 Nous n'avons pas prétendu, dans le paragraphe précédent, faire une étude critique approfondie du récit de Suétone : car notre but n'est pas d'examiner les sources de l'histoire de cette époque, mais seulement de découvrir les sources de Tacite et de savoir comment il s'en est servi.

6 Dion (LXIV, 6), ou plutôt l'épitomateur Xiphilin, est d'accord avec Plutarque ; mais il est probable qu'en cet endroit le texte de Dion n'est pas indépendant de Plutarque ; cf. Mommsen, *Hermes*, 4, 306, note 2.

de tenir cette version pour vraisemblable ; la comparaison avec Suétone (*Othon*, 9) prouve qu'elle est vraie. Plutarque raconte (*Othon*, 15) que, pendant la manifestation qui se produit à Brixellum après le désastre, un soldat d'Othon se perça de son épée devant l'empereur. Tacite (II, 46) ne parle pas de ce suicide. Mais il en est question dans Suétone (*Othon*, 10). Ce n'est donc ni une invention de Plutarque ni un emprunt fait par lui à une source secondaire¹. Tacite place la restitution des libéralités de Néron après l'adoption de Pison (I, 20). L'erreur chronologique est manifeste. Plutarque raconte le même fait beaucoup plus tôt (*Galba*, 16). A-t-il vu et corrigé la faute de Tacite ? Non, puisque Suétone est d'accord avec lui (*Galba*, 15). C'est donc Tacite qui a altéré la source commune. Ainsi nous avons eu raison de voir dans les différences de ce genre entre Plutarque et Tacite, non des inventions plus ou moins heureuses de Plutarque, ou bien des intercalations dans la source principale, mais des arguments en faveur de la communauté de source. L'étude des passages correspondants de Suétone confirme notre opinion.

2. Nous avons écarté comme invraisemblables les systèmes qui tentent d'expliquer le rapport de Tacite et de Plutarque par la dépendance de Plutarque, qui aurait adjoint à une source principale, Tacite, des sources secondaires². La comparaison de Suétone avec les deux autres démontre qu'il est tout à fait impossible d'accepter une telle explication. Souvent, là où Plutarque est plus riche que Tacite, Suétone l'est aussi ; certains détails par lesquels le récit de Plutarque complète celui de Tacite se retrouvent dans le texte de Suétone. Par exemple, Suétone (*Galba*, 5) et Plutarque (*Galba*, 16) racontent seuls, à propos de la restitution des largesses de Néron, que Galba mit en cause même ceux à qui les favoris du défunt empereur avaient vendu ou donné. Suétone (*Galba*, 20) et Plutarque (*Galba*, 27) décrivent seuls en détail les outrages subis par la tête de Galba. Si les trois auteurs ont eu la même source, il n'y a là aucune difficulté. Plutarque et Suétone l'ont reproduite plus exactement que Tacite. Si Tacite est la source de Plutarque, comment nous tirer d'embarras ? Plutarque est indépendant de Suétone. Il ne reste donc que cette hypothèse : Plutarque a complété Tacite au moyen d'une source secondaire qui fut aussi la source de Suétone. Mais n'est-il pas merveilleux que Plutarque ait enrichi Tacite précisément à des endroits où Suétone est plus riche que Tacite, qu'il l'ait enrichi précisément de détails qui ne sont autres que ceux par lesquels Suétone l'emporte sur Tacite ? Nous avons

¹ Il est vrai que Suétone et Plutarque, d'accord sur le fait même et sur les circonstances du suicide, sont en désaccord quant au motif. D'après Plutarque, le soldat veut donner une preuve éclatante du dévouement absolu de l'armée à son empereur ; d'après Suétone, il est accusé tantôt de mensonge et tantôt de poltronnerie, parce qu'il annonce un désastre (celui de Bedriacum), auquel personne ne veut croire, et c'est pour cela qu'il se perça de son épée. Suétone raconte ce suicide d'après le témoignage oral de son père. Mais puisque Plutarque le raconte aussi, il devait être mentionné dans la source commune ; seulement celle-ci donnait le même motif que Plutarque ; Suétone l'a rectifiée avec ses renseignements personnels. On conçoit aisément que plusieurs versions aient eu cours sur un fait comme celui-là. Il ne faut pas songer ici à une source secondaire pour Plutarque : il serait bien étonnant que Plutarque et Suétone eussent, chacun de leur côté, complété au même endroit par le même fait la source principale. Plutarque l'a trouvé dans la source commune et l'a transcrit tel quel, Suétone a été en mesure de le raconter d'une manière un peu différente. — Dion (LXIV, 11) raconte la chose comme Suétone. Mais est-il indépendant de Suétone ? C'est douteux. Christensen, p. 10 sq., dit oui, et Sickel, 19 sq., dit non. — Lezius, 160, note, soutient que la narration de Plutarque dérive d'une source secondaire.

² Cf. ch. I, § VII, n° 2.

signalé des passages où la ressemblance des trois auteurs est presque textuelle. Parmi ces passages il y en a où Plutarque se rapproche plus encore de Suétone que de Tacite. Relativement à la parole de Galba sur les soldats, le grec de Plutarque (*Galba*, 18) est la traduction littérale du latin de Suétone. Tacite (I, 5), plus concis, n'a pas l'équivalent du verbe *consuesse* : *εἰωθέναι*. De même, Tacite (I, 13) signale avec plus de concision que les deux autres l'empressement d'Othon à se déclarer pour Galba : *Primus in partes* (sans ajouter *Galbæ*) *transgressus*. Le nom de Galba est exprimé dans les passages correspondants de Suétone (*Othon*, 4) : *Conatibus Galbæ primus*, et de Plutarque (*Galba*, 20) : *ἀποστάντος δὲ Γάλβα πρώτος*... — Dira-t-on que ces rencontres, et d'autres semblables, sont purement fortuites, c'est-à-dire que, par hasard, en traduisant Tacite, Plutarque s'est rapproché davantage de Suétone ? Ce serait encore là un hasard prodigieux. Il serait absurde de prétendre qu'en ces endroits Plutarque a reproduit non pas sa source principale, Tacite, mais une source secondaire qui était aussi la source de Suétone. En un mot, le rapport de Suétone et de Plutarque ne peut s'expliquer que si l'on admet pour Tacite, Plutarque et Suétone, une source principale commune.

3. Nous avons pu démontrer¹, par la seule comparaison de Tacite avec Plutarque, que les citations de versions différentes, quand elles sont faites sous la forme indéterminée, ne doivent pas être regardées comme un indice de l'emploi et de la fusion de plusieurs sources, du moins en ce qui concerne Plutarque. Mais il y a dans l'Othon de Plutarque deux citations avec noms propres. Prouvent-elles que Plutarque a consulté directement, comme sources secondaires, puisque d'après nos adversaires sa source principale est Tacite, les autorités qu'il produit ainsi ? L'une des deux, celle de Cluvius (*Othon*, 3), se retrouve dans Suétone (*Othon*, 7), très reconnaissable, quoique le nom propre y ait été remplacé par une formule indéterminée. L'autre, celle de Secundus (*Othon*, 9) serait donc par cela seul très suspecte, et nous avons remarqué plus haut qu'il y a d'autres motifs de croire que Plutarque l'a tout simplement prise dans sa source. Ainsi est réfuté un argument que font valoir ceux qui soutiennent qu'il faut voir dans le récit de Plutarque une reproduction du récit de Tacite corrigé ou enrichi sur certains points au moyen de sources secondaires.

Une autre conséquence du parallèle de Suétone avec Tacite et Plutarque, c'est que les scrupules de ceux à qui il répugne d'admettre que, chez Tacite non plus, les formules de citation n'indiquent pas sûrement des recherches personnelles, sont sans fondement. Suétone est indépendant de Tacite. Or ils citent l'un et l'autre deux versions opposées sur les dernières paroles de Galba, et ils les introduisent par des formules tout à fait équivalentes. Suétone (*Galba*, 20) dit : *Sunt qui tradant*..., pour la version défavorable, et : *Plures autem prodiderunt*, pour la version favorable ; Tacite (I, 41) : ... *varie prodidere. Alii*... (version défavorable) ; *plures*... (version favorable). Nous avons donc le droit d'affirmer que les nombreuses citations de versions ou d'opinions² dont les Histoires sont parsemées ne prouvent nullement que Tacite ait fondu ensemble plusieurs sources pour composer cet ouvrage. On ne peut pas en tirer une objection sérieuse contre la communauté de source³.

¹ Cf. ch. I, § VII, n° 3.

² Celles du moins qui sont introduites par une formule indéterminée. Quand Tacite nomme sa source ou atteste qu'il l'a lui-même consultée, il faut l'en croire, si l'on n'a pas, comme pour Plutarque, la preuve que l'emprunt est indirect.

³ Cf. ch. I, § VII, n° 4.

4. Enfin le parallèle de Suétone avec Tacite et Plutarque nous a mis en mesure de relever, tantôt entre Tacite et Suétone, tantôt entre Plutarque et Suétone, tantôt entre les trois auteurs, des ressemblances verbales ou à peu près, comme celles que nous avons déjà observées entre Tacite et Plutarque. Cette constatation est particulièrement intéressante. Elle prouve d'une façon péremptoire que des ressemblances verbales il ne faut pas conclure à la dépendance, que celles de Plutarque avec Tacite ne sont pas un argument contre la communauté de source. Peut-on hésiter à le reconnaître, quand on trouve entre Tacite et Suétone des concordances presque littérales comme celles-ci ? Suétone (*Galba*, 20) : *Plures autem prodiderunt optulisse ultro jugulum et ut hoc agerent, ac ferirent, quando ita videretur, hortatum* ; Tacite (I, 41) : *Plures (prodidere) obtulisse ultro percussoribus jugulum : agerent ac ferirent, si ita e republica videretur* ; Suétone (*Othon*, 4) : *quotiens cæna principem acciperet, aureos excubanti cohorti dividebat* ; Tacite (I, 26) : *... quotiens Galba apud Othonem epularetur, cohorti excubias agenti viritim centenos nummos divideret...*

Le goût des antithèses, la recherche des expressions à effet, dont nous avons remarqué des traces nombreuses chez Tacite et chez Plutarque, étant aussi l'un des caractères frappants du style de Suétone dans le *Galba* et l'*Othon*, on est bien obligé d'avouer que la présence de ces antithèses, de ces expressions à effet, dans le grec de Plutarque, peut s'expliquer autrement que par l'imitation de Tacite. Par exemple, Tacite et Suétone opposent en une phrase antithétique l'opinion qu'on avait de Galba avant son élévation à l'empire avec la façon dont il régna ; Tacite (I, 49) : *Major privato visus, dum privatus fuit, et omnium consensu capai imperii, nisi imperasset* ; Suétone (*Galba*, 14) : *Majore adeo et favore et auctoritate adeptus est quam gessit imperium*. Suétone étant indépendant de Tacite, peut-on nier que Plutarque le soit aussi, parce que, au mot de Tacite : *Cum limeret Otho, timebatur*, correspond un mot identique de Plutarque (*Othon*, 3) : *Φοβούμενος γὰρ ὑπὲρ τῶν ἀνδρῶν αὐτὸς ἦν φοβερὸς ἐκείνοις...* ? Que des rapports comme celui-ci ne condamnent pas l'hypothèse de la communauté de source, la présence dans Plutarque de prétendus mots à la Tacite, dont nous n'avons pas trouvé l'équivalent dans Tacite, nous l'a déjà prouvé. Les rapprochements du même genre que l'on peut faire entre Tacite et Suétone confirment notre démonstration. Ils doivent aussi achever de convaincre les plus incrédules que Tacite a fort bien pu emprunter les réflexions, les appréciations de sa source ; nous l'entendons tout à l'heure émettre le même jugement que Suétone sur la déception infligée par le gouvernement de Galba aux espérances que sa vie antérieure avait fait concevoir de lui.

III

1. Le récit de Plutarque s'arrête à la mort d'Othon. Celui de Tacite contient en outre tout le règne de Vitellius et les premiers événements du règne de Vespasien. En comparant avec Tacite le Vitellius de Suétone et les parties du Vespasien, du Titus et du Domitien qui se prêtent au parallèle, nous allons voir qu'ici encore les deux écrivains ont eu la même source principale. Pour que la communauté de source soit établie, il nous suffira, les *Histoires* étant sûrement antérieures aux *Vies des Césars*, de montrer que la ressemblance continue et souvent très frappante des deux récits ne peut s'expliquer par la dépendance de Suétone complétant Tacite, source principale, au moyen de sources secondaires.

Du reste, et avant toute démonstration, il est on ne peut plus vraisemblable que la parenté des deux écrivains ne change pas de nature après la mort d'Othon. Puisque Suétone ne s'est pas servi de Tacite pour les règnes de Galba et d'Othon, selon toute probabilité il ne s'en est pas servi non plus pour les règnes de Vitellius et de Vespasien, qui font si étroitement corps, celui de Vitellius surtout, avec les deux autres. Il serait bien extraordinaire qu'il eût abandonné la source commune en quelque endroit de cette année 69 dont tous les événements se tiennent. Mais cela serait possible à la rigueur et le parallèle n'est pas superflu.

Il est évident que Suétone ne s'est pas adressé à la source commune, à un historien de l'année 69, pour avoir les détails très abondants qu'il donne, dans les six premiers chapitres du Vitellius, sur la famille du futur empereur et sur sa carrière jusqu'au moment où, nommé par Galba gouverneur de la Germanie inférieure, il commence à jouer un rôle historique¹. Le biographe cite deux de ses sources : Q. Elogius et Cassius Severus, et il en a eu d'autres. Il n'est pas surprenant que dans Tacite, qui n'est pas un biographe, nous ne trouvions à peu près rien qui corresponde à toute cette partie de Suétone. Notons pourtant deux jugements très semblables sur Sextilia, mère de Vitellius. Suétone (3) l'appelle *probatissima femina*, et Tacite (II, 64) loue la *probitas* de cette femme *antiqui moris*. Tacite et Suétone sont également d'accord dans leur appréciation sur le proconsulat de Vitellius en Afrique. *In provincia singularem innocentiam præstitit*, dit Suétone (5). *Integrum illic ac favorabilem proconsulatum Vitellius... egerat*, dit Tacite (II, 97). La source commune, s'il y a vraiment communauté de source, ne peut avoir fourni à Suétone beaucoup de matériaux pour cette partie, mais il n'est pas impossible que ces concordances remontent jusqu'à elle.

Les événements que Suétone raconte dans les chapitres 7 à 9, c'est-à-dire la révolte des légions de Germanie, la proclamation de Vitellius et ses préparatifs de guerre, se sont passés sous les règnes de Galba et d'Othon ; aussi est-ce là que Tacite² et même Plutarque³ les racontent. Nous pourrions faire, pour cette partie, des rapprochements entre les trois auteurs, surtout entre Tacite et Suétone. Mais puisque la communauté de source est déjà démontrée pour les règnes de Galba et d'Othon, ils seraient inutiles : la source commune, qui était un historien et non un biographe, racontait évidemment la révolte des légions de Germanie avant la mort d'Othon⁴. Nous arrivons donc tout de suite à des rapprochements qui puissent nous éclairer sur cet autre point : pour le règne de Vitellius et les premiers temps de Vespasien, Tacite et Suétone ont-ils eu la même source principale ?

2. Pour établir d'abord que d'un bout à l'autre il y a parenté entre les deux récits, nous citerons une série de passages où la ressemblance est manifeste, mais où rien ne dénote l'indépendance de Suétone : car il n'y est pas plus complet ou plus exact que Tacite. — Vitellius est encore en Gaule, quand il apprend la

¹ De même les chapitres 1-3 du *Vespasien* et, sans doute, certains détails du chapitre 4, les chapitres 1, 2 du *Titus*, une partie du chapitre 1 du *Domitien*, ne dérivent pas de la source commune.

² Cf. I, 51-70.

³ Cf. *Galba*, 22.

⁴ Et même avant la mort de Galba. Cf. notre parallèle de Plutarque et de Tacite à Plutarque, *Galba*, 29.

victoire de Bedriacum et la mort d'Othon¹ ; Suétone, *Vit.*, 10 : *De Bedriacensi victoria et Othonis exitu... audiit* ; Tacite, II, 57 : *Prosperas apud Bedriacum res ac morte Othonis considisse bellum accepit*. — Un des premiers soins de Vitellius fut de licencier les cohortes prétoriennes ; Suétone, 10 ... *jussas tribunis tradere arma* ; Tacite, II, 67 : ... *arma ad tribunes suos deferebant*. — Vitellius prend possession du pontificat suprême le jour anniversaire du désastre de l'Allia ; Suétone, 11 : ... *Omni divine humanoque jure neglecto...* ; Tacite, II, 91 : *Adeo omnis humani divinique juris experts*. — Au milieu du Champ de Mars, avec le concours des collèges de prêtres, il offre un sacrifice aux mânes de Néron (Suét., 11 ; Tac., II, 95). — Il accorde à son affranchi Asiaticus l'anneau des chevaliers pendant un festin, après avoir, quelques heures plus tôt, repoussé la demande que toute son armée lui faisait de cet honneur pour le favori (Suét., 12² ; Tac., II, 57). — Vitellius, d'accord avec le sénat, envoie aux généraux fia-viens des députés, et même les Vestales, pour essayer d'obtenir la paix ou au moins un délai ; Suétone, 16 : *Suasitque senatui ut legatos cum virginibus Vestalibus mitterent, pacem aut certe tempus ad consultandum petituros* ; Tacite, III, 80 : *Mox vocato senatu deliguntur legati ad exercitus, ut... concordiam pacemque suaderent...* ; 81 : *Obvias fuere et virgines Vestales cum epistulis Vitellii ad Antonium scriptis : eximi supremo certamini unum diem postulabat*.

La grandeur future de Vespasien a été annoncée par les dieux. Dans un de ses domaines un cyprès fut soudain renversé ; le lendemain il était plus beau qu'auparavant (Suét., *Vesp.*, 5, Tac., II, 78). — Plus tard, l'oracle du Carmel lui répondit que l'entreprise à laquelle il songeait, quelle qu'elle fût, réussirait (*ibid.*). — Le préfet d'Égypte, Tiberius Alexander, fait prêter par ses légions le serment de fidélité à Vespasien le jour des calendes de juillet — Suétone, 6 : *Tiberius Alexander, praefectus Aegypti, primus in verba Vespasiani legiones adegit, kalendis juliis, qui principatus dies in posterum observatus est* ; Tacite, II, 79 : *Initium ferendi ad Vespasianum imperii Alexandriae coeptum, festinante Tiberio Alexandro* [Tacite lui donne un peu plus haut, II, 74, son titre de préfet d'Égypte], *qui kalendis juliis sacramento ejus legiones adegit. Isque primus principatus dies in posterum celebratus*. — L'armée de Judée prêta le serment en présence de Vespasien lui-même le cinquième jour avant les ides, d'après Suétone³, avant les nones, d'après Tacite — Suétone : *Judaicus exercitus quinto idus julias apud ipsum juravit* ; Tacite : ... *Quamvis Judaicus exercitus quinto nonas julias apud ipsum jurasset*. — Le bruit avait été répandu que Vitellius voulait faire permuter les légions de Germanie avec celles d'Orient — Suétone, 6 : *simul rumor dissipatus destinasse victorem Vitellium permutare hiberna legionum et Germanicas transferre in Orientem ad securiorem mollioremque militiam* ;

¹ Suétone (*Vit.*, 9) se trompe quand il dit que Vitellius apprit le meurtre de Galba avant le départ de ses lieutenants. Cf. Tacite, I, 64 et 67.

² Suétone dit que ce fait se passa *primo imperii die* ; Tacite, plus clair, le jour où Vitellius apprit la défaite et la mort d'Othon.

³ Suétone s'est trompé ; cf. Tacite, II, 80 : *Id ipsum opperiens* (que les légions de Judée eussent prêté serment), *Mucianus alacrem militem in verba Vespasiani adegit* (les légions de Syrie) ; 81 : *Ante idus julias Suria omnis in eodem sacramento fuit*. Suétone a confondu les deux armées. — Au contraire, il semble bien qu'il a raison contre Tacite, lorsqu'il place la révolte des troupes de Mésie en faveur de Vespasien avant celle de l'Orient (cf. Beckurts, 58, note 1). Suétone est beaucoup plus précis (*ceterum divulgato facto, Tiberius Alexander...*) que Tacite (II, 85 : *accelerata interim Vespasiani coepta Illyrici exercitus studios*). De plus, il ressort du récit de Tacite lui-même (II, 85 et 96) que les légions de Mésie ont dû se révolter peu de temps après la bataille de Bedriacum.

Tacite, II, 80 : ... *adseverabat Mucianus statuisset Vitellium, ut Germanicas legiones in Suriam ad militiam opulentam quietamque transferret, contra Suriacis legionibus Germanica hiberna... mutarentur.* — Le roi des Parthes, Vologèse, promet à Vespasien un secours de 40.000 hommes (Suét., 6 ; Tac., IV, 51)¹. — Vespasien se rend à Alexandrie pour être maître des portes de l'Égypte — Suétone, 7 : *Ut claustra Aegypti obtineret* ; Tacite, II, 82 : *Vespasianum obtinere claustra Aegypti placuit* —. Là, il va au temple de Sérapis — Suétone : *De firmitate imperii capturus auspiciam* ; Tacite, IV, 82 : *Ut super rebus ; imperii consuleret.* — Suétone : *Summotis omnibus solus* ; Tacite : *Arcei temple cunctos jubet* —. Après avoir prié, il se retourne et voit un certain Basilides². Or ce Basilides était alors retenu par la maladie très loin d'Alexandrie (*ibid.*).

Ce que dit Suétone (*Tit.*, 3) de l'extérieur de Titus : *Forma egregia et cui non minus auctoritatis inesset quam gratiae* s'accorde tout à fait avec la description plus concise de Tacite (II, 1) : *Decor oris cum quadam majestate* — Titus, du vivant de Galba, partit pour Rome, chargé par son père d'aller féliciter le nouvel empereur ; mais tout le monde croyait que Galba l'avait mandé pour l'adopter — Suétone, 5 : ... *quasi adoptionis gratis arcesseretur* ; Tacite, II, 1 : *accitum in adoptionem.* — Quand il apprit la mort de Galba, il rebroussa chemin et visita en passant le temple de Vénus Paphienne (Suét., 5 ; Tac., II, 2). — Il consulte l'oracle sur sa navigation et sur son avenir ; la réponse est favorable (Suét., 5 ; Tac., II, 4). — Vespasien le charge d'achever la guerre de Judée — Suétone, 5 : *ad perdomandam Judæam relictus* ; Tacite, V, 1 : *perdomandæ Judææ delectus a patre* ; cf. II, 82, et IV, 51.

Après l'entrée victorieuse de l'armée flavienne dans Rome, Domitien se montre et il est salué César — Suétone, *Dom.*, 1 : *Post victoriam demum progressus et Cæsar consalutatus...* ; Tacite, III, 86 : *Domitianum, postquam nihil hostile metuebatur, ad duces partium progressum et Cæsarem consalutatum...* — N'étant encore que fils d'empereur, il se signale bientôt par ses débauches adultères (Suét., 1 ; Tac., IV, 2). — On lui décerne la préture avec le pouvoir consulaire (Suét., 1 ; Tac., IV, 3). — Il cachait ses vices sous une modestie hypocrite et une apparente passion pour la poésie — Suétone, 2 : *Simulavit et ipse mire modestiam in primisque poeticæ studium* ; Tacite, IV, 86 : *Simplicitatis ac modestiæ imagine in altitudinem conditus studiumque litterarum et amorem carminum simulans....*

3. Si le rapport de Suétone et de Tacite était constamment le même que dans les passages dont nous venons de faire l'énumération, on pourrait croire qu'il s'est servi de Tacite, quelquefois en le copiant textuellement, le plus souvent en le résumant. Mais il y a aussi un peu partout des passages où Suétone, ressemblant encore de très près à Tacite, lui est supérieur en abondance ou en précision, et de telle sorte qu'il ne faut pas songer à expliquer cette supériorité par l'adjonction à Tacite d'une source auxiliaire. — A propos de la visite de Vitellius au champ de bataille de Bedriacum, Tacite dit simplement que Vitellius ne détourna pas les yeux devant ces milliers de cadavres de citoyens privés de sépulture (II, 70). Suétone, plus précis et plus réaliste, raconte qu'il prononça

¹ On pourrait croire, en lisant Suétone, que cette promesse fut faite à Vespasien au moment de sa proclamation. Il n'en est rien. Suétone, abrégeant la source, a voulu réunir dans la même phrase les deux principaux alliés de Vespasien, Mucien et Vologèse. Le fait ne se passa qu'après la mort de Vitellius (Tac., IV, 51).

² Suétone dit *Basilides libertus* ; Tacite : *e primoribus Aegyptiorum nomine Basilidem.* Il y a divergence, mais sur un détail insignifiant.

cette horrible parole : *Optime olere occisum hostem et melius civem*, et qu'il fit apporter du vin pour combattre l'effet de la mauvaise odeur (10). — Au même chapitre, il dit que Vitellius célébra un *pervigilium* en plein Apennin ; Tacite n'avait-il pas ce détail précis sous les yeux, quand il a écrit (II, 68) : *Apud Vitellium omnia... pervigiliis ac bacchanalibusquam disciplinas et castris propior ?* — Vitellius avait désigné les consuls pour plusieurs années, dit Tacite (III, 55), pour dix ans, dit Suétone (11). Il chassa d'Italie les astrologues, dit Tacite (II, 62). Il leur ordonna de quitter Rome et l'Italie avant les calendes d'octobre, dit Suétone (14). — Vitellius essaye d'abdiquer. Suétone (15) raconte trois tentatives d'abdication ; Tacite (III, 68), une seule qui correspond à la troisième de Suétone. Dans la scène que décrivent les deux auteurs, Vitellius tend son poignard au consul, qui le refuse ; d'après Tacite, il s'éloigne alors pour aller le déposer au temple de la Concorde ; d'après Suétone, il présente auparavant son poignard à chaque magistrat, à chaque sénateur, et tous le refusent. Ces différences démontrent l'indépendance de Suétone. Mais, d'autre part, les ressemblances sont trop frappantes pour qu'on puisse nier la parenté des deux récits : Vitellius veut abdiquer dans l'intérêt de la paix publique — Suétone : *Juravit... nihil sibi antiquius quiete publica fore* ; Tacite : *... cedere se parisi et rei publicae causa* —. Il tend son poignard au consul — Suétone : *Solutum a latere pugionem consuli... porrigens* ; Tacite : *Consuli... exsolutum a latere pugionem... reddebat* —. Comme on n'accepte pas, il se retire pour aller déposer le poignard au temple de la Concorde — Suétone : *Quasi in aede Concordiae positurus abscessit* ; Tacite : *ut in aede Concordiae positurus... discessit*¹.

Nous avons vu que Tacite raconte comme Suétone, ou avec plus de détails, le prodige du cyprès et la réponse de l'oracle du Carmel (Tac., II, 78 ; Suét., *Vesp.*, 5). Mais Suétone ajoute d'autres prodiges ou présages. Ne les a-t-il pas trouvés, au moins en partie, dans la source même de Tacite, qui les aurait omis volontairement ? Tacite ne raconte évidemment pas tout ce qu'il sait : les expressions générales *responsa vatium* et *siderum motus* le prouvent. — Tacite raconte avec plus de détails comment les légions de Mésie et de Pannonie se déclarèrent pour Vespasien (II, 85 sq.). Cependant Suétone (6) lui est supérieur en un point : il fait beaucoup mieux ressortir le rôle joué par la 3e légion. Tacite dit seulement : *Tertia legio exemplum ceteris Moesiae legionibus praebuit*. Il avait dit un peu plus haut (74) que Vespasien comptait comme sienne la 3e légion parce qu'elle avait fait partie de l'armée de Syrie avant de passer en Mésie. D'après Suétone, comme les soldats de Mésie, voulant élire un empereur, passent en revue les noms de tous les gouverneurs de province, des soldats de la 3e légion, qui, vers l'époque de la mort de Néron, avait été transportée de Syrie, se mettent à vanter Vespasien, et tout le monde approuve alors le choix de Vespasien.

4. Il y a donc communauté de source et parfois la reproduction de la source commune est plus fidèle dans Suétone que dans Tacite ; cependant c'est l'exception. D'abord Suétone, étant biographe et non historien, résume d'une façon très succincte beaucoup d'événements que Tacite raconte en détail : la guerre entre les généraux de Vitellius et ceux de Vespasien, pour ne citer que cet exemple, occupe la plus grande partie du troisième livre des *Histoires*, elle tient en quelques lignes dans le *Vitellius* et le *Vespasien* (*Vit.*, 15 ; *Vesp.*, 7). Il y a

¹ Le récit de Suétone est évidemment plus conforme à la vérité. Nous y reviendrons (chap. V, § 1), et alors nous comparerons les deux récits de la mort de Vitellius : ils révèlent d'une façon manifeste l'indépendance de Suétone et la communauté de source.

même des événements que Suétone passe tout à fait sous silence, parce qu'ils ne touchent pas à la personne de l'empereur : la révolte de Civilis est de ce nombre¹. Enfin, très souvent, soit parce qu'il résume mal, soit parce qu'il reproduit sa source de mémoire et compose sans réflexion, Suétone commet des inexactitudes². La plupart de ses divergences avec Tacite n'ont pas d'autre cause³.

En voici une, des plus frappantes, qui me semble devoir être imputée à la négligence de Suétone. Tacite compare en ces termes (II, 97) les proconsulats de Vitellius et de Vespasien en Afrique : *Integrum illic ac favorabilern proconsulatum Vitellius, famosum invisumque Vespasianus egerat*. Suétone est d'accord avec lui en ce qui concerne Vitellius (*Vit.*, 5) : *In provincia singularem innocentiam præstitit*. Mais, en ce qui concerne Vespasien, il dit au contraire (*Vesp.*, 4) : *Integerrime nec sine magna dignatione administravit*. La source commune, de même que Tacite, pour expliquer la conduite des provinciaux d'Afrique, établissait un rapprochement entre Vitellius et Vespasien, gouverneurs de cette province. Suétone a tiré de ce passage d'abord un jugement sur l'administration de Vitellius, placé dans la biographie de celui-ci, plus tard un jugement sur l'administration de Vespasien. Mais à cette seconde fois, lecteur superficiel, il a pris pour Vespasien ce que la source disait de Vitellius. L'erreur n'est sûrement

¹ Cf. Tacite, IV, 12-37, 54-79 ; V, 16-26.

² Nous en avons signalé quelques-unes dans les notes précédentes. En voici d'autres. Suétone (*Vit.*, 10) dit, comme Plutarque (*Galba*, 28), que Vitellius trouva 120 placets remis à Othon par des personnes qui réclamaient une récompense pour avoir joué un rôle dans l'assassinat de Galba ; Tacite (I, 44), plus exact, dit : *plures quam centum et viginti*. — Il ne distingue pas (*ibid.*), au point de vue de la conduite de Vitellius, les diverses phases de sa marche vers Rome (cf. Tac., II, 59, 71, 73, 83). — De même pour le cortège de Vitellius (cf. Tac., II, 62, 68, 73, 87). — Cependant il donne seul un détail qui atteste son indépendance : *Quoscumque libuisset in libertatem asserebant*. — Il dit que Vitellius lit son entrée dans Rome *paludatus ferroque succinctus* (11). Tacite (II, 89) dit qu'il eut l'intention de faire son entrée *paludatus accinctusque*, mais que ses amis l'en dissuadèrent et qu'il prit la toge. — Il se trompe (15) en plaçant L. Vitellius, frère de l'empereur, à la tête de la flotte et d'un corps de gladiateurs (ne seraient-ce pas les gladiateurs d'Othon ? Tacite ne dit pas qu'il y ait eu un corps de gladiateurs dans l'armée de Vitellius). Tacite (III, 55) constate que L. Vitellius commande les cohortes chargées de défendre Rome et (58) qu'il est envoyé en Campanie après la défection de la flotte qui était (57) sous les ordres de Claudius Apollinaris. Ses opérations sont racontées plus loin. D'après Suétone (15), Vitellius négocia avec Flavius Sabinus, frère de Vespasien, et demanda entre autres avantages : *miles sestertium*. Tacite (III, 63) parle d'offres faites à Vitellius par Antonins et par Mucien, de négociations (III, 65) avec Sabinus. Il est plus exact, mais nulle part il ne fixe le chiffre de la somme demandée. — Suétone dit (18) que Vitellius périt avec son frère et son fils. Son frère mourut un peu plus tard (Tac., IV, 2), et son fils seulement après l'arrivée de Mucien (IV, 80). — Il prétend (*Vesp.*, 7) qu'aussitôt après le miracle du temple de Sérapis, Vespasien reçut des lettres qui lui annonçaient la victoire de Crémone et la mort de Vitellius. Ces deux nouvelles n'ont pu lui parvenir à la fois. Tacite les distingue et les mentionne toutes deux avant le miracle (IV, 51).

³ Suétone (*Vit.*, 14) dit que Vitellius est accusé d'avoir fait mourir sa mère de faim ; que, d'après une autre version, elle lui demanda du poison et n'eut pas de peine à l'obtenir. Ou Tacite n'a pas trouvé ces accusations dans la source commune, ou il les a passées sous silence comme peu fondées (cf. III, 67). Des deux infirmes que Vespasien guérit miraculeusement, l'un était un aveugle, les deux auteurs sont d'accord sur ce point ; l'autre souffrait de la jambe, d'après Suétone (*Vesp.*, 7), des mains, d'après Tacite (IV, 81). Il est malaisé de savoir lequel des deux s'est trompé.

pas de Tacite : les préférences des provinciaux pour Vitellius ne s'expliqueraient plus s'ils n'avaient gardé un mauvais souvenir du proconsulat de Vespasien. Il ne faut pas non plus songer à une source secondaire pour Suétone : il est impossible que deux traditions aussi opposées sur le proconsulat de Vespasien aient eu cours¹. Au reste, tout ce que nous avons dit à propos du Galba et de l'Othon, sur la façon dont Suétone s'est conduit à l'égard de la source commune, s'applique au Vitellus et aux biographies flaviennes².

5. Ainsi donc, ce qui est vrai pour le premier livre des *Histoires* et la première moitié du second l'est aussi, nous sommes en mesure de l'affirmer grâce à Suétone, pour le reste de l'ouvrage tel que nous le possédons. Il faut cependant faire une restriction. Le parallèle de Tacite et de Plutarque démontre que, pour les règnes de Galba et d'Othon, Tacite a suivi une source, non seulement principale, mais presque unique. Le parallèle de Tacite et de Suétone démontre simplement que, pour le règne de Vitellius et les premiers temps de Vespasien, il a suivi une source principale. Suétone est trop incomplet et, le plus souvent, trop sommaire, pour fournir un terme de comparaison aussi sûr et aussi précis que Plutarque. Mais, en somme, dans ce qu'elle a d'essentiel, la conclusion acquise pour la première partie des *Histoires* s'applique à la seconde. Nous examinerons plus tard si, en effet, dans celle-ci les sources accessoires ont joué un plus grand rôle que dans celle-là³.

Les affirmations de Tacite relativement à ses recherches personnelles, dans la partie des *Histoires* qui nous occupe maintenant, se concilient avec l'hypothèse de la communauté de source aussi aisément que celles de la partie qui correspond aux deux biographies de Plutarque. Voici la liste de toutes les citations que nous rencontrons dans la seconde moitié du livre deuxième et dans les suivants :

II, 93. *Unde primum creditur Cæcinæ fides fluitasse.*

95. (Vitellius) *noviens miliens sestertium paucissimis mensibus intervertisse creditur sagina.*

99. *Credidere plerique Flavii Sabini consiliis concussam Cæcinæ mentem...*

II, 100. *Nec sciri potest...* (l'initiative de la trahison doit-elle être imputée à Lucain, Bassus ou à Cécina ?)

¹ Cf. cette explication et celle d'Ernesti dans le *Tacite* d'Orelli-Meiser.

² En dehors des premiers chapitres, de l'introduction, du Vitellius et du Vespasien, on ne trouve pas de traces certaines de sources secondaires. On peut conjecturer cependant que Suétone a pris dans quelque pamphlet publié après la mort de Vitellius cette accusation de parricide dont nous parlons dans la note précédente ; les détails (*Vit.*, 12) sur les relations de Vitellius avec Asiaticus, sur la glotonnerie de Vitellius (*Vit.*, 13 : le bouclier de Minerve, etc.), sur sa cruauté (14) [à ce point de vue, Suétone noircit beaucoup Vitellius. Un mot cruel de Vitellius : *pavisse oculos* ; Tacite (III, 39) : *pascere vello oculos*, est rapporté par les deux auteurs à deux faits différents] ; sur la carrière de Vespasien (*Vesp.*, 4) et ses premiers exploits en Judée ; la lettre vraie ou apocryphe d'Othon à Vespasien (6) ; le prodige de Tégée (7) ; les premiers exploits de Titus (*Tit.*, 4) ; le mot de Vespasien sur Domitien (*Dom.*, 1). Encore se peut-il fort bien que, dans la plupart de ces cas, Tacite ait abrégé la source commune. Nous y reviendrons ; cf. chap. V, § II.

³ Cf. chap. IV.

101. *Scriptores temporum, qui, potiente rerum Flavia domo, monimenta belli hujusce composuerunt... tradidere* (causes de la trahison).

III, 11. *Nec deerant qui crederent utramque seditionem fraude Antonii cœptam...*

29. *Ordinem agminis disjecti per iram ac tenebras adseverare non ausim, quamquam alii tradiderint.*

25. *Rem nominaque auctore Vipaiano Messalla tradam* (meurtre d'un père par son fils à la bataille de Crémone).

28. *Hormine id ingenium, ut Messalla tradit, an potion auctor ait C. Plinius, qui Antonium incusat, baud facile discreverim.*

29. *Primum inrupisse* (dans Crémone) *C. Volusium... inter omnes auctores constat.*

37. *Adnotabant periti* (un fait sans précédent).

38. *De qua sic accepimus* (mort de Junius Blæsus).

51. *Celeberrimos auctores habeo* (pour un fait monstrueux)¹.

54. *Quidam jussu Vitellii interfectum* (le centurion Agrestis), *de fide constantiaque eadem tradidere.*

59. *Flavio quoque Sabino ac Domitiano paluisse effugium multi tradidere.*

65. ... *credebatur... Melior interpretatio.* (motifs de la conduite de Flavius Sabinus).

ib.... ut fama fuit (convention secrète entre Vitellius et Sabinus).

69. *Quorum nomina tradere* (des sénateurs et des chevaliers qui se réfugièrent avec Flavius Sabinus au Capitole) *haud promptum est...*

71. *Hic ambigitur, ignem tectis oppugnatores injecerint, an obsessi, quæ crebrior fama...* (incendie du Capitole).

75. *Id unum... calumniatus est rumor. In fine vitæ alii segnem, multi moderatum... credidere. Quod inter omnes constiterit...* (sur Flavius Sabinus)... *Cædem ejus lætam fuisse Muciano accepimus. Ferebant plerique...*

77. *Fuere qui uxorem L. Vitellii Triariam incesserent.*

78. *Nec defuere qui Antonium suspicionibus arguerent... Alii ficta hæc... ; quidam omnium id ducum consilium fuisse...*

III, 84. ... *in incerto fuit* (le soldat germain qui rencontra Vitellius marchant au supplice essaya-t-il de le tuer ou de tuer le tribun ?).

IV, 39. *Et ferebatur Antonius* (ses projets révolutionnaires).

49. ... *incertum... Nec ambigitur...* (tentative de révolution en Afrique).

52. *Titum... ferunt* (Il s'efforce d'apaiser son père irrité contre Domitien).

¹ Dans ce même chapitre, il y a une citation de Sisenna : *ut Sisenna memorat*. Nous n'en tenons pas compte : elle se rapporte à un fait du temps de Pompée.

60. *Simulata ea fuerint, an..., parum adfirmatur* (massacre des prisonniers, malgré la parole donnée par Civilis).
61. *Et ferebatur* (trait de cruauté de Civilis).
67. *Illic voluntaria morte interiisse creditus* (Julius Sabinus).
75. *Plerique culpabant Cerialem...*
81. *Utrumque qui interfuere nunc quoque memorant* (les miracles de Vespasien).
83. *Origo dei nondum nostris auctoribus celebrata : Aegyptiorum antistites sic memorant...* (digression sur Sérapis).
84. *Major hinc fama tradidit... Nec sum ignarus esse quoadam, qui... ; alii... perhibent... Deum ipsum multi Aesculapium... quidam Osirin... ; plerique Jovem... plurimi Ditem patrem... conjectant* (même digression).
86. ... *creditur Domitianus... ; bellum adversus patrem agitaverit, an... in incerto fuit.*

V, 2. *Judæos... memorant... Quidam... ; plerique... Sent qui tradant... Clara alii Judæorum initia...*

3. Plurimi auctores consentiunt (suite de la digression sur les Juifs).
4. *Septimo die otium placuisse ferunt, quia... Alii... Idæis quos cum Saturno pulses... accepimus* (même digression).
5. *Liberum patrem soli... quidam arbitral ; sunt (id.)*.
6. ... *sic vetera auctores, sed gnari locorum tradunt...* (id.).
7. *Haud procul inde campi, quosferunt...* (id.).
13. *Multitudinem... sexcenta milia fuisse accepimus* (siège de Jérusalem).
22. *Cerialis alibi noctem egerat, ut plerique credidere, ob stuprum...*

Dans la plupart de ces citations, il n'y a rien qui dénote le travail personnel de Tacite et, en vertu des observations faites plus haut¹, nous avons le droit de les considérer comme indirectes. Quant à celles qu'il y a lieu de considérer comme directes, soit parce que Tacite atteste qu'il a fait lui-même les recherches, soit parce qu'elles ne sont pas indéterminées, elles prouvent seulement que Tacite a eu des sources secondaires. Il ne cite par leur nom que deux autorités, Pline (III, 28) et Messalla (III, 25 et 28). Nous verrons² que Messalla, dont les deux citations sont dans le récit du même événement, la bataille de Crémone, ne peut avoir été que source secondaire. La citation (IV, 83) : *Origo dei nondum nostris auctoribus celebrata : Aegyptiorum antistites sic memoranta*, nous oblige à admettre que Tacite eut recours aussi à un ouvrage grec sur l'Orient ; mais cet ouvrage ne put guère être utilisé que pour la digression sur Sérapis³. A propos des miracles de Vespasien, il produit (IV, 81) l'autorité des témoins oculaires ; elle ne sert qu'à confirmer celle de la source principale : ces miracles sont racontés aussi par Suétone (*Vesp.*, 7). Les citations de III, 22, 29 et 51, ne nous obligent pas à

¹ Cf. chap. I, § VII, n° 3, et chap. II, § II, n° 3.

² Cf. chap. III, § I, n° 5.

³ Cf. chap. IV, § III.

supposer d'autres sources que Pline et Messalla¹. La même remarque s'applique à celle de II, 101 ; encore n'est-il pas absolument sûr que ce pluriel indéterminé ne dissimule pas simplement le nom propre de la source principale². Quant à celle de IV, 84, ce soupçon est presque une certitude³.

6. Il est démontré par tout ce qui précède non seulement que, dans toute la partie conservée des *Histoires*, Tacite a suivi une source principale, mais encore qu'il a suivi d'un bout à l'autre la même source principale : là où il avait puisé ses renseignements sur les règnes de Galba et d'Othon, il a pris aussi ses matériaux pour le règne de Vitellius et les commencements de Vespasien. Il serait déjà très extraordinaire que Tacite eût changé de source principale à un moment quelconque de l'année 69, de cette année des quatre empereurs, dont tous les événements sont si étroitement enchaînés, Vitellius et Vespasien entrant en scène sous Othon et même sous Galba, le grand événement du règne d'Othon étant sa guerre avec Vitellius, le grand événement du règne de Vitellius sa guerre avec Vespasien, un empereur étant toujours proclamé avant que le précédent empereur ait disparu. Une telle conduite ne se concevrait que si la source d'abord suivie par Tacite s'était arrêtée brusquement avant d'avoir raconté comment Vespasien, par la défaite et la mort de Vitellius, prit possession de l'empire⁴. Or un historien romain, sauf le cas d'absolue nécessité, ne pouvait avoir pris pour terme de son ouvrage un événement antérieur à celui-ci, la mort d'Othon par exemple, qui ne marque ni la fin d'une année ni la fin d'une période. Et si cette nécessité s'était produite pour un historien, Tacite en aurait-il fait sa source principale, ayant sous la main au moins un autre historien qui avait conduit le récit jusqu'au bout, Pline l'Ancien⁵ ? Mais combien plus extraordinaire serait-il que Tacite et Suétone eussent à la fois, aussitôt après la mort d'Othon ou quelque part au cours de l'année 69, abandonné leur source principale et se fussent rencontrés dans le choix d'une nouvelle source ! Car, la communauté de source entre Tacite et Suétone étant établie pour toute l'année 69 et le commencement de 70, ou bien les choses se sont passées de la sorte, ce qui n'est pas croyable, ou bien ils n'ont pas changé, pendant cette période, de source principale. Démontrer la communauté de source entre Tacite et Suétone, c'est donc démontrer aussi l'unité de la source commune.

1 Il s'agit, comme à III, 25 et 28, de la campagne des Flaviens contre les Vitelliens. Nous verrons (chap. III, § I) que *omnes auctores* de III, 99, doit s'entendre seulement des deux sources, Pline et Messalla. D'ailleurs, ce qui fait que nous considérons cette dernière citation comme directe, ce n'est pas la formule elle-même où rien n'atteste positivement l'initiative de Tacite, c'est que nous savons qu'il a eu deux sources pour le récit de cette campagne. Par contre, les citations analogues de V, 3 et 6 (digression sur les Juifs), nous paraissent devoir être considérées comme indirectes (cf. chap. IV, § III). Mais, si on les considérait comme directes, il ne s'agirait évidemment ici que de sources accessoires.

2 Cf. chap. IV, § I, n° 3.

3 Elle est presque identique à celle de II, 37, à propos de laquelle nous tuons élevé le même doute (cf. chap. II, § VII, n° 3). Nous avons renvoyé alors, et nous renvoyons encore au chapitre IV, § I, n° 3. D'ailleurs, si la citation était considérée comme désignant plusieurs sources, il ne pourrait s'agir que de sources accessoires : elle se trouve dans la digression sur Sérapis.

4 Jusqu'à la mort d'Othon, l'unité de la source commune est démontrée par le parallèle de Tacite et de Plutarque.

5 Cf. chap. III, § II.

IV

Une quatrième source pour l'époque racontée dans ce qui nous reste des Histoires est Dion Cassius¹, dont l'ouvrage nous est parvenu fort endommagé par le temps. Les livres LXIV, LXV et LXVI, qui nous intéressent ici, sont parmi ceux qui ne nous ont pas été conservés intégralement. Ils ne nous sont guère connus que par les épitomateurs Xiphilin et Zonaras. Ce que fait Xiphilin, ce n'est pas précisément un abrégé de Dion, c'est une série d'extraits où, le plus souvent, avec le sens sont reproduits les termes mêmes : il choisit dans le texte de Dion ce qui, à son goût, est le plus important². Quant à Zonaras³, il a composé son histoire en se servant de Dion et parfois il nous l'a transmis avec plus d'exactitude que Xiphilin. Mais il ne s'est pas servi seulement de Dion ; de même, tout n'est pas de Dion dans les extraits de Xiphilin : il atteste lui-même⁴ qu'il a consulté Plutarque. En sorte qu'il nous est très difficile, n'ayant Dion ni complet ni pur, de savoir au juste dans quel rapport de parenté il est avec nos trois autres auteurs.

Son récit ressemble fréquemment, et quelquefois jusque dans les plus petits détails, tantôt à l'un, tantôt à l'autre des trois récits déjà étudiés. Mais Dion est-il indépendant de Tacite, de Plutarque et de Suétone ? Rien ne prouve qu'il se soit servi de Tacite : leur ressemblance s'expliquerait fort bien par la communauté de source. On ne saurait affirmer qu'il n'a pas eu Plutarque parmi ses sources. Quant à Suétone, il l'a connu certainement. Il parle comme Suétone de l'horreur d'Othon pour la guerre civile⁵ ; il raconte comme Suétone le suicide du soldat qui se perça de son épée aux pieds d'Othon parce qu'on le traitait de menteur et de lâche⁶. Or ni le premier de ces détails, qui manque dans Tacite et dans Plutarque, ni le second, que donne Plutarque⁷, mais avec une différence notable, notable, Suétone ne les a empruntés à la source commune : il les doit, dit-il lui-même (*Othon*, 10), au témoignage de son père. Donc, directement ou indirectement, Suétone a été, ici et probablement ailleurs, la source de Dion.

Il semble pourtant que sa source principale n'a été ni Suétone ni Plutarque, mais la source commune de Suétone, de Plutarque et de Tacite. En effet, il y a dans les fragments de Dion plus d'un passage comme ceux dont, en comparant Tacite avec Plutarque et Suétone, nous avons tiré des arguments en faveur de la communauté de source. Dion, alors, raconte ou juge de la même manière que les autres, se rapprochant davantage tantôt de l'un, tantôt de l'autre, mais avec un détail précis qui manque dans les trois autres et qui n'a nullement l'air d'une intercalation⁸. La fusion des trois autres auteurs, avec adjonction d'une ou de

¹ Hirzel et Wiedemann n'ont fait dans leur comparaison des quatre auteurs qu'une place très secondaire à Dion. — H. Peter, p. 28, note 2, et Mommsen, *Hermes*, t. 4, p. 322, ont touché incidemment à la question du rapport de Dion avec les trois autres. — Elle a été étudiée de près par Sickel et Beckurts, qui concluent à la communauté de source. — Cornelius, p. 9 sqq., croit que Dion s'est servi de Tacite. — Cf. aussi Krauss, p. 29 sqq. — Nous aurons à reparler de Dion à propos des Annales ; cf. 2^o partie, chap. III, § I.

² Cf. Christensen, p. 2 sq.

³ Cf. W. A. Schmidt, *Ueber die Quellen des Zonaras*, dans *Zeitschrift f. Alterthumwissenschaft*, 1839.

⁴ XLIV, I, 1 (t. V, p. 31, l. 7).

⁵ Dion, LXIV, 10 ; Suétone, *Othon*, 10.

⁶ Dion, LXIV, 11 ; Suétone, *Othon*, 10.

⁷ *Othon*, 15.

⁸ Cf. Sickel et Beckurts.

plusieurs sources secondaires, n'est donc pas l'explication la plus naturelle de ce rapport. Il est plus probable que Dion s'est servi de la source commune, avec Plutarque, Suétone et d'autres encore comme sources secondaires. Il atteste lui-même qu'il a fait beaucoup de recherches¹ et sa bonne volonté n'est pas douteuse. Ce qui contribuerait à nous faire croire qu'il a suivi la source commune, c'est qu'il rejette sur les Vitelliens la plus grande part de responsabilité dans le pillage de Crémone (LXV, 15). Suétone n'en parle pas, et Tacite, qui décrit longuement cette scène (III, 32), attribue tout le mal aux Flaviens vainqueurs. L'excuse que fait valoir Dion peut très bien avoir été invoquée par la source commune, à qui Tacite reproche sa partialité en faveur des Flaviens (II, 101).

Mais, on le voit, la question est complexe ; les matériaux ne sont pas suffisants pour que l'on puisse la résoudre avec certitude. D'ailleurs, pour nous, dont le seul but est de rechercher les sources et de mesurer l'originalité de Tacite, elle n'a pas, tant s'en faut, la même importance que pour ceux qui voudraient étudier et apprécier toutes les sources de l'histoire de cette époque. Même si le problème était résolu, il ne s'ajouterait rien d'essentiel aux résultats que nous possédons déjà. La richesse de la source commune serait une fois de plus mise en lumière ; mais n'est-elle pas suffisamment attestée par le fait que cette source a pu fournir trois dérivations indépendantes, comme les récits de Tacite, de Plutarque et de Suétone ?

¹ LIII, 19, 6, il va entamer le récit de l'époque impériale.

CHAPITRE III. — LA SOURCE PRINCIPALE DE TACITE.

I

1. Entre les partisans de la communauté de source¹ l'accord cesse quand il s'agit de désigner cette source. Il n'y a pas lieu de s'arrêter longtemps à l'opinion de Hirzel², qui a cru la découvrir dans les *Acta diurna* ³. Il faut qu'il se soit fait une idée absolument fautive de ce journal romain. À côté des événements importants, y étaient relatés, dans le pêle-mêle et avec la prolixité d'une chronique, une foule de détails souvent insignifiants. Comment Tacite, Plutarque et Suétone, s'ils avaient travaillé surtout d'après un tel recueil, auraient-ils pu se rencontrer si fréquemment pour y faire le même choix et pour ranger les matériaux choisis dans le même ordre ? Ce qu'il serait encore plus difficile de concevoir, ce sont les jugements semblables, les accords textuels : les *Acta diurna*, composés au jour le jour, ne jugeaient pas les choses et les personnes comme pouvaient et devaient les juger l'historien et la postérité ; les *Acta diurna*, qui n'avaient rien d'un ouvrage littéraire, n'étaient pas rédigés avec cette préoccupation de bien dire, cette recherche de l'effet, que la comparaison de nos trois auteurs nous a permis de découvrir dans la source commune. Enfin, beaucoup de choses que nos trois auteurs ou deux d'entre eux rapportent de même n'étaient certainement pas dans les *Acta diurna* : par exemple, les manœuvres d'Othon depuis la proclamation jusqu'au meurtre de Galba. Il faudrait donc supposer pour Tacite, Plutarque et Suétone une seconde source commune, qui aurait joué un rôle tellement important que les *Acta diurna* ne mériteraient plus le nom de source principale ou devraient au moins le partager avec elle. Le rapport des trois auteurs est tel qu'on ne peut pas admettre qu'ils aient combiné, indépendamment l'un de l'autre, deux sources principales ; il est tel que leur unique source principale fut sûrement, non une collection de journaux, mais un ouvrage historique en règle. Des textes produits par Hirzel⁴ il résulte que les *Acta diurna* étaient lus dans tout l'empire romain et que Tacite s'en est parfois servi, mais rien de plus⁵.

2. Wiedemann⁶ a vu qu'il fallait chercher la raison de la ressemblance dans l'emploi du même écrivain. Il pense que, pour le règne de Galba, Tacite a eu, comme source principale, Pline seul, tandis que Suétone et Plutarque ont combiné Pline et Cluvius ; et que, pour le règne d'Othon, les trois auteurs ont

¹ Auxquels il faut joindre ceux qui, comme Clason, croient à la communauté de source seulement entre Tacite et Suétone.

² P. 41 sqq.

³ Sur ce recueil, cf. E. Hübner, *De malis popularibus Romanis actis* (*Jahrb. f. class. Philol.* ; suppl. 3 [1860], p. 559 sqq.). — V. Leclerc, *Des journaux chez les Romains*, Paris, 1838, p. 181 sqq.

⁴ Tacite, *Ann.*, XVI, 99 : *Diurna populi Romani per provincias, per exercitus curantur leguntur, ut noscatur, quid Thrax fecerit*. — Pline, *Ep.*, VII 33 (à Tacite) : ... *quamquam diligentiam tuam fugere non possit, cum sit in publicis actis*. — Le fait que Dion Cassius nomme souvent ce recueil n'est pas davantage un argument solide.

⁵ Hirzel est réfuté par Wiedemann, 46, et par H. Peter, 42 sq. ; cf. aussi Clason, *Plut. u. Tac.*, 3 sq. ; et Lange, 29 sq.

⁶ P. 48 sqq.

suivi Pline. Ce qui lui a fait adopter ce système compliqué, c'est d'abord que, dans le Galba, Plutarque a des détails, en plusieurs endroits, qui sont aussi dans Suétone et ne sont pas dans Tacite, et qu'entre Tacite et Plutarque il y a quelques petites vergences. Le premier fait prouve simplement que dans certains cas Plutarque et Suétone ont reproduit plus fidèlement que Tacite la source commune. Quant aux légères contradictions, elles s'expliquent le plus souvent par la négligence de Plutarque. Wiedemann trouve encore un indice d'une double source dans trois prétendues redites de Plutarque, qui n'en sont pas, ainsi que le montre Peter¹. Il ne reste donc aucun motif d'adjoindre à Pline celui des deux historiens auquel appartient le rôle le plus considérable dans le système de Wiedemann, Cluvius Rufus. Nous allons bientôt voir qu'ainsi simplifiée cette théorie est celle de Nissen.

3. H. Peter², qui combat très bien les opinions de Hirzel et de Wiedemann, propose, comme unique source principale, Cluvius Rufus. Plutarque cite Cluvius (*Othon*, 3). De ce qu'il le cite sans le réfuter par un autre témoignage, il ne faut pas conclure que Cluvius est source secondaire, quoique d'ordinaire Plutarque ne cite pas sa source principale, si ce n'est pour la réfuter. Ici il a fait exception à la règle, parce qu'il s'agit d'un fait qui s'est passé en Espagne et que Cluvius était alors gouverneur d'Espagne. En nommant Cluvius, il a donc voulu montrer qu'il s'était renseigné à la meilleure source. Le fait en question, l'envoi de pièces officielles où Othon avait pris le surnom de Néron, est raconté aussi par Suétone (*Othon*, 7), mais avec moins de précision et avec une formule de citation indéterminée. Il l'a aussi trouvé dans Cluvius. Quant à Tacite, nous savons par son propre témoignage (*Ann.*, XIII, 20, et XIV, 2) que, pour ses Annales, il s'est servi de Cluvius. Il est donc tout naturel de croire que Cluvius est la source commune. Son ouvrage historique allait au moins jusqu'à la mort de Vitellius : Tacite (II, 65) dit qu'il assistait comme témoin, avec Silius Italicus, aux négociations secrètes entre Flavius Sabinus et Vitellius. Ce détail indique évidemment que Cluvius est sa source pour le récit antérieur. Cluvius n'a guère pu écrire son ouvrage qu'après sa retraite de la vie publique, si mouvementée pendant les guerres civiles ; il ne l'a pas écrit avant les guerres civiles, puisque la citation de Plutarque (*Othon*, 3) prouve qu'il avait raconté le règne d'Othon.

Mommsen³ adopte l'opinion de Peter et n'ajoute que peu de chose à ses arguments. Tous les récits, dit-il, qui concernent des événements de la vie de Cluvius portent d'une manière tellement manifeste l'empreinte de la personnalité, qu'ils doivent être regardés comme autant de témoignages originaux. La communication orale du secrétaire d'Othon, l'orateur Secundus, qui est dans Plutarque (*Othon*, 9) et dont la trace se retrouve dans Suétone (*Othon*, 9) et dans Tacite (II, 33), convient parfaitement à Cluvius. Car ce Secundus est sans doute le Julius Secundus de l'*Institution oratoire* et du *Dialogue des orateurs*⁴. En sa qualité de contemporain plus jeune et de confrère, il doit avoir été en relation avec Cluvius⁵. Enfin les indications que Tacite donne (II, 101) sur les prétextes dont sa source a voulu colorer la défection des officiers vitelliens conduisent très naturellement à penser que cette source est Cluvius : *Scriptores temporum, qui, potiente rerum Flavia domo, monimenta belli hujusce*

¹ H. Peter réfute très bien Wiedemann ; cf. p. 43 sq.

² P. 40 sqq.

³ *Hermes*, 4, 318 sqq.

⁴ *Inst. orat.*, X, 1, 120 sq. ; 3, 12 sqq. ; XII, 10, 11. — *Dialogue des Orateurs*, 2 sqq.

⁵ Nous citerons tout à l'heure les témoignages sur Cluvius orateur.

composuerunt, curam pacis et amorem rei publicæ, corruptas in adulationem causas, tradidere.

Ces indications ne désignent pas plus nettement Cluvius que Pline, ou tout autre historien contemporain de la dynastie flavienne : l'altération de la vérité que Tacite reproche ici à l'écrivain ou aux écrivains qu'il a consultés, ce n'est pas, en effet, à leur personne et à leur caractère qu'il l'impute, mais bien plutôt à l'époque et au milieu : *Scriptores temporum, qui, potente rerum Flavia domo...* Quant à la communication orale de Secundus, sans doute elle aurait pu être faite à Cluvius, mais elle a pu être faite aussi à Pline et à d'autres. Il est possible que Cluvius ait été en relation avec Secundus, mais rien ne le prouve. Des arguments de Mommsen un seul subsiste donc : le caractère personnel des passages relatifs à Cluvius. Dans l'argumentation de Peter, il y a également plus d'un point qui ne résiste pas au premier examen. De ce que Tacite nomme Cluvius comme l'un des deux témoins des négociations secrètes, a-t-on le droit de conclure que Cluvius est la source de Tacite ? Supposons que Cluvius n'ait jamais écrit d'ouvrage historique : Tacite l'aurait nommé tout de même, comme il nomme Silius Italicus, parce que ces deux personnages eurent l'honneur d'être pris pour confidentes de toute cette importante et délicate affaire. Il est certain que Tacite s'est servi de Cluvius pour les *Annales* : cela ne prouve pas qu'il s'en soit servi pour les *Histoires*, ni surtout qu'il en ait fait sa source principale. La source principale, nous l'avons dit, a été la même pour toute la partie conservée des *Histoires*. Or il n'est pas sûr du tout que Cluvius ait raconté le règne de Vitellius, ou plutôt c'est le contraire qui est sûr, comme nous le verrons tout à l'heure. Cluvius assistait aux négociations secrètes que suivit de près la mort de Vitellius. Peter en conclut, sans autre preuve, que son ouvrage historique allait au moins jusqu'à la mort de Vitellius : c'est tirer du texte de Tacite ce qu'il ne contient pas. Ce texte prouve que Cluvius vivait encore, et rien de plus. Un seul argument de Peter mérite d'être discuté de plus près : la citation de Cluvius par Plutarque correspondant à une citation indéterminée dans Suétone.

Peter reconnaît lui-même que la forme de la citation ne vient pas à l'appui de sa théorie. Il s'efforce donc de présenter cette citation comme exceptionnelle : Plutarque a cité Cluvius, sa source principale, de la façon dont il cite d'ordinaire ses sources accessoires, pour bien faire apprécier au lecteur la sûreté du renseignement : la chose s'est passée en Espagne, Cluvius était gouverneur d'Espagne. Mais si telle avait été l'intention de Plutarque, n'aurait-il pas eu soin d'indiquer expressément ce détail essentiel que Cluvius était gouverneur d'Espagne ? Or il n'y a pas un mot dans tout le passage qui puisse nous faire deviner la qualité de Cluvius : *Κλούβιος δὲ Ροῦφος εἰς Ἰβηρίαν φησὶ κομισθῆναι διπλώματα, οἷς ἐκπέμπουσι τοὺς γραμματηφόρους, τὸ τοῦ Νέρωνος θετὸν ὄνομα προσγεγραμμένον ἔχοντα τῷ τοῦ ᾽Οθωνος*. Plutarque s'y serait donc pris très maladroitement et il aurait fallu à son lecteur une merveilleuse sagacité pour saisir son intention. Ce qui achève de détruire l'ingénieuse mais invraisemblable hypothèse de Peter, c'est la citation parallèle de Suétone. Arrivé au même endroit de son récit, Suétone aurait été pris du même scrupule que Plutarque ou d'un scrupule analogue ; il aurait cité sa source, non pas cependant pour en faire valoir l'autorité, puisque la citation est indéterminée, mais pour décliner la responsabilité du renseignement. Cette coïncidence serait par trop étrange. Le parallélisme des citations ne peut s'expliquer logiquement que d'une manière : Cluvius n'est ni source principale ni source secondaire ; il était cité dans la source commune ; Plutarque a transcrit la citation ; Suétone l'a reproduite sous une forme moins précise ; Tacite l'a complètement laissée de côté. Et pourquoi la

source commune avait-elle jugé bon de citer Cluvius à cet endroit ? Elle avait obéi à un scrupule comme celui que Peter prête à Plutarque et qui serait bien invraisemblable de sa part, même si la citation de Suétone ne démontrait pas que la sienne remonte jusqu'à la source commune¹.

Quand Mommsen affirme que les passages relatifs à Cluvius ont un caractère personnel évident, il émet une opinion purement subjective, à laquelle on ne saurait se rallier, après avoir lu sans parti pris les passages en question. Ils sont tous dans Tacite : ni Plutarque ni Suétone ne parlent de Cluvius, qui joua dans les événements de l'année 69 un rôle très secondaire. D'abord, dans son tableau de la situation de l'empire au commencement de 69, Tacite constate (I, 8) que Cluvius gouvernait alors l'Espagne, et porte sur lui ce jugement : ... *Cluvius Rufus, vir facundus et pacis artibus, bellis inexpertus*. Ce n'est pas ici, certainement, que Mommsen a cru voir le caractère personnel dont il parle. — Plus loin (I, 76), Tacite raconte comment l'Espagne, province de Cluvius, se déclara pour Vitellius contre Othon : *Idem (jurasse in Othonem) ex Hispania adlatusque per edictum Cluvius Rufus ; set statim cognitum est conversam ad Vitellium Hispaniam*. Voilà un événement qui a son importance dans la carrière de Cluvius. Il est relaté sèchement, sans détails, sans un mot qui explique la brusque volte-face du gouverneur, sans la moindre tentative de justification. Ici encore nous cherchons vainement dans le texte de Tacite la marque de la personnalité de Cluvius. Il y a bien, quelques lignes plus bas, une explication de la conduite des provinces : *Nusquam fides aut amor : metu ac necessitate hue illuc mutabantur*, mais elle est générale. — Les affaires de Maurétanie, auxquelles Cluvius a été mêlé, sont racontées avec plus de détails (I, 58 sq.). Le procurateur Albinus est pour Othon et menace même l'Espagne, qui s'est déclarée pour Vitellius : *Inde Cluvio Rufo metus, et decimam legionem propinquare litori ut transmissurus jussit ; præmissi centurions, qui Maurorum animos Vitellio conclurent*. Ces officiers réussissent dans leur mission : Albinus, sa femme et ses amis périssent. Le récit est détaillé, mais la personne de Cluvius n'y tient pas plus de place et n'a pas plus de relief qu'il ne convient : c'est bien ainsi qu'un historien impartial, désintéressé dans l'affaire, devait la raconter. — Cluvius rejoint Vitellius à Lyon (II, 65) : *Digressum a Lugduno Vitellium Cluvius Rufus adsequitur omisse Hispanis, lætitia et gratulationem vultu ferens, animo anxius et petitum se criminationibus gnarus*. Un affranchi de l'empereur, Hilarius, l'accuse d'avoir conspiré contre Vitellius. *Auctoritas Cluvii prævaluit, ut puniri uitro libertum suum Vitellius juberet. Cluvius comitatu principis adjectus, non adempta Hispania, quam relit absens, exemplo L. Arrunti. Arruntium Tiberius Cæsar ob metum, Vitellius Cluvium nulla formidine retinebat*. Encore un récit très détaillé, surtout en ce qui concerne l'accusation lancée par Hilarius contre Cluvius. Mais ce qui est très frappant, c'est que, par contre, il n'est pas dit un

¹ Beckurts, 67, essaye de combattre cet argument. On peut expliquer, dit-il, la conduite des trois auteurs, même si Cluvius a été leur source. Cluvius racontait sans doute que, comme gouverneur d'Espagne, il avait vu des pièces officielles où Othon portait le surnom de Néron. Mais il ne prétendait pas trancher par là la question de savoir si Othon avait songé oui ou non à se faire surnommer Néron ; car ces pièces pouvaient fort bien avoir été rédigées par un subalterne et expédiées sans passer sous les yeux de l'empereur. Cluvius faisait donc ses réserves. — Nous répondrons que les réserves de Cluvius ne pouvaient porter que sur la question générale ; quant au fait des pièces expédiées en Espagne, il l'affirmait catégoriquement. Or c'est à propos de ce fait précisément que Cluvius est mis en suspicion par les trois auteurs, ou plutôt par la source commune.

mot des moyens de défense de Cluvius. L'historien constate simplement qu'il eut le dessus. Voilà une particularité du récit qui ne dénote certes pas que l'accusé lui-même ait été la source de Tacite. Il ne me semble pas non plus que les termes dans lesquels est décrite l'attitude de Cluvius : *lætitiā et gratulationem vultu ferens, animo anxius*, laissent apercevoir Cluvius derrière Tacite. — Le passage relatif aux négociations secrètes entre Vitellius et Sabinus montre mieux que nul autre combien l'affirmation de Mommsen est dénuée de fondement : *Postremo in aede Apollinis, ut fama fuit, pepigere ; verba vocesque duos testes habebant, Cluvium Rufum et Silium Italicum ; vultus procul viseptibus notabantur...* (III, 65). Si vraiment Tacite avait eu pour source Cluvius, aurait-il pu hésiter le moins du monde sur le lieu de l'entrevue et s'en rapporter au bruit public, *ut fama fuit* ? Aaurait-il parlé des spectateurs qui regardaient de loin Vitellius et Sabinus, alors que Cluvius, qui avait été tout près des deux personnages, n'en avait pas été réduit à deviner tant bien que mal leurs sentiments d'après leur physionomie, mais avait entendu toutes leurs paroles ? Enfin n'aurait-il donné aucun détail sur cette importante entrevue, d'autant plus intéressante qu'elle avait été plus mystérieuse ? Ainsi, non seulement ce passage ne confirme pas l'opinion de Mommsen, mais encore il prouve d'une façon certaine que Tacite n'a pas composé ce récit d'après un récit de Cluvius, et même quelque chose de plus, nous allons le voir tout à l'heure. — Il est encore question de Cluvius au chapitre 39 du livre IV : Mucien propose à Antonius le gouvernement de l'Espagne citérieure : *discessu Cluvii Rufi vacuum*¹. C'est, on le voit, une simple mention. — Enfin, (IV, 43) Helvidius fait, dans une séance du sénat, l'éloge de Cluvius : *A laude Cluvii Rufi orsus, qui perinde dives et eloquentia clarus, nulli umquam sub Nerone periculum facessisset*. Rien de moins personnel que ce passage. — Aucun des endroits relatifs à Cluvius ne peut servir à prouver que Cluvius a joué le rôle de source principale. Excepté le récit des négociations secrètes, ils ne prouvent pas non plus le contraire. D'une part, ils n'ont point le caractère personnel que leur attribue Mommsen ; d'autre part, même si Tacite avait eu Cluvius pour source, il serait possible qu'il eût effacé complètement le caractère personnel du récit original.

Mais le récit des négociations vient à l'appui de l'argument que nous avons trouvé, en réfutant Peter, dans le parallélisme des citations de Plutarque et de Suétone. Voilà donc un événement du règne de Vitellius que Tacite n'a pas décrit d'après Cluvius ; en voici un autre, et des plus importants : la prise de Crémone par les Flaviens. Tacite (III, 27) raconte le commencement de l'assaut. La résistance des Vitelliens est énergique. Les Flaviens hésitent. Alors les chefs montrent aux soldats épuisés, insensibles aux vaines exhortations, Crémone, la proie. A qui revient la responsabilité de cette promesse de pillage ? Tacite ne résout pas la question (III, 28) : *Hormine id ingenium, ut Messalla tradit, an potior auctor sit C. Plinius, qui Antonium incusat, haud facile discreverim*. Du fait que Cluvius n'est pas nommé ici à côté de Pline et de Messalla, il faut conclure qu'il n'est pas la source de Tacite. Car, ou bien Cluvius était d'accord sur le nom du coupable avec l'un des deux autres, et alors Tacite l'aurait cité pour faire pencher la balance du côté de l'opinion représentée par deux auteurs contre un, et sortir par là de son indécision : c'est ainsi que dans les *Annales* (XIII, 20) il oppose à l'opinion de Fabius celle de Cluvius et de Pline². — Ou bien Cluvius

¹ Nous verrons plus loin que la correction de Nipperdey, *decessu*, n'a pas de raison d'être.

² Cf. aussi *Ann.*, XIV, 2.

accusait un troisième personnage, et alors Tacite aurait mentionné son opinion, qui valait les deux autres : dans les Annales il fait autant de cas de Cluvius que de Pline (XIII, 90). — Ou bien il racontait le fait sans accuser en particulier aucun des chefs flaviens, comme Tacite à la fin du chapitre 27 : *Incesserat cunctatio, ni duces fesso militi et velut inritas exhortationes abnuenti Cremonam monstrassent*. Alors il aurait valu la peine de constater cette indécision de Cluvius, comme un nouveau motif de ne pas se prononcer entre Pline et Messalla. — Ou bien, dans le récit de alvins, il n'était pas du tout question de l'artifice criminel des généraux flaviens ; mais alors Tacite n'aurait pas donné le fait comme certain : de même qu'il mentionne le désaccord de Pline et de Messalla sur le nom du coupable, il aurait mentionné le silence de Cluvius sur le fait lui-même, qui ne pouvait être présenté comme absolument certain, si une des sources l'ignorait.— Ou bien enfin Cluvius hésitait, comme Tacite, entre Antonius et Hormus ; et alors Tacite aurait trouvé et noté dans cette conduite circonspecte d'un historien contemporain la justification de la sienne. — Donc Cluvius n'a été la source, ni principale ni secondaire, de Tacite pour les derniers temps du règne de Vitellius et pour la guerre entre Vitellius et Vespasien, pour le règne de Vitellius en un mot. Or nous avons établi¹ que pour toute la partie conservée des Histoires Tacite a eu la même source principale : il s'ensuit que Cluvius n'a pas non plus été la source principale pour les règnes de Galba et d'Othon.

4. On se demande pourquoi Tacite, qui estimait Cluvius et qui s'en est servi dans les Annales, ne l'a pas employé du tout dans les Histoires : car Cluvius n'a même pas joué le rôle de source secondaire pour les règnes de Galba et d'Othon. Tacite, avons-nous dit², eut pour cette partie des *Histoires* une source à peu près unique, et il serait bien étrange que, parlant à plusieurs reprises de Cluvius, racontant des faits qui touchent de près Cluvius, il n'eût pas profité, s'il s'en était servi dans une mesure quelconque, de l'une de ces occasions pour le citer et faire valoir ainsi la sûreté de ses informations. On ne peut pas expliquer la conduite de Tacite en disant qu'il ne connaissait pas encore ou qu'il n'appréciait pas à son juste mérite l'ouvrage historique de Cluvius, quand il écrivit les *Histoires*. Il appelle Cluvius *vir facundus et pacis artibus* (I, 8), *eloquentia clarus* (IV, 43). Il goûte donc son talent littéraire. De plus, Cluvius est mêlé, comme personnage politique, aux événements de 69. Il serait bien surprenant que Tacite, avant d'écrire les *Histoires*, n'eût pas examiné s'il pourrait tirer quelque parti de l'ouvrage historique de Cluvius. Cet examen l'aurait mis en mesure d'apprécier, avant les *Annales*, la valeur de l'historien. C'est en pleine connaissance de cause qu'il l'a laissé de côté. Mais pour quel motif ? Est-ce parce que Cluvius avait été mêlé aux événements politiques et que Tacite s'est défié de son impartialité ? Il ne s'est pas fié non plus à l'impartialité de sa source, quelle qu'elle soit, à qui il reproche de n'avoir pas flétri, comme elle le méritait, la trahison des officiers vitelliens (II, 101). Est-ce parce que Cluvius n'était pas un militaire (*bonis inexpertus*, I, 8), et que cette période révolutionnaire est très fertile en guerres ? Tacite, lui non plus, n'est pas un militaire et il raconte les événements militaires avec une incompétence et une négligence qui rendent bien invraisemblable un tel scrupule de sa part. Est-ce parce que Cluvius n'avait raconté qu'une très petite partie de l'époque (69 à 96) dont Tacite faisait son sujet, et que Tacite a préféré un guide qui le conduirait plus loin ? C'était là sans

¹ Cf. ch. II, § III, n° 6.

² Cf. ch. I, § VII.

doute un motif de ne pas le prendre comme source principale ; mais il pouvait encore rendre des services comme source secondaire. La raison qui a déterminé Tacite était plus forte que toutes celles-là. Elle s'imposait avec une autorité en quelque sorte irrésistible, puisqu'elle a agi aussi sur des hommes très différents de Tacite : Suétone et Plutarque ; ceux-ci ont connu Cluvius, leurs citations parallèles le prouvent, mais elles prouvent qu'ils l'ont connu indirectement. Leur source, qui est celle de Tacite, n'est pas Cluvius.

Il est certain que l'ouvrage historique de Cluvius ne comprenait pas le règne de Vitellius. Nous avons vu tout à l'heure que Tacite n'a pas raconté d'après Cluvius les négociations secrètes entre Vitellius et Flavius Sabinus. Il n'a trouvé dans sa source que des indications vagues et sèches, que des assertions mal garanties (III, 65 : *ut fama fuit*). Lui qui sait et dit que Cluvius assistait à l'entrevue, s'en serait-il contenté, s'il y avait eu une relation plus sûre et plus complète de l'affaire, celle de Cluvius ? Cette relation n'existait donc point. Elle n'existait point, parce que l'ouvrage de Cluvius s'arrêtait plus tôt : car Cluvius, s'il était allé jusque-là, n'aurait pas manqué de donner les détails qu'il était à peu près seul à connaître et d'ajouter ainsi à l'intérêt de son livre. Et avant Tacite, la source elle-même de Tacite se serait renseignée sur ce point dans Cluvius, qu'elle connaissait comme historien et qu'elle citait, ainsi que le prouvent Plutarque (*Othon*, 3) et le passage parallèle de Suétone (*Othon*, 7). Cluvius n'avait pas raconté non plus la guerre des Vitelliens et des Flaviens : car, s'il l'avait racontée, Tacite l'aurait consulté pour sortir de l'indécision où le laissent les opinions divergentes de Pline et de Messalla (III, 28). D'ailleurs, puisqu'il est prouvé que Cluvius n'est pas allé jusqu'au bout du règne de Vitellius, il y a tout lieu de croire qu'il ne l'a pas entamé : il ne se serait arrêté en chemin que dans le cas d'absolue nécessité. Or ce cas ne s'est pas produit, à notre connaissance du moins. Après sa retraite d'Espagne, après la mort de Vitellius surtout, Cluvius a eu des loisirs, des loisirs assez longs ; car il n'est pas démontré le moins du monde qu'il soit mort au commencement de 70¹.

On comprend pourquoi Cluvius ne voulut pas, sous Vespasien, écrire l'histoire de Vitellius. Une anecdote racontée par Pline le Jeune (*Ep.*, IX, 19) nous montre qu'il avait la plus haute idée du devoir qui s'impose à l'historien d'être véridique. C'est en invoquant ce devoir qu'il s'excusait de n'avoir pas approuvé toujours la conduite de Verginius : *Scis, Vergini, quæ historiæ fides debeat ; proinde si quid in historiis meis legis aliter ac velis, rogo ignoscas*. Les citations de Cluvius par Tacite dans les Annales confirment l'excellente opinion que ce trait nous donne de lui. Mais, à dire franchement ce qu'il pensait de certains faits qui s'étaient produits pendant la lutte de Vitellius et de Vespasien, Cluvius risquait d'offenser gravement l'empereur et surtout son entourage. Ne voulant pas encourir le reproche de mensonge et d'adulation que Tacite adresse à sa source (II, 101), il se tut. A partir de quel moment ? Il est peu probable qu'il se soit assigné comme terme la mort d'Othon : cette mort ne marquait pas la fin d'une période, Cluvius avait assez vécu pour s'en rendre compte. Il n'y avait pas dans cette année 69 d'événement qui marquât la fin d'une période, excepté la mort de Vitellius. Cluvius, se conformant à la tradition des annalistes romains, avait dû songer tout naturellement à prendre pour terme la fin d'une année, la fin de

¹ C'est l'opinion de Nipperdey, que nous réfuterons dans la deuxième partie de cette étude, quand nous retrouverons Cluvius parmi les sources des Annales. Ce sera alors aussi le lieu de traiter toutes les questions relatives à sa vie, à son caractère et à son ouvrage. Cf. 2e partie, ch. II, § III, n° 1.

l'année 68. Son ouvrage s'arrêtait exactement au point où finissent les Annales et où commencent les Histoires de Tacite. Cette conjecture a pour elle toutes les vraisemblances. Au premier abord, il semble qu'elle ait contre elle la citation de Plutarque (*Othon*, 3). Il s'agit là, en effet, d'une chose qui s'est passée sous le règne d'Othon : Cluvius a vu des pièces officielles où Othon prenait le surnom de Néron. Mais il est fort possible que Cluvius ait raconté ce fait après la mort de Néron, en le jugeant, en constatant qu'il fut regretté de la populace à tel point que plus tard, pour se concilier les sympathies de cette populace, un de ses successeurs, Othon, songea à se faire surnommer Néron. L'anecdote de Pline le Jeune ne nous empêche pas davantage de soutenir que l'ouvrage de Cluvius finissait avec l'année 68. A partir du 1er janvier 69, le rôle de Verginius est insignifiant. C'est sans doute à propos des événements de 68, la guerre contre Vindex, les offres des soldats qui voulaient élever leur général à l'empire, l'attitude de ce général, que Cluvius avait parlé de Verginius avec cette liberté dont il s'excusait. Peut-être avait-il, comme Tacite, mis en doute la sincérité du refus de Verginius : *An imperare noluisse dubium* (I, 8)¹.

5. Les arguments que la citation de Tacite (III, 28) nous a fournis tout à l'heure contre Cluvius valent également contre tout auteur autre que Pline et que Messalla². La source principale est nécessairement Pline ou Messalla. Est-ce Messalla ? En 70, il n'était pas encore *ætate senatoria*³, c'est-à-dire qu'il n'avait pas vingt-cinq ans. Il en avait donc au plus trente-cinq à la mort de Titus, en 81. Nous ignorons la date de sa mort. Mais s'il avait écrit un grand ouvrage historique, il ne pourrait guère l'avoir écrit que sous Vespasien ou Titus. D'une part, en effet, Tacite dit formellement que sa source ou ses sources sont contemporaines des Flaviens : *Scriptores temporum, qui, potente rerum Flavia domo...* (II, 101). Si ce passage ne se rapporte pas à la source principale seule, il est évident que la source principale fait partie du groupe des historiens ainsi désignés. D'autre part, pendant la tyrannie de Domitien il était trop dangereux d'écrire l'histoire, surtout quand on avait les idées de Messalla, qui est, dans le *Dialogue des Orateurs*, le défenseur de la vieille époque républicaine. Donc, avant l'âge de trente-cinq ans, Messalla aurait composé un grand ouvrage historique. Cela n'est pas très vraisemblable : les orateurs romains qui, d'Auguste à Trajan, se sont illustrés dans l'histoire, ne s'y sont consacrés qu'assez tard : tels Servilius Nonianus, Cluvius Rufus, Tacite. Il ne faut pas invoquer, pour démontrer que Messalla ne fut pas historien, le silence de Quintilien, qui ne le cite point dans son énumération du livre X⁴ : il ne cite pas

¹ L'opinion de H. Peler et de Mommsen, que nous venons de réfuter, a été combattue par Cimon, *Plut. u. Tac.*, t. s sqq., et *Tac. u. Suet.*, 80 sqq. ; Nissen, *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 507 sq. et 532 sqq. ; Lange, 34 sqq. ; Dieckmann, XI sqq., qui croit pourtant que Tacite a peut-être lu Cluvius, surtout à cause du doute sur les intentions de Verginius (I, 8). La meilleure réfutation est celle de Clason. Beckurts, 67 sq., s'est attaché à montrer que l'argumentation de Nissen n'est pas solide, Il y a du bon dans ses observations, mais il exagère. Quant à lui, il ne se décide ni pour Cluvius ni pour Pline. Bellezza, p. 308 sqq., n'apporte rien d'intéressant dans le débat : en somme, d'après lui, la source principale serait à la fois Cluvius et Pline.

² Clason, *Tac. u. Suet.*, 88 sqq., et Nissen, 528 sqq., ont montré que Messalla n'est que source secondaire. Beckurts, 49 sq., n'est point parvenu à détruire leurs arguments.

³ Tacite, IV, 42.

⁴ Dans l'énumération de X, 1, 104 sqq. L'historien qu'il loue sans le nommer (104) est, selon toute probabilité, Fabius Rusticus. Nous y reviendrons, quand nous rencontrerons Fabius dans la deuxième partie (ch. II, § III, n° 2).

non plus Cluvius et Pline. Tacite, qui était ou avait été l'ami de Messalla¹, qui le nomme plusieurs fois et en fait le plus brillant éloge dans les *Histoires*², ne lui donne pas non plus formellement le titre d'historien ; mais, si nous en étions réduits à ses indications, nous ne saurions pas davantage que Cluvius, dont il parle cependant à plusieurs reprises, avait composé un ouvrage historique. Pourtant, ce qui serait extraordinaire, ce serait que ni Quintilien, ni Tacite, ni Pline le Jeune, ni aucun autre témoin de l'antiquité n'eût mentionné cet ouvrage de Messalla. De ce silence général il semble bien résulter que l'écrit de Messalla dont s'est servi Tacite n'avait pas l'importance d'un ouvrage historique en règle et n'a pu, par conséquent, lui servir de source principale. En outre, Messalla, qui servait comme tribun dans l'armée des Flaviens pendant la campagne contre les Vitelliens (Tac., III, 9, 11 et 18), avait assisté au siège de Crémone. Or Tacite, dans le passage où il le nomme concurremment avec Pline, contrebalance son autorité par celle de Pline, qui, pourtant, ne racontait pas en témoin oculaire. Puisque cette qualité de témoin oculaire ne suffit pas pour donner à Messalla la prépondérance sur Pline, c'est que Pline a d'ailleurs des titres sérieux à la confiance de Tacite, c'est qu'il est l'auteur préféré et constamment suivi. Et non seulement Messalla n'est pas la source principale pour la partie conservée des *Histoires*, mais il n'est même pas la source principale pour la campagne des Flaviens contre les Vitelliens ; c'est un point sur lequel nous insisterons, quand nous reparlerons de Messalla à propos des sources secondaires de Tacite, et nous exposerons alors en détail le peu que l'on sait de lui³.

II

1. Messalla ainsi écarté, il reste Pline l'Ancien, qui est, non pas vraisemblablement, mais nécessairement, la source principale cherchée. Voyons d'abord tout ce qu'il est aujourd'hui possible de savoir sur son grand ouvrage historique perdu. Cette étude achevée, nous serons en mesure de constater que Pline l'Ancien remplit, en effet, et remplit à merveille, toutes les conditions requises pour être la source commune de Tacite, de Suétone et de Plutarque ; et que, par conséquent, même si la nécessité dont nous parlons n'existait pas, il serait encore logique de songer à lui en l'absence de tout témoignage qui nous fasse connaître, ou simplement soupçonner, qu'un autre historien les eût également remplies. Ce sera là, non pas la preuve, qui n'est plus à faire, mais en quelque sorte la vérification de la preuve.

Pline le Jeune, dans sa réponse à Capiton, qui lui a conseillé d'écrire un ouvrage historique (*Ep.*, V, 8), constate que son oncle lui a donné l'exemple : *Avunculus meus idemque per adoptionem pater historias, et quidem religiosissime, scripsit*. Dans une autre lettre (III, 5), où il énumère les ouvrages de son oncle, il donne le titre exact de ces *Histoires* : *A fine Aufidii Bassi triginta unus*. Enfin, Pline l'Ancien lui-même, dans la préface de son *Histoire naturelle*, qu'il dédie à Titus en 77, s'exprime ainsi (20) : *Vos quidem omnes, patrem, te fratremque, diximus opere justo, temporum nostrorum historiam orsi a fine Aufidii Bassi. Ubi sit ea quæres ? Jam pridem per sets sancitum et alioqui statutum erat heredi mandare, ne quid ambitioni dedisse vita judicaretur. Proinde occupantibus locum faveo ;*

1 Cf. le *Dialogue des Orateurs*.

2 Cf. surtout III, 9, et IV, 42.

3 Cf. ch. IV, § II.

ego vero et posteris, quos scio nobiscum decertaturas, sicut ipsi fecimus cum prioribus. Ce que ces trois textes, d'ailleurs précieux, ne nous apprennent pas, c'est le point exact où commençait et celui où s'arrêtait le récit historique de Pline.

Nous savons qu'il remontait au moins jusqu'au commencement du règne de Néron. Dans l'*Histoire naturelle*, Pline se cite deux fois lui-même pour cette époque (II, 199) : *Anno Neronis principis supremo, sicut in rebus ejus exposuimus* ; (II, 232) : *Neronis principis supremis, sicut in rebus ejus retulimus*. Il est cité deux fois par Tacite dans les *Annales*, au chapitre 53 du livre XV, pour un événement de l'année 65, et au chapitre 20 du livre XIII, pour un événement de l'année 55, deuxième année du règne de Néron. La citation des *Histoires* (III, 28) se rapporte au siège de Crémone en 69. Puisque, d'après son propre témoignage, Pline parlait de Titus et de Domitien, son récit allait au moins aussi loin que la partie conservée des *Histoires*. Mais il nous importe de préciser davantage : d'une part nous voulons savoir, si cela est possible, jusqu'à quel moment Tacite avait eu ce guide à sa disposition ; d'autre part, comme nous retrouverons Pline parmi les sources des *Annales*, nous devons rechercher à partir de quel moment il a pu jouer ce rôle.

La deuxième question revient à celle-ci : où s'arrêtait l'ouvrage d'Aufidius Bassus, dont Pline s'était fait le continuateur ? Il allait tout au plus jusqu'à l'avènement de Néron ; mais allait-il jusque-là ? Nipperdey¹ et Clason² croient que oui. — Aufidius Bassus a survécu plusieurs années à Claude. Il vivait encore quand Sénèque le Philosophe écrivit la trentième lettre à Lucilius : *Bassum Aufidium, virum optimum, vidi quassum, ætati obluctantem... Bassus tamen noster alacer animo est*. Or les lettres à Lucilius furent écrites par Sénèque dans les dernières années de sa vie, peu avant 65. N'est-il pas naturel d'admettre que Bassus continua son histoire jusqu'à la limite marquée par le nouveau règne ? Pline, qui se cite deux fois dans son *Histoire naturelle* à propos de Néron, ne se cite jamais à propos de Claude, quoiqu'il parle souvent de ce prince. Les citations de Tacite ne remontent pas non plus au delà de Néron. On pourrait objecter que l'ouvrage de Bassus est déjà cité par Sénèque le Rhéteur (*Suas.*, VI, 18 et 23). Or Sénèque le Rhéteur survécut à Tibère, puisque Suétone (*Tib.*, 73) mentionne sa version sur la mort de cet empereur. Mais à l'avènement de Caligula il avait quatre-vingt-dix ans. Il a dû mourir bientôt après. L'ouvrage d'Aufidius Bassus, connu et cité par Sénèque le Rhéteur, ne comprenait pas le règne de Caligula. C'est vrai ; mais l'ouvrage d'Aufidius Bassus était-il achevé ? Ne l'a-t-il point publié par parties, comme Tacite ses *Histoires* ? La citation en question se rapporte à la mort de Cicéron : tout ce que l'on peut légitimement en conclure, c'est que Bassus avait dépassé ce point du vivant de Sénèque le Rhéteur. Les citations de Pline par Suétone (*Caligula*, 8) et par Tacite (*Ann.*, I, 69) ne prouvent rien contre l'opinion de Nipperdey et de Clason : elles sont tirées des *Libri bellorum Germaniæ*³, et non de l'ouvrage qui était la continuation d'Aufidius.

Cependant Nipperdey a un scrupule. C'est seulement, dit-il, à partir de 51, trois ans avant l'avènement de Néron, que Tacite se met à rapporter des prodiges ou présages. Il est vrai que la grande lacune qui sépare du XI^e le VI^e livre des

¹ *Rhein. Mus.*, 17 (2862), 438 sqq. Cf. Nipperdey-Andresen, *Introd.*, p. 24 et 28.

² *Tac. u. Suet.*, 40 sqq.

³ Ouvrage que nous retrouverons parmi les sources des *Annales* ; cf. 2^e partie, ch. III, § IV.

Annales ne nous permet point pour cette partie une affirmation catégorique ; mais il n'y a pas de prodiges dans les six premiers livres. Il y en a au contraire dans les *Histoires* et dans les livres des *Annales* (XIII-XV)¹ qui correspondent au règne de Néron, c'est-à-dire là où nous savons que Tacite s'est servi de Pline, qui avait, l'Histoire naturelle nous le montre, le goût et la curiosité des prodiges. N'est-ce pas la preuve que les *Histoires* de Pline commençaient au plus tard en 51 ? Si jusque-là Tacite ne rapporte pas de prodiges, c'est qu'il n'en trouve pas dans l'écrivain ou les écrivains qu'il suit, et qu'il dédaigne de les rechercher dans les sources premières comme les *Acta diurna*. En somme, l'ouvrage de Pline comprenait sans doute une partie du règne de Claude et commençait peut-être après la mort de Messaline, en 48. — Je ne crois pas que le scrupule de Nipperdey doive être pris en considération. Parmi les historiens romains, Pline n'était assurément pas le seul qui se plût à rapporter des prodiges et des présages. Les mentions de faits de cette espèce sont très nombreuses, par exemple, dans Tite Live. Il serait donc assez téméraire d'attribuer à l'influence de Pline la différence qu'il pourrait y avoir, sous ce rapport, entre les premiers et les derniers livres des *Annales* : qui nous dit que Cluvius Rufus, autre source de Tacite pour les règnes de Néron et peut-être aussi de Claude, n'avait pas ce même goût ? D'ailleurs, la différence en question existe-t-elle réellement ? Dans le livre II des *Annales*, il y a trois mentions d'événements merveilleux : au chapitre 14, le songe de Germanicus avant la bataille d'Idisavisia ; au chapitre 17, le présage des aigles pendant la même bataille ; au chapitre 54, la prédiction de l'oracle d'Apollon Clarien à Germanicus. On pourrait, à la rigueur, soutenir que les deux premières mentions sont encore dues à l'influence de Pline, auteur d'une *Histoire des guerres de Germanie* ; mais la troisième ? Et celle du prodige de l'Euphrate, au chapitre 37 du livre VI ? Quant à la partie perdue des *Annales*, puisque nous trouvons une mention de prodige au livre VI et deux au livre XI (11 et 21), avons-nous seulement le droit de conjecturer qu'elle n'en contenait aucune² ?

Il y a pourtant une raison sérieuse de croire que l'ouvrage d'Aufidius dont Pline se fit le continuateur ne finissait pas exactement avec le règne de Claude, mais s'arrêtait quelque part dans ce règne : c'est le titre même que Pline donne à son ouvrage : *A fine Aufidii Bassi*. Un pareil titre ne se concevrait guère si Pline avait commencé son récit à partir d'un nouveau règne ou même d'un événement considérable quelconque. N'aurait-il pas adopté dans ce cas un titre analogue à celui des *Annales* de Tacite : *Ab excessu divi Augusti*, ou de l'histoire romaine de Tite-Live : *Ab urbe condita* ? Aufidius s'était donc arrêté, soit, volontairement et en véritable annaliste, à la fin d'une année, soit, interrompu par la maladie ou la mort, à un événement quelconque. Reconnaissons qu'il est impossible de préciser davantage. Tout au plus peut-on ajouter que l'absence de toute citation des *Histoires* de Pline antérieure au règne de Néron donne à penser que son récit ne commençait pas longtemps avant l'avènement de Néron³.

¹ Il n'y a pas de prodiges dans ce qui nous reste du livre XVI.

² Sickel, p. 36 sq., remarque que, dans Dion, les prodiges, plus rares auparavant, deviennent très fréquents à partir de LX, 26 (Claude). Cette remarque n'est pas non plus décisive.

³ Nipperdey conjecture, avons-nous dit, que Bassus a pu s'arrêter en 68, à la mort de Messaline ; Sickel ne précise pas : *Perducor igitur ut credam alicubi in vita Claudii scribenda (forasse ab anno 44 p. Chr.) Plinium initium operis fecisse*.

Cette absence et le fait qu'Aufidius survécut plusieurs années à Claude ne permettent pas d'avancer le terme d'Aufidius, avec Christensen¹, jusqu'à la mort de Tibère, ou, avec Detlefsen², jusqu'à la mort de Caligula. D'ailleurs, les raisons de Detlefsen ne sont pas solides. Pline, dit-il, définit son ouvrage une histoire contemporaine, *temporum nostrorum historiam*. Or, à la mort de Caligula, en 41, il avait déjà dix-huit ans. Tacite, dont les *Histoires*, par opposition aux *Annales*, sont aussi un récit d'histoire contemporaine, avait à peine le même âge au 1er janvier 69, son point de départ. Quand Néron monta sur le trône, Pline l'Ancien avait plus de trente ans : c'eut été faire commencer un peu tard *l'histoire de son temps*³. Detlefsen oublie que Pline n'a pas eu à déterminer le début de son récit en se plaçant à ce point de vue, mais qu'il a repris l'exposition là où l'avait laissée Basana. Il ne s'est pas proposé d'écrire *toute l'histoire de son temps*, mais *l'histoire de son temps à partir de la fin de Bassus : temporum nostrorum historiam orsi a fine Aufidii Bassi*. Il serait d'autant plus surprenant qu'Aufidius, ayant survécu plusieurs années à Claude, n'eût pas entamé ce règne relativement long, que l'usage était, au Ier siècle, de conduire le récit historique aussi près que possible du présent. A plus forte raison peut-on faire la même objection à Christensen, qui assigne comme terme à l'ouvrage de Bassus la mort de Tibère, sans produire aucun argument de quelque valeur. Il s'appuie par exemple, sur le passage de Suétone (*Caligula*, 8) où Pline est cité à propos du lieu de naissance de Caius. Mais il reconnaît lui-même que la citation peut se rapporter à l'autre ouvrage historique de Pline, les *Libri bellorum Germaniæ*. Cela est certain : le lieu nommé par Pline est une localité de Germanie, un village du pays des Trévires. Enfin, à ceux qui font commencer les *Histoires* de Pline exactement avec le règne de Caligula ou de Claude, on peut reprocher de ne pas tenir compte des termes frappants du titre : *A fine Aufidii Bassi*, sur lesquels nous appelions tout à l'heure l'attention.

Le point initial du récit de Pline était donc quelque part dans le règne de Claude et, probablement, dans les dernières années de ce règne. Le point final était dans le règne de Vespasien, dans les premières années du règne⁴. En 77, quand Pline dédie *l'Histoire naturelle* à Titus⁵, il ne travaille plus à sa continuation de Bassus ; la façon dont il parle de cet ouvrage le démontre : *Vos quidem omnes, patrem, te fratremque, diximus opere justo*. Pourrait-il employer ce parfait, s'il était encore en train d'écrire le récit du règne de Vespasien ? Il dirait alors *je raconte*, et non pas *j'ai raconté les actions de ton père, les tiennes et celles de ton frère*⁶. Mais y a-t-il longtemps qu'il n'y travaille plus ? Dans la liste que Pline le Jeune nous a laissée (*Ep.*, III, 5) des ouvrages de son oncle, c'est l'ordre

¹ P. 60 sq.

² *Philologus*, t. 34 (1876), 40 sqq.

³ Detlefsen combat l'opinion de ceux qui voudraient faire commencer l'ouvrage de Pline avec le règne de Néron ; mais son objection porte aussi contre ceux qui, comme nous, le font commencer quelque part dans les dernières années de Claude.

⁴ Clason, *Tac. u. Suet.*, 93, ne précise pas. Nipperdey-Andresen, *Introduction*, 28, admet que, peu avant sa mort, Pline avait pu poursuivre son récit jusqu'à l'avènement de Titus. Detlefsen incline à prendre l'année 71 comme terme : l'ouvrage commençant en 41 et comptant trente et un livres, chaque année aurait ainsi formé un livre.

⁵ Cette date est fixée par les mots : *Censorius tu sexiesque consul...* (3).

⁶ Mais on ne peut tirer un argument (comme le font Detlefsen et Lehmann, p. 26) de *Jam pridem per acta sancitum et alioqui statutum erat heredi mandare*. Ces mots prouvent que la résolution de Pline est arrêtée depuis longtemps, mais non que son ouvrage est achevé depuis longtemps.

chronologique qui est suivi : *Fungar indicis partibus atque etiam quo sint ordine scripti (libri) notum tibi faciam*. La continuation de Bassus est placée dans cette liste entre les huit livres *Dubii sermonis*, composés pendant les dernières années de Néron, et *l'Histoire naturelle*. Celle-ci, que Pline présente à Titus en 77, même en supposant qu'elle soit encore inachevée et en tenant compte de la puissance de travail du grand compilateur, a dû occuper tous ses loisirs pendant de longs mois. En 77 il y a donc assez longtemps qu'il ne travaille plus aux Histoires. Il n'y a plus travaillé après 77 : car jusqu'à sa mort (août 79) il a retouché et complété *l'Histoire naturelle*¹. L'idée aurait pu lui venir, après la mort de Vespasien (23 juin 79), de pousser le récit jusqu'à la fin de son règne ; mais il ne survécut que deux mois à cet empereur. Remarquons aussi que, dans sa liste chronologique, Pline le Jeune place *A fine Aufidii Bassi* avant *l'Histoire naturelle* ; nouvelle raison de croire qu'à partir du moment où il s'est mis à rédiger ce dernier ouvrage, et surtout à partir de 77, date de la publication, Pline l'Ancien ne s'est plus occupé du premier. De tout cela il résulte que son récit historique ne s'avançait pas très loin dans le règne de Vespasien. Il dépassait cependant la mort de Vitellius, puisque Pline dit à Titus : *Vos quidem, omnes patrem, te fratremque, diximus*. La proclamation de Vespasien, son séjour à Alexandrie, les victoires remportées par ses lieutenants sur ceux de Vitellius justifieraient à la rigueur le premier terme de l'énumération ; les dangers courus par Domitien dans la prise et l'incendie du Capitole, le troisième ; et tout cela s'est passé avant la mort de Vitellius. Mais le second terme ne se conçoit que si Pline a raconté les exploits de Titus en Judée et la prise de Jérusalem, c'est-à-dire les événements de 70. L'ouvrage s'arrêtait sans doute à l'année 71, où Titus, de retour à Rome, fut associé de fait à l'empire. Pline ne pouvait guère songer à pousser plus loin : il avait raconté l'établissement de la dynastie flavienne ; il ne savait pas s'il survivrait au premier Flavien et verrait son règne comme un tout complet.

2. Après toute cette discussion sur les limites de l'ouvrage, la date de la composition n'est pas douteuse. Il fut peut-être commencé dès l'année 69 ou même dès la fin de 68, aussitôt après la mort de Néron, Pline étant resté à l'écart des événements politiques qui remplirent la célèbre année des quatre empereurs ; il fut continué et achevé pendant les premières années du règne de Vespasien. L'auteur ne le publia pas lui-même. Il chargea son héritier, Pline le Jeune, de ce soin : *Jam pridem per acta sancitum et alioqui statutum erat heredi mandare, ne quid ambitioni dedisse vita judicaretur*. La publication n'eut donc lieu qu'après 79, nous ignorons à quelle date au juste. Mais il y a tout lieu de supposer que Pline le Jeune s'acquitta le plus promptement possible de ce pieux devoir. L'ouvrage était depuis longtemps prêt à paraître ; il n'y avait pas à le retoucher et il ne fut pas retouché, quoi qu'en pense Nissen² : Pline le Jeune, dont la modestie n'est pas la qualité dominante et qui ne néglige aucune occasion de faire valoir ses mérites, ne dit pas un mot dans ses lettres d'un pareil travail. Il ne fut pas autre chose qu'un éditeur.

¹ Cf. Teuffel-Schwabe, n° 313, renvoi 1.

² *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 544 sqq. Nissen a imaginé cette recension de Pline le Jeune pour expliquer Tacite, II, 68, et Plutarque, *Othon*, 16 (Othon recommande à son neveu de ne pas l'oublier, mais de ne pas trop se souvenir qu'il a eu pour oncle un empereur). Nous expliquerons bientôt ces deux passages parallèles sans recourir à la conjecture invraisemblable d'une recension ; cf. § III, n° 4.

3. Nous n'avons pas de peine à croire Pline le Jeune quand il affirme¹ que son oncle avait écrit l'histoire *religiosissime*. Il s'était certainement informé avec une conscience scrupuleuse et une curiosité infatigable, lui que la passion de la recherche possédait, qui consacrait à l'étude tous ses moments de loisir, qui regardait comme perdu tout le temps qu'il consacrait à autre chose, qui partout, en voyage, dans le bain, lisait ou écoutait une lecture, prenant des notes et faisant des extraits². Le seul des nombreux ouvrages de ce prodigieux travailleur qui nous soit parvenu, l'*Histoire naturelle*, nous permet de deviner quel riche trésor de renseignements nous avons perdu en perdant ses *Histoires*. Les moyens d'information ne lui manquèrent pas. D'abord, il vivait dans l'intimité de personnages qui avaient pris une part considérable aux événements de l'époque, comme Verginius, Vespasien et Titus : il dut faire son profit de leurs récits et de leurs confidences. Puis, la collection des documents officiels ou publics, *acta diurna*, *acta senatus*, était à sa disposition. Enfin, il lut tout ce que les contemporains avaient écrit sur son sujet, en particulier les mémoires de Corbulon sur ses exploits en Asie et ceux de Vetus sur son gouvernement de la Germanie³.

Quant à Pline lui-même, né en 23, puisqu'il est mort en 79 à cinquante-six ans (Pl. le J., *Ep.*, III, 5, 7, et VI, 16), il avait une trentaine d'années à l'époque où commençait son récit. Son rôle personnel avait été sans importance. Après avoir servi en Germanie (Pl. le J., *Ep.*, 5,4)⁴, il était de retour à Rome en 52 au plus tard (*Hist. nat.*, XXXIII, 3, 63)⁵. Mais y resta-t-il longtemps ? Nous allons le trouver en 70 investi de fonctions qui supposent une carrière équestre déjà avancée. Il a donc exercé quelques charges sous le règne de Néron, des procurations parmi lesquelles sans doute une de celles d'Espagne, dont parle son neveu (*Ep.*, III, 5, 17). En sorte qu'il n'a pas pu suivre, d'une façon continue, en témoin oculaire, les événements qui se passaient alors à Rome. Une inscription d'Arados⁶, habilement restituée et savamment commentée par Mommsen, nous apprend qu'il a été ἀντεπίτροπος Τιβερίου Ἰουλίου Ἀλεξάνδρου ἐπάρχου τοῦ Ἰουδαϊκοῦ στρατοῦ, c'est-à-dire adjoint au chef d'état-major général. Il n'a pas eu cette situation avant 70, car en 69 Tibérius Alexander est encore préfet d'Égypte (Tac., *Hist.*, I, 11 ; II, 74 et 79) et n'a pu prendre les nouvelles fonctions qui lui sont attribuées dans le texte épigraphique qu'au début de 70, à l'entrée de Titus en campagne (*Hist.*, V, 1). Pline a donc assisté au siège de Jérusalem, l'un des plus importants parmi les événements qu'il devait bientôt après raconter. C'est évidemment à ce siège qu'il fait allusion, quand il rappelle à Titus (*Hist. nat.*, préf., 3) qu'ils ont mené ensemble la vie des camps, et non, comme on le croyait autrefois, à ses campagnes de Germanie, pays où Titus a servi lui aussi (Suét., *Tit.*, 4), mais quelques années après Pline, puisqu'il est né seulement en 41. De ce que Pline occupe en 70 le poste important dont nous avons parlé, il y a tout lieu de conclure qu'il était en Orient depuis quelque temps déjà et que le nouvel

¹ Lettre à Capiton (V, 8, 5).

² Cf. lettre à Bæbius Macer (III, 5, 8 sqq.).

³ Corbulon est cité dans l'*Histoire naturelle*, II, 180, et V, 83 ; Vetus, dans les *Index* des livres III-IV.

⁴ Sur la date de ces campagnes, cf. Mommsen, *Hermes*, t. 19 (1884), p. 644 sqq.

⁵ Cf. Tacite, *Ann.*, XII, 56, avec les notes de Nipperdey.

⁶ *Corpus I. Gr.*, t. III, p. 1278 ; cf. Mommsen, *ouvrage cité*. Pour la réfutation des objections faites par O. Hirschfeld à la restitution de Mommsen, cf. Ph. Fabia, *Pline l'Ancien a-t-il assisté au siège de Jérusalem par Titus ?* (*Revue de philologie*, juillet 1892).

empereur ou son fils avaient eu ainsi l'occasion d'apprécier ses capacités. Il aurait donc passé loin de Rome l'année des quatre empereurs. Y revint-il avec Titus vainqueur ? Nous l'ignorons. Mais, ayant exercé encore, d'après la même inscription d'Arados, les fonctions de procureur de Syrie et celles de préfet de la 22^e légion en Égypte, il n'a pas pu y séjourner très longtemps. C'est peut-être en Orient, dans les loisirs de ces deux charges, que fut composée la continuation d'Aufidius Bassus.

Y avait-il déjà, quand il se mit à continuer Aufidius Bassus, quelque ouvrage historique en règle qui pût lui servir de source principale pour la première partie de son récit et lui épargner ce travail de l'*inquisitio*, de la préparation des matériaux, dont parle Pline le Jeune ? En un mot, se trouva-t-il dans la même situation que Tacite écrivant les Histoires ? II y a tout lieu de croire que non : il s'était écoulé trop peu de temps depuis la mort de Néron. Des deux historiens que Tacite nomme avec Pline pour le règne de Néron, Fabius Rusticus n'a sûrement pas publié son ouvrage avant l'époque où Pline se mit à écrire le sien¹ ; Cluvius Rufus a publié le sien avant l'apparition de celui de Pline² : c'est même sans doute à lui que Pline fait allusion quand il dit : *Occupantibus locum faveo*³ ; mais les deux ouvrages sont contemporains par la date de la composition : ils ont été préparés et écrits pendant les premières années de Vespasien. Pline a donc pu consulter Cluvius, mais il n'a pu le prendre pour source principale. Nous ne connaissons pas d'autre historien du règne de Néron qui ait écrit avant Pline ou en même temps que lui. Servilius Nonianus, mort en 59, n'avait certainement pas entamé le règne de Néron ; il n'est même pas sûr qu'il ait raconté celui de Claude⁴. En admettant qu'il l'ait raconté et que Pline ait commencé son récit quelque part dans les dernières années de ce règne, la partie commune aux deux ouvrages était insignifiante⁵. Tout le sujet ou presque tout le sujet était neuf. Le travail de préparation des matériaux était à faire. Pour un curieux et un laborieux comme Pline, il n'y avait pas à cela le moindre inconvénient : on peut même dire que cette circonstance surtout lui suggéra l'idée de continuer Aufidius Bassus.

Mais il est permis de se demander si, dans la recherche et le choix de ses matériaux, Pline avait apporté autant d'intelligence et de sens critique que d'ardeur au travail et d'exactitude. Les matériaux de son *Histoire naturelle* sont de valeur très inégale : il a compilé avec abondance, il n'a pas toujours choisi en pleine connaissance de cause. Il a fait des lectures colossales, mais il ne les a pas classées et digérées. Son érudition est très vaste, sa capacité scientifique médiocre⁶. Il est vrai que dans la continuation de Bassus il s'agissait, non de science, mais d'événements politiques et militaires. Or Pline était un soldat et un

¹ Cf. 2^e partie, ch. II, § III, n° 2. Nous reparlerons de Fabius à propos des *Annales* (2^e partie, ch. II, § III, n° 2) et, tout à l'heure, à propos des sources secondaires.

² Il est cité dans Plutarque (*Othon*, 3), qui a pris la citation dans sa source, Pline. Même si l'on n'admet pas que Pline a été la source commune, la priorité de Cluvius est certaine : très âgé à l'avènement de Vespasien, il n'a pas survécu à Pline. Nous le retrouverons aussi parmi les sources des *Annales* et nous essayerons alors de préciser ; cf. 2^e partie, ch. II, § III.

³ Préface de l'*Histoire naturelle*. Passage cité plus haut. — L'allusion peut se rapporter aussi au récit partiel de Messalla, s'il a paru avant la mort de Pline ; cf. ch. IV, § II.

⁴ Cf. 2^e partie, ch. II, § I.

⁵ Le livre XII des *Annales* embrasse à lui seul les cinq dernières années de Claude et quelques mois de plus.

⁶ Cf. le jugement de Cuvier, *Biographie universelle*, t. 35.

administrateur : il avait occupé dans l'armée des grades et des situations importants ; Vespasien en avait fait son collaborateur¹. Cependant il ne fut jamais qu'un subalterne. Sa compétence professionnelle d'excellent militaire, d'administrateur irréprochable, n'implique pas nécessairement une grande finesse et une grande élévation d'esprit. Deux passages des *Annales* de Tacite viennent fortifier l'impression produite par l'*Histoire naturelle*, et nous portent à croire que les *Histoires* de Pline ne brillaient pas, elles non plus, par des qualités de cet ordre. Pline avait raconté que, suivant le plan arrêté par les conjurés, aussitôt après le meurtre de Néron, Pison devait se rendre au camp des prétoriens accompagné d'Antonia, fille de Claude. Tacite rapporte ce détail et ajoute (XV, 53) : *Nobis quoquo modo traditum non occultare in animo fuit, quamvis absurdum videretur aut inanem ad spem Antoniam nomen et periculum commodavisse, aut Pisonem notum amore uxoris alii matrimonio se obstrinxisse*. Il reproche donc à Pline d'avoir accepté une version invraisemblable. Et cependant il n'ose pas la condamner sans rémission, subitement repris par un scrupule de pessimiste : *Nisi si cupido dominandi cunctis adfectibus flagrantior est*. Sachant d'un côté, par l'*Histoire naturelle*, à quel point Pline aime les détails, de l'autre, par les citations de Tacite², qu'il a servi de source à celui-ci pour les derniers livres des *Annales*, nous n'hésiterons pas à voir dans le passage suivant une autre critique à l'adresse de Pline, quoique Pline n'y soit pas nommé (XIII, 31) : *Nerone iterum, L. Pisone consulibus pauca memoria digna evenere, nisi cui libeat laudandis fundamentis et trabibus, quis molem arophetheatri apud campum Martis Cæsar extruxerat, volumina implere, cum ex dignitate populi Romani repertum sit res inlustres annalibus, talia diurnis urbis actis mandare*³. Tacite reproche donc à Pline, et d'un ton assez impertinent, de s'être jeté dans une longue description peu digne d'un véritable historien. Dédaigneux à l'excès du détail, il était porté à exagérer ce défaut de Pline. Mais il est très croyable aussi que l'ouvrage de Pline valait par l'abondance des détails plus que par les vues d'ensemble, et qu'il avait traité l'histoire en érudit plutôt qu'en philosophe.

Même si l'on n'admet pas que Pline est la source principale des *Histoires* de Tacite, on est forcé de reconnaître qu'il est parmi les écrivains visés dans ce passage déjà plus d'une fois cité (II, 101) : *Scriptores temporum, qui, potente rerum Flavia domo, monimenta belli hujusce composuerunt, curam pacis et amorem reipublicæ, corruptas in adulationem causas, tradidere*. Ainsi, d'après Tacite, en cherchant des motifs honorables à la trahison des officiers vitelliens, Pline s'est rendu coupable d'adulation, et nous trouvons que Tacite a raison. Quand l'historien mettait en avant l'amour de la république et le désir de la paix, il savait fort bien qu'il altérerait la vérité, que les traîtres furent guidés par des mobiles beaucoup moins nobles et désintéressés. Mais, écrivant sous Vespasien, ses amitiés, ses relations, sa situation et celle du plus connu de tous ces traîtres, Cécina, ne lui permettaient guère d'être impartial. En dehors même de ces ménagements à l'égard des puissants du jour, imposés par les circonstances, ses convictions fia-viennes, sincères et respectables d'ailleurs, durent l'égarer plus d'une fois. Eût-il fermement voulu être impartial, qu'il se serait involontairement laissé aller à la partialité : il racontait beaucoup trop tôt la révolution qui porta au pouvoir la dynastie flavienne. Il ne faudrait pas regarder comme une garantie

¹ Cf. Suétone, *fragm.*, éd. Roth, p. 300 (= éd. Reifferscheid, p. 92) ; Pline le Jeune, III, 5 ; Mommsen, *Hermes*, t. 19, p. 644 sqq.

² *Ann.*, XIII, 20 ; XV, 53.

³ Nous insisterons sur ce passage, 2e partie, ch. III, § IV.

d'impartialité le fait que Pline a retardé jusqu'après sa mort la publication de son ouvrage. D'abord, lui-même ne dit pas qu'il ait pris ce parti pour avoir son franc parler et se mettre à l'abri des ressentiments que sa liberté aurait pu lui attirer. Il dit seulement qu'ayant parlé dans son livre de Vespasien, de Titus et de Domitien, il ne le publiera pas lui-même pour ne pas avoir l'air de faire sa cour à la famille impériale, la cour d'un vivant, une cour intéressée : *Ne quid ambitioni dedisse vita judicaretur*. Ensuite, qui charge-t-il de la publication ? Son neveu et fils adoptif, Pline le Jeune. A quel moment cette publication aura-t-elle lieu ? Aussitôt après la mort de l'auteur, puisque l'ouvrage est prêt, et, selon toute apparence, sous le règne d'un Flavien. C'est-à-dire que, si Pline avait été pleinement impartial, il aurait exposé son éditeur aux inimitiés redoutées pour lui-même. Il avait donc, moitié par conviction et moitié par nécessité, flatté les Flaviens et leurs amis aux dépens de leurs adversaires, et surtout sans doute de Vitellius¹. N'avait-il pas eu, par contre, une tendance à noircir Néron ? Puisqu'il figure certainement parmi les sources de Tacite pour le règne de Néron², il est naturel que nous lui appliquions cette appréciation générale de Tacite (*Ann.*, I, 1) : *Tiberii Gaique et Claudii ac Neronis res, florentibus ipsis. obmetum falsæ, postquam occiderant, recentibus odiis compositæ sunt*. Cette autre désignation générale de Tacite (*Hist.*, I, 1) lui convient aussi, et doublement, s'il a flatté les Flaviens et noirci Néron : *Postquam bellatum apud Actium... veritas pluribus modis infracta, primum... mox libidine adsentandi aut rursus odio adversus dominantes : ita neutris cura posteritatis inter infensos vel obnoxios*.

4. Si, au point de vue de la forme, il faut juger des *Histoires* de Pline par son Histoire naturelle, ce devait être une compilation très riche plutôt qu'une composition très artistique. L'abondance excessive des détails embarrassait la marche de l'historien et obscurcissait son exposition. Pourtant ce défaut de l'ordonnance était sans doute moins sensible dans le premier ouvrage, où l'ordre chronologique guidait pour ainsi dire pas à pas l'annaliste, que dans le second, où le savant avait à trouver un plan systématique. La différence entre le style des deux ouvrages ne pouvait pas être bien sensible : ils furent écrits l'un à la suite de l'autre. Peut-être les *Histoires* étaient-elles plus soignées, moins inégales, parce que la matière, moins aride, se prêtait mieux aux ornements littéraires : *Levioris operæ hos tibi dedicavi libellos*, dit Pline à Titus, en lui présentant l'*Histoire naturelle*, *nam nec ingenii sunt capaces... neque admittunt excessus aut orationes sermonesve aut casus mirabiles vel eventus varios, jucunda dictu aut legentibus blanda. Sterilis materia, rerum natura, hoc est vita, narratur, et hæc sordidissima sui parte, ut plurimarum rerum aut rusticis vocabulis aut externis, immo barbaris... Præterea iter est non trita auctoribus via nec qua peregrinari animus expetat*. Les *Histoires* devaient être écrites comme les parties les plus travaillées de l'*Histoire naturelle*, la préface et les introductions des différents livres. Or, ce qui frappe dans ces morceaux, c'est la préoccupation de briller et de plaire, qui se manifeste par la fréquence des pensées à effet, des tournures recherchées, des expressions bizarres à force de vouloir être neuves et variées. L'auteur vise aussi à la force et à la concision ; il y atteint assez souvent, mais souvent aussi il dépasse le but et tombe dans

¹ Cf. ch. V, § III.

² Cf. les citations *Ann.*, XIII, 20, et XV, 53.

l'emphase ou dans l'obscurité : L'écrivain vaut à peine mieux que le savant, et il suit, sans originalité, la mode du Ier siècle¹.

5. Les *Histoires* de Pline ne sont plus citées après Tacite. Elles ont du tomber promptement dans l'oubli. Deux raisons, semble-t-il, expliqueraient leur sort. L'ouvrage, commençant sous Claude, en pleine dynastie julienne, et finissant sous Vespasien, en pleine dynastie flavienne, ne constituait pas un tout nettement délimité, n'embrassait pas une période complète de l'histoire romaine ; il n'était qu'une continuation. Puis, Pline ; par malheur pour lui, fut suivi de près par Tacite, qui refit son ouvrage et eut une double supériorité : d'abord, les *Annales* et les *Histoires* formaient un ensemble solide et net ; la mort d'Auguste et celle de Domitien limitaient une véritable période ; le double chef-d'œuvre ne commençait pas et ne finissait pas à un événement quelconque. De plus, le génie d'écrivain qui manquait à Pline, Tacite le possédait : ce fut lui qui donna à la matière sa forme définitive et parfaite².

III

Si maintenant nous passons en revue les conditions que doit remplir la source commune, telle que nous la connaissons par l'étude des reproductions de Tacite, de Plutarque et de Suétone, nous voyons que les *Histoires* de Pline les remplissent toutes à souhait.

1. La source commune était très riche, puisqu'elle a pu fournir trois dérivations indépendantes comme les récits de Tacite, de Plutarque et de Suétone. L'auteur s'était livré à de consciencieuses recherches dont les citations de versions différentes, très nombreuses dans Tacite surtout, sont la preuve manifeste. Les *Histoires* de Pline, nous le savons par le témoignage de son neveu et par les indications que l'*Histoire naturelle* nous fournit sur sa tournure d'esprit, se faisaient remarquer par la préoccupation scrupuleuse de l'exactitude et par l'abondance des détails. — Parmi les documents mis à profit par la source commune se trouvait l'ouvrage historique de Cluvius Rufus, puisqu'une citation de Cluvius, dans le texte de Plutarque, correspond exactement à une citation indéterminée qui est dans Suétone, et puisque, par conséquent, elle provient de l'original reproduit par les deux écrivains³. Pline a pu consulter Cluvius, dont les *Histoires*, composées à peu près en même temps que les siennes, ont été publiées avant ; il ne les avait peut-être pas sous la main au moment où il rédigeait son récit du principat d'Othon, à qui se rapporte la citation, mais rien ne lui fut plus facile, quand il les connut, que d'insérer cette citation comme retouche. — S'il est bien vrai, comme nous l'avons affirmé, que le témoignage oral de Secundus, cité par Plutarque⁴, remonte aussi jusqu'à la source

¹ Sur le style de l'*Hist. nat.*, cf. Detlefsen, *Philologus*, t. 98, p. 317 sq. ; Joh. Müller, *Der Stil des älteren Plinius*, Innsbruck, 1883. — Pour la caractéristique des *Histoires* de Pline, cf. Clason, *Tac. u. Suet.*, 17 sq. ; Nipperdey-Andresen, *Introd.*, 28 ; surtout Nissen, 500 et 524 sq.

² Ce n'est pas à dire que Pline n'ait plus eu de lecteurs. D'abord Suétone l'a préféré, comme source, à Tacite (et Plutarque aussi, si toutefois il a écrit après Tacite). Il faudrait en dire autant de Dion, si, pour lui, la communauté de source était absolument démontrée. Mais le grand public appartient à Tacite.

³ Plutarque, *Othon*, 3 — Suétone, *Othon*, 7.

⁴ *Othon*, 9.

commune, Pline, contemporain de l'ancien secrétaire d'Othon, qui est l'un des personnages du *Dialogue des Orateurs*, a pu le connaître et recueillir ce témoignage de sa bouche, d'autant mieux que lui-même s'est occupé d'art oratoire et a écrit un traité de rhétorique¹. — La source commune, étant donné le rapport de Tacite et de Suétone, devait aller au moins jusqu'aux premiers temps du règne de Vespasien, c'est-à-dire aussi loin que la partie conservée des *Histoires* de Tacite. Nous avons vu que, si Pline n'avait pas raconté tout le règne de Vespasien, il en avait certainement raconté le début et s'était probablement arrêté peu après la prise de Jérusalem par Titus, à l'année 71. — Tacite, entreprenant les *Histoires*, et voulant avoir pour la première partie de son ouvrage une source principale, a dû choisir comme guide l'écrivain qui le conduirait le plus loin, Nous ne connaissons pas d'historien qui, avant Tacite, ait poussé son récit plus loin ou même aussi loin que Pline. Nous sommes sûrs que Cluvius n'était pas arrivé à la mort de Vitellius². Quant à Fabius Rusticus, il y a tout lieu de croire qu'il n'avait pas dépassé la mort de Néron³. — La source commune avait flatté les Flaviens et leurs amis. Elle est certainement au nombre des historiens à qui Tacite reproche d'avoir excusé la trahison des officiers vitelliens, en faisant une action noble et patriotique de ce qui fut un crime intéressé. Pline était un partisan dévoué de la dynastie flavienne : à Rome, il travaillait dès le point du jour avec Vespasien ; il fut son procurateur dans les provinces ; il a dédié son *Histoire naturelle* à Titus, sous les ordres duquel il avait pris part au siège de Jérusalem ; il était commandant de la flotte de Misène quand il périt dans la fameuse éruption du Vésuve⁴. — Enfin, la source commune avait le goût des phrases à effet, des ornements de rhétorique ; ses tendances, en matière de style, n'étaient pas sans rapport avec celles de Tacite. Ces caractères se retrouvent dans l'*Histoire naturelle* de Pline⁵.

2. On a cependant fait plusieurs objections contre l'attribution du rôle de source commune à Pline l'Ancien. Celle de Lange⁶ ne mérite pas qu'on s'y arrête longtemps. Parce que Tacite, dans le récit du siège de Crémone, n'adopte pas purement et simplement l'opinion de Pline sur la responsabilité du pillage, mais lui oppose celle de Vipstanus Messalla, et reste indécis (III, 28), Lange refuse de croire que Pline soit la source principale de Tacite. Mais l'idée de source principale n'implique pas celle de reproduction aveugle et passive. Tous les historiens anciens se sont permis de contredire parfois leurs sources, même principales. Ils ne les citent guère que dans deux cas : s'ils sont en mesure de les rectifier, soit par leur propre raisonnement, soit par leurs recherches dans les sources secondaires, et s'ils ne veulent pas prendre la responsabilité d'une

¹ Pline le Jeune, Ep. III, 5, 7 : *Magis miraberis si scieris (avunculum meum) aliquandiu causas actitasse* ; un peu plus haut (5), il nomme parmi les ouvrages de son oncle : *Studiosi tres, in sex volumina propter amplitudinem divisi, quibus oratorem ab incunabilis instituit et perficit*. Cf. Aulu-Gelle, XI, 16, 1 sqq., et Quintilien, III, 1, 21 ; XI, 3, 143 et 168.

² Nous sommes même à peu près sûrs qu'il s'était arrêté au 1er janvier 69 ; cf. § I, n° 4.

³ Nous le montrerons tout à l'heure, chap. IV, § I.

⁴ Cf. Suétone, *fragm.*, éd. Roth, p. 300 ; éd. Reifferscheid, p. 92 ; Pline le Jeune, Ep., III, 5, 9 ; VII, 16 et 20 ; Mommsen, *Hermes*, t. 19, p. 644 sqq.

⁵ Sur les rapports de Pline l'Ancien et de Tacite au point de vue de la langue et du style, cf. Dräger, *Syninx und Stil des Tacitus*, avec Johann Müller, *Der Stil des älteren Plinius*. Pour faciliter la comparaison, Joh. Müller a suivi le plan de Dräger.

⁶ Lange combat Nissen, partisan de Pline, dans les pages 37 sqq. L'objection que nous réfutons est à la page 42.

affirmation. Le doute de Tacite prouve simplement, et cette preuve n'était pas du tout nécessaire, qu'en adoptant Pline pour source principale, il n'avait pas entendu abdiquer sa liberté d'appréciation et son droit de contrôle.

3. Detlefsen¹ constate, par une série de rapprochements entre les *Histoires* de Tacite et l'*Histoire naturelle* de Pline, que les deux ouvrages offrent peu de ressemblance aux endroits où ils traitent des mêmes faits. De là résulte, lui semble-t-il, qu'il devait y avoir aussi divergence entre les *Histoires* de Tacite et celles de Pline, que Pline n'est pas la source principale commune. Mais cette conclusion n'est point légitime. L'*Histoire naturelle* et la continuation d'Aufidius Bassus étaient deux ouvrages bien distincts faits avec des matériaux différents. Sans doute Pline a cité quelquefois², très rarement cependant, le second dans le premier ; mais presque toujours, quand il a eu à parler dans le premier de choses dont il avait déjà été question dans le second, il en a parlé d'après d'autres sources, d'après de nouveaux renseignements. Ce travailleur acharné n'était pas homme à vivre sur son acquis : nous savons par lui-même³ de quelles vastes recherches son *Histoire naturelle* est le fruit : *Viginti milia rerum dignarum cura... lectione voluminum circiter duo milium... ex exquisitis auctoribus centum inclusimus XXXVI voluminibus, adjectis rebus plurimis quas aut ignoraverant priores aut postea invenerat vita*. Faut-il s'étonner que, travaillant sur une telle masse de matériaux, il n'ait pas dit, à propos d'un fait ou d'un objet, exactement ce qu'il en avait dit auparavant ? On s'explique de même qu'il n'y ait trace, ni dans Tacite, ni dans Plutarque, ni dans Suétone, de certains détails historiques⁴ qui sont donnés par l'*Histoire naturelle*. Ces détails, rares d'ailleurs et sans importance, Pline ou bien les ignorait quand il composa sa continuation d'Aufidius Bassus⁵, ou bien avait oublié de les mentionner. Il ne se pique pas de tout savoir ; il reconnaît que sur le sujet même de l'*Histoire naturelle*, qui lui a coûté tant de recherches, bien des choses ont pu lui échapper⁶ : *Nec dubitamus multa esse quæ et nos præterierint. Homines enim sumus, et occupati officiis, subsicivisque temporibus ista curamus...*

De tels rapprochements entre Tacite et l'*Histoire naturelle* on ne peut donc tirer aucun argument sérieux contre l'attribution à Pline l'Ancien du rôle de source principale. On ne peut pas non plus, il est vrai, en tirer, comme essaye de le faire Nissen⁷, une preuve positive en faveur de cette opinion. Cependant entre Pline et Tacite il y a des ressemblances intéressantes à noter, parce qu'elles viennent à l'appui des preuves plus solides déjà fournies. Les deux ouvrages de Pline étaient bien distincts, disions-nous tout à l'heure, et Pline n'était pas homme à vivre sur son acquis : de là les divergences entre l'*Histoire naturelle* et la continuation d'Aufidius. Mais il se servait de cet acquis, du fond ancien toujours enrichi par ses nouvelles recherches, et entre les deux ouvrages il y avait évidemment des points communs. Puisqu'il n'y a aucune apparence que Tacite ait lu l'*Histoire naturelle*, ou tout au moins qu'il l'ait consultée en prenant des

¹ *Philologus*, t. 34, p. 40 sqq.

² Deux fois, liv. II, 199 et 232.

³ Préface de l'*Histoire naturelle*, 17.

⁴ Sur Julius Vindex (XX, 160), sur Galba (III, 37), sur Othon (XIII, 22), sur Vitellius (XXXV, 163). Cf. Detlefsen.

⁵ Pour ces détails, Pline ne renvoie pas à ses *Histoires*, comme il le fait par deux fois à propos de choses concernant le règne de Néron.

⁶ Préface de l'*Histoire naturelle*, 18.

⁷ *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 541 sq.

notes pour ses Histoires, en certains endroits où la ressemblance est frappante entre le texte de Pline et celui de Tacite n'aurons-nous pas le droit de l'attribuer à l'usage d'un intermédiaire commun, la continuation d'Aufidius Bassus ? Usage très différent sans doute de la part des deux auteurs : Tacite avait le livre sous les yeux ; Pline se rappelait ce qu'il contenait, ou, tout au plus, le rouvrait de loin en loin.

Dans la digression de Tacite (*Hist.*, II, 3) sur le temple de Vénus Paphienne, nous trouvons la mention de ce fait merveilleux : *Nec unis imbribus, quamquam in aperto, madescent (altaria)*. Pline le mentionne aussi (II, 96, 210) : *Celebre fanum habet Veneris Paphos, in cujus quandam aream non impluit*. — A propos de l'incendie du Capitole sous Vitellius, Tacite parle de la prise de Rome par Porsenna (III, 72). Nous retrouvons cette tradition de la défaite des Romains par les Étrusques, si différente de la fameuse légende patriotique, dans Pline (XXXIV, 14, 139). — Au même chapitre, Tacite constate que Sylla reconstruisit le Capitole, mais ne le dédia pas : *Curam victor Sulla suscepit, neque tamen dedicavit : hoc solum felicitati ejus negatum*. — *Hoc tamen nempe felicitati suæ defecisse confessus est, quod Capitolium non dedicavisset*, dit Pline (VII, 43, 138). La ressemblance est ici littérale : seulement Pline rapporte un mot de Sylla et Tacite présente la même idée comme une réflexion personnelle. S'il ne s'agissait pas d'un mot historique dont Tacite a très bien pu avoir connaissance par une autre voie que par sa source principale, ce rapprochement serait décisif. — Voici deux jugements tout à fait semblables sur les Juifs : *Nec quicquam prius imbuuntur quam contemnere deos* (Tac., V, 5) ; *Gens contumelia numinum insignis* (Pline, XIII, 4, 46). — La même digression de Tacite sur les Juifs et la Judée fournit matière à d'autres rapprochements avec des passages épars dans l'ouvrage de Pline. Tacite décrit ainsi le procédé employé pour recueillir le baume (V, 6) : *Ut quisque ramus intumuit, si vim ferri adhibeas, pavent venæ ; fragmine lapidis aut testa aperiuntur*. Pline (XII, 25, 115) : *Inciditur vitro, lapide, osseisve cultellis ; ferro lædi vitalia odit, emoritur protinus*. — A propos du lac Asphaltite, on lit dans Tacite (V, 6) : ... *neque pistes aut suetas aquis volucres patitur. Inertes undæ superjacta ut solido ferunt ; periti imperitique nandi perinde attolluntur. Cerro anni bitumen egerit... Nec absciidere acre ferrove possis : fugit cruorem vegerneque infectant sanguine, quo feminæ per menses exsolvuntur*. Pline (V, 16, 72) : *Asphaltites nihil præter bitumen gignit, unde et nomen. Nullum corpus animalium recipit, tauri camelique fluitant. Inde fama nihil in eo mergi*. (VII, 15, 65) : *Quin et bitumen sequax alioquin ac lenta natura in lacu Judææ qui vocatur Asphaltite, et certo tempore anni supernatans non quit sibi avelli ad omnem contactum adhærens, præterquam filo quod tale virus infecerit*. XXVIII, 7, 80 : *Tum bitumen in Judæa nascens sola hac vi (le sang menstruel) superari, filo vestis contactæ, ut docuimus*¹. — Sur les sables de l'embouchure du Bêlus, Tac., V, 7 : *Circa cujus os lectæ harenas admixto nitro in vitrum excocuntur ; modicum id litus et egerentibus inexhaustum*. Pline (V, 19, 75) : *Belus vitri fertiles harenas parvo litori miscens*. (XXXVI, 96, 191) : *Quingentorum est passuum non amplius litoris spatium, idque tantum multa per sæcula gignendo fuit vitro. Fama est... (mercatores) glebas nitri... subdidisse. Quitus accensis permixta arena litoris...*

Detlefsen trouve un autre argument contre Pline dans ce passage de Tacite (II, 50) : *Ut conquirere fabulosa et fictis oblectare legentium animos procul gravitate cœpti operis credideritu, ita vulgatis traditisque demere fidem non ausim. Die, quo Bedriaci certabatur, avem invisitata specie apud Regium Lepidum celebri*

¹ Cf. aussi II, 102, 226 : *Nihil in Asphaltite Judææ lacu qui bitumen gignit mergi potest*.

luco consedissee incolæ memorant, nec deinde coetu hominum aut circumvolitantium alitum territam pulsamve, donec Otho se ipse interficeret ; tum ablatam ex oculis : et tempora reputantibus initium finemque miraculi cum Othonis exitu competisse. La mention de ce prodige n'est pas empruntée à la source principale : c'est l'avis de Nissen¹, à cause de la formule par laquelle elle est introduite et de ce fait que ni Plutarque ni Suétone, qui ont pourtant le goût des prodiges, ne parlent de celui-ci. Or il était raconté dans Pline. Pline n'est donc pas la source principale commune. Pour prouver qu'il était bien raconté dans Pline, Detlefsen cite ce passage de l'*Histoire naturelle* (X, 49, 137) : *Venerunt in Italiam Bedriacensibus bellis civilibus trans Padum et novæ aves...* La preuve est loin d'être décisive. Que l'oiseau dont la présence à Regium Lepidum, d'après le récit de Tacite, coïncida avec les derniers moments d'Othon, soit un de ceux dont Pline signale l'apparition à cette époque dans la haute Italie, cela est très vraisemblable. Mais que Pline ait eu connaissance du prodige en question, qu'il en ait parlé dans sa continuation d'Aufidius, ce rapprochement ne suffit pas du tout à le démontrer.

Nous croyons cependant, pour notre part, qu'il l'avait raconté et que Tacite n'a pas eu recours ici à une source secondaire. C'est-à-dire qu'après avoir montré que, même si l'on admettait le premier terme du raisonnement de Detlefsen, à savoir que le récit en question ne dérive pas de la source principale, on ne serait pas obligé d'admettre sa conclusion, nous repoussons maintenant ce premier terme. Ce qui nous porte à croire que Tacite reproduit ici sa source principale, c'est d'abord la formule elle-même : *Ut conquirere fabulosa... procul gravitate cœpti operis crediderim, ita vulgatis traditisque demere fidem non ausim.* Tacite proteste qu'il n'a pas de goût pour les anecdotes de cette sorte, qu'il ne les recherche pas : cela revient à dire qu'il n'a pas pris ce prodige dans une source secondaire ; il l'a mentionné parce qu'il l'a trouvé garanti par l'autorité de sa source principale. Voilà, nous semble-t-il, le véritable sens de cette déclaration. De plus, le prodige est mentionné aussi par Dion (LXIV, 10) :... ὅπου γέ (près de Crémone) φασὶ πρὸ τῆς μάχης ἄλλα τε φανῆναι σημεῖα, καὶ τινα ὄρνιν ἐξαίσιον, ὁποῖον οὐπώποτε ἐωράκεσαν, ἐπὶ πολλὰς ἡμέρας ὄφθῆναι. Dion a trouvé dans sa source la mention, plus ou moins détaillée, d'autres prodiges que celui qu'il raconte. Cette source n'est donc pas Tacite ; il y a communauté de source. Est-ce communauté de source secondaire ? Alors les deux auteurs auraient, au même endroit, intercalé le même détail ; ce qui serait très extraordinaire. Il y a donc communauté de source principale. Reste à expliquer le silence de Plutarque et de Suétone : il est surprenant, en effet, dans l'hypothèse où nous nous plaçons, que ni l'un ni l'autre n'ait parlé de la chose. L'intérêt qu'ils ont pris au récit même de la mort d'Othon a sans doute détourné leur attention de cette circonstance accessoire.

4. Les adversaires de Pline² croient avoir trouvé un argument irréfutable contre lui dans deux passages parallèles de Tacite et de Plutarque. Après avoir consolé et rassuré son neveu, Othon, en le congédiant, le met en garde contre le danger que pourrait lui faire courir sa qualité de neveu d'un empereur : ... *neu patrum sibi Othonem fuisse aut oblivisceretur umquam aut nimium meminisset.* (Tac., II, 48). — ... μήτε ἐπιλαθέσθαι παντάπασιν μήτε ἄγαν μνημονεύειν ὅτι Καίσαρα θεῖον

¹ *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 535.

² Ce sont, avec Lange et Detlefsen, Beckurts, p. 69 sq., et Dieckmann, p. 10 sqq. Celui-ci, cependant, admet Pline comme source principale de Plutarque et comme source secondaire de Tacite.

ἔσχεσ. (Plut., *Othon*, 16). Or Suétone raconte (*Dom.*, 10) que Domitien fit périr ce neveu d'Othon, Salvius Cocceianus, *quod Othonis imperatoris patruī sui diem natalem celebraverat*, c'est-à-dire précisément parce qu'il n'avait pas tenu compte de la sage recommandation que, d'après Tacite et Plutarque, son oncle lui avait faite en mourant. Il serait merveilleux qu'Othon eût si bien prévu l'avenir ; en réalité, il n'a pas dit cela ; c'est un historien, écrivant après la mort de son neveu, qui le lui a fait dire : cette recommandation n'est pas autre chose qu'une prédiction après coup. Or Pline est mort en 79, sous le règne de Titus, Il n'est donc pas la source commune. Ce n'est pas seulement contre Pline que porte l'argument, c'est aussi contre la communauté de source. Cocceianus est mort sous Domitien, nous ignorons en quelle année ; mais il importe peu. Sous Domitien on n'écrivait pas l'histoire. L'inventeur de la prédiction d'Othon composa son ouvrage au plus tôt sous le règne de Nerva, à partir de 96. Mais les premiers livres des *Histoires* de Tacite sont des premières années du II^e siècle. Est-il vraisemblable que Tacite ait reproduit, et de très près, un ouvrage tout à fait contemporain ? Non. Par conséquent il n'y a pas communauté de source entre Tacite et Plutarque. L'inventeur de la prédiction d'Othon n'est autre que Tacite, et Plutarque l'a copiée dans Tacite¹.

Cette objection a tellement ému Nissen qu'il a imaginé, pour la combattre², une révision de Pline l'Ancien par son héritier et éditeur Pline le Jeune. Les *Histoires* de Pline, revues et retouchées, n'auraient paru qu'après la mort de Cocceianus. Nous avons déjà montré l'invraisemblance de cette conjecture, à l'appui de laquelle Nissen n'apporte aucun motif sérieux³. Elle est d'ailleurs inutile. La recommandation d'Othon se trouvait dans les *Histoires* de Pline l'Ancien, telles qu'il les avait lui-même rédigées. Othon avait prévu ce qui arriva en effet ; il n'avait pas besoin, pour le prévoir, d'être prophète. Il se rappelait le sort de presque tous ceux qui, sous les règnes précédents, soit par leurs hautes qualités, soit par leur parenté avec la famille impériale, avaient porté ombrage au tyran. Il craignait pour Cocceianus la vengeance de Vitellius. Il s'efforçait de rassurer son neveu, et non sans quelque apparence de raison : Vitellius, à qui Othon avait conservé toute sa famille, ne ferait-il pas grâce au neveu d'Othon ? Ne tiendrait-il aucun compte au neveu de la promptitude avec laquelle l'oncle s'était donné la mort, renonçant volontairement à la lutte encore possible ? Mais il fallait soigneusement éviter la colère du vainqueur ; il fallait ne pas trop se rappeler celui qui allait mourir, faire oublier qu'il laissait après lui un neveu. Les paroles que Tacite et Plutarque prêtent à Othon n'ont rien d'invraisemblable : si seulement il a eu de la mémoire et du bon sens, il a pu parler ainsi. Othon avait prévu ce qui arriva, avons-nous dit ; il eût été plus exact de dire qu'il avait prévu quelque chose de plus probable que ce 'qui arriva. Le danger qu'il redoutait pour Cocceianus, il le redoutait de la part de Vitellius, son rival et son ennemi : il redoutait une vengeance personnelle. Cocceianus périt victime de la seule méfiance d'un tyran ombrageux, de Domitien, qui n'avait contre Othon et sa famille aucune raison spéciale d'inimitié.

¹ La ressemblance frappante des deux passages ne permet pas de songer, si la communauté de source est écartée, à une invention parallèle et indépendante de Plutarque.

² Ou mieux pour la prévenir, car elle n'avait pas encore été faite, à ma connaissance, quand il l'a combattue par avance (*Rhein. Mus.*, t. 26, p. 544 sqq.).

³ Cf. Lange, 42 sqq., et plus haut § II, n° 2.

5. On a objecté enfin¹ que, si vraiment Tacite avait eu pour source principale Pline l'Ancien, le silence de Pline le Jeune à ce sujet serait bien étrange, étant donné surtout que les occasions ne lui manquèrent pas dans ses lettres de faire allusion au rapport des deux historiens : il y est, en effet, plus d'une fois question des *Histoires* de Tacite et des *Histoires* de Pline l'Ancien². Mais pourquoi et dans quel sens Pline le Jeune aurait-il fait quelque allusion de ce genre ? La conduite de Tacite à l'égard de son devancier méritait-elle en quelque chose d'être signalée ? Y avait-il lieu d'en parler avec une nuance de blâme ? Pline le Jeune était trop ami de Tacite et trop homme du monde pour se permettre rien de pareil. D'ailleurs Tacite faisait ce que Pline le Jeune lui-même, de son propre aveu³, aurait fait en semblable cas : racontant une époque dont une partie avait été traitée avant lui, il se dispensait de réunir les matériaux pour cette partie, et son devancier lui servait de source principale. Fallait-il au contraire le louer d'avoir choisi Pline l'Ancien pour source principale et faire de ce choix un titre de plus à celui qui en avait été honoré ? Non, puisque Tacite n'avait pas choisi Pline l'Ancien, qui était alors, nous allons insister sur ce point, le seul historien des règnes de Galba, d'Othon, de Vitellius et de Vespasien. Tacite avait donc fait une chose ordinaire et en quelque sorte nécessaire, dont il ne valait pas la peine de parler. Pline le Jeune devait se borner et se borna à rendre hommage, pour leurs mérites d'historien, et à son oncle et à son ami⁴.

¹ Lange, Beckurts, Dieckmann, etc.

² III, 5 ; V, 8 ; VI, 16 ; VII, 33.

³ Cf. la lettre à Capiton (V, 8, 12).

⁴ Il faut laisser de côté, comme peu probants, plusieurs des arguments que Niesen (532 sqq.) a produits pour démontrer que Pline est la source principale. Lange, Detlefsen et Beckurts n'ont pas eu de peine à les réfuter. — Il s'en faut de beaucoup que tout soit solide dans l'argumentation de Clason (*Tac. u. Suet.*, p. 87 sqq.) en faveur de Pline. — Bellezza, p. 311 sqq., n'apporte rien de nouveau.

CHAPITRE IV. — LES SOURCES SECONDAIRES DE TACITE.

I

Un résultat certain des comparaisons que nous avons établies entre Tacite, Plutarque et Suétone, c'est que, pour les règnes de Galba et d'Othon, un ouvrage historique a été la source principale, presque unique, de Tacite, et que ce même ouvrage lui a encore servi de source principale pour le règne de Vitellius et les premiers temps du règne de Vespasien. C'était, nous venons de le démontrer, la continuation d'Aufidius Bassus par Pline l'Ancien. Mais, si le rôle de beaucoup le plus considérable fut joué par Pline, Tacite employa pourtant d'autres sources : il l'atteste formellement en plus d'un endroit¹. Quelles furent ces sources secondaires et quelle part revient à chacune d'elles ? Nous allons nous en assurer autant que possible : car la question n'est pas de celles que l'on peut résoudre avec une précision absolue.

1. D'abord, de quels moyens Tacite disposait-il pour contrôler et compléter sa source principale ? Il ne pouvait pas faire ici ce que nous verrons qu'il a fait pour le règne de Néron : comparer au récit de la source principale un ou plusieurs autres récits de même nature et de même étendue². Quand il écrivit les *Histoires*, un seul historien latin, Pline, avait traité la période qui s'étend du 1er janvier 69 à la prise de Jérusalem par Titus. Cluvius Rufus et Fabius Rusticus n'avaient guère dépassé la mort de Néron. Nous l'avons déjà prouvé pour Cluvius³, en qui certains ont voulu voir la source principale. Quant à Fabius, Tacite l'a cité, ainsi que Cluvius, dans les *Annales*⁴, et il en faisait le plus grand cas, puisque dans l'*Agricola*⁵ il le met parmi les modernes au même rang que Tite Live parmi les anciens : *Livius veterum, Fabius Rusticus recentium eloquentissimi auctores*. S'il ne s'en est pas servi pour les *Histoires*, on ne peut raisonnablement expliquer sa conduite que d'une manière : l'ouvrage de Fabius ne comprenait pas cette période. Or, nous sommes sûrs qu'il ne s'en est pas servi dans la narration du siège de Crémone : il ne le cite pas concurremment avec Pline et Messalla sur la question douteuse de la responsabilité du pillage (III, 28). Fabius n'avait donc pas raconté la guerre entre Vitellius et Vespasien, non plus que Cluvius. De ce fait nous avons conclu pour Cluvius qu'il n'avait pas entamé l'année des quatre empereurs : la même conclusion vaut pour Fabius. Cette citation de Messalla et de Pline prouve que Tacite a lu seulement deux récits du siège de Crémone. Comme sur un point important, ces deux récits étaient en contradiction, s'il en avait existé un troisième⁶, Tacite n'aurait pas manqué d'y recourir pour sortir de son incertitude, et, par conséquent, d'en citer l'auteur. A l'époque où fut composé le troisième livre des *Histoires*, aucun autre écrivain que Pline et Messalla n'avait raconté la prise de Crémone et, à plus forte

¹ Nous énumérerons et nous étudierons ces endroits au cours du présent chapitre.

² C'est-à-dire faire cette *collatio* dont parle Pline le Jeune dans la lettre à Capiton (V, 8, 12).

³ Cf. chap. III, § I, n° 4.

⁴ *Ann.*, XIII, 20 ; XIV, 2 ; XV, 61.

⁵ *Agricola*, 10.

⁶ Nous entendons un troisième récit de quelque notoriété. Il a pu y en avoir au temps de Pline qui étaient oubliés au temps de Tacite. Nous allons y revenir.

raison, aucun autre écrivain que Pline n'avait raconté l'année 69 tout entière. D'ailleurs, en dehors de Cluvius, de Pline et de Fabius, nous ne connaissons personne qui se soit signalé à Rome par un ouvrage historique de quelque importance sous la dynastie flavienne et le principat de Nerva, et nous croirons malaisément qu'à cette époque ait fleuri un historien dont non seulement les œuvres, mais même le nom, se soient perdus. Puisque Messalla avait fait, non pas une histoire en règle de l'année 69, mais un ouvrage de bien moindre importance¹, sans doute un récit de la campagne des Flaviens contre les Vitelliens², Pline était le seul guide dont Tacite pût se servir d'un bout à l'autre pour la partie conservée des *Histoires*.

Les premières lignes des *Histoires* viennent, au moins dans une certaine mesure, à l'appui de cette conclusion. *Initium mihi operis Servius Galba iterum, Titus Vinius consules erunt. Nam post conditam Urbem octingentos et viginti prioris ævi annos³ multi auctores rettulerunt*. Pour quelle raison Tacite prend-il comme point de départ le 1er janvier 69 et ne remonte-t-il pas plus haut ? C'est, d'après cette déclaration, parce que les événements antérieurs ont eu beaucoup d'historiens. Il est évident pour nous que d'autres considérations ont agi sur Tacite ; nous en avons déjà dit un mot en passant et nous y reviendrons⁴. Mais, si la raison qu'il donne ici n'a pas été déterminante, comme il nous le fait entendre, elle a pourtant existé. Il y avait, au temps de Tacite, plusieurs ouvrages historiques qui s'étendaient jusqu'à la mort de Néron ou à peu près. Tacite ne dit pas formellement, mais donne très clairement à comprendre que les événements postérieurs au 1er janvier 69 n'avaient pas encore eu beaucoup d'historiens. Il n'en avait eu qu'un, nous venons de le montrer.

La déclaration de Tacite et notre conclusion ne sont nullement en désaccord avec un passage de Flavius Josèphe, où, désignant une période historique qui comprend avec le règne de Néron ceux de Galba, d'Othon et de Vitellius, il s'excuse de ne pas la raconter en détail, parce que *δι' ὄχλου πᾶσιν ἐστὶν καὶ πολλοῖς Ἑλλήνων τε καὶ Ῥωμαίων ἀναγέγραπται*⁵. Cela ne veut pas dire qu'au temps où Josèphe compose ses *Guerres de Judée*, sous le règne de Vespasien⁶, il existe déjà plusieurs ouvrages historiques en règle, comme les *Histoires* de Pline, où le récit soit poussé jusqu'à la mort de Vitellius au moins, mais seulement que les diverses parties de cette période, tantôt un événement, tantôt un autre, ont été souvent racontées. En d'autres termes, c'est l'abondance des récits partiels, auxquels nous reviendrons tout à l'heure, et non l'abondance des récits d'ensemble, que signale Josèphe. Il faut interpréter ainsi ce passage, et parce que, ainsi compris, il se concilie le mieux du monde avec l'affirmation de Tacite, que nous n'avons aucune raison de suspecter ; et parce que, considéré en lui-même, cette interprétation lui convient très bien. En effet, Josèphe n'embrasse pas toute la période dans une désignation d'ensemble ; il en énumère les épisodes. Il ne dit pas : *Je me dispenserai de raconter les règnes de Néron et de ses successeurs jusqu'à Vespasien, car cette époque a eu beaucoup d'historiens* ; mais : *Les excès de Néron, le complot dont il fut victime, son suicide, le châtement de ceux qui l'avaient renversé, la guerre des Gaules, la*

¹ Cf. chap. III, § I, n° 5.

² Cf. plus loin, § II.

³ Exactement 822. Tacite compte en chiffres ronds.

⁴ Cf. chap. III, § III, n° 5, et chap. V, § II.

⁵ *Bell. Jud.*, IV, 9, 2.

⁶ Cf. *Contra Apionem*, I, 9, et *De vita sua*, 65.

proclamation de Galba, son arrivée à Rome, l'hostilité des soldats contre lui, son assassinat, l'élévation d'Othon à l'empire, sa lutte contre Vitellius et sa mort, les révoltes contre Vitellius, sa défaite par les lieutenants de Vespasien et sa mort, tous ces événements je ne les raconterai pas en détail, parce qu'ils ont eu beaucoup de narrateurs. Les plus anciens, ceux du règne de Néron, n'en ont-ils pas eu davantage ? Certains de ces narrateurs ne sont-ils pas autre chose que des historiens proprement dits ? Josèphe ne précise pas.

2. Il y avait bien, en dehors du récit de Pline, la collection du journal de Rome (*Acta diurna*), et celle des procès-verbaux du sénat (*Acta senatus*). Mais ce qu'elles auraient pu fournir à Tacite, ce n'était pas un véritable récit, c'étaient de simples matériaux. Il y eut recours plus tard, quand Pline l'eut abandonné¹. Les a-t-il consultées, tant qu'il a eu Pline pour guide ? Il ne saurait être question d'un dépouillement sérieux et complet. A quoi bon se livrer à de pénibles et fastidieuses recherches dans ces volumineux recueils où l'important était noyé parmi l'insignifiant ? Le travail de triage avait été fait par la source : le recommencer, t'eût été temps et peine perdus ; Tacite n'y a pas songé ; aucun historien romain, placé dans les mêmes conditions, n'y a songé. L'avantage essentiel qu'il y avait à suivre une source principale était justement la suppression des recherches préparatoires. Contrôler d'une façon attentive et continue la source dérivée par les sources premières revenait à se priver de cet avantage. Mais, à défaut d'un tel contrôle, Tacite n'a-t-il point quelquefois cherché, dans les documents originaux, la confirmation d'un détail donné par Pline, ou bien encore quelque détail omis par Pline ? Nous savons qu'il a fait, dans les *Annales*, ce contrôle très partiel des sources dérivées par les documents authentiques². Pourtant, il ne faudrait pas en conclure, sans autre preuve, qu'il l'a fait aussi dans les *Histoires*. Quand il se mit à composer les *Annales*, il avait conduit, dans son premier ouvrage, le récit des événements jusqu'à la mort de Domitien ; pour la plus grande partie du règne de Vespasien, pour les règnes de Titus et de Domitien, il avait dû, abandonné par Pline, se résigner au travail préparatoire qu'il s'était épargné jusque-là. En réunissant ainsi lui-même ses matériaux, il s'était familiarisé avec les archives, et, quoique pour les *Annales* les sources littéraires ne lui fissent pas défaut, il pensa qu'il y avait intérêt à remonter parfois à ces sources premières. Il a pris soin de nous avertir qu'il l'avait fait. L'aurait-il fait dans les *Histoires* sans nous en avertir ? Bien loin que les documents officiels aient été, comme le voudrait l'opinion traditionnelle, l'une des bases des *Histoires*, il est donc très probable que Tacite ne les a même pas employés à titre de sources accessoires³.

3. Nous avons montré, tout à l'heure, qu'au moment où Tacite écrivait ses *Histoires* à n'y avait pas, celui de Pline excepté, de récits généraux embrassant toute la période à laquelle correspond la partie conservée de l'ouvrage. Mais il y avait des récits partiels : Flavius Josèphe l'atteste et, même sans son témoignage, nous en serions certains. Les ouvrages de Cluvius et de Fabius, s'ils allaient jusqu'au 1er janvier 69, pouvaient fournir à Tacite des renseignements sur les premiers mois du règne de Galba, dont il a eu à parler sommairement dans son tableau du monde romain à cette date. C'est à lui seul que nous devons savoir que Vipstanus Messalla avait raconté une partie des événements de 69, la campagne des Flaviens contre les Vitelliens. Suetonius Paulinus, qui fut l'un

¹ Cf. plus loin, § IV.

² *Ann.*, III, 3 ; XV, 74. Voir 2e partie, chap. I, § I.

³ Cf. la dissertation de Hoffmann.

des généraux d'Othon dans la guerre contre Vitellius, ne raconta-t-il pas cette guerre, comme il avait autrefois raconté son expédition d'Afrique¹ ? Qu'était-ce au juste que cet ouvrage de Mucien, dont il est souvent question dans l'*Histoire naturelle* de Pline², et quel parti pouvait en tirer un historien des années 69 et 70 ? L'empereur Vespasien avait laissé des mémoires : Josèphe les cite³ pour un fait qui se rapporte à ses campagnes d'Orient. Contenaient-ils aussi les événements postérieurs : son élévation à l'empire, son règne ? D'une façon générale, il est en soi très vraisemblable que tel et tel événement de l'année 69 : la mort de Galba, la mort d'Othon, la bataille de Bedriacum, l'incendie du Capitole, etc., avaient été l'objet de relations particulières.

Nous diviserons ces récits partiels, dont la plupart restent pour nous anonymes, en deux groupes : ceux qui étaient antérieurs et ceux qui étaient postérieurs à la composition des *Histoires* de Pline. Les premiers furent sûrement recherchés et mis à contribution par un curieux comme Pline, et sans doute il les avait plus d'une fois cités avec le nom de leurs auteurs là où nous ne trouvons plus dans Tacite et les autres que des citations indéterminées⁴. Ils rentraient donc pour Tacite dans la catégorie des matériaux déjà exploités, comme les *Acta senatus* et les *Acta diurna*. Il n'y avait pas lieu de les étudier à fond. Tout au plus, aurait-il pu songer à les consulter parfois, sur certains points spéciaux, pour vérification ou complément. Or il va de soi que ce premier groupe était de beaucoup le plus nombreux. Au lendemain de la sanglante tragédie qui dura toute l'année 69, les acteurs et les témoins de quelque scène importante, s'ils avaient le moindre talent d'écrivain, ne durent pas résister au désir de la raconter isolément et dans le plus grand détail. Ils obéissaient ainsi à un besoin tout naturel de faire partager à autrui des émotions très vives et très récentes ; ils étaient assurés que leurs narrations passionneraient le lecteur contemporain. Mais, à mesure que l'année des quatre empereurs sortait de l'actualité pour entrer dans l'histoire, les dispositions d'esprit qui avaient multiplié les récits de ce genre disparaissaient, et ils devinrent certainement de plus en plus rares. Plus on s'éloignait de 69, plus les faits isolés de cette année, même les faits essentiels, perdaient, au moins pour le public, de leur relief et de leur intérêt ; chacun d'eux se fondait peu à peu dans l'ensemble de ceux qui l'avaient précédé et suivi. D'autre part, les souvenirs des acteurs eux-mêmes et des témoins en arrivaient à être moins précis, leur désir d'expansion moins pressant. Le temps des faiseurs de narrations particulières et personnelles était passé au bout de quelques années ; celui des historiens commençait. Or c'est alors que Pline composa sa continuation

¹ Cf. 2e partie, chap. I, § I, et Schmidt, p. 9 sq.

² D'après Schmidt, p. 10 sqq., c'était un ouvrage purement géographique : les citations de l'*Histoire naturelle* le prouvent.

³ *De vita sua*, 65 : ... ἐν τοῖς Οὐεσπασιανοῦ τοῦ αὐτοκράτορος ὑπομνήμασιν οὕτως γέγραπται.

⁴ Les passages parallèles de Plutarque (*Othon*, 3) et Suétone (*Othon*, 7) démontrent qu'en effet des noms propres, traces des recherches de Pline, ont disparu ; Plutarque nomme Cluvius, comme l'avait fait Pline, et Suétone remplace ce nom propre par la formule : *ut quidam tradiderunt*. Cependant les formules indéterminées devaient dominer dans Pline, parce que, en sa qualité de contemporain, il avait fait sans doute un usage prépondérant des témoignages oraux et collectifs : *Quidam, alii, plures... tradunt, dicunt, credunt* étaient les formules appropriées aux citations de ce genre.

d'Aufidius¹. Les récits partiels du second groupe devaient donc être très peu nombreux et le moyen manquait presque complètement à Tacite de contrôler le travail de la source principale par des sources accessoires de ce genre.

Essayons de préciser et recherchons dans les citations de Tacite les renseignements qu'elles peuvent contenir sur la personnalité et l'importance de ses sources secondaires. Ce qu'elles nous fournissent pour les deux premiers livres est bien peu de chose. Écartons d'abord la citation de II, 37 : *Invenio apud quosdam auctores...* à propos des velléités d'accord qu'il y aurait eu avant la bataille de Bedriacum entre Othoniens et Vitelliens. Tacite combat l'opinion que Plutarque (*Othon*, 9) accepte comme plausible. Il serait possible à la rigueur qu'il eût trouvé cette opinion représentée par la source principale et par une ou plusieurs sources secondaires. Mais il est beaucoup plus vraisemblable que l'indéfini *quosdam*, bien qu'il soit au pluriel, cache tout simplement le nom propre de la source principale. Tout le chapitre qui commence par cette formule est remarquable par l'emploi des figures oratoires² : ce pluriel n'est-il pas lui-même une figure ? Suétone nous fournit l'exemple d'une inexactitude analogue : tandis que Plutarque nomme Cluvius Rufus comme garant d'un fait relatif à Othon (*Othon*, 3), il introduit (*Othon*, 7) la mention du même fait par la formule indéterminée : *ut quidam tradiderunt*. Tacite a pour la rhétorique un goût très prononcé qui l'a conduit plus d'une fois à corn-mettre des inexactitudes³. Mais ici il a subi encore une autre influence. Le nom propre singulier qu'il aurait dû mettre à la place de ce pluriel vague était celui de Pline l'Ancien. Or Tacite entretenait les plus amicales relations avec Pline le Jeune, avec le neveu et fils adoptif de cet historien auquel il avait d'ailleurs les plus grandes obligations, puisqu'il lui empruntait d'excellents matériaux tout préparés. En taisant le nom de Pline l'Ancien, dont il repoussait l'opinion comme invraisemblable, il a donc voulu ménager les susceptibilités de Pline le Jeune, très attaché à la mémoire de son oncle. Il est à remarquer que nulle part dans les *Histoires* il ne fait formellement le moindre reproche à Pline. Dans le passage où il le nomme (III, 28), il reste incertain entre sa version et celle de Messalla. Dans le passage où il l'accuse d'avoir cherché des prétextes honorables à la trahison des officiers vitelliens (II, 101), il ne le nomme pas. Nous verrons qu'il n'a pas pour lui les mêmes ménagements dans les *Annales*⁴ : c'est qu'alors Pline le Jeune est mort⁵.

Que la citation⁶ : *Scriptores temporum, qui, potente rerum Flavia domo, monimenta belli hujusce composuerunt...* (II, 101), se rapporte à Pline, cela est évident. Mais ce pluriel, comme celui dont nous nous occupons tout à l'heure, n'est-il au fond qu'un singulier ? Pour les événements de la guerre entre les lieutenants de Vitellius et ceux de Vespasien, Tacite a eu une seconde source, Messalla. Nous sommes donc à peu près sûrs qu'il le désigne ainsi en même temps que Pline. Messalla est cité deux fois dans le livre III, au chapitre 25 :

¹ Il faut faire entrer dans le premier groupe, avec les récits partiels antérieurs au moment où Pline, dans sa continuation d'Aufidius, arriva à l'année 69, les récits partiels tout à fait contemporains qu'il put consulter pour des retouches.

² Cf. le commentaire d'Ed. Wolff.

³ Nous y reviendrons, chap. V, § II.

⁴ Cf. 2e partie, chap. II, § III, et chap. III, § III.

⁵ Pline le Jeune mourut sans doute en 113 ou 114 (cf. Mommsen, *Hermes*, III, p. 99 = *Ét. sur Pl. le J.*, p. 73 sq.). Les *Annales* ne parurent pas avant 115 ; cf. chap. I, § I, n° 2.

⁶ Nous avons montré plus haut (chap. III, § III, n° 3) que la mention (I, 50) du prodige qui accompagna la mort d'Othon n'est pas une intercalation, mais se trouvait déjà dans la source principale.

Rem nominaque auctore Vipstano Messalla tradam, et au chapitre 28 : *Hormine id ingenium, ut Messalla tradit...* Dans les deux cas il est question de faits qui se sont passés pendant la bataille de Crémone. Trois citations indéterminées, relatives à la même bataille, se rapportent aussi très certainement à Messalla en même temps qu'à Pline : *Ordinem agminis disjecti per iram ac tenebras adseverare non ausim, quamquam alii tradiderint*, (22) — *Inter omnes auctores constat* (le nom du soldat qui entra le premier dans Crémone) [29] — *Celeberrimos auctores habeo* (un fait monstrueux qui s'est passé après la bataille) [51]. Mais elles ne désignent pas des sources autres que Pline et Messalla¹. Nous avons vu², en effet, que pour la bataille de Crémone Tacite n'a mis à profit que leurs deux récits. Nous essayerons plus tard³ de déterminer dans quelle mesure Tacite s'est servi de Messalla pour le récit de cette bataille et des autres événements de la guerre entre Flaviens et Vitelliens. Comme il est improbable, d'une part, que Tacite, qui nomme Messalla, se soit servi d'une autre source partielle sans la nommer, d'autre part, qu'il ait existé sur cette guerre quelque relation qui en eût laissé de côté le principal épisode, la bataille de Crémone, pour toutes les opérations militaires contre Vitellius, c'est-à-dire pour presque tout le troisième livre, nous croyons que Tacite a contrôlé la source principale avec Messalla seul. — Dans le reste du livre III et dans les livres IV et V, rien ne dénote l'emploi de récits partiels.

La continuation d'Aufidius n'était pas le seul ouvrage historique de Pline l'Ancien. Il avait composé aussi une *Histoire des guerres de Germanie* que nous retrouverons parmi les sources secondaires des *Annales*⁴. Il ne faudrait pas croire que Tacite a consulté ce dernier ouvrage pour la guerre de Civilis (IV, 12-37, 54-79 ; V, 14-26). Dans la liste chronologique dressée par Pline le Jeune⁵, les *Guerres de Germanie* sont placées avant les *Studiosi tres* et les *Dubii sermonis octo*. Le second de ces deux traités fut écrit à la fin du règne de Néron : par conséquent, les *Guerres de Germanie* étaient composées depuis longtemps, quand Pline, sous Vespasien, entreprit sa continuation d'Aufidius. Il les avait commencées, d'après le témoignage de son neveu, pendant qu'il servait en Germanie. Il ne les reprit sûrement pas pour y ajouter la guerre de Civilis, puisque cette guerre avait sa place toute marquée dans son nouvel ouvrage historique. Quand Pline le Jeune définit ainsi le sujet : *Bellorum Germaniæ viginti, quibus omnia, quæ cum Germanis gessimus, bella collegit*, il faut donc entendre toutes les guerres antérieures à l'époque où fut achevé ce premier ouvrage, c'est-à-dire aux dernières années de Néron⁶.

4. Même pour la partie conservée des *Histoires* Tacite s'est trouvé en mesure de mettre à profit des témoignages oraux et des connaissances personnelles. Il était déjà presque un adolescent à la mort de Néron. Il a pu voir ceux d'entre les événements de 69 et 70 qui se sont passés à Rome, dans la rue, comme l'entrée de Vitellius vainqueur (II, 89). Il a dû entendre raconter ceux-là et les autres par

¹ Dans la formule *inter omnes auctores constat*, *omnes* équivaut donc à deux. Nous relèverons chez Tacite des inexactitudes d'expression analogues ; cf. chap. V, § I, et 2e partie, chap. IV, § I.

² Chap. III, § I, n° 5.

³ Cf. § II du présent chapitre.

⁴ Cf. 2e partie, chap. II, § II, n° 6.

⁵ *Ep.*, III, 5.

⁶ D'ailleurs sous le règne de Néron il ne se passe rien d'important dans les provinces de Germanie.

des personnes plus âgées, témoins oculaires ou acteurs. Il a connu Verginius, dont il a prononcé l'éloge funèbre¹ ; il a connu Vespasien et Titus, sous lesquels il a exercé ses premières fonctions publiques² ; il a connu Pline le Jeune, à qui son père adoptif, à qui son vénérable ami Verginius³ avaient certainement dit bien des choses intéressantes sur l'année des quatre empereurs. Bref, le sujet n'était pas nouveau pour lui, quand il entreprit ses Histoires, et il eut le moyen de compléter ou de préciser ce qu'il en savait déjà, aussi bien par des communications orales que par des livres. Il a usé parfois de cette tradition orale, directe ou indirecte. Après avoir raconté la mort de Flavius Sabinus, il ajoute (III, 75) : *Cædem ejus lætam fuisse Muciano accepimus*. Cette première personne et ce verbe *accipere* n'indiquent-ils pas une addition faite par Tacite d'après une source orale aux renseignements de la source principale ? Il est peu probable, d'ailleurs, que Pline ait osé parler avec une telle liberté du tout-puissant Mucien⁴. Si nous donnons cette signification à la formule de citation *accepimus* dans ce passage, il sera logique de l'entendre de même dans deux autres passages, le premier relatif à la mort de Junius Blæsus⁵, dont le récit occupe deux chapitres (III, 38 et 39), le second (V, 13) relatif au nombre des assiégés de Jérusalem. Tacite ne sait s'il doit attribuer aux Flaviens ou aux Vitelliens la responsabilité de l'incendie du Capitole : *Hic ambigitur, ignem tectis oppugnatores injecerint, an obsessi, quæ crebrior fama, dum nitentes ac progresses depellunt* (III, 71). Pline avait, sans hésitation, chargé les Vitelliens : dans l'*Histoire naturelle*, c'est à eux seuls qu'il impute l'incendie : *Ætas nostra vidit in Capitolium, priusquam id novissime conflagravit a Vitellianis incensum* (XXXIV, 7, 38) ; de plus, Suétone met également tout le mal sur le compte de Vitellius : *Sabinumque et reliques Flavianos nihil jam metuentes vi subita in Capitolium compulit, succensoque temple Jovis Optimi Maximi oppressit* (Vitell., 15) ; il en est de même de Dion (LXV, 17, 3) ; enfin ce silence de Pline sur la version défavorable aux Flaviens se concilie très bien avec le reproche de partialité que Tacite lui adresse⁶. Cette version, Tacite la doit donc vraisemblablement à la tradition orale, *fama*. S'il la devait à une source écrite, il aurait cité le nom propre de celle-ci et l'aurait opposé à celui de Pline, comme il l'a fait pour la responsabilité du pillage de Crémone (III, 28).

Mais, en somme, il n'a pas pu tirer un parti bien considérable de ses renseignements oraux ou de ses connaissances personnelles sur l'époque en question. Ce qu'il avait vu lui-même des événements de 69 et de 70 était peu de chose relativement à l'ensemble. Les témoins oculaires qu'il avait entendus ou qu'il avait pu entendre, Verginius, Vespasien, Titus et les autres, Pline les avait entendus aussi⁷, étant assez curieux et assez soigneux pour faire une enquête scrupuleuse. Tacite ne put que glaner après lui, et il ne glana pas grand'chose, s'il faut en juger par la rareté des passages que nous avons été en mesure d'énumérer. Mais ces investigations orales lui servaient au moins à apprécier

¹ Pline le J., *Ep.*, II, 1.

² Cf. *Hist.*, I, 1.

³ *Ep.*, II, 1, 8.

⁴ Mucien fut consul pour la troisième fois en 72. On ignore la date de sa mort.

⁵ A propos de cette mort l'historien cite un mot cruel de Vitellius (*se... pavisse oculos spectata inimici morte jactavit*, chap. 39) que Suétone rapporte à une autre mort (Vitell., 14). N'est-ce pas un indice qu'il n'y a point ici communauté de source ?

⁶ *Hist.*, II, 101.

⁷ Il va de soi que Vespasien et Titus, par exemple, firent plus de confidences à Pline qu'à Tacite, si toutefois ils en firent à Tacite.

dans certains cas la sûreté de sa source principale. Le récit des miracles de Vespasien à Alexandrie (IV, 81) est emprunté à la source principale, puisqu'il se retrouve dans Suétone (*Vesp.*, 7). Si nous n'avions pas Suétone, nous pourrions croire que Tacite le doit à des témoins oculaires : *Utrumque qui interfuere nunc quoque memorant, postquam nullum mendacio pretium*. En réalité, ce qu'il a cherché et trouvé auprès des témoins oculaires, c'est seulement la confirmation du récit merveilleux de Pline.

5. Il arrive assez souvent que Tacite intercale dans sa narration des digressions plus ou moins longues et de diverse nature. Mais sont-elles toutes de lui ? Pour un certain nombre d'entre elles la question n'est pas douteuse, soit parce qu'elles portent sur des faits dont Pline n'a pas pu avoir connaissance, soit parce que Tacite affirme qu'il en a pris l'initiative. Après avoir raconté comment Domitien échappa aux Vitelliens lors de la prise du Capitole, Tacite ajoute que, sous le règne de son père, *potiente rerum patre*, il fit bâtir un petit sanctuaire à Jupiter Conservateur sur l'emplacement de la maison où il avait trouvé une cachette, et que, plus tard, sous son règne, *imperium adeptus*, il éleva un grand temple à Jupiter Gardien. Le premier seul de ces deux faits pouvait se trouver dans Pline, qui mourut sous le règne de Titus. La digression, si Pline avait mentionné le premier fait, comme tout porte à le supposer, se réduirait à ces mots¹ : *Mox imperium adeptus Jovi Custodi templum ingens seque in sinu dei sacravit* (III, 74). — A propos du rôle que Bæbius Massa joua dans l'assassinat du proconsul d'Afrique, L. Piso, Tacite qualifie ainsi ce triste personnage : *Jam tunc optimo cuique exitiosus et inter causas malorum, quæ mox tulimus, sæpius rediturus* (IV, 50). L'allusion vise des faits que Pline n'a pas connus, les délations de Bæbius Massa sous le règne de Domitien². — Tacite annonce (IV, 67) qu'il racontera à sa place chronologique, c'est-à-dire à l'époque où la ruse fut découverte, comment Julius Sabinus échappa neuf ans à la mort : *Sed quitus artibus latebrisque vitam per novem mox annos traduxerit, simul amicorum ejus constantiam et insigne Epponinæ uxoris exemplum suo loto reddemus*. La cachette de Sabinus fut découverte seulement en 79, quelque temps avant la fin de Vespasien, qui le fit mettre à mort³. Le fait fut donc connu de Pline, mais trop trop tard pour être inséré dans la continuation d'Aufidius, qui était alors achevée depuis plusieurs années. Il faut pourtant avouer qu'à la rigueur Pline aurait pu faire à ce propos une retouche sur le manuscrit encore inédit. Mais il est plus vraisemblable que nous avons affaire à une intercalation de Tacite et que la version de la source était celle-ci : ... *villam, in quam perfugerat, cremavit, illic voluntaria morte interisse creditus*. — Pour les trois digressions dont nous venons de parler, comme il s'agit d'événements qui ont été de notoriété publique, Tacite n'a pas eu besoin de consulter une source secondaire orale ou écrite : il a puisé directement dans ses connaissances personnelles.

Pour achever de démontrer que les deux armées othonienne et vitellienne ne songeaient nullement à une solution pacifique, Tacite fait une digression sur les progrès de l'ambition à Rome (II, 38). Comme nous savons qu'il combat ici

¹ Suétone parle deux fois (*Vit.*, 15, et *Dom.*, 1) de l'incendie du Capitole sans dire un mot des deux temples de Domitien. Dans l'énumération des édifices bâtis par Domitien (*Dom.*, 5) il mentionne seulement le temple de Jupiter Custos : *Novam autem excitavit ædem in Capitolio Custodi Jovi*, sans faire allusion aux motifs de l'érection.

² Sur Bæbius Massa, cf. Pline le J., *Ep.*, III, 4 ; VI, 99 ; VII, 33 ; Tacite, *Agricola*, 45 ; Juvénal, *Sat.*, I, 35.

³ Cf. Dion, LXVI, 3 et 16 ; Plutarque, *Amat.*, 25.

l'opinion de la source, nous serions sûrs que la digression est de lui, même si la formule par laquelle il la termine et s'en excuse n'attestait pas son initiative : *Sed me veterum novorumque morum reputatio longius tulit ; nunc ad rerum ordinem redeo.* — Tacite raconte (III, 51) que, pendant la guerre des Flaviens contre les Vitelliens, un cavalier tua son frère, qui servait dans le parti ennemi, et osa demander pour ce meurtre une récompense à ses chefs. Puis il continue ainsi : *Ceterum et prioribus civium bellis par scelus inciderat.* Dans le combat livré contre Cinna, près du Janicule, un soldat de Pompée tua son frère, mais ensuite se suicida. Ce rapprochement n'a pas été fait par Pline. Il est de Tacite, qui a trouvé l'anecdote dans Sisenna : *ut Sisenna memorat.* La citation nominale est déjà une garantie de recherches personnelles ; de plus, Tacite, en déclarant qu'il fera de semblables digressions, toutes les fois qu'il en aura l'occasion : *Sed hæc aliaque ex vetere memoria petita, quotiens res locusque exempla recti aut solacia mati poscet, haud absurde memorabimus,* affirme par là-même qu'il a pris l'initiative de celle-ci. Rien ne prouve que, dans la partie conservée des Histoires, l'occasion dont il parle se soit présentée de nouveau. — Dans la séance du sénat, *quo de imperio Vespasiani censebant* (IV, 6), Helvidius Priscus prononça un important discours. Le chapitre 5 et la plus grande partie du chapitre 6 sont une digression sur les antécédents de ce personnage. La phrase qui l'introduit ne laisse aucun doute sur l'initiative de Tacite : *Res poscere videtur, quoniam iterum in mentionem incidimus viri sæpius memorandi, ut vitam studiaque ejus et quali fortuna sit usus, paucis repetam.* Tacite connaissait Helvidius et par l'ouvrage d'Herennius Senecio¹, et par des témoignages oraux, et sans doute aussi directement. — Il faut encore attribuer à Tacite la digression sur les Bataves par laquelle il commence le récit de la guerre de Civilis (IV, 12), non pas à cause de la formule : *Id bellum quibus causis ortum... altius expediam* : elle indique seulement que Tacite a reporté ici la première mention détaillée de ces troubles de Germanie, dont la source avait parié au moment où la première nouvelle en était parvenue à Rome, après la bataille de Crémone, pendant que les Flaviens marchaient sur la capitale — cf. III, 46 : *Turbata per eosdem dies Germania... Id bellum cum causis et eventibus mox memorabimus*² — ; mais la ressemblance est telle entre ce passage et un passage de la Germanie (ch. 29), qu'il n'est pas possible de le revendiquer pour la source principale. *Batavi*³ *non multum ex ripa, sed insulam Rheni amuis colunt. Challorum quondam populus et seditione domegica in eas sedes transgressas, in quibus pars Romani imperii fierent,* est-il dit dans la Germanie ; et nous lisons dans les Histoires : *Batavi, donec trans Rhenum agebant, para Chatiorum, seditione domestica pulsij, extrema Gallicæ oræ... simulque insulam juxta sitam occupavere, quam mare Oceanus a fronte, Rhenus amuis tergum ac latera circumluit.* Comparons encore : *Manet honos et antiquæ societatis insigne ; nam nec tributis contemnuntur nec publicanus adterit ; exempti oneribus et collationibus et tantum in usum præliorum sepositi, velut tela atque arma, bellis reservantur,* et : *Nec opibus*

¹ Cf. *Agricola*, 2.

² Cf. la formule par laquelle il introduit le récit de la révolte des légions de Germanie contre Galba (I, 51) : *Nunc initia causasque motus Vitelliani expediam.* La source avait placé ce récit beaucoup plus tôt. Cf. le parallèle de Tacite et de Plutarque à Plutarque, *Galba*, 22.

³ Dans l'*Histoire naturelle*, IV, 15, 101, Pline dit seulement : *In Rhene autem ipso... nobilissima Batavorum insula...* Un peu plus loin (17, 106) il nomme encore les Bataves, sans ajouter aucun nouveau détail. Il en avait sans doute parlé longuement dans ses *Guerres de Germanie* ; cf. plus bas.

(rarum in societate validiorum) adtritis, viros tantum armaque imperio ministrant. Que Tacite ait eu le passage de la Germanie sous les yeux quand il a écrit le passage des Histoires, cela n'est pas douteux. Mais il a eu aussi une autre source : les détails qu'il donne ensuite sur les services rendus à Rome par les cohortes bataves ne sont pas dans la Germanie, non plus que les détails sur leur habileté dans le maniement du cheval¹, qui terminent le chapitre. Toute cette partie, pour laquelle la Germanie ne fournit pas de développement parallèle, se trouvait-elle dans la source principale ? Il est peu vraisemblable qu'elle eût donné ainsi des renseignements historiques sur les Bataves, sans les introduire par quelques renseignements géographiques. Pline, ayant eu occasion de parler des Bataves dans son ouvrage antérieur, les *Guerres de Germanie*, s'était sans doute abstenu ici de toute digression. Mais il peut se faire que les *Guerres de Germanie* soient la source où Tacite a puisé et les détails donnés d'abord² dans la *Germanie* et reproduits dans les Histoires, et ceux qui manquent dans la *Germanie*. — Un peu plus loin (IV, 48), avant de raconter l'assassinat du proconsul d'Afrique, L. Piso, Tacite fait une digression sur l'administration de cette province. Son initiative est garantie par la formule : *Ea de cæde quam verissime expediam, si pauca supra repetiero ab initio causisque talium non absurda.* La digression occupe tout le reste du chapitre. — Les chapitres 83 et 84 du même livre sont, à propos de la visite de Vespasien au temple de Sérapis, une digression sur l'origine de ce dieu. Elle est introduite par la formule : *Origo dei nondum nostris auctoribus celebrata : Ægyptiorum antistites sic memorant.* Elle est donc bien de Tacite, au moins pour la plus grande partie. Nous consacrerons à cette digression une étude spéciale et nous verrons que les dernières lignes du chapitre 84 doivent être considérées comme dérivant de la source principale. — Dans l'étude en question, nous verrons aussi à qui il faut attribuer la digression sur Vénus Paphienne, amenée par la formule : *Haud fuerit Iongum initia religionis, templi ritum, formam deæ... paucis disserere* (II, 2). — Quant à la grande digression sur les Juifs et la Judée, ainsi annoncée : *Sed quoniam famosæ urbis supremum diem tradituri sumus, congruens videtur primordia ejus aperire* (V, 2), elle fera aussi l'objet d'une étude à part. — Pour toutes celles d'entre ces digressions dont l'attribution à Tacite est dès maintenant certaine, il a eu recours à ses connaissances générales sur l'histoire romaine, principalement à ce qu'il savait déjà avant d'entreprendre ses *Histoires*.

Reste un assez grand nombre de digressions que Tacite ne s'attribue pas et dont le contenu ne nous fournit aucune indication certaine sur leur provenance : car

¹ *Erat et domi dilectus eques, præcipuo nandi studio, arma equosque retinens integris turmis Rhenum perrumpere.* Entre ce passage et celui de Plutarque (*Othon*, 12, à propos de la part prise par les Bataves vitelliens à la bataille de Bedriacum) : *Εἰσὶ δὲ Γερμανῶν ἰππεῖς ἄριστοι, νῆσον οἰκοῦντες ὑπὸ τοῦ Ἰήγου περιρρομένην*, la ressemblance n'est nullement frappante ; Plutarque sait sur le compte des Bataves ce que tout le monde en savait de son temps. Il ne faut donc pas songer ici à la communauté de source. D'ailleurs, Plutarque se trompe : les Bataves qui prirent part à la bataille de Bedriacum n'étaient pas des cavaliers (cf. Tacite, *Hist.*, II, 34 sqq. et 43).

² Suivant l'opinion commune, la Germanie est antérieure aux Histoires. — Il est généralement admis que les *Guerres de Germanie* de Pline ont été parmi les sources de la *Germanie* de Tacite ; cf. en particulier, *Taciti Germania*, erklärt von U. Zernial, Berlin, Weidmann, 1890, p. 9 sqq.

elles sont relatives soit au passé, soit à l'avenir immédiat, à celui auquel la source principale avait pu elle-même faire allusion. En voici la liste¹ :

I. 44. Vitellius trouva plus de 120 placets de gens qui demandaient une récompense pour avoir joué un rôle dans le meurtre de Galba. Il en fit rechercher et punir tous les auteurs (à propos du meurtre de Galba).

48. Détails biographiques sur Pison, à propos de sa mort.

48. Détails biographiques sur Vinus, à propos de sa mort.

49. Détails biographiques et jugement sur Galba, à propos de sa mort.

73. Le passé et l'avenir de Calvia Crispinilla, à propos de son procès.

89. Sur les guerres ou troubles civils depuis Auguste, à propos des souffrances que la guerre d'Othon et de Vitellius faisait endurer au peuple de Rome.

II. 6. L'Orient et les guerres civiles — ... *civilis belli quod longs concordia quietus Oriens tunc primum parabat* —, à propos des premiers mouvements en faveur de Vespasien.

II. 16. Les meurtriers de Pacarius resteront impunis sous Vitellius (à propos du meurtre de Pacarius).

34. Détails historiques sur Crémone, à propos de sa ruine. 45. Sur le passé de la reine Cartimandua, à propos des troubles de Bretagne.

69. Détails biographiques sur Fabius Valens, à propos de sa mort.

68. L'abdication de Vitellius n'avait pas de précédent (mort de César, de Caligula, de Néron, de Pison et de Galba).

72. Histoire du Capitole, à propos de son incendie.

75. Détails biographiques sur Flavius Sabinus, à propos de sa mort.

83. A propos de la prise de Rome par les Flaviens, quelques mots sur les combats antérieurs dont Rome avait été le théâtre.

86. Détails biographiques sur Vitellius, à propos de sa mort.

IV. 13. Le passé de Civilis, à propos de sa révolte.

La comparaison de Tacite avec Plutarque et Suétone nous met en mesure d'affirmer, pour quelques-unes de ces digressions, qu'elles étaient déjà dans la source. Suétone et Plutarque racontent comme Tacite (I, 44) que Vitellius punit les meurtriers de Galba. Suétone le raconte dans la biographie de Vitellius (10), et Plutarque au même endroit que Tacite, après la mort de Galba (*Galba*, 27). La digression se trouvait donc à la même place dans Pline. — Le *Galba* de Plutarque se termine par un jugement sur cet empereur, où sont radiés des renseignements biographiques (*Galba*, 29). Ce passage correspond à celui de Tacite (I, 49). Au même endroit, il y avait donc dans la source un développement de même nature ; mais des détails que Tacite donne ici seulement se trouvent dans Plutarque beaucoup plus tôt, presque au début de la biographie (*Galba*, 3) : en particulier ceux qui concernent le cursus honorant de Galba. La source les avait sans doute donnés la première fois qu'elle avait eu à parler de Galba. Tacite

¹ Nous laissons provisoirement de côté celles qui se trouvent dans les chapitres 4-11 du livre I (tableau du monde romain au 1er janvier 69).

a fondu ensemble deux passages de son original¹. — Les détails biographiques de Tacite sur Vinius à propos de sa mort (I, 48) correspondent à ceux que Plutarque donne sur ce personnage (*Galba*, 12) à propos de son influence sur Galba. La digression était donc dans la source. — Dans les détails biographiques de Plutarque sur Pison, à propos de l'adoption (*Galba*, 23), comparés avec ceux que Tacite donne, les uns dans le passage correspondant (I, 14), les autres à propos de la mort de Pison (I, 48), nous avons déjà² trouvé la preuve que les deux auteurs n'ont eu qu'une seule et même source. — Il est très vraisemblable que, soit à propos du rôle qu'il joua dans la révolte des légions de Germanie (cf. Tacite, I, 52, sqq.), soit à propos de sa mort, la source avait donné sur Fabius Valens des détails biographiques dont la digression de Tacite n'est que la reproduction (III, 62) : d'après ce que nous venons de voir, elle avait l'habitude, quand il s'agissait d'un personnage historique important, de faire connaître ses antécédents. — Il n'est guère possible, pour la même raison, qu'elle n'ait point quelque part donné l'équivalent des détails biographiques de Tacite sur Vitellius (III, 86), sur Flavius Sabinus (III, 75), sur Civilis (IV, 13). — Quant à Calvia Crispinilla, *magistra libidinum Neronis* (I, 73), Pline avait dû en parler dans son récit du règne de Néron³. — Enfin, il avait eu à raconter sur la reine Cartimandua ce que Tacite résume (III, 45), si sa continuation d'Aufidius Bassus comprenait les dernières années de Claude (cf. *Ann.*, XII, 36 et 40).

Ainsi nous revendiquons pour la source, la plupart avec certitude, quelques-unes avec vraisemblance, celles d'entre ces digressions qui sont des notices biographiques. Pour celles qui sont des retours sur les événements ou les institutions du passé, connaissant la tournure d'esprit de Pline, nous avons tout lieu de croire qu'elles lui appartiennent aussi en général. La digression sur le Capitole, à propos de son incendie sous Vitellus, nous a déjà⁴ fourni l'occasion de rapprochements intéressants entre Tacite et l'Histoire naturelle. On peut encore faire ceux-ci, qui sont, nous l'avouons, moins frappants. Pline constate (XIX, 2, 23) que le Capitole fut dédié (après la reconstruction de Sylla) par Catulus ; de même Tacite (III, 72 à la fin). Il parle de l'incendie du Capitole pendant les guerres civiles de la République (XXXIII, 1, 19) ; de même Tacite : *Arserat et ante Capitolium civili bello*... D'après Tacite, Tarquin avait construit le Capitole avec le butin de Suessa Pometia ; d'après Pline (III, 5, 70), qui rapporte la version d'Antias, ce fut avec le butin d'Apiolæ. Cette légère divergence est sans portée : on conçoit qu'il y ait eu désaccord entre les historiens sur un détail de cette nature et que, dans ses deux ouvrages bien distincts, Pline se soit contredit à ce sujet ; remarquons d'ailleurs que, dans le passage en question, il se borne à rapporter le témoignage d'Antias, sans exprimer son opinion personnelle.

Nous n'avons rien dit encore du tableau (I, 4-11)⁵ dans lequel Tacite résume l'état du monde romain au 1er janvier 69. Ce tableau n'était pas, à coup sûr,

¹ Les détails équivalents sont épars dans Suétone ; cf. en particulier le chapitre 14.

² Cf. le parallèle de Tacite et de Plutarque à Plutarque, *Galba*, 23.

³ Dion (LXIII, 12) la nomme dans son récit de l'année 67. — Tacite parle aussi de l'avenir de Calvia sous Othon, Vitellius et au delà. Comme il ne précise pas (*apud Galbam, Othonem, Vitellium inlæsa, mox potens pecunia et orbitate*), il est impossible de savoir s'il s'agit, oui ou non, d'un avenir assez prochain pour que Pline ait pu le connaître et y faire allusion.

⁴ Cf. ch. III, § III, n° 3.

⁵ Les chapitres 1-3 sont évidemment de l'invention de Tacite. Nous y reviendrons ; cf. chap. V, § I, 1.

dans la source, dont le récit commençait beaucoup plus tôt et qui, par conséquent, exposait tout au long, à leur place chronologique, les événements que Tacite présente succinctement dans un ordre systématique. D'ailleurs, la formule par laquelle est introduit ce résumé est du genre de celles qui, nous l'avons noté plus haut, garantissent l'initiative de Tacite : *Ceterum antequam destinata componam, repetendum videtur qualis status Urbis...* Mais il ne convient pas de voir ici une de ces digressions dont les éléments ont été fournis à Tacite par son savoir général. Tout ce que contiennent, sinon comme jugements¹, au moins comme faits, ces huit chapitres, se trouvait dans la source principale : les parallèles de Tacite avec Plutarque et Suétone nous l'ont démontré. Ce qui appartient en propre à Tacite, c'est seulement l'ordre. Il ne faut faire d'exception que pour quelques détails du chapitre 10 sur les antécédents de Mucien, pour la simple mention, au même chapitre, de l'envoi de Vespasien en Judée sous le règne de Néron, et surtout pour la digression du chapitre 11 sur la façon dont l'Égypte était administrée depuis Auguste. Mucien et Vespasien furent envoyés par Néron, l'un en Syrie, l'autre en Judée, en 67². Pline l'avait dit en temps opportun et avait profité peut-être de l'occasion pour revenir en quelques mots sur le passé de deux personnages qui devaient bientôt jouer un si grand rôle. Les deux passages de Tacite qui concernent Mucien et Vespasien peuvent donc encore provenir du récit de Pline, mais d'une partie de ce récit où Pline n'était pas la source commune. Quant à l'administration de l'Égypte, Tacite a puisé ce qu'il en dit dans ses connaissances générales³.

II

1. La personne et l'ouvrage de Vipstanus Messalla ne nous sont connus que par Tacite. Nous ignorons la date exacte de sa naissance. En 70, il n'avait pas encore l'âge sénatorial⁴, c'est-à-dire vingt-cinq ans. Sa famille était noble⁵ ; parmi ses ancêtres, il comptait le célèbre orateur Valerius Messalla Corvinus⁶. Il avait un frère, Aquilinus Regulus, qui, étant encore très jeune, sous Néron, s'était livré par ambition au métier d'accusateur, et qui, plus tard, sous Domitien, auquel il survécut (il mourut vers 105), devait se signaler de nouveau par ses délations. Martial l'a adulé et Pline le Jeune l'a flétri⁷. Si nous en croyons le témoignage, pourtant un peu suspect, de celui-ci⁸, l'éloquence du misérable ne valait pas

¹ Sur l'originalité de Tacite dans les jugements, cf. ch. V, § III.

² Le premier consulat de Mucien est de 66 ; la Syrie étant une province consulaire, il n'a pu en prendre possession qu'en 67. Quant à Vespasien, sur la date de son arrivée en Judée, cf. *Hist.*, V, 10.

³ Sur les sources secondaires de Tacite, cf. Nissen, *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 536 sqq. ; Clason, *Tac. u. Suet.*, p. 92 sqq. ; Beckurts, p. 48 sqq. ; Belezza, p. 326. D'une façon générale, on est porté, selon moi, à exagérer le rôle joué dans les *Histoires* par les sources secondaires.

⁴ *Hist.*, IV, 42.

⁵ *Hist.*, III, 9 : *claris majoribus*.

⁶ *Dialogue*, 27 ; cf. 21.

⁷ Cf. Tacite, *Hist.*, IV, 42. Quant à l'indication des textes de Pline et de Martial sur Aquilius, cf. à son nom l'index de Mommsen, dans *C. Plinii Cæcilii Secundi Epistularum libri novem... ex recensione Henrici Keilii*, Lipsiæ, Teubner, 1870.

⁸ *Ep.*, I, 5, 2 sq. ; 20, 13-16 ; IV, 7, 4 sq. ; VI, 2. Il y a une rivalité de métier entre Pline et Regulus ; cf. I, 5.

mieux que son caractère. Dans le *Dialogue des Orateurs*¹, il est nommé avec éloge à côté de son frère. D'ailleurs, autant Regulus méritait la haine et le mépris des honnêtes gens, autant Messalla était digne de sympathie et d'admiration. Tacite l'appelle *egregius* et ajoute que, seul parmi les officiers flaviens, il apportait dans la guerre contre Vitellius des intentions louables². Plus loin³, après la guerre, il nous le montre plaidant la cause de Regulus, menacé de poursuites devant le Sénat au début du règne de Vespasien. *Ce jour-là*, dit Tacite, *il se fit un grand renom de piété fraternelle et d'éloquence*. Quand la guerre éclata entre les Flaviens et les Vitelliens, il était tribun militaire et commandait à l'armée de Mésie la 7^e légion Claudienne qui vint se joindre à Antonius Primus près d'Hostilia, et prit part, sous les ordres de ce général, à la bataille de Crémone⁴. Comme il n'est pas du tout question de Messalla dans les lettres de Pline, à qui ses querelles avec Regulus fournissaient une occasion très naturelle de le nommer et de le louer, on croit, non sans raison, qu'il mourut jeune. Il vivait encore en 75, année où se passe l'action du *Dialogue des Orateurs*, dont il est l'un des personnages. Le *Dialogue* a été composé, semble-t-il, sous Titus⁵. De ce que l'auteur, ni en introduisant Messalla⁶, ni ailleurs, n'exprime le regret de sa perte, ou pourrait conclure au premier abord qu'il vivait encore à cette époque. Mais l'auteur ne fait pas non plus la moindre allusion à la mort de Secundus et d'Aper, autres personnages du *Dialogue*, et pourtant la façon dont il parle de leur éloquence, les temps mêmes qu'il emploie dans ce passage⁷, montrent qu'il ne s'agit pas de vivants. Tacite, si c'est bien lui qui a écrit le *Dialogue*, a été l'ami plus jeune et l'admirateur de Messalla ; ce qui s'accorde le mieux du monde avec les éloges qu'il lui donne dans les Histoires.

Vipstanus Messalla soutient, dans le *Dialogue des Orateurs*, la cause des anciens contre Aper, défenseur de l'éloquence moderne. *Tu ne cesses, Messalla, lui dit Aper, d'admirer exclusivement le passé, le vieux temps, et, pour les études de notre époque, tu les tournes en ridicule et tu les méprises. Combien de fois t'ai-je entendu, oubliant ton éloquence et celle de ton frère, affirmer qu'en comparaison des anciens notre époque ne compte pas un seul orateur ! — Je ne me repens nullement*, répond Messalla, *d'avoir tenu ce langage*⁸. Il reproche aux orateurs contemporains leur ignorance : ils ne connaissent pas les lois et les sénatus-consultes, ils vont jusqu'à se moquer du droit public, et quant à la philosophie, ils ont pour elle une profonde horreur⁹. Il devait donc s'efforcer de ne pas leur ressembler, d'imiter les anciens. Mais il les imitait avec discernement. Aper lui rend ce témoignage, qu'il prend seulement chez eux ce qu'ils ont de plus brillant¹⁰. Secundus énumère ainsi ses qualités¹¹ : ... *tu, ad cujus summam eruditionem et præstantissimum ingenium cura quoque et meditatio* (de la question qu'on l'invite à traiter) *accessit*. Le renom dont il jouit comme orateur est

¹ C. 15. Mais ce n'est peut-être là qu'une politesse faite à Messalla par son interlocuteur.

² *Hist.*, III, 9.

³ *Hist.*, IV, 42.

⁴ *Hist.*, III, 9, 11, 21.

⁵ Cf. Teuffel-Schwabe, n° 334, renvoi 2.

⁶ C. 14.

⁷ C. 2. Nous savons d'ailleurs que Secundus mourut jeune ; Quintilien, X, 1, 190.

⁸ C. 15. Je lis avec Burnouf *præ antiquis* ; Halm : *parent antiquis*.

⁹ C. 32.

¹⁰ C. 23.

¹¹ C. 16.

attesté et par Aper...¹ : *eam gloriam (eloquentiæ), quam tibi alii concedunt*, et par l'auteur du *Dialogue*, qui le désigne, en même temps que Secundus et Aper, par les mots² *disertissimorum, ut nostris temporibus, hominum, et præstantissimis viris*. — Si dans les éloges que lui décernent ses interlocuteurs, il faut faire la part de la politesse, il n'en est plus de même pour ces dernières appréciations. Elles s'accordent bien avec la façon dont Tacite parle de Messalla dans les *Histoires* : *Magnam eo die... eloquentiæ. famam Vipstanus Messalla adeptus est...* (IV, 42). Cependant Quintilien, qui loue à plusieurs reprises Secundus³, ne le nomme jamais ; il est vrai qu'il ne nomme pas non plus Aper. Tacite n'aurait pas pu dire, en parlant de Pline et de Messalla, *celeberrimos auctores habeo* (III, 51), si la renommée de Messalla ne lui avait pas survécu.

L'ouvrage de Messalla, dont Tacite s'est servi, dut être composé dans les derniers temps de Vespasien, sous Titus, ou dans les premiers temps de Domitien. Si nous avons eu raison d'affirmer⁴ que Tacite n'a pas fait usage des récits partiels déjà utilisés par sa source principale, la publication fut postérieure à la composition des *Histoires* de Pline. Il s'en faut d'abord que cela soit improbable en soi : Messalla n'avait pas vingt-cinq ans en 70. De plus, la façon dont Tacite le nomme à côté de Pline (III, 28) prouve bien que Pline ne l'avait pas consulté : *Hormine id ingenium, ut Messalla tradit, an potior auctor sit C. Plinius, qui Antonium incusat, baud facile discreverim*. Tacite, cela est manifeste, n'a trouvé dans Pline qu'une version, celle qui accuse Antonius, et, par conséquent, Pline n'a pas lu Messalla ; car, avec son exactitude scrupuleuse d'érudit, il se serait fait un devoir de mentionner l'opinion défavorable à Hormus, quitte à la réfuter, s'il la trouvait fausse⁵. Or Pline, investigateur soigneux, aurait certainement lu Messalla, s'il l'avait pu. L'ouvrage de Messalla parut trop tard, non seulement pour que Pline s'en servit dans son travail préparatoire, mais même pour qu'il le connût au cours de la composition et fit des retouches d'après cette source ; c'est-à-dire qu'il parut au plus tôt dans les dernières années de Vespasien. De ce que les interlocuteurs de Messalla n'y font aucune allusion dans le *Dialogue*, alors que lui-même fait allusion à une vie de J'eus Africanus par Secundus (c. 14), on peut conclure qu'il ne l'avait pas encore publié en 75. D'un autre côté, il est impossible, à cause de l'indication chronologique *scriptores temporum, qui, potente rerum -Ravie domo, monimenta belli hujusce composuerunt* (Hist., II, 101), qu'il l'ait publié après la mort de Domitien, à qui, d'ailleurs, il ne survécut sans doute pas. Cette publication ne fut-elle pas provoquée par celle des *Histoires* de Pline, Messalla, témoin oculaire et acteur

¹ C. 15.

² C. 1.

³ *Inst. or.*, X, 1, 120 sq. ; 3, 19 sqq. ; XII, 10, 11.

⁴ Cf. chap. IV, § I, n° 3.

⁵ On pourrait objecter que Pline a lu Messalla, mais qu'à dessein il a chargé Antonius, qui n'était pas bien en cour, et s'est gardé de nommer Hormus, favori de Vespasien ; tout cela par l'effet de sa partialité flavienne. Mais n'est-il pas plus naturel de penser qu'en vertu de cette partialité Pline aurait relevé, pour la réfuter, l'accusation lancée par Messalla contre Hormus ? Il est vrai que, relativement à l'incendie du Capitole, il n'avait pas mentionné (cf. plus haut, § I, n° 4) la version défavorable aux Flaviens, version qu'il connaissait sans aucun doute ; mais le cas n'est pas le même : c'était une tradition anonyme qui accusait les Flaviens de l'incendie (cf. Tacite, *Hist.*, III, 71 : *crebrior fama*) ; l'accusation contre Hormus à propos du pillage de Crémone était représentée par une autorité précise, par un écrivain qui n'était pas le premier venu.

d'une partie des événements de 69, trouvant sur certains points le récit de Pline incomplet ou erroné et voulant le rectifier ?

Il ne doit pas être, avons-nous vu¹, regardé comme un historien proprement dit. Il n'avait raconté qu'une partie de l'année 69. Puisqu'il est nommé par Tacite seulement dans le récit de la guerre des Flaviens contre les Vitelliens et qu'il a pris part à cette guerre, il est naturel de croire que son ouvrage en était une relation. Messalla racontait ce qu'il avait vu ; il écrivait ses *Mémoires*. A la fin du *Dialogue*, il constate lui-même qu'il a souvent déplu par l'indépendance de ses jugements. Mais le contexte montre qu'il s'agit de jugements littéraires : ceux à qui le fervent admirateur des anciens a déjà déplu, et déplaira encore si son entretien avec Maternus, Aper et Secundus, vient à être divulgué, ce sont les orateurs contemporains, à qui il fait tant de reproches. Il n'est pas question le moins du monde de vérités franchement dites aux puissants du jour. Sans doute Messalla préfère à bien des points de vue le passé au présent, et il ne s'en cache pas : les mœurs de l'époque républicaine valaient mieux, selon lui ; en particulier, autrefois on élevait mieux les enfants². Mais ce sont là des considérations sociales, et non politiques ; la dynastie flavienne n'est pas mise et ne peut pas être mise en cause. En un mot, il n'y a rien, dans le langage de Messalla, qui soit incompatible avec la qualification d'écrivain partial pour les Flaviens (Hist., II, 101). D'autre part, ayant combattu pour les Flaviens et écrit sous les Flaviens, Messalla a eu de bonnes raisons de leur être favorable, à eux et à leurs partisans.

2. Voyons maintenant quel usage Tacite a fait de son livre³. Si le passage auquel nous venons de faire allusion (II, 10) se rapporte bien à Messalla en même temps qu'à Pline, les deux auteurs étaient d'accord sur les motifs de la trahison des officiers vitelliens, et Tacite a contrôlé ici Pline par Messalla. C'est la première trace, et encore n'est-elle pas absolument certaine, que nous trouvons de Messalla : le récit de la guerre contre Vitellius commence à peine. Après avoir décrit exactement (III, 21) l'ordre de bataille des troupes flaviennes pour le combat de nuit devant Crémone, Tacite passe à l'armée vitellienne et fait précéder de cette formule les indications qu'il donne sur son ordre de bataille : *Ordinem agminis disjecti per iram ac tenebras adseverare non ausim, quamquam alii tradiderint* (III, 22). Ce pluriel pourrait faire croire qu'il a trouvé ses deux sources d'accord et qu'il les contredit toutes les deux. Mais un tel scrupule est assez improbable ; il est plus logique de penser que l'une des sources était précise et affirmative, tandis que l'autre hésitait ou avouait son ignorance. Tacite, mis en éveil, trouva que cette hésitation ou cet aveu était bien naturel, vu

¹ Cf. chap. III, § I, n° 5. — Mais il s'agit bien d'un ouvrage, et non de simples communications orales que Tacite aurait reçues de Messalla ; Clason, *Tac. u. Suet.*, p. 88, le démontre sans peine contre Eckstein, *Proleg. in Tac. dial.*, 17. La formule de citation : *ut Messalla tradit* (III, 28), est concluante. Tacite n'aurait pas ainsi parlé si Messalla avait fait oralement le récit de la bataille à lui-même ou à un autre. Messalla est qualifié *auctor* (III, 25) ; or Eckstein prétend que Tacite ne désigne jamais ainsi un écrivain ; il se trompe : cf., pour ne citer qu'un exemple, *Agricola*, 10 : *Livius... Fabius Rusticus... eloquentissimi auctores*.

² C. 28 sq.

³ Clason, *Tac. u. Suet.*, p. 88 sqq., et Nissen, *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 528 sqq., 534 sqq., réduisent Messalla au rôle de source très secondaire, même pour la campagne des Flaviens contre les Vitelliens ; de même Bellezza, p. 317 sqq. Beckurts, qui n'est pas convaincu que Messalla ait raconté seulement cette partie de l'année 69, lui attribue pour cette campagne un rôle plus important, presque celui de source principale, p. 48 sqq.

les circonstances, et à son tour il hésita. Mais était-ce Pline ou Messalla qui affirmait ? C'était Pline sans doute. Messalla, qui avait raconté les choses en témoin et en acteur, à un point de vue personnel, devait constater que la nuit les empocha, lui et ses camarades, de distinguer l'ordre des ennemis. Pline, qui, en historien, avait pris des informations de tous côtés, crut pouvoir donner des indications précises. Quant au pluriel, il est emphatique, comme celui de la formule : *Invenio apud quosdam auctores* (II, 37)¹ ; dans les deux cas, Tacite l'a employé pour se dispenser de mettre en lumière, quand il n'avait à lui faire que des reproches, le nom du père adoptif de son ami intimes — Dans le passage que nous venons d'analyser, la formule de citation n'a rien qui nous oblige rigoureusement à admettre l'emploi de Messalla ; nous l'admettons, parce qu'il s'agit déjà de la bataille de Crémone, dans le récit de laquelle nous allons voir que Messalla est cité deux fois. — Un désaccord entre les deux sources est constaté (III, 28) relativement à la responsabilité du pillage de Crémone : *Hormine id ingenium, ut Messalla tradit, an potior auctor sit C. Plinius, qui Antonium incusat, baud facile discreverim*. Ici Tacite, ne voulant pas prendre parti, nomme les deux auteurs pour laisser à chacun d'eux la charge de son affirmation. Il met leur nom propre au lieu d'une désignation générale, parce qu'il n'est pas arrêté par un scrupule comme celui dont nous parlions tout à l'heure : la citation ne contient de blâme ni pour l'un ni pour l'autre ; les autorités, dans l'esprit de Tacite, se contrebalancent. — Au chapitre suivant (III, 29), par *inter omnes auctores constat*, Tacite mentionne l'accord des deux sources relativement au nom du soldat flavien qui entra le premier dans le camp retranché des Vitelliens. Les désaccords entre les deux récits devaient être fort rares et presque tous insignifiants. Quant aux accords, Tacite ne les a signalés que s'ils étaient frappants, comme ici : il s'agit d'un nom propre, et du nom d'un simple soldat de la 3e légion, C. Volusius : c'est un détail très précis, qui aurait pu manquer dans l'une des sources ; — ou bien si le fait raconté était assez extraordinaire pour qu'il convint de produire l'accord des sources comme une garantie. — C'est le cas du chapitre 51. Tacite raconte une chose monstrueuse : un cavalier s'est vanté d'avoir tué, dans la dernière bataille, son frère qui servait parmi les ennemis, et il est venu demander une récompense aux généraux. Quelque incroyable qu'elle soit, cette monstruosité est garantie par l'accord des sources : *Celeberrimos auctores habeo*. Il n'est pas probable que le pluriel soit ici emphatique et désigne seulement Messalla ou Pline : comme Tacite ne reproche rien à la source, aucun scrupule ne pouvait l'empêcher de la nommer². — Pendant la bataille qui précéda l'assaut du camp retranché et de Crémone, un fils tua, sans le connaître, son père. Tacite raconte le fait d'après Messalla seul : *Rem nominaque auctore Vipstano Messalla tradam* (III, 25). Cette citation est la seule de son espèce : elle nous prouve que Messalla n'a pu fournir à Tacite

¹ Cf. plus haut, § I, n° 3.

² Nissen, *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 537, croit que *celeberrimos auctores* désigne Messalla seul. L'intercalation est visible, dit-il : cette anecdote serait mieux à sa place aux chapitres 33 ou 35. — Il n'en est rien ; l'anecdote serait inutile, pour ne rien dire de plus, à la place qu'indique Nissen ; là où elle est, elle vient fort à propos pour compléter la peinture de l'état des esprits chez les Flaviens. Tacite a intercalé seulement la digression *ceterum et prioribus civium bellis*, etc., comme il l'affirme lui-même (cf. plus haut, § I, n° 5). Cette affirmation : *Sed hæc abaque ex vetere memoria petita, quotiens res locusque exemple recti aut solacia mali poscet, baud absurde memorabimus*, ne convient évidemment qu'à la digression sur l'époque de Cinna (*ex vetere memoria*), à l'anecdote du soldat qui, ayant tué son frère, au lieu de réclamer le prix du meurtre, se suicida (*exempla recti aut solacia mali*).

beaucoup de détails nouveaux, de quelque importance du moins. Avec Messalla, Tacite n'a pas enrichi Pline, il l'a contrôlé ; et ce contrôle, il l'a exercé sur la source principale pour tout le récit de la guerre¹.

On a voulu² donner à Messalla un rôle plus important, en faire la source principale, non pas de toute la partie conservée des Histoires, mais de la campagne des Flaviens contre les Vitelliens, c'est-à-dire des deux tiers du troisième livre. Il est invraisemblable, dit-on, que Tacite ait tiré un parti insignifiant des renseignements fournis par un homme qu'il estimait beaucoup, qui, ayant pris part aux opérations militaires, était tout à fait en mesure d'en donner une description exacte et vivante. Nous répondrons qu'excellent témoin pour le détail, Messalla n'était pas la meilleure source pour l'ensemble des opérations stratégiques et même de la seule bataille de Crémone : dans cette bataille son rôle précis et limité de combattant l'avait absorbé ; après cette bataille, quand la guerre se fit sur plusieurs théâtres, il ne connut bien que la partie des opérations où il fut mêlé. Même pour un fait de la bataille, la responsabilité du pillage, Tacite contrebalance son autorité de témoin oculaire par celle de Pline : c'est donc que Pline rachète par sa qualité de source principale son infériorité d'absent.

On a indiqué spécialement certaines parties du récit comme étant empruntées à Messalla, quoique Tacite n'en ait rien dit. Par exemple, les premières opérations entre Antonius et Cécina (III, 9, sqq.) sont racontées avec beaucoup de détails par Tacite. Or Messalla y assistait. De plus, Dion, qui a selon toute vraisemblance puisé lui aussi à la source commune, Pline, n'en parle pas. C'est que Tacite en a emprunté le récit à Messalla. Le silence de Dion ne prouve rien : son récit, très sec d'ailleurs, nous est parvenu pour toute cette époque à l'état de fragments et d'abrégé. L'abondance des détails dans Tacite prouve seulement que Pline s'est informé avec soin. C'était, avons-nous remarqué plus haut, un des caractères distinctifs de ses Histoires. — Tacite, qui ne reproduit qu'après avoir pris soin de dégager sa responsabilité, les indications précises données par d'autres ou par un autre, *quamquam alti tradiderint*, sur l'ordre de bataille des Vitelliens (III, 22), décrit au contraire avec assurance et netteté celui des Flaviens, indique particulièrement la nature du terrain occupé par la 74 légion Claudienne, celle-là même que commandait Messalla (III, 21) : *dein septima Claudiana agresti fossa (ita locus erat) præmunita*. N'est-il pas tout naturel d'admettre que la source est ici Messalla ? Point du tout. Ces détails précis ont été fournis par un témoin oculaire, par un combattant flavien ; mais ils peuvent aussi bien avoir été fournis à Pline par un combattant flavien quelconque, que par Messalla à Tacite. Pline n'a pas plus assisté à la première bataille de Bedriacum qu'à celle-ci, et cependant la

¹ Après avoir raconté la mort du centurion Agrestis, Tacite ajoute (III, 54) : *Quidam jussu Vitellii interfectum, de fide constantiaque eadem tradidere*. Cette remarque, dit Nissen (537), se rapporte vraisemblablement à Messalla. Rien n'est moins sûr : il est bien plus probable qu'ici, comme en tant d'autres endroits, Tacite reproduit simplement une citation de la source principale. Le rapprochement que Nissen fait, pour appuyer sa conjecture, entre le récit du suicide d'Agrestis et celui d'un soldat d'Othon, raconté par Suétone (*Othon*, 10) et par Dion (LXIV, 11), autrement que par Plutarque (*Othon*, 15), ne prouve pas grand'chose. — Nissen (*ibid.*) considère aussi comme une trace de l'emploi de Messalla ce passage de III, 23 : *Statim confossi sunt, eoque intercidere nomina : de facto haud ambigitur*. Ici encore la forme de la citation rend la conjecture bien incertaine.

² Beckurts, 48 sqq. ; cf. aussi Nipperdey-Andresen, *Introd.*, 99 sq., et Wolff, *Introd.*, 6 sq. Mais ces deux derniers n'admettent pas, comme Beckurts, la communauté de source.

description qu'en donne Tacite n'est pas moins détaillée et vivante¹. Faudra-t-il supposer que là encore il a consulté directement un témoin oculaire ? Les ressemblances frappantes de son récit avec celui de Plutarque démontrent que la consultation a été faite par la source commune². Le terrain occupé par la légion de Messalla est décrit, dit-on, avec une précision qui dénote Messalla lui-même derrière Tacite. Mais le terrain occupé par les autres légions flaviennes est décrit avec tout autant de précision. Que l'on relise l'ensemble du morceau : *Sistere tertiam decumam legionem in ipso vise Postumiae aggere jubet, cui juncta a laevo septima Galbiana patenti campo stetit, dein septima Claudiana agresti fossa (ita locus erat) praemunita ; dextro octavae per apertum limitera, mox tertia densis arbutis intersaepta*. Tacite n'en dit pas plus pour la septième légion Claudienne que pour les autres. — Dans la question de responsabilité du pillage, Pline avait pris parti contre Antonins (III, 28). Donc tous les endroits de Tacite qui sont favorables à ce général proviennent de Messalla et non de Pline : ainsi le passage de III, 32, où Tacite prend la défense d'Antonius à propos de la destruction de Crémone, n'est pas de Pline. Peut-être est-ce encore à Messalla, toujours pour la même raison, qu'il faut rapporter la peinture de la conduite énergique d'Antonins dans les préliminaires de la bataille entre Crémone et Bedriacum (III, 16 sqq.). Messalla, séduit par les brillantes qualités de son général, n'en avait dit que du bien. Il n'est pas étonnant que Pline ait pris parti contre lui : tandis que les autres chefs flaviens, Hormus entre autres, jouissaient à la cour de Vespasien d'une grande considération, Antonins était tenu à l'écart par Mucien comme un rival dangereux, par Mucien aussi puissant que Vespasien. Par contre, les jugements défavorables à Antonins seraient tous de Pline : ainsi (III, 11) l'accusation d'avoir fomenté dans un but intéressé les deux séditions de l'armée du Danube. Quand Tacite prend un parti moyen (III, 78) : *Nec defuere qui Antonium suspicionibus arguerent tamquam dolo cunctantem post secretas Vitellii epistulas... Alii ficta haec et in gratiam Muciani composita...*, il faudrait admettre qu'il mentionne les opinions divergentes de Pline et de Messalla. Tout cela n'est que conjectures sans solidité et sans vraisemblance : rien ne nous autorise à supposer que Messalla ait dit seulement du bien, et Pline seulement du mal d'Antonins, que l'un ait été assez ébloui pour voir les seules qualités, et l'autre assez partial pour montrer les seuls défauts de ce général. Dans la citation de III, 78, les temps employés par Tacite font bien voir qu'il s'agit d'opinions émises par les contemporains, au moment même où se passaient les choses : *Nec defuere qui arguerent*, et non de versions empruntées à des sources différentes. Si Tacite avait trouvé ici Pline et Messalla en désaccord, pourquoi ne l'aurait-il pas dit expressément, comme il l'a fait à III, 28 ? — Tacite raconte en détail les relations secrètes de Cécina avec les Flaviens au début de la guerre, avant sa trahison (III, 9). Le contenu des lettres qu'il analyse ne laisse guère de doute sur les intentions de Cécina. Tout ce passage n'est-il pas en contradiction avec les tendances bien connues de la source principale et ne faut-il pas le rapporter à une autre source, à Messalla ? Pline avait déguisé la trahison de Cécina : se peut-il qu'il ait donné tant de détails sur des intrigues qui la rendent manifeste ? Non, Pline n'avait pas déguisé la trahison de Cécina ; elle ne pouvait pas être déguisée ; il l'avait excusée, ce qui est tout autre chose, en la

¹ II, 41-43. Cf. Plutarque (*Othon*, 12) et notre parallèle à cet endroit.

² Cf. aussi Plutarque (*Othon*, 14) : Οὕτω μὲν οἱ πλεῖστοι τῶν παραγενομένων ἀπαγγέλλουσι γενέσθαι τὴν μάχην. Cette consultation des témoins oculaires, ce n'est pas Plutarque qui l'a faite. Son récit est trop semblable à celui de Tacite. C'est donc Pline, et Pline faisait à cet endroit la citation reproduite par Plutarque.

couvrant de prétextes honorables ; et Messalla, officier flavien, en avait fait, sans aucun doute, autant. S'il y a dans le passage de Tacite des mots durs pour le traître, ce n'est pas à l'influence de Messalla qu'il faut les attribuer, mais à la réflexion personnelle de Tacite, qui a reconnu et signalé la partialité de ses sources (II, 101). C'est un point que nous traiterons dans le chapitre cinquième¹.

Nous n'avons pour le moment qu'à constater le fait qui résulte de toute cette discussion. Le récit de Messalla a été pour Tacite une source très accessoire. Il a servi surtout de moyen de contrôle ; le plus souvent Tacite l'a trouvé d'accord avec la source principale. Les détails complémentaires qu'il en a tirés sont fort peu de chose. Pline a gardé, ici comme ailleurs, son rang de source principale : il ne faut songer ni à une cession momentanée de ce rang au récit de Messalla, ni à une fusion de ce récit par-fiel avec le récit de Pline.

III

1. La digression sur Sérapis (IV, 83-84) ne peut pas être attribuée à la source principale, à cause de la formule par laquelle Tacite l'introduit : *Origo dei nondum nostris auctoribus celebrata*. Mais jusqu'où s'étend l'emprunt fait à la source secondaire ? Il n'est guère admissible que Pline, racontant la visite de Vespasien au temple de Sérapis et le miracle qui l'accompagna, n'ait pas cru devoir fournir à ses lecteurs romains quelques renseignements sur la divinité qui donna au nouvel empereur une telle marque de sa bienveillance. Il ne se serait pas dit que s'il n'avait rien su. Or, même si sa préfecture de la 6^e légion en Égypte² fut postérieure à la composition de ses *Histoires*, ce qui n'est pas prouvé, il ne devait pas être tout à fait dépourvu de documents sur Sérapis, ayant servi en Orient auprès de Titus, ayant peut-être même séjourné à Alexandrie à l'époque où s'y passaient les merveilles en question, avant la campagne de 70³. Il y avait donc ici dans l'ouvrage de Pline une digression sur Sérapis. Tacite l'a-t-il purement et simplement remplacée par la sienne ? Après avoir exposé en détail comment, d'après sa source secondaire, Sérapis fut apporté et installé à Alexandrie, Tacite ajoute : *Hæc de origine et advectu dei celeberrima. Nec sum ignarus esse quosdam qui...* Cette façon d'amener les versions divergentes et les autres détails qu'il va mentionner démontre qu'il y a ici changement de source. S'il continuait à reproduire la même source, il n'aurait pas de la formule : *Nec sum ignarus...* qui dénote ses propres investigations, une initiative prise par lui ; il dirait quelque chose comme : *Sunt tamen qui... perhibent*. Il revient donc, sans la nommer, à la source principale, à laquelle remontent les formules de citation qui suivent : *quosdam ; alii... perhibent. Multi... quidam... plerique... plurimi... conjectant*. Avec tout son appareil d'érudition un peu pédantesque, ce passage convient bien à Pline. Ce qui confirme notre conjecture, c'est qu'il nous fournit la matière d'un rapprochement avec l'Histoire naturelle. Tacite y parle de Memphis, qu'il qualifie ainsi : *... inclutam ohm et veteris Ægypti columen*. Pline (V, 9, 50) appelle Memphis : *quondam arx Ægypti regum*. Avant les quelques lignes sèches et ternes qu'il trouvait dans la source principale, Tacite a donc placé, grâce à sa source secondaire, un long et brillant récit. Il ne faut pas

¹ Cf. chap. V, § III.

² Cette préfecture est la dernière fonction de son cursus dans l'inscription d'Arados ; cf. Mommsen, *Hermes*, t. 19, p. 644 sqq.

³ Cf. Mommsen, *Hermes*, t. 19, p. 644 sqq., ainsi que notre chapitre III, § II, n° 3.

prendre à la lettre son affirmation : *Origo dei nondum nostris auctoribus celebrata* ; elle signifie seulement qu'aucun auteur latin n'a encore raconté la chose en détail, comme il va le faire.

Quelle est la source secondaire ? *Ægyptiorum antistites sic memorant*, dit Tacite. S'agit-il d'une communication orale qui lui vient directement¹ ou indirectement des prêtres égyptiens ? Les points obscurs sont encore nombreux dans sa biographie : il se peut qu'avant d'écrire cette partie des Histoires il ait visité l'Égypte. Une inscription récemment découverte² nous apprend qu'il a été proconsul d'Asie, au plus tôt en 109³, et, au cours de son voyage pour aller prendre possession de sa province ou pour revenir à Rome, il a pu avoir la curiosité de contempler les merveilles des bords du Nil ; mais, selon toute probabilité, à cette date, le quatrième livre était déjà composé⁴ ; il faudrait songer plutôt à un voyage antérieur. D'ailleurs, le récit est long, très circonstancié ; il renferme plusieurs noms propres ; en un mot, il donne l'impression d'un original écrit et non parlé ; il semble avoir été composé après une lecture et non après une simple audition. La formule même de Tacite : *nondum nostris auctoribus celebrata*, prouve que l'ouvrage n'était pas latin.

Tandis que les autres versions antiques de la légende de Sérapis⁵ sont en désaccord, même sur les points les plus importants, avec le récit de Tacite, la concordance est, au contraire, frappante entre ce récit et la version de Plutarque (*De Iside et Osiride*, 28). Les deux auteurs racontent de la même manière le songe du roi Ptolémée, qui a recours, pour en avoir l'explication, aux personnes de son entourage grec ; celles-ci apprennent de voyageurs qui ont été dans le Pont que le dieu du songe se trouve à Sinope et répond à Jupiter Dis ; Ptolémée envoie une ambassade à Sinope ; les négociations avec le roi de Sinope traînent longtemps ; puis le dieu se transporte miraculeusement de Sinope à Alexandrie. Il n'y a aucune divergence ; mais Tacite est, en général, de beaucoup le plus détaillé : il dit seul que Ptolémée consulta d'abord sur le songe les prêtres égyptiens, *quibus mos talia intellegere* ; qu'avant de se décider à envoyer des députés au roi de Sinope, il reçut un second avertissement du dieu ; que le roi de Sinope s'appelait Scydrothémis ; il fait seul un récit circonstancié des négociations. Son indépendance par rapport à Plutarque est évidente. D'un autre côté, Plutarque le complète parfois ; il nomme seul un des voyageurs qui ont été dans le Pont : Sosibios, et deux des ambassadeurs envoyés à Sinope : Soteles et Dionesos ; il mentionne seul un incident de leur voyage, non pas ici, mais dans son traité *De sollertia animalium*, 36. En un mot, l'explication naturelle de la parenté des deux récits est la communauté de source. Or Plutarque nous apprend qu'après l'arrivée du dieu à Alexandrie il y eut une délibération entre Ptolémée et ses conseillers (le récit de Tacite ne va pas jusque-là), parmi lesquels il nomme, avec l'Eumolpide Timotheus, mentionné par Tacite au moment de la consultation sur le songe, le grand prêtre égyptien Manéthon. Nous savons,

¹ C'est l'opinion vers laquelle incline Nissen, *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 541.

² Cf. G. Doublet et G. Deschamps, *Inscriptions de Carie*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 1890, p. 621 sqq.

³ Son consulat est de 97, suivant l'opinion vulgaire, de 98, suivant J. Asbach (cf. Nipperdey-Andresen, p. 10). Depuis Tibère, entre le consulat et le proconsulat, l'intervalle était en moyenne de douze ou treize ans.

⁴ Cf. chap. I, § I, n° 2.

⁵ Cf. Krall, p. 31. C'est à lui que j'emprunte tout le développement.

d'autre part¹, que ce Manéthon avait composé un ouvrage, *Ἱερά βιβλος*, sur la mythologie égyptienne, en particulier sur Isis, Osiris, Apis et Sérapis. Cet ouvrage, comme les *Αἰγυπτιακά* du même auteur, était sans doute la traduction grecque de récits égyptiens. Plutarque cite à plusieurs reprises Manéthon comme source dans son traité *De Iside et Osiride* (9, 49, 62) ; il est à peine croyable que, pour un événement aussi important que l'introduction de Sérapis à Alexandrie, Plutarque se soit adressé à une source autre que Manéthon, contemporain, témoin oculaire, acteur même. D'où la conclusion, au moins très probable, que la *Ἱερά βιβλος* de Manéthon est la source commune de Plutarque et de Tacite².

2. Il y a lieu de rechercher si Tacite n'a pas fait usage de sources secondaires dans ses autres digressions sur l'Orient. Nous trouvons au commencement du deuxième livre une digression sur le temple de Vénus Paphienne. Elle est introduite par la formule (II, 2) : *Haud fuerit longum initia religionis, templi ritum, formam deæ (neque enim alibi sic habetur) paucis disserere*. La digression occupe tout le chapitre suivant. Tacite ne s'en attribue pas l'initiative : il s'excuse seulement d'interrompre son récit. Entre les formules à cause desquelles nous avons revendiqué pour Tacite certaines digressions et celle-ci, il y a une différence essentielle. Les autres contiennent toutes un verbe à la première personne par lequel Tacite indique clairement son intervention. Ici le verbe est à la troisième personne ; il n'y a pas dans la formule le moindre indice d'une source secondaire. La digression elle-même, qui atteste et une minutieuse curiosité d'antiquaire et un plaisir très vif à parler de tout ce qui concerne Titus (elle est motivée par la visite de Titus au temple de Paphos), convient très bien à l'auteur de l'*Histoire naturelle*, au serviteur dévoué des princes flaviens. Nous pouvons répéter ici ce que nous disions tout à l'heure à propos de Sérapis : il n'est guère possible que Pline ait raconté la visite de Titus à Paphos sans faire connaître à ses lecteurs l'origine et les particularités du culte de Vénus dans cette ville. Il a dû lui-même visiter Paphos pendant son séjour en Orient. Il y a recueilli les communications orales qui sont introduites dans le texte de Tacite par *fama recentior tradit*, et opposées aux traditions plus anciennes, *vetus memoria*. Tacite a pu lui aussi visiter Paphos, mais plus tard³, après avoir composé cette partie des *Histoires*⁴. Enfin, dans l'*Histoire naturelle*, Pline donne sur le temple de Paphos un détail (II, 96, 210) : *Celebre fanum habet Veneris Paphos, in cujus quandam aream non impluit*, qui se retrouve, avec une différence insignifiante, dans la digression de Tacite : *Nec ullis imbribus, quamquam in aperto, madescunt (altaria)*. Tout nous porte donc à croire que la digression sur Vénus Paphienne n'est pas une intercalation⁵.

3. Il est absolument incontestable que dans les *Histoires* de Pline il y avait, avant le récit de la guerre qui se termina par la ruine de Jérusalem, une digression sur les Juifs et la Judée. Si Tacite a cru devoir faire précéder d'une introduction

¹ Cf. Krall, p. 3 sq.

² Il ne faut pas s'étonner que Tacite ne nomma pas Manéthon, mais le désigne par la périphrase *Ægyptiorum antistites* ; aux yeux d'un historien romain et de ses lecteurs, ce qui donnait de l'autorité à la version, ce n'était évidemment pas le nom de cet Égyptien, mais sa qualité de prêtre.

³ A l'époque de son proconsulat d'Asie ; cf. un peu plus haut.

⁴ Sur la date des premiers livres, cf. chap. I, § I, n° 2.

⁵ Nissen, *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 535 sq., incline à penser, à cause de la formule initiale, que cette digression est une intercalation empruntée à la même source que la digression sur Sérapis. Clason, *Tac. u. Suet.*, p. 90 sq., est d'avis, comme nous, qu'elle appartient à Pline.

historique et géographique (V, 2-13) le récit de cet événement essentiel, à plus forte raison Pline, contemporain des faits, ami du vainqueur, officier de son état-major, a-t-il dû avoir la même pensée. Il n'est pas moins incontestable que, dans son ensemble, la digression de Tacite n'est autre chose que la reproduction de celle de Pline¹.

D'abord, par son contenu, elle convient parfaitement à Pline. Elle est très défavorable aux Juifs ; elle abonde en erreurs. En un mot, elle est telle qu'il fallait l'attendre de la part d'un Romain, hostile et méfiant à l'égard de tout ce qui est étranger, et cela par instinct comme tous ses compatriotes, mais, de plus, ami et auxiliaire de l'homme qui a dompté la résistance acharnée et détruit la capitale des Juifs. Ce Romain, ayant à parler des Juifs, a naturellement laissé de côté les sources juives ou sympathiques aux Juifs, pour s'adresser aux sources malveillantes². Tous les renseignements que renferme la digression de Tacite, Pline a été mieux à même que personne de se les procurer ; car non seulement il a pu lire, comme le premier venu, les ouvrages qui traitaient de la matière, des ouvrages alexandrins sans doute et, par conséquent, peu favorables aux séculaires ennemis de l'Égypte, mais encore il a vu le pays, la ville, le temple ; il a été, pendant le siège, le collaborateur de Tibérius Alexander, un juif renégat, chef d'état-major de Titus³. Tacite, qui savait dans quelles excellentes conditions Pline s'était trouvé pour être renseigné sur les Juifs et la Judée, pouvait-il songer à chercher ailleurs les matériaux de sa digression, à quitter sa source ordinaire à un endroit où elle offrait tant de garanties ? La formule qui

¹ Nissen, *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 535 sqq., et Clason, *Tac. u. Suet.*, p. 92 sq., revendiquent la digression pour Pline. Nissen ne fait exception que pour un détail dont nous parlerons tout à l'heure. Cette opinion est combattue par Detlefsen, *op. cit.* — Dieckmann conjecture, mais sans le prouver, que la source est ici Mucien ; p. 16 sq. — Nous verrons tout à l'heure que, selon toute probabilité, Tacite e réuni en une seule deux digressions de Pline.

² Il n'est pas facile de savoir au juste à quelles sources Pline avait puisé ses renseignements sur les origines et les institutions des Juifs. Il avait sans doute consulté des ouvrages alexandrins. En dehors du grand-prêtre égyptien Manéthon (III^e siècle avant J.-C.), Josèphe cite Chæremon et Lysimachos (*Contra Apionem*, I, 14, 26-33 ; II, 2 ; *Ant. Jud.*, I, 3, 9. — *Contra Apionem*, I, 32 sq. — *Ibid.*, I, 34 sq. ; II, 2 et 14). La digression de Tacite, riche en erreurs, offre de grandes ressemblances avec ce que Josèphe nous fait connaître de Lysimachos et de Chæremon. Ils pourraient bien avoir été parmi les sources, non pas de Tacite, comme l'affirment Wolff et Heræus (celui-ci d'après Hausrath, *Neutestamentarische Zeitgeschichte*, t. I, p. 157), mais de Pline. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la source ou les sources de Pline n'étaient ni juives ni amies des Juifs, qu'elles étaient fortement influencées par la tradition égyptienne. Diodore de Sicile (*Bibl. frac.*, 40), qui a pour source Hécatee d'Abdère, est moins fabuleux. Justin, XXVI, 1, a d'autres erreurs ; son récit ne dérive pas de la même source que celui de Tacite. — Pour la description du pays, outre les documents écrits, Pline a eu ses connaissances directes et des communications orales de personnages comme Vespasien, Titus et d'autres, qui l'avaient peut-être mieux exploré que lui. Quant aux événements les plus récents de l'histoire des Juifs, les campagnes de Vespasien en 67 et 68 lui étaient connues par les mêmes témoignages oraux, et peut-être même directement car il est possible qu'il y ait pris part. Il n'a sans nul doute utilisé en aucune façon Josèphe, qui écrivait ses *Guerres de Judée* sous le règne de Vespasien, à peu près en même temps que Pline ses *Histoires* ; cf. *Contra Apionem*, I, 9, et *De vita sua*, 65.

³ Sur ce personnage, cf. Léon Renier, *Mémoire sur les officiers qui assistèrent au conseil de guerre tenu par Titus, avant de livrer l'assaut du temple de Jérusalem*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. 26, 2^e partie, p. 296 sqq., et Mommsen, *Hermes*, t. 19, p. 641 sqq.

annonce la digression : *Sed quoniam famosæ urbis supremum diem tradituri sumus, congruens videtur primordia ejus aperire* (V, 2), ne contient, pas plus que celle dont nous parlions tout à l'heure à propos de Vénus Paphienne, l'affirmation d'une initiative personnelle : l'auteur explique une particularité de composition, l'interruption du récit ; mais il ne dit pas un mot qui permette de supposer qu'il a fait ici ce que la source principale n'avait pas songé à faire, ou que la source de ce qui suit n'est pas celle de ce qui précède.

La digression de Tacite est à la fois historique et géographique. Pour la partie historique, elle contient : l'histoire des Juifs depuis les origines jusqu'à leur établissement en Judée, avec un aperçu de leurs institutions et de leurs mœurs (2-5) ; l'histoire des Juifs depuis la domination des Assyriens et des Mèdes jusqu'aux victoires de Vespasien qui obligent la résistance à se renfermer dans Jérusalem (8, à partir de *Dum Assyrios* — 10) ; des détails historiques sur le temple (12, de *Provideram conditores* à *seditiosius agebant*) ; l'histoire de ce qui s'est passé dans Jérusalem pendant l'année 69, où la guerre civile a empêché les Romains de poursuivre leurs avantages (12, depuis *Nam pervicacissimus*. — 13, jusqu'à *Hanc adversus urbem...*). Pour toute cette partie historique, les rapprochements que fournit l'Histoire naturelle sont insignifiants. Il est fait mention de la présence de Pompée en Judée : *Pompeio res gerente circa Judæam* (XXXIII, 10, 36), et de son triomphe sur les Juifs (XII, 25, 111). On peut comparer : *Romanorum primus Cn. Pompeius Judæos domuit...*(9). A propos des caprices de la fortune, Pline fait allusion au triomphe de Ventidius sur les Parthes (VII, 42, 134) ; il est aussi question dans Tacite (9) de Ventidius et de ses exploits contre les Parthes¹. La rareté et l'insignifiance de ces rapports n'ont rien de surprenant : dans sa continuation d'Aufidius Bassus, Pline avait dit tout ce qu'il importait de dire sur l'histoire des Juifs² ; si la nature du sujet l'avait forcé d'y revenir dans son nouvel ouvrage, il y serait revenu et n'aurait pas craint de se répéter. S'il n'avait pas eu déjà l'occasion de parler longuement des Juifs, il est bien vraisemblable que, en quelque endroit de l'Histoire naturelle, il aurait trouvé le moyen d'exposer ce qu'il en savait. Ayant fait ailleurs l'emploi de ces connaissances, d'une part, et, d'autre part, n'étant pas dans la nécessité de s'en servir une seconde fois, il s'abstint. Une appréciation générale qu'il a émise sur les Juifs, et que nous avons rapprochée plus haut³ d'un passage équivalent de Tacite, nous montre que tous deux avaient de ce peuple la même mauvaise opinion : *Nec quicquam prius inbuuntur quam contemnere deos (transgressi in morem Judæorum)*, dit Tacite (5) ; et Pline : *Judæa gens, contumelia numinum insignis* (XIII, 4, 46)⁴.

¹ Notons encore dans Tacite, V, 5, ce détail sur les Égyptiens : *Ægyptii pleraque animalis venerantur*, et V, 4 : *Ægyptii Apin colunt*, dont on peut rapprocher Pline, VIII, 46, 184 : *Bos in Ægypto etiam numinis vice colitur ; Apin vocant*, et XXX, 11, 99 : *Ægypti magna pars scarabæos inter numina colit*.

² En particulier, il s'était expliqué sur le rôle joué par Moïse dans l'exode et dans la législation des Juifs (cf. Tacite, V, 3 sq.). Il ne le nomme dans l'*Histoire naturelle* que comme fondateur d'une nouvelle secte de mages ; XXX, 1, 11.

³ Cf. chap. III, § III, n° 3.

⁴ En divers endroits de cette partie historique il y a des citations de témoignages ou de versions divergentes. Elles sont fréquentes aux chapitres 2 et 4, et leur accumulation convient bien à la tournure d'esprit de Pline. Une seule est l'indice certain d'une intercalation de Tacite : *Multitudinem... accepimus* (le nombre des assiégés) [chap. 13] ; cf. plus haut, § I, n° 4. *Accepimus* n'a pas la même valeur au chapitre 4 : il indique simplement une reprise de ce qui a été dit au chapitre 2 : *Judæos*, etc. — Une autre

Pour la partie géographique, la digression de Tacite contient d'abord une description de la Judée (6-8 jusqu'à *Dum Assyrios*), ensuite des détails sur la situation et sur les fortifications de Jérusalem et, en particulier, du temple (11, depuis *Sed urbem arduam* — 12, jusqu'à *Providerant conditores*). L'*Histoire naturelle* ne donne rien que l'on puisse rapprocher de ces derniers détails. Mais, ici encore, il n'y a nullement lieu de s'étonner. D'une part, Pline, dans sa continuation d'Aufidius, n'avait pu faire un récit intelligible du siège de Jérusalem sans avoir au préalable fourni les renseignements essentiels sur la ville, et il avait dû les fournir avec d'autant plus d'abondance et d'autant plus volontiers qu'il parlait en témoin oculaire ; d'autre part, le plan de l'*Histoire naturelle* ne comportait pas un retour sur ces détails déjà donnés¹. Il en est tout autrement pour la description géographique de la Judée : elle avait sa place tout indiquée dans l'ouvrage, tel que l'avait conçu Pline² ; de plus, les occasions ne manquaient pas à l'auteur de revenir isolément sur telle ou telle curiosité naturelle du pays. Aussi avons-nous constaté que d'assez nombreux rapprochements peuvent être établis entre l'encyclopédie de Pline et cette partie de la digression de Tacite³. En général, les deux écrivains sont d'accord, parfois même jusque dans l'expression. Si la ressemblance n'est point partout plus saisissante, cela s'explique, avons-nous dit⁴, par ce fait que les deux ouvrages de Pline sont distincts et que des matériaux nouveaux sont entrés, avec les connaissances déjà acquises et utilisées, dans la composition du plus récent des deux.

La description géographique de la Judée commence dans Pline⁵ (V, 14, 70) et dans Tacite (V, 6) par une délimitation du pays. Les deux auteurs sont d'accord ; mais Tacite, plus précis, indique la position des pays limitrophes, tandis que Pline se borne à les nommer. Pline énumère seul les divisions de la Judée. — Dans Tacite, nous trouvons ensuite quelques détails sur les habitants et le climat, qui manquent dans Pline. — Les détails qu'il donne sur les principales productions du pays, le baume et les palmes, sont donnés par Pline ailleurs, en deux passages séparés : il parle du baume à XII, 25, 111 sqq., et des palmes à XIII, 4, 26 sqq. ; il est plus riche en détails que Tacite, mais, en somme, leur ressemblance est ici très visible et il n'y a entre eux aucune divergence. — Tacite confond le Liban et l'Antiliban : il attribue au premier les neiges éternelles et la source du

pourrait faire songer d'abord à un travail personnel de Tacite : *Plurimi auctores consentiunt...*(3). Mais ces nombreux auteurs Tacite ne dit pas qu'il les a trouvés lui-même d'accord, que la consultation a été directe.

¹ Il est vrai qu'à la rigueur Pline aurait pu placer une description du temple de Jérusalem dans le livre XXXVI. Au chapitre 14, il décrit le temple de Diane à Éphèse, mais il s'interrompt dans cette description avant de l'avoir épuisée : *Cetera ejus operis ornamenta plurium librorum instar opinent, nihil ad speciem naturas pertinentia*. Non seulement il ne peut pas songer à énumérer toutes les merveilles de ce genre, mais encore il se voit obligé d'écourter l'exemple qu'il a choisi. Dans ces conditions, il ne devait évidemment pas songer à reprendre une description déjà faite par lui dans un autre ouvrage.

² Les livres III à VI sont consacrés à la géographie.

³ Cf. chap. III, § III, n° 3. — Ajoutons encore ceux-ci, Tacite, V, 6 : *Balsamum modica arbora* ; Pline, XII, 15, 113 : *Proceritas intra bina cubita subsistit*. — Tacite, *ibid.*, et Pline, *ibid.*, 118, usage médicinal du baume. — Tacite, *ibid.* : *Fruges nostrum ad morem præterque eas balsamam et palmæ* ; Pline, *ibid.*, 111 : *balsamum uni terrarum Judææ concessume*, et XIII, 4, 16 : *Judæa vero incluta est vel magis palmis...* ; 27 : *Nulla est in Italia sponte gamita*.

⁴ Cf. chap. III, § III, n° 3.

⁵ Autres passages de Pline sur les frontières de la Judée : XII, 21, 100 ; XXXVI, 26, 190.

Jourdain, qui appartiennent au second¹. Pline distingue (V, 18, 77) les deux montagnes, mais ne parle pas des neiges éternelles ; quant à la source du Jourdain, il la nomme (V, 15, 71 : *Oritur e fonte Paniade*) sans dire dans quelle montagne elle se trouve. — La description que fait Tacite du cours du Jourdain est plus exacte sur un point : il dit que le fleuve traverse deux lacs avant de se perdre dans l'Asphaltite². Pline (V, 15, 71) parle seul des méandres du Jourdain, mais ne mentionne qu'un lac avant l'embouchure, celui de Génésareth. — Les deux descriptions du lac Asphaltite nous ont déjà fourni³ la matière d'un rapprochement très intéressant. Il n'y a rien dans celle de Tacite que ne contienne celle de Pline (V, 16, 72) ; Pline donne exactement les dimensions du lac, que Tacite se borne à qualifier d'immense, et ajoute d'autres détails qui ne sont pas dans Tacite. — Tacite indique pour la récolte du bitume le procédé étrange que Pline indique ailleurs (VII, 15, 65) ; la description de Tacite est la plus détaillée et la plus précise ; les ressemblances, que nous avons déjà signalées⁴, sont frappantes jusque dans l'expression. — Mais Tacite décrit ensuite un autre procédé, beaucoup moins étrange, dont Pline ne parle nulle part. Nous y reviendrons tout à l'heure. La plus grande partie du chapitre 7 — depuis *Haud procul inde campi* jusqu'à *At Belus amnis* —, description des plaines stériles et désolées qui sont voisines de la mer Morte, n'a pas non plus d'équivalent dans Pline. Par contre, Tacite ne dit rien des Esséniens (Pline, V, 17, 73). — Le Bélus, sur l'embouchure duquel Tacite donne des détails très semblables, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer⁵, à ceux de Pline (V, 19, 75, et XXXVI, 26, 91), appartient d'après Tacite à la Judée, d'après Pline à la Phénicie ; les deux opinions ne sont pas incompatibles, puisque le cours supérieur du fleuve est en Judée, son cours inférieur en Phénicie⁶. — Tacite dit seul que la plus grande partie de la Judée est en villages, et donne sur l'importance de Jérusalem (8) plus de détails que Pline⁷ ; mais Pline nomme seul (V, 14, 70 ; 15, 71 ; 16, 72 ; 17, 17, 73) plusieurs autres villes ou localités de la Judée.

En somme, il est évident que Tacite n'a pas eu pour source l'*Histoire naturelle*. Mais les différences ne sont pas telles que nous devions conclure aussi qu'il n'a pas eu pour source la continuation d'Aufidius, si l'on veut bien admettre que dans son second ouvrage Pline ne s'était pas borné à reproduire, sur les mêmes sujets, le premier. Nous n'hésitons donc pas à affirmer pie, pour l'ensemble de sa digression sur les Juifs et la Judée, Tacite n'a pas eu d'autre source que sa source principale ordinaire. Il n'y a même qu'un endroit où l'emploi d'une source secondaire soit manifeste. Pline mentionne et décrit un seul procédé pour la récolte du bitume. Tacite en donne deux. Il n'est pas possible de croire que Pline connaissait le second, celui dont il ne parle pas dans l'*Histoire naturelle*, et qu'il en avait parlé dans ses Histoires : ses affirmations réitérées⁸ relativement à la

¹ Cf. le commentaire de Heræus à ce passage. Josèphe fait d'ailleurs le même confusion, ce qui prouve que le nom de Liban était appliqué couramment à l'ensemble de ces montagnes ; cf. *Ant. Jud.*, V, 1, 22 ; *Bel. Jud.*, III, 3, 5.

² Cf. Josèphe, *Bel. Jud.*, III, 10, 7 ; IV, 1, 1. Voir aussi, à ce passage de Tacite, le commentaire de Heræus.

³ Cf. chap. III, § III, n° 3.

⁴ Cf. chap. III, § III, n° 3.

⁵ Cf. chap. III, § III, n° 3.

⁶ Cf. Heræus, à ce passage de Tacite.

⁷ Comparons Tacite (V, 8) : *Hierosolyma genti caput*, et Pline (V, 14, 70) : *Hierosolyma longe clarissima urbium Orientis, non Judææ modo*.

⁸ VII, 15, 65 ; XXVIII, 7, 80.

vertu bizarre du flux menstruel n'auraient pas été, dans ce cas, aussi catégoriques. Tacite, moins crédule que lui, mis en éveil par l'in vraisemblance de la chose, s'est renseigné ailleurs. Après avoir décrit la récolte du bitume comme Pline, il ajoute : *Sed veteres auctores* ; cette formule indéterminée désigne la source principale et les autorités qu'elle avait pu produire. Puis il introduit la seconde version par *Sed gnari locorum tradunt*... S'agit-il d'une communication orale¹ ou de renseignements tirés d'un ouvrage ? Quels sont les voyageurs, témoins oculaires, dont Tacite rapporte le témoignage ? Nous l'ignorons. De ce qu'il ne produit pas de nom propre, on peut conclure ou qu'il tenait le détail de voyageurs sans notoriété, dont le nom n'avait pas d'importance, ou qu'il l'avait trouvé dans un ouvrage dont l'auteur, n'ayant pas vu lui-même le pays, citait le témoignage des voyageurs, en sorte qu'il n'y avait pas intérêt à le nommer lui-même². Pour les autres détails de cette digression géographique qui ne sont pas dans Pline, nous n'avons aucune raison de croire qu'ils proviennent aussi d'une source secondaire : dans sa continuation d'Aufidius, Pline avait décrit la Judée plus longuement que dans l'*Histoire naturelle* ; l'étendue donnée à cette première description fut sans doute même un motif qui le porta à abrégé autant que possible la seconde sur tous les points où il ne pouvait rien dire de nouveau³.

Tacite ne s'est servi en aucune façon de Flavius Josèphe⁴. Son hostilité à l'égard des Juifs est manifeste : il ne devait nullement éprouver le désir de se renseigner

¹ C'est l'opinion de Nissen, *Rhein. Mus.*, t. 16, p. 543 : Tacite aurait emprunté ce détail à la source qui lui avait fourni la digression sur Sérapis. Nous avons réfuté par avance cette conjecture ; cf. plus hauts § II, n° 2. — En qualifiant de *gnari locorum*, celui ou ceux qui lui ont fourni la seconde version, Tacite ne s'exprime pas assez nettement. Plisse aussi était *gnarus locorum* : il avait sans doute vu le lac Asphaltite ; mais il n'avait pas assisté à la récolte du bitume : voilà en quoi il se distinguait des nouveaux témoins invoqués par Tacite.

² De ce que la source est qualifiée *veteres auctores*, il résulte que, s'il s'agit ici d'un écrit, écrit, et non de témoignages oraux, cet écrit devait être tout récent. Il ne faut donc songer ni à Vespasien, ni à Mucien (sur les écrits de ceux-ci, voir plus haut, § I, n° 3), ni à M. Antonius Julianus (cf. plus bas, § IV, n° 2).

³ Tacite ne dit pas un mot des Esséniens, sur lesquels Pline s'étend assez longuement et et donne les détails les plus merveilleux. L'ampleur relative de ce développement contraste avec la sobriété du reste de la description géographique (V, 14 sqq., 70 sqq.). Il n'était sans doute pas question des Esséniens dans la continuation d'Aufidius.

⁴ La question des rapports de Josèphe avec Tacite et Pline a été diversement résolue. Lehmann, p. 36 sqq., pense que Tacite s'est servi des Guerres de Judée, mais non des Antiquités juives, et qu'il a combiné le premier ouvrage avec l'*Histoire naturelle*. Mais les ressemblances de Tacite avec Pline s'expliquent par l'emploi des *Histoires* de Pline, et celles de Tacite avec Josèphe par le fait que Pline a pu se renseigner aux mêmes sources, souvent orales, que Josèphe. Il a connu aussi Josèphe lui-même, affranchi de Vespasien, et s'il ne l'a vraisemblablement pas lu, il a pu au moins l'interroger sur certains points géographiques. C'est là le système de Clason, *Tac. u. Suet.*, p. 99 sqq. D'après Nissen, *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 562 sq., il y a communauté de source entre Josèphe et Pline : la source commune est, pour la description de la Judée, Mucien. Mais cette affirmation si précise est bien contestable : est-il possible qu'un Juif ait demandé des renseignements sur son propre pays à l'ouvrage d'un Romain ? Beckurts, p. 59 sqq., croit que, pour les événements d'Italie, la partie des Guerres de Judée qui offre, d'après lui, le plus de ressemblances avec Tacite, Josèphe a eu pour source la source commune de Tacite, Plutarque, Suétone et Dion, directement ou par l'intermédiaire d'un Grec. Cette source commune ne pourrait être alors les *Histoires* de Pline, qui n'ont paru qu'après sa mort, c'est-à-dire au plus tôt sous Titus, tandis que les *Guerres de Judée* ont été composées

sur eux à des sources juives. Nous avons en effet des raisons sérieuses de croire qu'il ne l'avait pas consulté pour le récit du siège de Jérusalem. Josèphe raconte (*Bel. Jud.*, VI, 4, 3) que Titus fut d'avis, dans son conseil de guerre, qu'il ne fallait pas détruire le temple. Or, dans sa *Chronique* (II, 30, 6), Sulpice Sévère, qui a eu recours à Tacite¹, fait soutenir à Titus l'opinion contraire. Tout au plus Tacite aurait-il pu songer à consulter Josèphe pour la partie géographique de sa digression. Il y a même deux passages de cette partie qui, au premier abord, semblent dériver de Josèphe, tant la ressemblance est frappante : la description du lac Asphaltite et de la récolte du bitume, et celle des champs sodomitiques. Voici les détails qui appellent surtout le parallèle : Tac., V, 6 ; *Periti imperitique nandi perinde attolluntur* ; Jos., *Bel. Jud.*, IV, 8, 4 : Ούεσπασιανός ἐκέλευσέ τινας τῶν νεῖν οὐκ ἐπισταμένων δεθέντας ὀπίσω τὰς χεῖρας ριφῆναι κατὰ τοῦ βυθοῦ, καὶ συνέβη πάντας ἐπινῆξασθαι... — *Hunc (bituminis liquorem) manu captum, quitus ea cura, in summa navis trahunt* ; Προσελαύνοντες δὲ οἱ τῆς λίμνης ἐργάται καὶ δρασσόμενοι τοῦ συνεστῶτος ἔλκουσιν εἰς τὰ σκάφη. — Tac., V, 7 : *Haud procul inde campi, quos ferunt ohm uberes magnisque urbibus habitatos fulminum jactu arsisse ; et manere vestigia terramque ipsam, specie torridam, vim frugiferam perdidisse. Nam cuncta sponte edita aut manu sata, sive herba tenuis aut flore ut soli-dam in speciem adolevere, atra et inania velut in cinerem vanescunt.* Γεινιᾶ δ' ἡ Σοδομίτις αὐτῆ, πάλαι μὲν εὐδαίμων γῆ καρπῶν τε ἔνεκεν καὶ τῆς κατὰ πόλιν περιουσίας, νῦν δὲ κεκαυμένη πᾶσα. Φασὶ δὲ ὡς δι' ἀσέβειαν οἰκητόρων κεραυνοῖς καταφλεγῆναι· ἔστι γοῦν ἔτι λείψανα τοῦ θεοῦ πυρός, καὶ πέντε μὲν πόλεων ἰδεῖν σκιάς, ἔτι δὲ κἂν τοῖς καρποῖς σποδιὰν ἀναγεννωμένην, οἱ χροιάν μὲν ἔχουσι τῶν ἔδωδιμων ὁμοίαν, δρεψαμένων δὲ χερσὶν εἰς καπνὸν διαλύονται καὶ τέφραν. Pline, avons-nous dit, ne parle pas des champs sodomitiques. De plus, les deux descriptions se suivent immédiatement dans Tacite comme dans Josèphe². Malgré tout, nous persistons à affirmer que Tacite ne s'est pas servi de Josèphe. N'oublions pas, d'abord, que, si certains détails de Tacite ont une ressemblance frappante avec Josèphe, d'autres, par contre, ont une ressemblance non moins frappante avec Pline. Ensuite, la description de la récolte du bitume est, en somme, plus précise dans Tacite que dans Josèphe ; les détails que voici : *Ater suapte natura liquor et sparso aceto concretus innatat ; inde nullo juvante influit oneratque donec abscindas*, n'ont pas d'équivalent dans Josèphe. La description des champs sodomitiques est, en général, plus précise dans Josèphe, et cependant il n'a rien qui corresponde à ces mots de Tacite : *Nam cuncta sponte edita aut manu sata, sive herba tenuis sut flore... adolevere*. Ce n'est donc point par la dépendance de Tacite qu'il faut expliquer ses ressemblances avec Josèphe ; la parenté des deux textes est très indirecte : Tacite a reproduit Pline, qui s'était renseigné aux mêmes sources que Josèphe ou à des sources analogues.

sous Vespasien (cf. *Cont. Apionem*, I, 9, et *De vita sua*, 65). Quant aux événements d'Orient, les concordances n'ont rien de frappant entre Josèphe et Tacite ; Josèphe s'est servi de ses propres connaissances et de témoignages oraux. Beckurts ne parle pas de la description de la Judée.

¹ Cela a été démontré par Bernays, *Über die Chronik des Sulpicien Severus*, Berlin, 1861, p. 48 sqq. — Cf. Renan, *L'Antéchrist*, 3e édit., Paris, 1873, p. 511, et Mommsen, *Histoire romaine*, t. II, p. 134.

² Pour être rigoureusement exact, il faut dire qu'entre les deux il y a dans Josèphe quelques détails sur les usages du bitume et dans Tacite la seconde version sur la récolte du bitume. Remarquons en passant qu'il ne faut pas songer ici à Josèphe, comme on serait tenté de le faire, en lisant la qualification *gnari locorum* ; il ne connaît et ne rapporte que la première version.

Ce n'est pas en un seul endroit de Pline, mais en plusieurs, que Tacite avait trouvé la matière de sa digression sur les Juifs et la Judée. En effet, Pline, dont l'ouvrage historique comprenait le règne de Néron, avait eu à raconter, à leur place chronologique, c'est-à-dire en 67 et en 68, les deux campagnes de Vespasien contre les Juifs, et, avant ces deux campagnes, la défaite et la mort du légat de Syrie, Cestius Gallus, avec la révolte des Juifs contre le procurateur Gessius Florus, qui avait motivé l'intervention armée du légat, événements auxquels Tacite fait allusion au chapitre 10¹. Dans ces conditions, Pline, qui, écrivant après la destruction de Jérusalem, savait quelle importance aurait dans la suite de son ouvrage la guerre dont il commençait le récit, ne s'était-il pas cru obligé, sans doute en relatant l'arrivée du général spécialement chargé par Néron de cette guerre, Vespasien, de décrire le pays et de raconter l'histoire du peuple jusqu'à cette époque ? C'était la place tout indiquée pour une telle digression et on ne concevrait guère que Pline l'eût différée jusqu'à la place où elle se trouve dans Tacite. L'original des chapitres 2-9 de Tacite — origines, institutions et mœurs des Juifs ; leur histoire et, en particulier, leurs rapports avec Rome jusqu'au règne de Néron ; description de la Judée — était donc une partie de la continuation d'Aufidius qui se rapportait au règne de Néron. Le chapitre presque tout entier (les Juifs et Rome pendant le règne de Néron) est un résumé très succinct des récits détaillés que l'annaliste Pline avait faits des rames événements à leur place chronologique. Dans l'introduction dont Pline avait fait précéder le récit du siège de Jérusalem, Tacite n'a trouvé que les détails sur la ville et le temple, et sur ce qui s'est passé dans Jérusalem pendant l'année 69, où l'attention des Romains était absorbée par la guerre civile (chap. 1 à 13). Si l'on admet comme fondées ces observations, on s'explique de la façon la plus naturelle le plan, d'ailleurs un peu bizarre, que Tacite a suivi dans sa digression. Il expose d'abord les origines des Juifs (2-3) ; quand il arrive à l'époque de leur établissement en Judée, il dit ce qu'il sait de leurs institutions et de leurs mœurs (3-5) et il décrit leur pays (6-7). Puis il reprend leur histoire et la conduit jusqu'aux événements de 67 et 68 (8-10). Tout cet arrangement est très logique. Mais ensuite, au lieu de passer immédiatement au récit de ce qui s'est produit dans Jérusalem en 69, et à la description de la ville et du temple, il raconte les premières opérations de Titus contre les assiégés (11)². Que Pline eût ainsi procédé, cela n'avait rien d'étrange : ayant placé ailleurs tout le développement qui, dans Tacite, vient immédiatement avant la mention des premières hostilités contre Jérusalem, il ne coupait pas ainsi une digression. Dans Tacite, au contraire, la première partie de la digression aurait dû attirer la seconde³. S'il en a été autrement, c'est que Tacite a subi l'influence de sa source. Cette bizarrerie de composition est donc une nouvelle preuve que la digression sur les Juifs et la Judée dérive, au moins dans son ensemble, de la source principale.

¹ Cf. aussi II, 4.

² Josèphe raconte les querelles intestines des Juifs dans Jérusalem pendant l'année 69, avant de parler de l'arrivée de Titus devant la ville, ainsi que cela était naturel ; *Bel. Jud.*, liv. V, chap. I.

³ Tacite indique clairement que sa digression ne se termine qu'avec le chapitre 13. Comparons la formule du commencement (2) : *Sed quoniam famosæ urbis supremum diem tradituri sumus, congruens videtur primordia ejus aperire*, avec celle que nous trouvons vers la fin du chapitre 13 : *Hanc adversus urbem gentemque Cæsar Titus... certare statuit*.

IV

1. En résumé, la part des sources secondaires est minime, du moins la part que nous pouvons leur attribuer avec certitude. Or le parallèle de Tacite et de Plutarque nous a fait voir une telle fidélité de Tacite à l'égard de la source principale que, partout où l'emploi des sources secondaires n'est pas démontré avec certitude, nous avons le droit de n'y pas croire. Nous avons aussi le droit de ne pas regarder comme des preuves sûres de cet emploi les citations de témoignages ou de versions divergentes, sauf les cas exceptionnels dont nous avons parlé et où l'initiative de Tacite est manifeste, puisque le parallèle de Tacite et de Suétone nous a permis de constater une fois que Tacite ne s'était pas fait scrupule de transcrire les citations de sa source principale.

En partant de ces principes rigoureux, mais légitimes, nous ne trouvons dans le premier livre qu'une seule trace de source secondaire : la digression sur l'administration de l'Égypte depuis Auguste (chap. 11). — Le deuxième livre nous en fournit également une seule : la digression sur les progrès de l'ambition à Rome (chap. 38). L'une et l'autre sont empruntées, non à une source secondaire précise, mais aux connaissances générales de Tacite sur l'histoire romaine. — On peut dire que le troisième livre se divise en deux parties : la guerre des Flaviens contre les Vitelliens, et ce qui se passa à Rome ou dans le reste de l'empire pendant cette guerre. Pour la première partie, de beaucoup la plus considérable, Tacite a eu une source secondaire, Messalla, dont l'ouvrage ne lui a presque rien fourni de nouveau, mais lui a permis de contrôler Pline. De plus, il a emprunté à l'historien Sisenna une anecdote sur les guerres civiles du temps de Pompée (III, 51). Pour l'autre partie, Tacite doit à la tradition orale le récit de la mort de Blæsus (III, 38 et 39), une version sur l'incendie du Capitole (III, 71), la mention de la joie que causa à Mucien la mort de Sabinus (III, 75). Enfin, dans ses propres connaissances sur l'époque contemporaine, il a pris quelques détails sur le temple de Jupiter construit par Domitien (III, 76). — Le quatrième livre et ce que nous avons du cinquième comprennent trois séries d'événements : ceux de Rome, ceux de Germanie, ceux d'Orient. Dans la première série, la digression sur Helvidius Priscus (IV, 5 et 6) a été tirée par Tacite de ses connaissances personnelles. Dans la seconde, la digression sur les Bataves dérive peut-être, en partie directement, en partie par l'intermédiaire de la Germanie, des *Guerres de Germanie* de Pline. Elle occupe le chapitre 12. Au chapitre 67, il y a une autre digression, de quelques lignes, sur l'avenir de Julius Sabinus, pour laquelle Tacite a puisé dans ses connaissances générales. Dans la troisième série, sur un point, les miracles de Vespasien (IV, 81), l'autorité de Pline est corroborée par l'affirmation désintéressée de témoins oculaires qui vivaient encore au temps de Tacite ; une digression sur Sérapis (IV, 83 et 84) est intercalée d'après une source écrite alexandrine, Manéthon ; un détail (le nombre des Juifs enfermés dans Jérusalem) est emprunté à la tradition orale (V, 13) ; une version sur la récolte du bitume (V, 6) est donnée soit d'après des témoignages oraux, soit d'après une source secondaire qui citait les témoins oculaires. Une digression sur la province d'Afrique (IV, 48), dont Tacite a trouvé la matière dans ses connaissances générales sur le passé, une allusion à l'avenir de Bæbius Massa (IV, 50) sous Domitien, pour laquelle il n'a eu à consulter que ses souvenirs personnels, font partie d'un récit qui ne rentre dans aucune des trois séries énumérées plus haut.

Les résultats de cette analyse, qui réduit en somme à fort peu de chose la part des sources secondaires, n'impliquent nullement, nous le verrons dans le chapitre suivant, une attitude servile de Tacite par rapport à sa source principale.

Ils n'impliquent pas davantage de sa part un manquement à ses devoirs d'historien : encore une fois¹, Tacite les a conçus et remplis selon l'idée que son époque s'en faisait, et il ne faut pas lui faire un crime de n'avoir pas été en avance de plusieurs siècles sur ses contemporains. Tant qu'il eut à raconter des événements qu'un autre, Pline, avait racontés, il se borna, conformément aux idées de son temps, à le contrôler et à le compléter quand il en eut le moyen ; dans ce but, avec les quelques matériaux accessoires dont nous venons de parler, il employa surtout, nous le verrons bientôt², ses réflexions et son jugement personnels ; Pline lui servit sans doute de source principale jusqu'à l'année 71³. Nous avons déjà dit⁴ qu'il ne songea pas à le contrôler pour le siège de Jérusalem par Josèphe : le témoignage de ce Juif lui paraissait trop suspect. Mais il put le contrôler par M. Antonius Julianus, autre officier de l'armée de Titus, autre témoin oculaire, qui avait écrit, probablement sous le règne de Vespasien, à l'époque même où Pline composait ses *Histoires*, un ouvrage intitulé *De Judæis* où il devait raconter les événements récents auxquels il avait pris part⁵.

2. Lorsque le récit de Pline cessa, la besogne de Tacite devint plus pénible. Il lui fallait faire désormais le travail de préparation dont la source principale l'avait jusqu'alors dispensé. Tout nous porte à croire qu'il s'acquitta de sa nouvelle tâche avec soin et conscience. A son tour il se mit à fouiller la collection des *Acta senatus* et des *Acta diurna*. Pour une époque tout à fait contemporaine, qui n'avait encore été l'objet d'aucun ouvrage historique en règle, ces documents d'ordre public étaient la source fondamentale. Tacite les consulta soigneusement. *Demonstro itaque*, lui écrit Pline le Jeune⁶ à propos du procès de Bæbius Massa, jugé sous Domitien, *quamquam diligentiam tuam fugere non posait, cum ait in publicia actis*. — Il ne s'est pas contenté, cela va sans dire, des renseignements qui lui venaient de cette source officielle ; il a fait appel au témoignage des particuliers qui avaient agi ou qui avaient vu. Il a certainement tiré parti des détails que son ami lui donne dans cette lettre sur le procès de Bæbius Massa. Si Pline le Jeune les lui a fournis spontanément, c'est que, pour une autre circonstance, Tacite avait provoqué ses confidences : il s'était adressé à lui, comme à la meilleure de toutes les sources, pour savoir au juste et en détail de quelle manière périt Pline l'Ancien dans la fameuse éruption du Vésuve, et pour

¹ Cf. chap. I, § I, n° 4.

² Cf. chap. V, § III.

³ Cf. chap. III, § II, n° 1.

⁴ Cf. plus haut, § III, n° 3.

⁵ Ce personnage est nommé par Josèphe (*Bel. Jud.*, VI, 3) parmi ceux qui assistèrent au conseil de guerre où Titus prit une décision relativement au temple de Jérusalem. Il fut parmi ceux qui en conseillèrent la destruction. Il était alors procurateur de Judée. Il y a tout lieu de croire qu'il publia son ouvrage, pour qu'il eût toute son actualité, peu de temps après les événements, en sorte que Pline lui-même put peut-être s'en servir. Dans ce cas Tacite l'aurait sans doute laissé de côté. Pline ne le cite point parmi les sources à l'Histoire naturelle. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas songer avec Bernays, *Ueber d. Chronik d. Sulp. Sev.*, p. 56, à en faire la source principale de Tacite pour le siège de Jérusalem : la qualité de témoin oculaire, qui seule aurait pu lui valoir la préférence de Tacite, on sait maintenant que Pline la possédait aussi. — Cf., sur Julianus, Teuffel-Schwabe, n° 314, renvoi 7 ; voir aussi Tillemont, t. I, p. 588. — Si Tacite a laissé de côté Josèphe, il ne s'est pas servi davantage de Juste de Tibériade, l'ennemi de Josèphe, qui publia seulement sous Domitien son histoire de la guerre des Juifs. Cf. Josèphe, *De vita sua*, 65 ; Tillemont, t. I, p. 587.

⁶ VII, 33, 3.

avoir, d'une façon générale, des renseignements précis, ceux d'un témoin oculaire qui faillit en être victime, sur cette grande catastrophe dont le tableau devait être une des parties les plus brillantes des livres que nous avons malheureusement perdus. *Petis ut tibi avunculi mei exitum scribam, quo verius tradere posteris possis*, dit Pline le Jeune¹ en commençant le récit bien connu de la mort de son père adoptif. Il s'arrête dès qu'il a raconté cette mort : *Interim Miseni ego et mater... Sed nihil ad historiam, nec tu aliud quam de exitu ejus scire voluisti. Finem ergo faciam*². Mais Tacite ne l'entend pas ainsi : il prie son correspondant de reprendre la narration interrompue, de lui faire connaître les émotions ressenties et les dangers courus par lui-même. Et Pline écrit une seconde lettre³ : *Ais te adductum litteris, quas exigenti tibi de morte avunculi mei scripsi, cupere cognoscere quos ego Miseni relictus (id enim ingressus abruperam), non solum metus, verum etiam casus pertulerim*. — Agricola avait certainement donné à son gendre une foule de renseignements précieux sur toute cette époque, en particulier sur la conquête de la Bretagne⁴. — De même que Tacite a interrogé Pline sur la catastrophe du Vésuve, il a dû interroger tour à tour, sur les événements que chacun d'eux connaissait d'une façon spéciale, les nombreux personnages avec lesquels il fut en relation. — Il voulait être renseigné avec abondance, mais aussi avec sûreté. Ses scrupules d'historien nous sont révélés par ces mots qui terminent la première lettre de Pline sur l'éruption du Vésuve : *Unum adjiciam : omnia me quibus interfueram quæque statim, cum maxime vera memorantur, audieram persecutum*⁵.

Les trois lettres de Pline sont déjà des sources écrites. Tacite en a eu d'autres. Les empereurs Vespasien et Titus avaient laissé des mémoires⁶. Il dut certainement les lire. Il lut aussi cet éloge d'Helvidius Priscus par Herennius Senecio⁷ qui fut condamné en même temps que son auteur, ouvrage analogue sans doute à l'*Agricola*. Mais il est à peine besoin de faire remarquer qu'il y avait une différence essentielle entre des récits partiels de ce genre, historiques seulement à demi, et la source principale que Tacite avait pu suivre jusqu'aux premières années de Vespasien. Au lieu d'une narration complète et déjà ordonnée, cette biographie, les lettres de Pline, les archives, les témoignages oraux, lui donnaient des matériaux qu'il fallait apprécier, trier, disposer, avant de passer à la tâche, auparavant unique ou à peu près, de la rédaction. Jusqu'à Vespasien, Tacite, en composant ses *Histoires*, fait surtout de l'art ; à partir de Vespasien, il fait aussi le métier d'historien.

En même temps qu'il recueille les témoignages écrits ou oraux des autres, comme il traite une époque tout à fait contemporaine où il a joué lui-même son

¹ VI, 26, 1.

² VI, 21 sq.

³ VI, 20.

⁴ D'ailleurs cette conquête, Tacite, quand il écrivit les *Histoires*, l'avait déjà racontée dans l'*Agricola*, auquel il put se reporter.

⁵ VI, 16, 22.

⁶ Cf. Josèphe, *De vitæ sua*, 65, et *Contra Apionem*, I, 10. La chose est absolument sûre pour Vespasien. Du dernier texte de Josèphe, il résulte bien aussi, semble-t-il, que Titus avait suivi l'exemple de son père. — Dans la partie conservée des *Histoires* rien ne prouve que Tacite en ait fait usage et il ne s'en serait pas servi sans le dire.

⁷ Cf. *Agricola*, 2 ; Pline le J., *Ep.*, VII, 19 ; Dion, LXVII, 13 ; Suétone, *Dom.*, 10. Ce dernier attribue aussi un éloge d'Helvidius à Junius Rusticus Arulenus ; mais la comparaison de son texte avec ceux de Dion et de Tacite prouve qu'il a commis une erreur en résumant : c'est l'éloge de Thræsea Pætus qui coûta la vie à Rusticus.

rôle, Tacite interroge ses souvenirs personnels. Il est entré dans la carrière des honneurs sous Vespasien, il a exercé une nouvelle charge publique sous Titus, il a été préteur sous Domitien, l'année des jeux séculaires, solennité à laquelle il a pris une part officielle comme magistrat et comme membre du collège sacerdotal des quindécimvirs¹. A partir de sa questure, c'est-à-dire dès 79 ou, au plus tard, dès 81², il a été sénateur. Lorsque Agricola mourut, en 93, il était absent de Rome depuis quatre ans³, sans doute investi d'un commandement ; mais cette absence ne dut pas se prolonger longtemps après la mort d'Agricola⁴. De l'année l'année des quatre empereurs, des premiers temps de Vespasien, il ne peut guère savoir par lui-même que ce que sait le premier citoyen venu. Mais, presque au moment où Pline l'abandonne, il se met à fréquenter les hommes en vue⁵, il entre bientôt dans la vie publique⁶. Son âge, sa situation, son esprit observateur lui donnent les moyens de beaucoup voir et de bien voir. Il remplit toutes les conditions pour être, là où il n'est pas acteur, un excellent témoin, par la fidélité des souvenirs et la vivacité des impressions ; et il les remplit d'autant mieux qu'il avance davantage dans cette terrible fin de siècle. Est-il excessif de prétendre qu'il pourra se servir à lui-même de source principale quand il peindra la tyrannie de Domitien, surtout le long et furieux accès dans lequel se termina cette tyrannie, le palais du sénat assiégé, le conseil public investi de soldats, les meurtres de tant de consulaires massacrés à la fois, la fuite et l'exil de tant de femmes illustres... Bientôt nos propres mains trainèrent Helvidius dans la prison ; bientôt les regards de Mauricus et de Rusticus confondirent notre lâcheté, et Sénécion nous couvrit de son sang innocent⁷.

La fin du règne de Vespasien, les règnes de Titus et de Domitien étaient la partie la plus originale de l'œuvre historique de Tacite tout entière, Annales et Histoires, puisqu'il l'avait composée sans guide et livré à lui-même. Partout ailleurs, nous l'avons déjà prouvé pour les Histoires. et nous le prouverons pour les Annales, il a travaillé d'après des sources littéraires, d'après des ouvrages historiques en règle.

¹ Cf. *Hist.*, I, 1 ; *Ann.*, XI, 11.

² Selon que l'on entend par *inchoata dignitas* (*Hist.*, I, 1) la questure ou une magistrature inférieure (l'une des charges du vigintivirat). En ce cas, Tacite aurait été questeur sous Titus (*a Tito auctam*).

³ Cf. *Agricola*, 45. Cette absence a donné matière à de nombreuses discussions.

⁴ Tacite constate en effet que bientôt après la mort d'Agricola il a vu les sanglants spectacles que donnait à Rome la tyrannie de Domitien : *Mox nostræ duxere Helvidium in carcerem manus* (*Agricola*, 45).

⁵ Cf. *Dialogue*, 1 et 2.

⁶ Cf. *Hist.*, I, 1.

⁷ *Agricola*, 45 (trad. Burnouf).

CHAPITRE V. — ORIGINALITÉ DE TACITE.

I

1. La somme des faits ajoutés par Tacite, d'après d'autres sources, au fonds très riche de la source principale, est insignifiante. Au point de vue de l'appréciation, les additions ou les changements sont beaucoup plus importants ; mais nous en parlerons seulement, comme il est tout naturel, quand nous traiterons de l'esprit des *Histoires*. Ce que nous voulons étudier maintenant, c'est l'originalité de Tacite sous le rapport de la matière. Cette originalité, à part les digressions, à part les trois chapitres de l'introduction qui contiennent, avec la profession de foi de l'historien, un tableau sommaire, à jamais célèbre, de l'époque qu'il va raconter, elle est dans les discours ; elle est surtout dans les suppressions.

Nous disons que c'est en lui-même, et non dans sa source, que Tacite a trouvé la matière des discours. L'invention n'est pas absolue, mais il y a réellement invention. D'une part, sans doute les faits sur lesquels reposent les discours sont presque tous empruntés aux récits qui les encadrent, par conséquent à la source ; mais c'est Tacite qui les y a choisis, qui les a tournés en arguments, qui les a éclairés par des idées et animés par des passions. D'autre part, sans doute à certains endroits où Tacite place un discours, il pouvait y en avoir un, il y en avait même probablement ou sûrement un dans la source : par exemple, il n'est guère possible qu'un historien romain n'ait pas fait prononcer un discours à Othon avant son suicide. Puisque Plutarque lui en prête un, aussi bien que Tacite¹, nous sommes certains qu'il y en avait un dans la source commune. Mais les discours de la source commune, Tacite ne les a pas reproduits, même très librement. Il s'en est tout au plus inspiré. Il s'est inspiré surtout de la situation et du caractère de ses personnages. Nous savons avec quelle liberté les historiens anciens traitaient les discours réellement prononcés, quand ils avaient le moyen de se les procurer. Nous savons en particulier quelle profonde différence il y a, autant pour le fond que pour la forme, entre le discours de Claude, tel que nous l'ont conservé les tables de Lyon, et celui que Tacite lui fait tenir dans la même circonstance (*Ann.*, XI, 24)². Entre les deux discours d'Othon avant le suicide, celui de Tacite et celui de Plutarque (*Tac.*, *Hist.*, II, 47 ; *Plut.*, *Othon*, 15), il n'y a qu'une ressemblance très générale et très vague. Les deux auteurs se sont fort peu préoccupés de reproduire exactement ce qui était dans la source, laquelle, de son côté, avait dû fort peu se préoccuper de ce qui avait été dit en effet. Ils se sont mis à la place de leur personnage et l'ont fait parler comme, d'après eux, il aurait dû parler. Lorsque les cohortes prétoriennes ont proclamé Othon empereur, voici, d'après Suétone, ce qu'il leur dit en substance (*Othon*, 6) : *Ad conciliandos pollicitationibus militum animas nihil magis pro contione testatus est, quam id demum se habiturum, quod sibi illi reliquissent*. Dans le long discours que lui prête Tacite, il n'y a rien qui rappelle de près ou de loin cette pensée (*Hist.*, I, 37 et 38) : c'est une violente diatribe contre Galba, ses ministres et son héritier présomptif Pison. Le thème indiqué par Suétone était bien plus

¹ Et Dion aussi, LXIV, 13.

² Cf. 2e partie, chap. IV, § I.

dans la situation que celui qu'a développé Tacite¹. D'ailleurs, en certains endroits où Tacite insère des discours, ou bien il est douteux qu'il y en ait eu dans la source ou bien même il est certain qu'il n'y en avait pas. Ainsi Tacite fait adresser par Galba à Pison un long discours au moment de l'adoption, au Palatium (I, 15 et 16). Ni dans Suétone (*Galba*, 17) ni dans Plutarque (*Galba*, 23), il n'y a trace de discours à ce moment. Ils constatent simplement tous deux que l'empereur, ayant fait appeler Pison, d'après Plutarque, l'ayant pris par la main au milieu de la foule des visiteurs, d'après Suétone, se rendit avec lui au camp, où il le présenta à l'armée comme son fils et son successeur. En lisant leur récit, on peut même se demander si, dans la réalité, Galba avait prononcé un discours au Palatium.

Les discours doivent donc être considérés, même au point de vue de la matière, comme l'œuvre presque exclusivement personnelle de Tacite². Or ils sont assez nombreux et parfois très développés, comme celui de Galba à Pison (I, 15-16), celui d'Othon aux prétoriens (I, 37-38), celui de Mucien à Vespasien (II, 76-77), celui de Cerialis aux Trévires (IV, 73-74)³. Ils remplissent tous ensemble environ trente-cinq chapitres, c'est-à-dire qu'ils forment presque le dixième de l'ouvrage⁴.

2. En comparant Tacite avec Plutarque, nous avons été souvent en mesure de constater que Tacite avait abrégé la source commune. Ce n'est pas un inventaire complet de ces suppressions que nous allons essayer de dresser : nous voulons seulement les grouper par catégories et produire quelques exemples frappants. Ce groupement et l'examen de ces exemples nous permettront de découvrir les principes qui ont guidé Tacite dans son travail d'abréviation⁵.

¹ Cf. V. Duruy, t. IV, p. 569. Dion (LXIV, 5) caractérise ainsi ce discours : *προσαναπέισας, μάλλον δὲ ἐκπριάμενος*.

² Ce que nous voulons dire par là, ce n'est pas que Tacite a tiré de son propre fonds à peu près tout ce qu'ils contiennent, mais qu'il n'a presque rien tiré de la source principale. D'ailleurs, en plus d'un endroit, des imitations sont manifestes ; cf. p. ex., dans le discours de Mucien (II, 76-77), l'exorde, imitation de Salluste (lettre de Mithridate), *Hist.*, IV, fr. 20 (Kritz), et, plus loin : *Aperiet et recludet contecta et tumescentia victricium partium vulnera bellum ipsum*, imitation de Démosthène, *Phil.*, IV, 44.

³ En voici la liste, abstraction faite des exemples citée dans le texte : I, 21 (réflexions d'Othon ; cf. Plutarque, *Galba*, 23) ; 29-30 (Pison aux soldats) ; 32-33 (les amis de Galba) ; 83-84 (Othon aux soldats) ; III, 2 et 20 (Antonius Primus) ; 53 (lettre d'Antonius à Vespasien) ; 60 (Antonius) ; 66 (les amis de Vitellius) ; IV, 7 (Helvidius au sénat) ; 8 (réponse d'Eprius Marcellus) ; 17 (Civilis) ; 32 (Civilis à Montanus) ; 42 (Curtius Montanus) ; 52 (Titus à Vespasien) ; 58 (Vocula aux soldats) ; 64 (les députés teuctères) ; 65 (réponse des Agrippinenses) ; 76 (Tutor) ; 77 (Cerialis aux soldats) ; V, 16 (Cerialis) ; 17 (Civilis) ; 26 (commencement du discours de Civilis à Cerialis). — La formule dont Tacite se sert le plus souvent pour introduire un discours est : *In hunc modum oculus est* ou *disseruit*, ou un autre verbe analogue ; cf. I, 15, 29 ; IV, 57, 64, 65. Parfois il indique lui-même clairement qu'il n'a pas rapporté le discours tel qu'on l'a prononcé ; cf. I, 26 : *et Galba quidem hæc ac talis* ; III, 3 : *Hæc ac talis (Antonius)...* ; IV, 75 : *Quarum hæc sententia fuit*. Une seule fois il atteste qu'il cite textuellement : *Ipsa enim verba referam* (III, 39 ; il s'agit d'une parole, et non d'un discours).

⁴ Ce que nous avons des *Histoires* forme un total de 389 chapitres.

⁵ Sur les suppressions, cf. Nissen, *Rhein. Mus.*, t. s6, p. 508 sqq. ; Mommsen, *Hermes*, t. 4, p. 309 sqq. Mais Nissen et Mommsen sont loin d'être complets. Voir aussi de très bonnes remarques dans Beckurts, surtout p. 21 sqq.

Parmi les suppressions, il y en a d'abord qui portent sur des détails trop réalistes. Plutarque (*Galba*, 27) décrit longuement, après l'assassinat de Galba, les outrages subis par sa tête : Fabius Fabullus la coupe, la prend dans son manteau, parce qu'il ne peut la porter autrement à cause de sa calvitie, puis la fiche au bout d'une lance ; elle est ainsi présentée à Othon. D'après Suétone (*Galba*, 20), le soldat porte d'abord la tête dans les plis de son manteau, puis la tient en introduisant son pouce dans la bouche. Tacite (I, 46) a cru devoir passer sur tous ces détails odieux. Il a dit simplement : *Præfixa contis capita gestabantur inter signa cohortium*. De même, il a beaucoup moins insisté (I, 49) que Plutarque (*Galba*, 28) sur les nouveaux outrages infligés à la tête de Galba quand les soldats l'eurent livrée aux esclaves de Patrobius. — Il mentionne brièvement la mort d'un ignoble personnage, Tigellinus (I, 72), et substitue les expressions générales *deformes moras, exitu sero et inhonesto* aux détails circonstanciés que Plutarque (*Othon*, 2) a trouvés dans la source : les débauches séniles du moribond, ses embarcations toujours prêtes à prendre le large, sa tentative de corruption auprès du porteur de l'arrêt de mort, le prétexte dont il se sert pour obtenir un rasoir. — Il raconte (I, 52) comment Vitellius se rendit populaire dans l'armée de Germanie, mais il se garde bien des traits presque répugnants qui sont dans le passage correspondant de Suétone (*Vit.*, 7) : ... *perque stabula ac deversoria mulionibus ac viatoribus præter modum comis, ut mane singulos, jamne jentassent, sciscitaretur, seque fecisse ructu quoque ostenderet*. — La gourmandise et la glotonnerie du même Vitellius sont décrites avec complaisance par Suétone (*Vit.*, 13). Tacite se borne à des généralités (II, 62, 93). — En visitant le champ de bataille de Bedriacum, Vitellius, dit Suétone (*Vit.*, 10), remarquant que certaines personnes de sa suite se détournaient avec horreur devant les cadavres en putréfaction, affirma *optime olere occisum hostem, et melius civem*, puis, pour combattre la mauvaise odeur, il fit apporter du vin en grande quantité, en but et en fit boire autour de lui. Tacite (II, 70) raconte magnifiquement cette visite, mais ne donne pas ces horribles détails sur l'attitude de Vitellius ; il dit beaucoup plus vaguement : *At non Vitellius flexit oculos nec tot milia insepulorum civium exhorruit ; lætus ultro...* — Les deux récits de la mort de Vitellius (*Tac.*, III, 84-85, et *Suét.*, *Vit.*, 16-17) sont très curieux à comparer au même point de vue. Les derniers compagnons de Vitellius furent, d'après Tacite, *infimi servitorum*, d'après Suétone, son boulanger et son cuisinier. Avant de se cacher, dit Suétone seul, il s'entoura le corps d'une ceinture remplie de pièces d'or. Où se cacha-t-il ? *Pudenta latebra*, dit Tacite. Suétone nous apprend qu'il se réfugia dans la loge du portier, *refigato pro foribus cane lectoque et culcita objectis*. Tacite passe sous silence les dernières lâchetés de Vitellius : son mensonge, ses supplications. Il décrit moins longuement les outrages et les mauvais traitements que subit le malheureux ; il ne dit pas, comme Suétone, qu'on lui jetait de la boue et du fumier, qu'on se moquait de ses défauts physiques, de sa face d'ivrogne, de son obésité, etc. Au lieu du détail précis de Suétone : *unco tractus in Tiberim*, il met cette indication vague : *Et vulgus eadem pravitare insectabatur interfectum, qua foverat viventem*¹.

La raison de ces suppressions est manifeste : Tacite estime que l'histoire ne doit pas s'abaisser aux détails vulgaires, ignobles, répugnants. Il recherche, dans son exposition historique, la noblesse. C'est ce même souci de la dignité qui l'a conduit à supprimer beaucoup d'autres choses, non comme trop laides, mais

¹ Il y a une différence de la même sorte entre le récit de Tacite et celui de Dion, LXV, 20 sq.

comme trop insignifiantes. Il pensait déjà ce qu'il devait dire plus tard (*Ann.*, XIII, 31), que beaucoup de petits faits ne méritent pas d'être enregistrés par l'histoire, et qu'il faut distinguer un journal d'un ouvrage historique. Les choses insignifiantes ont, d'ailleurs, un autre inconvénient : elles encombrant et elles alourdissent sans profit la narration, de même que les choses répugnantes la déparent, la souillent. Dans l'intérêt de la dignité et de la concision, Tacite élague et condense.

Les antécédents d'Othon sont rapidement racontés au chapitre 13 du livre Ier, à propos de ses espérances ambitieuses : il a été le compagnon des débauches de Néron, le dépositaire de Poppée, de la concubine impériale ; puis Néron, jaloux, l'a exilé dans le gouvernement de la Lusitanie ; le premier des gouverneurs il s'est déclaré pour Galba et il s'est fait remarquer par son zèle. Il y a tout cela dans Plutarque (*Galba*, 19 et 20), et, en fait de choses essentielles, il n'y a rien de plus ; mais, sur chacun de ses points, le biographe prodigue les détails : l'anecdote des parfums, celle de l'exclusion de Néron, l'intervention de Sénèque en faveur d'Othon, l'offre qu'Othon fait à Galba de sa vaisselle précieuse et de ses esclaves les mieux stylés ; Tacite a jugé que toutes ces circonstances étaient accessoires et qu'il devait les supprimer. Il a eu raison. Dans le récit de Plutarque, la digression sur Othon est une parenthèse un peu longue.

Au moment où Galba monte en litière (I, 35), un soldat se précipite à travers la foule dans le Palatium, montrant son glaive ensanglanté et criant qu'il a tué Othon, le rebelle ; Galba lui demande : *Camarade, qui te l'a ordonné ?* Plutarque mentionne la réponse du soldat et les applaudissements de la foule (*Galba*, 26). Tacite a jugé que l'essentiel était de mettre en relief la rigueur de Galba en fait de discipline militaire, que le reste importait peu ou même amoindrirait l'effet désiré en détournant l'attention du lecteur. Il est certain que, si Plutarque ne nous avait pas appris la réponse du soldat et l'accueil que lui fit la foule, nous n'y eussions pas perdu grand'chose. Nous n'en voulons pas non plus beaucoup à Tacite de n'avoir pas dit combien les soldats vendirent la tête de Vinius (I, 47 ; *Plut.*, *Galba*, 28), ni comment Othon s'y prit pour maintenir verticale l'épée dont il allait se percer la poitrine (II, 49 ; *Plut.*, *Othon*, 17), ni à quel endroit précis de la poitrine était sa blessure (*Suét.*, *Othon*, 11) ; de n'avoir pas énuméré toutes les escarmouches sans conséquences sérieuses qui précédèrent le combat des Castors : *Crebra magis quam digna memoratu praelia* (II, 24), comme il le dit fort justement, indiquant assez par ces mots qu'il a fait ici des coupures dans la narration de la source. Mais les choses qu'il supprime comme superflues à son point de vue et, par conséquent, nuisibles à la beauté ou à la vivacité du récit, n'ont pas toujours, tant s'en faut, ce caractère d'insignifiance.

Après avoir décrit l'état des esprits au camp des Othoniens dans la nuit qui suivit le désastre de Bedriacum, il continue (II, 45) : *Postera die, haud ambigua Othoniani exercitus voluntate, et qui ferociores fuerant ad pœnitentiam inclinantibus, missa legatio ; nec apud duces Vitellianos dubitatum, quominus pacem concederent.* Il y a, sans doute, dans le long récit correspondant de Plutarque (*Othon*, 13), quelques détails insignifiants, comme l'anecdote du péril que coururent en chemin les ambassadeurs othoniens, ou plus exactement l'un d'eux, Annius Gallus. Mais, en revanche, que de choses intéressantes et importantes ! Marius Celons, l'un des généraux sénateurs, prend l'initiative d'une réunion d'officiers où, sur sa proposition, il est décidé que l'on demandera la paix ; le frère d'Othon, Titianus, lui-même se range à cet avis. Les ambassadeurs sont choisis. Après leur départ, Titianus a des regrets et fait des préparatifs de résistance. Mais les ambassadeurs, bien accueillis par Cécina, reviennent avec

lui, il tend la main vers les vaincus en signe de réconciliation et tous déposent les armes. A côté de ce récit, celui de Tacite est bien sec, et cette arrivée de Cécina et ce geste de clémence sont autrement expressifs que le passage parallèle de Tacite : *Mox remissa legatione patuit vallum*. Pourquoi donc a-t-il abrégé ? Parce qu'il avait bête d'en venir à un autre événement, bien plus considérable, il est vrai : le suicide d'Othon¹, et peut-être aussi pour d'autres raisons dont nous parlerons plus loin².

Des suppressions de ce genre peuvent se défendre, si l'on se place à un point de vue purement littéraire ; mais au point de vue historique elles sont très regrettables, et Nissen³ a le droit de dire que, si, au lieu des *Histoires* de Tacite, le temps nous avait conservé celles de Pline, le trésor intellectuel de l'humanité serait plus pauvre, mais nous serions mieux renseignés sur l'année des quatre empereurs. Sans doute, les suppressions comme celle que nous venons de signaler furent rares, mais très fréquemment Tacite, pour des choses qui avaient en somme leur valeur, resta au dessous de l'exactitude de la source.

Plutarque (*Galba*, 21) donne le chiffre des dettes d'Othon ; Tacite dit (I, 21) : *Inopia vix privato toleranda*. — Il nous laisse deviner qu'il y avait d'autres candidatures à l'adoption que celle d'Othon (I, 13), mais il ne mentionne pas de nom propre ; Plutarque (*Galba*, 23) nomme Dolabella. — Plutarque (*Othon*, 3) donne le nombre des centurions tués par les soldats révoltés : deux. Tacite dit (I, 80) : *Severissimos centurionum* ; cela produit plus d'effet. Pour la même raison, il se borne à constater que le jour de cette révolte Othon avait *celebre convivium primoribus feminis virisque* (I, 81). D'après Plutarque, les convives étaient 80 et quelques-uns avaient amené leurs femmes. — Plutarque indique nettement (*Othon*, 5) qu'Othon ne passa point le Pô au début des hostilités et que son quartier général fut dès le commencement à Brixellum. Tacite (II, 33 et 39) parle de son départ pour Brixellum, ce quartier général, après le grand conseil de guerre, comme d'une retraite et non comme d'un retour en arrière. N'est-ce pas afin de donner à cet éloignement, au moment de la lutte décisive, de celui pour qui elle va se livrer, un caractère d'inopportunité plus saisissant ? Rien dans son récit n'indique, sans doute, la présence d'Othon sur la rive gauche avant le conseil de guerre, mais rien n'indique non plus son absence, et le lecteur peut se faire cette illusion qu'alors pour la première fois l'empereur se séparait de son armée. — Suétone (*Vit.*, 15) raconte trois tentatives d'abdication de Vitellius : la première eut lieu sur les degrés du Palatium, en présence des soldats réunis en grand nombre ; la seconde, le lendemain, au point du jour, sur le Forum, devant les soldats et le peuple ; l'une et l'autre avant l'incendie du Capitole et la mort de Flavius Sabinus ; la troisième, après ces événements, dans une assemblée du peuple régulièrement convoquée. Tacite n'a raconté que la troisième (III, 68), la

¹ J'adopte l'opinion de Krauss, p. 51 sq., qui combat avec raison celle de Mommsen, *Hermes*, t. 4, p. 311 sq. Mommsen prétend qu'en laissant dans l'ombre les choses importantes qui se sont passées au camp de Bedriacum, Tacite veut grandir Othon et représenter son suicide comme pleinement volontaire, rendre, en un mot, la catastrophe plus tragique. Mais Plutarque, qui raconte en détail la délibération des généraux et l'ambassade, montre bien, lui aussi, que le suicide fut volontaire. Si Tacite ne détaille pas les circonstances de la reddition, il la mentionne cependant. Dans l'énumération des forces qui restent à Othon (II, 46), il ne tient pas compte des troupes de Bedriacum. Les paroles d'Othon (67) : *De nemine queror*, ne sont-elles pas une allusion à la conduite de ses généraux ?

² Cf. plus loin, § III.

³ *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 514.

préférant parce qu'elle fut la plus officielle et la plus dramatique des trois, éliminant les deux autres, parce que raconter trois fois une telle scène, c'était en amoindrir et en compromettre l'effet¹. — Nous ne disons rien des inexactitudes et des obscurités très fréquentes que l'on peut relever dans toute la partie relative aux opérations militaires entre les Othoniens et les Vitelliens. Elles ont été à plusieurs reprises et minutieusement étudiées². La narration de cette campagne nous montre mieux qu'aucune autre combien Tacite était étranger aux choses de la guerre et les dédaignait.

3. Parmi les inexactitudes de Tacite, les unes, celles entre autres que nous avons citées comme exemples, sont volontaires, et nous voyons dans quelle intention il les a commises : il a sacrifié la précision à l'effet littéraire. D'autres n'ont pu lui procurer aucun avantage et paraissent avoir été involontaires. Tacite n'était pas un esprit scientifique. Avant d'aborder l'histoire, il avait longtemps exercé la profession d'orateur. Le goût de l'éloquence et la pratique de l'art oratoire, du genre judiciaire surtout, qui fleurissait à peu près seul au temps de Tacite, ne sont pas faits pour développer la qualité scientifique par excellence, la précision³. Tacite n'a pas la passion de l'exacte et rigoureuse vérité, il se contente aisément d'à peu près. Il reproduit souvent sa source avec une négligence manifeste.

Les soldats veulent, après le meurtre de Galba, que Marius Celsus soit puni de mort. Quels sont leurs griefs ? *Industriæ ejus innocentiaque quasi malin artibus infensi*, dit vaguement Tacite (I, 65). Plutarque est bien plus précis (*Galba*, 27) : Celsus est coupable d'avoir engagé les troupes à secourir Galba. — Othon, pour sauver Celsus, le fait charger de chaînes et promet qu'il subira un châtement plus grand que celui que demandent les soldats. Le prétexte est assez étrange. Quel châtement est plus grand que la mort ? L'Othon de Plutarque est plus vraisemblable : il feint de vouloir faire subir à Celsus un interrogatoire sur des choses importantes. — La grande inondation du Tibre eut pour conséquence, dit Tacite (I, 86), la disette. Mais quel rapport exact y eut-il entre l'inondation et la disette ? Nous l'apprenons par Plutarque (*Othon*, 4) : les greniers de Rome avaient été envahis par les eaux. — Aux funérailles d'Othon, la sédition qui avait déjà éclaté avant sa mort, faillit recommencer : *In funere ejus novata luctu ac dolore militum seditio* (II, 51). Plutarque donne une raison moins vague : le préfet du prétoire, Plotius Firmus, voulut sur-le-champ leur faire jurer fidélité à Vitellius (*Othon*, 18). — Tacite raconte (I, 20) que Galba ordonna la restitution des libéralités de Néron et il ajoute : *Ubique hasta et sector, et inquieti urbs actionibus*. Il omet une circonstance capitale qui renferme la véritable cause de cette agitation : nous savons par Suétone (*Galba*, 15) et par Plutarque (*Galba*, 16) que Galba contraignit à restitution même ceux qui avaient reçu en cadeau ou acheté des objets provenant de ces libéralités⁴.

1 Seulement Tacite place la tentative d'abdication avant l'affaire du Capitole. Nous allons y revenir ; cf. plus loin, § II, n° 1. — Sur la suppression, cf. Beckurts, p. 23 sqq.

2 Par Hagge, Mommsen, Gerstenecker, Kuntze ; cf. la bibliographie, et le parallèle de Tacite et de Plutarque. — Mommsen, *Histoire romaine*, t. IX, p. 230, note, appelle Tacite **le moins militaire des historiens**.

3 Cf. G. Boissier, *L'opposition sous les Césars*, p. 286 sq. Cette critique, d'ailleurs, n'atteint pas Tacite seul.

4 Voici quelques autres inexactitudes ou négligences que nous n'avons pas eu l'occasion de signaler dans les parallèles des chapitres I et II. Tacite met à plusieurs reprises le chiffre rond au lieu du chiffre exact, par exemple, 820 au lieu de 821 (I, 1) ; même inexactitude à IV, 58 et 74 ; cf. le commentaire de Heræus. Nous en trouverons d'autres

En somme, Tacite ajoute à la matière fournie par sa source principale quelques digressions et les discours¹. Quant aux suppressions, il fait les unes sans intention, obéissant à son tempérament et à ses habitudes d'orateur, les autres avec intention, en vue d'un effet littéraire déterminé. Parmi ses additions, les plus importantes ne sont que de beaux développements oratoires ; elles n'augmentent en rien la valeur historique de l'ouvrage. Et celle-ci serait plus grande, s'il avait conservé la plupart des choses qu'il a supprimées.

II

1. Tacite, soit dans les *Histoires*, soit dans les *Annales*, est un annaliste. Les grandes divisions de son récit sont marquées, non par la nature des événements, mais par les années. Dans ce que nous avons des *Histoires*, l'année 69 et une partie de 70, le récit de la première année n'empiète pas sur celui de la seconde. Nous verrons que cette délimitation rigoureuse n'est pas toujours observée dans les *Annales* : cependant les exceptions sont rares et très explicables. Comme la source principale des *Histoires*, Pline l'Ancien, dans sa continuation d'Aufidius Bassus, était aussi un annaliste ; avec la matière Tacite lui a forcément emprunté l'ordre, au moins l'ordre général. Car cette ordonnance annalistique laisse encore une certaine liberté à l'historien. Une seule année comprend ordinairement plusieurs séries distinctes de faits historiques qui rentrent dans le sujet traité par l'annaliste ; une série commence très rarement là où finit une autre série ; le plus souvent des faits de séries différentes sont exactement contemporains. Le plan général est donc fourni par la division en années, mais le plan de détail appartient à l'initiative de l'historien. Nous allons montrer, que Tacite n'a pas toujours suivi celui qui avait été préféré par sa source, et chercher en même temps la cause des modifications qu'il a cru devoir y introduire².

Plutarque (*Galba*, 19 et 20) raconte sans interruption toute l'histoire d'Othon depuis ses relations avec Néron jusqu'à la veille de l'adoption de Pison. Tout se tient parfaitement dans ce récit : Othon a été d'abord l'ami de Néron, qui, par jalousie, l'a ensuite exilé dans un gouvernement. Le premier d'entre les gouverneurs, il s'est déclaré pour Galba. Il s'est signalé par son zèle ; pendant le voyage, il a fait de la popularité auprès des soldats, il a courtisé le tout-puissant Vinius. Et maintenant Vinius est le patron de sa candidature à l'adoption. Tout cela s'est passé en 68, comme le démontrent péremptoirement les mots par lesquels Plutarque termine, au chapitre 21, le récit des démarches de Vinius en faveur d'Othon : *S'étant déclaré lui-même consul avec Vinius pour collègue, Galba différa l'adoption, et il était manifeste qu'il prendrait une décision au*

exemples dans les *Annales*. Les trois que nous citons ici sont bien imputables à Tacite, et non à la source : le premier se trouve dans l'introduction, les deux autres dans des discours. — Tacite affirme (V, 10) que, pendant l'année 69, les hostilités contre les Juifs furent complètement suspendues : *proximus annus... quantum ad Judæos per otium transiit*. Cela n'est pas exact : en 69, avant d'être proclamé empereur, Vespasien avait pris Béthel, Ephrem et Hébron ; cf. Josèphe, *Bel. Jud.*, IV, 9, 9 ; 10, 2. Le minutieux continuateur d'Aufidius, qui selon toute probabilité était déjà en Orient à cette époque (cf. chap. III, § II, n° 3), n'avait certainement pas omis ces détails. — On ne saurait dire, au contraire, si c'est Pline ou Tacite qui est responsable de la confusion entre les deux Antiochus (V, 8 ; cf. Heræus).

¹ Et des jugements aussi. Nous y reviendrons ; cf. plus loin, § III.

² Pour cette partie, cf. Beckurts, 21 sqq. et 62 sqq.

commencement de l'année. La source commune, qui était un annaliste, avait certainement raconté toute cette histoire d'Othon dans son année 68, c'est-à-dire d'un seul trait, comme Plutarque. Tacite l'a coupée en deux : il a parlé (I, 13) des antécédents d'Othon et de sa candidature, dans son tableau de l'état de Rome au 1er janvier 69¹ ; mais il a réservé les détails sur les intrigues d'Othon pendant le voyage, pour les joindre (23-24) à ceux qu'il avait à donner sur les intrigues du même Othon après l'adoption de Pison (cf. Plut., *Galba*, 23 sq.). L'abandon de l'ordre chronologique est évident. Les faits du chapitre 93 se sont passés pendant le voyage : *Studia militum jam pridem... adfectaverat, in itinere, in agmine... cum... Pyrenæum et Alpes et immensa viarum spatia ægre sub arros eniterentur*. Avec le chapitre 25 nous revenons au point chronologique où le retour en arrière a interrompu le récit, c'est-à-dire au lendemain de l'adoption : *Sed tum*, etc. Le but du changement est visible : Tacite n'a pas voulu couper en deux le tableau des manœuvres qui portèrent Othon à l'empire.

Plutarque raconte la révolte des légions de Germanie et l'élévation de Vitellius à l'empire, avant l'adoption de Pison (*Galba*, 22)². Cet ordre est très légitime, puisque le premier événement, nous avons insisté sur ce point dans le parallèle, est antérieur au second. C'était sans nul doute l'ordre de la source. Tacite l'a modifié pour ne pas interrompre, par un récit forcément long, celui de la révolution qui se préparait depuis plusieurs mois et qui allait s'accomplir presque en même temps à Rome. Il ne reviendra aux affaires de Germanie, auxquelles il se contente de faire allusion de loin en loin, qu'après le meurtre de Galba (I, 51) : *Nunc initia causasque motus Vitelliani expediām*.

Dans ces deux cas, la conduite de Tacite se justifie sans peine : il a voulu donner plus de clarté à l'ensemble de sa narration et il y a réussi. D'autres modifications dans l'ordre des données de la source s'imposaient à lui par le seul fait que son point de départ était le 1er janvier 69. La source, comme Plutarque (*Galba*, 12), avait raconté les antécédents de Vinius à l'occasion du rôle important que joua ce personnage dès les premiers temps du règne de Galba, dès 68. Tacite a reporté ces détails à la mort de Vinius (I, 48). — De même, à propos de la mort de Galba, il a donné sur le passé du vieil empereur des renseignements dont l'équivalent se rencontrait dans la source, comme dans Plutarque (*Galba*, 3), beaucoup plus tôt, à propos de son élévation à l'empire. — Plutarque³ raconte qu'en 68, Tigellin fut sauvé par Galba sur la recommandation de Vinius et malgré les réclamations indignées du peuple (*Galba*, 17), et qu'Othon ordonna la mort de ce personnage dès le commencement de son règne (*Othon*, 2). Tacite réunit naturellement les deux récits à propos du second événement (I, 72). — Dans tous ces passages il utilise une partie des matériaux que lui fournissait la source pour l'année 68, il en a déjà utilisé une autre partie dans l'introduction (I, 4-11).

Mais il est d'autres cas où les modifications que Tacite a introduites dans le plan de la source ne peuvent s'expliquer que par sa négligence. C'est ainsi qu'il place après l'adoption de Pison (I, 20) le remboursement des libéralités de Néron, qui est raconté par Suétone (*Galba*, 15) et par Plutarque (*Galba*, 16) avant cette adoption, et qui, certainement, ne fut pas ordonné par Galba pendant les derniers jours de son règne : nous l'avons démontré dans le parallèle. On ne voit

¹ Ou, plus exactement, en tête de son récit de l'année 69, puisque le récit commence proprement avec le chapitre 19 et l'affaire de l'adoption.

² De même Dion, LXIV, 4.

³ De même Dion, LXIV, 3, 3.

pas dans quel but Tacite aurait décidé cette modification. Il est très vraisemblable qu'il ne l'a pas décidée, qu'elle est le résultat d'une inadvertance. Plutarque dit (*Othon*, 4) qu'Othon écrit à Vitellius pour offrir à son rival des compensations s'il consentait à abdiquer, enhardi par la déclaration en sa faveur des provinces et des armées d'Orient. Cette version n'est-elle pas plus vraisemblable que celle de Tacite qui place la correspondance avant la déclaration de l'Orient, et ne faut-il pas mettre la divergence sur le compte de l'inexactitude de Tacite (I, 74) ? — D'après Tacite (II, 23), Othon aurait retiré le commandement en chef de ses troupes à Paulinus, Celsus et Gallus, pour le confier à son frère Titianus et au préfet du prétoire Proculus, avant la bataille des Castors, à propos d'un fait insignifiant, dont les généraux n'étaient pas directement responsables. Il n'y avait là ni un motif sérieux, ni même un prétexte convenable. Selon Plutarque (*Othon*, 7), la substitution des nouveaux chefs aux anciens eut lieu après la bataille des Castors, où la conduite, peut-être trop prudente, de Paulinus avait empêché la victoire des Othoniens d'être complète et redoublé la défiance des soldats à l'égard de leurs généraux. Cette version est la vraie, nous ne devons l'autre qu'à une négligence de Tacite. — Les diverses opinions qui avaient cours sur les raisons qui engagèrent Othon à jouer immédiatement la partie décisive sont énoncées par Plutarque aussitôt après le récit du conseil de guerre, et c'est bien leur place logique (*Othon*, 9) : Othon a refusé de se rendre aux raisons de Paulinus, soutenu par Celsus et Gallus ; est-ce tout simplement parce qu'il a trouvé meilleures les raisons de Titianus et de Proculus, ou bien y a-t-il d'autres causes ? On en rapporte plusieurs autres, dit Plutarque et il les énumère. Entre le récit du conseil de guerre (II, 32-33) et le passage qui correspond à l'énumération des opinions dans Plutarque (37-38), Tacite raconte le combat des gladiateurs d'Othon contre les Bataves de Vitellius sur le fleuve. L'intercalation n'est pas heureuse et, jusqu'à preuve du contraire, nous devons croire que l'ordre de la source était celui de Plutarque.

A partir de la seconde moitié du livre II, c'est-à-dire du moment où nous n'avons plus comme terme de comparaison Plutarque, nous pouvons encore, mais plus rarement, constater avec certitude, grâce à Suétone, des modifications du plan original : Suétone dit très nettement que la déclaration des troupes d'Illyrie en faveur de Vespasien précéda sa proclamation en Orient (*Vesp.*, 6) : *Nec tamen quicquam ante tentavit, promptissimis atque etiam instantibus suis, quam sollicitatus quorundam et ignotorum et absentium fortuito favore*. Alors il raconte comment les légions du Danube conçurent le projet d'élire à leur tour un empereur et comment leur choix se porta sur Vespasien : son nom fut recommandé par des soldats de la troisième légion qui avaient servi auparavant en Syrie. Ce complot, d'abord tenu secret, s'étant ébruité, le préfet d'Égypte, Tibérius Alexander, fit le premier jurer fidélité à Vespasien, le jour des calendes de juillet. D'après Tacite, l'initiative de Tiberius Alexander aurait précédé l'élection d'Illyrie (II, 79) : *Initium ferendi ad Vespasianum imperii Alexandrine cœptum, festinante Tiberio Alexandro, qui kalendis juliis sacramento ejus legiones adegit*. Puis il raconte le serment des légions de Judée et de Syrie (80-81), les préparatifs de guerre (82-84) ; et c'est seulement au chapitre 85 qu'il annonce la déclaration des troupes du Danube — dont il est vrai qu'il avait déjà constaté (74) les bonnes dispositions à l'égard de Vespasien — : *Adcelerata interim Vespasiani cœpta Illyrici exercitus studio transgressi in partes ; tertia legio exemplum ceteris Mœsiæ legionibus præbuit*. Ainsi, d'après Tacite, les événements du Danube et ceux d'Orient ont été à peu près contemporains, tandis que Suétone dit formellement que ceux-là ont été antérieurs à ceux-ci. Si

Suétone a raison, Tacite a altéré, sans nécessité et même sans motif, l'ordre de la source. Or Suétone a raison : les motifs auxquels Tacite (II, 85), d'accord avec Suétone (*Vesp.*, 6), attribue la déclaration des légions de Mésie, sont de telle nature, que cette déclaration n'a pu avoir lieu bien longtemps après la défaite d'Othon à Bedriacum, c'est-à-dire après le milieu d'avril ; de plus Tacite constate lui-même que la première défection connue à Rome fut celle de la troisième légion (II, 98)¹.

Nous avons vu² que Suétone mentionnait trois tentatives d'abdication de Vitellius (*Vit.*, 15), et Tacite une seule (III, 68). Le récit de Suétone est à coup sûr celui qui reproduit le plus fidèlement la source. Mais ce n'est pas seulement une suppression qu'il faut imputer à Tacite, c'est aussi une altération de l'ordre chronologique, et la seconde faute était la conséquence nécessaire de la première. La tentative que raconte Tacite est celle qui eut lieu, en réalité, après l'incendie du Capitole ; il l'a préférée aux deux tentatives antérieures parce qu'elle fut la plus solennelle des trois. Mais il a dû la placer avant l'incendie du Capitole : la tentative d'abdication est, en effet, le résultat des négociations secrètes entre Vitellius et Flavius Sabinus. Des conditions de paix ont été arrêtées (III, 65). Vitellius veut tenir ses engagements, malgré les exhortations de ses amis (66-67). Il essaye d'abdiquer, puis ne va pas jusqu'au bout et rentre au Palatium (68). Cependant le bruit de l'abdication s'est répandu dans la ville et Flavius Sabinus, la considérant comme un fait accompli, a donné des ordres au nom de Vespasien. Quand il apprend que Vitellius est toujours empereur, se sentant compromis et en danger, il se réfugie avec les siens au Capitole. On voit que, s'il n'y avait pas, avant l'affaire du Capitole, une tentative d'abdication, le récit ne se tiendrait plus³. La préoccupation de l'effet littéraire a donc été assez forte chez Tacite pour l'engager à commettre, avec une omission, une infraction positive à la vérité.

De tout ce qui précède il résulte que la source avait suivi de plus près que Tacite l'ordre chronologique, et que Tacite ne s'est pas astreint à suivre rigoureusement l'ordre de la source. Ces deux faits bien établis nous permettent d'affirmer avec certitude, quoique les termes de comparaison nous fassent ici défaut, qu'en deux endroits où Tacite s'excuse d'avoir abandonné l'ordre chronologique, il a abandonné aussi l'ordre de la source. Le premier se trouve dans la partie des *Histoires* pour laquelle nous possédons la narration parallèle de Plutarque : il s'agit d'une révolte des soldats de Valens avant sa jonction avec Cécina (II, 27). Mais si Plutarque y fait allusion (*Othon*, 5 et 6), il ne la raconte pas, et dans ces deux chapitres il ne suit évidemment pas l'ordre chronologique ni l'ordre de la source. Après le récit du combat des Castors, où Cécina s'est fait battre, Tacite revient à Valens : *Gravie alioquin seditio exarserat, quam altiore initio (neque enim rerum a Cæcina gestarum ordinem interrumpi oportuerat) repetam*⁴. Cette

¹ Cependant Dion, LXV, 9, 3, et Josèphe, *Bel. Jud.*, IV, 10, 4 et 6, placent la proclamation de Vespasien en Orient avant la déclaration en sa faveur des légions du Danube. D'après Josèphe, les soldats de Vespasien l'auraient proclamé empereur avant les légions d'Égypte ; Tacite dit le contraire. Sur ce point Suétone est d'accord avec lui.

² Cf. plus haut, § I, n° 2.

³ Dion raconte aussi cette tentative d'abdication avant la prise du Capitole. Mais toute cette partie de son récit (LXV, 16) n'est visiblement qu'un résumé oratoire, où il n'est tenu aucun compte de l'ordre chronologique.

⁴ Il faut rapprocher de cette formule celle de I, 51 : *Nunc initia causasque motus Vitelliani expediám*. Nous avons vu tout à l'heure que l'abandon de l'ordre de la source était certain en cet endroit. D'ailleurs, ces formules avec un verbe à la première personne

sédition a eu lieu pendant la campagne des Alpes Maritimes (II, 28). La source l'avait racontée plus haut, à propos de cette campagne (II, 14). On voit très bien pourquoi Tacite l'a transportée ici : il a voulu décrire en une seule fois toutes les manifestations de l'esprit d'indiscipline dans cette armée : immédiatement après la première révolte il y en a, dans son récit, une seconde à Ticinum, quand les soldats de Valens apprennent la défaite de Cécina aux Castors (II, 30).

C'est à la même préoccupation de ne pas trop morceler son récit que Tacite a cédé dans le second passage en question. Quand il a raconté la défaite des Vitelliens à Crémone et la prise de Valens, il interrompt un moment le récit des affaires d'Italie pour jeter un coup d'œil (III, 44 sqq.) sur la situation des provinces. Presque tous les événements qui s'y passent alors peuvent se raconter brièvement et Tacite s'en débarrasse tout de suite, avant de revenir aux affaires d'Italie (III, 49). Il fait exception pour la révolte de la Germanie qui éclata alors, et il la renvoie plus loin, d'abord parce qu'il en faudrait assez longuement expliquer les causes, puis parce qu'elle dura plusieurs mois encore après la mort de Vitellius, dont le récit termine ce troisième livre. *Turbata per eos dies Germania... Id bellum cum causis et eventibus (etenim longius proVectum est) mea memorabimus*. Il tient cette promesse (III, 46) au chapitre 12 du livre IV : *Isdem diebus crebrescentem cladis Germanicæ famam... civitas excipiebat... Id bellum quibus causis ortum... altius expediam*. Tout ce qu'il raconte jusqu'au chapitre 38 s'est passé avant la bataille de Crémone : *Hæc in Germania ante Cremonense prælium gesta* ; le reste, jusqu'au chapitre 30, de cette date à la fin de l'année. Tacite a juxtaposé ces deux parties que séparaient dans la source les derniers désastres des Vitelliens et la mort de Vitellius. De ce que ces deux passages sont les seuls où Tacite s'excuse d'avoir abandonné l'ordre chronologique, quoiqu'il l'ait abandonné manifestement en plusieurs autres endroits, surtout du troisième et du quatrième livre, où la multiplicité des théâtres principaux et secondaires l'y obligeait¹, nous concluons que partout ailleurs il s'est conformé au plan de la source ou que, tout au moins, il s'en est écarté seulement dans le détail des récits particuliers et n'a pas déplacé des éléments considérables de l'ensemble original.

Pour Tacite, aussi bien que pour sa source, l'ordre chronologique est donc la base ; mais la source ne le sacrifiait que dans le cas de nécessité. Tacite a une tendance plus marquée vers le groupement méthodique. C'est par cette tendance, nouvelle manifestation de son goût et de ses habitudes d'orateur, que s'expliquent les plus importantes, sinon les plus nombreuses modifications de plan dont il a pris l'initiative. Dans l'ordonnance des détails, il a souvent fait preuve de l'inexactitude que nous avons déjà constatée à propos de ses suppressions.

2. Quant aux limites des livres, Tacite les a-t-il fixées de lui-même ? A-t-il conservé celles que la source avait adoptées ? Nous l'ignorons. Remarquons cependant que la source, dont le récit comprenait tout le règne de Néron, devait avoir pris la mort de ce prince pour terme d'un livre et avait probablement consacré un livre à chacun des trois empereurs suivants : Galba, Othon, Vitellius. Si cette conjecture est fondée, ses divisions ne concordaient pas avec celles de Tacite. Celles-ci sont très bien choisies. Chacun des quatre livres complets que

attestent, avons-nous dit plus haut (chap. IV, § I, n° 5) à propos des digressions, l'initiative de Tacite.

¹ Beckurts donne une analyse détaillée de ces livres, p. 62 sq.

nous possédons sa son unité, parce qu'il est dominé par un événement Principal : le premier livre, c'est le triomphe d'Othon ; le second, le triomphe de Vitellius ; le troisième, le triomphe de Vespasien ; le quatrième, la révolte des Germains jusqu'à la première victoire de Cerialis. Entre les deux premiers livres il y a une symétrie frappante : dans leur première moitié un empereur en renverse un autre par la force ; au centre se place la mort du vaincu ; dans leur seconde moitié le vainqueur est obligé de faire ses préparatifs pour la lutte où il succombera à son tour ; les deux livres se terminent par l'entrée en campagne de l'armée qui doit être battue. Cette symétrie, ces divisions nettes ont un caractère artistique qui s'accorde bien avec ce que notre étude sur l'originalité de Tacite nous a fait connaître jusqu'ici de sa tournure d'esprit. Elles sont bien d'un historien orateur.

Ce n'est pas seulement dans la distribution de son sujet en livres et dans l'ordonnance parallèle des deux premiers livres que Tacite a recherché l'harmonie de la composition. Il a produit des effets littéraires semblables au moyen de la symétrie des discours. Dans le premier livre, le discours de Pison à la cohorte de garde, sur les degrés du Palatium, a manifestement pour pendant le discours d'Othon aux prétoriens dans le camp. Pison (I, 29-30) défend la légitimité de Galba et la sienne, prédit qu'Othon sera un mauvais empereur, recommande sa propre cause aux soldats ; Othon (37-38) flétrit les crimes de Galba, affirme que le successeur qu'il s'est choisi lui ressemblera, recommande sa propre cause aux soldats. De même, le grand discours de Galba à Pison au moment de l'adoption (I, 15-16) a pour pendant le grand discours d'Othon à ses soldats avant le suicide (II, 47) ; d'une part, le vieil empereur, ne pouvant rendre à la république la liberté, lui choisit pour maître le plus digne ; de l'autre, le jeune empereur lui fait le sacrifice de sa vie. De même encore, les deux discours d'Othon aux soldats dans le premier livre se correspondent : par l'un (37-38) il sollicite l'empire de leur faveur ; par l'autre (83-84), arrivé à l'empire, il modère l'excès de leur faveur ou ce qu'il affecte de considérer comme tel. S'il est bien vrai, ainsi que nous l'avons montré plus haut, que dans la source il n'y avait pas de discours de Galba à Pison et que le fond du premier discours d'Othon aux soldats était tout autre, les rapports que nous signalons ont été ménagés par Tacite et sont pour nous un nouvel indice de sa supériorité artistique. Mais rappelons-nous que jusqu'ici nous l'avons vu le plus souvent sacrifier l'exactitude rigoureuse à la beauté littéraire et que ce grave défaut doit le faire descendre dans notre estime, comme historien, au-dessous de sa source.

III

1. C'est presque uniquement de la matière fournie par sa source principale que Tacite a tiré son récit, c'est presque toujours l'ordre de sa source principale qu'il a suivi. Mais il s'est affranchi de cette tutelle quant à l'esprit de son œuvre. N'oublions pas qu'il avait plus de quarante ans lorsqu'il se mit à écrire l'histoire. Il l'abordait avec un fonds d'idées religieuses, morales, politiques, complètement arrêtées, et l'influence de sa source pouvait d'autant moins les faire varier que Plinius n'est pas, tant s'en faut, un penseur puissant. La meilleure preuve, d'ailleurs, que Tacite a dit sur la divinité, sur l'homme, sur l'empire romain, ce qu'il pensait lui-même et non ce que Plinius avait pu penser et dire, c'est que, d'un bout à l'autre du grand ensemble historique formé par les *Annales* et les *Histoires*, les mêmes idées générales reviennent, quoique Tacite ait dû

nécessairement changer de source, puisque avant lui aucun historien n'avait embrassé dans toute son étendue la période qui va de la mort d'Auguste à l'avènement de Vespasien. Ce n'est pas à dire, bien entendu, que les idées de Tacite soient absolument originales, qu'il ait tout tiré de sa réflexion personnelle : les hommes qu'il a fréquentés et les écrivains qu'il a lus, ses contemporains et ses devanciers, ont joué certainement un grand rôle dans la formation de ses opinions ; l'individualité la plus forte et la plus entière ne se dérobe pas à ces influences. Rechercher, autant que cela nous est aujourd'hui possible, quelles sont celles qui ont le plus puissamment agi sur Tacite et jusqu'à quel point il les a subies, serait à coup sûr un sujet très intéressant ; mais celui que nous avons à traiter est tout autre : nous nous demandons seulement quelle est l'originalité de Tacite par rapport à sa source. Il nous suffit donc de constater que, s'il lui doit les faits et le plan, il ne lui doit pas les idées générales.

Ce n'est pas non plus à Pline qu'il doit son goût pour l'investigation psychologique, dont les effets sont visibles à chaque page des *Annales* comme des *Histoires* : c'est à la nature d'abord, c'est ensuite à la pratique du métier d'avocat et à des circonstances cruelles qui le forcèrent à s'absorber, beaucoup plus qu'il ne l'aurait voulu, dans la contemplation silencieuse. D'ailleurs, les écrivains latins du I^{er} siècle sont volontiers psychologues. Nul ne l'est avec plus de passion et avec plus de pénétration que Tacite. Il surpasse de beaucoup, en particulier, Pline l'Ancien, à qui ses colossales lectures ne laissèrent guère de temps pour la méditation, et que les choses extérieures intéressaient bien plus que l'âme de ses semblables. En comparant Tacite avec Plutarque et avec Suétone, il est facile de se rendre compte que l'étude des mobiles avait rarement arrêté l'attention de Pline, appliquée plutôt aux faits eux-mêmes. Les cas sont très nombreux où Tacite réfléchit et veut expliquer, là où les deux autres se bornent à constater, et il n'est pas possible d'attribuer toujours cette différence à des suppressions opérées par Plutarque et par Suétone ; cela est d'autant moins possible que le biographe grec aime les développements moraux : lui qui en ajoute de son propre fonds, aurait-il de parti pris retranché ceux de la source ? Il suffira de quelques rapprochements qui nous seront fournis par le règne de Galba. Plutarque constate (*Galba*, 23) que des présages défavorables accompagnèrent l'adoption de Pison. Tacite (I, 18) se demande pourquoi Galba n'en tint aucun compte : *Observatum id antiquitus comitiis dirimendis non terruit Galbam, quo minus in castra pergeret, contemptorem talium ut fortuitorum ; seu quæ fato manent, quamvis significata, non vitantur*. Plutarque (*Galba*, 25) constate qu'à la nouvelle de la révolte d'Othon la foule envahit le Palatium, où se trouve Galba. Tacite décrit l'attitude et analyse les sentiments de cette foule (I, 32). — Vinus, sur le point de mourir, s'écria qu'on le tuait contre le gré d'Othon. Plutarque considère ce cri comme un aveu de complicité (*Galba*, 27). Tacite (I, 42) mentionne aussi une autre hypothèse : *Quod seu finxit formidine, seu conscientiam conjurationis confessus est...* Plutarque (*Galba*, 25) nous donne clairement à entendre que le meurtre de Pison fut plus agréable à Othon que tous les autres. Mais pourquoi ? ... *seu tum primum levata omni sollicitudine mens vacare gaudio cœperat, seu recordatio majestatis in Galba, amicitiae in Tito Vinio, quamvis immitem animum imagine tristi confuderat : Pisonis, ut inimici et æmuli, cæde lætari jus fasque credebat*, dit Tacite (I, 44). — N'allons pas croire cependant que la source ne se fût jamais livrée à des analyses psychologiques comme celles-là : par exemple, elle avait étudié les sentiments qui poussèrent Othon à la révolte, puisque nous trouvons à ce propos, dans Tacite (I, 21) et

dans Plutarque (*Galba*, 23), deux passages correspondants dont la parenté est évidente.

Tacite a une très mauvaise opinion de l'humanité. Ceux qui trouvent grâce devant son impitoyable rigueur sont rares. Mais ce n'est pas sous l'influence de sa source qu'il est devenu pessimiste ; c'est sous l'influence de la vie : il a tant vu d'horreurs, il a tant enduré de souffrances morales, sous la tyrannie de Domitien, que son âme en est pour jamais attristée. D'ailleurs, en ceci encore il a été de son temps et il a subi la contagion de son milieu ; le pessimisme est alors à la mode : Juvénal est le contemporain de Tacite ; Pline l'Ancien lui-même, en phis d'un endroit, par exemple dans les considérations sur la vie humaine par lesquelles il commence son septième livre, voit ou affecte de voir les choses en noir. Enfin, comme le goût de Tacite pour l'investigation psychologique, son pessimisme est manifeste aussi bien dans les premiers livres des *Annales*, où il n'a pas pu avoir Pline l'Ancien pour source, que dans la partie conservée des *Histoires*. L'année des quatre empereurs n'était pas un sujet propre à éclaircir la tristesse de Tacite. Presque jamais, nous le verrons tout à l'heure, il n'a jugé plus favorablement que sa source les principaux personnages de cette époque et, souvent, il a fait le contraire. Il a encore assombri le tableau qu'il avait à reproduire. C'est l'effet, sans doute, de son impartialité, pour une partie du tableau, celle où il a raconté l'usurpation flavienne ; mais, en général, c'est plutôt l'effet de son pessimisme. Nous ne songeons certes pas à mettre en doute la sincérité de ce pessimisme : Tacite n'affecte pas la misanthropie, il est misanthrope. Nous voulons seulement faire ici deux remarques. Au point de vue littéraire, l'ouvrage de Tacite a profité de sa tendance à voir partout le mal : il est orné de nombreuses et très belles sentences dont la plupart ne sont que des jugements pessimistes, et, dans son indignation contre les vices des hommes, l'historien trouve fréquemment les inspirations oratoires les plus pathétiques. Quand on ne cherche dans la lecture des *Histoires* qu'un plaisir artistique, on ne songe pas à lui reprocher sa misanthropie. Mais il y a aussi le point de vue historique, qui, naturellement, est essentiel. Tacite a pris l'engagement d'être impartial : il ne l'a pas été, il n'a pas pu l'être. On n'avait pas à craindre qu'il embellit ses personnages ; il devait les peindre plus laids que nature. Nous allons étudier son effort sincère vers l'impartialité contrarié par son pessimisme.

2. La source principale et presque unique de Tacite, Pline l'Ancien, contemporain et ami des princes flaviens, n'avait pas jugé avec impartialité les événements et les hommes du temps qui correspond à la partie conservée des *Histoires*¹. Il tombe sous le coup du reproche général que Tacite, au début même de son ouvrage, fait à tous les historiens qui ont écrit depuis la bataille d'Actium, d'avoir altéré la vérité en s'abandonnant tantôt à la flatterie, tantôt au dénigrement ; et c'est à lui surtout, sinon uniquement, que s'adresse le blâme infligé plus loin (II, 101) aux historiens qui ont écrit sous la dynastie flavienne, pour avoir donné des prétextes honorables à la trahison des officiers vitelliens. Il avait trop laissé paraître sa sympathie pour les Flavians, sa haine pour leurs adversaires. Tacite, écrivant sous Trajan, est libre des influences qui ont dominé Pline. Il prend, dans son premier chapitre, l'engagement de n'écouter ni l'amour ni la haine : *Incorruptam fidem professis neque amore quisquam et sine odio dicendus est*. Jusqu'à quel point il avait pu tenir cette promesse en racontant la tyrannie de Domitien, dont il avait tant souffert, nous l'ignorons. Mais, dans la partie conservée des *Histoires*, cela lui était beaucoup plus facile : Galba, Othon,

¹ Cf. ce que nous avons déjà dit à ce sujet, chap. III, § II, n° 3.

Vitellius ne lui avaient fait, ainsi qu'il le constate lui-même, ni bien ni mal ; sous Vespasien, à la fin du règne, il était entré dans la carrière des honneurs, mais cette mince et banale faveur ne pouvait guère influencer son jugement sur le fondateur de la dynastie flavienne. Essayons de préciser jusqu'à quel point il a corrigé la partialité de sa source¹.

Pour légitimer en quelque sorte l'usurpation flavienne, qu'il considérait, de bonne foi, comme un bonheur pour le monde romain, lui qui aimait Vespasien et Titus, et qui mourut avant le règne de Domitien, Pline avait fait intervenir les dieux et présenté Vespasien comme un homme providentiel. Non seulement il rapportait les prophéties et les présages qui avaient annoncé la grandeur des Flaviens, ceux que nous trouvons aussi dans Tacite (II, 4 et 78 ; IV, 85), et d'autres encore, s'il faut en juger par le passage correspondant de Suétone (*Vesp.*, 5) ; non seulement il racontait, comme Tacite, les miracles de Vespasien (IV, 84) ; mais encore il établissait, entre l'élévation de Vespasien à l'empire et un prodige observé à Rome sous le règne d'Othon, une coïncidence inexacte, mentionnée par Plutarque (*Othon*, 4) et supprimée par Tacite (I, 86). Tacite ne se borne pas à supprimer cette relation et à passer sous silence un certain nombre de présages. N'osant nier la réalité des faits rapportés par la source, des plus merveilleux en particulier, les miracles de Vespasien, garantis par des témoignages inattaquables selon lui, il en conteste la signification : *Occulta lege fati et ostentis ac responsis destinatum Vespasieno liberisque ejus imperium post fortunam credidimus* (I, 10) ; et (II, 1) : *Præsaga responsa et, inclinatis ad credendum animis, loto ominum etiam fortuita*. Il est évident que Pline, flavien de cœur et très superstitieux, n'élevait aucun doute contre la prédestination de Vespasien et de sa famille. L'incrédulité est de Tacite, qui n'a pas une foi aussi profonde² et qui après Titus a vu Domitien : *Imperio quod varia sorte lætum reipublicæ eut atrox... fuit*, voilà sa définition de la dynastie flavienne (II, 1). Aux yeux de Tacite, Vespasien n'est qu'un usurpateur, comme Vitellius.

Mais c'est un tout autre homme que Vitellius. Ses qualités militaires sont éminentes (II, 5) : *Prorsus, si avaritia abesset, antiquis ducibus par* ; Tacite met cette seule restriction aux éloges dont il comble le général. Elle n'est certainement pas de Pline. Doué d'un grand bon sens, Vespasien mesure les risques de la partie qu'il va jouer et il hésite à s'y engager (II, 74). Son élévation à l'empire ne l'éblouit qu'une minute et ne le change pas : *In ipso nihil tumidum, adrogans aut in rebus novis novum fuit* (II, 80). La plupart de ceux qu'il honore de ses premières faveurs sont des hommes d'élite (II, 82) ; cependant *quibusdam fortuna pro virtutibus fuit*. Il ne cherche pas à s'attacher les soldats par la promesse d'un *donativum* extraordinaire : *Egregie firmus adversus militarem largitionem* (*ibid.*). On le voit, à peine une ou deux restrictions révèlent jusqu'ici le libre jugement de Tacite contrôlant celui de la source. Ces restrictions, il les a faites au moyen de ses connaissances directes sur Vespasien, dont il a été le contemporain plus jeune, et des renseignements qu'il a trouvés dans les documents officiels ou autres, consultés pour ce règne à partir du moment où lui a manqué Pline. Pline, qui n'avait raconté que les premiers temps du règne, avait dû reconnaître les exactions commises alors par Vespasien, la seule faute qui lui soit reprochée par Tacite (II, 84). Il les avait excusées par la nécessité de se procurer beaucoup de cet argent que Mucien appelait le nerf de

¹ Cf. Nissen, *Rhein. Mus.*, t. 26, p. 508 sqq., qui est allé beaucoup trop loin et que Beckurts, p. 28 sqq., a fort sensément réfuté.

² Cf. plus loin, n° 5.

la guerre. Tacite admet l'excuse ; mais il constate qu'elles devinrent chez Vespasien une habitude, inexcusable après la victoire. Cette constatation est encore de lui.

Quelque sympathie qu'il eût pour Titus, Pline n'avait pas pu porter sur lui des jugements plus favorables que ceux de Tacite. Orné de tous les dons de l'esprit et du corps (II, 1 ; V, 1), il joue le noble rôle de conciliateur entre Vespasien et Mucien (II, 5) ; il implore pour les fautes de son frère Domitien l'indulgence paternelle (IV, 52). Son amour pour Bérénice est mentionné, mais sans le moindre reproche (II, 2) : *Sed gerendis rebus nullum ex eo impedimentum. Lætam voluptatibus adulescentiam egit, suo quam patris imperia moderatior.* Ces derniers mots expriment une opinion que Tacite n'a pas empruntée à Pline, qui écrivit avant l'avènement de Titus, et cette opinion est élogieuse. En ce qui concerne Titus, Tacite s'est donc pleinement trouvé d'accord avec la source. La source avait forcément signalé la mauvaise conduite de Domitien en 70 ; elle n'aurait pu sans cela faire briller la piété fraternelle de Titus, qui intercède pour lui auprès de Vespasien. Elle avait parlé de ses débauches, de ses intrigues pour amener le général Cerialis à trahir Vespasien, de son hypocrisie, peut-être en termes moins forts que Tacite (IV, 2 et 86) et en mettant la plupart des actions répréhensibles sur le compte de l'extrême jeunesse. Il est, d'ailleurs, bien naturel de croire que Pline avait fait la différence des deux frères et n'aimait pas Domitien. Ne pouvant pas prévoir que Domitien régnerait un jour, il ne pensait pas qu'il y eût lieu de le juger, par prudence, tout à fait autrement qu'il ne le méritait.

Pline avait trouvé des noms spécieux pour la trahison des officiers qui, comme Cécina, répondirent si mal à la confiance de Vitellius. La préoccupation d'assurer la paix, l'amour de la république, voilà quels avaient été, selon lui, les motifs de leur conduite. Tacite nous fait connaître cette opinion et l'apprécie sévèrement : *Corruptas in adulationem causas* (II, 101). Il voit tout autrement les choses : *Nobis, super insitam levitatem et, prodito Galba, vilem mox fidem, æmulatione etiam vidiaque, ne ab aliis apud Vitellium anteirentur, pervertisse ipsum Vitellium videntur*¹. Ce n'est pas pour ces traîtres seulement, c'est aussi pour les deux principaux auxiliaires de Vespasien dans la révolution qui le porta à l'empire, que Tacite se montre dur. Le portrait qu'il trace de Mucien (I, 10)² n'est pas flatté,

¹ Cf. III, 86 : *Reipublicæ haud dubie intererat Vitellium vinci ; sed imputare perfidiam non possunt, qui Vitellium Vespasiano prodidere, cum a Galba descivissent.*

² *Vir secundis adversisque juxta famosus. Insignes amicitias juvenis ambitiose coluerat. Luxuria, industrie, comitate, adrogantia, mails bonisque artibus mixtus ; nimix voluptates, cum vacaret ; quoties expedierat, magne virtutes ; palam laudares, secreta male audiebant.* Cf. II, 5 ; III, 8, 52 sq. Pline avait dû forcément rapporter certains actes odieux de Mucien, qu'il n'était pas possible de passer sous silence à cause de leur notoriété ; il les avait excusés de son mieux. Par exemple, il avait mis le meurtre du jeune fils de Vitellius sur le compte de la raison d'État. *Mansuram discordiam obtendens*, dit Tacite (IV, 80), *ni semina belli restinxisset* ; on voit qu'il considère cette raison d'État comme un simple prétexte. De même, Mucien a ordonné la mort du proconsul d'Afrique ; c'est, avait affirmé Pline, qu'il formait des projets révolutionnaires. Tacite doute : *Is* (Valerius Festus, légat de la légion d'Afrique) *crebris sermonibus temptineritne Pisoneni* (le proconsul) *ad res novas an temptanti restiterit incertum, quoniam secreto eorum nemo adfuit, et occiso Pisone plerique ad gratiam interfectoris* (Festus) *inclinavere* (IV, 49).

non plus que celui d'Antonius Primus (II, 86)¹. Pline avait pu se dispenser de ménager Antonius² que son puissant rival Mucien avait relégué dans le gouvernement de l'Espagne, comme dans une sorte de disgrâce et d'exil (IV, 39). Mais il avait certainement montré beaucoup plus d'égards pour l'homme qui partageait avec Vespasien la réalité, sinon le titre, du pouvoir impérial. Enfin Tacite porte sur l'ensemble du parti flavien des jugements qui ne peuvent remonter jusqu'à un historien dont la partialité avait excusé même ceux qui trahirent Vitellius pour servir Vespasien. Dans l'armée d'Illyrie, il ne trouve qu'un homme de bien, Vipstanus Messalla (III, 9) : *qui solus ad id bellum artes bonas attulisset*. Parmi ceux qui poussent Vespasien à la révolte, il en voit bien quelques-uns qui songent au salut de l'État : *optimus quisque amore reipublicæ* ; mais la plupart sont moins désintéressés : *multos dulcedo prædarum stimulabat, alios ambiguæ domi res* (II, 7). Il me semble que nous prenons sur le fait Tacite remaniant l'appréciation de Pline, dans le passage (II, 82) où il constate que Vespasien investit d'importantes fonctions beaucoup d'hommes qui les méritaient pleinement. Pline n'avait pas pu être plus élogieux ; mais Tacite ajoute aussitôt : *equibusdam fortuna pro virtutibus fuit*. Il n'a pas voulu admettre que les faveurs de Vespasien fussent toutes allées au vrai mérite³.

3. C'est sans doute un bien triste personnage que le Vitellius de Tacite ; un mot revient souvent quand il est question de lui dans les Histoires, et résume son caractère : *ignavia*. Il paraît impossible au premier abord que la source l'ait peint sous un jour plus défavorable. Et pourtant nous avons tout lieu de croire qu'il y avait une nuance très sensible entre le Vitellius de Pline et celui de Tacite. Remarquons que le Vitellius de Suétone, une autre réplique du même original, n'a aucune qualité parmi tant de vices ; il n'a fait dans tout son règne qu'une action louable, la punition de ceux qui avaient adressé des placets à Othon pour solliciter une récompense comme meurtriers de Galba (*Vit.*, 10) ; il est, en un mot, odieux et grotesque. On pouvait donc être encore plus sévère que Tacite

¹ III, 10, 17, 28, 31, 49, 53, 78 ; IV, 80. Au reste, Tacite ne méconnaît pas les mérites d'Antoine comme général.

² Et il ne l'avait pas ménagé : c'est à lui qu'il imputait la responsabilité du pillage de Crémone, tandis que Messalla accusait Hormus, affranchi de Vespasien (Tacite, HI, s8), — Tacite (III, 78) blâme la lenteur avec laquelle les Flaviens marchèrent sur Rome, où leur prompt arrivée aurait pu prévenir l'affaire du Capitole : *Causa tam pravæ morse ut Mucianum opperirentur*. Pline s'était bien gardé d'accuser formellement Mucien. Il avait sans doute laissé voir qu'il penchait pour la version défavorable à Antoine : *Nec defuere qui Antonium suspicionibus argueront tamquam dolo cunctantem post secretas Vitellii epistulas...* Ce qui montre que, tout en rapportant les différentes versions qui sont dans Tacite, la source avait dû émettre une opinion précise, contre Antoine naturellement, c'est la conclusion de Tacite, qui, d'ailleurs, n'est pas tout à fait d'accord avec l'accusation catégorique qu'il a commencé par lancer contre Mucien : *Haud facile quis uni adsignaverit culpam, quæ omnium fuit*.

³ Pline avait nommé les sénateurs qui se réfugièrent au Capitole avec le frère de Vespasien, Flavius Sabinus. Tacite a supprimé ces noms propres : *quoniam victore Vespasiano multi id meritum erga partes simulaveres* (III, 69). — Pline avait rejeté sur les Vitelliens la responsabilité de l'incendie du Capitole. Tacite doute : ce furent peut-être bien les assiégés, les Flaviens, qui mirent le feu (III, 71) ; cf. chap. IV, § I. — D'après Tacite, tout le mal qui se fit dans Crémone, après la prise de la ville, ce sont les Flaviens qui le firent (III, 33). Dion prétend que ce sont les Vitelliens qui en firent la plus grande partie (LXV, 15, 2). Nous avons dit (chap. II, § IV) que Dion a probablement puisé lui aussi à la source commune, Pline. Il ne serait pas impossible que Pline eût essayé de laver son parti de la souillure, au moins dans une certaine mesure.

pour Vitellius. Ami de Vespasien, dont Vitellius avait été l'adversaire, Pline s'était montré sans nul doute aussi impitoyable que Suétone. En étalant les vices de Vitellius, ne complétait-il pas l'effet produit par le tableau des qualités de Vespasien, n'achevait-il pas de légitimer l'usurpation flavienne ? Il prétendait, avons-nous vu, que Cécina et les autres avaient abandonné Vitellius dans l'intérêt de la république : pour justifier cette opinion, il devait montrer Vitellius aussi mauvais empereur que possible. Tacite convient que sa défaite fut un bien pour l'État : *Reipublicæ haud dubie intererat Vitellium vinci* (III, 86). Mais il a compassion de ce vaincu, comme il a horreur de ceux qui l'ont trahi¹. Il est ému par le spectacle lamentable de son abdication (III, 68). Il éprouve, en racontant sa mort, la pitié qu'aucun des assistants n'éprouva : *Nulla inlacrimante ; deformitas exitus misericordiam abstulerat*. Cet homme, esclave des vices les plus ignobles, avait pourtant, d'après lui, quelques qualités : *Prorsus, si luxuriæ temperaret, avaritiam non timeres* (II, 62). — *Inerat tamen simplicitas ac liberalitas, quæ, ni adsit modus, in exitium vertuntur. Amicitias, dum magnitudine munerum, non constantia morum, contineri putat, meruit magis quam habuit* (III, 86). Pline n'avait assurément rien dit de semblable ; c'eut été flétrir l'ingratitude des traîtres qu'il avait au contraire excusés.

En ce qui concerne Othon, Tacite a-t-il sensiblement modifié les jugements de la source ? Nissen² soutient qu'il l'a jugé d'une manière beaucoup plus défavorable, et en trouve la preuve dans la comparaison de ses appréciations avec celles de Nu-targue. Cette opinion est tout à fait contestable. On peut distinguer, au point de vue où nous nous plaçons, trois parties dans l'histoire d'Othon sa vie avant son avènement, son règne, sa mort. Sur la première partie, les appréciations de Tacite, de Plutarque et de Suétone sont absolument d'accord : Othon est un débauché qui, après la mort de Néron, devient ambitieux : il veut succéder à Galba, dont la vieillesse ne le forcera pas à attendre trop longtemps. Il espère d'abord lui succéder légitimement, en qualité de fils adoptif, et il intrigue pour être adopté. Mais Galba lui préfère Pison. Alors il commence d'autres manœuvres qui le conduiront à son but par le crime : les prétoriens, qu'il a corrompus, se révoltent ; Galba et Pison sont assassinés ; il est empereur. On ne saurait dire lequel des trois auteurs est le plus défavorable à Othon, dans toute cette partie du récit. On ne saurait dire non plus lequel des trois admire le plus vivement sa mort. Tacite, dans son enthousiasme, va jusqu'à cet éloge qu'il est permis de trouver excessif : *Duobus facinoribus, altero flagitiosissimo, altero egregio, tantundem apud posteros meruit bonæ famæ quantum malæ* (II, 50). Plutarque dit plus justement qu'ayant vécu aussi mal que Néron, il sut mieux mourir (*Othon*, 18).

Quant au règne même d'Othon, il est vrai que Tacite l'apprécie avec un peu plus de sévérité. Plutarque constate qu'à la grande surprise des grands une sorte de métamorphose s'accomplit en Othon dès son avènement (*Othon*, 1). Tacite (I, 71)

¹ Cf. III, 31 : *Extremum malorum, tot fortissimi viri proditoris opem invocantes* (les Vitelliens, après la prise de Crémone, demandent à Cécina de négocier leur capitulation). — Dion, au contraire, raconte la démarche de Cécina en faveur des vaincus avec une sympathie manifeste pour lui (LXV, 14, 4). Plus haut (10, 4), il s'indigne quand les soldats, que Cécina pousse à trahir Vitellius, le jettent en prison. Il faut lire tout le chapitre. Si la source de Dion est bien Pline, il nous montre clairement comment l'historien ami des Flaviens s'y ait pris pour excuser cette trahison et avait mérité le blâme sévère de Tacite (II, 101).

² *Loc. cit.*

le constate également, mais s'empresse d'ajouter que c'était pure hypocrisie¹ : *Otho interim contra spem omnium non deliciis neque desidia torpescere ; dilatae voluptates, dissimulata luxuria, et cuncta ad decorum imperii composita ; eoque plus formidinis adferebant falsae virtutes et vitia reditura*. Tacite reconnaît (I, 47), comme Plutarque (*Othon*, 3), qu'Othon ne sacrifia personne à ses haines privées, mais il se demande si ce ne fut pas le temps qui lui manqua : *Omississet offensas an distulisset, brevitatem imperii in incerto fuit*. Les membres de la famille de Vitellius qui étaient à Rome n'eurent rien à souffrir (Plut., *Othon*, 5). Tacite doute (I, 75) que cette sollicitude d'Othon ait été désintéressée : *Incertum an metu*. Parfois, on le voit, en rapportant les mêmes faits, les deux auteurs ne donnent pas d'Othon la même idée, parce que Plutarque se borne à les rapporter, tandis que Tacite, toujours curieux d'investigations psychologiques, les interprète, et, avec son pessimisme ordinaire, les interprète en mal. Les deux récits de la grâce de Celsus présentent cette différence d'une façon particulièrement frappante. Dans Plutarque (*Othon*, 1), Othon se fait amener Celsus, l'accueille et lui parle avec la plus grande bienveillance ; et tous les assistants se réjouissent de cette réconciliation. Tacite (I, 71) ne peut pas se résigner à enregistrer simplement cet acte de clémence : *Clementiae titulus e viro claro et partibus invisio quaerebatur*. Il n'est pas vraisemblable que la différence soit due à l'initiative de Plutarque : partout, dans les *Annales* aussi bien que dans les *Histoires*, Tacite montre ce pessimisme et ce goût pour l'étude des mobiles qui ont fait agir ses personnages. C'est donc bien lui, selon toute probabilité, qui a interprété défavorablement les actes d'Othon, et la source les racontait, comme Plutarque, sans commentaires malveillants. A cela rien d'étonnant : Othon a été, comme Vespasien, le rival de Vitellius ; les soldats d'Othon sont devenus les soldats de Vespasien. Un historien flavien devait être sympathique à Othon.

Mais on ne saurait accorder à Nissen que les opinions politiques de Tacite aient eu, sur la partie de son ouvrage qui est consacrée au règne d'Othon, une influence essentielle et préjudiciable à sa valeur historique. En sa qualité d'aristocrate, dit Nissen, Tacite est trop favorable à la noblesse : elle prit à l'égard d'Othon une attitude hostile ; les généraux sénateurs allèrent même jusqu'à comploter une trahison. Cette conduite justifie certaines actions d'Othon, qui paraissent répréhensibles parce que Tacite l'a dissimulée autant qu'il a pu. Il a dissimulé aussi l'animosité, qui en fut la conséquence, des soldats, si attachés à Othon, contre la noblesse. La source commune, on le voit encore par Plutarque, avait mis en lumière cette opposition des deux éléments ennemis entre lesquels Othon eut à gouverner.

Il est vrai, répondons-nous², que l'aristocrate Tacite méprise les forces qui ont porté Othon au pouvoir, la plèbe et la soldatesque ; et c'est justement une raison pour que, si elle a réellement existé, il fasse ressortir, au lieu de la dissimuler, l'opposition de la noblesse contre l'empereur des soldats et de la plèbe. Mais a-t-elle réellement existé, ou, du moins, s'est-elle traduite par autre chose que de l'antipathie, par des actes, par un complot ? Non, ce complot de Nissen est une chimère. L'armée d'Othon n'a eu que des succès tant qu'elle a été commandée par des généraux sénateurs : ils ont forcé Cécina à lever le siège de Plaisance³,

¹ Dans un autre passage (*Othon*, 4), Plutarque fait presque la même constatation, avec moins de sévérité dans les termes cependant.

² Pour le détail de la réfutation, cf. Beckurts, *loc. cit.*

³ Tacite, II, 20 sqq. ; Plutarque, *Othon*, 6.

ils l'ont battu aux Castors¹. Les revers ont commencé avec l'entrée en fonctions des nouveaux chefs, Titis-nus et Proculus. C'est leur incapacité, soutenue par la précipitation d'Othon, qui a causé le désastre final². Mais les premières victoires ne sont-elles pas remportées en quelque sorte malgré les généraux ? Les soldats dénoncent à Othon leurs généraux comme traîtres³ ; ils accusent Paulinus d'avoir empêché, aux Castors, la destruction complète des légions de Cécina⁴. Ces accusations prouvent simplement de quel mauvais esprit étaient animées les troupes d'Othon ; celles de Vitellius ne valaient pas mieux, d'ailleurs, à ce point de vue⁵. Il se peut qu'aux Castors Paulinus ait commis une faute ; mais, équitablement, on ne peut pas voir dans cette faute autre chose qu'un excès de prudence. Au conseil de guerre, Paulinus soutient, appuyé par Celsus et Gallus⁶, qu'il faut traîner les opérations en longueur. C'est, dit Nissen, parce qu'ils ont l'intention de trahir Othon. Ils espèrent que les deux armées s'entendront pour déposer Othon et Vitellius, et pour élire ou faire élire par le sénat un nouvel empereur qui sera l'un d'eux. La source et Plutarque croient à l'existence de ces négociations entre les deux armées⁷. Tacite combat cette version, parce qu'elle est défavorable à la noblesse. Non, il la combat parce qu'elle est vraiment peu croyable, comme il le montre fort bien⁸. Si les sénateurs ont conseillé à Othon de traîner la guerre en longueur, c'est dans son intérêt : les motifs invoqués par Paulinus dans son discours sont évidemment meilleurs que ceux du parti de l'action immédiate. Bien loin que Paulinus et ses amis soient des traîtres, leur fidélité envers Othon persiste même après qu'il les a privés du commandement, lorsqu'ils n'ont plus la responsabilité des opérations : ils s'opposent de toutes leurs forces à cette marche insensée qui doit aboutir au désastre de Bedriacum⁹. Bedriacum⁹. Après la bataille, Celsus, il est vrai, prend l'initiative de la capitulation¹⁰. Mais remarquons, d'une part, que le frère même de l'empereur, Titianus, se range à cet avis ; ce qui prouve que la plus grande partie des troupes ne voulaient pas recommencer la lutte. Et d'ailleurs, cet empereur qu'ils abandonnent maintenant, ils ne l'ont pas choisi, ils ne l'estiment pas, ils l'ont servi avec dévouement, ils ont été payés de leurs services par une disgrâce, ils se sont vu remplacer par des incapables qui ont tout perdu. Pourquoi se sacrifieraient-ils à une telle cause ? Ils ont fait amplement leur devoir. Prendre une autre décision que celle qu'ils prennent ne serait pas fidélité, mais folie. Enfin, dit Nissen, nous avons l'aveu de l'un des coupables, Paulinus, qui s'accuse lui-même devant Vitellius d'avoir trahi Othon¹¹. Mais quelle preuve donne-t-il de cette prétendue trahison ? La marche qui a précédé la bataille de Bedriacum. Or il l'a déconseillée autant qu'il l'a pu. De plus, le préfet du prétoire, l'homme de confiance d'Othon, Proculus, s'accuse aussi de trahison. Qu'est-ce à dire ? Que

¹ Tacite, 24 sqq. ; Plutarque, *Othon*, 7.

² Cette précipitation est un effet de la faiblesse du caractère d'Othon (Tacite, II, 40 ; Plutarque, *Othon*, 9). Mais il dut tenir compte aussi de l'impatience que manifestaient les prétoriens, amollis par la vie de garnison et désireux d'en finir le plus tôt possible avec les fatigues de la guerre (Plutarque, *Othon*, 9).

³ Tacite, II, 23 ; Plutarque, *Othon*, 5 et 7.

⁴ Tacite, II, 26 ; Plutarque, *Othon*, 7.

⁵ Tacite, II, 26 sqq. ; Plutarque, *Othon*, 5 et 7.

⁶ Tacite, II, 32 sqq. ; Plutarque, *Othon*, 8.

⁷ Plutarque, *Othon*, 9.

⁸ Tacite, II, 37 sq.

⁹ Tacite, II, 40 ; Plutarque, *Othon*, 11.

¹⁰ Plutarque, *Othon*, 13.

¹¹ Tacite, II, 60.

Tacite a raison de voir dans ces aveux des mensonges provoqués par la nécessité. S'il avait voulu, comme l'affirme Nissen, dissimuler une conspiration de la noblesse contre Othon, il s'y serait pris bien maladroitement, puisque certains faits, au moyen desquels Nissen prétend établir l'existence du complot, sont rapportés par Tacite et manquent dans Plutarque : par exemple, la démarche de deux tribuns othoniens auprès de Cécina avant la bataille, démarche dont la signification exacte nous échappe, comme à Tacite¹, mais où il est bien téméraire de voir, comme Nissen, la preuve que deux cohortes prétoriennes agissent de connivence avec les Vitelliens pendant la bataille². Si la source s'était crue en mesure de se prononcer formellement, si elle avait donné la démarche des tribuns comme un acte de trahison, Tacite, avec les intentions que lui attribue Nissen, n'aurait pas manqué de la supprimer³.

Il est donc faux que la noblesse ait trahi Othon. Il est très vrai, au contraire, que les soldats d'Othon détestaient la noblesse, et Tacite n'a nullement dissimulé cette hostilité, quoi qu'en dise Nissen. Il y a d'abord un passage où Nissen reconnaît lui-même qu'elle apparaît : c'est après le récit de la révolte des prétoriens à Rome (I, 85) : *Non tamen quies urbi redierat : strepitus telorum et facies belli ; militibus, ut nihil in commune turbantibus, ita sparsis per domos, occulto habitu, et miiligna cura in omnes, quos nobilitas aut opes aut aligna insignis claritudo rumoribus objecerat*. Nissen se tire d'affaire en disant que c'est une inadvertance de Tacite, qui a corrigé sa source un peu à l'aventure. Cette explication, très conjecturale, pourrait à la rigueur se soutenir, si le passage en question était unique ; mais il y en a d'autres que Nissen n'a pas remarqués. Quand le sénat et le peuple se précipitent pêle-mêle au camp des prétoriens, après le meurtre de Galba, pour féliciter Othon, celui-ci, dit Tacite (I, 65), reçoit les compliments, *avidum et minacem militum animum voce vultuque temperans*. A qui en voulaient ces soldats ? Aux sénateurs, évidemment. Ils réclament bientôt le supplice du consul, désigné Marius Celsus. Othon voit bien que cette mort sera le signal du massacre et du pillage : *Cædis et prædarum initium et optimo cuique perniciem quæri apparebat*. Plus loin (I, 80), quand les prétoriens s'aperçoivent qu'on charge de nuit des armes sur les fourgons, qui soupçonnent-ils ? *Fremit miles et tribunos centuriônesque proditiionis arguit, tamquam familiæ senatorum ad perniciem Othonis armarentur*. Le discours d'Othon aux révoltés n'est, dans sa deuxième moitié, qu'un plaidoyer pour le sénat, dont ils ont, la nuit précédente, failli massacrer les plus illustres membres, convives de l'empereur : *Caput imperii et decora omnia provinciarum ad pœnam vocare, non hercule illi, quos cum maxime Vitellius in nos ciet, Germani audeant* (I, 81). Après la mort d'Othon, un grand nombre de sénateurs, partis de Rome avec lui et laissés en arrière à Modène, coururent le plus grand danger. Les soldats refusent de croire à la nouvelle du désastre (II, 52), *quod infensum Othoni senatum*

¹ Tacite, II, 41.

² Nissen prétend découvrir un autre indice de la trahison dans le fait que Vitellius excepta du licenciement général des prétoriens deux cohortes (Tacite, II, 66). Beckurts montre fort bien que cette exception ne s'est pas produite (p. 37). Je vais plus loin que Beckurts : je crois, avec Dieckmann (p. 22), que Nissen a fait un contresens. Dans la phrase : *Et prælium atrox exarsisset, ni duæ prætorix cohortes causam quartadecumanorum secutæ his fiduciam et metum Batavia fecissent : quos Vitellius agmini suo jungi ut fidos...* *quos* se rapporte aux Bataves et non aux prétoriens. Ce sont les Bataves, et non les prétoriens, que Vitellius emmène avec lui, *ut fidos*.

³ Pour le détail des événements auxquels je fais allusion dans tout ce développement, il convient de se reporter au parallèle de Tacite et de Plutarque.

arbitrabantur... conviciis postremo ac probris causam et initium cædis quærebant. Il s'en faut que nous ayons cité tous les passages où Tacite a montré, et a voulu montrer, l'hostilité de la soldatesque contre l'aristocratie.

Tout ce que l'on peut reprocher à Tacite, au point de vue de l'impartialité, dans la partie des *Histoires* consacrée à Othon, c'est d'avoir voulu, sans motifs suffisants, enlever à ce prince le mérite de certaines bonnes actions, comme nous l'avons montré tout à l'heure, et d'avoir traité l'un de ses généraux, Marius Celsus, avec des égards tout particuliers où le souci de la vérité n'a été pour rien. Après avoir raconté (I, 71) la réconciliation d'Othon et de Celsus, Tacite ajoute : *Mansitque Celso velut fataliter etiam pro Othone fides integra et infelix.* Cette appréciation est un peu trop favorable. D'abord on ne voit pas que, pendant la guerre, Celsus se soit signalé par des services plus éclatants et par un zèle plus dévoué que Paulinus. Ensuite, se-*lon* Plutarque¹, c'est lui qui, après la bataille de Bedriacum, a pris l'initiative de la capitulation. Nous avons dit² que Tacite avait supprimé tout ce récit de sa source, parce que, à ses yeux du moins, entre le récit de la bataille et celui du suicide il était insignifiant. N'a-t-il pas été poussé à cette suppression par une autre raison, la contradiction qu'il y aurait eu entre son jugement, si favorable, sur Celsus, et la conduite de Celsus en cette circonstance ? Celsus ne mérite pas plus que les autres généraux d'être appelé traître : mais, enfin, il ne convient pas, si ce que Plutarque raconte est vrai, de signaler, avec des éloges spéciaux, sa fidélité. Or nous avons vu, dans le parallèle, que le récit de Plutarque était ici la reproduction fidèle de la source commune. Ce qui en confirme l'exactitude, c'est que Celsus n'eut pas, comme Paulinus, à s'excuser auprès de Vitellius et *necessariis magis defensionibus quam honestis* (II, 60). Vitellius lui conserva son consulat³ : il lui tint compte, sans doute, en dehors de toutes ses qualités, de l'initiative prise par lui après la bataille. Quant à la raison pour laquelle Tacite a usé de tant de ménagements envers Celsus, elle n'est pas difficile à apercevoir : Celsus vivait encore au moment où Tacite écrivait les premiers livres des *Histoires* ; il fut consul en 105⁴. Son âge, ses vertus, sa situation, peut-être aussi des relations personnelles avec l'historien, lui valurent d'être traité avec plus d'égards que Paulinus. Les considérations qui influencèrent Tacite sont respectables assurément ; mais, pour un historien, la vérité doit passer avant tout : *Neque amore quisquam et sine odio dicendus est*, c'est Tacite lui-même qui l'a dit.

5. Pour Galba, Tacite s'est conformé à l'opinion de la source. Les trois portraits de cet empereur par Tacite, Plutarque et Suétone se ressemblent parfaitement. Il avait des qualités de bon général et de bon citoyen, dont il donna encore des preuves après son avènement : comme les prétoriens l'accusaient d'avarice parce qu'il ne leur distribuait pas de *donativum*, il déclara qu'il choisissait ses soldats et qu'il ne les achetait pas ; Vinius usa en vain de tout son ascendant pour lui faire adopter Othon ; Pison fut choisi parce que Galba le croyait le plus digne. Mais Galba était trop faible pour ses amis ; des hommes méprisables, Vinius surtout, gouvernèrent sous son nom et lui firent commettre toute sorte de fautes. On l'avait cru capable d'être un bon empereur : l'expérience prouva qu'on s'était trompé.

¹ *Othon*, 13.

² Cf. plus haut, § II, n° 2.

³ Tacite, II, 60.

⁴ Cf. Mommsen, *Hermes*, t. 4, p. 598, note 3 ; Goyau, *Chronologie de l'Empire romain*, Paris, Klincksieck, 1891, p. 181.

6. Tacite adresse formellement à sa source principale le reproche de partialité et, soit à l'aide des sources secondaires, soit surtout avec ses réflexions personnelles, il essaye de la corriger à ce point de vue. Il ne l'accuse pas, en termes explicites, de crédulité ; cependant nous savons qu'en plus d'un endroit il l'a trouvée crédule et a repoussé ou suspecté ses assertions comme invraisemblables. Pline racontait qu'un prodige, l'apparition d'un oiseau inconnu dans la région du Pô, avait accompagné la mort d'Othon¹ ; Tacite n'ose pas supprimer ce prodige, mais il ne le rapporte qu'avec une grande réserve : *Ut conquirere fabulosa et fictis oblectare legentium animos procul gravitate cœpti operis crediderim, ita vulgatis traditisque demere fidem non ausim* (II, 50). — Pline racontait qu'avant la bataille de Bedriacum l'armée d'Othon et celle de Vitellius avaient eu des vellétés d'entente pacifique : les deux empereurs rivaux auraient été déposés, les soldats auraient élu eux-mêmes, ou confié au sénat le soin d'élire un nouvel empereur (Tac., II, 37 ; Plut., *Othon*, 9). Tacite admet que, tout bas, quelques-uns ont pu faire des vœux pour une telle solution ; mais il démontre fort bien que les dispositions générales dont parlait la source n'ont pas existé : les officiers, la plupart souillés de quelque tache, n'ont pu songer à se donner un prince qui ne fût pas leur débiteur et leur complice ; entre les deux armées il n'y avait aucun élément de sympathie et de concorde ; les généraux d'Othon, Paulinus en particulier, étaient trop sages pour se bercer de l'illusion que l'un d'eux pourrait recueillir ainsi l'héritage d'Othon et de Vitellius ; enfin ce qui n'était pas arrivé dans les précédentes guerres civiles était encore moins possible dans celle-ci (37 et 38). — Pline racontait qu'avant de se suicider Othon avait dormi d'un profond sommeil (Plut., *Othon*, 17 ; Suét., *Othon*, 11). Il a paru à Tacite qu'il y avait là quelque exagération, qu'un tel calme de la part d'un homme qui allait mourir était peu croyable : *Noctem quietam, utque adfirmatur, non insomnem egit* (II, 49). — Pline décrivait l'ordre de bataille des Vitelliens devant Crémone² ; Tacite trouva qu'il s'était bien risqué : *Ordinem agminis disjecti per iram ac tenebras adseverare non ausim, quamquam alii tradiderint* (III, 22). Tacite se crut d'autant mieux fondé à douter, que son autre source, Messalla, ne donnait pas ce renseignement. — Pline, comme Josèphe, rapportait seulement une version sur la récolte du bitume³. Elle a semblé à Tacite tellement étrange qu'il a pris d'autres informations et que, sans repousser formellement cette version, il en a ajouté une seconde, pour laquelle sa préférence est manifeste (V, 6), puisqu'il a soin de faire ressortir qu'elle est garantie par des voyageurs qui connaissent le pays. — Un peu plus loin, Pline disait⁴, comme Josèphe, que la stérilité et la désolation des champs sodomitiques étaient un effet de la colère du ciel dont le feu avait détruit les grandes villes qui s'y élevaient autrefois. Tacite accorde que la foudre a pu incendier des villes, mais il croit que la stérilité du pays doit être attribuée au voisinage du lac Asphaltite, dont les odeurs empestent l'air à la ronde (V, 7). En somme, c'est encore parfois en s'appuyant sur le témoignage d'une source secondaire, mais c'est le plus souvent par ses seules réflexions, que Tacite essaye de corriger les invraisemblances imputables à la crédulité de sa source principale.

¹ Cf. chap. III, § III, n° 3.

² Cf. chap. IV, § II, n° 2.

³ Cf. chap. IV, § III, n° 3.

⁴ Cf. chap. IV, § III, n° 3.

IV

La comparaison de Tacite avec Plutarque et Suétone nous a permis d'affirmer qu'il avait emprunté à Pline, jusqu'à un certain point, la forme des premiers livres des *Histoires*¹. Ce qui amena tout naturellement Tacite à faire ces emprunts de forme, c'est qu'en fait de style ses tendances étaient les mêmes que celles de Pline. Ils appartiennent tous les deux à l'école qui avait répudié, comme froid et terne, le naturel de Cicéron, qui voulait plaire et étonner par un langage ingénieux, orné, concis, qui, en un mot, recherchait l'effet². Les *Histoires* de Pline étaient écrites comme les parties les plus soignées de son *Histoire naturelle* ; les *Histoires* de Tacite sont infiniment mieux écrites. Entre Pline et Tacite, si la comparaison était possible, nous trouverions la distance d'un écrivain médiocre, qui suit sans originalité la mode de son temps, à un écrivain de génie, dont le style ressemble à celui de ses contemporains, mais avec quelque chose de puissamment personnel. Ce que Tacite avait pris à Pline, il l'avait sûrement transformé et fait sien. Aux endroits parallèles sa supériorité sur Plutarque et Suétone est manifeste : il y a tout lieu de croire qu'à ces endroits son rapport avec la source commune était le même. D'ailleurs le style de Tacite n'est pas sorti tout entier de cette imitation, de cette imitation originale : il a trouvé sur la palette d'autrui, comme le dit Mommsen, une partie de ses couleurs, mais non toutes ses couleurs³.

Tacite l'emporte sur Plutarque et Suétone, il l'emportait sans doute aussi sur la source commune, par sa concision expressive. Plutarque (*Othon*, 17) détaille la conduite des soldats aux funérailles d'Othon : ils se disputent l'honneur de porter le corps au bûcher ; parmi ceux qui ne peuvent remplir ce pieux et glorieux devoir, les uns baisent la blessure de l'empereur, d'autres touchent ses mains, d'autres lui envoient de loin des signes d'affection et de respect. Tacite (II, 49) condense en une courte phrase cette longue description : *Tulere corpus prætoriarum cohortes cum laudibus et lacrimis, vinctus manusque ejus exosculantes*. Des soldats se donnent la mort auprès du bûcher : ils n'avaient cependant reçu d'Othon aucun bienfait extraordinaire, dit Plutarque, et ils n'avaient aucun motif particulier de redouter la colère du vainqueur : *non noxa neque ob metum*, dit Tacite. — Othon reçut les visites et les adieux des personnages qui partaient de Brixellum, la veille de sa mort : *Et in serum usque, patente cubiculo, si pris adire veilet, potestatem sui præbuit*, dit Suétone (*Othon*, 11). *Vacavit abeuntium adlequiiis*, dit Tacite (II, 69). Comparons encore ces deux portraits de Titus : *Forma egregia et cui non minus auctoritatis inesset quam gratiam* (Suét., *Tit.*, 3) ; *Decor oris cum quadam majestate* (Tac., II, 1).

Tacite sait mieux que les deux autres trouver l'expression à effet, forte ou imagée. *Speraverat fore ut adoptaretur a Galba idque in dies expectabat*, dit Suétone en parlant d'Othon (*Othon*, 5) ; *spem adoptionis statim conceptam norias in dies rapiebat*, dit Tacite (I, 13). C'est à la fois plus court et plus énergique. — Quelle solennité dans ce membre de phrase par lequel Tacite exprime l'état d'esprit d'Othon quelques heures avant sa mort : *Supremas jam curas animo volutantem* (II, 49) ! Comme les mots correspondants de Suétone sont vulgaires et ternes en comparaison : *Paratus intentusque jam morti* (*Othon*, 11) !

¹ Cf. chap. I, § VII, n° 4.

² Sur le style de Tacite, les ouvrages de Gantrelle, *Grammaire et style de Tacite*, et de Dræger, *Syntax und Stil des Tacitus*, sont classiques. Cf. aussi Joh. Müller, *ouvrage cité*.

³ *Hermes*, t. IV, 315 sq. Voir aussi Nipperdey-Andresen, *Introd.*, p. 38 sqq.

Les antithèses abondent dans les trois reproductions ; mais celles de Tacite ont toujours plus de relief, parce qu'il est plus concis ou parce qu'il excelle à trouver le mot saisissant : *Φοβούμενος γὰρ ὑπὲρ τῶν ἀνδρῶν αὐτὸς ἦν φοβερὸς ἐκείνοις* ; ainsi Plutarque décrit, en les opposant, les sentiments d'Othon et de ses convives, au moment où les soldats révoltés vont envahir le Palatium (*Othon*, 3). Tacite, supprimant les régimes, a dit (I, 81) : *Cum timeret Otho, timebatur*. — Dans le mot célèbre de Galba, tel qu'il le rapporte (I, 5) : *Legi a se militem, non emi*, nous ne trouvons pas le verbe avoir coutume, qui est dans le grec de Plutarque (*Galba*, 18) et dans le latin de Suétone (*Galba*, 16). — Cette parole, ajoute Plutarque, est digne d'un grand général ; mais les soldats, en ayant eu connaissance, conçurent une haine terrible et farouche contre Galba. *Vox pro republica honesta, ipsi anceps*, dit simplement Tacite. Galba trompa les espérances qu'on avait fondées sur lui : *majore adeo et favore et auctoritate adeptus est quam gessit imperium* (Suet., *Galba*, 4) ; *major privato visus, dum privatus fuit, et omnium consensu capax imperii, nisi imperasset* (Tac., I, 49)¹.

Les sentences sont incomparablement plus nombreuses dans Tacite que dans les deux autres. Parmi celles dont ni Plutarque ni Suétone ne fournissent l'équivalent, il y en a beaucoup que Tacite n'a certainement pas empruntées à la source : elles révèlent autre chose que le goût des pointes ingénieuses commun à tous les écrivains du I^{er} siècle : un coup d'œil pénétrant de politique et de psychologue, un pessimisme tantôt douloureux et tantôt sarcastique, un rare talent de style, en un mot, un esprit tout à fait supérieur et l'esprit de Tacite. En voici quelques exemples : *Omnia serviliter pro dominatione* (I, 36 : Othon devant les soldats qui le proclament empereur) ; *Præcipuum pessimorum incitamentum, quod boni mærebant* (I, 38 : dans le camp des prétoriens révoltés contre Galba) ; *Quantoque magis falsa erant quæ fiebant, tanto plura facere* (I, 45 : le sénat et le peuple devant Othon après le meurtre de Galba) ; *Novissimum malorum fuit lætitia* (I, 47 : la séance du sénat qui termine cette journée) ; *Quatiebatur bis segne ingenium, ut concupisceret magis quam ut speraret* (I, 52 : Vitellius sollicité d'accepter l'empire) ; *Damnatos fidei crimine, Bravissimo inter desciscentes* (I, 29 : centurions que Vitellius fait mettre à mort) ; *Insita mortalibus natura, recentem aliorum felicitatem acribus oculis introspicere modumque fortunæ a nullis magis exigere, quam quos in æquo viderunt* (II, 20 : les envieux de Cécina).

Avec ces sentences et une foule d'autres, appartiennent sûrement à Tacite les discours, dont nous avons déjà parlé : si le fond est de lui, à plus forte raison la forme. Les discours ne sont pas les seuls endroits de l'ouvrage où Tacite donne libre carrière à son inspiration oratoire : la narration lui fournit souvent l'occasion d'un beau développement éloquent : tel est celui par lequel il introduit le récit de l'abdication de Vitellius (III, 68)² ; tel est encore celui qui précède la scène du meurtre de Galba : *Igitur milites romani, quasi Vologesen aut Pacorum avito*

¹ Pour avoir trop voulu condenser, Tacite est parfois inexact. D'après lui (I, 9), Vitellus n'aurait dû son gouvernement de Germanie qu'aux titres de son père : *Id satis videbatur* (cf. III, 86 : *cuncta claritudine patris adeptus*). Suétone nous apprend (*Vit.*, 7) que la protection de Vinius fut, dit-on, pour quelque chose dans sa nomination, et aussi le mépris de Galba : *ut cuius evidens sit contemptu magis quam gratis electum*. — Tacite a voulu donner plus de relief à l'antithèse de la source sur la vie et la mort d'Othon (*Plut.*, *Othon*, 18, et *Suét.*, *Othon*, 12), en opposant un seul événement de cette vie, le meurtre de Galba, à la mort d'Othon ; et son antithèse (II, 50) manque de justesse.

² Pline, très défavorable à Vitellius, n'avait évidemment pas cherché à faire valoir ce qu'il pouvait y avoir de pathétique dans son abdication.

Arsacidarum solio depulsuri, ac non imperatoiem suum inermem et senem trucidare pergerent..... (I, 40). Il n'y a rien de semblable dans le récit de Plutarque (*Galba*, 26), beaucoup moins oratoire, mais beaucoup plus précis : or Plutarque a lui aussi le goût de ces mouvements pathétiques¹.

Le style, voilà le mérite éminent et la véritable originalité de Tacite dans les premiers livres des Histoires. Au point de vue de la matière, il a plutôt amoindri qu'augmenté la valeur de la source ; mais son exposition, à laquelle il a sacrifié l'exactitude rigoureuse, est autrement artistique que celle de Pline. Pour nous, modernes, l'historien est médiocre : son unique mérite est d'avoir fait un louable effort vers l'impartialité, où son pessimisme l'a d'ailleurs empêché d'atteindre pleinement. Mais le penseur, mais l'écrivain est de premier ordre. Dans Pline, nous aurions lu l'histoire de l'année des quatre empereurs écrite par un chercheur infatigable, partisan trop dévoué des Flaviens ; nous la lisons dans Tacite racontée par un grand artiste, par un orateur de génie, dédaigneux du détail bas ou minime, mais passionné pour la beauté littéraire. Nous avons une œuvre d'art au lieu d'un travail d'érudition.

¹ Cf. *Galba*, 26, sur Sempronius Densus ; *Galba*, 27, sur la tête de Galba ; *Galba*, 2, sur la séance du sénat après le meurtre de Galba, etc. — Aux exemples de Tacite que nous citons dans le texte, on peut ajouter ceux-ci : I, 50, état des esprits à Rome à l'avènement d'Othon ; II, 70, Vitellius au champ de bataille de Bedriacum ; III, 72, à propos de l'incendie du Capitole ; III, 83, tableau de l'état de Rome au moment où elle est prise par les Flaviens, etc.

DEUXIÈME PARTIE. — LES ANNALES.

CHAPITRE PREMIER. — TACITE ET LES SOURCES PREMIÈRES.

Dans la composition des *Histoires*, Tacite n'a pris pour base de son travail les sources premières qu'à partir du moment où il s'y est vu contraint. Quand, arrivé à l'époque tout à fait contemporaine, il a été abandonné par le récit de Pline l'Ancien, quand il n'a plus trouvé d'ouvrage historique qu'il pût refondre, il a travaillé directement sur les matériaux réunis par lui-même. Les événements que contiennent les *Annales* appartenant, comme ceux qui sont racontés dans la partie conservée des *Histoires*, au passé, aux temps déjà traités avant Tacite par d'autres historiens, il est naturel de penser que Tacite a composé les *Annales* et les premiers livres des *Histoires* d'après la même méthode ; que, pour les règnes de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron, il s'est borné à refondre ses devanciers. Il est d'autant plus naturel de le penser, que telle était la coutume des anciens, que l'ami le plus intime de Tacite, Pline le Jeune, formule cette méthode sans avoir l'air de la trouver discutable le moins du monde, sans avoir l'air de soupçonner qu'il puisse en exister une autre¹. On ne refait pas les recherches déjà faites, on en profite ; s'il y a plusieurs ouvrages historiques sur la même époque, on les compare, on les contrôle l'un par l'autre, mais on ne remonte pas aux sources premières. Non seulement nous n'avons aucun motif de croire que Tacite ait été d'un avis différent, mais encore nous sommes en mesure de démontrer pour les *Annales*, comme nous l'avons fait pour les *Histoires*, qu'il a donné parmi ses sources aux sources premières une place insignifiante.

|

1. La plus importante des sources premières était, sans contredit, les *Acta senatus*². Le recueil des comptes rendus du sénat contenait, en effet, pour toutes les affaires politiques, judiciaires ou autres, traitées dans cette assemblée, avec l'énoncé officiel de la question mise en délibération par le président et de la décision prise par l'assemblée, une analyse des opinions développées par les divers membres qui avaient profité de leur tour de parole³, les discours ou lettres des empereurs, les acclamations dont ils avaient été l'objet. Ce n'était pas tout à fait, on le voit, l'équivalent de notre compte rendu sténographique des débats parlementaires, mais c'était plus que notre compte rendu analytique.

Tacite a-t-il pu se servir des *Acta senatus* pour composer les *Annales* ? Il atteste lui-même une fois qu'il les a consultés (XV, 74). Il s'agit d'une séance du règne de Néron. Il n'y a pas la moindre raison de croire à une impossibilité pour les

¹ Cf. 1re partie, chap. I, § VII, n° 4.

² Cf., sur ce recueil, surtout Hübner, *De senatus populique romani actis*, et Mommsen, *Römisches Staatsrecht*, t. II, p. 863 sqq.

³ Sur ce point, l'opinion de Hübner est confirmée par une inscription que cite Hoffmann (p. 2), et qui est empruntée à *Ephem. epig.*, t. II (1875), p. 273 sq.

règles précédents. Mais en a-t-il fait un usage considérable¹ ? Non, il les a seulement feuilletés, s'arrêtant aux séances les plus intéressantes ou à celles sur lesquelles il ne trouvait pas dans sa source des détails satisfaisants. Ce qu'il leur a directement emprunté est, sans nul doute, fort peu de chose. Le seul endroit où l'emploi de ces documents soit prouvé est celui dont nous venons de parler, et que voici : *Reperio in commentariis senatus Cerialem Anicium, consullem designatum, pro sententia dixisse ut templum divo Neroni quam maturrime publica pecunia poneretur*. Cette proposition fut faite à la séance du sénat qui suivit la répression sanglante du complot de Pison. Tacite la mentionne en dernier lieu et l'introduit par une formule de citation. Elle ne fait pas corps avec le reste du récit : c'est une simple addition. Il est manifeste que l'emprunt se borne au détail ainsi annoncé et que la séance a été racontée d'après une autre source.

Tous les autres endroits d'où l'on a voulu tirer la preuve que pour les séances du sénat, c'est-à-dire pour une bonne partie de l'histoire intérieure, les *Acta senatus* ont servi à Tacite de source principale, ou bien ne prouvent rien, ou bien même prouvent plutôt le contraire. — A propos d'une séance (III, 64) où les sénateurs ont décrété des cérémonies solennelles pour la guérison de Livie, Tacite fait cette déclaration générale (65) : *Exequi sententias baud institui, nisi insignes per honestum aut notabili dedecore*. Il n'a pu, dit-on², opérer ce triage et distinguer l'important de l'insignifiant que s'il a eu le tout sous les yeux, et le tout ne se trouvait pas dans une autre source que les *Acta senatus*. Cette dernière affirmation est exacte, la première est exagérée. Tout ce qu'on est en droit de conclure des paroles de Tacite, c'est qu'il a travaillé d'après une source qui donnait, sinon toutes les opinions émises dans le sénat, au moins un très grand nombre de ces opinions, parmi lesquelles beaucoup ont paru à Tacite assez insignifiantes pour qu'il ait pris sur lui de les élaguer. L'emploi direct des *Acta senatus* n'est donc pas ici plus vraisemblable que l'emploi d'un ouvrage historique très détaillé.

Racontant les procès qui suivirent la chute de Séjan, Tacite s'exprime ainsi (VI, 7) : *Tractique sunt in casum eundem Julius Africanus e Santonis, Gallica civitate, Seius Quadratus : originem non repperi. Neque sum ignarus a plerisque scriptoribus omissa multorum pericula et pœnas, dum copia fatiscunt, out quæ ipsis nimia et mæsta fuerant, ne pari tædio lecturos adficerent, verentur. Nobis pleraque digna cognitu obvenere, quamquam ab aliis incelebrata*. Ce que Tacite n'a pas trouvé dans ces nombreux écrivains dont il parle, il l'a pris, dit-on³, dans les *Acta senatus*. Si Tacite avait écrit *a scriptoribus omissa*, au lieu de *a plerisque scriptoribus omissa*, et *a ceteris incelebrata*, au lieu de *ab aliis incelebrata*, cette conclusion serait légitime. Mais des expressions dont il se sert on doit conclure seulement que, trouvant la narration de certains écrivains trop peu détaillée, il s'est adressé à d'autres écrivains qui avaient pensé, comme lui, que d'autres détails valaient la peine d'être mentionnés. Sans doute on fait remarquer qu'ils étaient tout au long dans les actes du sénat, puisqu'il s'agit de procès jugés par le sénat. Mais ne pouvaient-ils pas tout aussi bien être ailleurs, dans un ouvrage historique ? Ce passage démontre, au contraire, que Tacite n'a pas eu recours

¹ L'affirmative a été soutenue par Prutz, Karsten, Reichau, et surtout Weidemann, prog. de 1869 ; — la négative par Nipperdey-Andresen, *introd.*, p. 23 ; Clason, *Tac. u. Suet*, 105 sqq. ; Hoffmann ; Thamm, 31 sqq. ; Horstmann, 45 aqq.

² Weidemann, p. 7.

³ Weidemann, p. 7.

aux comptes rendus officiels. Il n'a pas trouvé, nous dit-il, la patrie de Seius Quadratus : *Originem non repperi*. Il l'a donc cherchée ; il l'a cherchée dans tous les documents qu'il avait sous la main. Or, à propos du procès de Quadratus, ce détail devait figurer dans les actes du sénat, comme il figure aujourd'hui dans nos comptes rendus des débats judiciaires. Puisque Tacite ne l'a pas trouvé, c'est que les actes du sénat n'étaient pas ici au nombre de ses sources¹.

Un peu plus loin (VI, 47), Tacite raconte que le sénat reçoit communication d'une enquête contre Arruntius et deux autres accusés : *Sed testium interrogationi, tormentis servorum Macronem præsedisse commentarii ad senatum missi ferebant, nullæque in eos (contre les trois accusés) imperatoris litteræ suspicionem dabant invalido ac fortasse ignaro ficta pleraque ob inimicitias Macronis notas in Arruntium*. Sans doute, le rapport en question avait été inséré dans les actes du sénat et il était facile de constater dans ces mêmes actes l'absence d'une lettre de l'empereur sur l'affaire pendante. Mais, dans le passage de Tacite, pas un mot ne prouve qu'il ait eu connaissance du rapport et du silence de Tibère par les actes du sénat. Bien plus, rien ne prouve qu'il ait puisé ici dans une source dérivée des *Acta senatus*. Car si l'auteur du récit qu'il a employé n'était pas lui-même sénateur, il avait pu être renseigné par le témoignage oral des sénateurs présents².

Nos adversaires s'appuient enfin sur un passage de II, 88, ainsi restitué par Mommsen : *Reperio apud scriptores senatorieque eorundem temporum ad, Gandestrii, principis Chattorum, lectas in senatu litteras, quibus mortel] Arminii promittebat... responsumque esse...* S'il était certain que cette correction nous rendit bien le texte de Tacite, il résulterait de ce passage, comme de celui (XV, 74) que nous avons cité tout à l'heure, la preuve d'une consultation toute locale. Mais ce n'est là qu'une conjecture très discutable. Les manuscrits donnent : *Reperio apud scriptores senatoresque eorundem temporum Adgandestrii*, etc. C'est surtout à cause de la liaison *scriptores senatoresque*, des écrivains qui étaient sénateurs, qu'on a tenté de modifier la leçon traditionnelle. Or Nipperdey³ a trouvé dans les *Annales* (XVI, 12) un exemple de liaison tout à fait semblable : *liberto et accusatori*, l'affranchi qui était en même temps accusateur. De plus, il a fait valoir contre la correction de Berzenberger, *senatusque eorundem temporum actis*, et la tentative analogue de Mommsen, une excellente raison : il va de soi que, si Tacite a consulté les comptes rendus, il a consulté les comptes rendus contemporains, et non d'autres. Ses correcteurs lui imputent donc une affirmation bien superflue, un grossier pléonasmе. S'il est vrai que le texte de la vulgate est le bon, il faut, avec Nipperdey, voir dans ce passage la preuve qu'au contraire Tacite n'a pas décrit les séances du sénat d'après les documents originaux. Il est clair, en effet, que Tacite a produit ici le témoignage d'écrivains qui étaient sénateurs à cette époque, parce qu'il n'avait pas sous les yeux le compte rendu officiel de la séance.

D'un autre côté, le passage de I, 81, invoqué par Nipperdey⁴ contre l'hypothèse d'un emploi considérable des *Acta senatus*, n'est pas aussi démonstratif qu'il le croit : *De comitiis consularibus, quæ tum primum illo principe ac deinceps fuere, vix quicquam firmare ausim : adeo diversa, non modo apud auctores, sed in*

¹ Cf. Clason, p. 107 sqq.

² Cf. Clason, p. 110 sqq.

³ Cf. le commentaire à II, 88, et Introd., 24.

⁴ Introd., 24.

ipsius orationibus reperiuntur. Cette incertitude d'où ni les écrivains ni les discours de Tibère n'ont pu tirer Tacite, il lui était facile, dit Nipperdey, d'en sortir en consultant sur chaque élection consulaire les *Acta senatus*. Mais il semble¹ que Nipperdey n'a pas vu nettement sur quel point porte l'incertitude de Tacite : elle porte sur les noms des candidats, comme l'indique la suite : *Modo, subtractis candidatorum nominibus, originem cujusque et vitam et stipendia descripsit, ut, qui forent, intellexeretur ; aliquando, ea quoque significatione subtracta, candidates hortatus ne ambitu comitia turbarent, suam ad id curam pollicitus est ; plerumque eos tantum apud se professos disseruit, quorum nomina consulibus edidisset ; posse et alios profiteri, si gratiæ aut meritis confiderent*. n De ce que Tacite avoue qu'il n'est pas suffisamment renseigné, il ne faut donc pas conclure qu'il n'a pas lu les *Acta senatus*. Les candidats faisaient leur déclaration à l'empereur, sinon en droit, au moins en fait : cette liberté que Tibère laisse aux candidatures de se produire directement dans le sénat est illusoire. *Speciosa verbis*, dit Tacite, *re inania aut subdola*. Si l'empereur ne nommait pas devant le sénat tous les candidats dont il avait reçu la déclaration, les noms seuls de ceux qu'il avait nommés figuraient dans les documents officiels, dans le compte rendu de la séance comme dans le texte de son discours. Même si Tacite avait lu les *Acta senatus*, il aurait dû s'abstenir de toute affirmation. Quant aux historiens contemporains, ils avaient pu compléter les listes officielles par des renseignements oraux, mais souvent peu sirs ou en désaccord : l'un avait mentionné telle candidature pour telle année, un autre telle autre. De là les divergences signalées par Tacite. Enfin des discours de Tibère, avec leurs artifices variés et hypocrites, on ne pouvait rien tirer de certain. D'ailleurs, le passage ne prouve pas non plus que Tacite ait lu les *Acta senatus*. Les discours de Tibère, qu'il cite ici et ailleurs, étaient insérés dans ce recueil, mais formaient sans doute aussi une collection à part, au temps de Tacite ; nous y reviendrons tout à l'heure.

Ce qui donne un air spécieux à l'opinion que nous combattons, c'est que, dans le récit de Tacite, les comptes rendus des séances du sénat sont très détaillés, souvent même jusqu'au point de relater des choses qui nous semblent, à nous, d'une importance très secondaire. Mais le développement donné à cette partie s'explique aisément sans qu'il soit besoin d'admettre l'emploi des *Acta senatus*. Tacite a eu pour sources un ou plusieurs écrivains contemporains qui, eux, traitant une matière neuve, avaient consulté les documents officiels, comme le fit Tacite pour les livres perdus des *Histoires* ; qui, de plus, ou bien en leur qualité de sénateurs avaient fait appel à leurs souvenirs personnels, ou bien s'étaient renseignés auprès des témoins oculaires. Beaucoup de faits que la postérité, même immédiate, jugera insignifiants, ont plus d'importance aux yeux des contemporains : sous l'influence d'une telle illusion, les devanciers de Tacite devaient avoir composé des récits très circonstanciés. Tacite les mit à contribution aussi largement et avec aussi peu de scrupule que celui de Plinie pour l'année des quatre empereurs.

Non seulement l'étendue qu'ont prise dans les *Annales* les séances du sénat² n'est pas une raison de conclure à l'emploi des *Acta senatus*, mais encore un grand nombre de traits, dans les récits de ce genre, démontrent qu'ils

¹ Cf. Clason, p. 106.

² Elles remplissent à peu près la moitié des six premiers livres. Cf. le tableau dressé par Clason, *Tac. u. Suet.*, p. 76. Dans les derniers livres leur étendue est moindre.

proviennent d'une autre source¹. Avec les propositions votées, les arguments pour et contre, les marques d'approbation ou de désapprobation données aux divers orateurs, toutes choses qu'il aurait trouvées dans le compte rendu officiel, Tacite en mentionne souvent d'autres qui n'y étaient certainement pas. Prenons, par exemple, le récit de la première séance du sénat sous Tibère. Tibère² prétend qu'il ne peut porter tout le fardeau de l'État, mais qu'il se chargera de la part qui lui sera confiée. Alors Gallus lui demande quelle part de l'État il désire qu'on lui confie. *Perculsus inprovisa interrogations paulum reticuit, dein collecto animo respondit...* Cette surprise et ce silence de Tibère n'avaient évidemment pas été notés dans le compte rendu officiel. Il n'y était pas dit non plus que Gallus put lire sur le visage du nouveau prince son mécontentement : *Etenim vultu offensionem conjectaverat*, ni qu'un peu après Arruntius³ encourut le même mécontentement : *Post quæ L. Arruntius, haud multum discrepans a Galli oratione, perinde offendit* ; ni que deux autres sénateurs irritèrent l'Âme soupçonneuse de Tibère, *susplicacem animum perstrinxere*. Des détails de ce genre sont, d'un autre côté, trop précis pour qu'on les attribue à Tacite. Sans doute il a pu mêler, et il a souvent mêlé au récit ses réflexions personnelles. Mais supposer qu'il a imaginé de lui-même les attitudes, les gestes, les jeux de physionomie, qui trahissent tel ou tel sentiment, ce serait mettre gratuitement en doute sa véracité historique. Ce serait aussi, pour les partisans de l'emploi des *Acta senatus*, qui sont les défenseurs zélés de l'opinion traditionnelle sur l'originalité de Tacite, plaider contre la cause qu'ils se sont donné pour mission de faire triompher. Si Tacite n'a pas inventé ces détails et s'il ne les a pas trouvés dans les comptes rendus officiels, il les a empruntés à quelque écrivain contemporain, témoin oculaire lui-même ou renseigné par des témoins oculaires, qui avait raconté avant lui les mêmes séances du sénat. Dans ces conditions, lequel des deux est le plus vraisemblable, que Tacite lui a emprunté seulement les détails de ce genre et les a fondus dans un récit directement tiré par lui-même des *Acta senatus*, ou bien qu'il lui a emprunté toute la matière du récit, avec lequel on remarquera, d'ailleurs, qu'ils font intimement corps ?

Il n'y a pas lieu de s'étonner que Tacite n'ait point pris les documents officiels pour source principale dans les parties des Annales qui sont relatives aux séances du sénat. Ces matériaux avaient été exploités par ses devanciers. Les recherches étaient faites, il eût été superflu de les refaire, selon la doctrine des anciens : il n'y avait qu'à contrôler l'un par l'autre, s'il en existait plusieurs, les récits des débats sénatoriaux dérivés de la source première. Mais on peut se demander pourquoi, sans en faire sa source principale, Tacite n'a pas eu plus souvent recours aux *Acta senatus*. Ses devanciers les avaient-ils complètement épuisés ? Non, sans doute : Tacite y aurait trouvé, par exemple, le lieu de naissance de Quadratus, renseignement qu'il jugeait intéressant, puisqu'il s'est donné la peine de le chercher dans ses sources⁴. Sa conduite s'explique par le peu de confiance que lui inspirait ce recueil, qui avait un caractère officiel, dont le rédacteur était choisi par l'empereur et prenait soin d'arranger les choses au goût du maître. Nous savons par Tacite le nom d'un de ces rédacteurs : *Junius Rusticus componendis patrum actis delectus a Cæsare* (par Tibère), et les soupçons dont ce personnage était l'objet : *eoque meditationes ejus introspicere*

¹ Cf. la deuxième partie du travail de Hoffmann.

² I, 12.

³ I, 13.

⁴ Cf. VI, 7.

*creditus*¹. En somme, directement les Annales ne doivent à peu près rien aux *Acta senatus*. Mais de cette source première proviennent, par l'intermédiaire des devanciers de Tacite, la plupart des renseignements qu'elles nous donnent sur les séances du sénat. Voilà un point sur lequel nous aurons à insister quand nous parlerons des devanciers de Tacite.

2. C'est à partir du premier consulat de César (695-59) que furent rédigés les *Acta senatus* ; il institua aussi à la même date la coutume de publier les *Acta diurna populi*², qui devinrent également une source historique très importante. A l'époque impériale, le contenu de ce recueil se divisait en trois parties³ : d'abord les actes du gouvernement : décisions prises par l'empereur, les magistrats, le sénat ; puis les faits et gestes de la famille impériale ; enfin les nouvelles diverses de la ville : mariages et divorces, naissances et décès, construction et dédicace de monuments, publication d'œuvres littéraires, etc. Pas plus que celle des comptes rendus du sénat, la rédaction du journal de la ville n'était une entreprise privée : il avait un caractère officiel. Seulement, des particuliers pouvaient prendre copie du texte exposé en public et le distribuer à leurs abonnés, comme on fait de nos jours pour les numéros d'un journal. L'original passait aux archives de l'État, où il était à la disposition des écrivains, ainsi que, sous certaines conditions, les actes du sénat, qui, à partir d'Auguste, ne furent pas livrés à la publicité⁴.

Tacite parle trois fois des *Acta populi*. Au chapitre 22 du livre XVI, Cossutianus Capito surexcite par les plus malignes insinuations la haine de Néron contre Thraséa ; entre autres choses il prétend que : *Diurna populi Romani per provincias, per exercitus curatius leguntur, ut noscatur quid Thræsea non fecerit*. Dans un passage de XIII, 31, Tacite indique nettement quelle différence il doit y avoir, à ses yeux, au point de vue du contenu, entre une histoire et ce journal : *Nerone iterum, L. Pisone consulibus, pauca memoria digna evenere, nisi cui libeat laudandis fundamentis et trabibus, quis molem amphitheatri apud campum Martis Cæsar extruxerat, volumina implere, cum ex dignitate populi Romani repertum sit res inlustres annalibus, talia diurnis urbis actis mandare*. Enfin Tacite atteste (III, 3) qu'il a consulté ce recueil pour les funérailles de Germanicus : *Matrem Antoniam non apud auctores rerum, non diurne actorum scriptura reperio ullo insigni officio functam*.

Voilà donc bien démontrée une consultation locale des *Acta populi*, une consultation dont le résultat, d'ailleurs, a été négatif. Y a-t-il eu consultation générale, y a-t-il eu au moins une série nombreuse de consultations locales ? Personne n'a soutenu, à ma connaissance, que Tacite ait dépouillé d'un bout à l'autre la collection du journal de la ville pour les quatre règnes racontés dans les Annales. D'abord, les raisons qui l'empêchèrent de chercher ses matériaux dans les *Acta senatus* le détournèrent aussi des *Acta populi* : ses devanciers avaient déjà exploité ce recueil pour leur époque, comme il l'exploita lui-même pour la sienne dans les *Histoires* ; c'était un recueil officiel, dont les assertions avaient souvent peu d'autorité. De plus, c'était un ensemble très considérable et un véritable fouillis, où les événements dignes de l'histoire se perdaient parmi ceux qui n'avaient eu qu'un intérêt d'actualité. Nous avons entendu tout à l'heure

¹ *Annales*, V, 4.

² Cf., sur cette double institution, Suétone, *Cæsar*, 20.

³ Cf. Hübner, *op. cit.* — Voir aussi J.-V. Leclerc, *Des journaux chez les Romains*, Paris, 1838.

⁴ Cf. Suétone, *Auguste*, 36.

Tacite¹ en parler d'un ton assez dédaigneux. Enfin, il n'avait assurément pas sous les yeux le journal de la ville quand il a dit (I, 41) que le futur empereur Caligula était né en Germanie, dans le camp des légions commandées par son père : les Actes, au témoignage de Suétone (*Calig.*, 8), donnaient comme lieu de sa naissance Antium.

Il est même fort douteux que Tacite ait eu fréquemment recours aux *Acta populi* pour un renseignement de détail. Comme il affirme (VI, 7) qu'il raconte bien des choses que d'autres ont passées sous silence, *nobis pleraque digna cognitu obvenere, quamquam ab aliis incelebrata*, Nipperdey conjecture que ces compléments pourraient provenir des *Acta populi*, qui contenaient un sommaire des séances du sénat ; en particulier des procès : or Tacite fait cette déclaration à propos de procès. Mais les raisons que nous avons fait valoir, à propos de ce passage, contre l'emploi des *Acta smalas*, s'appliquent aux *Acta populi* : l'opinion risquée par Nipperdey ne serait admissible que si Tacite annonçait qu'il complétera le récit *des autres historiens*, et non celui *d'autres historiens*. C'est également faire une vaine conjecture² que d'attribuer à une consultation directe des *Acta populi* des passages comme ceux de II, 41 et 49, où il est parlé de réfection ou de consécration d'édifices religieux. Il est vrai que le journal de la ville avait mentionné à leur date ces travaux et ces cérémonies. Mais puisque Tacite, qui est pourtant assez difficile sur ce point³, les juge dignes de figurer dans ses *Annales*, ses devanciers avaient bien pu leur faire le même honneur. En somme, l'emploi des *Acta populi* n'est établi qu'en un seul endroit, au chapitre 3 du livre III : absence d'Antonia, mère de Germanicus, aux funérailles de son fils. Ici nous voyons très bien pourquoi Tacite a dérogé à ses habitudes. Cet effacement d'Antonia lui a paru très extraordinaire. Ce qui le prouve clairement, c'est qu'il s'efforce de s'en rendre compte par plusieurs hypothèses. Ne trouvant rien dans les sources littéraires et voulant en avoir le cœur net, il a lu dans les *Acta populi* le récit des funérailles de Germanicus⁴.

3. Il y a encore, au chapitre 24 du livre XII, une citation d'*Acta publica* qui ne sont ni les *Acta senatus* ni les *Acta populi*. Tacite constate que Claude agrandit l'enceinte de la ville, sans préciser davantage (ch. 23). Après une assez longue digression, il s'excuse ainsi de ne pas dire en quoi consista au juste cet

¹ *Annales*, XIII, 31.

² La conjecture est de Horstmann, qui traite la question p. 48 sqq.

³ Cf. *Annales*, XIII, 31.

⁴ Pour prouver que Tacite n'a pas fait un usage considérable des *Acta senatus*, Hoffmann (26 sqq. et 35) prétend qu'il mentionne presque toujours les décès des personnages illustres comme étant arrivés à la fin de l'année ; or il est bien invraisemblable qu'il en ait été réellement ainsi ; tout s'explique si Tacite s'est servi d'un historien qui avait placé les décès notables à la fin du récit des événements de chaque année pour ne pas interrompre ce récit : Tacite a pris cet artifice de composition pour une indication chronologique. Une telle méprise ne se serait pas produite s'il avait consulté les *Actes*. — L'affirmation de Hoffmann n'est pas juste : Tacite ne mentionne les décès comme étant arrivés à la fin de l'année que quatre fois (III, 30 ; IV, 61 ; VI, 27, 39). Une cinquième fois (VI, 14), il ne s'agit pas d'une mort naturelle. Plus souvent, il enregistre les décès à la fin de l'année, mais sans dire qu'ils eurent lieu à ce moment. D'ailleurs, si cet argument avait quelque valeur, ce serait contre les *Acta populi* qu'il faudrait l'invoquer, et non contre les *Acta senatus*, où n'étaient mentionnées que les morts des personnages dont les funérailles avaient eu un caractère officiel et, par conséquent, avaient fait l'objet d'une délibération du sénat. Au contraire, les *Acta populi* mentionnaient tous les décès de quelque importance.

agrandissement : *Et quos tum Claudius terminos posuerit, facile cognitu et publicis actis perscriptum*. Les *Acta senatus* n'étaient pas à la disposition de tout le monde ; la collection des *Acta populi*, outre qu'elle ne se trouvait sans doute pas dans toutes les bibliothèques, était très volumineuse et difficile à manier. Tacite n'aurait renvoyé ses lecteurs ni à l'un ni à l'autre de ces recueils : il en aurait fait ici un extrait à leur usage. Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'une inscription commémorative du fait, gravée sur quelque monument public, et trop connue au temps de Tacite pour qu'il ait cru devoir entrer dans plus de détails¹.

Il va sans dire qu'à l'époque où Tacite écrivait les *Annales* un grand nombre d'autres inscriptions du même genre existaient à Rome et pouvaient être lues de tout le monde. Pour le règne de Claude, Tacite l'atteste formellement. *Claude*, dit-il, *enrichit l'alphabet de trois lettres, qui furent en usage de son vivant, mais tombèrent après lui en désuétude. Aspiciuntur etiam nunc in aere publico... per fora ac temple fixo* (XI, 14). L'une de ces inscriptions reproduisait un sénatus-consulte en l'honneur de l'affranchi Pallas. *Et fixum est aere publico senatus consultum*, ajoute Tacite après l'avoir analysé (XII, 53). Pline le Jeune nous apprend en quel endroit elle avait été placée : *Ad statuum loricatedam divi Julii* (*Ep.*, VIII, 6, 13). Est-ce là qu'il a lu le sénatus-consulte dont il nous a conservé dans cette lettre des extraits considérables, ou bien est-ce dans les *Acta unaus* ? Il ne le dit pas. Quant à l'historien lui-même, qu'il ait lu l'inscription, cela ne paraît pas douteux, puisqu'il la signale et que, d'après Pline, elle se trouvait dans un endroit très fréquenté de Rome — *Delectus est celeberrimus locus... Incisa et insculpta sunt publicis aeternisque monumentis... ibid.*, 14 —. Il la connaissait ; mais est-il allé la relire avant de composer le récit de cette affaire et lui a-t-elle servi de source, ou bien s'est-il borné à y faire allusion et a-t-il parlé du sénatus-consulte en question seulement d'après l'analyse qu'en donnait sa source dérivée ? Sans doute, dans la plupart des extraits reproduits par Pline, il n'y a rien, malgré leur étendue, que Tacite ne dise en son bref récit : c'est la phraséologie prolixe, emphatique, insipide de l'adulation. Nous y trouvons cependant un détail précis qui n'est pas dans Tacite : *Censent non exhortandum modo, verum etiam compellendum ad usum aureorum anulorum*. L'omission de ce détail, qui a son importance, nous porterait à croire que Tacite n'avait pas le texte sous les yeux, c'est-à-dire qu'il ne s'est servi ni de l'inscription elle-même ni des *Acta senatus*, où le sénatus-consulte figurait naturellement aussi. D'une façon générale, les documents officiels de ce genre, comme ceux dont nous avons parlé plus haut, et pour les mêmes raisons, n'ont pas dû être utilisés par Tacite.

4. En dehors des archives de l'État, dont les éléments essentiels étaient les deux collections des *Acta senatus* et des *Acta populi*, il y avait les archives des empereurs² : correspondance des gouverneurs de provinces impériales et des procureurs, requêtes de diverse nature, etc. L'importance de ces archives est attestée par un passage bien connu de Dion. Arrivé, dans son récit, à l'époque impériale, il déclare qu'il lui sera très difficile désormais de savoir la vérité : *Πρότερον μὲν γὰρ ἕξ τε τὴν βουλὴν καὶ ἕξ τὸν δῆμον πάντα, καὶ εἰ πόρρω που συμβαίῃ, ἐσεφέρετο· καὶ διὰ τοῦτο πάντες τε αὐτὰ ἐμάνθανον..... Ἐκ δὲ δὴ τοῦ χρόνου ἐκείνου τὰ μὲν πλείω κρύφα καὶ δι' ἀπορρήτων γίνεσθαι ἤρξατο, εἰ δὲ οὐ τίνα καὶ δημοσιευθεῖν, ἀλλὰ ἀνεξέλεγκτά γε ὄντα ἀπιστεῖται.* (LIII, 19, 2 sq.). Le secret que Dion oppose ici à la publicité de l'époque républicaine, c'est celui du cabinet des empereurs. Dans deux passages de Tacite il est question de

¹ Cf. Nipperdey-Andresen, à XII, 96.

² Cf. Mommsen, *Römisches Staatsrecht*, t. II, p. 867 sqq.

documents de ce genre. Le premier se rapporte au règne de Claude. Suillius, à qui on reproche, sous Néron, d'avoir, pendant le dernier règne, causé par ses accusations la perte d'un grand nombre de citoyens, allègue pour sa défense qu'il agissait à l'instigation de Claude lui-même (XIII, 43), *donec eam orationem Cæsar cohibuit, compertum sibi referens ex commentariis patris sui nullam cujusquam accusationem ab eo coactam* n. Les commentaires dont il s'agit ici ne sont évidemment pas les Mémoires de Claude, dont nous parlerons tout à l'heure : ce sont des notes, connues de Néron seul, rédigées par Claude ou par ses secrétaires, pour son usage personnel et non pour la publicité¹. Si l'on était tenté d'identifier les deux ouvrages et de prétendre que Néron fait tout simplement allusion aux *Mémoires* de Claude encore inédits, on en serait empêché par le second passage de Tacite (*Hist.*, IV, 40). C'est au commencement du règne de Vespasien. L'empereur, encore absent de Rome, y est représenté par son fils Domitien. *Quo die senatum ingressus est Domitianus... petit a Cæsare Junius Mauricus ut commentariorum principum potestatem senatui faceret, per quos nosceret quem quisque accusandum poposcisset*. Ce passage ne peut pas s'entendre d'ouvrages proprement dits, de Mémoires, tels que ceux de Claude, composés par les divers empereurs. Il ne peut être question ici, et par conséquent dans l'autre texte où est employé le même mot *commentarii*, que des archives du cabinet des empereurs².

Le second passage de Tacite ne nous apprend pas seulement que les archives des règnes précédents existaient encore en 70 ; il nous apprend aussi qu'à cette époque personne n'était admis à les consulter. A la demande de Junius Mauricus Domitien répondit qu'il ne pouvait prendre la responsabilité d'une telle communication : *Consulendum tibi super re principem respondit*. Dans la partie conservée des *Histoires*, il n'est plus question de cette affaire. Il est bien probable qu'elle en resta là, que Vespasien et ses successeurs jugèrent imprudent de livrer, même à la publicité restreinte du sénat, des documents qui contenaient tant de révélations : s'ils avaient cru que tout le danger serait pour la réputation de leurs devanciers ou de certains particuliers, ils auraient peut-être passé outre ; mais, pour le pouvoir impérial lui-même, il valait mieux que les mystères des règnes précédents ne fussent pas divulgués. Rien, dans les *Annales*, ne prouve qu'une exception ait été faite en faveur de Tacite, malgré ses relations avec les empereurs Nerva et Trajan. S'il avait eu la faculté de compulsor les pièces des archives secrètes, il en aurait certainement usé : car c'étaient là des matériaux dont, sans doute, aucun de ses devanciers pour l'époque racontée dans les *Annales*, dont, à coup sûr, aucun de ses devanciers pour le règne de Tibère, contemporains, nous le verrons, de la dynastie julienne, n'avait pu se servir. Et s'il avait usé de cette faculté extraordinaire, il n'aurait pas manqué de le dire, lui qui prend soin de nous avertir qu'il a trouvé dans des sources d'un accès beaucoup moins difficile, les *Actes du sénat*, les *Mémoires d'Agrippine*, des renseignements que ne donnaient pas les histoires antérieures.

5. Le *Dialogue des Orateurs*³ nous apprend que, sous le règne de Vespasien, Mucien avait entrepris, au moyen des Actes et peut-être aussi d'autres sources,

¹ Cf. Nipperdey-Andresen, à XIII, 43.

² C'est dans ces archives que Vitellius retrouva les placets de ceux qui sollicitaient d'Othon une récompense pour avoir pris part au meurtre de Galba (Tacite, *Hist.*, 44 ; Suétone, *Vit.*, 10 ; Plutarque, *Galba*, 27). — Il est question des *commentarii principum* dans la correspondance de Pline avec Trajan, Ep., 105.

³ Chap. 37.

une collection de discours et de lettres des grands personnages du passé. Les noms propres cités dans ce passage appartiennent tous à l'époque républicaine ; mais Mucien dut pousser plus loin. Quoi qu'il en soit, l'existence d'un recueil des discours et lettres de Tibère, par Mucien ou par un autre, n'est pas douteuse. Nous avons vu que Tacite avoue (I, 81) l'impossibilité où il est de donner aucune indication précise sur les comices consulaires du règne de Tibère, parce que les discours de cet empereur, aussi bien que les récits des historiens, sont remplis de divergences et le laissent, en somme, dans l'incertitude. La forme de la citation montre que Tacite a consulté lui-même les discours dont il parle : *Vix quicquam firmare ausim, adeo diverse, non modo apud auctores, sed in ipsius orationibus reperiuntur*. Il est clair que, ne trouvant pas les historiens d'accord, il a eu recours ici à la source première. De même, il mentionne le discours de Tibère relatif au roi germain Maroboduus (II, 63) en termes qui ne permettent guère de mettre en doute la consultation directe : *Extat oratio, qua magnitudinem viri extulit*. Il s'agit, dans les deux passages, de discours prononcés devant le sénat, insérés, par conséquent, dans les Actes du sénat. Il semble que, si Tacite avait lu ces textes dans le recueil officiel des comptes rendus du sénat, il n'aurait pas manqué de le dire : c'était une garantie de plus. Mais ce qu'il y a surtout de frappant, c'est que dans le second passage, où il est question d'abord d'une lettre de Maroboduus à Tibère, puis de la réponse de Tibère à Maroboduus, enfin du discours de Tibère au sujet de ces négociations, toutes pièces insérées dans les *Actes du Sénat*, Tacite constate que le discours de Tibère existe encore, et non que les trois pièces existent encore. Il a eu sous les yeux un recueil où il n'y avait, de ces trois pièces, que le discours de Tibère, c'est-à-dire une collection des discours et lettres de Tibère. Le reste de ses informations sur cette affaire provient des sources dérivées.

Il est donc établi qu'il existait une collection de discours et lettres de Tibère et que Tacite s'en est servi. Il faudrait pourtant bien se garder de croire que, partout où l'historien fait parler l'empereur, il reproduit les paroles réellement prononcées ou écrites. Nous savons que, même quand ils ont à leur disposition les discours réels, les historiens de l'antiquité se chargent de composer ceux qu'ils mettent dans la bouche de leurs personnages, surtout afin que l'unité de leur style ne soit pas gâtée par des morceaux disparates. Tacite a si bien observé cette règle, que l'on retrouve dans tous ses discours, que l'orateur s'appelle Tibère, Claude, Néron, Galba ou d'un autre nom quelconque, les particularités les plus caractéristiques de sa langue et de sa syntaxe¹. Quand il rapporte les paroles mêmes qui ont été dites, il nous en avertit² : ce fait seul prouverait que son habitude n'est pas de les rapporter exactement. Partout ailleurs, c'est son éloquence qu'il substitue à celle du personnage, et parfois cela résulte de la formule Même par laquelle il introduit le discours ou la lettre ; tel est le cas de III, 52 : *Litteras ad senatum composuit, quarum sententia in hunc modum fuit*³. Tacite a sans doute lu les discours et lettres de Tibère ; tantôt il y a cherché des renseignements sur les faits eux-mêmes ; tantôt, ayant à faire parler l'empereur, il s'en est inspiré : jamais il ne les a reproduits textuellement.

Il faut faire à cette règle une seule exception. Tacite a transcrit (VI, 6) les premières lignes d'une lettre de Tibère au sénat : *Insigne visum est earum Cæsaris litterarum initium ; nam his verbis exorsus est : Quid scribam vobis,*

¹ Cf. Clason, *Tac. u. Suet.*, p. 114 sqq.

² Cf. XIV, 59 ; XV, 67.

³ Cf. 1re partie, chap. V, § I, n° 1.

patres conscripti, aut quo modo scribam, aut quid omnino non scribam hoc tempore, dii me deæque pejus perdant, quam perire me cotidie sentio, si scio. La formule d'introduction, sans parler de la bizarrerie de cette phrase, est une garantie d'authenticité. Une autre garantie est fournie par Suétone, qui, indépendant de Tacite, comme nous le démontrerons bientôt, dans ses vies des empereurs juliens aussi bien que dans ses dernières biographies impériales, cite exactement¹ la même phrase (*Tib.*, 67). Mais de ce rapprochement nous devons déduire une autre conséquence. Quoique la phrase citée par Suétone et par Tacite soit très caractéristique, il n'est guère possible de croire que la double citation soit l'effet d'une rencontre fortuite et qu'il n'y ait aucune parenté entre les deux passages ; cela est d'autant moins possible, que les deux auteurs accompagnent la phrase de Tibère des mêmes réflexions. Suétone l'introduit par ces mots : *Postremo semetipse pertæsus, tali epistolæ principio tantum non summam malorum suorum professus est.* Tacite la commente ainsi : *Adeo facinora atque flagitia sua ipsi quoque in supplicium verterant.* Ce n'est donc pas dans le texte original qu'ils l'ont prise l'un et l'autre, mais dans une source dérivée commune. Remarquons que dans la formule de citation de Tacite il n'y a rien qui indique une consultation directe. Il dit : le début de cette lettre a paru digne d'être remarqué, *visum est*, et non *mihi visum est*, ou *videtur*. De sorte qu'au seul endroit où notre auteur cite textuellement Tibère, il ne le cite pas directement. Cet exemple nous avertit qu'à moins de raisons solides, nous ne devons jamais croire à l'emploi des sources premières par Tacite.

Nous ne savons pas si les discours de Claude et de Néron avaient été réunis en recueils, comme ceux de Tibère. Mais cela est assez vraisemblable. Les discours et lettres de Néron avaient pour la postérité un intérêt tout particulier, puisque l'opinion publique les attribuait à Sénèque². C'était une raison pour les éditeurs de les publier à part et pour les lettrés, comme Tacite, de les lire. Quintilien cite un fragment de la lettre écrite par Néron au sénat après le meurtre d'Agrippine (VIII, 5, 18), et l'attribue sans la moindre hésitation à Sénèque ; serait-il aussi affirmatif s'il avait puisé directement à cette source officielle, où il va sans dire qu'elle était donnée comme étant de Néron³ ?

Quant à Claude, nous savons au moins que son discours en faveur des Gaulois, qui sollicitaient le *jus honorum*, avait été gravé, très peu de temps sans doute après que le sénat eut fait droit dans une certaine mesure à leur demande, sur des tables d'airain dont des fragments considérables sont conservés au musée de Lyon⁴.

Si Tacite a lu les discours de Claude et de Néron, ceux qu'il leur a prêtés n'en sont pas moins de sa façon ; nous avons dit tout à l'heure pour quels motifs nous en sommes sûrs. L'inscription de Lyon nous fournit une preuve spéciale et très intéressante. Nous pouvons comparer le discours authentique de Claude avec

¹ Avec une légère variante : *Cotidie perire sentio*, au lieu de *perire me cotidie sentio*, si toutefois l'omission de *me* remonte bien jusqu'à Suétone. Suétone, *Tib.*, 67, cite textuellement un passage d'un discours de Tibère. Cf. la reproduction libre de ce discours dans Tacite, IV, 37 sq.

² Tacite, *Ann.*, XIII, 3 ; XIX, 11. Dion, LXI, 3. Quintilien, VIII, 5, 18.

³ Les poésies de Néron existaient aussi au temps de Tacite et il les a lues (XIV, 16) ; mais ceci n'a aucune importance.

⁴ Cf. ce texte épigraphique à la fin du deuxième volume de l'édition Nipperdey-Andresen. Comparaison détaillée par Rud. Schmidt Mayer, *Zeitschrift f. d. österreichischen Gymnasien*, 1890, p. 869 sqq.

celui que Tacite lui fait prononcer (XI, 24). La ressemblance des deux morceaux n'est même pas telle, que l'on puisse affirmer absolument que Tacite a eu l'original sous les yeux : à la rigueur, il pourrait ne l'avoir connu qu'indirectement, par un résumé ou une reproduction de sa source littéraire. S'il l'a eu sous les yeux, il a pris les plus grandes libertés. Les tables de Lyon étant mutilées à leur partie supérieure, nous n'affirmerons pas qu'il a beaucoup ajouté. Mais il a beaucoup supprimé, il a changé l'ordre du développement, il a substitué son style concis et frappant aux phrases enchevêtrées et aux tirades emphatiques de Claude. Il nous a livré, en somme, une copie très infidèle et très embellie de l'original.

II

1. Tibère et Claude nous fournissent une transition toute naturelle pour passer des sources officielles à un autre groupe de sources premières, les *Mémoires*. Ces deux empereurs avaient écrit des *Mémoires*. Ceux de Tibère nous sont connus par deux témoignages de Suétone. *Commentario quem de vita sua summam breviterque composuit*, dit-il au chapitre 61 du Tibère, *ausus est scribere Sejanum se punisse quod comperisset facere adversus liberos Germanici filii sui*. Le verbe *composuit* indique clairement qu'il s'agit ici d'un ouvrage, et non de simples notes, comme celles dont nous avons parlé plus haut¹. Le second passage de Suétone nous apprend (*Dom.*, 20) que ces *Mémoires* étaient la lecture favorite de Domitien. Il n'y en a aucune citation dans Tacite, et nous n'en sommes pas étonnés : un ouvrage où le mensonge s'étalait aussi impudemment, et que Domitien prisait si fort, ne pouvait être considéré par Tacite comme une source historique. C'est également par Suétone que l'existence des *Mémoires* de Claude nous est attestée (*Claude*, 41) : *Composuit et de vita sua octo volumina, magis inepte quam ineleganter*. Tacite n'en dit pas un mot dans la partie des *Annales* relative à Claude qui nous est parvenue. C'était là encore une source très suspecte, et, d'ailleurs, Tacite n'avait pas une haute opinion du bon sens de Claude.

2. Sans sortir de la famille impériale, nous avons aussi à mentionner les *Mémoires* de la seconde Agrippine², fille de Germanicus et mère de Néron, née en 14 et morte en 59. A propos d'un fait raconté au chapitre 53 du livre IV, Tacite remarque : *Id ego a scriptoribus annalium non traditum repperi in commentariis Agrippinae filiae, quæ, Neronis principis mater, vitam suam et casus suorum posteris memoravit*. De ce témoignage on peut déduire, me semble-t-il, la date de la composition des *Mémoires* : ils furent écrits — *quæ Neronis principis mater... memoravit* — sous le principat de Néron³, par conséquent entre 54 et

¹ Cf. § I, n° 2.

² Sur ces mémoires on peut lire l'intéressante mais peu scientifique monographie de Raffay.

³ C'est aussi l'opinion de Raffay, p. 45. De ce que ces mémoires ne sont pas cités pour le règne de Néron, Lehmann, p. 5 sq., conclut qu'Agrippine les a composés et publiés avant l'avènement de son fils. L'argument est loin d'être décisif ; nous n'avons en tout que deux citations de l'ouvrage d'Agrippine et le règne de Néron, si elle en parlait, ne pouvait y tenir qu'une place très secondaire (*vitam suam et casus suorum... memoravit*). — D'après Raffay, p. 45, les mémoires d'Agrippine n'auraient point paru avant 55. Nous ne croyons pas pouvoir préciser autant que lui.

59, un peu tard pour que les deux principaux historiens des règnes de Tibère, de Caligula et de Claude, Aufidius Bassus et Servilius Nonianus, qui furent certainement, nous le verrons, parmi les sources de Tacite, aient pu s'en servir. Du même témoignage il ressort qu'Agrippine s'était bornée à raconter des événements de famille, ne touchant aux événements politiques qu'autant qu'il était nécessaire — *vitam suam et casus suorum... memoravit* —. Le fait que Tacite lui emprunte se rapporte à la première Agrippine : un jour que Tibère rendait visite à la veuve de Germanicus, celle-ci lui demanda un nouveau mari ; Tibère ne répondit pas. Les commentaires d'Agrippine sont cités aussi par Pline (*Hist. Nat.*, VII, 46) pour un détail sur la naissance de Néron : ... *scribit parens ejus Agrippina*¹. La partie la plus intéressante de l'ouvrage était sans nul doute celle où Agrippine racontait la mort de son père et la conduite de Tibère à l'égard de sa mère et de ses frères.

Mais ce serait une erreur de croire que Tacite en a fait sa source principale pour toute la partie de son récit qui est relative à Germanicus et à sa famille². D'abord, il devait se défier des affirmations d'une femme pour laquelle il a si peu d'estime³. Ensuite, rien, dans les passages en question, ne dénote l'emploi d'une telle source, bien au contraire. Par exemple, Tacite ne donne jamais comme certaine la culpabilité de Pison : Agrippine s'était évidemment montrée beaucoup moins réservée. Au premier abord, on serait tenté de voir dans le récit du voyage de Germanicus (II, 53), si détaillé et si saisissant, un extrait des mémoires de sa fille. Mais quand Tacite dit : *Et ferebatur Germanico per ambages, ut mos oraculis, maturum exitium cecinisse*, on ne peut guère admettre que cette réponse d'oracle lui ait été connue par Agrippine, qui avait dû s'exprimer à ce sujet beaucoup plus affirmativement ; ce n'est pas le témoignage d'une personne si bien placée pour savoir avec certitude, c'est un simple bruit que Tacite a l'air de rapporter.

Mais la meilleure preuve qu'il n'a pas fait grand usage des *Mémoires* d'Agrippine résulte de la façon même dont il les cite (IV, 53) : *Ces instances d'Agrippine auprès de Tibère pour obtenir un second mari, les historiens n'en parlent pas*, dit Tacite ; *j'ai emprunté le renseignement aux Mémoires de sa fille*. N'est-ce pas là reconnaître implicitement que les historiens ont été les sources principales du récit ? Ce détail ne se trouve pas dans les historiens : donc le reste s'y trouve et c'est là que Tacite le prend. Nous avons affaire à une simple intercalation de quelques lignes dans le récit des sources ordinaires. Un rapprochement entre Suétone et Tacite confirmera cette conclusion. L'anecdote que Tacite certifie avoir empruntée aux mémoires d'Agrippine vient immédiatement après le récit du procès intenté à Claudia Pulchra, parente de la première Agrippine, par Domitius Afer. A propos de ce procès la veuve de Germanicus fit une scène violente à Tibère, qui lui répondit par un vers grec, allusion mordante à ses instincts dominateurs : *correptamque græco versu admonuit non ideo lædi, quia non regnaret* (IV, 54). Elle est immédiatement suivie d'une autre anecdote, celle du repas où Agrippine, étant à table auprès de Tibère, refusa de toucher à aucun

¹ Cf. aussi l'index des sources du livre VII : *Agrippina Claudi*.

² C'est l'erreur des apologistes de Tibère (cf. plus bas, chap. IV, § II), de Freytag et Stahr surtout. Elle est partagée par Knabe, p. 18. — Sans aller aussi loin qu'eux, Ranke, p. 299 ; Ziegler, prog. de 1885, p. 55 sq., et Bellezia, p. 316, exagèrent encore, selon moi, l'importance des mémoires d'Agrippine comme source de Tacite. Cf. Weidemann, prog. de 1873, p. 17, et Horstmann, p. 43 sqq.

³ Cf. surtout le jugement si sévère de XIV, 2.

aliment, de peur d'être empoisonnée (IV, 54). Or Suétone (*Tib.*, 53) rapporte d'abord la réprimande grecque, sans dire dans quelle occasion elle fut adressée à Agrippine, mais en donnant la traduction du vers cité par Tibère, ce qui suffirait à prouver qu'ici les deux auteurs sont indépendants : *Manu apprehendit græcoque versa, si non dominaris, inquit, filiola, injuriam te accipere existimas*. Aussitôt après, il raconte l'anecdote du repas. Il n'aurait Arment pas omis celle de la démarche d'Agrippine et du silence de Tibère, si elle lui avait été connue. D'où la conclusion qu'il n'a pas eu sous les yeux les Mémoires de la seconde Agrippine et que Tacite a intercalé l'anecdote en question dans le récit d'une source commune. Tacite a-t-il emprunté aux Mémoires d'Agrippine autre chose que la matière de ce chapitre 53 du livre IV ? L'empressement qu'il met à faire remarquer qu'il enrichit d'un renseignement complémentaire le récit des historiens antérieurs nous autorise à affirmer que, s'il avait fait la même chose en d'autres endroits, il ne l'aurait pas faite sans le dire. C'est, d'ailleurs, là une observation dont la portée est générale : il est prudent de ne pas admettre que Tacite s'écarte de sa source ordinaire, à moins d'avis contraire de sa part.

3. Comme ouvrages contemporains, en dehors des Mémoires d'Agrippine, il ne cite que les *Mémoires* de Corbulon. Cn. Domitius Corbulo¹, consul *sufectus* en 39, sous le règne de Caligula, fut mis à mort par ordre de Néron, en 67. Depuis 54, il était légat en Arménie et en Syrie ; c'est de 55 à 63 qu'il s'y distingua par ses exploits². Nous savons qu'il les avait racontés, par Tacite et par Plinie l'Ancien. Celui-ci lui emprunte à deux reprises³ des renseignements géographiques : V, 24, 83 (sur l'Euphrate) : *Ut prodidere ex iis, qui proxime viderunt, Domitius Corbulo...* ; II, 70, 180 : *Corbulo, dux in Armenia, prodidit...* (une éclipse de soleil). La citation de Tacite (XV, 16) se rapporte à la capitulation honteuse de Pætus assiégé par le roi Vologèse : *aCeterum obsessis adeo suppeditavisse rem frumentariam constitit, ut horreis ignem injicerent, contraque prodiderit Corbulo Parthos, inopes copiarum et pabulo attrito, relicturos oppugnationem, neque se plus tridui itinere afuisse. Adjicit jurejurando Pæti cautum apud signa, adstantibus lis, quos testificando rex misisset, neminem Romanum Armeniam ingressurum, donec referrentur litteræ Neronis, an paci adnueret.*

Ce que Tacite signale donc lui-même comme emprunté directement au récit de Corbulon, ce sont ces trois faits : 1° la nécessité où la disette aurait bientôt mis les Parthes d'abandonner le siège ; 2° la proximité des secours au moment de la capitulation ; 3° l'engagement pris par Pætus devant les envoyés du roi. Ces trois renseignements, la formule de citation démontre que Tacite les doit au seul témoignage de Corbulon. Mais elle démontre également que pour ce passage Corbulon n'a pas été l'unique source de Tacite. Avant les trois renseignements fournis par Corbulon seul, il en donne un autre sur lequel tout le monde fut d'accord : l'abondance des approvisionnements du côté des assiégés. Et, après, il introduit par cette formule, qui dénote évidemment qu'elle est empruntée aussi à la tradition générale, une description de la retraite de Pætus : *Quæ* (le serment de Pætus) *ut augendæ infamiæ composita, sic reliqua non in obscuro habentur, una die quadraginta milium spatium emensum esse Pætum*, etc. On voit aussi que

¹ Nipperdey-Andresen, à XI, 18, et Teuffel-Schwabe, n° 291, renvoi 3.

² Ils sont racontés par Tacite, XIII, 6-9, 34-41 ; XIV, 23-26 ; XV, 1-27, 24-31.

³ Cf. aussi l'index des livres V et VI, et VI, 8, 23 : *In quo multa aliter ac veteris proditum me non eo infitias, anxia perquisita cura, rebus nuper in eo situ gestis a Domitio Corbulone...* Corbulon est bien ici la source, quoiqu'il n'y ait pas citation formelle.

dans cette dernière phrase Tacite met en suspicion la véracité de Corbulon. De tout cela on peut sûrement conclure que Corbulon n'est pas la source principale. Tacite n'a fait que contrôler et compléter en cet endroit le récit de sa source ordinaire par celui de Corbulon. Il l'a complété par le détail du serment, qu'il regarde, d'ailleurs, comme une invention de Corbulon, par ceux de la disette des Parthes et de la proximité de Corbulon. Il l'a contrôlé pour savoir, d'abord s'il est bien vrai que Pætus capitula sans y être absolument obligé par la famine, ensuite, que sa retraite ressembla à une déroute. Cette citation de Corbulon est unique. Il y a tout lieu de croire que Tacite ne lui doit rien de plus. En effet, dans les diverses séries de chapitres qui sont consacrés aux affaires de Syrie et d'Arménie¹, aucun indice ne révèle l'emploi direct d'une telle source, et, par contre, certains passages prouvent clairement que Tacite en a suivi une autre : ce portrait de Corbulon, par exemple : *Corpore ingens, verbis magnificis, et super experientiam sapientiamque etiam specie inanium validus* (XIII, 8) ; ce jugement sur son éloquence avec analyse d'une de ses harangues : *Exercitum ad contionem vocat orditurque magnifica de auspiciis imperatoris rebusque a se gestis, adversa in inscitiam Pæti declinans, nulla auctoritate quæ viro militari profacundia erat* (XV, 96) ; et, surtout, ce passage relatif à la demande de secours adressée par Pætus et à la conduite de Corbulon dans cette circonstance : *Aegre compulsum ferunt ut instantem (hostem) Corbuloni fateretur ; nec a Corbulone properatum, quo, gliscentibus periculis, etiam subsidii tuis augetur* (XV, 10).

Si Tacite n'a pas pris pour source principale les Mémoires de Corbulon, c'est d'abord qu'il le soupçonnait de n'avoir pas toujours dit la vérité. Nous l'avons entendu tout à l'heure qualifier le serment de Pætus d'invention destinée à aggraver son infamie et, par conséquent, à mieux faire valoir la gloire de Corbulon. Nous venons de voir qu'il rapporte, sans un mot de réfutation, un bruit d'après lequel Corbulon ne se serait pas pressé de porter secours à Pætus afin de recueillir plus de gloire en le tirant d'un péril plus grand. Certes, Tacite rend pleine justice aux talents militaires de Corbulon ; mais il signale plus d'une fois sa vanité et son ambition : il nous raconte que ce général parle à ses soldats en termes pompeux de ses exploits² ; il constate qu'il ne pouvait pas supporter un rival : *sed neque Corbulo æmuli patiens* (XV, 6). Cependant cette défiance ne fut pas la principale raison pour laquelle Tacite emprunta si peu à Corbulon. Composés avant 67, les *Mémoires* de celui-ci avaient pu être consultés par Plinie l'Ancien pour sa continuation d'Aufidius Bassus, ouvrage qui est certainement, nous le verrons³, parmi les sources des livres XIII à XV, où Tacite raconte les exploits de Corbulon. Le soin scrupuleux de Plinie à se bien informer et le fait qu'il a utilisé ces mémoires pour son *Histoire naturelle* nous garantissent qu'en effet il les avait consultés pour ses *Histoires*. D'une part, il ne devait pas y avoir laissé grand'chose à prendre pour ceux qui viendraient après lui ; d'autre part, ils n'étaient plus aux yeux de Tacite que des matériaux déjà exploités et, partant, d'une valeur pratique très secondaire. Cluvius Rufus et Fabius Rusticus, deux autres historiens du règne de Néron, dont nous sommes également sûrs⁴ que Tacite s'est servi dans cette partie des *Annales*, purent aussi consulter, et consultèrent⁵, selon toute probabilité, les mémoires de Corbulon.

¹ Elles sont énumérées dans l'avant-dernière note.

² XV, 26 ; cf. XIII, 8 : *Verbis magnificis*.

³ Cf. chap. II, § III, et chap. III, §§ III et IV.

⁴ Cf. chap. II, § III, et chap. III, §§ III et IV.

⁵ Cf. H. Schiller, p. 14 sq.

4. Un autre général du même temps, dont l'opinion publique faisait le rival de Corbulon, et qui méritait par ses talents militaires de lui être comparé¹, C. Suetonius Paulinus, avait aussi écrit des mémoires. Il se signala d'abord en 42, comme légat prétorien, dans la Maurétanie, où il poussa jusqu'au mont Atlas² ; plus tard, comme légat consulaire, en Bretagne, où il réprima la grande révolte de 61³. Dans l'intervalle de ces deux commandements il avait été, mais on ignore à quelle date, consul *suffectus*⁴ : car la Bretagne était une province proconsulaire. Il fut consul ordinaire en 66⁵. Plus heureux que Corbulon, il survécut à Néron. Nous l'avons trouvé dans les *Histoires*⁶ parmi les généraux d'Othon. Après la défaite de Bedriacum et le suicide de l'empereur, il rentra en grâce avec Vitellius⁷.

Suetonius avait raconté son expédition de Maurétanie. Pline l'Ancien le cite pour un renseignement géographique (*H. N.*, V, 1, 14) : *Suetonius Paulinus, quem consulem vidimus, primus Romanorum ducum transgressus quoque Adantem, prodidit...* Comme la partie des *Annales* qui contenait les événements de 42 est perdue, nous ne savons pas quel parti Tacite avait tiré de cette relation, ni s'il en avait tiré un parti quelconque. Sûrement, il ne lui avait pas fait jouer un rôle plus important qu'aux Mémoires de Corbulon, si toutefois Suetonius avait raconté son expédition aussitôt après son retour, assez tôt pour que les historiens du règne de Caligula, tels que Servilius Nonianus et Aufidius Bassus, qui écrivirent sous Claude et dans les premiers temps de Néron⁸, aient pu le mettre à contribution. S'ils ont pu le faire, ils l'ont certainement fait : car ce récit du témoin oculaire et de l'acteur principal s'imposait à tout historien sérieux de l'année 42. Comme ces deux auteurs sont au nombre des sources de Tacite, il se sera, dans ce cas, dispensé d'utiliser à fond les *Mémoires* de Paulinus, pour la même raison qui lui avait fait négliger, en tant que source principale, les *Mémoires* de Corbulon. Et il est bien probable que Paulinus raconta le plus tôt possible son expédition de l'Atlas, alors que l'impression produite par cette pointe poussée en pays inconnu était dans toute sa force et que, par suite, le hardi général devait être instamment sollicité d'en donner par écrit une relation détaillée.

Si Paulinus avait raconté aussi son expédition de Bretagne, il l'avait racontée, pour la même raison, sous le règne de Néron, aussitôt après son retour, et les trois historiens de ce règne que Tacite désigne comme lui ayant servi de sources, Cluvius, Fabius et Pline, avaient été en mesure de le consulter, l'avaient consulté. C'étaient donc encore là pour Tacite des matériaux déjà exploités, comme les *Mémoires* de Corbulon. Ils ne pouvaient servir que de source complémentaire et de moyen de contrôle. Dans les chapitres du livre XIV (29-39) consacrés aux exploits de Paulinus en Bretagne, rien absolument ne fait songer à l'emploi, même accessoire, de Paulinus. Au contraire, il y a dans le chapitre 37, à propos du nombre des Bretons qui périrent dans la grande bataille, une formule de citation indéterminée : *sunt qui... tradant*, qui ne dénote pas du tout un témoin oculaire tel que Paulinus. Tacite n'aurait-il pas pris soin de nommer

¹ Tacite, *Ann.*, XIV, 29.

² Dion, LX, 9 ; Pline, *H. N.*, V, 1, 14 ; Mommsen, *Hist. rom.*, XI, p. 276.

³ Tacite, *Ann.*, XIV, 29 sqq. ; *Agricola*, 14.

⁴ Cf. Nipperdey-Andresen, à XVI, 14.

⁵ Tacite, XVI, 14, et la note de Nipperdey-Andresen.

⁶ I, 17, et II, *passim*.

⁷ II, 60.

⁸ Cf. chap. II, § II.

Paulinus, s'il l'avait eu sous les yeux, comme il a nommé Corbulon ? D'ailleurs, il est bien probable qu'un récit de l'expédition de Bretagne n'a jamais été écrit par Paulinus, pas plus qu'un récit de la campagne des Othoniens contre les Vitelliens. D'un côté, Paulinus n'est jamais cité par les auteurs qui parlent de la Bretagne ; d'un autre côté, ce n'est pas une raison, parce qu'il avait écrit la relation de ses exploits en Maurétanie, de croire qu'il avait raconté aussi ceux de Bretagne : il n'avait pas été en Bretagne, comme en Maurétanie, le premier explorateur d'une région inconnue. N'oublions pas non plus que son gouvernement de Bretagne se termina par un petit échec et, malgré l'importance des services rendus, par une demi-disgrâce¹. La fin de sa relation lui aurait donc offert d'assez grandes difficultés et, s'il eut l'idée de l'écrire, cette considération put suffire à l'en détourner.

5. On suppose que L. Antistius Vetus, consul avec Néron en 55², légat consulaire consulaire de la Germanie supérieure en 58³, proconsul d'Asie peu avant sa mort, qui arriva en 65⁴, avait écrit un ouvrage sur la Germanie. Il est cité par Pline l'Ancien parmi les sources des livres III à VI de l'*Histoire naturelle*. Étaient-ce des mémoires proprement dits ou bien une description géographique de la contrée ? Nous l'ignorons et peu nous importe : car ce que Tacite dit du gouvernement de Vetus dans la Germanie tient en quelques lignes (XIII, 53) et le seul acte de ce légat dont il y soit parlé est un projet de canal entre la Moselle et la Saône. Même si Tacite s'était servi de Vetus, il n'aurait-donc pas pu lui emprunter grand'chose. Encore est-il bien improbable qu'il s'en soit servi, puisqu'il ne le cite pas et que son ouvrage rentrait, comme ceux de Corbulon et de Paulinus, dans la catégorie des matériaux exploités, si nous en jugeons par la date de la composition⁵ et par les citations de l'*Histoire naturelle*.

6. Les empereurs n'étaient pas les seuls dont les discours, en dehors même des registres officiels où ils avaient été insérés, se fussent conservés jusqu'à l'époque de Tacite. L'historien put certainement, s'il le voulut, lire au moins quelques-uns des discours prononcés par les principaux orateurs des règnes de Tibère, Caligula, Claude et Néron⁶. Or ces documents n'étaient pas sans intérêt. Nous savons, par exemple, que le réquisitoire de Vitellius contre Pison, dans le procès qui suivit la mort de Germanicus, existait encore au temps où Pline écrivait l'*Histoire naturelle* : *Negatur cremari posse (cor) in iis qui cardiaco morbo obierint, negatur et veneno interemptis. Certe exstat oratio Vitellii qua Gnæum Pisonem ejus sceleris coarguit hoc usus argumento palamque testatur non potuisse ob venenum cor Germanici Cæsaris cremari ; contra genere morbi defensus est Piso* (XI, 37, 187). Tacite s'en est-il servi dans son récit de cet important événement ? II semble bien que non : il ne fait pas une analyse à part du discours de Vitellius : *Post quem Servæus et Veranius et Vitellius consimili studio, et multa eloquentia Vitellius, objecere...* (III, 13). Quand il vient, dans cette analyse collective, au grief d'empoisonnement, il ne mentionne pas l'argument que Pline a trouvé développé dans le discours de Vitellius ; il dit seulement : *Postremo ipsum devotionibus et veneno peremisse*. Il ne le mentionne pas non plus dans

¹ Tacite, XIV, 39.

² Tacite, XIII, 11 ; cf. Nipperdey-Andresen à cet endroit.

³ Tacite, XIII, 53 ; cf. la note de Nipperdey-Andresen.

⁴ Tacite XVI, 10 sqq. ; cf. la note de Nipperdey-Andresen.

⁵ Vetus est mort en 65 ; cf. plus haut.

⁶ Cf. Teuffel-Schwabe, n° 276 et 297. Nous songeons aussi à des compilations comme celle de Mucien ; cf. plus haut, § I, n° 5.

l'analyse qu'il donne un peu plus loin du plaidoyer pour Pison, et il en mentionne un autre : *Solum veneni crimen visus est diluisse, quod ne accusatores quidem satis firmabant, in convivio Germanici, cum super eum Piso discumberet, infectos manibus ejus cibos arguentes* (III, 14). Il a donc, selon toute vraisemblance, écrit le compte rendu des débats seulement d'après sa source dérivée. Que Tacite n'ait pas cru devoir rechercher et lire, ou relire, quand il les connaissait déjà, les discours des contemporains, cela est très probable et n'a rien d'extraordinaire : lui qui négligeait des sources premières autrement importantes, comme les *Acta senatus*, ne devait nullement se faire scrupule de négliger des documents très peu considérables en comparaison. Il est démontré, nous l'avons vu, qu'il a lu les discours et lettres de Tibère ; il peut se faire qu'il ait lu aussi ceux de Claude et de Néron ; mais c'étaient les empereurs, les principaux personnages de son récit historique : l'historien pouvait se croire obligé d'accorder cette attention à leurs discours, sans aller, pour cela, jusqu'à se donner la même peine quand il s'agissait de simples particuliers.

7. Les témoignages seuls de Tacite suffiraient à prouver qu'il exista contre les empereurs juliens toute une littérature de pamphlets, les uns anonymes, comme ces vers (I, 72) où l'on reprochait à Tibère sa cruauté et ses dissentiments avec sa mère¹ ; les autres, d'auteurs connus et rigoureusement punis, comme l'orateur Cassius Severus (I, 72 et IV, 21), le préteur Antistius (XIV, 48), Fabricius Veiento (XIV, 50). — Mais il n'y a pas lieu de croire que Tacite ait fait le moindre usage des sources de cette espèce. Il constate que les écrits de Veiento, recherchés et lus tant qu'on n'avait pu se les procurer sans danger, étaient tombés dans l'oubli dès qu'ils avaient cessé d'être prohibés. Il parle avec le plus grand mépris de Cassius et de ses libelles diffamatoires ; il mentionne sa double condamnation sans un mot de pitié.

8. Ne négligeons pas de remarquer que les historiens tels que Velléius Paterculus, Aufidius Bassus, Servilius Nonianus, Sénèque le Rhéteur, Cluvius Rufus, Fabius Rusticus, Pline l'Ancien, contemporains, ainsi que nous le verrons bientôt², des événements qu'ils racontèrent, étaient jusqu'à un certain point des sources premières. Ils avaient été, en effet, souvent spectateurs, parfois même acteurs, de ce qu'ils racontaient. Tacite s'est sûrement servi de la plupart d'entre eux. Il s'est informé, non pas aux sources premières pures, mais à ce que l'on pourrait appeler les sources premières mixtes. Il a travaillé d'après des auteurs qui avaient trouvé de précieuses ressources dans leurs connaissances directes et personnelles, mais qui avaient pris la plus importante partie de leurs matériaux dans les documents publics ou autres et dans les témoignages oraux, et n'étaient, à ce point de vue, que des sources dérivées.

III

1. Pour Tacite, qui est né vers le milieu du I^{er} siècle, l'époque racontée dans les *Annales* est presque de l'histoire contemporaine. Il a sous les yeux Rome, telle qu'elle a été reconstruite par Néron et qu'il la décrit (XV, 43). Le même Néron

¹ Cf. ceux que cite Suétone, *Tibère*, 59. — Lire G. Boissier, *L'opposition sous les Césars*, p. 78 sqq.

² Cf. le chapitre II. Pour Pline l'Ancien, nous l'avons déjà montré au chapitre III de la 1^{re} partie.

avait conçu le projet d'unir par un canal le lac Avernus à l'embouchure du Tibre, et ce projet avait reçu un commencement d'exécution : Tacite a pu le constater directement : *Manentque vestigia inritæ spei* (XV, 42). Il a pu voir sur les monuments publics du temps de Claude les trois lettres ajoutées par cet empereur à l'alphabet et tombées en désuétude après lui : *Aspiciuntur etiam nunc in ære publicæ*. (XI, 14). Il a pu constater que, parmi les honneurs décrétés à Germanicus après sa mort, beaucoup subsistaient encore au commencement du siècle : *Pleraque manent* (II, 83). Il a très probablement vu l'île de Caprée, dont il donne une description assez détaillée (IV, 67), en ayant soin de noter que la grande éruption du Vésuve a bouleversé le golfe sur lequel elle a vue : *Prospectabatque puicherrimum sinum, antequam Vesuvius mons ardescens faciem loci verteret*. Mais, en somme, dans tous ces cas et d'autres que nous pourrions citer, ses connaissances directes ne lui ont rien fourni de nouveau : il n'y a trouvé que la confirmation des renseignements donnés par ses sources. Les historiens de Tibère n'avaient pas manqué de décrire Caprée, le séjour préféré de l'empereur pendant plusieurs années, le roc mystérieux et terrible d'où partirent tant d'arrêts de mort, où le tyran se souilla de tant d'infamies. Les historiens de Néron avaient forcément décrit la ville nouvelle, si différente de l'ancienne, qui fut édifée après l'incendie. Tacite trouvait de même dans ses devanciers l'énumération des honneurs rendus à Germanicus avec le récit de ses funérailles, la mention de la réforme de l'alphabet par Claude avec celle des autres réformes qu'il entreprit à la même époque (cf. XI, 13-15). Les faits dont Tacite a pu enrichir, grâce à ses propres connaissances, la matière fournie par les sources, appartiennent non à l'époque racontée dans les *Annales*, mais à l'époque postérieure : ils se trouvent dans des digressions sur l'avenir dont nous parlerons plus tard¹.

2. Tacite a connu un grand nombre de contemporains de Néron et même de Tibère, et a pu se renseigner directement au moyen de témoignages oraux sur toute l'époque racontée dans les *Annales* ; mais il l'a pu surtout sous la dynastie flavienne, à un moment où il ne songeait pas encore à être historien. Quand, les *Histoires* achevées, il se mit à composer les *Annales*, vers 110, les vieillards qui avaient connu Tibère, mort en 37, devaient être fort rares. Pour les premiers livres des *Annales*, il ne lui fut donc guère possible de recueillir des témoignages contemporains, il se trouva presque réduit à rechercher dans ses souvenirs ce qu'il avait entendu raconter auparavant, ou à consulter la tradition anonyme². A mesure qu'il approchait du terme où les *Annales* rejoindraient les *Histoires*, l'information directe par témoignages oraux devenait plus facile. Nous ignorons à quelle date l'ouvrage fut terminé ; mais en 120 les survivants du règne de Néron étaient encore, sans aucun doute, assez nombreux.

Après avoir raconté la conjuration de Pison contre Néron, Tacite (XV, 73) produit un témoignage contemporain relatif à cet événement : *Ceterum cœptam adultamque et revictam conjurationem neque turc dubitavere, quibus verum noscendi cura erat, et fatentur, qui post interitum Neronis in urbem regressi sunt*. Les termes de la citation prouvent que cet aveu des exilés rentrés à Rome après la mort de Néron, c'est bien Tacite et non sa source qui l'a reçu, et même qu'il l'a reçu, non dans sa jeunesse, mais au moment où il composait les *Annales* : si tel n'était point le cas, il aurait employé au lieu du présent ce *fatentur* un

¹ Cf. chap. IV, § I.

² Karsten attribue un rôle important à la tradition orale. Nous allons voir à quoi se réduit ce rôle.

imparfait ou un parfait. Ce passage des Annales est le seul qui présente la trace certaine d'une information orale contemporaine de la composition. Remarquons qu'il appartient à un des derniers livres de l'ouvrage. Puisqu'il nous donne la certitude qu'à propos de la conjuration de Pison Tacite a interrogé des vieillards condamnés jadis à l'exil comme complices de cette conjuration, nous pouvons attribuer à une information du même genre un autre passage relatif au même événement, les dernières paroles du tribun Subrius Flavus (XV, 67), quoique rien dans la formule de citation ne dénote une consultation toute récente des témoins oculaires. Voici cette formule : *Ipsa rettuli verba, quia non, ut Senecæ, vulgata erant, nec minus nosci decebat militaris viri sensus incomptos et validos*. Ce qu'il y a d'absolument certain, c'est que nous avons bien affaire ici à un témoignage oral : si Tacite avait emprunté les paroles de Subrius à une source écrite, il n'aurait pas pu dire qu'elles n'étaient pas généralement connues. Le texte des paroles de Subrius, la confirmation du récit des sources ordinaires par le témoignage même des complices, dans l'affaire de la conjuration, voilà tout ce que Tacite semble avoir emprunté, pour le règne de Néron, à des témoignages oraux. C'est bien peu de chose ; mais il ne faut pas s'en étonner : l'information orale était encore bien plus facile, sous Vespasien et sous Titus, pour les sources de Tacite, Fabius, Cluvius et Pline, qu'au temps de Trajan et d'Hadrien, pour Tacite. Les recherches de cette nature auxquelles il put se livrer ne lui apprirent presque rien de nouveau. Là où elles confirmèrent, sans y rien ajouter, les renseignements des sources, écrites, il se dispensa de constater cet accord, sauf dans un cas très important. Le bruit ayant couru que Néron se débarrassait, sous prétexte de complot, de personnages illustres et innocents qu'il haïssait ou qu'il redoutait, l'empereur, pour prouver que la conjuration de Pison n'était pas une chimère, adressa au peuple un édit auquel il joignit les révélations et les aveux des condamnés. Non content du récit de ses sources écrites, Tacite a voulu mieux encore s'assurer que la conjuration avait bien existé, et il a constaté formellement que les condamnés survivants reconnaissaient avoir conspiré¹.

Dans la partie des Annales qui correspond au règne de Tibère, il y a une seule citation de témoins contemporains. Elle se rapporte à ce Pison qui passa pour avoir fait empoisonner Germanicus. La voici (III, 16) : *Audire me meministi ex senioribus visum sæpius inter manus Pisonis libellum, quem ipse non vulgaverit ; sed amicos ejus dictitavisse litteras Tiberii et mandata in Germanicum continere, ac destinatum promere apud patres principemque arguere, ni elusus a Sejano per vana promissa foret ; nec illum sponte extinctum, verum immisso percussore*. Ainsi, les vieillards dont Tacite a recueilli le témoignage racontaient deux choses : d'abord, qu'on avait vu souvent entre les mains de Pison des papiers que lui-même n'avait pas divulgués, mais dont ses amis avaient fait connaître le contenu, accablant pour Tibère ; que Pison se serait servi de ces papiers devant le sénat pour sa défense, si les artifices de Séjan ne l'en avaient empêché ; en second lieu, que Pison ne s'était pas suicidé, mais qu'il avait été mis à mort dans sa maison par ordre de l'empereur. Tacite poursuit : *Quorum neutrum adseverarim ; neque tamen oculere debui narratum ab his, qui nostram ad juventam duraverunt*. Il n'accorde donc pas, tant s'en faut, à cette source orale très secondaire la même autorité qu'à ses sources ordinaires. Nous avons affaire, non plus, comme tout à l'heure, à des renseignements pris au moment même de la composition des Annales, mais au souvenir de récits entendus par Tacite pendant sa jeunesse. Enfin nous sommes fondés à croire que c'est là, pour

¹ XV, 73.

la première partie des *Annales*, tout ce que Tacite doit aux sources de ce genre : puisqu'il a jugé nécessaire de s'excuser en quelque sorte de leur avoir fait appel, il est à présumer qu'il aurait pris les mêmes précautions si le cas s'était reproduit à d'autres endroits.

3. Il faut distinguer des témoignages oraux recueillis auprès de personnes qui, ou bien avaient vu ou entendu elles-mêmes, ou bien avaient entendu raconter sur-le-champ par les spectateurs ou les acteurs, — personnes que l'historien qui les interroge connait et dont il est en mesure d'apprécier l'autorité, — la tradition anonyme¹, ces récits dont l'origine est incertaine, qui se transmettent de génération en génération, et que chacun répète sans que personne en prenne la responsabilité. Tacite lui a emprunté une version sur la mort de Drusus : *In tradenda morte Drusi, quæ plurimis maximæque fidei auctoribus memorata sunt, retuli ; sed non omiserim eorundem temporum rumorem, validum adeo, ut nondum exolescat* (IV, 10). D'après cette version, l'eunuque Lygdus, suborné par Séjan, aurait accepté d'empoisonner son maître. Toutes les mesures prises, Séjan aurait, accusant Drusus de méditer un parricide, averti l'empereur d'éviter la première coupe qui lui serait présentée à la table de ses fils. Tibère, dupe de cet artifice, aurait remis cette première coupe à Drusus, et le jeune homme sans défiance l'aurait vidée d'un trait, fortifiant les soupçons par cet empressement, car on crut que, dans son effroi et dans sa honte, il s'était condamné lui-même à la mort qu'il avait préparée pour son père.

Tacite mentionne cette version, mais la réfute (IV, 11) : *Hæc vulgo jactata, super id quod nullo auctore certo firmantur, prompte refutaveris. Quis enim mediocri prudentia, nedum Tiberi us taltis rebus exercitus, inaudito filio exitium offerret, idque sua manu et nullo ad pœnitendum regressu ? Quin potius ministrum veneni excruciat, auctorem exquireret ; insita de-nique etiam in extraneos cunctatione et more adversum unicum et nullius ante flagitii compertum uteretur ?* La version a donc contre elle deux choses : elle est invraisemblable, elle est anonyme. Aux yeux de Tacite une tradition anonyme est, par cela même, suspecte. Nous pouvons être assurés qu'en dehors de ce passage les *Annales* ne doivent rien à une pareille source : si Tacite l'avait utilisée en d'autres endroits, il aurait pris soin, comme il le fait ici, d'en avertir ses lecteurs.

Après avoir réfuté la version anonyme, Tacite en explique l'origine et, dans cette explication, non seulement il affirme une fois de plus son incrédulité à l'égard de ce récit monstrueux, mais encore il en donne une nouvelle cause : *Sed quia Sejanus facinorum omnium repertor habebatur, ex nimia caritate in eum Cæsaris et ceterorum in utrumque odio, quamvis fabulosa et immania credebantur, atrocior semper fama erga dominantium exitus.* Tacite sait que la renommée se pie à entourer la mort des princes de tragiques circonstances. Il insiste encore, pour ôter définitivement à ces calomnies tout crédit dans l'esprit de ses lecteurs : la femme de Séjan, Apicata, les esclaves Eudémus et Lygdus, mis à la torture, ont fait connaître point par point la vérité sur ce crime : aucun écrivain n'a mis en cause Tibère, et cependant ils ont recherché, ils ont même grossi tous ses torts.

Mais puisque tant d'excellentes raisons démontraient à l'historien que la version anonyme était fautive, pourquoi l'a-t-il mentionnée ? Il répond lui-même à cette question : *Mihi tradendi arguendique rumoris causa fuit, ut, claro sub exemplo, falsas auditiones depellerem peteremque ab iis, quorum in manias cura nostra*

¹ *Fama*, Tacite, XIV, 2 ; *rumor*, IV, 10.

venerit, ne divulgata atque incredibilia avide accepta veris neque in miraculum corruptis antehabeant. Cette déclaration nous prouve que, du temps de Tacite, il courait dans le public, au sujet des règnes précédents, une foule d'anecdotes qui étaient accueillies avec faveur, malgré leur invraisemblance, grâce à leur caractère sensationnel. Tacite, non seulement n'a pas la naïveté d'y croire, mais encore ne leur fait pas l'honneur de les mentionner pour les réfuter. Mais il tient à informer ses lecteurs qu'il ne les ignore pas, qu'il les laisse de côté, parce qu'il se préoccupe d'être vrai et non de flatter ce goût du public pour le tragique, qu'ils doivent eux-mêmes repousser toutes ces grossières légendes. Et s'il choisit pour faire cette déclaration l'occasion qui lui est offerte par la version anonyme sur la mort de Drusus, plutôt qu'une autre, c'est que l'exemple lui paraît saisissant.

Quand la tradition anonyme se trouvait en désaccord avec ses sources écrites, Tacite l'a donc, sauf dans ce cas, négligée sans le dire¹. Si la tradition et les diverses sources étaient d'accord, comme il n'y avait pas lieu à doute, il n'y avait pas lieu non plus à citation. Il en était autrement si la tradition était d'accord avec une partie des sources écrites, tandis que l'autre partie de ces sources représentait une version divergente. Alors l'appoint de la tradition n'était pas négligeable et Tacite devait la citer. C'est ce qu'il a fait au chapitre 2 du livre XIV. L'inceste faillit être commis par Néron sur Agrippine. D'après Fabius Rusticus, c'est Néron qui aurait eu la pensée et le désir de ce crime. D'après Cluvius, Agrippine, aveuglée par l'ambition, aurait imaginé ce moyen infâme de conserver son ascendant sur Néron et aurait provoqué son fils. Oti est la vérité ? Du côté de Cluvius : car les autres sources écrites et la tradition donnent la même version que lui : *Sed quæ Cluvius, eadem ceteri quoque auctores prodidere et fama huc inclinat.* Et, pour estimer exactement de quel poids la tradition a pesé dans la détermination de Tacite, notons bien que ce n'est pas une source écrite, appuyée seulement de la tradition, qu'il préfère à une autre source écrite, mais une source écrite d'accord avec toutes les autres sources écrites, sauf une, et appuyée par surcroît de la tradition.

Le résultat de nos recherches sur l'emploi des sources premières dans les *Annales* est donc que toutes celles qui nous sont connues, documents officiels, mémoires, témoignages oraux et tradition anonyme, n'y ont joué qu'un rôle insignifiant. Il est possible qu'il en ait existé d'autres qui nous soient inconnues, que, par exemple, en dehors de Corbulon, de Paulinus, de Vetus et des personnes de la famille impériale, d'autres personnes encore aient écrit des mémoires. N'importe ; ce que nous avons dit suffit à prouver que Tacite n'avait pas pour méthode de travailler d'après les sources premières.

¹ Cependant il ne peut pas s'empêcher de constater que des bruits très défavorables courent sur le compte de L. Vitellius, dont il n'a pour le moment que du bien à dire (VI, 32).

CHAPITRE II. — LES HISTORIENS DE TIBÈRE, CALIGULA, CLAUDE ET NÉRON ANTÉRIEURS À TACITE.

I

Comme Tacite avait composé les premiers livres des Histoires non d'après les sources originales, mais d'après l'ouvrage de Pline l'Ancien, il composa les Annales d'après les historiens antérieurs des règnes de Tibère, Caligula, Claude et Néron. Il ne changea pas la nature de ses sources ; seulement, il en augmenta le nombre. Tandis que la partie conservée des Histoires est la reproduction d'une source dérivée à peu près unique, d'un bout à l'autre des Annales il a employé à la fois plusieurs sources dérivées. Cela résulte clairement de ses propres affirmations.

1. A propos des comices consulaires du règne de Tibère, Tacite fait cette déclaration (I, 8) : *De comitiis consularibus... vix quicquam firmare ausim, adeo diversa, non modo apud auctores, sed in ipsius orationibus reperiuntur*. Puisqu'il affirme avoir trouvé des divergences entre les historiens, c'est qu'il en a consulté au moins deux. Il est même certain qu'il en a consulté plus de deux : *Non apud auctores rerum, non diurna actorum scriptura reperio*, dit-il (III, 3) en parlant de l'absence d'Antonia aux funérailles de son fils Germanicus. S'il a eu recours, exceptionnellement, au volumineux recueil des *Acta diurna*, pour essayer d'y découvrir un détail qui l'intéressait, ce n'a été assurément qu'après s'être adressé en vain à plusieurs historiens. Sur la mort de Drusus il dit formellement qu'il a lu plusieurs récits (IV, 10) : *In tradenda morte Drusi, quæ plurimis maximæque fidei auctoribus memorata sunt, rettuli*. Un peu plus loin (IV, 11) il donne à entendre qu'il a lu tous les historiens du règne de Tibère, tous ceux au moins qui avaient quelque valeur à ses yeux : *Neque quisquam scriptor tam infensus extitit, ut Tiberio objectaret, cum omnia alia conquirerent intenderentque*. Il faut bien qu'il en soit ainsi, puisqu'il affirme hardiment (IV, 53) : *Id ego a acriptoribus annalium non tradition repperi in commentariis Agrippinæ filiæ*. Voici encore deux passages des six premiers livres qui démontrent la pluralité des sources pour cette partie. Dans l'un il s'agit du départ de Tibère (IV, 57) : *Causam abscessus, quamquam secutus plurimos auctorum ad Sejani artes rettuli.....* Dans l'autre, il s'agit des procès qui suivirent la chute de Séjan (VI, 7) : *Neque sum ignarus a plerisque scriptoribus ommissa multorum pericula..... Nobis plerisque digne cognitu obvenere, quamquam ab allia incelebrata*¹.

Pour ce qui nous reste du règne de Claude, nous n'avons aucune citation aussi concluante. Mais Tacite n'a certainement renoncé, ni dans cette partie ni dans

¹ Je laisse de côté *Reperio apud scriptores senatoresque eorundem temporum* (II, 88) ; *tradunt temporis ejus auctores* (V, 9). Ces pluriels ne sont pas aussi concluants que les autres : l'étude des *Histoires* (cf. 1^{re} partie, chap. IV, § I, n° 3) nous en a fait découvrir au moins un de cette espèce qui n'était en somme qu'un singulier (*Hist.*, I, 37). Je ne tiens pas compte non plus des simples mentions ordinaires de versions divergentes : nous savons, par les *Histoires* encore (cf. 1^{re} partie, chap. I, § VII, n° 4), qu'il ne faut pas toujours y voir la trace de recherches directes. — *Scriptores in eo dissentiant* (IV, 67) se rapporte à une digression sur le mont Cælius : les historiens dont Tacite constate ici le désaccord ne sont pas les sources historiques de l'époque impériale.

celle qui était consacrée au règne de Caligula, à la méthode qu'il avait adoptée pour le règne de Tibère et qu'il suivit encore pour le règne de Néron. Car il a sûrement composé le récit de ce règne d'après plusieurs sources. *Tradunt plerique corton temporum scriptores*, dit-il au chapitre 17 du livre XIII. Au chapitre 20 du même livre, il nomme trois sources : *Fabius Rusticus auctor est... Plinius et Cluvius... referent* ; et il ajoute : *Nos consensum auctorum secuturi, si qui diverse prodiderint, sub nominibus ipsorum trademus*. Cluvius et Fabius sont encore cités ensemble au chapitre 2 du livre XIV, et il résulte de la citation qu'ils n'ont pas été à cet endroit les deux seules sources de Tacite : *Tradit Cluvius... Fabius Rusticus... memorat... Sed quæ Cluvius, eadem ceteri quoque auctores prodidere...* Enfin Pline est cité seul au chapitre 53 du livre XV : *Quod C. Plinius memorat*, et Fabius Rusticus au chapitre 61 du même livre¹.

2. Mais si la pluralité des sources est incontestable, il ne s'ensuit pas le moins du monde qu'elles aient été en très grand nombre. Pour le règne de Néron, il n'y en a pas eu plus de trois. Nous en avons la preuve au chapitre 20 du livre XIII. Tacite rapporte deux versions contradictoires, celle de Fabius Rusticus, qui prétend que la révocation de Burrus fut un moment décidée, celle de Cluvius et de Pline, qui ne mentionnent pas le moindre soupçon contre la fidélité de Burrus² et, par conséquent, ne disent pas qu'il ait été question de le révoquer. Tacite penche visiblement vers la seconde version, mais sans aller jusqu'à repousser la première d'une façon catégorique. Tout historien sérieux du règne de Néron devait raconter cette accusation intentée à Agrippine et dans laquelle Burrus aurait été compromis, d'après Fabius ; la chose en valait la peine. Et Tacite, puisque les témoignages des trois sources nommées ne lui donnaient pas la certitude, devait, s'il en avait d'autres, les produire. S'il ne l'a pas fait, c'est que Fabius, Cluvius et Pline étaient ses trois seules sources. C'est donc à ces trois auteurs seulement que se rapporte la déclaration qui vient ensuite : *Nos consensum auctorum³ secuturi, si qui diversa prodiderint, sub nominibus ipsorum trademus*. Il promet ici de noter les divergences. Il tient sa promesse à plusieurs reprises (XIV, 2 ; XV, 53 et 61), et jamais il ne cite d'autres noms que ceux de Fabius, de Cluvius et de Pline⁴. Il est vrai qu'au chapitre 2 du livre XIV, contre l'opinion de Fabius il mentionne celle de Cluvius et des autres auteurs ; mais les considérations que nous venons de développer nous obligent à voir derrière ce pluriel un singulier, le troisième auteur, Pline. De même (XIII, 17) *plerique⁵ eorum temporum scriptores* ne désigne pas plus de trois sources. Quant à *quamvis quidam scriptores tradant* (XVI, 6), ou bien cette citation désigne les trois auteurs que Tacite accuserait tous ensemble d'avoir parlé *odio magis quam ex fide*, ou bien elle ne désigne qu'un ou deux des trois auteurs. Si

¹ Pour la raison que j'ai donnée dans la précédente note, je laisse encore de côté : *Nam utrumque auctores prodidere* (XV, 38), et : *Quamvis quidam scriitores tradant* (XVI, 6).

² Nipperdey-Andresen (XIII, 20) montre fort bien que : *nihil dubitatum... referunt* égale *dubitatum non referunt*.

³ Nipperdey-Andresen (*Introd.*, 98 sq.), persuadé, au contraire, à cause d'un passage de XIV, 2, dont nous allons parler, que Tacite a eu encore d'autres sources, et constatant que dans cette phrase *auctorum* ne peut se rapporter qu'aux trois sources nommées, suppose qu'il y avait *horum* devant *auctorum*. Cette correction est inutile si l'on adopte notre opinion. Clason (*Tac. u. Suet.*, 8 sq.) raisonne comme Nipperdey et incline à corriger comme lui.

⁴ Corbulon (XV, 18) n'entre pas en ligne, il n'a pu être que source partielle ; nous y reviendrons tout à l'heure.

⁵ On sait que pour Tacite *plerique* égale *multi*.

cette dernière supposition était fondée, Tacite n'aurait pas tenu la promesse, faite au chapitre 20 du livre XIII, de nommer les auteurs quand ils ne seraient pas d'accord, promesse qu'il a tenue au chapitre 2 du livre XIV. Cela n'a rien d'in vraisemblable : nous verrons, en effet, que Tacite ne l'a pas toujours tenue, tant s'en faut¹.

Puisque, au chapitre 17 du livre XIII, il ne faut voir dans *plerique scriptores*, que trois historiens, il est fort possible que le même mot ne signifie pas un nombre plus grand au chapitre 7 du livre VI : *Neque sum ignarus plerisque scriptoribus omisse multorum pericula et pœnas*. Mais ici Tacite ne désigne qu'une partie de ses sources, ceux des historiens qui ont cru devoir omettre certains faits qu'il racontera : *Nobis pleraque digna cognitu obvenere, quamquam ab anis incelebrata*. Comme ce n'est pas, nous l'avons démontré plus haut², à l'aide des sources premières qu'il les racontera, il a dû avoir au moins une autre source dérivée. D'autres passages des six premiers livres montrent aussi qu'il a eu plus de sources pour le règne de Tibère que pour celui de Néron. Il dit (IV, 10) à propos de la mort de Drusus : *In tradenda morte Drusi, quæ plurimis maximæque fidei auctoribus memorata sunt rettuli*, à propos du départ de Tibère (IV, 57) : *Causam abscessus quamquam secutus plurimos auctorum ad Sejani artes rettuli*. *Plurimi* étant dans son vocabulaire plus fort que *plerique*, qu'il emploie dans le sens de *multi*, il faudrait conclure de ces deux passages qu'il a eu pour le règne de Tibère au moins quatre sources. Nous ne parlons, bien entendu, que des sources dont il a pu faire un usage courant, et non de celles qui ne comprenaient, comme les *Guerres de Germanie* de Pline³ et les *Mémoires de la seconde Agrippine*⁴, qu'une partie des événements du règne. Les *Mémoires d'Agrippine* sont une source première. En fait de sources dérivées partielles, il ne nomme pour les six premiers livres que Pline. Il n'en nomme aucune pour les derniers livres, puisque les *Mémoires de Corbulon* sont une source première.

Tacite nous met dans un grand embarras en ne nommant pour le règne de Tibère que des sources partielles, Pline et Agrippine. Quelles ont été ses sources générales ? Nous en sommes réduits à passer en revue tous les historiens de cette époque, à nous demander qui ils étaient et ce qu'ils valaient, afin de voir par cet examen quels sont ceux d'entre eux dont il est vraisemblable que Tacite a fait usage. Peut-être n'arriverons-nous pas ainsi à retrouver toutes ses sources : car il est possible à la rigueur, sinon très probable, que le nom de quelque historien de valeur ait péri avec ses œuvres. Mais ce qui n'est guère possible, c'est que cela soit arrivé aux plus remarquables historiens de l'époque, à ceux que Tacite dut mettre au premier rang parmi ses sources. Nous retrouverons donc, sinon toutes les sources de Tacite, au moins les plus importantes. Pour le règne de Néron notre tâche sera simple : il n'y a eu que trois sources et nous savons leurs noms. Nous les examinerons aussi, sauf Pline, que nous avons déjà étudié dans la première partie. L'examen des deux groupes de sources nous permettra sans doute de fixer les limites où finissait l'emploi du premier et où commençait l'emploi du second. Nous saurons de cette manière si, pour les règnes de Caligula et de Claude, Tacite a eu un troisième groupe de sources, ou bien s'il est passé sans intermédiaire du premier au second, et, dans ce cas, quelle partie des deux règnes en question revient aux sources du règne de

¹ Cf. chap. III, § IV.

² Cf. chap. I, § I, n° 1.

³ Cf. I, 69.

⁴ Cf. chap. I, § II, n° 2.

Tibère, quelle partie aux sources du règne de Néron. Tout cela fait, il nous restera à établir, s'il est possible, un classement des sources de chaque groupe suivant l'importance du rôle que Tacite leur a fait jouer : ce classement fera l'objet d'un chapitre spécial.

II

Parmi les devanciers de Tacite, les deux principaux historiens des premières années de l'époque impériale furent sans contredit Aufidius Bassus et Servilius Nonianus. Il nous sera facile de nous en convaincre et d'acquérir aussi la certitude que Tacite les a comptés au nombre de ses sources les plus importantes.

1. Les lettres de Sénèque à Lucilius furent écrites dans les dernières années du célèbre philosophe, qui mourut en 65. Or Aufidius Bassus¹ vivait encore quand fut écrite la trentième. Mais il était alors accablé par l'âge et épuisé par la maladie : *Bassum Aufidium, virum optimum, vidi quassum, ætati obluctantem... magno senectus et universo pondere* (Ep., 30, 1). Il n'a pas dû survivre longtemps. D'un autre côté, nous savons par Quintilien (X, 1, 102 sq.) qu'il était un peu plus âgé que Servilius Nonianus : *Paulum ætate præcedens eum*. La différence pouvait être de quelque dix ans. Servilius Nonianus, consul en 35², était né sans doute dans les dernières années avant notre ère. De tout cela il résulte qu'on peut limiter approximativement la vie d'Aufidius Bassus entre 10 avant J.-C. et 65 après. La faiblesse de sa santé, constatée par Sénèque³, l'empêcha certainement d'avoir une carrière militaire. S'il eut une carrière politique, nous l'ignorons. Les souffrances physiques ne domptèrent jamais son âme courageuse ; même dans sa vieillesse, il n'était pas abattu par le mal. C'est toujours Sénèque qui nous l'apprend : *Bassus tamen noster alacer animo est*. Il le devait à la philosophie : *Hoc philosophia præstat*. Ces indications de Sénèque, le titre de *virum optimum* qu'il ajoute au nom de Bassus, l'amitié qu'il a pour lui, nous donnent la meilleure idée du caractère de l'historien. Un fragment de son ouvrage cité par Sénèque le Rhéteur (*Suas.*, VI, 18 et 23) nous renseigne sur ses opinions politiques : il admire la conduite et la mort de Cicéron. Il est certain que toute sa sympathie allait vers les institutions républicaines. Mais ce n'est pas à dire le moins du monde qu'il ait pris à l'égard du régime impérial l'attitude d'un opposant. Ses relations avec Sénèque font plutôt penser le contraire. Il a dû, comme tant d'autres⁴, voir dans le principat un mal nécessaire et l'accepter avec résignation, se rendant bien compte que le retour au passé était impossible.

Aufidius Bassus avait-il écrit un seul ouvrage historique ou deux ouvrages historiques distincts ? L'origine du doute est dans ce passage de Quintilien (X, 1, 103) : *Quam (historiæ auctoritatem)..... Bassus Aufidius egregie, utique in libris belli Germanici, præstitit*. Nous savons⁵ qu'il était l'auteur d'une histoire

1 Sur Aufidius Bassus, cf. Egger, *Examen critique*, p. 170 sqq. ; Harless, *De Fabiis et Aufidiis*, Bonn, 1853 ; Clason, *Tac. u. Suet.*, p. 39 sqq., 71 sqq. ; Nipperdey, *Rhein. Mus.*, t. 17, p. 438 sqq., et *Introd.*, p. 26 ; Teuffel-Schwabe, n° 277, renvoi 2. — Sur les lettres à Lucilius, *ibid.*, n° 289, renvoi 5.

2 Cf. plus bas, n° 2.

3 *Scis ilium semper infirmi corporis et exsuccis fuisse* (*ibid.*).

4 Comme Tacite, en particulier.

5 Cf. 1^{re} partie, chap. III, § II, n° 1.

générale, d'un ouvrage annalistique d'où sont tirés les deux fragments sur la mort de Cicéron cités par Sénèque le Rhéteur. Les *libri belli Germanici* dont parle Quintilien étaient-ils un ouvrage à part, ou simplement une partie du grand ouvrage ? Mommsen¹ adopte la première opinion. Mais la seconde est la plus accréditée² et de beaucoup la plus vraisemblable : elle a été très solidement défendue par Nipperdey. D'abord, il ne faut pas s'étonner que l'auteur d'une histoire générale ait composé aussi une histoire particulière. Justement, le continuateur d'Aufidius Bassus, en même temps qu'un ouvrage annalistique, a composé un ouvrage particulier sur les guerres de Germanie³. Jusqu'à preuve du contraire, pour un titre spécial, il est logique d'admettre un ouvrage spécial. Quintilien accorde le mérite d'une *auctoritas* supérieure aux livres sur les guerres de Germanie : ne serait-il pas surprenant qu'une partie du milieu de l'ouvrage eût mérité cette distinction ? Rien de surprenant, au contraire, s'il s'agit de deux ouvrages d'époques différentes. D'ailleurs, pouvait-il y avoir dans le grand ouvrage de Bassus, dans ses *Histoires*, des livres consacrés aux guerres de Germanie ? Les historiens romains sont des annalistes, ils suivent l'ordre strictement chronologique : Bassus racontait donc les événements année par année. Or les guerres de Germanie ne forment pas dans l'histoire romaine une période à part. Prenons les années 16 avant J.-C. et 17 après, où les campagnes de Germanie sont importantes. Combien d'autres événements contemporains sont beaucoup plus importants ! D'une part, l'annaliste n'a pu isoler, dans un ouvrage d'ensemble, les guerres de Germanie pour leur consacrer entièrement un certain nombre de livres ; d'autre part, s'il ne les a pas isolées, il est impossible que Quintilien ait appelé *libri belli Germanici* des livres où se trouvaient mêlés aux campagnes de Germanie des événements aussi saillants ou même plus saillants. En réalité, il devait y avoir des récits de campagnes en Germanie un peu partout dans l'ouvrage de Bassus, comme il y eut un peu partout des campagnes en Germanie dans l'époque qu'il racontait ; et on ne voit pas à quelle partie de l'ouvrage, même en admettant que Quintilien ait appelé *libri belli Germanici* des livres qui n'étaient pas exclusivement consacrés aux affaires de Germanie, cette désignation aurait pu spécialement convenir. Mommsen fait, à l'appui de son opinion, cette remarque, que l'on cite dans l'antiquité les *libri belli civilis* de Tite Live. Le rapprochement n'est pas du tout concluant : les guerres civiles formaient une période à part dans l'histoire romaine, elles avaient leurs livres à part dans les *Annales* de Tite Live. Aufidius Bassus, avait donc, comme Pline le fit un peu plus tard, composé deux ouvrages historiques, une histoire générale de Rome et une histoire des guerres de Germanie.

Lequel des deux était le premier en date ? Du passage de Quintilien qui accorde la supériorité à l'histoire des guerres de Germanie au point de vue de l'*auctoritas*, on pourrait conclure qu'elle était postérieure à l'histoire générale. Mais cette conclusion n'a rien de nécessaire : le meilleur ouvrage d'un auteur n'est pas toujours le dernier. Il semble difficile d'admettre qu'Aufidius Bassus ait d'abord raconté les campagnes de Germanie à leur place dans un ouvrage d'ensemble et qu'il soit ensuite revenu dans un ouvrage spécial à ce sujet déjà

¹ *Abhandl. d. sächs. Gesellschaft d. Wissensch.* 3 (1861), p. 558.

² C'est celle d' Egger, de Harless, de Nipperdey.

³ Il est vrai que la matière des deux ouvrages de Pline était tout à fait distincte. Mais, après l'*Agricola*, Tacite a composé les *Histoires*, où il avait encore à raconter les exploits d'Agricola.

défloré. On conçoit très bien, au contraire, qu'ayant écrit d'abord un ouvrage spécial, il ait écrit ensuite un ouvrage d'ensemble où il retrouva, sans doute, et dut raconter de nouveau les événements qui faisaient le sujet du premier, mais avec beaucoup d'autres, seulement comme partie intégrante d'un tout très vaste : la matière était neuve dans son ensemble, sinon de tout point. Tacite aurait-il fait un récit à part des campagnes de son beau-père en Bretagne, si Agricola était mort postérieurement à la publication des livres des *Histoires* où ces campagnes étaient racontées à leur place chronologique et parmi les événements contemporains ? Les *Histoires* déjà publiées l'auraient empêché, sans nul doute, d'écrire l'*Agricola* ; l'*Agricola* déjà publié ne devait pas le détourner de prendre pour sujet d'un grand ouvrage historique le règne de Domitien. Ce qui prouve encore mieux la priorité des *Guerres de Germanie*, c'est que Bassus, ayant poussé, comme nous le verrons tout à l'heure, son grand ouvrage presque jusqu'à la fin de Claude, a dû consacrer à ce grand ouvrage tous ses loisirs de malade jusqu'à sa mort, et n'aurait point, par conséquent, trouvé dans les dernières années de sa vie le temps de composer un autre ouvrage. Il est peu vraisemblable qu'il se soit interrompu à un moment donné dans la composition de son histoire générale pour composer l'histoire spéciale des guerres de Germanie. Celle-ci est donc antérieure au règne de Caligula, puisque dans les *Suasoriæ* de Sénèque le Rhéteur, qui mourut sans doute vers l'avènement de Caligula¹, l'histoire générale est déjà citée.

Nipperdey pense que les *Libri belli Germanici* commençaient avec la guerre d'Arioviste, ou même avec l'invasion des Cimbres et des Teutons, et finissaient au rappel de Germanicus (16 après J.-C.)², date à partir de laquelle il ne s'est plus rien passé de saillant en Germanie jusqu'à la mort de Bassus. Cette opinion est bien préférable à celle de Knabe³, qui, insistant sur le singulier *belli Germanici*, prétend qu'il s'agissait d'une seule guerre, celle de Germanicus. Mais cette guerre elle-même n'est pas unique : elle se compose d'une série d'expéditions. Même en restreignant ainsi le sujet de l'ouvrage, le singulier n'aurait pas son sens rigoureux. Il vaut donc mieux lui donner la signification la plus étendue. *Bellum Germanicum*, c'est la guerre faite pendant de longues années par les Romains, sous les ordres tantôt d'un général, tantôt d'un autre, aux Germains. Ce qu'il y a d'à peu près sûr, c'est que l'ouvrage contenait les campagnes de Germanicus, c'est-à-dire la partie des guerres de Germanie que Tacite avait à raconter dans les *Annales*.

Quant au grand ouvrage de Bassus, nous avons vu⁴, à propos de son continuateur, Pline l'Ancien, qu'il allait presque jusqu'à la fin du règne de Claude. Or Sénèque le Rhéteur, qui est mort sous Caligula, le cite relativement à la mort de Cicéron. L'ouvrage a donc été publié par parties ; le commencement avait déjà paru vers l'époque où Caligula monta sur le trône, vers 37. Les derniers livres, ceux qui étaient consacrés à Claude, furent écrits dans les premiers temps du règne de Néron, l'historien n'ayant guère pu songer à raconter le règne de Claude avant de savoir s'il serait en mesure de le raconter dans son ensemble, c'est-à-dire avant la mort de Claude. Le point initial des *Histoires* de Pline l'Ancien, et, par suite, le point final des *Histoires* de Bassus, ne peut, avons-nous dit, être fixé avec certitude, mais, très probablement, il était quelque part dans

¹ Cf. Teuffel-Schwabe, n° 269, et 1re partie, chap. III, § II, n° 1.

² Cf. Tacite, II, 26.

³ Page 92.

⁴ Cf. 1re partie, chap. III, § II, n° 1.

les derniers temps de Claude¹. Mais où commençait Aufidius ? La citation de Sénèque le Rhéteur étant relative à la mort de Cicéron², Nipperdey pense que le récit commençait un peu plus tôt, à la mort de César. Faut-il adopter cette opinion ou préférer la conjecture de Mommsen³, qui croit que Bassus, comme son contemporain Sénèque le Rhéteur, dont nous aurons bientôt à parler, avait commencé *ab initio bellorum civilium* ? Nous ne savons, et peu nous importe, en somme : il est certain, et c'est là ce qui nous intéresse le plus, que le récit d'Aufidius remontait plus haut que celui des *Annales* de Tacite, et que, comme Tacite a repris dans ses *Histoires*, pour trouver un point de départ plus net, une partie du récit de Pline l'Ancien, Aufidius avait repris, dans la même intention sans doute, une partie du récit de Tite Live, qui s'arrêtait en 745⁴.

Du seul fait que Pline l'Ancien a voulu être le continuateur d'Aufidius Bassus et n'a pas cherché d'autre titre pour son ouvrage que ces mots : *A fine Aufidii Bassi*, on pourrait conclure qu'Aufidius était un historien de grande valeur. Pline jugeait inutile de raconter ce que cet écrivain avait raconté ; il en inscrivait le nom en tête de son propre ouvrage comme une sorte de garantie. Quintilien⁵ et l'auteur du *Dialogue des Orateurs*⁶ le nomment avec Servilius Nonianus : ils sont pour eux, ils étaient sans doute pour tous les hommes compétents de la fin du I^{er} siècle, les représentants les plus remarquables de l'historiographie romaine pendant la première moitié du siècle. C'est à la forme de l'histoire d'Aufidius que se rapportent les éloges de Quintilien : dans tout ce développement sur les historiens, il se place au point de vue du style : il vante les narrations pleines de charme et de clarté, les discours très éloquentes de Tite Live, l'immortelle rapidité de Salluste ; il reconnaît que Servilius Nonianus est *dari vir ingenii et sententiis creber* ; mais il lui reproche d'être *minus pressus quam historiæ auctoritas postulat*. Cette qualité qui manque un peu à Servilius, Aufidius la possède à un degré éminent, surtout dans ses livres sur les guerres de Germanie : *Quam Bassus Aufidius egregie, utique in libris belli Germanici præstitit, genere ipso probabilis, in operibus quibusdam⁷ suis ipse viribus minor. minor*. Il avait donc parfois quelques défaillances, mais il avait moins sacrifié que Servilius au goût du temps, il avait su garder en général la gravité de tan qui convient à l'histoire. Nous ne pouvons aller jusqu'à dire qu'il n'y avait pas sacrifié

¹ Cf. 1^{re} partie, chap. II, § II, n° 1.

² Pline l'Ancien (*H. N.*, VI, 27) cite Aufidius (sans ajouter le surnom de Bassus) à propos de l'Arménie. Il n'y a rien à tirer de cette citation, quant au point initial de l'ouvrage ; elle peut se rapporter à l'expédition d'Arménie où fut blessé Caius César, fils d'Agrippa (Egger) ; cf. Tacite, I, 3. Krauss, *Hist. rom. fr.*, p. 299, croit qu'il s'agit, non d'Aufidius Bassus, mais du vieux Cn. Aufidius.

³ *Abhandl. d. sächs. Gesell.*, etc., p. 559. A cet endroit, Mommsen réfute l'opinion de Harless, qui croit que l'histoire d'Aufidius remontait jusqu'à l'origine de Rome. Harless a été induit en erreur par ce passage de Cassiodore (à la fin de la chronique) : *A Bruto et Tarquinio usque ad consulatum vestrum, sicut ex T. Livio et Aufidio Basso et Paschali clarorum virorum auctoritate firmato colligimus, anni suret M xxxi*. De ce que Bassus est cité conjointement avec Tite-Live, il conclut à tort que leurs œuvres commençaient au même point. Mommsen a expliqué que Tite-Live avait servi de source à Cassiodore jusqu'en 745, et qu'à partir de cette date Cassiodore avait eu recours à Bassus.

⁴ Cf. Teuffel-Schwabe, n° 256.

⁵ X, 1, 102 sq.

⁶ Chap. 93.

⁷ Ici, comme ailleurs, je cite Quintilien d'après Halm : accepter cette leçon, c'est admettre que Bassus avait écrit plusieurs ouvrages. La vulgate est : *probabilis in omnibus, sed in quibusdam...*

du tout : les fragments conservés par Sénèque le Rhéteur contiennent des tournures assez recherchées. Mais s'il avait suivi la mode, il ne l'avait pas exagérée. Pour l'auteur du *Dialogue des Orateurs*, son style historique et celui de Servilius sont caractéristiques de leur époque : il oppose (ch. 23) leur éloquence à celle des vieux historiens Sisenna et Varron. Contemporain de Tibère, de Caligula et de Claude, Bassus fut à même de se renseigner exactement et abondamment sur les faits qu'il avait à raconter. Admirateur de Cicéron et ami de Sénèque, il ne dut avoir garde de se mettre, en écrivant l'histoire de Tibère, de Caligula et de Claude de leur vivant même, dans la nécessité de les flatter. Il attendit leur mort et pécha plutôt par excès de sévérité : il appartient au second des deux groupes d'historiens définis par Tacite : *Tiberii Gaique et Claudii ac Neronis res, florentibus ipsis ob metum falsæ, postquam occiderant, recentibus odiis compositæ sunt* (*Ann.*, I, 1).

Que l'histoire générale d'Aufidius Bassus, dont Pline l'Ancien, Quintilien et l'auteur du *Dialogue des Orateurs* faisaient tant de cas, ait été parmi les sources de Tacite pour les règnes de Tibère, de Caligula et de Claude, qu'elle ait tenu parmi ses sources une place très importante, cela n'est guère douteux, surtout si l'auteur du *Dialogue* n'est autre que Tacite. Mais, pour raconter les campagnes de Germanicus, s'était-il servi aussi de l'ouvrage spécial sur les guerres de Germanie ? On serait tenté, au premier abord, de croire que non : Aufidius avait dû composer les parties de son histoire générale qui traitaient des affaires de Germanie, surtout d'après son histoire particulière ; et celle-ci, par conséquent, rentrait pour Tacite dans la catégorie des matériaux déjà exploités par la source, auxquels il n'y avait plus lieu de recourir. Cependant son récit des campagnes de Germanicus est bien détaillé (I, 49-51, 55-71 ; II, 5-26) ; peut-être, poussé par sa sympathie pour Germanicus, il a voulu lire et utiliser l'ouvrage d'Aufidius où les exploits de son héros préféré étaient racontés avec le plus de développement¹. Ce qui nous affermit dans cette opinion, c'est qu'à partir du rappel de Germanicus, terme de cet ouvrage, d'après l'hypothèse très plausible de Nipperdey, les affaires de Germanie, moins importantes il est vrai, tiennent une place insignifiante dans les *Annales*² (II, 44-46, 62-63 ; XI, 6-90, et XII, 27-30). C'est qu'alors Tacite n'a plus pour sources que des histoires générales, entre autres celle de Bassus.

D'après Quintilien, les *libri belli Germanici* étaient, au point de vue de la forme, supérieurs à l'histoire générale. Egger³ croit qu'au point de vue historique ils étaient bien inférieurs et s'explique par là que Pline l'Ancien ait écrit après Bassus⁴ un ouvrage spécial sur les guerres de Germanie, ait recommencé Bassus. Surtout, Bassus n'avait pas rendu justice à Drusus : c'est pourquoi Pline racontait au début de son ouvrage que Drusus lui était apparu en songe et lui avait demandé de sauver sa mémoire de l'oubli. Le songe de Pline n'a pas, tant s'en faut, la portée que lui attribue Egger : c'est un simple artifice dont l'auteur se servait pour s'excuser implicitement de traiter un sujet déjà traité par un historien tel qu'Aufidius, et aussi pour donner plus de prestige à son œuvre. Pline, qui avait fait campagne en Germanie, était sans doute mieux renseigné

¹ Cf. Clason, *Tac. u. Suet.*, 73 sq.

² Je ne cite que les passages antérieurs à l'avènement de Néron, Bassus n'ayant sûrement pas dépassé cette date dans son histoire générale.

³ *Examen critique*, p. 274.

⁴ La priorité de Bassus est incontestable ; nous y reviendrons tout à l'heure à propos de l'ouvrage de Pline ; cf. n° 6.

que Bassus au point de vue géographique ; certaines inexactitudes commises par Bassus dans les descriptions du pays pouvaient le choquer vivement. Mais il serait étonnant qu'entre les deux ouvrages d'Aufidius il y ait eu une grande différence de valeur historique ; du moins ce que Pline a fait et a dit ne suffit pas du tout à le prouver.

2. L'historien Servilius Nonianus¹ parcourut la carrière des honneurs ; voici ce que Tacite nous apprend sur son compte quand il mentionne sa mort avec celle de Domitius Afer, en 59 (XIV, 19) : *Sequuntur virorum inlustrium mortes, Domitii Afri et M. Servilii, qui summis honoribus et multa eloquentia vignerant ; ille orando causas, Servilius diu foro, mox tradendis rebus romanis celebris et elegantia vitæ : quam clariorem effecit, ut par ingenio, ita morum diversus.* C'est évidemment lui qui est le M. Servilius consul en 35, d'après Tacite (VI, 31) et d'après Pline l'Ancien (*H. N.*, X, 60, 123). D'un autre passage de Pline (*H. N.*, XXXVII, 21, 81 sq.) il résulte qu'il était l'arrière-petit-fils de Nonius Struma, que le poète Catulle s'indignait de voir assis sur la chaise curule, et le petit-fils du sénateur Nonius, qui fut proscrit par Antoine à cause d'une pierre précieuse d'un très grand prix dont il était possesseur. Pline appelle ce sénateur Nonius *avus Servili Noniani, quem consulem vidimus*. Pline étant né en 23 et l'historien ayant été consul en 35, c'est évidemment de lui qu'il s'agit. M. Servilius, consul en 756 (3 après J.-C.), était sans nul doute son père. Le surnom de Nonianus qui lui est donné par Pline dans ce dernier passage, par Quintilien (X, 1, 102) et par le *Dialogue des Orateurs* (chap. 23), indique, ou bien que Servilius était son père seulement par l'adoption, ou bien que sa mère s'appelait Nonia². C'est à son père qu'en 17 Tibère concéda la part qui lui revenait à lui-même dans l'héritage du chevalier Pantuleius, *nobilitatem utriusque* (de Servilius et de Lepidus, qu'il fit entrer en possession d'un autre héritage) *pecunia juvanda præfatus* (Tac., *Ann.*, II, 48). Il est encore nommé par Tacite (III, 22), en 20, *M. Servilium e consularibus*, à propos du procès de Lépida. Quant à l'historien, le premier passage de Tacite (XIV, 19) nous apprend qu'il se signala d'abord comme orateur et qu'il se fit toujours remarquer par la distinction de sa vie, bien supérieur au point de vue du caractère à son égal par l'éloquence. Domitius Afer, qui était d'ailleurs un triste personnage — Tac., IV, 52 : *Prosperiore eloquentiæ quam morum fama fuit* —. Perse, le poète satirique, respectait Servilius comme un père³. Il était l'un des hommes les plus en vue de la noblesse romaine, et c'est bien à lui que se rapportent ces mots de Pline, qui parle visiblement d'un contemporain : *M. Servilius Nonianus, princeps civitatis, non pridem...* (*H. N.*, XXVIII, 2, 29). Consul en 35, sous Tibère, il a dû naître tout à fait dans les dernières années avant notre ère. Mort en 59, il a très bien pu être entendu par Quintilien — *qui et ipse a nobis auditus est*.

Servilius Nonianus ne s'est occupé qu'assez tard d'écrire l'histoire romaine ; c'est du moins ce que semblent indiquer ces mots de Tacite : *Servilius diu foro, mox tradendis rebus romanis celebris*. Il n'a donc pas commencé son ouvrage avant le règne de Claude, et, sans nul doute, c'est de lui et de cet ouvrage qu'il s'agit dans le passage suivant de Pline le Jeune (*Ep.*, I, 13, 3) : *Memoria parentum*

¹ Sur Servilius Nonianus, cf. Egger, 175 sqq. ; Nipperdey-Andresen, *Introd.*, 25 sq. ; Clason, *Tac. u. Suet.*, 43 sq., 46 sq., 71 sqq. ; Teuffel-Schwabe, n° 191, 2, et 302, 2.

² La première opinion est celle de Teuffel, *Pauly Real Encyclopadie*, VI, p. 1122, n° 78 ; la seconde, celle d'Egger, *loc. cit.*

³ *Coluit ut patrem Servilium Nonianum*. (*Vie de Perse*, attr. à Suétone ; éd. Reifferscheid, p. 72 sq.)

Claudium Cæsarem ferunt, cum in Palatio spatiaretur audissetque clamorem, causam requisisse, cumque dictum esset recitare Nonianum, subitum recitanti inopinatamque venisse. — Nous ignorons quel était au juste son sujet. De ce que Quintilien et le *Dialogue des Orateurs* l'associent à Aufidius, on conclurait volontiers que leurs Annales embrassaient à peu près la même époque. Il y a tout lieu de croire qu'avec les règnes de Tibère et de Caligula il avait raconté celui de Claude ou tout au moins les premières années de ce prince ; car il lui survécut assez longtemps. Nipperdey croit, et avec beaucoup de vraisemblance¹, que ce passage de Suétone (*Tib.*, 61) est une citation de Nonianus : *Annalibus suis vir consularis inseruit, frequenti quondam convivio, cui et ipse affuerit, interrogatum eum (Tiberium) subito et clam a quodam nano astante mensæ inter copreas, cur Paconius majestatis reus tam diu viveret, statim quidem petulantiam linguæ objurgasse, ceterum post paucos dies scripsisse senatui ut de pœna Paconi quam primum statueret.* Du moins, nous ne connaissons pas d'autre historien de Tibère qui remplisse la double condition de consulaire et de contemporain.

La haute situation que Servilius Nonianus occupa dans la société romaine de son temps, cette situation de *princeps civitatis*, suivant l'expression de Pline l'Ancien, le mit en mesure de connaître, mieux que personne, l'ensemble des événements des règnes de Tibère, de Caligula et de Claude. Les matériaux de son ouvrage devaient donc être excellents et riches. Pour la forme, l'auteur du *Dialogue* le place, nous l'avons vu, à côté de Basana, et les oppose tous deux aux anciens annalistes Sisenna et Varron. C'est dans la bouche d'Aper, le défenseur des modernes, qu'il met cette appréciation. Mais si Tacite est bien l'auteur du *Dialogue*, Aper exprime ici l'opinion de Tacite : *Multa eloquentia viguerant*, dit-il dans les *Annales* en parlant du même Servilius et de Domitius Afer. — Quintilien l'appelle (X, 1, 102) : *Clari vir ingenii et sententiis creber, sed minus pressus quam historiæ auctoritas postulat.* Il était éloquent, dans l'histoire comme dans ses plaidoyers, mais de cette éloquence préoccupée avant toute chose d'être brillante et ingénieuse, qui se substitua dès le commencement du premier siècle à celle de Cicéron et souleva des clameurs d'admiration dans ces lectures publiques où fut applaudi, nous l'avons vu tout à l'heure, l'ouvrage historique de Servilius. Il a commencé son ouvrage, il a raconté sans doute les règnes de Tibère et de Caligula, sous le règne de Claude ; s'il a raconté celui de Claude, c'est après l'avènement de Néron : du vivant de l'empereur il aurait été obligé de flatter, et il n'a pas flatté, puisque Tacite fait une mention purement élogieuse de sa réputation d'historien. Ayant écrit l'histoire de ces trois princes après leur mort, il appartenait, comme Aufidius Bassus, au groupe des historiens inspirés *recentibus odiis*. Le consulat dont Tibère l'avait honoré ne l'empêcha pas de mettre sa cruauté en lumière, si la citation de Suétone que nous avons transcrite est bien un extrait de ses *Histoires*. Que Tacite les ait eues parmi ses sources et en ait fait un grand usage, cela n'est pas douteux : nous en avons pour garants, non seulement la réputation de Nonianus, mais encore l'hommage qu'il rend lui-même à son talent.

¹ Quoi qu'en dise Knabe, 22. — Thamm, p. 47, croit que dans ce passage de Suétone, *et ipse* se rapporte, non à l'historien, mais à Tibère. C'est impossible : Suétone n'a pas besoin d'insister sur la présence de Tibère ; la chose n'aurait pas pu se passer s'il n'avait pas été là. *Et ipse* indique donc bien que l'annaliste en question a été témoin oculaire. — F. Bücheler (*Rhein. Mus.*, t. 42, p. 473) a cru reconnaître une citation, sans importance d'ailleurs, de Servilius Nonianus dans un passage de Charisius, *Gl.*, I, 145, 19.

3. Sénèque le Rhéteur¹ avait composé, nous dit son fils (*De vita patris*, III), *historias ab initio bellorum civilium pæne usque ad mortis suæ diem*, c'est-à-dire à peu près jusqu'à l'avènement de Caligula ; car il n'a pas dû survivre longtemps à cet avènement ; né vers 700 de Rome, 54 avant Jésus-Christ, il avait alors, en 37, environ quatre-vingt-dix ans. A coup sûr, il était mort quand son fils fut exilé, en 43². Il y a tout lieu de croire qu' e Suétone emprunte à son ouvrage historique cette version sur la mort de Tibère (*Tib.*, 73) : *Seneca eum scribit, intellecta defectione, exemptum anulum quasi alicui traditurum parumper tenuisse, dein rursus aptasse digito, et compressa siniatra manu jacuisse diu immobilem, subito, vocatis ministris ac nemine respondente, consurrexisse, nec procul a lectulo deficientibus viribus concidisse*. Son fils nous apprend aussi que cet ouvrage n'avait point paru du vivant de l'auteur, qu'il était même encore inédit. Ce fut donc lui qui le publia, comme Pline le Jeune devait être plus tard l'éditeur des Histoires de son oncle. Aufidius Bassus a fait parattre son histoire par parties ; Servilius Nonianus en a lu publiquement des passages ; Sénèque n'a pas recherché comme eux la renommée littéraire.

C'est déjà là une garantie. De plus, Sénèque le Rhéteur était, comme les deux autres et même plus complètement que les deux autres, le contemporain des événements qu'il avait racontés. Ce que nous avons de ses écrits dénote un esprit droit, un jugement sûr, un Romain de la vieille école, admirateur du style de Cicéron, peu enclin aux exagérations du beau langage à la mode. Moins brillant que ceux de Servilius et d'Aufidius, son ouvrage devait moins attirer Tacite. Nous sommes certains qu'il ne l'a pas placé au premier rang parmi ses sources. Il ne donne qu'une version sur la mort de Tibère, et ce n'est pas du tout celle de Sénèque (*Ann.*, VI, 50). Il la donne sans hésitation, comme n'en connaissant pas d'autre ou du moins comme bien convaincu qu'elle est la vraie. Si Sénèque avait été l'une de ses principales sources, il aurait tout au moins mentionné la divergence et indiqué l'origine de la version préférée³. Mais il ne faudrait pas aller jusqu'à conclure de ce fait que Tacite ne s'est absolument pas servi de Sénèque : il a pu l'avoir parmi ses sources secondaires.

4. L'empereur Claude, outre ses Mémoires, dont nous avons déjà parlé⁴, avait écrit deux ouvrages historiques⁵, l'un en deux volumes qui commençait après le meurtre du dictateur César : *Initium autem sumpsit historiæ post cædem Cæsaris dictatoris... Prioris materiæ duo volumina... reliquit* ; l'autre en quarante et un volumes qui commençait après les guerres civiles : *Sed et transiit ad inferiora tempora cœpitque a pace civili... Posterioris (materiæ) unum et quadraginta reliquit* (Suét., *Cl.*, 41). Son récit devait donc aller assez loin et peut-être jusqu'à son avènement : l'ouvrage annalistique aurait ainsi rejoint les Mémoires, les huit volumes de *Vita sua*, dont parle également Suétone. Nous savons, toujours par Suétone, que dans sa jeunesse il avait eu pour maître Tite-Live. Son discours conservé sur les tables du musée de Lyon nous montre qu'il ne manquait pas de savoir, mais que son savoir était bien indigeste et bien pédantesque ; que, comme écrivain, il était lourd et emphatique. Son ouvrage n'aurait certainement guère plu à Tacite, si Tacite l'avait consulté. Mais l'a-t-il

¹ Cf. Egger, 137 sqq. ; Teuffel-Schwabe, n° 269.

² Cf. Sénèque le Philos., *Ad Helv.*, 2, 4 sq.

³ Cf. Clason, *Tac. u. Suet.*, 43. Mais il va trop loin en disant qu'il est douteux que Tacite ait consulté Sénèque.

⁴ Chap. I, § II, n° 1.

⁵ Sans parler de ses ouvrages historiques grecs ; cf. Suétone, *Claude*, 42.

consulté ? Ayant pour cette époque des sources telles que Servilius Nonianus et Aufidius Bassus, il ne dut pas être tenté de s'adresser à un homme dont il avait une si mauvaise opinion au point de vue intellectuel, et qui, de plus, en sa qualité d'empereur, n'avait pas pu faire une narration impartiale des règnes de ses prédécesseurs. Les *Histoires* de Claude ne l'attirèrent pas plus que ses *Mémoires*.

5. Les ouvrages historiques d'Aufidius Bassus, de Servilius Nonianus et de Claude (*Histoires* et *Mémoires*) embrassaient, ou peu s'en faut, toute l'époque comprise entre la mort d'Auguste et celle de Claude ; l'ouvrage de Sénèque le Rhéteur contenait au moins tout le règne de Tibère. Les sources dont il nous reste à parler ont une bien moindre importance au point de vue de l'étendue. Ce sont l'Histoire romaine de Velléius Paterculus et l'Histoire des guerres de Germanie de Pline l'Ancien.

Velléius Paterculus¹ a servi sous les ordres de Tibère : c'est lui-même qui nous l'apprend. Il est parti pour la Germanie avec Tibère, en 4 après Jésus-Christ, comme préfet de cavalerie ; il est devenu ensuite légat de légion, et en cette double qualité il a été pendant huit ans *cælestissimorum ejus operum... spectator... et adjutor* (II, 104, 3). Il a pris place dans sa litière (114, 2). Il a eu le bonheur d'accompagner son triomphe (en 19) : *Triumphus quem mihi fratrique meo inter præcipuos præcipisque donis adornatos viros comitari contigit* (121, 3). En 14, son frère et lui ont été désignés préteurs, comme candidats de l'empereur, les derniers candidats recommandés par Auguste, qui mourut cette année-là, les premiers candidats recommandés par Tibère : *Mihi fratrique meo, candidatis Cæsaris... destinari prætoribus contigit, consecutis ut neque post nos quemquam divus Augustus, neque ante nos Cæsar commendaret Tiberius* (124, 4). L'ouvrage, dans son ensemble, est une histoire romaine, en deux livres, depuis les origines jusqu'à l'époque contemporaine. Elle est dédiée au consul M. Vinicius. Le consulat de M. Vinicius étant de 30, nous avons ainsi la date de la composition. Déjà la partie antérieure à Tibère nous donne une très mauvaise opinion de Velléius comme historien. Ses recherches sont superficielles, ses jugements historiques pleins de partialité et d'arbitraire, les contradictions même n'y sont pas rares ; tout son intérêt se concentre sur les individus ; il n'a pas assez d'intelligence pour apercevoir la connexion des événements. Quand il arrive à César et à Auguste, il prodigue les flatteries. Mais pour louer Tibère, aucune expression ne lui paraît assez forte : il se livre à une véritable débauche de superlatifs. Toute la fin de l'ouvrage, à partir de II, 94, n'est qu'un panégyrique de ce héros. Ce qui l'excuse jusqu'à un certain point, c'est qu'il a vécu auprès de Tibère pendant ses meilleures années, qu'il a été comblé de ses bienfaits, qu'il a écrit avant les derniers jours du règne, les plus sombres. Il loue aussi Germanicus, qui fait partie de la famille impériale, mais il glisse rapidement sur les rapports de Tibère avec lui et n'en parle qu'en termes évasifs. Qu'il se soit fait illusion ou qu'il ait volontairement altéré la vérité, son témoignage, bien qu'étant celui d'un contemporain, ne mérite aucune confiance. L'écrivain ne vaut guère mieux que l'historien. Ce n'est pas un véritable écrivain : il n'a pas de talent naturel, sa jeunesse et son éducation ne l'ont pas préparé à ce métier ; c'est un soldat amateur de littérature. De plus, il a voulu terminer vite son ouvrage pour être en mesure de l'offrir à Vinicius consul. Cette hâte explique ses

¹ Sur Velléius Paterculus, cf. surtout les prolég. de l'édit. Kritz, Leipzig, 1840. — Egger, 120 sqq. ; Reichau, 6 sq., 10 sqq., 16 sq. ; Andriessen, 22 sqq. ; Thamm, 2 sqq., 49 sqq., n'apportent rien de bien intéressant.

nombreuses négligences. La lourdeur, la monotonie, la vulgarité, l'emphase de son style viennent de son incapacité. Ce qui l'a rendu encore pire qu'il n'eût été de lui-même, c'est l'influence de la mode : il a recherché, en imitateur maladroit, les expressions poétiques, les pensées brillantes, les antithèses subtiles, les alliances de mots imprévues ; il est ridicule dans sa coquetterie.

Velléius appartient évidemment au premier des deux groupes d'historiens définis par Tacite¹ ; écrivant sous le règne de Tibère, il a défiguré l'histoire de cet empereur, mais par affection plus encore que par crainte. Tacite s'en est-il servi ? Ni l'esprit ni la forme de l'ouvrage ne lui plaisaient à coup sûr, et nous pouvons affirmer que, s'il l'a consulté, il ne l'a consulté que rarement et avec précaution. Il est même fort douteux qu'il en ait fait usage dans cette mesure. Remarquons qu'à plusieurs reprises² il reproche à ses sources d'avoir dénigré Tibère et que jamais il ne leur reproche de l'avoir flatté ; ce qui nous porte à croire que toutes étaient défavorables à Tibère. S'il avait en Velléius parmi ses sources, même secondaires, n'aurait-il pas trouvé une occasion de flétrir sa partialité, lui qui a protesté dans les *Histoires* contre les tendances flaviennes de Pline l'Ancien³ ? Tacite avait lu Velléius, il l'avait jugé ; il ne songea pas à s'en servir, quand il se mit à raconter le règne de Tibère.

6. Nous sommes sûrs, au contraire, qu'il s'est servi des Guerres de Germanie de Pline l'Ancien⁴ ; dans quelle mesure, nous le verrons plus tard⁵. Bornons-nous pour le moment à constater qu'il cite (I, 69) *C. Plinius, Germanicorum bellorum scriptor*, pour un épisode des campagnes de Germanicus. A quelle époque Pline avait-il composé cet ouvrage ? Dans la liste chronologique dressée par son neveu (*Ep.*, III, 5), il se place avant les *Studiosi tres*, le traité de rhétorique, *in sex volumina propter amplitudinem divisi*, que suivent *Dubii sermons octo*, écrits pendant les dernières années de Néron. Il est précédé par *De vita Pomponi Secundi duo*, écrits après la mort de Pomponius ; mais nous ignorons la date de cette mort⁶. Tout ce que nous pouvons conclure de cette chronologie relative, c'est que l'*Histoire des guerres de Germanie* fut achevée au plus tard dans les premières années du règne de Néron. Pline le Jeune nous fournit une autre indication qui concerne l'époque où l'ouvrage fut commencé : *Inchoavit cum in Germania militaret*. Nipperdey⁷ conjecture, non sans vraisemblance, qu'il servait encore en Germanie sous le commandement de Pomponius Secundus, l'ami⁸ dont il devait plus tard écrire l'éloge, c'est-à-dire en 50⁹. Il y servait déjà en 47 : car s'il a vu le pays des Chauques (*H. N.*, XVI, 1, 2), c'est, sans nul doute, qu'il a pris part cette année-là¹⁰ à l'expédition de Corbulon dans ce pays. Il n'est arrivé en Germanie qu'après 42 : il raconte en témoin oculaire un fait qui s'est passé pendant la construction du port d'Ostie (IX, 6, 14 sq.), qui eut lieu en 42¹¹. Il a

¹ *Annales*, I, 1.

² Cf. surtout IV, 11. Nous y reviendrons, chap. IV, § II.

³ *Histoires*, II, 101.

⁴ Nous avons déjà dit un mot de cet ouvrage, 1^{re} partie, chap. IV, § I, n° 3.

⁵ Cf. chap. III, § IV, n° 2.

⁶ Sur ce personnage, qui fut célèbre de son temps comme poète tragique, cf. Tacite, V, 8 ; XII, 27 et 28. Cf. aussi Nipperdey-Andresen, à V, 8.

⁷ *Introd.*, 25.

⁸ *A quo singulariter amatus hoc memoriae amici quasi debitum munus exsolvit*. Pline le J., *Ep.*, III, 5, 3.

⁹ Cf. Tacite, XII, 27 et 28.

¹⁰ Cf. Tacite, XI, 18.

¹¹ Dion, LX, 11.

écrit en Germanie son premier ouvrage, *De jaculatione equestri*, alors qu'il était déjà *præfectus alæ* ; l'idée de raconter les guerres de Germanie n'a dû lui venir à l'esprit qu'après un séjour de quelques années dans le pays, quand il le connaissait et, par suite, s'intéressait davantage aux événements qui s'y étaient passés. — C'est donc au plus tôt vers 45, sous le règne de Claude, qu'il a commencé son histoire. A cette époque, Aufidius Bassus avait plus de cinquante ans. Si les *libri belli Germanici* sont le premier ouvrage de cet historien et s'il est mort vers 60, après avoir composé un ouvrage plus considérable, une histoire générale, il est certain que la priorité lui appartient. C'est pour cela que Pline avait senti le besoin d'excuser son entreprise et avait raconté dans sa préface¹ le songe dont parle son neveu : *Inchoavit... somnio monitus adstitit ei quiescenti Drusi Neronis effigies, qui Germaniæ latissime victor ibi periit. Commendabat memoriam suam, orabatque ut se ab injuria oblivionis adsereret*. Il peut se faire que Pline ait trouvé le récit de Bassus trop peu élogieux pour Drusus² ; mais ce qui le choqua surtout et l'engagea à reprendre un sujet tout récemment traité, quoique depuis le moment où Bassus s'était arrêté, depuis le rappel de Germanicus sans doute, il ne se fût pas produit en Germanie d'événement bien important, ce fut l'inexactitude des descriptions géographiques de Bassus. Nous aurons occasion d'en reparler³.

Pline le Jeune nous renseigne aussi sur l'étendue et le sujet de l'ouvrage : *Bellorum Germaniæ viginti (libri), quibus omnia quæ cum Germanis gessimus bella collegit*. Suétone⁴ est entièrement d'accord avec lui : *Bella omnia quæ unquam cum Germanis gesta sunt, XX voluminibus comprehendit*. Pline l'Ancien remontait donc jusqu'aux origines, jusqu'à l'invasion des Cimbres et des Teutons, et, au lieu de s'arrêter comme Aufidius au rappel de Germanicus, poursuivait son récit jusqu'aux événements tout à fait contemporains. Mais nous avons vu⁵ qu'il n'est pas du tout vraisemblable que, sous Vespasien, il ait repris l'ouvrage achevé au plus tard sous Néron, pour y ajouter la guerre de Civilis : cette guerre avait sa place toute marquée dans un autre ouvrage que Pline composait alors, sa continuation d'Aufidius Bassus. Il faut entendre, dans les textes de Pline le Jeune et de Suétone, toutes les guerres de Germanie depuis les origines jusqu'à l'avènement de Néron à peu près. Pour le fond et pour la forme, il ne devait pas y avoir de différence bien sensible entre la valeur de ce premier ouvrage historique et celle de l'histoire générale que Pline écrivit quelque vingt ans plus tard. Nous renvoyons donc à ce que nous avons déjà dit de celle-ci⁶.

7. Suétone (*Calig.*, 8) rapporte une version de Cn. Lentulus Gætulicus⁷ sur le lieu de naissance de Caligula : *Cn. Lentulus Tiburi genitum scribit*. Il ajoute un peu plus loin : *Gætulicum refellit Plinius, quasi mentitum per adulationem, ut ad laudes juvenis gloriosique principis aliquid etiam ex urbe Herculi sacra sumeret*.

¹ Pline le Jeune ne dit pas formellement que son oncle avait raconté ce songe dans la préface ou ailleurs ; mais cela est fort probable (*Ep.*, III, 5, 4).

² Sur l'ouvrage de Baume, cf. plus haut, § I.

³ Cf. chap. III, § IV, n° 6.

⁴ *Fragm.*, Reifferscheid, p. 99 sq. = Roth, 300. D'ailleurs, Suétone a sans doute pris ce renseignement dans Pline le Jeune.

⁵ Quoi qu'en dise Clason, *Tac. u. Suet.*, 75 et 94, dont Froitzheim a déjà signalé l'erreur, l'erreur, p. 34 sqq. Cf. 1^{re} partie, chap. IV, § I, n° 3.

⁶ Cf. 1^{re} partie, chap. III, § II.

⁷ Sur Gætulicus, cf. Egger, 168 sqq. Voir aussi les indications biographiques de Tacite, IV, 42 et 66 ; VI, 30 (avec les notes de Nipperdey à ces endroits) ; de Dion, LX, 22, et de Suétone, *Claude*, 9.

Quant à Mine, Suétone lui emprunte aussi et réfute ensuite une version sur le même fait : ... *Plinius Secundus in Treveris, vice Ambitarvio, supra Confluentes ; addit etiam pro argumente aras ibi ostendi inscriptas : Ob Agrippinae puerperium*. L'ouvrage de Pline que cite Suétone est sans nul doute l'*Histoire des guerres de Germanie* : Pline avait parlé du lieu de naissance de Caligula à propos du séjour de Germanicus et de sa famille en Germanie ; Tacite en parle lui aussi, beaucoup plus vaguement, il est vrai, dans le récit de la grande révolte qui suivit la mort d'Auguste (I, 41). L'ouvrage de Gætulicus était antérieur aux Guerres de Germanie de Pline, il avait été composé pendant le règne de Caligula : voilà tout ce que nous apprend la citation de Suétone. Mais était-ce un ouvrage historique ? Gætulicus est connu comme poète¹. Rien ne prouve qu'il ait été aussi historien, pas même la citation de Suétone : elle peut fort bien se rapporter à quelque poème, à un *Carmen de expeditionibus Romanorum contra Germanos et Britannos*, comme le conjecture O. Jahn². Si Gætulicus n'a pas été historien, il n'est point parmi les sources de Tacite : il n'est, pas possible, en effet, d'admettre qu'ayant à sa disposition des récits historiques tels que ceux de Servilius et de Ramus, Tacite se soit adressé, même subsidiairement, à un poète.

La même considération doit nous faire écarter Peditio Albinovanus. Ce poète³ avait pris part à l'expédition de Germanicus, comme *præfectus equitum* (Tac., I, 70), et, probablement, il avait célébré dans une épopée les exploits de son général ; c'est ce qui semble résulter d'un passage de Sénèque le Rhéteur (*Suas.*, I, 14) : *Latini declamatores in descriptionem Oceani non nimis vigerunt... Nemo illorum potuit tanto spiritu dicere quanto Peditio, qui, navigante Germanico, dicit...* Suit un fragment de vingt-quatre hexamètres. Höfer⁴ a prétendu découvrir dans cette épopée la source de Tacite pour la campagne de Germanicus, en 16 après Jésus-Christ. La nature d'une telle source expliquerait, dit-il, la faiblesse du côté technique dans la narration de l'historien et aussi le ton, qui est celui d'un panégyrique ; ce sont là des défauts, mais ce qui nous dédommage, c'est que nous avons la tradition d'un témoin oculaire. Höfer se trompe : la description des côtes de la mer du Nord, dans Tacite, ne dénote pas du tout l'emploi d'un témoin oculaire comme source : nous y reviendrons à propos du rôle joué par l'ouvrage de Pline sur les guerres de Germanie⁵. Quant aux caractères de la narration de Tacite, la sympathie pour Germanicus, qui est très manifeste, prouve que la source lui était favorable, mais rien de plus ; la faiblesse du côté technique est commune à tous les récits de guerres qui se trouvent dans les *Histoires* et dans les *Annales*⁶.

Pour être complet, disons encore un mot d'un certain Tuscus. Nous savons par Sénèque le Rhéteur (*Suas.*, II, 22) qu'il avait écrit un ouvrage historique dans la première moitié du premier siècle, mais nous en ignorons le sujet. Il est bien invraisemblable, si Tuscus avait traité une partie de l'époque qui est racontée dans les *Annales*, que Tacite lui ait donné une place quelconque parmi ses

¹ Cf. les témoignages dans Teuffel-Schwabe, n° 291, renvoi 1.

² *Proleg. zu Persius*, p. CXLII, note 1 (éd. de Perse, Leipzig, 1843).

³ Cf. Teuffel-Schwabe, n° 252, renvois 2-6.

⁴ Paul Höfer, *Der Feldzug des Germanicus im Jahre 16 n. Ch.* ; cf. *Burzians Jahreb.*, t. 39, p. 156 sqq., et t. 48, p. 262 sqq. ; et Knoke, *Dis Kriegszüge des Germ. in Deutschland*, Berlin, 1885.

⁵ Cf. chap. III, § IV.

⁶ Nous avons déjà cité le mot de Mommsen, qui appelle Tacite le *moine militaire des historiens* (*Hist. rom.*, IX, p. 230).

sources, puisque Sénèque le qualifie ainsi : *Homo quam improbi animi, tain infelicis ingenii*.

III

Des trois sources du règne de Néron, l'une, Pline l'Ancien, a été étudiée dans la partie de ce travail qui est consacrée aux *Histoires* ; nous avons dû y traiter aussi certaines questions relatives à Cluvius. Il nous reste donc à compléter notre étude sur celui-ci et à dire ce que nous savons de la troisième source, Fabius Rusticus.

1. Cluvius Rufus¹ est né, au plus tard, dans les premières années après Jésus-Christ, puisqu'il a été consul sous Caligula, mort en 41². Il eut pour collègue, dans cette magistrature, P. Clodius³, mais nous n'en connaissons pas la date. Josèphe lui donne le titre de consulaire à la mort de Caligula ; il était parmi les sénateurs présents au théâtre le jour du meurtre de cet empereur, et il fut favorable à ce meurtre, s'il n'en fut pas le complice. Quand Néron chanta pour la première fois en public, à Rome, le consulaire Cluvius Rufus lui servit de héraut et annonça qu'il allait chanter Niobé⁴. Tacite (*Hist.*, IV, 43) lui fait rendre cet hommage par Helvidius Priscus, au début du règne de Vespasien : *A laude Cluvii Rufi orsus, qui, perinde dives et eloquentia clarus, nulli umquam sub Nerone periculum facessisset*. Sa conduite est opposée dans ce passage à celle du délateur Eprius Marcellus. Au commencement de 69, il était gouverneur de l'Espagne citérieure (*Hist.*, I, 8) : *Hispaniæ præerat Cluvius Rufus, vir facundus et pacis artibus, bellis inexpertuse* ; (IV, 39) : *Citeriorem Hispaniam ostentans* (Mucien à Antonius Primus) *discessu Cluvii Rufi vacuum*⁵. Après la mort de Galba, il se déclara d'abord pour Othon ; mais aussitôt après il passa à Vitellius, non par préférence, mais par crainte et nécessité (I, 76). Il eut à réprimer la tentative du procureur othonien d'Afrique, Albinus, sur l'Espagne (II, 58). Il abandonna sa province pour venir rejoindre à Lyon Vitellius, en route vers Rome, et il dut alors se défendre contre un affranchi de l'empereur, Hilarius, qui l'avait dénoncé comme ayant songé à faire de l'Espagne, pour lui-même, un État indépendant. Il eut gain de cause : *Cluvius comitatus principis adjectus, non adempta Hispania, quam rexit absens* (II, 65). A Rome, il assista comme témoin, avec Silius Italicus, aux négociations secrètes entre Vitellius et Flavius Sabinus, frère de Vespasien (III, 65). En 70, Mucien offre sa succession à Antonius Primus, qu'il veut éloigner de Rome : *Citeriorem Hispaniam ostentans discessu Cluvii Rufi vacuum* (IV, 39). Nous ignorons la date de sa mort. Nipperdey pense qu'il est mort au commencement de 70 et remplace, dans le texte que nous venons de citer,

1 Cf. Nipperdey, *Introd.*, p. 27 ; Schmidt, p. 7 sqq. ; Clason, *Tac. u. Suet.*, p. 5, p. 16 sq., p. 38 sq. ; Mommsen, *Hermes*, t. 4, p. 328 sqq. ; Bellezza, p. 308 sqq. ; 1re partie de notre ouvrage, chap. III, § I, n° 3 ; Teuffel-Schwabe, n° 324.

2 Josèphe, *Antiq.*, XIX, 1, 13.

3 *Corp. Inscr. Lat.*, X, 826.

4 Il s'agit bien d'un spectacle donné à Rome. Les indications de Suétone sont très précises ; cf. les premières lignes de Néron, 21. D'après Dion, LXIII, 1 4, c'est pendant le voyage de Néron en Grèce que Cluvius remplit cet emploi. Les deux versions ne sont pas incompatibles.

5 Cf. Plutarque, *Othon*, 3.

discessu par *decessu*. Cette correction est inutile¹. Sans elle le texte de Tacite s'explique fort naturellement : Vitellius a laissé à Cluvius le titre de gouverneur d'Espagne, mais Cluvius ne gouverne pas effectivement la province, elle est en réalité sans gouverneur, *vacua*. Mucien veut à tout prix se débarrasser d'Antonius : il l'enverra prendre possession de cette province, qui ne peut pas rester indéfiniment sans autre chef qu'un gouverneur honoraire. Les gouvernements de provinces n'étant pas donnés à perpétuité, Mucien peut disposer de l'Espagne, du vivant même de Cluvius, sans léser en rien les droits de celui-ci ou même lui faire injure. L'éloge qu'Helvidius Priscus fait de Cluvius au sénat ne prouve pas davantage qu'il soit mort à ce moment (IV, 43) ; tout au plus prouve-t-il que Cluvius n'assistait pas à cette séance, ou plutôt donne-t-il lieu de le supposer. Cluvius a poussé son récit historique jusqu'à la mort de Néron² : il est probable qu'il n'a pas commencé à raconter ce règne avant d'en avoir vu la fin. Dans les derniers mois de 68 aurait-il trouvé assez de temps pour composer, même en admettant qu'il en eût préparé d'avance, au fur et à mesure, les matériaux, une œuvre aussi considérable ? L'année 69, si agitée, ne lui laissa guère de loisirs et surtout de tranquillité d'esprit. Pour qu'il ait pu achever son ouvrage, il faut donc qu'il ait vécu au moins toute l'année 70. Nous reconnaissons, avec Mommsen, qu'il ne survécut probablement pas à Vespasien³.

Son ouvrage historique n'est jamais cité par les grammairiens, et Quintilien, dans sa liste des grands historiens romains, ne nomme pas plus Cluvius Rufus que Pline l'Ancien : ils sont compris dans cette désignation générale : *Sunt et alii scriptores boni* (X, 1, 104). Il est cité deux fois par Plutarque, dans les *Questions romaines* (107), sur l'origine du mot *histrion*, et dans la vie d'Othon (3)⁴. Il est cité deux fois aussi par Tacite pour le règne de Néron (*Ann.*, XIII, 20, et XIV, 9). Nous avons démontré que Cluvius n'avait pas dépassé de beaucoup, s'il l'avait dépassée, la mort de Néron, que son récit n'allait vraisemblablement pas au delà de l'année 68⁵. Où commençait-il ? Mommsen prétend qu'il avait raconté la mort de Caligula et s'explique ainsi seulement que Josèphe ait inséré dans le récit de cette mort une anecdote, insignifiante en soi, relative à Cluvius : Josèphe a eu Cluvius lui-même pour source. Si cette conclusion est fondée⁶, l'ouvrage de Cluvius aura certainement été mis à contribution aussitôt que possible par Tacite, qui en fait, nous le verrons bientôt, le plus grand cas. Nous pouvons dire, avec certitude, que Cluvius a joué un rôle important dans la composition de la partie des *Annales* qui est consacrée au règne de Néron.

Cluvius n'était pas un homme de guerre : *Vir... pacis artibus, bellis inexpertus*, dit Tacite (*Hist.*, I, 8). Mais il s'était fait une brillante réputation d'éloquence — I, 8 : *vir facundus...* ; IV, 43 : *eloquentia clarus* —. Son ouvrage historique devait donc avoir une certaine valeur littéraire : on voit pourtant que Quintilien lui préférait Bassus et Nonianus, puisqu'il ne l'a pas nommé. Sa qualité de

¹ Elle est adoptée par Dieckmann, p. 12. Avant Nipperdey, Knabe, p. 26, et Bornbardy, note 490 de sa *Litt. rom.*, avaient émis la même opinion.

² Cf. 1re partie, chap. III, § I, n° 3.

³ Consul sous Caligula, avant 41, il devait être très âgé déjà en 70.

⁴ Nous avons expliqué (1re partie, chap. III, § I, n° 3) que cette citation ne prouvait pas du tout une consultation directe, qu'elle avait été empruntée à la source commune.

⁵ Cf. 1re partie, chap. III, § I, n° 3.

⁶ Nipperdey penche vers la même opinion. Clason (38 sq.) croit qu'il commençait avec le règne de Néron. — Cf. plus loin, chap. III, § III, n° 3 à la fin.

contemporain, sa situation de sénateur, la place qu'il a occupée dans l'entourage de Néron, son expérience des affaires politiques, l'ont mis en mesure d'être bien renseigné. Modéré et circonspect, il a su vivre à la cour d'un Caligula et d'un Néron ; il a même accepté de remplir, quand l'empereur est devenu histrion, le rôle de héraut ; il a prudemment abandonné Othon pour Vitellius, dès qu'il a vu que la fidélité au premier, pour lequel il devait du reste avoir une médiocre estime, serait dangereuse. Mais il ne faudrait pas, d'après tout cela, concevoir une trop mauvaise opinion de son caractère : s'il n'avait pas l'énergie un peu raide d'un Thraséa Pætus ou d'un Helvidius Priscus, sa probité était inattaquable : il était resté étranger aux délations, il n'avait nui à personne. Ce qui prouve qu'il jouissait d'une grande considération, c'est la façon dont tourna l'accusation que lui intentait Hilarius, affranchi de Vitellius : *Auctoritas Cluvii praevaluit, ut puniri ultro libertum suum Vitellius juberet* (II, 65) ; c'est surtout sa présence aux négociations secrètes entre Flavius et Vitellius, qui n'eurent que deux témoins. L'idée qu'il se faisait des devoirs de l'historien, nous savons combien elle était haute par cette déclaration que, d'après Pline le Jeune (*Ep.*, IX, 19, 5), il fit un jour à Verginius Rufus : *Scis, Vergini, quæ historiæ fides debeat : proinde si quid in historiis meis legis aliter ac velis, rogo ignoscas*. Écrivant l'histoire de Néron sous Galba et sous Vespasien¹, il n'eut pas à altérer la vérité par prudence. L'altéra-t-il par haine, *recentibus odiis* ? C'est possible ; mais Tacite ne se livre jamais contre lui à la moindre polémique.

2. Fabius Rusticus² a été l'ami de Sénèque le Philosophe : *Sane Fabius inclinatus ad laudes Senecæ, cujus amicitia floruit* (Tac., *Ann.*, XIII, 20). Il vivait encore en 108 ou 109, s'il est bien, comme le pense Nipperdey, le Fabius Rusticus qui est nommé à côté de Tacite et de Pline le Jeune dans le testament de Dasumius³. Et alors il serait aussi, probablement, le Rusticus à qui Pline adresse la lettre 23 du livre IX, écrite vers la même époque. Il aurait donc été sensiblement plus jeune que Sénèque, qui mourut en 65, à l'âge d'environ soixante ans⁴. Nous n'en savons pas davantage sur sa vie.

Fabius Rusticus avait écrit son ouvrage historique sous Vespasien ou Titus⁵. En effet, une citation de l'*Agricola* (chap. 10) montre qu'il partageait sur la configuration de la Bretagne une erreur de Tite Live, qui fut rectifiée lors de l'expédition d'Agricola en Calédonie, la sixième et la septième année de son gouvernement (*Agricola*, 25 et 38), c'est-à-dire en 83 et 84, puisque Agricola, consul en 77, fut envoyé en Bretagne à sa sortie de charge (*Agricola*, 9).

Quoique Fabius ait écrit sous Vespasien ou Titus, on conçoit très bien que Tacite l'appelle *recens* ; il est *recens*, par rapport à Tite Live, que Tacite lui oppose comme ancien et qui a écrit sous Auguste.

¹ Egger affirme, p. 210, sans aucune preuve, qu'il écrivit sous Domitien et lui refuse à cause de cela toute autorité.

² Cf. Nipperdey-Andresen, *Introd.*, p. 27 sq. ; Schmidt, p. 6 sq. ; Clason, *Tac. u. Suet.*, p. 4 sq., 17, 38 sq., 87 sq. ; Bellezza, p. 317 ; Teuffel-Schwabe, n° 314, renvoi 4.

³ *C. I. L.*, VI, 10229.

⁴ Cf. Teuffel-Schwabe, 187, renvoi 1.

⁵ Fabius ne put guère se mettre à l'œuvre qu'après la mort de Néron, et son travail de préparation ou de composition dut lui prendre plusieurs années ; il est donc impossible que ce double travail ait été terminé au moment où les deux autres historiens de Néron, Pline et Cluvius, étaient eux aussi à l'œuvre ; c'est-à-dire qu'en somme les trois ouvrages furent contemporains.

Nous avons valu¹ que l'ouvrage de Fabius, comme celui de Cluvius, ne dépassait pas la fin de l'année 68. Il comprenait certainement tout le règne de Néron : Fabius est cité trois fois par Tacite, au chapitre 20 du livre XIII, pour un événement de 55, tout à fait au début du règne ; au chapitre 2 du livre XIV et au chapitre 61 du livre XV, en ce dernier endroit pour un événement de 65. Remontait-il plus haut que le règne de Néron ? Nipperdey pense qu'il racontait aussi le règne de Claude² : car il avait décrit la Bretagne (*Agricola*, chap. 10), et l'expédition de Claude, en 43, dans cette île négligée depuis seize ans, fournissait à l'auteur une excellente occasion de placer ce développement géographique. Mais il reconnaît que la description de la Bretagne pouvait aussi avoir été faite par Fabius à propos de la grande révolte qui éclata sous le règne de Néron, en 6a (Tac., XIV, 29). Ceci est bien plus vraisemblable³. Sûrement, Fabius et Cluvius n'avaient pas raconté tous les deux le règne de Claude : Tacite ne signale leurs divergences qu'à partir de Néron ; il les aurait signalées plus tôt, s'il avait pu plus tôt comparer leurs récits. Si l'un des deux avait raconté ce règne, ce n'était probablement pas Fabius, trop jeune pour avoir sur Claude autant de connaissances personnelles que Cluvius, mais très bien renseigné sur son successeur, grâce à l'amitié de Sénèque. Son récit du règne de Néron empruntait à cette amitié un intérêt tout particulier : Sénèque l'avait renseigné en détail, il lui avait appris surtout ce qui se passait dans le Palatium. D'ailleurs Fabius a pu avoir lui-même une carrière politique : à défaut de preuve certaine, il nous est permis de le supposer, quand Tacite dit que, grâce à l'amitié de Sénèque, *floruit*. Mais ne fut-il pas poussé, par son affection et sa reconnaissance pour son protecteur, à la partialité ? Tacite le soupçonne de trop louer Sénèque (XIII, 20) : *Sane Fabius inclinatus ad laudes Senecæ*... A cet endroit, Fabius prétend que, sans l'intervention de Sénèque, Burrus aurait été révoqué. Cluvius et Plinius ne disent pas que sa situation ait été menacée. Fabius attribue la pensée de l'inceste, non à Agrippine, comme Cluvius et les autres, mais à Néron (XIV, 2). Cette opinion vient encore sans doute de Sénèque, nommé précepteur de Néron grâce à la protection d'Agrippine. Le détail que Tacite lui emprunte (XV, 61) est relatif à la mort de Sénèque. Si Fabius s'est montré un peu trop favorable à Sénèque et, par suite, à Agrippine, il a dû aussi avoir une tendance à noircir Néron, qui avait d'abord éloigné de la cour, ensuite fait périr son ami ; il a dû être inspiré par cette haine dont parle Tacite, *recentibus odiis*.

La valeur littéraire de l'ouvrage de Fabius était grande, au jugement de Tacite, qui le proclame le plus éloquent des modernes, titre qu'il donne parmi les anciens à Tite Live (*Agricola*, 10). C'est à lui aussi que se rapporte, sans aucun doute, l'allusion de Quintilien (X, 1, 104) : *Superest adhuc et ornat ætatis nostræ gloriam, vir sæculorum memoria dignus, qui olim nominabitur, nunc intellegitur*⁴. Il ne faut évidemment pas songer à Tacite : l'Institution oratoire a été publiée sous le règne de Domitien⁵ et Tacite ne s'est fait connaître comme historien que sous Trajan. Il ne faut pas songer non plus à Vipstanus Messalla : il n'avait publié qu'une simple relation de sa campagne contre les Vitelliens, et rien ne prouve d'ailleurs qu'il vécût encore au temps où écrivait Quintilien⁶. L'éloge convient

¹ 1re partie, chap. IV, § I, n° 1.

² C'est aussi l'avis de Ziegler, prog. de 1884, p. 10.

³ C'est l'opinion adoptée sans hésitation par Clason et Schmidt.

⁴ Le reste du passage : *Habet amatores*, etc., se rapporte, non à Fabius, mais à Cremutius. Cf. le texte de Halm, et Nipperdey, *Philol.*, t. 6, p. 193.

⁵ Teuffel-Schwabe, n° 325.

⁶ Cf. 1re partie, chap. IV, § II.

parfaitement à Fabius, à qui Tacite décerne l'épithète d'*eloquentissimus recentium*. L'expression *superest adhuc*, qui montre qu'il s'agit d'un vieillard, s'accorde aussi très bien avec son âge.

3. Nous connaissons toutes les sources dont Tacite s'est servi pour le règne de Néron : Fabius, Pline, Cluvius. Mais nous ne connaissons pas toutes celles qu'il a eues pour le règne de Tibère. Il en a eu, avons-nous dit, au moins quatre, sans parler des sources partielles¹. Servilius Nonianus et Aufidius Bassus étaient sûrement de ce nombre et tenaient les deux premières places. L'emploi de Sénèque le Rhéteur est aussi très vraisemblable. Nous avons deux autres noms : celui de Claude et celui de Velléius Paterculus ; mais il n'est guère possible de songer ni à l'un ni à l'autre. Tuscus fut historien, mais nous ne savons pas au juste de quelle époque ; quant à Gætulicus, nous avons tout lieu de douter qu'il ait été historien. Il faut donc nous résigner à ne connaître que trois sources de Tacite pour le règne de Tibère, et ne pas trop regretter d'ignorer le nom des autres, puisque les plus importantes sont parmi celles que nous connaissons.

Aufidius Bassus avait raconté les règnes de Tibère et de Caligula, en entier, avec la plus grande partie du règne de Claude, et le récit de Pline l'Ancien commençait exactement là où finissait celui de Bassus. L'ouvrage de Servilius Nonianus allait à peu près aussi loin que celui de Bassus, peut-être jusqu'à l'avènement de Néron. Cluvius avait peut-être raconté la mort de Caligula, il n'avait sûrement pas fait commencer son récit plus tard qu'à l'avènement de Néron. Fabius avait composé lui aussi une histoire complète de Néron. Les sources que Tacite avait choisies pour le règne de Tibère le conduisaient donc jusqu'à celles dont il a fait usage pour le règne de Néron ; et nous n'avons pas à rechercher un troisième groupe de sources pour les règnes de Caligula et de Claude.

¹ De même, dans ce que nous disons des sources du règne de Néron, nous faisons abstraction des sources partielles.

CHAPITRE III. — CLASSEMENT DES SOURCES DE TACITE.

I

Les sources premières n'ont joué dans la composition des Annales qu'un rôle tout à fait accessoire : elles ont servi de loin en loin à contrôler ou à compléter les données fournies par les sources dérivées. Parmi celles-ci, qui ont été au nombre de trois pour le règne de Néron, en plus grand nombre pour le règne de Tibère, il faut distinguer des sources principales et des sources secondaires. Ce serait, en effet, une erreur de croire que Tacite a accordé la même importance à toutes ses sources, qu'il a opéré une fusion totale de leurs matériaux, que de plusieurs récits fondus ensemble il a fait un récit nouveau et bien indépendant, sinon en tant qu'éléments, au moins en tant que combinaison. Dans chacun des deux groupes, il y a eu une source principale, dont le récit a été la base du récit de Tacite. Les sources secondaires ne sont intervenues que de temps en temps, quand l'auteur a jugé qu'il valait la peine de contrôler ou de compléter la source principale ; en un mot, dans les Annales, Tacite a suivi la même méthode que dans la partie conservée des Histoires, avec cette différence qu'il a eu dans les Annales une abondance beaucoup plus grande de sources secondaires.

1. Les citations de Tacite feraient croire, il est vrai, au premier abord, que, selon l'opinion traditionnelle, il a travaillé sur des matériaux considérables, les a combinés lui-même et n'a pas trouvé dans une source principale la masse déjà toute prête de son récit¹. Mais l'étude des *Histoires* nous a mis en garde contre cette illusion : elle nous a prouvé qu'il ne faut pas s'adresser d'abord et en toute confiance aux citations de Tacite, si l'on veut être renseigné sur sa méthode, puisque toutes ses citations ne sont pas des traces de recherches personnelles. Pourquoi admettrions-nous que Tacite, qui a, dans les *Histoires*, mentionné d'après sa source des divergences ou des témoignages, comme s'il les avait constatés ou recueillis lui-même, s'est conduit autrement dans les *Annales* ? La défiance est encore ici légitime : aucune citation ne doit être considérée comme directe, si elle ne paraît évidemment telle. En nous en tenant à cette règle, nous ne trouvons rien dans les citations des Annales qui soit incompatible avec l'hypothèse de la source principale. Les unes ne prouvent pas que Tacite ait fait lui-même les recherches dont il produit les résultats, les autres prouvent simplement qu'il a consulté plusieurs sources sur un point particulier. Quand il dit (I, 13), à propos de trois personnages qui avaient été désignés par Auguste comme capables d'être empereurs ou comme ambitionnant cette haute situation : *De prioribus consentitur, pro Arruntio quidam Cn. Pisonem tradidere*, constate-t-il l'accord de ses sources sur les autres noms, leur désaccord sur le dernier, ou bien reproduit-il une mention d'accord et de divergence qu'il trouve dans sa source principale ? On ne sait. Quand il déclare (IV, 10), à propos de la mort de Drusus : *In tradenda morte Drusi, quæ plurimis maximæque fidei auctoribus memorata sunt, rettuli*, il est manifeste qu'il a consulté plusieurs récits, mais

¹ Clason, *Tac. u. Suet.*, p. 59 sqq., prétend au contraire démontrer par l'étude des citations l'existence d'une source principale (pour les 12 premiers livres). Il n'y a rien de solide dans son argumentation. — Sans autre argument que ces citations de Tacite, Ziegler, prog. de 1884, cherche inversement à montrer qu'il a fondu ensemble plusieurs récits.

cette citation et d'autres semblables ne nous ôtent nullement le droit d'affirmer que Tacite a composé l'ensemble de son récit d'après une seule source, puisque nous avons d'excellentes raisons de le croire.

2. Ces raisons nous ne les déduisons pas, ici comme dans les Histoires, de comparaisons détaillées entre le récit de Tacite et d'autres récits parallèles. Sans parler de Velléius, qui ne peut évidemment nous donner aucune indication sur la méthode de Tacite, la comparaison est possible, et a souvent été faite, avec Suétone et Dion. Tacite et Suétone¹ sont indépendants l'un de l'autre. Le biographe a beaucoup de choses que n'a point l'historien et, quoique, en général, tout l'avantage soit pour Tacite au point de vue de l'exactitude, il arrive que Suétone, dans des passages correspondants, d'ailleurs assez semblables, ou bien est en désaccord avec lui pour un fait précis, ou bien lui est supérieur : donc il n'a pas eu Tacite parmi ses sources. D'autre part, il serait impossible d'admettre que l'historien, ayant à sa disposition, pour toute l'époque des Annales, d'excellents ouvrages historiques, se fût adressé à un biographe, même si un argument chronologique ne tranchait pas la question : les *Vies des Césars* n'ont paru que vers 120, les premiers livres des Annales furent composés et publiés entre 115 et 117². Mais les différences sont telles entre les deux récits, qu'il n'y a certainement pas eu communauté de source principale ; ce qui ne veut pas dire pourtant que les deux écrivains ne doivent rien aux mêmes sources³.

Entre Dion et Tacite⁴, la comparaison n'est guère possible que pour le règne de Tibère. Le règne de Caligula manque entièrement dans les *Annales* avec les

1 Lehmann, *Claudius*, p. 47 sqq., croit que Tacite s'est servi de Suétone. Nous montrons dans le texte l'in vraisemblance de cette opinion. — Pour Sievers, *Studien zur Geschichte der römischen Kaiser*, p. 49, Cornelius, p. 5 sqq., Suétone s'est servi de Tacite. — D'après Reichau, p. 38, Suétone a eu pour source surtout les *Acta diurna*, et Tacite les *Acta senatus*. Nous avons répondu d'avance à cette conclusion dans notre chapitre sur Tacite et les sources premières. — Weidemann, prog. de 1868, p. 22 sqq., est d'avis que, pour le règne de Tibère, les deux auteurs n'ont pas eu les mêmes sources. — Cimon, *Tac. u. Suet.*, p. 51 sqq., adhère à cette opinion, sans adopter tous les arguments de Weidemann : d'après lui, beaucoup de différences proviennent de l'inexactitude de Suétone ou de ses préoccupations de biographe. Pour le règne de Tibère, la source principale de Suétone est Servilius, celle de Tacite, Aufidius (p. 76). Il en est de même pour le règne de Claude (p. 50 sq.). Pour le règne de Néron, l'une des trois sources de Tacite, Fabius plutôt que les deux autres, a été la source principale de Suétone (p. 20 sqq.). — D'après L. von Ranke, p. 334, Binder, p. 71, Thamm, p. 33 sqq., Suétone et Tacite ont eu, pour Tibère, une source commune. Mais Thamm ajoute qu'après la publication des Annales, Suétone a retouché son Tibère, déjà composé. — Ziegler, prog. de 1885, p. 19 sqq., pense que Suétone et Tacite ont eu une source commune pour Claude, Cluvius sans doute. — H. Schiller, p. 23 sq., est du même avis en ce qui concerne Néron. — Cette bibliographie, incomplète assurément, suffit à donner une idée de la diversité des opinions émises.

2 Cf. 1re partie, chap. I, § I, n° 2, et chap. II, § I, n° 2.

3 Ainsi, il me paraît difficile que les citations identiques (Tacite, VI, 6, et Suétone, *Tib.*, 67) du début d'une lettre de Tibère ne dérivent pas de la même source.

4 Knabe, p. 40, tient pour la complète dépendance de Dion par rapport à Tacite, pour les livres LVII-LX (règnes de Tibère, de Caligula et de Claude). Cornelius, p. 9 sqq., adopte cette opinion pour toute l'époque racontée dans les Annales. — Egli, *Feldzüge in Arminien* (cité par Sickel, p. 5), affirme la même chose pour la guerre contre les Parthes sous le règne de Néron (LXII, 19 à 23). — Weidemann, prog. de 1868, trouve les différences trop grandes pour admettre la communauté de source entre Tacite et Dion. — D'après Haupt, *Philologus*, t. 64, p. 101 sqq., Tacite et Dion ont eu, pour Tibère, une source

premières années de Claude, jusqu'en 47. A partir du chapitre 28 du livre LX, qui est consacré au règne de Claude, c'est-à-dire à partir de 47, l'ouvrage de Dion ne nous est parvenu qu'à l'état de fragments¹. Encore convient-il de remarquer qu'il y a une lacune considérable dans le cinquième livre de Tacite et que Dion, en général, omet ou résume très brièvement l'histoire des affaires extérieures, des expéditions militaires surtout². Même dans les autres parties, son récit est beaucoup moins développé que celui de Tacite : il raconte en deux livres le règne de Tibère, qui en occupe six dans Tacite. En dehors des suppressions dont nous venons de parler, la différence d'étendue est particulièrement frappante dans les comptes rendus des séances du sénat. Elle tient aussi à ce que Dion se renferme volontiers dans les généralités, donnant moins de relief que Tacite aux actions individuelles et produisant moins de faits précis. Parfois, au contraire, il se complaît à exposer longuement des choses insignifiantes, prodiges ou anecdotes³.

Dans ces conditions, les ressemblances entre les deux auteurs sont encore nombreuses et importantes ; elles vont parfois jusque dans le détail et l'expression⁴. Elles ne peuvent s'expliquer que par l'usage d'une source principale commune ou par la dépendance de Dion. La plupart des philologues qui se sont occupés en dernier lieu de la question adoptent la première hypothèse, en faveur de laquelle ils font valoir, dans des passages correspondants semblables, une foule de traits particuliers à Dion, qui font corps avec le récit et n'ont pas du tout l'air d'être des intercalations. Cependant leurs conclusions sont loin d'être certaines. On peut leur opposer, entre autres arguments favorables à la seconde hypothèse, une prédiction faite par Tibère à Galba, qui se trouve dans Tacite (VI, 20) : *Et tu, Galba, quandoque degustabis imperium*, et que Dion rapporte (LVII, 19), non pas, il est vrai, dans les mêmes circonstances, mais en termes identiques : *Καὶ οὐ ὡστε τῆς ἡγεμονίας γεύσῃ*⁵. Ou la formule par laquelle Tacite introduit cette prédiction : *Non omiserim præsagium Tiberii de Servio Galba tum consule*, indique qu'il ne l'a pas empruntée à sa source ordinaire, que c'est une intercalation ; alors, dira-t-on que, dans le récit de Dion, c'est aussi une intercalation ? La coïncidence serait merveilleuse. Ou bien il faut voir dans la formule de Tacite, non la trace d'une intercalation, mais l'excuse d'un auteur qui n'a pas l'habitude de mentionner les prodiges et les présages ; et l'anecdote provient de la source principale. Mais

commune, mais non pas la même source principale. — Pour ce même règne, Reichau, 38, admet l'indépendance de Dion et explique sa parenté avec Tacite par l'usage commun de Pline pour les guerres de Germanie et des Acta matas pour le reste. Sans parler des autres difficultés, cette opinion est réfutée par une déclaration de Dion lui-même (LIII, 19). — D'après H. Schiller, p. 29 sqq., il y a communauté de source pour Tibère et pour Néron. — D'après Sickel, p. 37, Thamm, p. 10 sqq., et 28, et Froitzheim, pour Tibère il y a communauté de source (Aufidius Bossus). — C'est aussi l'opinion de Horstmann. — Pour Néron, Christensen pense que ni Suétone ni Tacite ne sont parmi les sources de Dion (p. 20 et 29), et que Dion a souvent avec Suétone une source commune qui n'est pas employée par Tacite (p. 73). — Pour Claude et Néron, Sickel (p. 41) pense que Dion a eu pour source principale Pline, qui a été la source secondaire de Tacite.

¹ Même pour le règne de Tibère, Dion n'est pas complet : il ne dit rien des événements de 26 et 27 (Tacite, IV, 46-67).

² Cf. Horstmann, 10.

³ Cf. sur tous ces points le travail de Horstmann.

⁴ Cf. les parallèles établis par Froitzheim, Thamm, Sickel, etc.

⁵ D'après Suétone (*Galba*, 4) la prédiction aurait été faite par Auguste : *Καὶ οὐ τῆς ἀρχῆς ἡμῶν παρατρῶξῃ*. C'est sans doute une méprise.

alors cet auteur doit avoir écrit après le règne éphémère de Galba¹, sous les Flaviens, et nous ne connaissons pas d'historien romain qui ait raconté sous la dynastie flavienne le règne de Tibère ; nous en connaissons au contraire plusieurs, dont deux au moins, Nonianus et Bassus, furent parmi les sources de Tacite, qui l'ont raconté sous Caligula, sous Claude et sous Néron. Cette seconde supposition est donc inadmissible ; et, en somme, la dépendance de Dion paraît ici certaine. Les conclusions des partisans de la communauté de source étant très discutables, nous ne ferons aucun usage des renseignements qu'ils tirent d'une comparaison de Tacite et de Dion, relativement à la méthode de Tacite.

3. De ce que Tacite a composé ses *Histoires*, aussi longtemps qu'il l'a pu, d'après une source principale, il ne serait pas juste de conclure, sans autre preuve et par analogie, qu'il a suivi la même méthode pour ses *Annales*. Les conditions, en effet, étaient bien différentes. Pour les règnes de Galba, d'Othon, de Vitellius et de Vespasien, il n'y avait, à l'époque où écrivait Tacite, qu'une source générale, la continuation d'Aufidius Bassus par Pline l'Ancien². Pour les règnes de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron, il y avait, à la même époque, plusieurs sources générales. L'auteur des *Histoires*, à moins de travailler, contrairement aux principes des historiens anciens, d'après les sources premières déjà exploitées, devait donc nécessairement travailler d'après une source principale ; l'auteur des *Annales* avait le choix entre cette méthode et celle qui eût consisté à combiner plusieurs sources. Pourtant celle-là était beaucoup plus conforme aux usages de l'historiographie ancienne et, tant que l'histoire fut considérée surtout comme un art, comme un genre littéraire, elle était assurément la plus naturelle³. Tacite, qui n'avait pas de l'histoire une autre conception que ses devanciers, l'étude de son premier grand ouvrage nous en a convaincus, devait la préférer aussi. Et nous allons démontrer qu'il l'a préférée.

4. Nous avons trouvé dans Tacite (*Hist.*, I, 13), dans Suétone (*Othon*, 3) et dans Plutarque (*Galba*, 19), trois récits des relations d'Othon avec Néron, les deux premiers très sommaires, le troisième beaucoup plus riche en détails, mais identique au fond avec les deux autres. Ces trois récits dérivent de la source principale commune, ils représentent la version de Pline l'Ancien. La voici en quelques mots. Néron aimait Poppée, mariée alors à Crispinus. N'osant encore, par égard pour sa femme Octavie et par crainte de sa mère Agrippine, l'installer au Palatium, il chargea son ami Othon de la suborner, de la détacher de son mari et de l'épouser. Mais le partage déplut à Othon, qui s'était mis lui aussi à aimer Poppée ; et Poppée n'était pas fâchée, paraît-il, de le voir jaloux. Un jour qu'Othon était absent, elle refusa de recevoir Néron : était-ce habileté de femme qui veut se rendre plus désirable, ou bien lui répugnait-il d'épouser Néron, quoique par coquetterie elle fût heureuse de l'avoir pour amant ? Othon, dans cette rivalité, courut danger de mort. Grâce à l'intervention de Sénèque, Néron se contenta pourtant de l'exiler loin de Poppée, dans le gouvernement de la Lusitanie. Suétone ne raconte pas comme Plutarque l'incident de l'exclusion, et la divergence provient sans doute, avons-nous dit, d'une méprise de Plutarque. Suétone dit qu'Othon, jaloux de Néron, non seulement refusa de lui envoyer Poppée un jour qu'il la demandait, mais le laissa lui-même à la porte malgré ses menaces et ses prières.

1 Car personne n'admettra qu'avant le règne de Galba un historien ait pu songer à noter cette prédiction.

2 Cf. 1re partie, chap. IV, § I, n° 1.

3 Cf. 1re partie, chap. I, § VII, n° 4.

La façon dont Tacite raconte les mêmes faits dans les *Annales* est toute différente (XIII, 45 et 46). Poppée était mariée au chevalier romain Crispinus. Elle se laissa séduire par Othon, jeune, riche, et qu'elle savait être très avant dans les bonnes grâces de l'empereur. Le mariage succéda bientôt à l'adultère. Comme on le voit, ce n'est pas pour le compte de Néron qu'Othon épouse Poppée, c'est pour le sien ; et ce n'est pas Néron qui songe le premier à devenir l'amant de Poppée, c'est Poppée qui espère, grâce aux relations de son mari avec l'empereur, devenir la maîtresse de Néron. Othon, soit imprudence d'amoureux, soit pour enflammer les désirs de Néron et augmenter encore son crédit en l'admettant au partage de sa femme, vante chez l'empereur les qualités de Poppée. Mis en goût par ces éloges, Néron la fait venir ; elle feint d'éprouver pour lui une violente passion ; puis, quand elle le sent bien épris, elle redevient fière, elle parle de ses devoirs de femme mariée, de son attachement pour Othon, bien supérieur par les sentiments et le genre de vie à Néron, qui s'est avili dans les amours de l'affranchie Acté. La comédie réussit à souhait. Othon perd d'abord les bonnes grâces de l'empereur, puis il est envoyé comme gouverneur en Lusitanie.

Tacite avait suivi la version de Pline dans les *Histoires*, il en a suivi une autre dans les *Annales*. De là nous tirerons tout à l'heure la conclusion que Pline n'est pas la source principale de Tacite pour le règne de Néron ; ce que nous en concluons ici, c'est que Tacite a eu une source principale pour le règne de Néron. Nous savons en effet qu'il a eu trois sources pour ce règne : Pline, Fabius et Cluvius. S'il les avait placées toutes trois sur la même ligne, si son récit était la fusion de leurs trois récits, la version de Pline serait mentionnée. Puisqu'il l'a tout à fait négligée, les trois sources n'ont pas joué un rôle d'égaie importance : l'une a servi de base, les deux autres n'ont été mises à contribution que subsidiairement. Qu'on n'essaye pas d'expliquer la conduite de Tacite en disant que peut-être Pline avait signalé les deux versions et que notre auteur, trouvant ses deux autres sources d'accord sur la dernière, l'a adoptée et a considéré la première comme fautive et négligeable. Pline n'avait certainement donné qu'une version, la première : car ni dans les *Histoires*, ni dans Suétone, ni dans Plutarque, qui est pourtant très détaillé, il n'y a trace de version divergente. De cette comparaison si instructive entre les *Annales* et les *Histoires* il faut tirer encore une conséquence à laquelle nous reviendrons bientôt. Tacite avait promis (XIII, 20) de noter les divergences qu'il trouverait entre ses trois sources et de les nommer là où elles ne seraient pas d'accord. Il n'a pas toujours tenu sa promesse : c'est qu'entraîné par la source principale, il a souvent perdu de vue les autres.

Voilà donc l'existence d'une source principale démontrée pour le règne de Néron. Si Tacite, sans y être obligé, a suivi cette méthode dans les derniers livres des *Annales*, après l'avoir déjà suivie dans les *Histoires*, il est évident qu'il l'a suivie aussi dans les premiers livres ; si, à la fin comme au début de sa carrière d'historien, il s'est conformé à l'usage, il n'y a pas dérogé au milieu. Parmi ses sources pour le règne de Tibère, il en est une également qui lui a fourni la grande masse de son récit.

II

1. Quelle est cette source ? Il faut la chercher parmi les devanciers de Tacite qui nous sont connus et ne pas songer à quelque annaliste dont le nom aurait péri avec son ouvrage. Tacite s'est naturellement adressé à celui qu'il jugeait le meilleur ; or les meilleurs historiens de Tibère avant lui, nous le savons par deux témoignages dont l'un est sans doute celui de Tacite lui-même, par Quintilien et par le *Dialogue des Orateurs*, c'étaient Aufidius Bassus et Servilius Nonianus. Sénèque le Rhéteur, tout estimable qu'il a pu être, ne saurait entrer en ligne de compte. On doit affirmer sans hésitation que la source principale fut Aufidius Bassus ou Servilius Nonianus ; il est beaucoup plus difficile de se décider entre les deux¹.

Ni l'un ni l'autre n'est cité comme source par Tacite : il ne nomme, dans toute cette partie des *Annales*, que deux auteurs, Pline et Agrippine, qui n'ont pu être que sources secondaires. Il est vrai qu'il parle de Servilius Nonianus et de sa renommée d'historien², mais sans indiquer d'un seul mot qu'il s'en est servi, et d'une façon tout accidentelle, à propos de sa mort, qui est mentionnée comme celle de tous les personnages illustres. Aufidius Bassus est mort lui aussi sous le règne de Néron. Pourquoi Tacite ne lui a-t-il pas fait l'honneur d'une notice nécrologique ? Sans doute parce que ses sources pour le règne de Néron s'étaient abstenues de mentionner cette mort : Aufidius Bassus n'était qu'un écrivain, Servilius Nonianus était de plus l'un des personnages éminents de la société romaine, *princeps civitatis*, comme dit Pline l'Ancien.

De cette différence il n'y a donc pas lieu de conclure en sa faveur dans la détermination de la source principale. Ils se recommandaient tous les deux également au choix de Tacite par leur qualité de contemporains, et la célébrité de leur œuvre historique était sensiblement la même. Enfin leurs récits finissaient à peu près au même point.

Nous avons déjà remarqué, en étudiant le rôle des sources premières dans la composition des *Annales*³, que les comptes rendus des séances du sénat, par l'étendue et par la précision du détail, dénotent un auteur qui non seulement a travaillé d'après les procès-verbaux officiels, mais encore a été témoin oculaire, c'est-à-dire sénateur, ou tout au moins a été renseigné par des témoins oculaires. Certains traits, comme ceux que nous avons signalés alors, se conçoivent beaucoup mieux, il faut le dire, si l'auteur du récit original a été sénateur, que s'il a été simplement confident d'un sénateur. Or Servilius Nonianus remplit la première condition : il a eu un *cursus honorum* sénatorial. Aufidius Bassus la remplit-il ? La faiblesse de sa santé, qui l'empêcha d'avoir une carrière militaire, n'était pas un obstacle absolu pour la carrière politique⁴. Pourtant, dans l'incertitude où nous sommes sur ce point, nous pourrions être tentés d'incliner vers Servilius. Le fait qu'il a été consul sous Tibère ne saurait être invoqué contre lui : Tacite, qui avait été préteur sous Domitien, devait être bien convaincu qu'une telle faveur n'avait pas altéré l'impartialité de l'historien.

¹ Avec plus ou moins d'hésitation, c'est Aufidius Bassus que désignent tous les philologues qui admettent l'existence d'une source principale : Clason, *Tac. u. Suet.*, 58 sq., 73 sqq. ; Froitzheim, 38 ; Thamm, 32 ; Sickel, 37 ; Horstmann, 57.

² XIV, 19.

³ Chap. I, § I, n° 1.

⁴ Cf. chap. II, § II, n° 1 et 2.

2. Mais voici quelques considérations qui font, à notre avis, pencher la balance du côté d'Aufidius Bassus. Quintilien, quoiqu'il lui reproche des défaillances, le préfère en somme à Servi-fias Nonianus, lui reconnaît un mérite qui manque à son rival et qui dut faire impression sur Tacite : *Quam (historiæ auctoritatem)... Bassus Aufidius egregie... præstitit*, tandis que Servilius est *minus pressus quam historiæ auctoritas postulat*¹. Sans doute l'auteur du *Dialogue* a l'air de les considérer comme tout à fait égaux² ; mais si cet auteur est bien Tacite, c'est Tacite jeune homme ; et la différence que signale Quintilien est de celles qui frappent surtout les hommes mûrs : Tacite ne put manquer de l'apercevoir à l'époque où il composa les *Annales*. Bassus avait plus de ressemblance avec Tacite que Nonianus : n'est-il pas naturel de penser qu'entre deux historiens de grande valeur il choisit celui chez lequel il trouvait plus de cette gravité que Pline le Jeune admirait déjà dans son éloquence³ et que nous admirons dans son œuvre historique ? D'un autre côté, le développement donné par Tacite au récit des campagnes de Germanicus nous a porté à conjecturer, avec assez de vraisemblance, croyons-nous, que Tacite s'était servi de l'ouvrage spécial d'Aufidius sur les guerres de Germanie⁴. Si l'ouvrage spécial de Bassus a été la source principale d'une partie déterminée des Annales, il est bien probable que son grand ouvrage a été la source principale des Annales, en général, pour toute l'époque qu'il embrassait. Enfin, il convient de signaler, sans y attacher trop d'importance, ce fait que Cassiodore a pris pour source, là où Tite Live lui a manqué, non pas Servilius, mais Aufidius⁵ : n'est-ce pas jusqu'à un certain point l'indice que le jugement de Quintilien avait fait loi et qu'il n'avait pas été seul à mettre Bassus un peu au-dessus de Nonianus ? Donc il n'est pas certain, sans doute, mais il est vraisemblable que Bassus a été la source principale de Tacite pour le règne de Tibère, pour celui de Caligula et pour la plus grande partie de celui de Claude⁶. Car une fois qu'il lui eut accordé sa confiance, Tacite dut le suivre aussi longtemps que possible, même si le récit de Cluvius remontait jusqu'à l'avènement de Claude. Son estime pour Cluvius est sans doute très grande, nous le verrons tout à l'heure⁷ ; mais il n'y a aucune raison de croire qu'il le place au-dessus d'Aufidius, et, d'autre part, il avait dès longtemps, depuis le commencement des *Annales*, l'habitude de suivre celui-ci comme guide

¹ X, I, 102 sq.

² Chap. 23.

³ *Ep.*, II, 11, 17 : ... *Tacitus eloquentissime et, quod eximium orationi ejus inest, σμυνώς*.

⁴ Cf. chap. II, § II, n° 1.

⁵ Cf. Mommsen, *Abhandl. d. sächs. Gesell.*, etc., p. 559.

⁶ Clason pense (p. 35 sqq.) que le changement de source coïncide avec la fin du livre XII. Il s'appuie sur certaines redites qu'il rencontre dans les premiers chapitres du livre XIII comparés avec les derniers du livre XII. Mais il reconnaît qu'à la rigueur elles peuvent s'expliquer par ce fait que Tacite aurait publié les Annales par parties et que le livre XII aurait été le dernier d'une de ces parties. D'ailleurs, c'est la nature même du sujet qui a, pour ainsi dire, forcé Tacite à ces redites : il avait pu, à la fin du livre VI, raconter la mort de Tibère indépendamment de l'avènement de Caligula ; il ne pouvait ici séparer la mort de Claude et l'avènement de Néron, qui furent tout à fait simultanés. Au début du livre XIII, il dut revenir, pour en parler plus en détail, à propos du règne commençant de Néron, sur certains faits qu'il avait déjà indiqués à la fin du livre XII à propos de la mort de Claude. — Enfin l'hypothèse de Clason a contre elle les arguments que nous faisons valoir dans le texte.

⁷ Cf. aussi chap. II, § III, n° 1.

principal. Tant qu'a duré le récit d'Aufidius, le récit de Cluvius n'a donc joué, si toutefois il remontait assez haut, que le rôle d'une source secondaire.

Il nous a été impossible¹ de déterminer avec certitude le point où s'était arrêté Aufidius. Tout ce que nous avons pu affirmer, c'est qu'il n'était pas allé jusqu'à l'avènement de Néron, mais qu'il avait raconté la plus grande partie du règne de Claude. Même si la source principale de Tacite, pour les règnes de Tibère, de Caligula et de Claude, a été, non pas, comme nous le croyons, Aufidius Bassus, mais Servilius Nonianus, il est certain que cette source n'a pas conduit Tacite jusqu'à l'avènement de Néron. L'empoisonnement de Claude est raconté par notre historien d'une façon qui dénote un original postérieur à la mort de Néron et surtout à celle d'Agrippine. Or Servilius Nonianus est mort en 59, huit ans avant Néron, la même année qu'Agrippine. La citation de Tacite : *Adeoque cuncta inox pernotuere, ut temporum illorum scriptores prodiderint infusum delectabili cibo boleto venenum* (XII, 67), ne se rapporte ni à Bassus ni à Servilius ; elle désigne les nouvelles sources, des historiens qui, ayant écrit sous la dynastie flavienne, n'avaient pas eu à atténuer, avaient pu parier en toute liberté du crime qui prépara l'avènement de Néron.

Un autre récit de Tacite, celui du mariage de Claude et d'Agrippine (XII, 1-7), dénote également une source postérieure à la mort d'Agrippine. L'historien, pour ne citer qu'un détail, constate en ces termes (7) que le mariage incestueux de Claude avec sa nièce, malgré la nouvelle loi qui permettait de telles unions, eut un seul imitateur : *Nec tamen repertus est nisi unus talis matrimonii cupitor, Alledius Severus, eques romanus, quem plerique Agrippine gratin inpuleum ferebant*. Mais il ne faut pas se hâter d'en conclure que le changement de source principale a eu lieu dès l'année 48, dès la mort de Messaline, que suivit de près ce mariage. Il est très possible, en effet, qu'Aufidius ait survécu à Agrippine², et lui ait survécu assez longtemps pour ajouter à son histoire, s'il l'avait interrompue à la mort de Messaline, les événements qui vinrent ensuite. Nous avons remarqué, d'ailleurs, que l'ouvrage d'Aufidius, étant donné le titre adopté par Pline pour le sien, devait s'arrêter à un fait quelconque, et non à un fait important, comme la mort de Messaline, qui aurait fourni à son continuateur un titre plus précis³. — De même Servilius, étant mort en 59, n'a pas pu raconter, comme le fait Tacite (ch. 22), les procès de Lolliia et de Calpurnia, victimes de la haine ou de la jalousie d'Agrippine, en 49 ; mais Aufidius l'a pu, s'il a survécu quelque temps à Agrippine.

En somme, nous ne savons pas si pour les années 48 et 49 Tacite a suivi encore la source principale qui le guidait depuis le commencement des *Annales*, ou s'il a déjà travaillé d'après celle qui devait le conduire jusqu'au point où les *Annales* rejoindraient les *Histoires*. Mais, dans le récit de l'année 50, nous trouvons un événement qui, à coup sûr, n'a été raconté ni d'après Servilius, ni d'après Aufidius, qui moururent l'un et l'autre avant la fin du règne de Néron. Il s'agit de l'adoption de Domitius, fils d'Agrippine, par Claude. Déjà ce détail : *Adnotabant periti nullam antehac adoptionem inter patricios Claudios reperiri, eosque ab Atta Clauso continuos duravisse* (XII, 25), est plutôt malveillant. Mais voici des appréciations que n'auraient certainement pas relatées des historiens écrivant sous la tyrannie de Néron, de celui qui, après avoir supplanté Britannicus, l'avait

¹ Cf. 1re partie, chap. III, § II, n° 1, et 2e partie, chap. II, § II, n° 1.

² Chap. II, § II, n° 1.

³ 1re partie, chap. III, § II, n° 1.

empoisonné : *Quibus patratris* (l'adoption) *nemo adeo expers misericordiæ fuit, quem non Britannici fortunæ mæror adficeret. Desolatus paulatim etiam servilibus ministeriis puer intempestiva novercac officia in ludibrium vertebat, intellegens falsi. Neque enim segnem ei fuisse indolem ferunt...*

Ce serait donc au plus tard à partir de 50 que Tacite aurait changé de source principale. Si Aufidius Bassus était allé jusque-là, il n'avait guère pu songer à aller plus loin. Même après la disgrâce et la mort d'Agrippine, la matière était trop périlleuse : il fallait dire comment Britannicus fut peu à peu sacrifié par son père, esclave de sa terrible marâtre, à un frère adoptif qui n'était qu'un rival. Il était impossible de le dire sans émouvoir la pitié en faveur de Britannicus et la haine ou au moins l'antipathie contre Néron. Ou bien il fallait travestir odieusement la vérité, et ce que nous savons du caractère d'Aufidius nous empêche de le croire capable d'une telle lâcheté. Le plus simple était pour lui de se taire. Il se tut, sans aucun doute, et Tacite ne se vit pas obligé de lui retirer la confiance qu'il lui avait si longtemps accordée.

Les onze premiers livres des Annales tout entiers étaient donc une dérivation d'une seule source principale. Une partie du livre XII remonte à la même origine, probablement les chapitres 1 à 24.

III

1. Nous savons déjà, par la comparaison des deux récits de Tacite sur les relations de Néron et d'Othon¹, que Pline n'a pas été sa source principale pour le règne de Néron et les dernières années de Claude². Tacite n'a pas cru devoir

¹ Cf. plus haut, § I, n° 4.

² Entre l'*Histoire naturelle* et la partie des *Annales* pour laquelle Tacite a pu consulter Pline, les ressemblances sont insignifiantes. Detlefsen rapproche les passages suivants : *Ann.*, XIII, 30, mort de Volusius : *cui tres et nonaginta anni spatium vivendi* ; *Hist. nat.*, XI, 38, 223 : ... *nonagensimum annum etiam excessit*. Il est encore question de Volusius, VII, 14, 62 ; et 48, 156 ; mais ces deux passages ne donnent rien qu'on puisse rapprocher de Tacite. — *Ann.*, XIII, 25, esclandres nocturnes de Néron : ... *ut ipse quoque exciperet ictus et ore præferret* ; *Hist. nat.*, XIII, 22, 126, remède dont Néron se servait pour effacer promptement la marque des coups : *Nocturnis grassationibus converberata facie inlinens id... et secuta die contra famam cutem sinceram circumferens*. — *Ann.*, XIII, 53 ; *Hist. nat.*, XXXIII, 11, 143 : Pompeius Paulinus ; rien à rapprocher. — *Ann.*, XIII, 41, prodige après la prise d'Artaxata : *Cuncta Artaxatis tenus sole inlustria fuere ; quod mœnibus cingebatur, repente ita atra nube coopertum fulguribusque discretum est, ut quasi infensantibus deis exitio tradi crederetur*. Pline, II, 70, 180, parle simplement, et d'après Corbulon, d'une éclipse de soleil : *visum circuitu globi alia aliis detegente et occultante*. — Tacite signale deux apparitions de comètes sous le règne de Néron, l'une à XIV, 29, l'autre à XV, 47, avant la conspiration de Pison ; il ajoute ici : *sidus... sanguine inlustri semper Neroni expiatum*. Pline, II, 25, 92, parle d'une comète qui apparut avant la mort de Claude (cf. Suétone, *Cl.*, 46) ; il ajoute : *deinde principatu ejus (Neronis) adsiduum prope ac sævum*. — *Ann.*, XV, 42 : la maison d'or ; Pline, XXXVI, 15, 111 sq. (cf. XXXIII, 3, 54), ne la décrit pas, se bornant à indiquer qu'elle était immense. — *Ann.*, XV, 45 : Néron, après la reconstruction de la ville, dépouilla de leurs statues les temples de la Grèce et de l'Asie ; *Hist. nat.*, XXXIV, 8, 84 : *Clarissima quæque in urbe jam sunt... violentia Neronis in urbem convecta et in sellariia domus aureæ deposita*. — *Ann.*, XIII, 45 : Poppée ; Pline ne donne sur elle que des détails insignifiants, XI, 41, 238 ; XXVII, 12, 183 ; XXXIII, 11, 140. — *Ann.*, XVI, 6 :

attribuer au continuateur d'Aufidius Bassus le rôle prépondérant qu'il avait fait jouer à Aufidius Bassus Il nous suffit de nous reporter à l'étude que nous avons consacrée aux Histoires de Pline dans notre première partie¹ pour trouver les raisons de cette différence de traitement. Comme écrivain, Pline était resté bien au-dessous d'Aufidius Bassus, il n'était pas sorti de la médiocrité. Son grand mérite était la conscience dans les recherches, l'abondance dans les détails ; mais il avait exagéré ces qualités et il était tombé dans la minutie, du moins au jugement de Tacite, qui lui a reproché d'avoir encombré son histoire de choses insignifiantes, bonnes tout au plus pour un journal quotidien (XIII, 31), sans le nommer, il est vrai, mais en termes qui caractérisent trop bien sa manière, telle que nous la connaissons par l'*Histoire naturelle*, pour qu'il s'agisse d'un autre que lui². Enfin chez Pline l'intelligence n'égalait pas la puissance de travail : *Quod C. Plinius memorat ; nobis quoquo modo traditum non occultare in animo fuit, guaranis absurdum videretur....* (XV, 53). Sans doute Tacite adopte deux fois la version de Pline en rejetant celle de Fabius (XIII, 20, et XIV, 2). Mais dans aucun des deux cas ce n'est la version de Pline seul : dans le premier, Cluvius est nommé comme garant avec Pline ; dans le second, Cluvius seul est nommé, Pline est désigné par le pluriel indéterminé *ceteri*. Sans doute aussi, Tacite a fait de Pline sa source principale dans la partie conservée des *Histoires* ; mais on ne peut tirer de là aucune présomption en faveur de Pline, quand il s'agit de

funérailles de Poppée ; Pline donne un détail qui n'est pas dans Tacite (XII, 18, 83). — A ces rapprochements de Detlefsen on peut en ajouter d'autres : *Ann.*, XII, 56 : *Ipse insigni paludamento neque procul Agrippina chlamyde aurata praesideren* (Claude donne un simulacre de combat naval) ; *Hist. nat.*, XXXIII, 3, 63 : *Nos vidimus Agrippinam Claudi principis, dante eo navalis proelii spectarulum, adsidentem ei indutam paludamento aureo textili sine alia materia*. Le fait s'étant passé en 51, peut-être même avant (cf. Nipperdey-Andresen, à *Ann.*, XII, 56), il n'est pas sûr qu'il ait été relaté dans la continuation d'Aufidius. — *Ann.*, XIII, 57 : *Flumen gignendo sale fecundum... Super ardentem arborum struem fusa (unda) ex contrariis inter se elementis, igne atque aquis, concretum* ; *Hist. nat.*, XXXI, 7, 82 : *Galliæ Germaniæque* (il s'agit dans Tacite d'un fleuve de Germanie) *ardentibus lignis aquam salsam infundunt*. — *Ann.*, XIII, 58, et *Hist. nat.*, XV, 18, 77 : détails analogues sur le Ruminale ; Pline ne parle pas du fait particulier à propos duquel Tacite donne ces détails. — *Ann.*, XIV, 15 : le théâtre particulier de Néron et la fête des Juvénales ; *Hist. nat.*, XXXVII, 2, 19 : allusion à ce théâtre. — *Ann.*, XV, 42, Néron entreprend de faire creuser *ab lacu Averno navigabilem fossam usque ad Ostia Tiberina* ; *Hist. nat.*, XIV, 6, 61 : *fossa Neronis quam a Baiano lacu Ostiam usque navigabilem inchoaverat*. — Quant à la ressemblance de Pline, XVI, 40, 200, (l'amphithéâtre de Néron), et *Ann.*, XIII, 31, elle s'explique, comme nous allons le dire, par l'emploi de Pline comme source secondaire. — Pline, XXII, 22, 92, dit, comme Tacite, XII, 67, qu'Agrippine mêla le poison donné à Claude à des champignons (*boletos*). Ici encore, il a été source secondaire : ... *ut temporum illorum scriptores prodiderint...*, dit Tacite. — Par contre, il y a deux divergences importantes entre Tacite et Pline : d'après Tacite, *Ann.*, XIII, 1, Silanus périt *ignaro Nerones* ; d'après Pline, VII, 13, 58, *veneno ejus interemptus est*. — D'après Pline, XVII, 1, 5, c'est Néron qui a incendié Rome ; il y a doute aux yeux de Tacite, XV, 38. — Mais Detlefsen a tort, comme nous allons le voir, de conclure de tout cela que Pline n'a pas été non plus la source principale des *Histoires*.

¹ Chap. III, § II.

² Cf. d'ailleurs : ... *nisi cui libeat laudandis... trahibus... volumina implere*, avec *Hist. nat.*, XVI, 40, 200 : *Amplissima arborum ad hoc ævi existimatur Romæ visa, quam propter miraculum Tiberius Cæsar in eodem ponte naumachiaro exposuerat advectam cum reliqua materie, duravitque ad Neronis principis amphitheatrum. Fuit autem trabs ea e larice, longa pedes CXX, bipedali crassitudine æqualis, quo intellegebatur vix credibilis reliqua altitudo fastigium ad cacumen æstimantibus*.

déterminer l'importance de son rôle dans les *Annales*. La situation de Tacite n'était plus la même ici : l'auteur des *Histoires* avait pris pour source principale Pline par nécessité, son livre étant le seul ouvrage général sur cette époque qui existât alors. L'auteur des *Annales* avait le choix, pour le règne de Néron, entre les trois ouvrages généraux de Pline, de Fabius et de Cluvius.

2. Fabius était un écrivain autrement remarquable que Pline. Songeons au magnifique éloge que lui décerne Quintilien *ornat ætatis nostræ gloriam vir sæculorum memoria dignus* (X, 1, 104). Tacite lui-même l'avait appelé dans l'*Agricola* (10) : *recentium eloquentissimus*. De cette appréciation si flatteuse il ne faudrait pourtant pas conclure tout de suite en faveur de Fabius. D'abord, c'est l'auteur de l'*Agricola* qui l'a formulée, c'est Tacite quand il n'avait pas encore approfondi, comme il dut le faire pour composer les *Annales*, l'histoire du règne de Néron, quand il n'avait pas encore comparé de près l'ouvrage de Fabius avec d'autres ouvrages parallèles, quand il avait été charmé par les qualités séduisantes de la forme et n'avait pas aperçu les défauts du fond. Lorsqu'il l'examina plus attentivement, il soupçonna Fabius d'avoir été partial en faveur de Sénèque, dans l'amitié duquel il avait tenu l'une des premières places : *Sane Fabius inclinat ad laudes Senecæ, cujus amicitia floruit*¹. Or cette partialité avait pu avoir pour conséquence des altérations assez graves dans toute l'histoire du règne de Néron, non seulement parce que Sénèque y joue lui-même un rôle important, mais encore parce qu'un personnage bien plus considérable de ce règne est Agrippine, la mère de l'empereur, la bienfaitrice de Sénèque. Fabius avait donc été porté à embellir Sénèque, à excuser Agrippine et à noircir Néron. Il avait embelli Sénèque dans le récit de l'accusation intentée à Agrippine, en prétendant que Burrus fut préservé par lui d'une disgrâce (XIII, 20) : il avait attribué à Néron la monstrueuse pensée de l'inceste, que les autres attribuaient à Agrippine (XIV, 2)².

Tacite ne le prit point pour source principale. Cela est manifeste dans le récit de l'accusation intentée à Agrippine (XIII, 19-21). Fabius avait affirmé que Burrus fut menacé de révocation, que son successeur fut même désigné. Or Tacite lui fait jouer un rôle d'où il résulte clairement qu'il n'a pas été suspecté : c'est lui qui empêche Néron d'ordonner la mort immédiate d'Agrippine. Était-il déjà auprès de l'empereur au moment de la dénonciation, ou bien a-t-il été appelé aussitôt ? Tacite ne précise pas, mais peu importe : sa présence et son ascendant prouvent assez qu'il n'a pas été dénoncé tout à l'heure comme complice, que sa fidélité n'a pas été mise en doute. Il prend la défense de l'accusée : le ferait-il, s'il était lui-

¹ XIII, 20.

² En plusieurs endroits où Tacite parle de Sénèque, il est évident qu'il n'en parle pas d'après Fabius. — *Ann.*, XII, 8 : Agrippine rappelle Sénèque d'exil et le donne pour précepteur à Néron : ... *utque Domitii pueritia tali magistro adolesceret et consiliis ejusdem ad spem dominationis uterentur, quia Seneca fidus in Agrippinam memoria beneficii et infensus Claudio dolore injuriæ credebatur*. — XIII, 18 : après la mort de Britannicus, Néron *largitione polissimos amicorum auxit. Nec defuere qui arguerent viros gravitatem adseverantes, quod domos, villas, id temporis quasi prædam divisissent*. — XIII, 42 : *Variis deinde casibus jactatus et multorum odia meritis relu, baud tamen sine invidia Senecæ damnatur*. Procès de Suillius, qui dit à Sénèque des choses très dures, par exemple : *se quæstorem Germanici, ilium domus ejus adulterum fuisse*. Lire aussi le chapitre 43. — XIV, 7 : rôle de Sénèque dans le meurtre d'Agrippine. XIV, 11 : effet produit par la lettre de Néron au sénat sur la mort de sa mère : *Ergo non jam Nero, cujus immanitas omnium questus anteibat, sed Seneca adverso rumore erat, quod oratione tali confessionem scripsisset*.

même sous le coup du soupçon de complicité, s'il venait à peine d'échapper, par l'intervention de Sénèque, au danger d'être révoqué ? Enfin, c'est Burrus qui est chargé, le lendemain, de procéder à l'interrogatoire d'Agrippine. Néron aurait-il songé à lui confier une telle mission, si le dénonciateur l'avait nommé parmi les complices d'Agrippine ? Que Néron, sur les instances de Sénèque, eût consenti, si Burrus avait été dénoncé, à ne pas le révoquer sans l'entendre, nous le concevons ; mais qu'après cette dénonciation, sans avoir à se justifier et par le fait seul des instances de Sénèque, Burrus fût passé de sa situation d'accusé à celle de conseiller écouté et, en somme, de président de la commission devant laquelle comparait la principale accusée, cela ne se concevrait pas. Ce n'est donc pas le récit de Fabius que Tacite a pris pour base du sien : il a simplement intercalé dans le récit de sa source principale l'incident relatif à Burrus, mentionné par Fabius seul. D'après la source, l'affranchi Paris était venu au milieu de la nuit dénoncer Agrippine et Plautus, et Néron avait aussitôt songé à les faire périr. D'après Fabius, Paris avait dénoncé aussi Burrus, et la révocation de celui-ci était un fait accompli, si Sénèque ne fût intervenu. Le rôle que joue ensuite Burrus dans le récit de Tacite, le premier rôle, c'était probablement Sénèque qui le jouait dans le récit de Fabius¹. Tacite n'a pas noté cette divergence : elle allait de soi ; il suffisait d'avoir indiqué d'abord, comme il l'avait fait, que, selon Fabius, Burrus avait été dénoncé et menacé.

3. La source principale de Tacite pour la fin de Claude et tout le règne de Néron fut donc Cluvius². Ce que nous avons dit de lui au chapitre précédent nous le montre tout à fait digne de la préférence que lui a donnée Tacite. Il était remarquable comme écrivain, et par là bien supérieur à Pline, sinon absolument égal à Fabius. Pline, semble-t-il, s'était tenu à l'écart sous Néron, s'absorbant dans ses travaux d'érudition. Fabius avait été d'abord en situation d'être bien informé ; la disgrâce de Sénèque³ l'avait, dans les dernières années du règne, privé de sa principale source de renseignements sur les choses de la cour. Cluvius, personnage considérable, avait vécu dans cette cour, avait su y vivre jusqu'au bout sans nuire à personne. L'amitié de Fabius pour Sénèque avait eu une influence fâcheuse sur certaines parties de sa narration ; si l'impartialité de Cluvius n'avait pas été complète, c'est seulement parce qu'il avait écrit sous l'inspiration d'une haine récente. Ce qui lui manquait aussi à Fabius et à Pline⁴.

Deux faits caractéristiques trahissent, malgré le silence de Tacite, le rôle capital qu'il a fait jouer à Cluvius. Il cite Pline comme garant d'un détail : la complicité d'Antonia, fille de Claude, dans la conjuration de Pison (XV, 53). Il cite Fabius comme garant d'un autre détail relatif à cette même conjuration : le tribun chargé de porter à Sénèque l'ordre de mourir serait allé, en sortant de chez l'empereur, faire part de sa mission au préfet du prétoire et lui aurait demandé s'il devait obéir (XV, 61). Fabius est encore cité (XIII, 20) comme garant du

¹ Dans le récit de Tacite (XIII, 21), Sénèque fait partie de la commission devant laquelle comparait Agrippine : *Burrus iis mandatis Seneca coram fungebatur*.

² C'est l'avis de H. Schiller, p. 23 sqq. — Mommsen, *Hermes*, t. 4, p. 320, exprime la même opinion, mais sans être très affirmatif. — Clason, Tac. u. Suet., p. 14, n'accorde à Cluvius que la situation de *primus inter pares*. Fabius et Pline sont presque sur le même rang. — Cf. aussi p. 20.

³ En 62 (cf. Tacite, XIV, 52 sqq.).

⁴ Pline est un simple chevalier romain : il n'a pas assisté aux séances du sénat, auxquelles Tacite donne beaucoup d'importance, même dans son récit du règne de Néron.

danger qui aurait menacé Burrus et dont Sénèque l'aurait préservé. Pareille chose n'arrive jamais pour Cluvius. Qu'est-ce à dire ? Son récit est la base du récit de Tacite, il est parfois complété au moyen de détails empruntés aux deux autres récits. Il y a une addition de Pline, il y en a deux de Fabius, il n'y en a aucune de Cluvius, parce que Cluvius est la source principale. A cause de cette situation prépondérante, Cluvius n'est cité que s'il y a divergence et discussion. Il est cité conjointement avec Pline (XIII, 20) contre Fabius. Il est cité encore contre Fabius (XIV, 2), mais ici lui seul est nommé, Pline se cache dans le pluriel *ceteri*. C'est le deuxième fait caractéristique en faveur de notre opinion : de Cluvius et de Pline, Fabius, dont la version est rejetée, n'entrant pas en ligne, la source principale est certainement ici Cluvius, dont le nom est mis en vedette¹.

Puisque Tacite a pris Cluvius pour source principale, il y a tout lieu de croire qu'en dehors de ses autres mérites Cluvius avait celui de remonter au moins jusqu'au point final d'Aufidius Bassus, et sans doute plus haut, car il n'est pas admissible qu'il se soit posé lui aussi en continuateur d'Aufidius Bassus. Mommsen, avons-nous vu, pense qu'il avait raconté la mort de Caligula : nous pouvons, grâce à cette discussion, affirmer avec une grande vraisemblance qu'il avait raconté au moins la fin du règne de Claude.

IV

1. Nous avons déjà vu² quel emploi insignifiant Tacite a fait des sources premières dans la composition des *Annales* : il applique à leur égard ce principe qu'il n'y a pas lieu de refaire les recherches une fois faites. S'il n'a eu recours aux matériaux exploités par ses devanciers que pour contrôler ou compléter leur travail sur quelques points déterminés, nous venons maintenant de voir que, parmi ses devanciers, il en a toujours eu un pour source principale. Les autres ont joué un rôle semblable à celui des sources premières : avec leur aide, au fond fourni seulement par la source principale il a fait des additions et des corrections. Ce contrôle n'a pas été continu : Tacite ne s'est pas astreint à comparer point par point les récits secondaires au récit principal. Il ne s'est livré à cette besogne fastidieuse, à cette *collatio onerosa*, comme dit Pline le Jeune, que d'une façon tout à fait intermittente. La rareté des passages où il signale des divergences ou des versions particulières suffirait à le prouver : il est impossible, en effet, que ses trois sources pour le règne de Néron, que ses sources plus nombreuses encore pour le règne de Tibère, aient été si constamment d'accord. Mais nous avons mieux que cette probabilité : nous sommes certains qu'à propos des relations d'Othon avec Néron l'une des trois sources de Tacite, Pline l'Ancien, avait donné une version sensiblement différente de celle que donne Tacite³ : nous le prenons donc en flagrant délit d'omission d'une divergence, et le cas est d'autant plus grave qu'il s'est produit après le moment où l'historien s'était engagé formellement à noter les divergences et à nommer ses sources toutes les

¹ Cluvius était en bons termes avec le gendre de Thraséa, Helvidius Priscus, qui fait son éloge (*Hist.*, IV, 43). Il avait dû être très favorable à Thraséa. Il est donc inutile de supposer, avec H. Schiller, p. 18 sq., que Tacite a parlé de Thraséa d'après la *laudatio* d'Arulenus Rusticus (cf. *Agricola*, 2).

² Chap. I.

³ *Annales*, XIII, 45 sq., cf. plus haut, § I, n° 4.

fois qu'elles ne seraient pas d'accord¹. S'il n'a pas fait, à partir de ce moment, la colla lion rigoureuse qu'impliquait une telle promesse, à plus forte raison ne l'a-t-il pas faite dans la partie antérieure des *Annales*. Qu'on ne dise pas qu'il a omis seulement les divergences insignifiantes : l'omission que nous sommes en mesure de constater a son importance : le récit de Pline, que Tacite n'a pas cru devoir mentionner, montrait Poppée sous un jour moins défavorable que celui de Cluvius, qu'il a adopté. En somme, nous avons le droit d'affirmer que Tacite a contrôlé, non constamment, mais de temps en temps, sur les points qui l'ont particulièrement intéressé : alors il a quitté le récit principal pour consulter l'endroit correspondant des autres récits. Il a fait des sources secondaires dérivées, comme des sources premières, un usage très peu considérable.

2. Pline l'Ancien, historien des guerres de Germanie², *C. Plinius Germanicorum bellorum scriptor* (I, 69), est la seule source secondaire dérivée que Tacite nomme pour le règne de Tibère : elle ne pouvait servir que pour les affaires de Germanie, surtout pour les campagnes de Germanicus racontées au premier et au deuxième livre. L'ouvrage de Pline n'a bien certainement joué, dans les passages en question, que le rôle d'une source secondaire³. La preuve en est d'abord dans la citation elle-même. Tacite ne nomme sa source principale que par exception, lorsqu'il veut la contredire ou contredire par elle une autre source, ou encore lorsqu'il veut lui laisser la responsabilité de ses affirmations. Or la citation de Pline ne rentre dans aucun de ces cas. Le fait emprunté à Pline n'est pas contredit par Tacite ; il n'est pas en contradiction avec le reste du récit ; il n'est pas tel que Tacite puisse décliner la responsabilité de l'affirmation. Après avoir exposé pour son propre compte que, pendant l'absence de Germanicus, sa femme Agrippine s'acquitta des devoirs d'un général, qu'elle s'opposa à la rupture du pont sur le Rhin, qu'elle distribua aux soldats qui revenaient, blessés ou sans ressources, de l'autre rive, des vêtements et des remèdes, il ajoute, d'après Pline, qu'elle se serait tenue à la tête du pont, donnant des éloges et des remerciements aux légions qui rentraient de Germanie. L'historien qui a d'abord affirmé, sans citer sa source, qu'Agrippine se conduisit comme un général d'armée, peut bien risquer, sans dégager sa responsabilité par une citation, ce détail qu'on la vit debout à la tête du pont pendant le défilé des troupes. S'il y a citation, c'est qu'il y a intercalation. D'ailleurs, le détail emprunté à Pline se laisse facilement détacher du contexte, qui, sans lui, est parfaitement clair : *Agrippine s'est conduite comme un général, elle a distribué aux soldats des secours de toute sorte. Il déplait à Tibère qu'une femme visite les manipules, s'approche des enseignes, distribue des largesses*. Tout se tient : la suppression de la scène du pont ne fait pas lacune. La citation signifie donc que Pline n'est pas la source principale : son autorité n'est pas assez grande sur Tacite pour que son renseignement soit accepté sans mot dire.

L'ouvrage d'Aufidius Bassus, qui fut, selon nous⁴, la source principale de Tacite pour cette partie des *Annales*, l'Histoire des guerres de Germanie, finissait très probablement, avons-nous dû, au rappel de Germanicus ; celui de Pline, composé beaucoup plus tard, allait sans doute plus loin. Or, tandis que Tacite

¹ XIII, 20.

² Cf. chap. II, § II, n° 6.

³ L'opinion contraire est soutenue par Raffay, p. 14 ; cf. tout le passage, depuis la page 11. — Clason, *Tac. u. Suet.*, p. 62 sq. et 73 sq. ; Horstmann, p. 41 sqq., pensent comme nous.

⁴ Cf. chap. III, § II, n° 1, et chap. II, § II, n° 1.

développe longuement le récit des campagnes de Germanicus, il n'accorde, à partir de son rappel, aux événements de Germanie que des mentions très sommaires¹ : moins considérables que ceux qui se sont passés sous le commandement de Germanicus, ils ont pourtant leur importance. Cette excessive brièveté s'explique beaucoup mieux, si l'ouvrage spécial que consultait Tacite finissait au rappel de Germanicus, que s'il allait plus loin, si la source principale était Bassus, que si elle était Pline.

Enfin Tacite (II, 23) parle d'îles rocheuses voisines du continent, dans la mer du Nord, *insulas saxis abruptis*, il parle (24) d'écueils où erre Germanicus naufragé sur le rivage de cette mer, entre l'embouchure de l'Ems et celle du Weser, *apud scopulos et prominentes ores*. Cette description ne répond pas du tout à la réalité. Pour les îles, on peut tout au plus penser à Hélioland, et Tacite met le pluriel. Quant aux côtes de la mer du Nord, elles sont plates. Tacite n'a donc pas eu pour source principale Pline, qui connaissait la Germanie, qui donne une description exacte du littoral en question dans son *Histoire naturelle* (XVI, 1), mais un auteur qui, n'ayant point vu la Germanie, s'était figuré que les rivages de ce pays ressemblaient à ceux de l'Italie, Aufidius Bassus.

L'emploi des Guerres de Germanie de Pline n'a été que subsidiaire. La citation de I, 69, en est la seule trace certaine. A cet endroit nous voyons très bien pourquoi Tacite a jugé bon de consulter la source secondaire. Il rencontrait, dans la source principale des détails assez extraordinaires sur la conduite d'Agrippine : il a voulu vérifier si Pline les avait donnés comme Bassus. Il a trouvé les deux sources d'accord ; Pline lui a incliné fourni un détail qui n'était pas dans Bassus, mais qui ne faisait que confirmer le récit de Bassus. On peut considérer, à la rigueur, comme empruntées à Pline une version sur la fuite d'Arminius (II, 17) introduite par la formule indéterminée : *Quidam... tradiderunt*, et la seconde version sur les cadavres de Vibulenus et de Percennius (I, 29) : *Tradunt plerique intra tabernaculum ducis obrutos, alii corpora extra vallum abjecta ostentui*. Mais il n'est pas impossible non plus que ces citations remontent jusqu'à la source principale et désignent tout simplement des indications orales ou autres recueillies par elle. Quoi qu'il en soit, Pline n'a été qu'une source secondaire et très accessoire. Cependant sa qualité de soldat, son séjour en Germanie auraient dû le recommander à l'attention de Tacite ; de plus, son histoire des guerres de Germanie ne rentrait pas dans la catégorie des matériaux exploités par la source principale². Mais Tacite n'avait pas l'esprit assez scientifique pour apprécier ces raisons à leur juste valeur. Aufidius Bassus était supérieur à Pline comme écrivain, ses *libri belli Germanici* avaient mérité une mention particulièrement élogieuse de la part de Quintilien. D'ailleurs, son histoire générale était la source principale adoptée par Tacite pour tout le règne de Tibère. Aux yeux de Tacite, Pline ne pouvait entrer en concurrence avec Bassus.

3. Ses autres sources secondaires dérivées pour le règne de Tibère, Tacite ne les a pas nommées. Il en a eu plusieurs cependant, parmi lesquelles se trouvaient certainement Servilius Nonianus et très vraisemblablement Sénèque le Rhéteur. Nous ne prétendons pas dresser l'inventaire exact de ce qu'il leur doit : dans la plupart des cas où il cite des versions particulières ou divergentes, la formule de citation est telle qu'il est impossible de dire avec certitude si elle dénote une

¹ II, 44-46, 62-63 ; XI, 16-20 ; XII, 27-30.

² Nous avons démontré que la priorité appartenait à Aufidius Bassus ; cf. chap. II, § II, n° 1 et 6.

consultation directe ou seulement le travail de la source principale. Nous négligerons tous ces passages, pour n'examiner que ceux où la consultation directe est certaine.

Au sujet des élections consulaires qui eurent lieu sous le règne de Tibère, Tacite n'a pas trouvé d'indications satisfaisantes dans Aufidius Bassus. Il a eu recours, s'il faut s'en tenir aux termes de la formule, pour toutes les élections de ce règne à toutes ses sources secondaires : *De comitiis consularibus, quæ tum primum illo principe ac deinceps fuere, vix quicquam firmare ausim ; adeo diversa non modo apud auctores, sed in ipsius orationibus reperiuntur*. Le résultat de ses recherches a été négatif. Il y a eu dans ce passage (I, 81) contrôle, mais non rectification ou enrichissement de la source principale.

Lorsque (II, 88), à propos de la lettre par laquelle le prince des Chattes, Adgandestrius, promettait d'empoisonner Arminius, si les Romains lui fournissaient le poison, et de la belle réponse qui lui fut faite, Tacite déclare : *Reperio apud scriptores senatoresque eorundem temporum Adgandestrii lectas in senatu litteras...* on peut se demander si ce pluriel ne cache pas tout simplement la source principale. *Qua gloria æquabat se Tiberius priscis imperatoribus*, ajoute-t-il : il décerne un éloge, un très grand éloge à Tibère ; il veut prouver au lecteur qu'il le décerne à bon escient : il tient le fait d'un historien bien placé pour savoir, puisqu'il a été contemporain et membre du sénat, où furent lues la lettre du Germain, et aussi, naturellement, la réponse de l'empereur. On voit qu'une citation exceptionnelle de la source principale aurait ici sa raison d'être, et l'on comprend pourquoi Tacite ne l'aurait pas citée par son nom : ce qui importait, ce n'était pas le nom du garant, c'était sa double qualité de contemporain et de sénateur. Mais il se peut aussi que le pluriel ait sa véritable force, que Tacite, jugeant la chose très extraordinaire et voulant se bien convaincre qu'elle était vraie, ait comparé sur ce point la source principale avec d'autres sources parmi lesquelles se trouverait alors probablement le sénateur Servilius¹. Ici encore les sources secondaires auraient servi à contrôler, mais non à compléter, la source principale. Car il n'y a pas lieu de croire que ce pluriel désigne seulement les sources secondaires : le fait était trop important, au point de vue romain, pour qu'un auteur comme Bassus l'eût omis, et il est raconté à la suite de plusieurs autres faits qui se sont également passés au sénat : rien, ni dans le fond ni dans la forme, ne dénote donc une intercalation.

Tacite, surpris de ne rencontrer dans sa source principale aucune indication relative au rôle d'Antonia, mère de Germanicus, dans les funérailles de son fils, s'est adressé aux autres sources dérivées et même aux *Acta diurna*. Le résultat de ce contrôle a été encore négatif : *Non apud auctores rerum, non diurna actorum scriptura reperio* (III, 3). — Sur la mort de Drusus avait cours, au temps de Tacite, une version orale très défavorable à Tibère (IV, 11). Était-elle vraie ? Elle n'était pas d'accord avec celle d'Aufidius Bassus : dans l'esprit de Tacite, nous l'avons vu², une version garantie par un nom propre l'emporte toujours sur une version anonyme. Mais, pour plus de sûreté, comme l'événement dont il s'agissait était l'un des plus considérables du règne de Tibère, il en lut le récit dans ses sources secondaires : *In tradenda morte Drusi, quæ plurimis maximæque fidei auctoribus memorata sunt rettuli* (IV, 10)... *Neque quisquam*

¹ Pour que Servilius ait été sénateur à cette époque, en 19, il suffit qu'il soit né en 7 avant J.-C., ce qui est très possible ; cf. chap. II, § II, n° 2.

² Chap. I, § III, n° 3.

scriptor tam infestus extitit, ut Tiberio objectaret... (11). Le contrôle a confirmé le témoignage de la source principale. — Tacite a pris (IV, 53) dans les Commentaires de la seconde Agrippine une anecdote relative aux rapports de la première avec Tibère. Elle ne se trouvait pas dans la source principale ; il a voulu vérifier si elle était dans quelqu'une des sources secondaires dérivées. Il ne l'a trouvée dans aucune : *Id ego a scriptoribus annalium non traditum repperi in commentariis Agrippinae filiae*. Ce ne sont pas les sources dérivées, c'est une source première qui a complété la source principale. Pourquoi Tibère s'éloigne-t-il de Rome ? Ce problème a piqué la curiosité de Tacite. Il ne s'est pas contenté de la solution donnée par la source principale : il a consulté les autres, et cette vérification lui a montré tous ses auteurs d'accord pour attribuer ce départ aux manœuvres de Séjan (IV, 57) : *Causam abscessus... secutus plurimos auctorum ad Sejani artes retuli...* — Pour les procès qui suivirent la chute de Séjan, Tacite n'a pas trouvé sa source principale assez complète : *Neque sum ignarus a plerisque scriptoribus omissa multorum pericula et poenas..... Nobis pleraque digna cognitu obvenere, quamquam ab allia incelebrata* (VI, 7). Il l'a comparée aux sources secondaires : parmi celles-ci, les unes étaient incomplètes aussi, d'autres lui ont fourni les compléments qu'il annonce. — Le viol de la fille de Séjan par le bourreau est introduit par cette formule : *Tradunt temporis ejus auctores* (V, 9). Si le pluriel a bien toute sa force, Tacite a cherché dans les sources secondaires la confirmation de cet ignoble artifice employé *quia triumvirali supplicio adfici virginem inauditum habebatur*. Si le pluriel est emphatique, Tacite a voulu indiquer que le fait, invraisemblable à force d'atrocité, était garanti par un contemporain, la source principale¹.

En somme, le plus souvent, pour le règne de Tibère, la source principale a été simplement contrôlée par les sources secondaires, et ce contrôle n'a nulle part mis Tacite en mesure de la rectifier. Partout où il a eu manifestement recours aux sources secondaires, nous voyons sans peine pourquoi. Un exemple frappant achèvera de nous démontrer qu'il ne l'a pas fait toujours, qu'il ne l'a pas fait à tous les endroits importants. Sur la mort de Tibère il ne donne qu'une version (VI, 50). Suétone (*Tib.*, 71 sq.) en donne plusieurs, dont une de Sénèque le Rhéteur². Même en admettant que Sénèque le Rhéteur ne fût pas au nombre des sources de Tacite, la différence ne pourrait s'expliquer que par le peu d'attention qu'il a accordé aux sources secondaires : car il est certain qu'il en a eu plusieurs et il est impossible que, toutes, elles aient donné, et donné uniquement, sans la moindre mention de versions divergentes, la même version³.

4. Pour le règne de Néron, Tacite prend cet engagement (XIII, 10) : *Nos consensum auctorum secuturi, si qui diversa prodiderint, sub nominibus ipsorum trademus*. Nous avons déjà constaté⁴ qu'il n'a pas tenu cette promesse de noter les divergences, que ses trois sources n'étaient pas d'accord partout où il n'a pas indiqué le désaccord, qu'en un mot il n'a pas tiré des sources secondaires tout le

¹ A propos du faux Drusus, Tacite dit (V, 10) : *Neque nos originem finemve ejus rei ultra comperimus*. Cette formule ne se conçoit bien que s'il a vainement consulté toutes ses sources. — La prédiction de Tibère à Galba (VI, 20) provient soit de la tradition orale, soit d'un historien de Galba. Nous avons vu (§ I, n° 2) qu'elle ne peut provenir de la source principale.

² Cf. chap. II, § II, n° 3.

³ Cf. la critique de cette version dans L. von Ranke, p. 301 sqq.

⁴ Cf. plus haut n° 1.

profit possible. Voici, à partir du moment où Cluvius devient sa source principale, tout ce dont nous sommes sûrs qu'il leur est redevable.

Cluvius racontait que Claude avait été empoisonné au moyen d'un plat de champignons, et qu'avant de faire périr Britannicus Néron avait abusé honteusement de son enfance. Tacite a pensé que les deux assertions étaient assez importantes pour qu'il fût intéressant de les contrôler. Il a fait ce contrôle et constaté l'accord des trois sources, en insistant sur leur qualité de contemporains par ces deux formules : ... *ut temporum illorum scriptores prodiderint* (XII, 67)¹, et *Tradunt plerique eorum temporum scriptores* (XIII, 17). — Fabius Rusticus a été lu par Tacite, ainsi que Pline, pour la conspiration de Junia Silana contre Agrippine. Pline semble n'avoir rien fourni à Tacite que la confirmation du récit de Cluvius. Tacite a trouvé dans Fabius un détail qui n'était pas dans les deux autres : le péril qu'aurait couru Burrus dans cette affaire. Il le mentionne, mais en laissant clairement voir qu'il ne le considère pas comme exact (XIII, 20). — Le récit de l'année 57 était très court et très pauvre dans la source principale. Tacite a consulté les deux autres pour essayer de l'enrichir. Mais elles ne lui ont fourni aucun fait nouveau de quelque intérêt. Cependant il a lu dans Pline une longue description de l'amphithéâtre de Néron, qu'il a dédaigneusement laissée de côté comme indigne de l'histoire (XIII, 31)². — Dans la tentative d'inceste, à qui, d'Agrippine ou de Néron, revenait la plus grande responsabilité, la préméditation et la provocation ? Tacite a jugé qu'il ne fallait pas s'en tenir à l'opinion de Cluvius, qui chargeait Agrippine. Il a interrogé Fabius et Pline. Celui-ci, d'accord avec la source principale, a désigné Agrippine ; Fabius seul a accusé Néron (XIV, 2). — Néron incendié Rome ? Sur ce point capital Tacite a trouvé ses sources divisées : *Sequitur clades, forte an dolo principis incertum, nain utrumque auctores prodidere...* (XV, 38). Nous savons de quel côté était Pline : dans l'*Histoire naturelle* il accuse formellement Néron : ... *duraverunt... ad Neronis principis incendia quibus cremavit urbem* (XVII, 1, 5). Quant à Cluvius et à Fabius, se prononçaient-ils pour l'une des deux opinions, ou restaient-ils incertains comme Tacite ? Nous l'ignorons. Ce que nous voyons très bien, c'est que Tacite, en présence de l'incertitude de sa source principale, ou d'une affirmation péremptoire qu'il ne pouvait accepter sans examen, ayant entendu émettre, lui contemporain, l'affirmation contraire, a éprouvé le besoin de se renseigner auprès de toutes ses sources³. — La conjuration de Pison est l'un des événements les plus considérables et les plus dramatiques du règne de

¹ L von Ranke, p. 310, parle, à propos de la mort de Claude, d'obscurités et de contradictions qui proviennent, dit-il, de ce que Tacite a fondu ensemble plusieurs récits. Tout se tient et tout est clair dans le récit de Tacite.

² Cf. plus haut, § III, n° 1.

³ Ici encore, L. von Ranke, p. 312 sqq., parle de contradictions qu'il attribue à la fusion de deux récits, l'un favorable à Néron et source principale, l'autre défavorable. Ces contradictions n'existent pas ; d'un bout à l'autre de son récit, Tacite s'abstient d'accuser ou d'absoudre Néron, persistant dans son incertitude du début. Les incendiaires, dit-il (38), *esse sibi auctores vociferabantur, sive ut raptus licentius exercerent seu jussu*. Néron a-t-il chanté pendant l'incendie ? *Pervaserat rumor ipso tempore flagrantis Urbis inisse eum domesticam scænam...* (39). L'incendie se rallume : *Plusque infasniæ id incendium halmil, quia pntediis Aemilianis proruperal ; ridehaturqffe Nero condendæ urbis novæ... gloriam quæerere* (40). Néron a beau faire, le bruit public l'accuse toujours : *Sed non ope humana, non largitionibus principis... decedebat infamia, quin jussum incendium crederetur. Ergo abolendo rumori Nero subdidit reos...* (44). Tacite rapporte ce qui s'est dit, mais ne formule pas, pour son compte, d'accusation.

Néron. Tacite en a lu les trois récits. Il a trouvé dans Pline seul qu'Antonia, fille de Claude, avait été parmi les complices de Pison. Il n'a pas cru devoir omettre ce renseignement, quoique la chose lui paraisse très invraisemblable (XV, 53). Il a trouvé dans Fabius seul que le tribun chargé de porter à Sénèque son arrêt de mort le communiqua d'abord au préfet du prétoire. Ce détail complémentaire, dont il laisse d'ailleurs la responsabilité à Fabius, puisqu'il le nomme, lui a paru bon à mentionner, parce qu'il met en lumière la lâcheté dont firent preuve tous les conjurés, *fatali omnium ignavia*. Ce préfet du prétoire, Fænius, de même que le tribun, était du complot, et cependant il engagea le tribun à s'acquitter de sa mission (XV, 61) ! L'incertitude même que Tacite exprime sur l'origine de la conspiration : *Nec tamen facile memoraverim quis primus auctor...* (XV, 49), nous montre qu'il n'a pas trouvé ses sources d'accord, ou bien qu'elles étaient indécises comme lui, et, par conséquent, qu'il les a toutes consultées. — Enfin, Tacite a consulté toutes ses sources pour savoir la vérité sur la mort de Poppée. Il croit qu'elle mourut d'un coup de pied de Néron, mais non qu'elle fut empoisonnée par Néron, *quamvis quidam scriptores tradant* (XVI, 6). Puisqu'il y avait ici désaccord entre les sources, Tacite aurait dû les nommer ; comme aussi à propos de la responsabilité de l'incendie, puisque Pline représentait là une opinion qui certainement n'était point partagée et par Cluvius et par Fabius. Il avait promis de le faire (XIII, 20). Mais faut-il s'étonner qu'il n'ait pas nommé partout les garants des versions divergentes, quand on sait qu'il n'a même pas pris soin de mentionner simplement partout les versions divergentes¹ ? Il est impossible de savoir quelles sont les deux sources désignées par le pluriel *quidam*. Peut-être même n'est-ce en réalité qu'un singulier². Dans ce cas, selon toute probabilité, la source ainsi désignée serait Cluvius : Tacite ne se fait pas scrupule de blâmer ouvertement Pline et Fabius³. Il aurait eu plus d'égards pour celui dont il avait fait sa source principale et auquel, partout ailleurs, quand il constate un désaccord, il donne plus d'autorité qu'aux deux autres⁴.

Sans prétendre que notre énumération des services rendus par les sources secondaires soit complète⁵, nous pouvons affirmer que Tacite leur doit en somme peu de chose et que leur rôle a été insignifiant par rapport à celui de la source principale. Tacite semble les avoir consultées le plus souvent, non pas sur les événements les plus importants, mais sur les actions dont la source principale ne donnait pas, à son avis, une explication satisfaisante.

¹ Cf. plus haut, n° 1.

² Comme *Invenio apud quosdam auctores* (*Hist.*, II, 37) ; cf. 1re partie, chap. IV, § I, n° 3.

³ XIII, 90 ; XIV, 2 ; XV, 53.

⁴ Cf. XIII, 20, et surtout XIV, 2.

⁵ Il peut se faire que des passages comme celui-ci : *Hæc consensu produntur* (sur la mort d'Agrippine). *Aspexeritne matrem exanimem Nero... sunt qui tradiderint, sunt qui abnuant* (XIV, 9), soient le résultat d'une consultation des sources secondaires ; mais il peut se faire aussi qu'ils dénotent simplement les recherches de la source principale. De même, XV, 53 : *sive, ut alii tradidere...* ; 54 : *Ut plerique tradidere...* ; XVI, 3 : *Quidam tradidere...* ; XIV, 37 : *sunt qui... tradant* ; 59 : *sunt qui... ferant*. Les formules analogues ne manquent pas non plus dans la partie consacrée à Tibère (I, 13, 29, 53, 80 ; II, 17, 29, 40, 70 ; III, 73, etc.). L'étude des *Histoires* nous a rendus très sceptiques au sujet de leur signification.

CHAPITRE IV. — ORIGINALITÉ DE TACITE.

I

1. Il n'y a pas de différence sensible, pour la provenance de la matière, entre les *Annales* et les *Histoires*. La grande masse des faits a été fournie par la source principale ; les sources accessoires, tant dérivées que premières, ont donné quelques compléments. Nous essaierons tout à l'heure¹ de savoir jusqu'à quel point les appréciations sont de Tacite. Quant aux discours, qui occupent ici, comme dans son premier ouvrage, une place considérable, ce que nous avons dit de ceux des *Histoires*² s'applique, naturellement, à ceux des *Annales* : ce n'est pas seulement par la forme qu'ils sont originaux, c'est aussi, en grande partie, par le fond ; Tacite a pu s'inspirer de ceux que la source avait composés aux endroits correspondants, mais il s'en est inspiré très librement et le plus grand rôle a été joué par son invention créatrice : témoin le discours de Claude (XI, 24), si nettement distinct de celui que nous ont conservé les tables de Lyon³. Doué de remarquables aptitudes oratoires, sachant fort bien d'ailleurs, puisque cette sorte de mensonges était commune à tous les historiens anciens, que les discours de sa source n'étaient pas du tout ceux de la réalité, Tacite, quand il avait à composer un discours pour le compte d'un personnage historique, se mettait à la place de ce personnage et le faisait parler comme, selon lui, il aurait dû parler dans une situation donnée et d'après son caractère connu. En dehors des discours, Tacite a enrichi la matière d'un assez grand nombre de digressions pour lesquelles il n'a eu recours qu'à ses connaissances générales. Nous en avons trouvé de semblables dans les *Histoires* ; mais nous avons reconnu qu'il ne fallait pas attribuer à Tacite toutes les digressions qui interrompent son récit⁴. Nous allons voir que la même observation convient aux *Annales*.

Beaucoup de digressions sont introduites par une formule par laquelle Tacite indique clairement qu'il en est l'auteur. Un rapprochement entre Scipion et Germanicus, qui aurait pu venir à la pensée de la source principale, doit être mis au compte de Tacite à cause du mot *accepimus*⁵, qui introduit la mention de Scipion (II, 59). — Le rappel de Silanus fournit à l'historien l'occasion de raconter les aventures de ce personnage sous Auguste (III, 24) : *Casum ejus paucis repetam*⁶. — Au chapitre suivant, il rapporte les plaintes auxquelles donnait lieu la rigueur de la loi Papin Poppæa sur les célibataires, et il ajoute : *Ea res admonet ut de principiis juris, et quibus modis ad banc multitudinem infinitam ac varietatem legum perventum sit, altius disseram*. La digression ainsi annoncée sur l'origine des lois et sur l'histoire de la législation romaine remplit les chapitres 25 à 28. — A propos de mesures réclamées contre le luxe de la table, Tacite recherche (III, 55) pourquoi ce luxe, qui a sévi depuis la bataille d'Actium jusqu'à

¹ Cf. plus loin, § III.

² Cf. 1re partie, chap. I, § I, n° 1.

³ Cf. chap. I, § I, n° 5.

⁴ 1re partie, chap. IV, § I, n° 5.

⁵ Sur la valeur de cette formule, cf. 1re partie, chap. IV, § I, n° 5.

⁶ Tacite promet, à la fin de cette digression, d'écrire l'histoire d'Auguste : *Sed aliorum exitus, simul cetera illius ætatis memorabo, si, effectia in quæ tetendi, plures ad curas vitam produxero*.

l'avènement de Galba, a disparu ensuite : *Causas ejus mutationis quærere libet*. — Arrivé au moment de son récit où Séjan va jouer un très grand rôle, il revient sur le passé de ce personnage : *Nunc originem, mores... expediam* (IV, 1). — Un rapport de Tibère au sénat amène Tacite à tracer un tableau détaillé de la puissance romaine à cette époque : *Percensuitque cursim numerum legionum et quas provincias tutarentur. Quod mihi quoque exsequendum reor, quæ tum romana copia in armis, qui socii reges, quanto sit angustius imperitatum* (IV, 4)¹. La digression remplit les chapitres 5 à 7. — Il s'excuse un peu plus loin (IV, 32) de raconter beaucoup de choses sans grand intérêt et il compare son sujet avec ceux que les anciens historiens romains eurent à traiter. — Après avoir parlé d'une prédiction de Tibère à Galba et de la science divinatoire dans laquelle il était versé, Tacite se demande si c'est le destin ou le hasard qui gouverne les choses humaines (VI, 22). — En 34, on vit en Égypte un phénix. Tacite expose, à ce propos, ce qu'il sait de l'oiseau merveilleux (VI, 28) : *De quibus congruunt et plura ambigua, sed cognitu non absurda, promere libet*². — Claude agrandit l'enceinte de Rome. Digression sur le pomœrium de Romulus (XII, 24) : *Haud absurdum reor...* Nymphidius, le préfet du prétoire qui devait jouer un si grand rôle dans la révolution où périt Néron, se trouve parmi les personnages récompensés après la répression du complot de Pison. Tacite profite de l'occasion pour donner sur Nymphidius des détails biographiques (XV, 72). Le passage, qui nous est parvenu mutilé³, commence par ces mots : *Quia nunc primum oblatus est, pauca repetam*⁴.

D'autres digressions portent sur des faits dont les sources de Tacite n'ont pas pu avoir connaissance. Tacite fait allusion (I, 73) au rôle pernicieux des délateurs sous Domitien, (II, 61) aux nouvelles frontières que Trajan donna à l'empire du côté de la mer Rouge, (II, 63) à ce qui restait de son temps des honneurs décernés à Germanicus, (III, 67) à la grande éruption du Vésuve. — Il rapporte une prédiction de Tibère sur Galba (IV, 20) qui n'a pu éveiller l'attention qu'après le règne de celui-ci⁵. — Il parle des jeux séculaires de Domitien, à propos de ceux de Claude (XI, 11). Il constate que, de son temps, les lettres ajoutées par Claude à l'alphabet se voyaient encore dans les inscriptions (XI, 14). — Il fait

¹ Le chapitre 6 commence par une formule analogue : *Sed congruens crediderim recensera ceteras quoque rei publicæ partes, quibus modis ad eam diem habitæ sint...*

² La source de Tacite pour cette digression n'est sûrement pas Pline, *Hist. nat.*, X, 2, 3 sqq. Sur les autres auteurs qui ont parlé du phénix, cf. le commentaire de Nipperdey-Andresen. Il est à peine besoin d'affirmer que Tacite n'a eu ici qu'une source et que les formules de citation (*De quibus congruunt et plura ambigua...* ; *varia traduntur* ; *maxime vulgatum...* ; *sunt qui adseverent...*, etc.) ne prouvent nullement qu'il ait fait personnellement des recherches sur ce sujet.

³ Cf. Nipperdey-Andresen à cet endroit.

⁴ Ce passage mutilé offre une grande ressemblance avec Plutarque, *Galba*, 9 sqq. Il y a probablement communauté de source : Tacite aura utilisé ici un passage de Pline dont il n'avait pu se servir pour les Histoires.

⁵ Remarquons, d'ailleurs, que la mention de la prophétie n'est pas du tout liée à ce qui précède. Elle serait venue plus naturellement au début même de l'année, là où Tacite donne le nom des consuls dont l'un est Galba (VI, 15). A cette prophétie se rattache une autre digression (VI, 21) sur les relations de Tibère avec Thrasyllus, qui, pendant son séjour à Rhodes, l'avait instruit dans la science divinatoire des Chaldéens. Puisqu'elle n'est amenée et justifiée que par la première, cette seconde digression est évidemment aussi de Tacite.

allusion à l'avenir de Pomponia jusqu'en 84 (XIII, 39)¹, à ce qui restait, de son temps, des réformes financières de Néron (XIII, 51).

Enfin, un grand nombre de digressions sont des retours sur le règne d'Auguste. Elles n'étaient certainement pas dans Aufidius Bassus, Servilius Nonianus et les autres historiens, sources de Tacite, qui, ayant raconté le règne d'Auguste, avaient parié à leur place chronologique des faits ou des personnes en question. A propos de la mort de Julie, fille d'Auguste, et de son complice, Sempronius, Tacite raconte en quelques mots leur triste histoire (I, 53). — Ségeste rentre en scène pendant les campagnes de Germanicus. Il a joué, à l'époque du désastre de Varus, un rôle dont Tacite dit quelques mots (I, 55). — Quand le lieutenant de Germanicus, Cécina, traverse les Longs Ponts, Tacite rappelle qu'ils ont été construits sous Auguste par L. Domitius (I, 63). — A propos du premier procès de lèse-majesté qui eut lieu sous Tibère, il fait brièvement l'histoire de la loi en question, qu'Auguste détourna le premier de son véritable but (I, 72). — Ayant à parler des rapports des Parthes et des Arméniens avec l'empire romain sous Tibère, il indique d'abord en résumé quels furent ces rapports sous Auguste (II, 1-4). — Le père de Pison, l'ennemi de Germanicus, s'est signalé pendant les guerres civiles et le règne d'Auguste (II, 43). — Lorsque Tibère demande la puissance tribunitienne pour Drusus, Tacite dit quel usage Auguste avait fait de cette institution (III, 50). — Un particulier, Lepidus, sollicite l'autorisation de réparer à ses frais un monument public ; d'autres particuliers avaient déjà fait la même chose sous Auguste (III, 72). — Tibère accorde à un général le titre d'*imperator* ; Auguste avait donné la même récompense à quelques généraux (III, 74). — La mention d'un décès amène Tacite à dire quelques mots des deux grands jurisconsultes du règne d'Auguste (III, 75). — A propos de la mort de Livie, il résume son histoire (V, 1). — Après avoir enregistré la mort du préfet de la ville, L. Piso, il dit ce que fut cette magistrature, en particulier sous Auguste (VI, 11). La matière de ces digressions sur le règne d'Auguste a pu être fournie à Tacite par sa source principale pour le règne de Tibère, mais par la partie de cette source qu'il n'avait pas à exploiter directement.

Pour un certain nombre de digressions, rien ne prouve qu'elles soient dues à l'initiative de Tacite. Telles sont la plupart des notices biographiques dont il fait suivre la mention du décès des personnages importants, par exemple les quelques lignes qui sont consacrées à Servilius Nonianus et à Domitius Afer (XIV, 19). Tels sont encore les détails historiques sur l'usure à Rome (VI, 16) ; sur l'alphabet, à propos des innovations de Claude (XI, 14) ; sur la questure (XI, 22) ; sur l'éloquence des prédécesseurs de Néron (XIII, 3) ; sur l'administration de l'*ærarium* d'Auguste à Néron (XIII, 29). Ces digressions ne sont introduites par aucune formule. D'autres sont introduites par une formule où Tacite n'affirme pas nettement qu'il y ait eu initiative de sa part : la digression sur le mont Cælius à propos d'un incendie qui éclata dans ce quartier — IV, 65 : *Haud fuerit absurdum tradere.....*² — ; la digression sur Pétrone, à propos de sa mort — XVI, 18 : *De C. Petronio pauca supra repetenda sunt* —. D'un côté, parmi les historiens romains, Tacite n'a pas le monopole des digressions ; d'un autre côté,

¹ Cf. Nipperdey-Andresen, à XIII, 32, 8.

² Malgré la formule : *nam scriptores in eo dissentiunt*, il est peu croyable que Tacite, si la digression est bien de lui, ait consulté plusieurs sources. Nous avons trouvé, dans la digression sur les Juifs, une formule analogue (*Hist.*, V, 3) : *Plurimi auctores consentiunt...*, qui ne nous a point paru être l'indice de recherches personnelles ; cf. 1re partie, chap. IV, § III, n° 3.

l'étude des *Histoires* nous a montré¹ qu'une formule quelconque ne suffit pas à garantir l'initiative de Tacite. Que faut-il penser de celle dont il se sert pour amener la digression sur Curtius Rufus (XI, 21) : *De origine Curtii Rufi, quem gladiatore genitum quidam prodidere, neque falsa prompserim et vera exsequi pudet*. Le récit qui vient ensuite offre une grande ressemblance avec le début d'une lettre bien connue de Pline (VII, 27). Mais il est évident que cette lettre n'a pas été la source de Tacite. Sur quelques points, Pline est supérieur à Tacite ; en général, c'est au con. traire Tacite qui est le plus exact et le plus détaillé. Pline dit que Curtius, à ses débuts, était attaché à la personne du gouverneur d'Afrique : *obtinenti Africam* ; Tacite : *sectator quæstoris, cui Africa obtigerat*. Pline dit qu'un jour il se promenait *in porticu* ; Tacite : *in oppido Adrumeto vacuis... porticibus*. Tacite dit seul qu'il fut élu à la préture comme candidat de Tibère, qui excusa ainsi l'obscurité de sa naissance : *Curtius Rufus videtur mihi ex se natus* ; il parle seul de sa vieillesse et de son caractère. L'indépendance de Tacite par rapport à Pline est donc certaine. Mais où Pline, à qui appartient la priorité, avait-il trouvé cette histoire de Rufus ? Sans doute qu'il l'avait simplement entendu raconter : *Quod audio accidisse Curtio Rufo*. Cela ne prouve pas, d'ailleurs, que Tacite ait puisé lui aussi à une source orale : Aufidius Bassus pouvait fort bien avoir inséré l'anecdote dans son histoire. La formule de Tacite n'empêche pas non plus absolument d'admettre que la digression provient de la source principale : elle exprimerait simplement alors la répugnance de Tacite pour ce genre d'anecdotes, répugnance dont nous avons trouvé la preuve dans les *Histoires*². Mais nous avouons qu'elle peut être aussi, à la rigueur, l'indice d'une intercalation faite par Tacite.

Parmi toutes les digressions que nous venons d'énumérer et qui sont, en somme, proportionnellement un peu plus nombreuses que celles des *Histoires*³, les unes étaient indispensables à la clarté du récit. Tacite devait faire l'histoire de la loi de lèse-majesté pour que le lecteur comprit en quoi Tibère l'avait détournée de son sens primitif, après Auguste d'ailleurs. Il devait, avant de raconter les affaires d'Arménie sous Tibère, mettre son lecteur au courant de la situation telle que la laissaient les événements accomplis sous Auguste. Il lui eût été impossible de mentionner le rappel de Silanus sans prendre la peine de dire en quelques mots les causes de son exil. D'autres, sans être nécessaires, sont naturelles, et on n'est pas du tout surpris de les trouver : ainsi la digression sur le luxe à propos de mesures demandées contre le luxe ; la digression sur la puissance tribunitienne à propos de la puissance tribunitienne sollicitée pour Drusus ; la digression sur la préfecture de la ville, à propos du premier préfet de la ville dont Tacite eut à enregistrer le décès ; la digression sur les relations de Tibère avec Thrasyllus, et les réflexions de Tacite sur le gouvernement de l'univers, à propos d'une prophétie de Tibère à Galba ; la biographie de Nymphidius Sabinus à propos de sa première apparition dans l'histoire. D'autres, enfin, ne sont que des hors-d'œuvre insuffisamment motivés et mis là non pour l'utilité, mais pour l'agrément : ainsi la longue digression sur les lois, à laquelle des adoucissements apportés dans l'application d'une loi servent de prétexte ; le tableau très détaillé de la puissance romaine, qui eût été beaucoup mieux placé en tête des *Annales* ;

¹ Cf. 1re partie, chap. IV, § I, n° 5.

² A propos d'un prodige qui aurait accompagné la mort d'Othon (II, 50) ; cf. 1re partie, chap. III, § III, n° 3.

³ Mais aucune d'entre elles n'égale en étendue la grande digression sur les Juifs et la Judée (*Hist.*, V, 2 sqq.).

la digression sur le phénix à propos de l'apparition d'un phénix en Égypte : le fait a tout l'air de n'avoir été mentionné que pour donner lieu à la digression ; l'histoire de l'alphabet à propos d'une innovation de Claude dans l'alphabet, innovation qui ne dura pas ; la digression sur le *pomœrium* de Romulus à propos d'un agrandissement de l'enceinte sous Claude. Les digressions sont plus nombreuses dans les premiers livres que dans les derniers. Il ne faut pas en conclure que Tacite y renonçait peu à peu : seulement, le règne de Tibère lui avait procuré des occasions fréquentes de revenir sur le passé immédiat ; cette source de digressions s'épuisait à mesure que le récit des Annales avançait, les événements et les personnages qui avaient quelque rapport avec le règne d'Auguste devenant toujours plus rares.

2. Il est assez facile, en général, de distinguer les parties ajoutées par Tacite au fond de la source principale ; il l'est beaucoup moins de savoir quelles suppressions il s'est permises : nous n'avons pas ici, comme pour les Histoires, des récits dérivés sûrement de la même source que celui de Tacite, et qui puissent nous fournir des termes de comparaison. Nous sommes pourtant certains que Tacite a fait des suppressions. A plusieurs reprises, il avoue lui-même qu'il n'a pas reproduit toute la matière de ses sources : *Nerone iterum, L. Pisone consulibus pauca memoria digna evenere, nisi coi libeat laudandis fundamentis et trabibus, quis molem anaphitheatri apud campum Martis Cæsar extruxerat, volornina iruplere, cum ex dignitate populi Romani repertuai sit res inlustres annalibus, talia diurnis Urbis actis mandare* (XIII, 3)¹. — *Et celeberrimæ luxu fama epulæ fuere, quas a Tigellino paratas ut exemplum referma, ne sæpius eadem prodigientia narranda sit* (XV, 37). — *Exsequi sententias baud institui nisi insignes per honestum aut notabili dedecore ; quod præcipuum munus annalium reor, ne virtutes sileantur, utque pravis dictis factisque ex posteritate et infamia metus sit* (III, 65)². — A plusieurs reprises, il s'excuse de raconter des choses qui n'en valent guère la peine. Il a des raisons spéciales de ne pas les négliger : il raconte les procès de Falanius et de Rubrius, simples chevaliers romains, parce qu'ils furent les premiers poursuivis. sous Tibère, comme coupables de lèse-majesté : *Haud pigebit referre... præemptata crimina, ut quibus initiis... gravissimum exitium iorepserit... noscatur* (I, 73). — Pourquoi mentionne-t-il les vacances de l'an 16 ? *Res eo anno prolatas baud referrem, ni pretium foret Cn. Pisonis et Asinii Galli super eo negotio diversas sententias noscere* (II, 35). — C'est à l'intervention de Thraséa dans la discussion qu'un sénatus-consulte sans importance doit d'avoir été enregistré : *Non referrem*

¹ Il est vrai qu'il s'agit ici d'une source secondaire, Pline (cf. chap. II, § III, n° 1) ; mais la déclaration de Tacite n'en est pas moins instructive.

² Voir encore XIV, 14 : *Quos* (les nobles qui se déshonorèrent en montant sur le théâtre de Néron) *fato perfunctos ne nominatim tradam, majoribus eorum tribuendum puto*. Dion cite des noms propres, mais de familles et non d'individus (LXI, 57, 4). — XIV, 64 : *Quicumque casus temporum illorum nobis vel sdiis anctoribus noscent, præsumptum babeant, quotiens fugas et cædes jussit princeps, totiens gestes deis actes... Neque tamen silebinus, si quod senatus consultum adulatione novum aut patienta postremum fuit*. C'est là le langage d'un historien qui ne se fait pas scrupule d'élaguer ce qui lui paraît insignifiant. Tacite déclare qu'il ne rapportera pas les dernières paroles de Sénèque (XV, 63) : ... *advocatis scriptoribus pleraque tradidit, quæ in vulgus edita ejus verbis invertere supersedeo*. Mais on ne peut pas conclure de cette déclaration que le discours en question était dans la source, reproduit textuellement ou arrangé par elle. Il est même probable que, l'écrit de Sénèque étant très connu, la source avait, comme Tacite, jugé qu'il suffisait d'y renvoyer.

vulgarissimum senatus consultum... nisi Pætus Thræsea contra dixisset præbuissetque materiem obtretonlus arguendæ sententiæ (XIII, 49)¹. — S'excuser de la sorte, n'est-ce pas donner clairement à entendre que des suppressions ont été opérées là où certaines considérations particulières n'ont pas sauvé un fait regardé comme insignifiant en lui-même ?

Tacite est bien toujours tel que les Histoires nous l'ont montré : il se fait la plus haute idée de la dignité du genre historique ; il dédaigne le détail futile. Nous venons de rencontrer deux définitions de l'histoire, qui sont caractéristiques : l'histoire ne doit s'occuper que des événements importants, *res inlustres* ; sa principale mission est de glorifier la vertu et d'effrayer le vice. Non seulement il la veut noble et moralisatrice, mais encore il redoute pour elle la monotonie : *Etiam si bella externa et obitas pro republica mortes tenta casuum similitudine memorarem, meque ipsum satias cepisset aliorumque tædium exspectarem, quamvis honestos civium exitus, tristes tamen et continuos aspernantium ; at nunc patientia servilis tantumque sanguinis domi perditum fatigant animum et mæstitia restringant*. Pourquoi donc Tacite impose-t-il à ses lecteurs ce long et lugubre défilé ? *Detur hoc inlustrium virorum posteritati, ut quomodo exsequiis a promisca sepultura separantur, ita in traditione supremorum accipiant habeantque propriam memoriam* (XVI, 16). Il s'est déjà plaint plus haut de la monotonie de son sujet : *Nos sæva jussa, continuas accusationes, fasces amicitias, perniciem innocentium et easdem exitu causas conjungimus, obvia rerum similitudine et satietate* (IV, 33). Il s'excuse et se console de n'avoir pas à traiter d'aussi beaux sujets que ses devanciers en faisant valoir que son récit peut être très profitable : *Pleraque eorum, quæ rettuli quæque referam, parva forsitan et levia memoratu videri non nescius sum..... Non tamen sine usu fuerit introspicere illa primo aspectu levia, ex quibus magnarum sæpe rerum motus oriuntur* (IV, 32). C'est un orateur, c'est un moraliste qui parle, ce n'est pas un esprit scientifique. Les petits faits sont monotones, ils ne méritent pas d'être mentionnés pour eux-mêmes : donc, toutes les fois qu'ils ne seront pas recommandés à Tacite par quelque motif spécial, il les négligera. Le souci de l'effet moral et surtout de l'effet littéraire passe avant celui de l'exactitude. Nous n'avons pas ici le moyen sûr que nous avons pour les Histoires de constater les suppressions et les inexactitudes, mais les déclarations de Tacite nous donnent à penser que sous ce rapport le second ouvrage ne diffère pas sensiblement du premier.

Cependant il y a dans les *Annales* une partie pour laquelle Tacite s'engage à être plus complet que beaucoup d'entre ses sources, que sa source principale en particulier. C'est l'énumération des procès qui suivirent la chute de Séjan : *Neque suie ignarus a plerisque scriptoribus omissa multorum pericula et pœnas, dum copia fatiscunt aut, quæ ipsis nimia et mæsta fuerant, ne pari tædio lecturos adficerent verentur. Nobis pleraque digna cognitu obvenere, quamquam ab aliis incelebrata* (VI, 7). Il complète donc le récit de la source principale par d'autres récits. Nous verrons bientôt la raison de ce scrupule exceptionnel d'exactitude.

Nous sommes sûrs que Tacite a supprimé, les considérant comme indignes de l'histoire à cause de leur insignifiance, certains détails donnés par ses sources.

¹ Voir encore II, 32 : *Quorum auctoritates adulationesque rettuli, ut sciretur velus id in re publicis malum* (compte rendu de la séance du sénat où fut prononcé l'arrêt contre Libon).

En a-t-il supprimé aussi à cause de leur grossièreté ? A-t-il adouci des traits trop réalistes ? Le fait, établi pour les *Histoires*¹, est probable, sinon certain pour les *Annales*. Quand Tacite parle des débauches de Tibère ou de Néron, il garde une réserve qui contraste de la manière la plus frappante avec la crudité de Suétone. Que l'on compare, par exemple, les détails précis et obscènes que celui-ci donne sur les relations incestueuses de Néron et d'Agrippine (*Ner.*, 28) avec le passage (XIV, 2) où Tacite signale les provocations criminelles d'Agrippine. Néron, après l'assassinat d'Agrippine, contempla, dit-on, le cadavre de sa mère : *Aspexeritne matrem exanimem Nero et formam corporis ejus laudaverit, sunt qui tradiderint, sunt qui abnuant* (XIV, 9). Suétone insiste sur cette scène horrible : *Adduntur hie atrociora nec incertis auctoribus : ad visendum interfectæ cadaver accurrisse, contrectasse membra, alia vituperasse, alia laudasse, sitique interim oborta bibisse* (*Ner.*, 34).

Tacite a donc toujours la même répugnance pour le laid et pour l'ignoble, le même souci de la noblesse. Mais jusqu'à quel point cette réserve, telle que nous la montrent les passages cités, avait-elle été observée par sa source ? Aufidius Bassus et Cluvius Rufus, les deux sources principales des *Annales*, avaient-ils obéi à des scrupules que ne connut point la source principale des *Histoires*, Pline l'Ancien ? Nous ne savons pas au juste.

3. Avec les omissions volontaires, nous avons signalé dans les *Histoires* des négligences involontaires, que les récits parallèles de Plutarque et de Suétone nous ont permis d'attribuer sûrement aux habitudes d'esprit de Tacite, oratoires et nullement scientifiques. Il est bien invraisemblable qu'il se soit corrigé de ce défaut en achevant d'écrire les *Histoires*, et qu'il ait composé les *Annales* avec une attention plus soutenue et une vigilance plus scrupuleuse : il n'était plus à l'âge où les habitudes se perdent facilement, et l'idée qu'il se faisait de l'histoire, comme tous les Romains, n'était pas de nature à l'éclairer sur les imperfections de son premier ouvrage. Cependant nous n'avons pas le droit de lui imputer, sans autre raison, toutes les erreurs que l'on peut relever dans les *Annales*. Il est possible que beaucoup d'entre elles remontent jusqu'à la source². Ainsi, nous avons rendu responsable, et non sans vraisemblance³, la source principale, Aufidius, du manque de vérité qui nous a choqués dans la description des côtes de Germanie (II, 23). Tacite fait naître Caligula dans le camp de son père Germanicus (I, 41) : *infans in castris genitus*. C'est une erreur que Suétone (*Calig.*, 8) réfute au moyen des *Acta*, des documenta officiels : Caligula était né à Antium. Mais ce passage de Suétone prouve que l'erreur était très répandue :

1 Cf. 1^{re} partie, chap. V, § I, n° 2.

2 Par exemple, la confusion entre les Ampsivarii et les Angrivarii (II, 8) ; cf. Nipperdey-Andresen à cet endroit. Peut-être avons-nous affaire simplement à une erreur de copiste. — L'attribution du pontificat à Néron, fils de Germanicus (III, 29) ; cf. Nipperdey-Andresen. — Une erreur sur la nature première des fonctions de questeur (XI, 99) ; cf. idem. — Epidaphné prise pour un faubourg d'Antioche (II, 83) ; cf. Mommsen, *Hist. rom.*, t. XI, p. 17. — Une autre erreur sur l'âge de Pompée quand il joua un rôle militaire dans les guerres civiles (XIII, 6) ; cf. Nipperdey-Andresen. — D'une façon générale, les récits de campagnes laissent beaucoup à désirer dans Tacite, et Mommsen a souvent relevé cette imperfection (cf. *Hist. rom.*, IX, 65 et 230 ; XI, 272). Mais jusqu'à quel point est-elle imputable à Tacite ? Ni Aufidius ni Cluvius (*bellis inexpertus*, *Hist.*, I, 8) n'étaient plus compétents que Tacite. — Il ne donne presque jamais les dates avec précision : encore un défaut dont il est bien probable que ses sources sont, au moins en grande partie, responsables.

3 Cf. chap. III, § IV, n° 2.

Versiculi imperitante mox eo divulgati apud hibernas legiones procreatum indicant :

*In castris natus, patriis nutritus in armis,
Jam designati principis omen erat.*

Aufidius n'en avait-il pas été dupe ? Pline, que Suétone réfuté aussi, avait dit presque la même chose dans ses *Guerres de Germanie*¹ : *Plinius Secundus in Treveris (genitum scribit), vico Ambitarvio supra Confluentes*. Mais voici, par exemple, une inexactitude que nous ne pouvons guère songer à mettre sur le compte de la source. Tacite (I, 13) nomme quatre personnages : M. Lepidus, Gallus Asinius, L. Arruntius et Cn. Piso, puis il ajoute : *Omnesque præter Lepidum variis mox criminibus struente Tiberio circumventi sunt*. Or, plus loin, quand il mentionne l'accusation et la mort d'Arruntius, il n'est pas, tant s'en faut, aussi affirmatif : *Sed testium interrogationi, tormentis servorum Macronem præsedisse commentarii ad senatum missi ferebant ; nullæque in eos*² *imperatoris litteræ suspicionem dabant invalido ac foriasse ignaro frta pleraque ob inimicitias Macronis notas in Arruntium* (VI, 47). Quant à Cn. Piso, l'ennemi et le prétendu empoisonneur de Germanicus, il se donna la mort à la suite d'un procès qui lui fut intenté par les amis de Germanicus, et dans lequel Tibère lui-même ne fut pour rien³. Qu'un contemporain comme Aufidius ait commis une pareille erreur, cela n'est pas croyable. Au contraire, elle est fort explicable de la part de Tacite. Quand il écrivait le premier livre des Annales, il savait seulement que Pison et Arruntius moururent sous le règne de Tibère et à la suite d'une accusation ; il ne se rappelait pas exactement dans quelles circonstances. Il n'eut pas le soin de vérifier si son affirmation était bien juste⁴. — Après avoir annoncé (VI, 22) qu'il rapportera en temps opportun une prédiction du fils de Thrasyllus, le maître et l'ami de Tibère, sur Néron, *a filio ejusdem Thrasulli prædictum Neronis imperium*, voici ce qu'il raconte (XIV, 9) : *Nam consulenti (Agrippinæ) super Nerone responderunt Chaldæi fore ut imperaret matremque occideret*. Tacite a perdu de vue les termes précis de sa promesse : il ne parle maintenant que des Chaldéens en général. — Quel est ce désastre de Lyon que Néron soulagea en offrant à la ville une somme considérable pour réparer les monuments détruits (XVI, 13) ? Tacite a cru l'avoir mentionné à sa place chronologique : il est impossible de supposer que l'oubli remonte jusqu'à la source⁵. — Ce n'étaient pas les insignes consulaires qu'avait reçus le préfet du prétoire, Rufrius Crispinus, comme le dit Tacite (XVI, 17), mais les insignes prétoriens, comme il l'a dit plus haut (XI, 4). — Thraséa, dit-il (XVI, 21), s'était abstenu de paraître au sénat le jour où les honneurs divins furent décernés à Poppée. Tacite n'a pas parlé de ce décret du sénat à propos des funérailles de Poppée (XVI, 6). Encore une inadvertance qui est certainement de lui⁶.

¹ Cf. chap. II, § II, n° 6.

² Contre Arruntius et ses coaccusés.

³ Cf. *Annales*, III, 10 sqq.

⁴ Même si l'on admet avec Nipperdey (à I, 13) que, dans la phrase de Tacite, *omnes* se rapporte seulement à Asinius et à Arruntius, ce qui est fort contestable, il y a eu de la part de Tacite inexactitude en ce qui concerne Arruntius.

⁵ Nipperdey admet une lacune dans le texte après *cladem Lugudunensem*.

⁶ Autre exemple : XIV, 12, il mentionne le rappel de Valerius Capito et de Licinius Gabolus, anciens préteurs, exilés par Agrippine. Nulle part il n'a parlé de leur exil.

Les inexactitudes d'expression sont assez fréquentes. Au lieu du mot précis, Tacite aime le terme vague, plus oratoire ; il sacrifie à l'effet la rigoureuse vérité. *Ne feminæ quidem exsortes periculi*, dit-il (VI, 10) à propos des procès qui suivirent la chute de Séjan. Et il n'a qu'un exemple à citer, celui de Vitia. — Un peu plus loin (VI, 94), *tot per annos* signifie trois ans ; XIII, 6, *sæpe*, deux fois ; de même, XV, 47¹. Le Breton Caratacus parle à ses soldats de leurs ancêtres qui ont repoussé le dictateur César : il ne sait pas et Tacite a oublié que César n'était encore que proconsul des Gaules quand il passa en Bretagne (XII, 34). — *Trucidatis ffit iusignibus viri 8, ad postremum Nero virtutem ipsam excindere concupivit interfecto Thræsea Pæto et Barea Sorano* (XVI, 21). Au moins en ce qui concerne Barea Soranus, on peut trouver que Tacite n'a pas le droit d'employer un mot si pompeusement élogieux, puisqu'il a rapporté de ce personnage un trait de flagornerie qui ne nous donne pas une très haute opinion de son caractère (XII, 53). Mais Tacite se préoccupe ici, avant tout, de ménager une gradation du plus heureux effet. Le fond est sacrifié à la forme.

II

1. Dans la partie conservée des *Histoires*², Tacite s'est plus d'une fois écarté du plan de la source, sans cependant transporter aucun événement d'une année dans le récit de l'autre année. Les *Annales*³ vont nous fournir des exemples de libertés plus grandes ; mais, ne possédant ni la source de Tacite ni un autre ouvrage que nous puissions regarder avec certitude comme une dérivation de cette source, nous en sommes réduits à mentionner et à expliquer ces libertés ; nous ne devons pas chercher à apercevoir les modifications de détail que Tacite a pu introduire dans l'ordre du récit de chaque année.

D'abord, Tacite est toujours annaliste. Quelque gênant qu'il le trouve parfois, il subit le joug de la tradition ; c'est lui-même qui le déclare : *Ni mihi destinatum foret suum quæque in annum referre, avebat animus antire statimque memorare exitus quos Latinius atque Opsius ceterique flagitii ejus repertores habuere, non modo postquam Gains Cæsar rerum potitus est, sed incolumi Tiberio Verum has atque alias sontium pœnas in tempore trademus* (IV, 71). Il lui arrive plusieurs fois de renvoyer par des formules analogues à la suite de son récit chronologique. Il raconte (I, 58) que la femme d'Arminius fut livrée aux Romains et qu'elle accoucha d'un fils qui fut élevé à Ravenne ; que devint-il ? *In tempore memorabo*. Le gouverneur romain de Syrie, Creticus Silanus, sans ôter au roi Vonones son titre et son luxe de souverain, le fait garder à vue. Comment Vonones se vengea-t-il de cet affront ? *In loco reddemus* (II, 4). — Le fils de ce Thrasyllus qui avait été le maître de Tibère dans la science des Chaldéens prédit plus tard que Néron serait empereur ; Tacite y reviendra en temps voulu : *In tempore memorabitur* (VI, 22). Le consul désigné C. Silius reparaitra plus tard : *Cujus de potentia et exitio in tempore memorabo* (XI, 5).

Cependant il n'a pas poussé le respect de l'ordre annalistique jusqu'à s'astreindre, comme dans les *Histoires*, à prendre pour point initial de son récit le

¹ Cf. Nipperdey-Andresen.

² Cf. 1^{re} partie, chap. V, § II.

³ Cf. Nipperdey-Andresen, *Introd.*, p. 37 sqq. ; Horstmann, p. 29 sqq. ; O. Hirschfeld, *Hermes*, t. 25, p. 363 sqq.

début d'une année. Le 1er janvier 69 n'est pas une date sans importance¹ : ce jour-là commence en Germanie la révolution qui doit porter Vitellius à l'empire ; quelques jours après, Galba adopte Pison et Othon déçu forme le projet de le renverser. Mais il est certain que la mort de Néron eût été un point de départ plus net et plus naturel. Tacite, esclave de la tradition, n'est pas remonté jusque-là et a dû, pour rendre son récit intelligible, le faire précéder d'une introduction qui résume systématiquement les faits accomplis depuis cette mort jusqu'au 1er janvier 69 : nous eussions mieux aimé, à coup sûr, un récit détaillé de ces quelques mois. Tacite a vu les inconvénients artistiques et même historiques d'une telle façon de procéder, et, au lieu de commencer son histoire, du règne de Tibère au 1er janvier 15, il a pris pour point initial la mort d'Auguste et le début même du nouveau règne.

En outre, il a transgressé trois fois, d'après ses propres aveux, le principe de la séparation rigoureuse des années. Dans les chapitres 32 à 37 du livre VI, il a réuni les événements d'Orient pour les années 35 et 36 : *Quæ duabus æstatibus fiesta conjunxi, quo requiesceret animus a domesticis malis* (VI, 38)². — Dans les chapitres 6 à 9 du livre XIII, il a fait la même chose pour les affaires du même pays en 54 et 55 : *Quæ in alios consules egressa conjunxi* (XIII, 9). — Dans les chapitres 31 à 40 du livre XII, il a raconté les événements qui se sont passés en Bretagne pendant plusieurs années³ : *Hæc quamquam a duobus proprætoribus plures per annos gesta conjunxi, ne divisa haud perinde ad memoriam sui valerent. Ad temporum ordinem redeo* (XII, 40). Il est à remarquer que, dans les trois cas, l'ordre chronologique a été abandonné pour des événements extérieurs, pour des guerres.

Ces trois cas sont les seuls où Tacite s'excuse d'avoir fait empiéter une année sur une ou plusieurs autres. Mais il a souvent pris la même liberté sans le dire, presque toujours dans le récit des guerres ou autres événements extérieurs. Voyons, par exemple, les affaires d'Orient. Au livre II, ch. 1 et suiv., en tête du récit de l'année 16 et comme introduction aux événements qui vont bientôt se passer dans ce pays, il jette un coup d'œil sur son histoire pendant le règne d'Auguste⁴. Au chapitre 40 du même livre, il annonce l'envoi de Germanicus en Orient, dans le récit de l'année 17. Aux chapitres 53 et suiv., dans le récit de l'année 18, il expose les mesures prises en Orient par Germanicus jusqu'à sa mort, en 19 : cette exposition est à peine interrompue par la mention de quelques autres événements à la fin du récit de 18. Au chapitre 31 du livre VI, il reprend les choses depuis la mort de Germanicus et, dépassant l'année présente, 35, les conduit jusqu'au milieu de 36⁵. La fin de 36 est racontée à partir du chapitre 41. Aux chapitres 8 et suiv. du livre XI, en 187, il remonte jusqu'en 43⁶. Les événements de 37 à 42 étaient racontés dans la partie perdue de l'ouvrage. Il reprend le récit au chapitre 44 du livre XII, en 51, et le conduit alors jusqu'en 54⁷. Aux chapitres 6 et suiv. du livre XIII, en 54, sont racontés les événements

¹ Quoi qu'en dise Hirschfeld, *ouvrage cité*.

² Une partie seulement des événements de 36 est racontée dans ces chapitres ; le reste, à partir de VI, 41, dans le récit de l'année 36 ; cf. Nipperdey-Andresen, à VI, 38.

³ De 47 à 58 ; cf. Nipperdey-Andresen, à XII, 31, 56 et 40.

⁴ Cf. Nipperdey-Andresen, à II, 1.

⁵ C'est l'un des trois cas où il s'excuse d'avoir abandonné l'ordre chronologique.

⁶ Cf. Nipperdey-Andresen, à XI, 8.

⁷ Cf. Nipperdey-Andresen, à XII, 14, 44 et 51.

de 54 et 55¹ ; aux chapitres 34 et suiv. du même livre, en 58, ceux de 56 à 59² ; aux chapitres 23 et suiv. du livre XIV, en 60, ceux de 60 ; aux chapitres 1 et suiv. du livre XV, en 62, ceux de 61 et 62³ ; aux chapitres 24 et suiv. du même livre, en 63, ceux de 63. On le voit, rarement les affaires d'une année sont racontées à part ; le plus souvent Tacite revient en arrière, mais quelquefois aussi il empiète sur l'avenir.

Les affaires de Germanie sont racontées par années, tant que dure le commandement de Germanicus : celles de l'année 14 : I, 31-51 ; celles de l'année 15 : I, 55-71 ; celles de 16 : II, 526. Mais à partir de son rappel le principe de la séparation n'est pas toujours respecté : ainsi les années 57 et 58 sont réunies dans les chapitres 53 et suiv. du livre XIII⁴. Les affaires de Bretagne sont conduites de 47 à 58, dans un seul récit (XII, 31 sqq.)⁵, et de 59 à 61, dans un autre récit (XIV, 29 sqq.)⁶. Au contraire, la guerre de Tacfarinas, en en Afrique, qui dura quatre campagnes, est racontée en quatre fois (II, 5 2 sqq. ; III, 20 sqq. ; III, 73 sqq. ; IV, 23 sqq.).

La réunion a été opérée aussi pour certains événements intérieurs. Le procès de Lion eut lieu en 16 (II, 27 sqq.). Mais la dénonciation datait déjà de loin : *Libonem, ne quid in novitate acerbius Seret, secundo demum anno in senatu coarguit, medio temporis spatio tantum cavere contentus*, dit Suétone (*Tib.*, 25). Déjà la formule assez vague par laquelle Tacite introduit ce récit nous aurait mis en éveil : *Sub idem tempus e familia Scriboniorum Libo Drusus defertur moliri res novas*. C'est par une formule semblable qu'est amené (XI, 8) un récit des affaires d'Arménie dans lequel Tacite revient en arrière de plusieurs années. — La même formule précède (XII, 56) le récit du percement d'une montagne, ouvrage d'art destiné à mettre le lac Fucin en communication avec le fleuve Liris. Pour inaugurer le canal, Claude donne une première fête sur le lac ; puis on s'aperçoit que le creusement n'est pas suffisant (57) et les travaux recommencent ; non pas tout de suite cependant : *Eoque, tempore interjecto, altius effossi specus*. Claude donne une nouvelle fête d'inauguration. Tout cela n'a guère pu se passer en un an⁷. — La conjuration de Pison est racontée d'un bout à l'autre l'année où elle éclata, en 65 (XV, 48 sqq.). Mais elle existait avant cette année. Déjà Tacite en a signalé l'origine en 62 (XIV, 65) : *Unde Pisoni timor et orta insidiarum in Neronem magna moles et inprospera*. En 64, l'un des conjurés a proposé de tuer Néron pendant l'incendie de Rome (XV, 50). D'ailleurs la conjuration, qui devait éclater le jour des jeux du cirque en l'honneur de Cérés (XV, 53), fut découverte la veille (54), c'est-à-dire le 18 avril. Or il est impossible que dans les trois premiers mois de 65 se soit passé tout ce que Tacite raconte des progrès de la conjuration dans les chapitres 48 à 53. Elle commença vraisemblablement en 63⁸.

¹ C'est encore un des trois cas où Tacite s'excuse d'avoir fait empiéter le récit d'une année sur celui d'une autre.

² Cf. Nipperdey-Andresen, à XIII, 35, 36, 41. Nipperdey croit que ce récit ne dépasse pas l'année 58 ; Mommsen, *Hist rom.*, t. X, p. 217, a montré qu'il comprend aussi 59.

³ Cf. Nipperdey-Andresen, à XIV, 23, et à XV, 6.

⁴ Cf. Nipperdey-Andresen, à XIII, 53, 54 et 55.

⁵ Encore un des trois cas où Tacite s'excuse.

⁶ Cf. Tacite, XIV, 29, et Nipperdey-Andresen, à cet endroit.

⁷ Cf. Nipperdey-Andresen, à XII, 56. Suétone, *Claude*, 20, dit que les travaux durèrent onze ans.

⁸ Cf. Nipperdey-Andresen, à XV, 48.

Mais ces infractions au principe annalistique, avons-nous le droit de les imputer à Tacite¹ ? Ne peut-il pas se faire que sa source ait pris quelquefois la même liberté ? Dans certains cas, il est probable que l'initiative de la réunion ne revient pas à Tacite : ainsi la source principale n'avait guère pu songer à commencer dès 64 le récit de la conjuration de Pison, ou à répartir sur deux ou trois années le récit des menées secrètes de Libon. Il n'est guère admissible non plus qu'elle ait consacré chaque année une mention spéciale aux affaires d'Orient ou de Bretagne ou de Germanie : pour toutes ces provinces elle avait sans doute établi des groupes d'années, prenant pour centres les années où quelque événement plus saillant s'y était produit. Tacite a-t-il conservé ou remanié ces arrangements ? Presque partout où il ne le dit pas, nous l'ignorons. Mais ce que nous savons, c'est que, si la source avait secoué de temps en temps la tyrannie du joug annalistique, Tacite l'a secouée plus souvent qu'elle.

Nous le savons par les trois déclarations de Tacite rapportées plus haut. On peut admettre, en effet, qu'il ne s'est pas excusé toutes les fois qu'il a modifié l'ordre de la source, et on doit même l'admettre, puisque cela est démontré pour les *Histoires*² ; mais on ne peut pas admettre qu'il se soit excusé d'avoir abandonné l'ordre chronologique en des endroits où la source l'avait abandonné déjà ; on le peut d'autant moins que, dans deux cas sur trois, en même temps qu'il nous avertit de la liberté prise, il dit pour quelle raison il a cru devoir la prendre (VI, 38 et XII, 40). Non seulement, dans les trois cas où il s'excuse, son initiative est certaine, mais encore elle est très vraisemblable au moins dans un autre cas, malgré son silence. Il mentionne (II, 88) la mort d'Arminius, en 19, presque aussitôt après avoir raconté celle de Germanicus (II, 72 sqq.), sans dire formellement que la première arriva cette année-là. Elle n'arriva, en effet, qu'en 21³. Mais Arminius a été l'adversaire de Germanicus : leurs morts sont rapprochées à dessein. L'inexactitude (il y a inexactitude, puisque le récit de Tacite ferait croire au premier abord que le chef germain mourut en 19) est plutôt de Tacite, qui, plus éloigné de ces événements, était peu sensible à une différence de deux années, que de la source, qui était un contemporain et avait plus nettement conscience qu'un assez grand intervalle de temps sépara les deux morts⁴.

Quant aux raisons que Tacite donne de sa conduite dans les deux cas où il la justifie, l'une est une raison de sentiment. Il a réuni, dit-il, les événements d'Orient pour les années 35 et 36, *quo requiesceret animus a domesticis macis* (VI, 38). Sans doute les exploits de L. Vitellius sur l'Euphrate devaient reposer son esprit lassé par le récit des longues et monotones cruautés de Tibère après la chute de Séjan. Mais pas songé aussi à ses lecteurs ? Ne s'est-il pas mêlé une préoccupation littéraire à cette satisfaction personnelle ? pas voulu, d'abord, couper par une digression d'une étendue suffisante l'uniformité des événements intérieurs, ensuite donner du prix aux événements extérieurs qui font la matière

¹ C'est l'opinion de Hirschfeld, *ouvrage cité*.

² Cf. 1^{re} partie, chap. V, § II.

³ Cf. Nipperdey-Andresen, à II, 88.

⁴ Hirschfeld, p. 365 sqq., démontre que la naissance des jumeaux de Drusus, dont Tacite fait mention en 19, presque aussitôt après la mort de Germanicus (II, 84), a été avancée au moins d'un an, sans doute par Tacite lui-même, pour ménager un contraste. Pour la même raison, Tacite aurait mentionné la mort de Plancine, la prétendue empoisonneuse de Germanicus, immédiatement après celle d'Agrippine, veuve de Germanicus (VI, 25 et 26).

de la digression, en ne les disséminant pas autant que la source ? C'est justement la raison qu'il donne dans le second cas (XII, 40) : *Hæc plures per annos fiesta conjunxi, ne divisa baud perinde ad memoriam sui valerent*. Or donner tout leur prix aux événements, c'est donner de l'intérêt au récit. Dans tous les passages où des années ont été réunies, que la réunion soit de Tacite ou qu'elle soit de la source, l'intention est la même : si un récit est trop morcelé, si le lecteur doit quitter à chaque instant un fil pour en prendre un autre, il ne peut s'intéresser à aucune partie du récit ; bien plus, il s'y embrouille. La source, qui était un écrivain de valeur, a cherché à concilier les exigences chronologiques avec la clarté et la continuité de la narration ; Tacite l'a cherché encore davantage.

Faut-il aller jusqu'à croire¹ que, s'il avait écrit, comme il se le proposait, l'histoire du règne d'Auguste, il aurait complètement rompu avec la méthode annalistique et composé un récit systématique ? Même s'il était démontré que les *Annales* contenaient, en plus grand nombre que les *Histoires*, des violations de l'ordre chronologique imputables à Tacite, la conjecture serait téméraire : autre chose est se soustraire exceptionnellement à la rigueur de la règle, quand des considérations artistiques justifient cette liberté, autre chose secouer pour toujours le joug de la règle. D'ailleurs, la preuve en question n'est nullement faite. Qui nous dit que dans la partie perdue des *Histoires*, de beaucoup la plus considérable, Tacite n'avait pas quelquefois réuni certains événements de deux ou de plusieurs années ? Enfin on ne remarque pas que les exceptions à la règle annalistique soient plus nombreuses dans les derniers livres des *Annales* que dans les premiers : celles que Tacite excuse et celles qu'il se permet sans rien dire, peut-être en suivant l'exemple de la source, sont à peu près également distribuées dans tout l'ouvrage, ou, s'il y en a proportionnellement un peu plus à partir du livre XI, c'est que la continuité des campagnes d'Arménie en fournissait de plus fréquentes occasions.

2. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que Tacite a très habilement concilié l'obéissance générale à la règle annalistique avec le souci d'une ordonnance artistique. Ici, comme dans les *Histoires*², la division en livres est de lui. Chacun de ces livres forme dans l'ensemble un tout solide et bien construit : car l'auteur ne les fait pas régulièrement commencer et finir avec une année, mais distribue sa matière de telle sorte que chacun soit dominé par un fait principal, que les premiers chapitres et les derniers ne soient pas consacrés à des événements quelconques, qu'en un mot l'impression produite sur le lecteur soit nette et forte. Le premier livre, qui s'ouvre par la mort d'Auguste, c'est l'avènement de Tibère : sous de trompeuses apparences de liberté se prépare la plus cruelle des servitudes : *quantoque majore libertatis imagine tegebantur, tanto eruptura ad infensius servitium* (I, 86) ; le livre se termine sur cette menace. — Le héros du second livre est Germanicus : il est vainqueur en Germanie, il triomphe à Home,

¹ Avec Hirschfeld, *ouvrage cité*.

² Si Tacite ne s'est pas astreint dans les *Histoires* à diviser sa matière exactement comme la source, il y a tout lieu de croire qu'il a pris la même liberté dans les *Annales*. Ce que nous allons dire du groupement des livres achève de rendre sûre la chose, qui est en soi très probable : il est impossible que Tacite soit arrivé à ce total de dix-huit livres, divisés en trois hexades, par la seule addition d'un certain nombre de livres empruntés à sa première source, Aufidius, avec un certain nombre de livres empruntés à sa seconde source, Cluvius. Il est parti d'un dessein arrêté d'avance et a distribué lui-même en livres les années ou parties d'année.

il parcourt l'Orient, il meurt ; le deuil causé par sa mort, la mort de son adversaire Arminius, tels sont les derniers faits du livre, qui s'arrête avant la fin de l'année. — Le troisième commence par le magnifique tableau des funérailles de Germanicus ; c'est encore Germanicus qui en est le héros : après ses funérailles, viennent le procès et la mort de son ennemi Pison : un peu plus loin, son fils Néron entre dans la carrière des honneurs, son ancien lieutenant Silius et ses anciennes légions écrasent la révolte de Sacrovir ; le livre est plein de sa mémoire et des regrets qu'il laisse. — Le quatrième livre est le triomphe de Séjan ; il commence par le portrait de ce parvenu et le récit de la mort de Drusus, sa victime. — Le cinquième livre, qui commence par la mort de Livie, se terminait par la chute de Séjan¹. — Le sixième nous fait assister aux terribles vengeances de Tibère et à sa mort. Dans le dernier chapitre, Tacite divise la vie de Tibère en cinq périodes : la première, Tibère avant son règne, ne fait point partie du sujet ; la deuxième, Tibère avant la mort de Germanicus et de Drusus, remplit les trois premiers livres ; chacune des trois dernières, Tibère avant la mort de Livie, Tibère avant la chute de Séjan, Tibère après la chute de Séjan, fournit la matière d'un livre. — La mort de Messaline est le fait capital du livre XI, qui se termine à cette date, avant la fin de l'année. Au XIIe, Claude épouse Agrippine et adopte Néron ; il meurt empoisonné par sa femme. — Le livre XIII commence avant la fin de l'année, à l'avènement de Néron : pendant que Corbulon se distingue en Arménie, Néron empoisonne à Rome son frère Britannicus. — Les crimes de Néron remplissent le XIVE : il fait périr Agrippine, Burrus. Octavie ; l'assassinat de sa mère et celui de sa femme sont les deux points extrêmes du livre. — Au livre XV, qui commence par les belles campagnes de Corbulon en Arménie, Néron, après s'être déshonoré sur la scène, échappe à un danger imminent, la conjuration de Pison : c'est le fait principal du livre, qui se termine² par l'annonce de la chute prochaine du tyran³.

Les *Annales* comptaient, non pas seize livres, comme on le croit d'ordinaire, mais dix-huit⁴. Il est impossible, en effet, que, les derniers événements de 65 et les premiers événements de 66 occupant les trente-cinq chapitres qui nous restent du livre XVI, c'est-à-dire environ la moitié ou tout au moins le tiers du livre⁵, Tacite ait raconté dans la partie perdue de ce livre le reste des événements de 66 avec ceux de 67 et de 68 : le voyage de Tiridate à Rome, le commencement de la guerre des Juifs — campagne de Cestius Gallus, deux premières campagnes de Vespasien, etc. —, la tournée artistique de Néron en Grèce, la révolte de Vindex et sa défaite par Verginius, la chute et la mort de Néron, l'élévation de Galba à l'empire et les premiers mois de son règne. Sans doute, le XIVE livre contient presque quatre années ; le IIE en contient quatre ; le XIIIE, près de cinq

¹ Cf. Nipperdey-Andresen, à V, 5.

² Avant la fin de l'année.

³ Le dernier livre, le XVIIIE (comme nous allons le voir, et non le XVIe), avait sa fin nécessairement marquée au 31 décembre 68, les *Annales* devant rejoindre les *Histoires*. La soumission antérieure de Tacite au principe annalistique l'obligeait à s'y soumettre encore ici.

⁴ Opinion de Ritter (éd. de Tacite, Cambridge, 1848, t. I, p. XXII, et de Hirschfeld, *Zeitschrift f. österr. Gymn.*, t. 28, p. 812), magistralement soutenue par Ed. Wölfflin, *Die hexadische Composition des Tacites*, dans *Hermes*, t. 21, p. 157 sqq.

⁵ Parmi les livres complets des *Annales*, celui qui compte à moins de chapitres est le XIIIE (58), celui qui en compte le plus est le IIE (88). Dans l'édition Halm, ce qui nous reste du XVIe livre occupe seize pages ; les livres qui en occupent le plus sont le Ier et le IIE (43), ceux qui en occupent le moins, le XIIE et le XIIIE (32).

; le XIIe, près de six ; le IVe, six ; le VIe, plus de six. Mais qui ne voit que le nombre des années ne signifie rien et que Tacite a tenu compte seulement de leur importance ? Aussi, le XV^e livre ne contient-il que deux ans et quelques mois ; le I^{er}, qu'un an et quelques mois. L'année 69 occupe à elle seule les trois premiers livres des *Histoires* et une partie du quatrième. Sans être aussi riches en événements, les années 67 et 68 pouvaient largement fournir chacune la matière d'un livre, les XVII^e et XVIII^e. Quant au XVI^e, avec les derniers mois de 65, l'année 66 suffisait à le remplir : après la mort de Thraséa, le dernier événement raconté par Tacite, il y avait encore à raconter en 66 la révolte de Jérusalem, le voyage de Tiridate, le massacre des Juifs de Césarée, les luttes intestines des Juifs de Jérusalem, les troubles d'Alexandrie, la campagne malheureuse de Cestius Gallus, la conjuration de Vinicius, la mort d'Antonia, fille de Claude, le mariage de Néron avec Statilia Messalina, son départ pour la Grèce, ses premières victoires¹. N'y avait-il point là de quoi faire trente-cinq autres chapitres au moins ?

D'ailleurs, nous avons remarqué que le règne de Tibère finit avec le VI^e livre et que celui de Néron commence avec le XIII^e. Les douze premiers livres formaient donc deux hexades ou groupes de six, d'une part le règne de Tibère, de l'autre les règnes de Caligula et de Claude. Si l'on rapproche cette observation de celle que nous faisons tout à l'heure relativement à l'impossibilité de concevoir un XVI^e livre qui contient tous les événements compris entre la répression de la conjuration de Pison et le 1^{er} janvier 69, n'est-il pas évident que le règne de Néron formait une troisième hexade² ? Puisque les *Annales* avaient dix-huit livres, les *Histoires* en avaient douze, et non quatorze. Ces douze livres formaient-ils deux hexades³ ? Nous ne le savons pas sûrement, mais cela n'est pas improbable.

Que Tacite l'ait adoptée dès son premier grand ouvrage ou seulement pour les *Annales*, la composition hexadique n'était pas une nouveauté dans la littérature latine. Virgile et Stace ont nettement divisé en deux groupes les douze livres, l'un de l'*Enéide*, l'autre de la *Thébaïde*. Les *Antiquitates rerum humanarum* et le *De lingua Latina* de Varron comprenaient vingt-cinq livres, un livre d'introduction et quatre hexades⁴. Le *De republica* et le *De legibus* de Cicéron avaient six livres. L'historien grec Polybe avait composé par hexades, comme Tite Live par décades. Les précédents ne manquaient donc pas à Tacite. Mais pour le groupement de ses livres en hexades, pas plus que pour la distribution de sa matière en livres, il n'a reproduit le plan de ses sources : nous ignorons si Aufidius Bassus et Cluvius Rufus avaient établi entre leurs livres un groupement quelconque ; ce qui est bien invraisemblable, c'est qu'ils eussent adopté, l'un et l'autre, la composition hexadique.

¹ Cf. Goyau, p. 131 sqq.

² Wölfflin montre très bien qu'il ne faut pas attacher d'importance à la subscription du livre I des *Histoires* dans le *Mediceus II* : *Cornelii Taciti liber XVII explicit, incipit XVIII*. Du moment que les *Annales* furent coupées au milieu du XVI^e livre, le premier livre des *Histoires* devint pour les copistes le XVII^e de l'ensemble.

³ C'est l'opinion de Wölfflin. — Nous savons que les *Annales* et les *Histoires* comptaient ensemble trente livres, par le témoignage de saint Jérôme : *Cornelius Tacitus, qui post Augustum usque ad mortem Domitiani vites Cæsarum triginta voluminibus exaravit* (cité dans Teuffel-Schwabe, n° 337, renvoi 2).

⁴ Cf. Teuffel-Schwabe, n° 166, 4, et 167, 1.

Tacite paraît avoir cherché un autre effet de symétrie dans la division des hexades en triades. Avec le livre IV commence pour lui la deuxième moitié du règne de Tibère : il le dit nettement dans le premier chapitre et il établit ainsi entre ce livre et le IIIe une séparation plus forte qu'entre les livres I et II, II et III. C'est la fin de la première triade. La deuxième se termine avec le règne de Tibère. Le règne de Caligula occupait, sans doute, la troisième, et celui de Claude la quatrième. Les six livres consacrés à Néron forment aussi deux groupes, moins distincts cependant que les deux triades de Tibère : le livre XV se termine, non pas, si l'on veut, avec une phase du règne de Néron, mais avec un événement capital de ce règne, la conjuration de Pison.

La composition triadique était encore plus fréquente que la composition hexadique, dans la littérature latine. Ainsi les *Annales* d'Ennius¹, les *Antiquitates rerum divinarum* et plusieurs autres ouvrages de Varron², le *De oratore* et à *De natura deorum* de Cicéron étaient en triades³.

III

1. La probité historique de Tacite est au-dessus de tout soupçon : il a voulu être impartial et véridique. C'est avec une pleine sincérité qu'il a fait, au début des *Annales*, cette déclaration : *Inde consilium mati pauca de Augusto et extrema tradere, mox Tiberii principatum et cetera, sine ira et studio, quorum causas procul habeo*. Il proteste, plus loin, à trois reprises, qu'il est incapable de mentir, et nous l'en croyons : *De origine Curtii Rufi... neque falsa prompserim et vera exsequi pudet* (XI, 21). Il rougit d'avoir à raconter ce qu'il trouve dans sa source sur Curtius Rufus et qu'il tient pour vrai ; mais sa répugnance pour le mensonge est encore la plus forte. Il sent que son récit du mariage de Messaline avec Silius risque de paraître invraisemblable, tant la chose est extraordinaire ; pourtant il n'a rien inventé : *Haud sum ignarus fabulosum visum iri tantum ullis mortalium securitatis fuisse... Sed nihil compositum miraculi causa, verum audita scriptaque senioribus tradam* (XI, 27). Ces protestations de véracité ne s'appliquent qu'à des événements précis. En voici une autre dont la portée est plus générale. Tacite vient de mentionner et de réfuter une légende qui a cours sur la mort de Drusus ; il ajoute (IV, 11) : *Mihi tradendi arguendique rumoris causa fuit, ut claro sub exemplo falsas auditiones depellerem peteremque ab iis, quorum in manus cura nostra venerit, ne divulgata atque incredibilia avide accepta yetis neque in miraculum corruptis antehabeant*. Tacite nous avertit donc que jamais il ne sacrifiera. pour donner plus d'attrait à son récit, la vérité à la fiction. Afin de se procurer la vérité, il s'est adressé aux sources qui lui ont paru offrir le plus de garanties. Il s'est méfié de la tradition anonyme : il ne la cite que deux fois ; dans un cas, elle est d'accord avec sa source principale (XIV, 2) ; dans l'autre, il la réfute et profite de l'occasion pour affirmer qu'il recherche le vrai et non le dramatique (IV, 11). Ce qu'il lui faut, ce sont des assertions recommandées par l'autorité d'un nom propre. Les historiens qu'il prend pour sources ont tous une qualité sur laquelle il insiste à plusieurs reprises : ils sont contemporains des faits qu'ils racontent (II, 88 ; XI, 27). Il en a consulté beaucoup et des plus dignes de

¹ Cf. Teuffel-Schwabe, n° 101, 3.

² Cf. Teuffel-Schwabe, n° 166, 2, 4, 5 ; 168.

³ Tite-Live, lui aussi, avait divisé ses premières décades en demi-décades ; cf. Teuffel-Schwabe, n° 257, 11.

foi (IV, 10). Il a contrôlé le témoignage de la source principale par celui des sources secondaires, le témoignage des sources dérivées par celui des sources premières, le témoignage des écrivains par celui des survivants directement interrogés¹.

D'ailleurs, il s'est bien rendu compte que les historiens, ses devanciers, ne méritaient pas toujours d'être crus, non que leur bonne foi fût suspecte, mais parce que la passion les avait égarés : *Tiberii Gaique et Claudii ac Neronis res florentibus ipsis ob metum falsæ, postquam occiderant, recentibus odiis compositæ sunt* (I, 1)². Les historiens dont il a fait ses sources, ceux, en particulier, qu'il a pris pour sources principales, Aufidius Bassus et Cluvius Rufus, appartiennent, nous l'avons vu, à la deuxième catégorie. Il sait donc qu'il lui faudra corriger les erreurs de jugement que la haine leur a fait commettre. Il renouvelle plus loin ce reproche de partialité à propos des historiens de Tibère : *Neque quisquam scriptor tam infensus extitit, ut Tiberio objectaret, cum omnia alla conquirerent intenderentque* (IV, 11). Fabius est l'objet d'une critique spéciale : *Sane Fabius inclinat ad laudes Senecæ, cujus amicitia floruit* (XIII, 20). Partial en faveur de Sénèque, il a dû l'être aussi, forcément, au détriment de Néron³. Mais nous avons trouvé, en tête des *Histoires*, une promesse non moins formelle d'impartialité, et nous avons constaté pourtant que Tacite n'avait pas toujours atteint à l'impartialité promise⁴. Qu'a-t-il fait dans les *Annales* pour tenir son engagement d'écrire *sine ira et studio* ? L'a-t-il tenu, en somme ? Ce qu'il nous donne pour vrai, est-ce toujours la vérité ?

Là où il ne sait pas, Tacite avoue sans détour son ignorance. *Originem non repperi*, dit-il à propos de Seius Quadratus (VI, 7) ; *Neque nos originem finemve ejus rei ultra comperimus*, à propos du faux Drusus (V, 10) ; *Nec tamen facile memoraverim, quis primus auctor*, à propos de la conjuration de Pison (XV, 69) ; *Sequitur clades, forte an dolo principis incertum, nam utrumque auctores prodidere*, à propos de l'incendie de Rome (XV, 38) ; *Is finis fuit in ulciscenda Germanici morte, non modo apud illos homines, qui tum agebant, etiam secutis temporibus vario rumore jactata ; adeo maxima quæque ambigua sunt, dum alii quoquo modo audita pro compertis habent, alii vera in contrarium vertunt, et gliscit utrumque posteritate*, à propos de la mort de Germanicus (III, 19). A propos de cette mort, nulle part il ne lance une accusation formelle soit contre Pison, soit contre Tibère⁵. Il reconnaît qu'il est difficile de savoir au juste quels furent les sentiments de Tibère dans le procès de Lépida : *Haud facile quis dispexerit illa in cognitione mentem principis : adeo vertit ac miscuit iræ et clementiæ signa* (III, 22.)

¹ Sur ces divers points, cf. chap. II et III.

² Le même reproche de partialité est adressé par Flavius Josèphe (*Ant. Jud.*, XX, 8, 3) aux historiens de Néron : Πολλοὶ γὰρ τὴν περὶ Νέρωνα συντετάχασιν ἱστορίαν, ὧν οἱ μὲν διὰ χάριν εὖ πεπονθότες ὑπ' αὐτοῦ τῆς ἀληθείας ἡμέλησαν, οἱ δὲ διὰ μῖσος καὶ τὴν πρὸς αὐτὸν ἀπέχθειαν οὕτως ἀναιδῶς ἐνεπαρώνησαν τοῖς ψεύσμασιν, ὡς ἀξίους αὐτοὺς εἶναι καταγνώσεως. La suite vise les historiens des règnes antérieurs : Καὶ θαυμάζουσιν οὐκ ἔπεισιν μοι τοὺς περὶ Νέρωνος ψευσαμένους, ὅπου μὴδὲ τῶν πρὸ αὐτοῦ γενομένων γράφοντες τὴν ἀλήθειαν τῆς ἱστορίας τετηρήκασιν, καίτοι πρὸς ἐκείνους αὐτοῖς οὐδὲν μῖσος ἦν ἄτε μετ' αὐτοὺς πολλῶ χρόνῳ γενομένοις. — Cf. aussi Martial, III, 204 : *Quæ Neroni files adstruit scriptor*.

³ Cf. chap. II, § III, n° 2.

⁴ Cf. 1re partie, chap. V, § III, n° 2 sqq.

⁵ J'entends une accusation d'empoisonnement.

Il n'accepte pas, les yeux fermés, toutes les assertions garanties par un nom propre, fût-ce celui de la source principale. En plus d'un endroit, il rectifie des erreurs de fait ou de jugement. — Tibère n'a pas assisté au combat de gladiateurs offert par Drusus. Son absence a été expliquée de diverses manières et la source rapporte ces interprétations. Il en est une que Tacite refuse d'admettre, la plus défavorable : *Non crediderim ad ostentandam sævitiam (Drusi) movendasque populi offensiones concessam filii materiem, quamquam id quoque dictum est* (I, 76). Plus loin, à propos de la mort de Drusus, il prend encore la défense de Tibère, non plus contre sa source' écrite, mais contre une tradition anonyme (IV, 11). Sur la mort d'Agrippine, veuve de Germanicus, il émet deux hypothèses : *Quam interfecto Sejano spe sustentatam provixisse reor, et postquam nihil de sævitia remittebatur, voluntate extinctam, nisi si negatis alimentis adsimulatus est finis, qui videretur sponte sumptus* (VI, 25). Puisqu'il introduit la première, la plus favorable à Tibère, par un verbe à la première personne, et ne présente l'autre que dans une proposition subordonnée, c'est qu'il préfère celle-là, quoiqu'il se fasse scrupule d'omettre celle-ci. — Il combat la version de Fabius, qui prétendait que Néron avait provoqué Agrippine à l'inceste (XIV, 2). Il a déjà laissé voir qu'un autre fait mentionné par Fabius, la disgrâce de Burrus, ne lui paraît pas exact (XIII, 20). Il ne veut pas croire, quoi qu'en disent les sources, que Néron ait empoisonné Poppée (XVI, 6) : *Neque enim venenum crediderim, quamvis quidam scriptores tradant, odio magis quam ex fide ; quippe liberorum cupiens et amori uxoris obnoxius erat*¹.

Ce n'est pas seulement de la qualité des garants que Tacite tient compte ; c'est aussi de leur nombre : il dit souvent qu'il en a plusieurs ; il oppose à Fabius seul une fois Cluvius et Pline (XIII, 20), une autre fois Cluvius, Pline et la tradition (XIV, 2). Mais le *criterium* dont il se sert le plus volontiers, c'est la vraisemblance. Pline raconte qu'Antonia, fille de Claude, était parmi les complices de Pison (XV, 53) : *Nobis quoque modo traditum non occultare in animo fuit, quamvis absurdum videretur eut inanem ad spem Antoniam nomen et periculum commodavisse, aut Pisonem notum amore uxoris alii matrimonio se obstrinxisse*. Fabius raconte que Néron provoqua Agrippine à l'inceste ; Cluvius, Pline et la tradition, que la provocation vint d'Agrippine (XIV, 2) : *Seu concepit animo tantum immanitatis Agrippine, seu credibilior novæ libidinis meditatio in ea visa est, quæ puellaribus annis stuprum cum Lepido spe dominationis admiserat*, etc. Les sources donnent deux versions sur la mort de Poppée : le coup de pied et le poison. Tacite rejette le seconde comme invraisemblable (XVI, 6) : *Quippe liberorum cupiens et amori uxoris obnoxius erat*. Il sent d'ailleurs que le *criterium* de la vraisemblance n'a pas une valeur absolue. De là la réserve avec laquelle il se prononce dans tous les cas que nous avons cités : *Neque enim venenum crediderim* (XVI, 6) ; *Sed quæ Cluvius, eadem ceteri quoque auctores prodidere et fama hue inclinat* (XIV, 2) ; et surtout dans le premier (XV, 53), où il n'ose pas condamner absolument la version incroyable de Pline : *Nisi si cupido dominandi cunctis affectibus flagrantior est*², ajoute-t-il à sa réfutation.

2. Mais, en somme, malgré sa bonne foi et sa bonne volonté, Tacite n'a pas toujours dit vrai et jugé sainement. On peut relever dans les Annales des erreurs et des inexactitudes, dont les unes sont peut-être et probablement imputables

¹ Malgré le témoignage de Corbulon, il refuse d'admettre un fait défavorable à Pætus : *Quæ ut augendæ infamiæ compœita...* (XV, 16).

² Son pessimisme est bien aussi pour quelque chose dans cette restriction.

aux sources, dont les autres proviennent de Tacite lui-même. Nous en avons déjà parlé¹. Surtout, Tacite n'est pas impartial en dépit de ses efforts pour l'être. Il est incontestable que le tableau du règne de Tibère est beaucoup trop noir, que les six premiers livres des Annales, admirables au point de vue littéraire, sont très imparfaits au point de vue historique. Si nous avons à faire ici une étude critique des sources du règne de Tibère, il nous faudrait soumettre le récit de Tacite à un examen minutieux, relever et rectifier toutes les erreurs, toutes les injustices. Mais ce n'est point là notre dessein². Nous voulons savoir seulement comment Tacite a traité ses sources, jusqu'à quel point il en a modifié l'esprit. Son récit est trop défavorable à Tibère : c'est un fait acquis aujourd'hui. Mais nous savons que les récits de ses sources avaient le même défaut, que même en certains endroits il les a rectifiées. Il ne serait évidemment pas juste d'attribuer à Tacite tout l'odieux dont Tibère est couvert dans les Annales ; non plus, d'ailleurs, que tout ce qui est dit, çà et là, des qualités de Tibère (III, 18, 2 8, 69, 75 ; IV, 37, par exemple)³. Cet odieux, que Tacite a essayé parfois de diminuer, ne l'a-t-il jamais aggravé ? Dans l'impossibilité où nous sommes de discerner toujours exactement ce qui est de lui, en matière d'appréciation, et ce qui est de ses sources, voilà un point qu'il est très intéressant d'établir.

Il est certain que Tacite a renchéri parfois sur ses devanciers. On ne saurait, sans doute, lui en vouloir d'avoir mentionné le témoignage oral d'après lequel Pison aurait eu entre les mains la preuve de la complicité de Tibère dans l'empoisonnement de Germanicus, et ne serait pas mort volontairement, *verum immisso percussore*. Il a fait son devoir d'historien en recueillant cette tradition, qu'il donne, d'ailleurs, sous toutes réserves : *Quorum neutrum adseveraverim. Neque tamen occulere debui narratum ab his, qui nostram ad juventam duraverunt* (III, 16.) Mais voici une appréciation défavorable qui est bien de lui. Les sources dérivées ne disaient rien d'Antonia, mère de Germanicus, à propos des funérailles de son fils ; Tacite s'est adressé aux sources premières, aux *Acta diurna* : il n'y a rien trouvé non plus. C'est donc qu'Antonia n'assista pas aux funérailles. Pourquoi ? Après avoir émis deux autres hypothèses, qui sont au moins aussi probables, *seu valetudine præpediebatur, seu victus luctu animus magnitudinem mati perferre visu non toleravit*, il s'arrête à celle-ci : *Facilius crediderim Tiberio et Augusta, qui domo non excedebant, cohibitam, ut par mæror et matris exemplo avia quoque et patruus attineri viderentur* (III, 3). Un peu plus loin (III, 44), Tacite reproduit, en gardant une grande liberté à l'égard de la source, puisqu'il s'agit d'une sorte de discours, les réflexions que faisaient à

¹ Cf. plus haut, § I.

² Cette question a fait, dans notre siècle, l'objet d'un grand nombre de travaux dont nous n'entreprendrons pas de donner la liste. On la trouvera dans Nipperdey-Andresen, *Introd.*, p. 24, note ; dans Binder, dans Andriessen, dans Wallich, et surtout dans Iginio Gentile, *L'imperatore Tiberio secondo la moderna critica storica*, Milano, 1887. Cet excellent travail résume nettement toute la polémique. Cf. aussi Faust, *De Vellei Paterculi fide*, Giessen, 1891. — Ce n'est pas seulement à l'égard de Tibère que le récit de Tacite est partial. Par exemple, il est manifestement trop favorable à Corbulon ; cf. Mommsen, *Hist. rom.*, t. X, p. 220 sqq. Nous choisissons l'exemple de Tibère parce que c'est le plus saisissant.

³ L'étude des *Histoires* nous a montré que, même dans l'appréciation, Tacite dépend souvent de sa source. Suétone est indépendant de Tacite ; cf. pourtant dans les deux auteurs (*Ann.*, I, 10, et *Tib.*, 21) la même explication du choix qu'Auguste a fait de Tibère pour son successeur. — Les apologistes de Tibère auraient été plus mesurés dans leurs attaques contre Tacite s'ils avaient fait cette distinction.

Rome, pendant la révolte de Sacrovir, les gens avides de changement : *Exitisse tandem viros, qui cruentas epistulas amis cohiberent*. Quelles lettres sanguinaires ? Avant ce passage, il n'est pas question dans le récit de Tacite d'une seule lettre de Tibère qui puisse mériter cette épithète. Les lettres sanguinaires, celles où l'empereur désigne au sénat des accusés à condamner, ne viendront que plus tard. Si le mot est de Tacite, comme tout semble l'indiquer, il nous montre à quel point l'esprit de l'historien était prévenu contre Tibère¹. Tibère quitte Rome, où il ne doit plus revenir. Pourquoi ? Ici encore Tacite est plus malveillant que ses sources : *Causam abscessus quamquam secutus plurimos auctorum ad Sejani actus rettuli... plerumque permoveor num ad ipsum referri verius sit, sævitiam ac libidinem cum factis promeret, locis occultantem. Erant qui crederent in senectute corporis quoque habitua pudori fuisse... Traditur etiam matris inpotentia extrusum, quam dominationis sociam aspernabatur neque depellere poterat...* L'explication que Tacite met en avant pour son propre compte est la plus dramatique de toutes. Est-elle la plus vraisemblable ? La vieillesse et les infirmités de l'empereur, la tyrannie de sa mère, les secrètes ambitions de Séjan, ne sont-ce pas de bonnes raisons qu'un esprit équitable eût trouvées suffisantes ? Elles avaient satisfait les sources de Tacite ; il a cherché mieux. Cependant, des trois raisons qu'il relate sans les adopter, il en réfute une seule, l'influence de Séjan, *quia tamen cæde ejus patrata sex postea annos pari secreto conjunxit* (IV, 57). Voici enfin une déclaration qui est caractéristique des sentiments de Tacite à l'égard de Tibère. Beaucoup d'écrivains, dit-il, ont omis, lassés eux-mêmes ou craignant de lasser leurs lecteurs, les procès et les morts de nombreux complices ou prétendus complices de Séjan : *Nobis pleraque digna cognitu obvenere, quamquam ab aliis incelebrata* (VI, 7). Il ne fera pas grâce à Tibère d'une seule de ses victimes ; il nommera jusqu'à un Seius Quadratus, personne d'origine inconnue : *Originem non repperi*. Il sera dominé par sa prévention au point d'oublier ses préoccupations littéraires habituelles, son dédain de l'insignifiant et sa crainte de la monotonie.

3. Tacite n'a pas été et ne pouvait pas être impartial à l'égard de Tibère. Dans Tibère, instinctivement, quoi qu'il fit pour juger *sine ira et studio*, malgré cette affirmation, avancée sans nul doute 'en toute sincérité, que les motifs de sympathie ou d'antipathie étaient loin de lui, *quorum causas procul habet*, il haïssait, aristocrate, le prince qui asservit le sénat, décima la noblesse, investit de toute sa confiance un parvenu, Séjan, et, sujet de Domitien, un autre Domitien. Cette double haine, instinctive, irrésistible, devait forcément l'empêcher de rendre pleine justice aux grandes qualités de Tibère, lui faire découvrir à toutes ses actions des motifs odieux, le pousser à étaler complaisamment ses crimes. En dehors de ces raisons spéciales, il y en avait une autre, plus générale, qui lui a fait voir en noir, non pas ce règne seul, mais aussi ceux qui vinrent ensuite, toute l'époque racontée dans les *Annales*, et qui, dans la recherche des causes psychologiques, où il se comptait toujours, a pu souvent l'égarer : son pessimisme. Nous l'avons signalé dans les *Histoires*² ; il ne s'est pas adouci dans les *Annales*. Comment se serait-il adouci ? Les règnes de Tibère et de Néron étaient-ils faits pour donner à Tacite une meilleure opinion de

¹ Cf. Herbst, p. 33 sq.

² Cf. 1^{re} partie, chap. V, § III. Nous avons parlé aussi en cet endroit des idées morales, politiques et religieuses de Tacite, de son goût pour l'analyse psychologique. Nous n'avons pas à y revenir ici.

l'humanité ? Indigné à la fois et découragé, il en arrive presque à mettre en doute la liberté humaine (IV, 20, et VI, 22). Est-ce une inflexible destinée qui nous gouverne, ou bien est-ce le hasard aveugle (VI, 22, et III, 18) ? Il croit encore, cependant, à la providence des dieux, mais à une providence irritée contre les Romains (IV, 1, et XVI, 16). Un tel état d'esprit peut être favorable à la poésie, mais à l'histoire il faut plus de sang-froid et plus de sérénité. Le règne de Tibère, tel que Tacite l'a raconté, c'est une admirable tragédie, pleine d'horreur et d'éloquence ; ce n'est pas un chef-d'œuvre historique. Tacite s'était engagé à être impartial : la promesse était au-dessus de ses forces. Il a suivi le chemin que lui montraient ses sources et où son penchant naturel ne le poussait que trop.

IV

Ce que nous pouvons dire du rapport de Tacite avec ses sources principales pour les *Annales*, au point de vue du style, est très peu de chose. Nos renseignements sur Aufidius et sur Cluvius sont très vagues. Nous n'avons pas, d'ailleurs, la ressource d'établir, comme nous l'avons fait pour les *Histoires*, une comparaison indirecte, puisque nous ne possédons aucune autre dérivation certaine des écrivains en question.

Dans les *Histoires*, avec la matière Tacite avait, jusqu'à un certain point, emprunté à Pline l'Ancien la forme. Ces emprunts, avons-nous dit¹, sont tout naturels, puisque Tacite et Pline appartiennent à la même école. Aufidius Bassus et Cluvius Rufus étaient aussi de la même école que Tacite. Aufidius est nommé dans le *Dialogue des Orateurs*, conjointement avec Servilius Nonianus, comme le représentant de l'éloquence moderne dans l'histoire ; Cluvius a écrit avant la réaction cicéronienne de Quintilien. Il y a donc tout lieu de supposer que Tacite s'était conduit à leur égard comme à l'égard de Pline, et même qu'il leur avait emprunté plus souvent avec l'idée l'expression, parce que, étant meilleurs écrivains, ils devaient plus souvent le satisfaire. On ne peut pas objecter qu'en écrivant les *Histoires* Tacite s'est formé un style historique bien à lui et que, désormais, il n'a plus eu que faire d'imiter ses sources. D'abord, si le style historique de Tacite est formé après la composition des *Histoires*, il n'est pas invariablement fixé, et entre les deux grands ouvrages, à ce point de vue, il y a des nuances très sensibles². Tacite peut encore subir des influences et il en subit ; les imitations des grands écrivains latins, ses devanciers, sont fréquentes. Pourquoi n'aurait-il pas également imité ses sources, qui n'étaient pas, non plus, après tout, des modèles à dédaigner ? D'autre part, comme nous l'avons fait remarquer à propos des *Histoires*, ces emprunts de forme, que Tacite s'adressât à ses sources ou à ses autres devanciers, étaient en somme peu de chose et ne compromettaient nullement l'originalité de son style puissamment personnel.

Tacite avait un certain air de parenté avec Aufidius et Cluvius, mais il leur ressemblait en mieux. Sans doute, Aufidius et Cluvius étant meilleurs écrivains que Pline, la supériorité littéraire de Tacite sur sa source principale ne devait pas

¹ Cf. 1re partie, chap. I, § VII, n° 4, et chap. V, § IV.

² Sur le style de Tacite, cf. les remarquables pages de Nipperdey, *Introd.*, p. 38 sqq. ; et sur l'évolution de ce style, *ibid.*, p. 44 sq. ; Wolff, p. 5 sq. ; Wölfflin, *Philologus*, t. 15, p. 92 sqq., t. 26, p. 121 sqq., t. 27, p. 113 sqq.

toujours être aussi manifeste dans les *Annales* que dans les *Histoires*. Néanmoins elle devait être manifeste. Pour se convaincre qu'il n'avait pas adopté purement et simplement les principes de la nouvelle école, que, s'il suivait la mode, il la suivait avec l'indépendance d'un écrivain de génie, il suffit de le comparer à cet autre illustre prosateur du Ier siècle, Sénèque le Philosophe. Comme tous les écrivains de ce temps, il aimait la variété et l'effet, les antithèses et les sentences. Mais il y avait dans leur rhétorique, ingénieuse et brillante, beaucoup de frivolité. Il y en avait, Quintilien l'atteste¹, dans le style de Servilius, *clari vir ingenii et sententiis creber, sed minus pressus quam historiæ auctoritas postulat*. Le même Quintilien trouve qu'Aufidius n'a pas ce défaut, surtout dans ses *Guerres de Germanie* : *Quam... Bassus Aufidius egregie, utique in libris belli Germanici, præstitit...* Si l'on songe, pourtant, qu'Aufidius a été le contemporain et l'ami de Sénèque, qu'il a vécu juste au temps où la nouvelle mode était dans toute sa vogue, on aura de la peine à croire qu'il en ait été complètement exempt, d'autant plus que son fragment sur la mort de Cicéron² dénote le contraire. Cluvius est aussi un contemporain de Sénèque et des beaux jours de la nouvelle école. Ce qui distingue Tacite de Sénèque, ce qui le distinguait sans doute aussi, peut-être à un moindre degré, d'Aufidius et de Cluvius, c'était plus de sérieux, de gravité et de grandeur ; c'était ce caractère particulier que Pline le Jeune admirait déjà dans son éloquence et qu'il a su si bien définir : *Respondit Cornelius Tacitus eloquentissime et, quod eximium orationi ejus inest, σεμνῶς*³.

¹ X, 1, 102 sq.

² Cité par Sénèque le Rhéteur, *Suas.*, XI, 18 et 23.

³ *Ep.*, II, 11, 17.

CONCLUSION.

Aussi longtemps qu'il l'a pu, c'est-à-dire pour les *Annales* tout entières et au moins pour toute la partie conservée des *Histoires*, Tacite a travaillé de seconde main, d'après des sources dérivées, n'ayant recours aux sources premières que par exception et ne leur faisant jouer qu'un rôle très accessoire.

Il a bien choisi ses sources dérivées. Aufidius Bassus et Servilius Nonianus, qu'il a employés pour la première partie des *Annales*, Cluvius Rufus, Fabius Rusticus et Pline l'Ancien, dont il s'est servi pour la seconde partie du même ouvrage, étaient les meilleurs historiens qui eussent raconté avant lui les règnes de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron.

Pour la partie conservée des *Histoires* on ne peut pas dire qu'il ait choisi Pline l'Ancien. C'était le seul historien qui eût raconté avant lui les règnes de Galba, d'Othon, de Vitellius et de Vespasien, ce dernier en partie seulement. Pline aurait donc été forcément l'unique source générale de Tacite, même dans le cas où il n'aurait pas adopté de son plein gré la règle de la source principale.

Mais il l'a adoptée de son plein gré. Dans les *Annales*, où plusieurs sources générales étaient à sa disposition, il n'a nullement fait de son récit un composé de plusieurs récits fondus ensemble, il a toujours pris pour base un de ses originaux, il a toujours eu une source principale : Aufidius Bassus, probablement, pour les règnes de Tibère et de Caligula et pour la plus grande partie du règne de Claude, Cluvius Rufus pour la fin du règne de Claude et pour le règne de Néron.

Les sources secondaires lui ont servi à contrôler et à compléter le récit de la source principale. Les compléments sont rares, le contrôle n'a pas été exercé d'une façon rigoureuse et constante. Tacite s'est borné à comparer ses sources sur un certain nombre de points particulièrement intéressants à ses yeux.

Même dans la reproduction de ses sources principales, Tacite ne fait pas preuve d'une très grande exactitude : il est souvent infidèle, tantôt involontairement, parce qu'il n'a pas l'esprit scientifique, tantôt volontairement, en vue d'un effet littéraire.

Il sait que ses sources n'ont pas toujours dit la vérité et il vise sincèrement à être impartial et véridique. Mais il s'en faut que son effort soit toujours heureux. La cause générale de ses erreurs d'appréciation est son pessimisme. Il a été injuste surtout envers Tibère, et pour cette cause générale et pour des motifs spéciaux.

Ce qui fait surtout l'originalité de Tacite, ce sont, d'une part, ses éminentes qualités de penseur, c'est, d'autre part, son style.

Quoique, souvent, avec le fait il ait emprunté à ses sources l'expression, ce style est bien à lui : parmi les écrivains de la nouvelle école, dont il a adopté les principes malgré la réaction cicéronienne de Quintilien, Tacite tient une place à part. Il suit la mode, mais en lui faisant perdre son caractère de frivolité. Il a les mêmes goûts que les prosateurs du I^{er} siècle, mais avec une gravité et une grandeur qui n'appartiennent qu'à son génie.

Au point de vue du style, les *Annales* sont supérieures encore aux *Histoires* ; au point de vue historique, les deux ouvrages ne diffèrent pas sensiblement. Si les sources secondaires sont plus nombreuses dans les *Annales*, ce n'est pas que

Tacite se soit informé avec plus de soin ; c'est que les événements, plus anciens, avaient été racontés plus souvent.

Historien, Tacite ne s'élève pas au-dessus de la moyenne des historiens anciens. Comparé à l'idéal que la science moderne se fait de l'historien, il est médiocre. Penseur et écrivain, il est de premier ordre.

Si ses deux ouvrages ont survécu, mutilés il est vrai, à ceux dont ils étaient la reproduction, c'est surtout à leur supériorité artistique qu'ils le doivent : les livres les mieux écrits sont ceux qui passent le plus sûrement à la postérité.

Mais ils le doivent aussi à la netteté de leurs limites : chacun embrasse une période historique complète : les *Annales* sont l'histoire de la dynastie julio-claudienne après Auguste ; les *Histoires*, celle de la dynastie flavienne. Aucune des sources dont Tacite s'est servi, et qu'il a fait oublier, ne remplissait cette condition¹.

FIN DE L'OUVRAGE

¹ Nous venons d'étudier la question des sources de Tacite. Ce serait la question des sources de Poggio Bracciolini dans ses *Annales* et ses *Histoires*, faussement attribuées à Tacite, qu'il faudrait étudier, si l'on adoptait l'opinion de M. P. Hochart, *De l'authenticité des Annales et des Histoires de Tacite*, Paris, Thorin, 1889, lequel a repris et élargi la thèse de M. Ross, *Tacitus and Bracciolini ; the Annales forged in the fifteenth century*, London, 1878. Mais les arguments qu'ils invoquent pour démontrer que Tacite n'est pas l'auteur des deux ouvrages prouvent seulement que Tacite n'est pas un historien irréprochable ; et les arguments qu'ils invoquent pour attribuer les deux ouvrages à Bracciolini ne sont que des conjectures plus ou moins ingénieuses.